



HAL
open science

Après l'apartheid

Jérôme Tournadre

► **To cite this version:**

Jérôme Tournadre. Après l'apartheid. Presses Universitaires de Rennes, pp.270, 2014, Res Publica, 978-2-7535-3348-6. halshs-00993787

HAL Id: halshs-00993787

<https://shs.hal.science/halshs-00993787v1>

Submitted on 17 Dec 2021

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

APRÈS L'APARTHEID

Collection « Res Publica »

Dirigée par Philippe GARRAUD et Érik NEVEU

Comité scientifique :

Delphine DULONG, Christine GUIONNET, Virginie GUIRAUDON,

Christian LE BART, Claude MARTIN et Érik NEVEU

Dorota DAKOWSKA,

Le pouvoir des fondations. Des acteurs de la politique étrangère allemande, 2014, 218 p.

Catherine COLLIOT-THÉLÈNE et Philippe PORTIER,

La métamorphose du prince. Politique et culture dans l'espace occidental, 2014, 244 p.

Didier DEMAZIÈRE et Patrick LE LIDEC (dir.),

Les mondes du travail politique. Les élus et leurs entourages, 2014, 266 p.

Isabelle DELPLA,

La justice des gens. Enquêtes dans la Bosnie des nouvelles après-guerres, 2014, 532 p.

Béatrice DAMIAN-GAILLARD, Sandy MONTAÑOLA et Aurélie OLIVESI (dir.),

L'assignation de genre dans les médias. Attentes, perturbations, reconfigurations, 2014, 154 p.

Denis RUELLAN,

Le journalisme défendu. Modèles de l'action syndicale, 2014, 158 p.

Philippe ALDRIN, Nicolas HUBÉ, Caroline OLLIVIER-YANIV et Jean-Michel UTARD (dir.),

Les mondes de la communication publique. Légitimation et fabrique symbolique du politique, 2014, 190 p.

Josiane JOUËT et Rémy RIEFFEL (dir.),

S'informer à l'ère numérique, 2013, 202 p.

Chloé FROISSART,

La Chine et ses migrants. La conquête d'une citoyenneté, 2013, 406 p.

Nicolas KACIAF,

Les pages « Politique ». Histoire du journalisme politique dans la presse française (1945-2006), 2013, 362 p.

Ariane JOSSIN,

Trajectoires de jeunes altermondialistes en France et en Allemagne, 2013, 408 p.

Stéphane OLIVESI,

La communication syndicale, 2013, 226 p.

Agnès DEBOULET et Héroïse NEZ (dir.),

Savoirs citoyens et démocratie urbaine, 2013, 138 p.

Guillaume GARCIA,

La cause des « sans ». Sans-papiers, sans-logis, sans-emploi à l'épreuve des médias, 2013, 286 p.

Valérie SALA PALA,

Discriminations ethniques. Les politiques du logement social en France et au Royaume-Uni, 2013, 304 p.

Élisa CHELLE,

Gouverner les pauvres. Politiques sociales et administration du mérite, 2012, 290 p.

Rémy LE SAOUT (dir.),

Réformer l'intercommunalité. Enjeux et controverses autour de la réforme des collectivités territoriales, 2012, 268 p.

Jérôme TOURNADRE

APRÈS L'APARTHEID

*La protestation sociale
en Afrique du Sud*

PRESSES UNIVERSITAIRES DE RENNES – 2014

Remerciements

Cris Beauchemin m'a convaincu de plonger dans cette Afrique du Sud mouvementée il y a maintenant sept ans. Sandrine Lefranc n'a pas fait mentir sa réputation de relectrice précise et exigeante. Marie-Claire Lavabre et Jean-Charles Szurek m'ont toujours assuré les moyens nécessaires à la conduite de ces recherches depuis 2010. Johanna Siméant et Marie-Emmanuelle Pommerolle m'ont également, en tant que responsables du programme « Causes africaines », permis de renouer physiquement avec l'Afrique du Sud en 2009. Il y a quelques années, Lilian Mathieu a pris le temps et la peine de relire et de commenter le texte ayant servi d'amorce aux pages qui suivent. Enfin, Diane Delamarre a traqué avec obstination les coquilles et les erreurs tapies dans les dernières versions du texte. Que chacun soit, ici, assuré de ma gratitude.

*À Marie et Ulysse
À Delphine et Niels
À mes parents*

L'IFAS-Recherche (Unité Mixte des Instituts Français de Recherche à l'Étranger n° 25) a été fondé le 12 mai 1995 pour répondre à la volonté de la France de prendre part à la construction de la nouvelle Afrique du Sud dans le domaine de la recherche en sciences sociales. Il a pour tâche principale d'étudier la reconstruction des espaces et des identités dans l'Afrique du Sud post-apartheid. Inscrit dans un réseau dynamique et diversifié d'institutions et d'organismes de recherche localisés en France, en Europe et dans la région, il sert par ailleurs de plate-forme d'accueil pour les étudiants, les stagiaires et les chercheurs de passage en Afrique du Sud et publie divers ouvrages et publications.

PRESSES UNIVERSITAIRES DE RENNES
Campus de La Harpe – 2, rue du doyen Denis-Leroy
35044 Rennes Cedex
www.pur-editions.fr

Mise en page : Clément LE PRIOL pour le compte des PUR

Dépôt légal : 1^{er} trimestre 2014

ISBN : 978-2-7535-3348-6

ISSN : 1264-1642

Sigles et abréviations

AbM: Abahlali baseMjondolo
AEC: Anti-Eviction Campaign
ANC: African National Congress
ANCYL: African National Congress Youth League
APF: Anti-Privatisation Forum
CALSA: Center for Applied Legal Studies
CANSA: Campaign Against Neoliberalism in South Africa
CCF: Concerned Citizens Forum
CCG: Concerned Citizens Group
CCS: Center for Civil Society
CDL: Conference for a Democratic Left
COSATU: Congress of South African Trade Unions
DLF: Democratic Left Front
GEAR: Growth, Employment and Redistribution
LPM: Landless People's Movement
MPAEC: Mandela Park Anti-Eviction Campaign
MPB: Mandela Park Backyarders
NACTU: National Council of Trade Unions
NUMSA: National Union of Metalworkers of South Africa
OKM: Operation Khanyisa Movement
PAC: Pan Africanist Congress
RDP: Reconstruction and Development Programme
SACP: South African Communist Party
SAMWU: South African Municipal Workers Union
SANCO: South African National Civic Association
SECC: Soweto Electricity Crisis Committee
SMI: Social Movement Indaba
SOPA: Socialist Party of Azania
SACTU: South African Congress of Trade Unions

TAC: Treatment Action Campaign

UDF: United Democratic Front

UPM: Unemployed People's Movement

Introduction

« *Syriyasi*, Avo, ces capitalistes ont retiré les câbles. Depuis qu'on a voté pour eux, ils se foutent bien de ce qui peut nous arriver, lâcha Zero, furieux. Ils affirment qu'on vole leur électricité. Pour qu'on soit reliés à nouveau au réseau, il faut qu'on paie 1 500 rands. C'est pour ça qu'on a un rassemblement en urgence, aujourd'hui. Les habitants sont en colère, Avo. Je n'ai jamais vu les gens aussi en colère après le gouvernement. »

Niq Mhlongo, *After tears*, Paris, Éditions Yago, 2010 (édition originale : 2007), p. 211-212.

De retour du Cap, où il a échoué à terminer ses études de droit, Avo, le personnage principal d'*After tears*, redécouvre Soweto, la *township* de son enfance, et renoue avec une vie faite de bricolages pour améliorer le quotidien. Témoin de plus en plus régulier du mécontentement social qui semble couvrir dans les quartiers populaires, le jeune homme se laisse entraîner par la curiosité et se joint à quelque cinq cents habitants en colère, massés sur le terrain de football de l'équipe locale. Là, juchée sur un tonneau et encadrée par des banderoles aux couleurs d'un « Comité de Soweto pour la crise de l'électricité », une jeune femme harangue la foule :

« – L'eau, c'est la vie, camarades! On payait bien moins cher pour l'eau et l'électricité pendant l'apartheid. Pourquoi devrions-nous accepter ce système ruineux d'un gouvernement noir de l'ANC? Pourquoi sommes-vous toujours, nous les pauvres, victimes de discrimination de la part de notre propre gouvernement? [...] Allons de maison en maison [...] et arrachons les compteurs qui viennent d'être installés.

[...]

Les gens chantaient et frappaient dans leurs mains, puis ils suivirent la femme qui tourna au coin de la rue vers Old Potchefstroom Road. Les fourgons de police suivaient la foule, sirènes hurlantes¹. »

Ce n'est pas seulement l'imagination de Niq Mhlongo qui est à l'œuvre dans ces quelques lignes. Depuis la fin des années 1990, l'Afrique du Sud est en effet le théâtre de manifestations presque quotidiennes contre les mauvaises conditions de vie que connaissent plusieurs millions d'individus. De la rurale Voortreker à l'urbaine Alexandra, des rues de Kayelitsha à celles de Diepsloot ou de Durban,

1. MLONGHO N., *After Tears*, Paris, Éditions Yago, 2010, p. 213 et 215.

des scènes semblables à celle décrite par le romancier se répètent régulièrement et mobilisent des dizaines, voire des centaines, de femmes et d'hommes issus des quartiers populaires d'Afrique du Sud. Analysant les statistiques de la police, le sociologue Peter Alexander estimait même que son pays était devenu « la capitale mondiale de la protestation » au cours des années 2000, aucune autre nation ne semblant alors connaître un tel niveau d'agitation sociale². À titre d'exemple, au cours de la seule période 2004/2005, alors que Thabo Mbeki est reconduit à la tête de l'État, pas moins de 5 900 manifestations seront recensées par les services de police³. Qu'ils soient pacifiques ou violents, ces actes de protestation ont rapidement trouvé leur place dans le paysage social actuel et dans la représentation que peut en avoir une majorité de Sud-Africains : chaque jour, ou presque, les barrages de fortune montés à la hâte sur les axes routiers bordant des *townships* et des camps de *squatters*, les rassemblements bruyants devant des bâtiments administratifs ou des banques, les incendies ou saccages de maisons appartenant à des élus locaux, les invasions de terrains, l'opposition physique aux expulsions commanditées par des municipalités et des établissements financiers, ou les marches dispersées à coup de gaz lacrymogène et de tirs à balles en caoutchouc, s'invitent dans les pages de journaux diffusés à plusieurs centaines de milliers d'exemplaires. L'homogénéité apparente de leurs revendications a, en outre, permis d'atténuer la diversité de ces manifestations ; tant et si bien, d'ailleurs, qu'un terme générique – « *service delivery protests* » – s'est rapidement imposé dans la presse et les travaux académiques. Se trouvent ainsi désignées et rassemblées, toutes les mobilisations collectives qui visent à dénoncer le manque de logements, l'accès défaillant à certains biens et services élémentaires (l'eau, l'électricité, l'assainissement et la santé) ou à résister aux sanctions (expulsions, déconnexions) frappant les ménages qui ne peuvent honorer les factures de ces mêmes services. C'est à cette protestation que ce livre est consacré, et, peut-être plus encore, aux organisations qui cherchent à l'encadrer. Apparues au fil des années 2000, l'Anti-Privatisation Forum, le Landless People's Movement, le Concerned Citizens Group, l'Anti-Eviction Campaign, le Soweto Electricity Crisis Committee, Abahlali baseMjondolo ou l'Unemployed People's Movement, pour ne citer que les organisations les plus visibles dans l'espace public, ont connu des fortunes diverses. Elles se sont néanmoins affirmées dans le débat public en porte-parole de celles et ceux dont les vies n'ont pas semblé transformées outre mesure par l'avènement de la démocratie.

Une vie meilleure pour tous ?

Émergeant des zones les plus défavorisées des *townships* ou prenant corps dans les camps de logements informels qui croissent aux quatre coins de l'Afrique du

2. ALEXANDER P., « Protest and police statistics: some commentary », *Amandla*, mars 2012. <<http://www.amandla.org.za/home-page/1121-protests-and-police-statistics-some-commentary-by-prof-peter-alexander>>

3. BOND P. & DUGARD J., « The Case of Johannesburg Water: what really happened at the pre-paid parish pump », *Law, Democracy and Development*, vol. 12, n° 1, 2008, p. 1-28.

Sud contemporaine, ces mobilisations entrent *a priori* sans mal dans la catégorie des « mouvements de pauvres⁴ » : elles font intervenir des populations socialement dominées, dénuées de pouvoir apparent et reléguées dans les marges sociales et spatiales de la société. Qu'il se soit agi de sans-papiers, de chômeurs, de « précaires » ou de sans-domicile en France, de *squatters* en Inde ou de sans-terre au Brésil, les mouvements de pauvres ont été particulièrement travaillés par les sciences sociales contemporaines⁵. Il existe cependant une *particularité* sud-africaine. Les publics potentiellement concernés – « les pauvres » – sont en effet loin d'être numériquement minoritaires au sein d'une société où la misère est certainement l'une des choses les mieux partagées. À en croire les experts de l'OCDE, près de 40 % des Sud-Africains vivaient avec moins de 50 dollars par mois en 2012⁶. Ces chiffres ne doivent certes pas faire oublier que l'extrême pauvreté a fortement diminué depuis la fin de l'apartheid : un peu moins de 2 millions d'individus (sur une population totale de près de 40 millions de personnes) disposaient de moins de deux dollars par jour en 2011, contre près de 7 millions en 1996 et, surtout, 10 millions en 2002⁷. Cette dernière donnée vient d'ailleurs rappeler combien le début du XXI^e siècle, période d'émergence des premières grandes mobilisations sociales post-apartheid, a été socialement douloureux. En 2002, près de 21,9 millions de personnes connaissaient une situation de pauvreté absolue (elles étaient 20,2 millions en 1995⁸). À la même époque, la Commission sud-africaine des droits de l'Homme estimait même que 648 000 ménages (environ 24 millions d'individus) n'avaient tout simplement aucune source de revenus⁹.

Différents visages se profilent derrière ces chiffres : ceux de retraités noirs dont la pension est souvent la principale source de revenus de foyers où se côtoient trois générations, ceux de jeunes gens au chômage ne pouvant quitter le domicile familial, mais aussi ceux de parents vivant des allocations versées par l'État pour élever les enfants, ou de femmes et d'hommes d'âge mûr subsistant grâce à l'économie informelle. Le système de protection sociale faisant peu de cas des chômeurs et de tous ceux n'ayant jamais eu l'opportunité de travailler dans

4. PIVEN F. F. & CLOWARD R. A., *Poor People's Movements*, New York, Vintage Books, 1977.

5. Voir, entre autres, SIMÉANT J., *La Cause des sans-papiers*, Paris, Presses de Sciences Po, 1998; PÉCHU C., *Droit Au Logement, genèse et sociologie d'une mobilisation*, Paris, Dalloz, coll. « Nouvelle Bibliothèque de Thèses », 2006; MOUCHARD D., *Être représenté. Mobilisations d'« exclus » dans la France des années 1990*, Paris, Economica, 2009; PIERRU E., *Guerre aux chômeurs ou guerre au chômage*, Bellescamps-en-Bauges, Editions du Croquant, coll. « Savoir / Agir », 2004; BLEIL S., *Vies et luttes des Sans terre au Sud du Brésil*, Paris, Karthala, 2012; MERKLEN D., « Les piqueteros en Argentine », *Tumultes*, n° 27, Paris, novembre 2006, p. 173-201.

6. Cité dans RÉMY J.-P., « L'Afrique du Sud en proie à une crise générale », *Le Monde*, supplément « Géo & Politique » des dimanche 4 et lundi 5 novembre 2012, p. 7.

7. BENJAMIN C., « White people still earn the most », *Mail & Guardian online*, 25 janvier 2013.

8. TERREBLANCHE S., « La démocratie post-apartheid : un nouveau système élitiste? », *Afrique contemporaine*, n° 210, été 2004, p. 33.

9. Cité dans NAIDOO P. & VERIAVA A., « People before profits? A review of development and social change », *Development Update*, vol. 4, n° 4, 2004, p. 80.

l'économie formelle¹⁰, cette pauvreté s'est en outre d'autant mieux portée au cours des premières années du XXI^e siècle que certains chiffres, plus ou moins officiels¹¹, ont régulièrement placé le taux de chômage aux alentours des 40 % de la population en âge de travailler¹².

Si ses traits peuvent être relativement variés, la pauvreté a cependant une couleur et des lieux. Certes, les villages de caravanes et de tentes habités par des Blancs vivant sous le seuil de pauvreté sont de plus en plus visibles depuis le milieu des années 2000¹³. Mais ce mal touche davantage les populations noires, métisses et parfois indiennes, confinées dans des *townships* ou des camps de *squatters*. C'est à eux que les gouvernements emmenés par l'ANC se sont adressés dès 1994, au lendemain des premières élections démocratiques. Douze millions de Sud-Africains¹⁴ étaient alors privés de tout accès à l'eau potable, vingt-et-un millions ne bénéficiaient d'aucun système d'assainissement et autant, ou presque, en étaient réduits à vivre sans électricité¹⁵. Ces données reflétaient de la manière la plus crue les injustices produites par l'apartheid et, plus concrètement encore, le désinvestissement financier de l'État ségrégationniste à partir des années 1970. Promettre une « vie meilleure pour tous », pour reprendre le slogan de la première campagne électorale de l'ANC, justifia, par conséquent, les engagements volontaristes placés au cœur du *Reconstruction and Development Programme* (RDP), ce manifeste politique transformé en feuille de route officielle du premier gouvernement post-apartheid après les élections de 1994. Les politiques labellisées RDP ont, à première vue, connu des résultats encourageants. En 1999, le gouvernement annonçait ainsi le raccordement de deux millions de ménages au réseau d'eau¹⁶ et la construction de près d'un million et demi de logements. Trois ans plus tard, ses porte-parole revendiquaient d'avoir, au total, permis à 7 millions de personnes d'accéder enfin à l'eau potable et à 3,5 millions à l'électricité. À la même époque pourtant, 38 % des ménages sud-africains ne disposaient toujours

10. SEEKINGS J. & NATTRASS N., *Class, race and inequality in South Africa*, New Haven, Yale University Press, 2006, p. 306.

11. Alors qu'au début des années 2000, une définition restrictive du chômage permettait au gouvernement d'affirmer qu'un peu plus de 20 % de la population en âge de travailler était sans emploi, d'autres sources, notamment celles de l'OCDE, avaient tendance à considérer que ce mal était deux fois plus étendu. Sur les liens entre pauvreté et chômage en Afrique du Sud, voir HORTON C., « Dix ans déjà depuis la fin de l'apartheid. Un marché de l'emploi entre les fractures du passé et les défis du futur », *Afrique contemporaine*, n° 210, été 2004, p. 35-56.

12. S'ajoute à cela le fait que, entre 1998 et 2001, le temps partiel a augmenté de 31 %, tandis que le temps complet connaissait pour sa part une baisse de 8 % (MCKINLEY D. & VERIAYA A., *Arresting Dissents: State Repression and Post-Apartheid Social Movements. Research report*, Johannesburg & Cape Town, Center for the Study of Violence and Reconciliation, 2005, p. 15).

13. Le recensement de 2011 a révélé que 30 000 Blancs vivent dans des logements informels. Certaines associations affirment par ailleurs, sans forcément étayer leurs arguments, que près de 400 000 Blancs se trouveraient actuellement sous le seuil de pauvreté.

14. En 1996, le premier recensement post-apartheid évaluait la population à un peu plus de 40 millions d'habitants.

15. African National Congress, *Reconstruction and Development Programme: A policy framework*, Johannesburg, Umanyano Publications, 1994, p. 28.

16. PAPE J. & McDONALD D., « Introduction », J. PAPE & D. McDONALD (dir.), *Cost recovery and the crisis of service delivery in South Africa*, Londres & New York, Zed Books, 2002, p. 4.

pas d'un accès à au moins quatre des sept services fondamentaux que sont la santé, l'énergie, l'assainissement, l'éducation, les communications, le logement et l'eau potable¹⁷. En 2003, près de 30 % des citoyens noirs vivaient dans un logement informel ou, pour être plus précis, dans une cabane construite à partir de divers matériaux de récupération¹⁸.

De fortes inégalités socio-économiques parachèvent ce tableau social. Elles se sont accrues entre 1994 et le milieu des années 2000, après avoir pourtant connu une période de stabilité lors des dernières années de l'apartheid. Le coefficient de Gini, cet instrument mesurant le degré d'inégalité de la distribution des revenus dans une société, est même passé de 0,65 en 1995 à près de 0,7 en 2000¹⁹, offrant à l'Afrique du Sud de disputer au Brésil le statut de pays le plus inégalitaire au monde. Longtemps au cœur des rapports entre Blancs et non-Blancs, l'inégalitarisme sud-africain a cependant connu quelques mutations ces dernières années en venant se lover au cœur même des groupes « raciaux », et notamment au sein de la population noire. Sur la période allant de 1995 à 1998, le coefficient de Gini pour ce seul groupe (soit plus de 75 % de l'ensemble des Sud-Africains) est ainsi passé de 0,7 à 0,81²⁰. Le mouvement s'est par la suite confirmé, jusqu'au milieu des années 2000. Plusieurs économistes ont cru voir dans cette situation, l'aboutissement d'une transformation plus générale de la stratification sociale sud-africaine, « l'orientation raciale se transformant en distinction de classe » au cours des trente dernières années du xx^e siècle²¹. Ce processus a principalement permis la consolidation d'une « élite multiraciale²² » au sein de laquelle une minorité noire a trouvé sa place. Quelques chiffres pour s'en convaincre : la part du revenu national détenu par la population blanche est passée de 71 à 52 % entre 1970 et 1996 alors que, dans le même temps, celle des Noirs suivait le chemin inverse (de 20 à 36 %). De plus, alors qu'en 1990 seulement 2 % des 20 % de Sud-Africains ayant les revenus les plus élevés étaient noirs, leur part est passée à 10 % en 2001²³. L'accentuation récente de ce phénomène est à mettre en relation avec la volonté politique de « déracialiser » le système éducatif et le marché de l'emploi. Les principes et dispositifs élaborés en ce sens – le Black Economic Empowerment (BEE), la promotion de l'égalité sur le marché de l'emploi²⁴ et les dispositifs plus généraux de discrimination

17. TERREBLANCHE S., « La démocratie post-apartheid : un nouveau système élitiste ? », art. cit., p. 33.

18. MCKINLEY D. & VERIAYA A., *Arresting dissents*, op. cit.

19. Le coefficient de Gini est un nombre variant de 0 à 1, où 0 renvoie à une parfaite égalité de revenus et 1 à l'inégalité la plus totale dans la société.

20. LODGE T., « South Africa politics and collective action, 1994-2000 », B. KLANDERMANS, M. ROEFS & J. OLIVIER, *The State of the people: Citizens, civil society and governance in South Africa, 1994-2000*, Pretoria, Human Science Research Council, 2001, p. 2.

21. TERREBLANCHE S., « La démocratie post-apartheid », art. cit., p. 26.

22. SEEKINGS J. & NATTRASS N., « Class, distribution and redistribution in post-apartheid South Africa », *Transformation*, n° 50, 2002.

23. GUMEDE W., *Thabo Mbeki and the battle for the soul of the ANC*, Cape Town, Zebra Press, 2007, p. 222.

24. Dans un communiqué de presse publié en août 2011, la confédération syndicale COSATU, partie prenante de l'alliance au pouvoir, attirait l'attention sur les conclusions du récent rapport de la Commission for Employment Equity. Le document révélait en effet que les Blancs (12,1 % de la population active)

positive - n'ont cependant bénéficié qu'aux plus qualifiés, laissant de côté ce que certains n'hésitent pas à présenter comme un « sous-prolétariat » englobant, tout de même, 30 à 40 % des ménages sud-africains au début du XXI^e siècle.

« **Tambo, ça va mal, nous avons été trahis**²⁵ »

Les mots d'ordre protestataires ont, dès le début des années 2000, établi un lien direct entre la situation sociale décrite plus haut et les orientations suivies par les gouvernements depuis l'avènement de la démocratie. Avant tout soucieux de répondre aux attentes des investisseurs étrangers, les gouvernants post-apartheid auraient progressivement fait le choix d'une certaine orthodoxie et engagé le pays sur la voie de la « normalisation ». La preuve la plus flagrante d'une telle entreprise serait à chercher du côté de la stratégie économique adoptée en 1996 : le Growth, Employment and Redistribution (GEAR). Assimilé par ses nombreux détracteurs à un « ajustement structurel fait maison²⁶ », le GEAR devait mêler dérégulation du marché du travail, développement des privatisations, réduction des déficits et libéralisation commerciale, afin d'engendrer une croissance annuelle de 6 % à l'horizon 2000. En vain²⁷. La mise en place de cette stratégie économique n'a pas manqué d'être lue par une majorité d'observateurs comme l'ultime estocade portée à la « révolution sociale²⁸ » longtemps promise. C'est, plus encore, la thèse d'un ralliement des élites de l'ANC au « néolibéralisme » qui s'est progressivement imposée, tant au sein des gauches politiques et intellectuelles que dans une grande partie du monde médiatique.

L'idée d'un basculement idéologique des dirigeants ANC et de leurs alliés est, il est vrai, séduisante. Elle peut d'ailleurs s'appuyer sur les revirements de certains d'entre eux au cours des années 1990. À peine sorti de prison, Nelson Mandela n'écarterait pas le recours aux nationalisations avant, une fois élu à la présidence de la République, d'affirmer que le RDP, programme sur lequel l'ANC venait d'être

occupaient encore 73,1 % des principales positions de direction dans le secteur économique, contre 12,7 % pour les Noirs (73,6 % de la population active). Le rapport insistait, plus généralement, sur la relative stabilité de cette situation : en 2006, 11,3 % des « *top managers* » étaient noirs et 74,9 % étaient blancs.

25. « Tambo, ça va mal, nous avons été trahis », chantent des habitants manifestant dans les rues de Voortreker en avril 2009. Ils s'adressent ainsi à Oliver Tambo, chef de l'ANC durant la période d'exil de l'organisation, mort en 1993 (cité dans HOLDT K. VON., « Insurgent citizenship and collective violence: analysis of case studies », *The smoke that calls. Insurgent citizenship and the struggle for a place in the new South Africa*, Johannesburg, CSV & SWOP, juillet 2011, p. 8).

26. NAIDOO P. & VERLAVA A., « People before profits? A review of development and social change », art. cit., p. 69.

27. La croissance annuelle entre 1994 et 2003 est d'environ 1 %. Elle passe, certes, à 3,7 % entre 2004 et 2007 mais même la Présidence de la République est contrainte de reconnaître le peu d'effets de tels résultats sur la pauvreté. La régulière absence de coordination des politiques associées à cette stratégie a très vraisemblablement contribué à renforcer la montée du chômage entamée dès les années 1970. Entre 1996 et 1998, plus de 380 000 emplois sud-africains ont ainsi disparu dans le secteur non agricole (BOND P., *Elite transition. From apartheid to neoliberalism in South Africa*, Londres & Pietermaritzburg, Pluto Press & University of Natal Press, 2000, p. 193).

28. CLING J.-P., *L'Économie sud-africaine au sortir de l'apartheid*, Paris, Karthala, 2000.

porté au pouvoir, n'évoquait en aucun cas cette procédure²⁹. Le temps passant, les privatisations ont même été présentées comme un pilier fondamental de toute politique gouvernementale³⁰, le marché se muant, quant à lui, en « potion magique » synonyme de liberté et d'égalité pour tous³¹. Le positionnement de Thabo Mbeki, étoile montante du Parti communiste dans les années 1970, sera tout autant dans la formule. En 1996, à l'occasion de la conférence de presse organisée pour exposer les grandes lignes du GEAR, celui qui était alors vice-président de la République saura d'ailleurs trouver les mots les moins ambigus pour définir son orientation politique: « Dites simplement que je suis un thatchérien³²! » Plus prolixe, l'un des rédacteurs du GEAR, l'économiste Stephen Gelb, admettra que l'un des objectifs premiers de cette nouvelle stratégie économique était tout simplement de « signaler aux investisseurs potentiels l'engagement du gouvernement en faveur de l'orthodoxie dominante³³ ». Contempteur régulier des élites ANC, l'essayiste Hein Marais estimait que « la gauche avait [de toute façon] déjà perdu la bataille macroéconomique » en 1994³⁴, deux ans avant la présentation du GEAR. En témoignent, dès le début des années 1990, les réguliers séjours sud-africains d'émissaires de la Banque mondiale soucieux de s'assurer de la « bonne volonté » des futurs dirigeants³⁵.

Mais une lecture en termes de *conversion* brutale et subite au néolibéralisme ne dit certainement pas tout de ce qui s'est joué dans l'élaboration d'une politique économique en phase avec certains standards internationaux. Une telle analyse suggère en effet l'existence de groupes dirigeants ANC totalement homogènes et regroupés autour d'un seul et même projet cohérent. Ce serait faire peu de cas de ce qu'a toujours été l'ANC. Au cours des années 1960, 1970 et 1980, le parti sud-africain a surtout permis le rassemblement de collectifs disparates mais partageant un même engagement contre l'apartheid. Se trouvaient ainsi réunis sous cette grande tente, des individus que l'on pourrait, vus d'Europe, rattacher à des familles politiques aussi diverses que la démocratie chrétienne, le nationalisme, la social-démocratie, le libéralisme et le communisme. Par ailleurs, et sans pour autant sous-évaluer la présence au sein même des élites ANC de réels partisans du « consensus de Washington », les orientations inscrites dans le GEAR, et notamment celles renvoyant à la compression des déficits publics, ont surtout semblé frappées du coin du bon sens pour un grand nombre de responsables tétanisés par

29. Le document de présentation du RDP affirme pourtant explicitement la nécessité de « développer le secteur public dans des domaines stratégiques par le biais, par exemple, des nationalisations », comme le rappelle Patrick Bond (*Elite transition*, *op. cit.*, p. 90).

30. LODGE T., « Policy Process within the African National Congress and the tripartite alliance », *Politikon*, vol. 26, n° 1, 1999, p. 25.

31. Thabo Mbeki, cité dans SAUL J. S., « Cry for the beloved country: the post-apartheid denouement », *Review of African Political Economy*, n° 89, septembre 2001, p. 437.

32. Nelson Mandela, cité dans GUMEDE W., *Thabo Mbeki and the battle for the soul of the ANC*, *op. cit.*, p. 89.

33. *Ibid.*, p. 88.

34. MARAIS H., *South Africa: Limits to change. The political economy of transformation*, Londres, New York & Cape Town, Zed Books & UCT Press, 1998, p. 156.

35. Le FMI et la Banque mondiale sauront d'ailleurs entretenir ce lien en engageant certains membres de l'ANC dans leurs antennes sud-africaines.

les contraintes budgétaires héritées de l'apartheid et médusés par l'effondrement économique de certains voisins « socialistes », comme la Tanzanie ou la Zambie, qu'ils avaient pu observer lors des années d'exil³⁶. Le GEAR et ce qui, de près ou de loin, peut lui être associé, relèvent dès lors tout autant d'un *sens commun* que d'un engagement idéologique dont la profondeur demeure difficile à sonder.

La nouvelle donne économique locale

Des principales orientations induites par le GEAR, c'est certainement celle ayant conduit à de sévères coupes dans les dépenses publiques qui a fait l'objet de l'effort gouvernemental le plus appuyé. À l'exception notable de la santé, la plupart des domaines d'intervention du RDP a été concernée par ce mouvement. Les restrictions ont notamment contribué à reconfigurer en profondeur le fonctionnement des pouvoirs locaux. Le montant des dotations étatiques leur étant allouées a ainsi chuté de plus de 55 % entre 1997 et 2000³⁷. Les autorités municipales ont alors dû trouver les ressources pour financer leurs budgets à hauteur de 90 %. De telles évolutions ont bien évidemment alimenté la déliquescence financière de nombreuses municipalités déjà affaiblies par la fusion (*amalgamation*) des *townships* et des villes « blanches » à partir de 1993, comme le confirme l'exemple de Johannesburg. Plongée dans de graves difficultés financières dès le milieu des années 1990, la municipalité avait pourtant tenté de remédier aux disparités existant entre ses quartiers les plus aisés et les *townships*. Le décalage était de taille : avant 1995, le Johannesburg City Council dépensait 3 000 rands par an pour un habitant des banlieues aisées du Nord quand la collectivité n'en consacrait que 500 à son voisin de Soweto³⁸. En situation de crise fiscale en 1997, la municipalité est contrainte d'accepter l'intervention du gouvernement provincial. Celle-ci s'opère cependant sous certaines conditions, notamment le gel de l'emploi municipal et le recours plus fréquent à la contractualisation et aux partenariats public-privé. Une commission est en outre mise en place afin de réfléchir, avec l'aide du cabinet PriceWaterhouse & Cooper, à une restructuration des services de la ville³⁹. Il en résulte le transfert de certaines missions, et en premier lieu la gestion de l'eau, de l'électricité et des déchets, vers des agences autonomes dont la ville devient la seule propriétaire sans être pour autant tenue de subventionner les budgets. La grève, en 1999, des 20 000 travailleurs municipaux rassemblés au sein du syndicat SAMWU (affilié à COSATU) ne changera rien au mouvement ainsi impulsé.

36. CLING J.-P., *L'Économie sud-africaine au sortir de l'apartheid*, *op. cit.*, p. 96.

37. PAPE J. & McDONALD D., « Introduction », J. PAPE & D. McDONALD (dir.), *Cost recovery and the crisis of service delivery in South Africa*, *op. cit.*

38. LODGE T., « South African politics and collective action, 1994-2000 », B. KLANDERMANS, M. ROEFS & J. OLIVIER (dir.), *The State of the People Citizens, civil society and governance in South Africa, 1994-2000*, *op. cit.*, p. 14.

39. BARCHIESI F., « Privatization and the historical trajectory of "social movement unionism": A case study of municipal workers in Johannesburg, SA », *International Labor and Working Class History*, n° 71, printemps 2007, p. 60.

Singulier par son ampleur, le cas de Johannesburg rend néanmoins compte de certaines des logiques qui, dès la fin des années 1990, se sont imposées dans la plupart des localités. Un temps présentées comme « les bras et les jambes du RDP » par Jay Naidoo, éphémère ministre du RDP, nombre de municipalités ont, dès cette époque, entrepris d'externaliser la gestion de diverses missions. À Durban, le service des bus est ainsi confié à un prestataire privé. L'évacuation des eaux pluviales connaît le même sort à Middleburg, tout comme l'immatriculation des véhicules dans la Province du Cape Nord ou l'entretien des rues au Cap⁴⁰. Mais au-delà de ces démarches, c'est surtout une logique de recouvrement des coûts qui s'est imposée comme seul moyen de rétablir l'équilibre des finances : le consommateur est appelé à payer au prix fort le service fourni⁴¹. Ce mouvement, souvent interprété comme une simple marchandisation des services publics, s'est accompagné d'un volet répressif, des sanctions presque mécaniques s'abattant sur les « mauvais payeurs ». Au Cap, près de 160 000 ménages ont ainsi été privés d'eau entre 1999 et 2001⁴². À Soweto, en début d'année 2001, ce sont jusqu'à 20 000 ménages qui auraient été déconnectés chaque mois⁴³. L'un des principaux dirigeants d'Eskom, la société distribuant l'électricité dans cette zone urbaine, annonçait même son intention de déconnecter « au moins 75 % des ménages » de la *township*⁴⁴. L'ampleur du problème s'est vérifiée à l'échelle du pays tout entier. Dans un article publié en 2002 et régulièrement cité par les *leaders* de la protestation sociale, l'économiste David McDonald estimait ainsi que, depuis la fin de l'apartheid, dix millions de Sud-Africains s'étaient vus retirer leur accès à l'eau et autant celui à l'électricité. Plus de deux millions d'individus avaient perdu leur logement à la suite du non paiement de leurs diverses factures, loyers ou traites⁴⁵.

Les (relatives) fêlures de l'alliance gouvernementale

Si elle s'est faite avec une apparente facilité, dans la mesure où elle n'était, selon Nelson Mandela, pas « négociable », l'introduction du GEAR a cependant souligné et exacerbé les déséquilibres au sein de l'alliance gouvernementale. Cette dernière englobe les anciens alliés des années de lutte contre l'apartheid :

40. PAPE J. & McDONALD D., « Introduction », art. cit., p. 6.

41. Reprenant un argumentaire déjà éprouvé par la Banque mondiale, les autorités ont souvent présenté ce principe de gestion comme un moyen des plus efficaces pour dégager les marges financières indispensables à la survie et, plus encore, au développement des services urbains (Voir, par exemple, Republic of South Africa, *Water supply and sanitation policy white paper*, Cape Town, Government Printers, 1994). Mais à d'autres moments, il a plus simplement été présenté comme un instrument d'éducation : celle d'usagers auxquels il convenait de rappeler la valeur du service qui leur était fourni.

42. DUGARD J., « Civic action and legal mobilization: the Phiri water meters case », J. HANDMAKER & R. BERKHOUT (dir.), *Mobilising Social Justice in South Africa: Perspectives from Researchers and Practitioners*, La Hague, ISS and Hivos, 2010, p. 78.

43. FIL-FLYNN M., « The electricity crisis in Soweto », *Municipal Services Project Occasional Paper Series 4*, 2001, p. 2.

44. JOHNSON B., dans *Mail & Guardian*, 6-12 avril 2000.

45. McDONALD D., « The theory and practice of cost recovery in South Africa », J. PAPE & D. McDONALD (dir.), *Cost recovery...*, op. cit., p. 22.

l'ANC, évidemment, mais aussi le Parti communiste et la confédération syndicale COSATU. L'accession au pouvoir s'est accompagnée de compromis, parfois douloureux, pour des syndicalistes et des communistes censés incarner la « gauche » de la coalition. Chargée par les dirigeants de l'ANC d'entretenir la patience des travailleurs⁴⁶, la confédération avait, en contrepartie, engagé tout son poids dans la rédaction du RDP et son élan redistributif. L'élaboration du GEAR par une quinzaine d'économistes principalement issus de la Banque nationale, de la Banque de développement et du monde universitaire, puis son adoption sans concertation en 1996, ont dès lors constitué une réelle déconvenue. Présents au sein des gouvernements locaux et des pouvoirs législatif et exécutif nationaux, les représentants de la « gauche » de l'alliance ont néanmoins semblé s'accommoder de cette situation. Les critiques les plus vives ont inmanquablement été sanctionnées, entraînant rappel à l'ordre, stigmatisation ou exclusion de leurs auteurs, systématiquement accusés de contribuer « à la défaite politique des forces populaires et à la destruction du socle économique nécessaire à l'amélioration continue des conditions de vie des travailleurs ordinaires⁴⁷ ». Au niveau local, cette situation a souvent placé les militants et les élus en porte-à-faux, entre la colère des habitants et la concurrence des nouvelles voix de la protestation. Sinon anesthésiée, du moins bien encadrée lors des premiers mois de la démocratie, cette dernière a en effet paru se réincarner dès la fin des années 1990 et n'a, depuis, cessé de se diffuser, jusqu'à devenir un élément-clef des joutes et des positionnements au sein du monde politique⁴⁸. On estime ainsi que, pour la seule période 1994-2000, ce sont entre 15 et 25 % des Sud-Africains noirs qui auraient, d'une manière ou d'une autre (signatures de pétitions, marches, participation à des rassemblements, peinture de slogans sur les murs, etc.), pris part à cette « politique contestataire » (« *contentious politics* ») tournée vers les questions de logement, d'éducation, de santé et de services publics⁴⁹.

Sur les frontières

Qu'est ce que la contestation sociale dans l'Afrique du Sud post-apartheid, c'est-à-dire dans un pays qui, depuis maintenant près de vingt ans, prétend au statut de démocratie libérale ? Une telle question, au centre de cet ouvrage, n'a réellement de sens que si on l'apprécie à l'aune du statut très particulier dont jouit la contestation dans la société sud-africaine. Alors que dans de nombreuses démocraties

46. MCKINLEY D., « Cosatu and the tripartite alliance since 1994 », communication au RAU Sociology, octobre 2002.

47. ANC, « Resolutions on the tripartite Alliance », document adopté lors du 50^e Congrès annuel, 1996, p. 17.

48. Comme en attestent les passes d'armes régulières entre certains responsables nationaux de l'ANC et ceux de la Democratic Alliance, principal parti d'opposition. Régulièrement attaqués sur les « lenteurs » de l'administration, les premiers rappellent tout aussi régulièrement aux seconds qu'ils sont à la tête de la province (celle du Cape Occidental) où sont observées les manifestations parmi les plus violentes (voir, notamment, UNDERHILL G., « Service delivery: DA, Zuma lumped together », *Mail & Guardian*, 17-23 août 2012).

49. « Political participation », B. KLANDERMANS, M. ROEFS & J. OLIVIER (dir.), *The State of the people, op. cit.*, p. 215.

occidentales, « les mobilisations protestataires sont [...] le plus souvent perçues comme une irruption de profanes – à ce titre profanatrice – dans la gestion des affaires publiques et comme une remise en cause illégitime du monopole des professionnels⁵⁰ », ce soupçon⁵¹ n'a *a priori* pas cours dans le contexte sud-africain. L'histoire de ce pays a en effet contribué à faire de la contestation un moyen de participation politique *comme un autre* (ou presque) aux yeux de très nombreux Sud-Africains⁵² : l'espace politique institutionnel étant, sous l'apartheid, interdit aux non-Blancs, c'est au cœur du mouvement social que s'est cristallisée une grande partie de l'expression politique de ces populations. Cet univers s'est donc consolidé au fil du xx^e siècle, gagnant en autonomie *via* l'affirmation de légitimités, de logiques ou encore, de références propres. Les paramètres de cette situation ont néanmoins été modifiés à partir du milieu des années 1990, alors même que le « mouvement social » donnait à la jeune « Nation arc-en-ciel » un certain nombre de ses dirigeants. Le nouveau régime avait en effet pour particularité d'offrir d'autres formes de participation et de représentation aux populations non-blanches.

Parce qu'elle est particulièrement malléable, la question de la définition et de la place de la contestation dans l'Afrique du Sud contemporaine, doit, pour gagner en précision, s'appuyer sur d'autres interrogations. La première d'entre elles peut sembler très élémentaire dans la mesure où elle revient à se demander *qui* conteste. Déterminer l'identité des protestataires est pourtant loin d'être anodin, notamment parce que cette démarche, on le verra, met en lumière les répercussions de certaines des mutations affectant le monde politique depuis le milieu des années 1990. Une autre interrogation consiste à se demander *comment* l'on conteste dans l'Afrique du Sud post-apartheid, après ces années de lutte contre la ségrégation qui ont régulièrement vu des milliers de femmes et d'hommes se rassembler pour manifester. En cherchant à répondre à une telle question, il ne s'agit pas *seulement* de s'intéresser aux formes prises par l'actuelle protestation mais, également, de bien isoler ce vers quoi est dirigé le mécontentement social. Pour le dire autrement, comment conteste-t-on des mesures et des politiques le plus souvent déterminées et incarnées par les représentants de l'African National Congress (ANC) ? Au pouvoir depuis 1994, le parti jouit en effet d'un impressionnant capital politique, lequel repose en grande partie sur son statut de « libérateur », une situation qui n'est d'ailleurs pas sans rappeler celle du Parti du Congrès (Indian National Congress) dans l'Inde post-coloniale⁵³. À la

50. CORCUFF P. & MATHIEU L., « Partis et mouvements sociaux : des illusions de "l'actualité" à une mise en perspective sociologique », *Actuel Marx*, n° 46, 2009, p. 76.

51. Voir l'introduction de LUCK S. & DECHEZELLES S. (dir.), *Voix de la rue ou voie des urnes ? Mouvements sociaux et partis politiques*, Rennes, Les Presses Universitaires de Rennes, coll. « Res Publica », 2011.

52. La *normalité* de la protestation se vérifie d'ailleurs dans la réaction affichée par la plupart des dirigeants nationaux de l'ANC. Sévères avec les meneurs, ils disent en revanche reconnaître le bien-fondé des manifestations et condamnent régulièrement l'« incompétence » des élus locaux et de leur administration dans la gestion des revendications populaires.

53. Le Parti du Congrès domina en effet la vie politique indienne de l'Indépendance jusqu'au milieu des années 1970.

tête d'une écrasante majorité de municipalités⁵⁴ et de la plupart des provinces⁵⁵, l'ANC domine tous les scrutins - locaux ou nationaux - depuis la fin de l'apartheid⁵⁶, même si l'accroissement de l'abstention et la non-inscription sur les listes électorales depuis 2000 aide à relativiser l'ampleur de ces succès⁵⁷. En sus de cette puissance électorale, l'ANC a développé une stratégie de déploiement de ses élites (nationales et locales) dans d'autres secteurs que celui dévolu à la politique, qu'il s'agisse de la communication, des médias, de l'industrie, des énergies, des entreprises publiques ou de la justice⁵⁸. C'est par conséquent aux politiques et orientations définies par un parti presque omniprésent dans la société sud-africaine que les protestataires s'attaquent. Plus ou moins directement, comme on le verra. Ces offensives se construisent en outre sur un « matériau » qui peut intriguer le lecteur occidental. Se joindre à des rassemblements ou manifester dans la rue en entonnant des chants de colère ou de plainte renverrait en effet à une forme bien particulière de la politique : la « politique populaire ». Cette appellation doit évidemment plus à un travail de conceptualisation intellectuelle et universitaire⁵⁹ qu'aux mots de ceux qui en sont les premiers témoins et acteurs, ces derniers ne conférant pas forcément une charge politique à tout ce qu'ils font ou entreprennent presque au quotidien. Il arrive, par exemple, que ces actions soient effectuées sans conviction et avant tout justifiées par une forme d'habitude ou de routine dont les fondements ne sont pas (ou plus) interrogés⁶⁰. Néanmoins, en dépit des exagérations et idéalizations diverses qu'elle induit (celle d'un individu donnant systématiquement un sens à ses actions et les labélisant en connaissance de cause), cette appellation – la politique populaire – recouvre bien une série d'actes, de moments, de discours, de prescriptions et de représentations qui, tous, concourent à organiser et, plus simplement, à diriger la vie au sein des

54. L'Afrique du Sud post-apartheid compte 238 conseils municipaux. L'ANC en contrôlait 163 en 2000, 179 en 2006 et 2011.

55. Sur les neuf provinces que compte l'Afrique du Sud, seule celle du Cape Occidental est dirigée par l'opposition ; en l'occurrence, la Democratic Alliance.

56. Au-delà même du fait que les présidents de la République qui se sont succédés depuis 1994 (Nelson Mandela, Thabo Mbeki et Jacob Zuma) sont bien évidemment issus de ses rangs, l'ANC a, lors des élections législatives organisées en 1994, 1999, 2004 et 2009, rassemblé respectivement 62,65 %, 66,3 %, 69,7 % et 65,9 % des voix.

57. S'ils restent relativement élevés, les taux de participation lors des élections nationales ont cependant eu tendance à décroître depuis le début des années 2000. En 1994 et 1999, respectivement 89,28 et 86,87 % des inscrits étaient allés voter. Ils n'étaient plus que 76,73 % en 2004 et 77,3 % en 2009. Les résultats du recensement rendus publics en 2001 ont, par ailleurs, montré que près de 8 millions d'individus en âge de voter n'apparaissent pas sur les registres électoraux. C'est par conséquent près d'un tiers de l'électorat potentiel qui ne jouissait pas pleinement de cette citoyenneté politique acquise avec la chute de l'apartheid (TERREBLANCHE S., « La démocratie post-apartheid... », art. cit., p. 31).

58. En décembre 2012, la direction du parti affirmait par ailleurs pouvoir compter sur plus de 1,2 million de militants.

59. Voir, entre autres, les quatre volumes de KARIS T. & CARTER G. M. (dir.), *From protest to challenge. A documentary history of African politics in South Africa. 1882-1964*, Stanford, Stanford University Press, 1972 ; ainsi que BEINART W. & DAWSON M. D. (dir.), *Popular politics and resistance movements in South Africa*, Johannesburg, Wits University Press, 2010.

60. Sur cette « évidence » remettant néanmoins en question une vision idéalisée et enchantée de la politique, voir MARIOT N., *Bains de foule. Les voyages présidentiels en province, 1888-2002*, Paris, Belin, coll. « Socio-histoires », 2006.

« communautés », ces voisinages qui composent les *townships* et les campements de logements informels où vit une majorité de non-Blancs. La mise en cohérence de tous ces éléments est également le fait des gardiens revendiqués de cette forme politique (les *leaders* communautaires, activistes sociaux et autres membres des comités de rue ou de quartier). Ceux-ci n'ont de cesse de l'actualiser et de lui conférer du sens, de la présenter comme une culture politique à part entière, naturellement intégrée par les habitants et inscrite dans les traditions populaires. À la différence de l'*autre* politique. Si l'on ne peut lui contester une profondeur historique (celle de ces sociabilités de voisinage dans les mondes noirs et métis qui apparaissent dès la fin du XIX^e siècle), la politique populaire s'est surtout trouvée renforcée au milieu du XX^e siècle, sous le coup de l'institutionnalisation de la ségrégation et de l'interdiction formelle faite aux non-Blancs de participer à la vie politique officielle. Elle a alors pu se confondre avec le principe du « *people's power* » et sa logique de contournement des institutions imposées par l'apartheid, et se cristalliser autour de croyances spécifiques, dont celle d'être façonnée *par* et *pour* les habitants. Aujourd'hui encore, elle occupe par conséquent une place fondamentale au milieu de tout ce qui contribue à réifier la « communauté », à en faire un acteur collectif doué d'une raison et d'une puissance d'action. Assemblées publiques, *leadership* communautaire et autres instances de résolution des différends entre voisins, sont censés rappeler que c'est *de* la communauté que doivent émerger les réponses à ses maux. Cette perception des choses est d'ailleurs d'autant plus forte qu'elle se nourrit des différentes frontières parcourant l'Afrique du Sud. Des frontières physiques tout d'abord, à l'instar de celles qui se dessinent entre les quartiers populaires et le reste des agglomérations. Tracées par l'histoire de l'apartheid, elles n'ont manifestement pas été remises en cause par l'actualité démocratique, la ségrégation raciale d'hier s'étant *simplement* muée en exclusion sociale. Elles contribuent, en outre, à consolider une représentation duale de la société sud-africaine dans l'imaginaire que partagent nombre d'habitants des quartiers les plus modestes : une société où deux mondes (celui des « riches » et celui des « pauvres non-blancs »), aux valeurs et aux normes exclusives, évoluent en totale altérité. Cette perception autorise alors les lignes de démarcation à se faire plus symboliques. Ce sont elles, par exemple, qui s'insinuent entre, d'un côté, un univers de la protestation sociale revendiquant un enracinement dans les marges urbaines et un droit à la légitimité populaire, d'un autre, une sphère d'institutions garantes des formes les plus officielles et orthodoxes de *la politique*.

Une quête de sens

À ces deux questions (*qui?* et *comment?*), peut en être associée une troisième, celle du *pourquoi*. Pourquoi proteste-t-on en Afrique du Sud post-apartheid? Pourquoi des femmes et des hommes se rassemblent-ils si fréquemment dans les rues des localités sud-africaines? Il est toujours un peu périlleux de vouloir répondre à des questions de ce type tant elles conduisent, le plus souvent, à une recherche jusqu'au-boutiste des « motifs », de « l'origine » et/ou des « sources » du

phénomène étudié. À en croire une majorité d'observateurs du cas qui nous intéresse ici, l'affaire serait entendue : les conditions de vie misérables de millions de Sud-Africains porteraient en elles la révolte, comme la nuée porte l'orage. Dans un même ordre d'idées, il faudrait aussi mettre l'accent sur le sentiment de frustration que ressentent assurément nombre d'habitants des quartiers populaires, persuadés que, pour eux et en dépit des promesses de l'ANC, rien n'a changé depuis 1994⁶¹. Même s'ils sont évidemment loin d'être absurdes, ces éléments sous-tendent souvent une rapide et aveuglante « prétention à l'explication⁶² », peu sensible aux « petits » événements, aux micro-transformations ou à la dynamique propre à ce qui est analysé. Leurs auteurs et partisans oublient également que, de par le monde, les individus ont souvent de bonnes raisons de se révolter mais ne le font pourtant pas toujours. Si ce raisonnement était totalement valide, le Tiers-Monde serait ainsi en permanence à feu et à sang. Ces réserves ne doivent cependant pas hypothéquer l'intérêt du « pourquoi ? » Cette question, je l'ai en effet souvent posée aux femmes et aux hommes au centre de cet ouvrage ; pas tant pour traquer les causes de leur engagement que pour essayer de saisir la signification qu'ils donnaient à leur présence dans les cortèges protestataires. Il s'agissait, plus précisément, de laisser se dévoiler ces univers de représentations, d'attitudes ou de normes, auxquels les individus recourent pour apprécier la situation dans laquelle ils se trouvent et (ré)agissent. Ce type d'informations vient rappeler que la contestation sociale ne renvoie pas seulement aux enjeux matériels ou aux impératifs de subsistance qui monopolisent pancartes et banderoles. Des conceptions du *juste* et de l'*injuste* élaborées par les individus, « serait-ce sans le savoir », à partir « des conditions dans lesquelles ils sont plongés⁶³ », mais également diverses « attentes⁶⁴ », notamment en termes de reconnaissance, investissent ce qui se révèle être, au final, un phénomène social complexe⁶⁵. Tout cela n'impose évidemment pas de conférer une valeur explicative déterminante aux valeurs, normes et principes ou aux affects et émotions qui sont mis en scène ou que ne peuvent réprimer des activistes lors d'un entretien ou d'une prise de parole en assemblée générale. Il faut néanmoins les prendre suffisamment au sérieux pour pouvoir élaborer une vision plus large de ce qui importe vraiment dans la vie des gens⁶⁶, de ce qui est au cœur de leur expérience : mis bout à bout, ces éléments

61. En 2000, 31 % des Noirs interrogés considéraient que leurs conditions de vie avaient empiré depuis la chute de l'apartheid (MATTES R. B., « South Africa: Democracy without the people? », *Journal of Democracy*, vol. 13, n° 1, 2002, p. 32).

62. DOBRY M., *Sociologie des crises politiques*, Paris, Presses de la Fondation nationale des sciences politiques, 1992 (2^e édition), p. 49.

63. SIMÉANT J., « "Économie morale" et protestation – détours africains », *Genèses*, n° 81, décembre 2010, p. 156.

64. HONNETH A., *Kampf um Anerkennung*, Francfort, Suhrkamp, 1992 ; trad. fr. P. RUSCH, *La lutte pour la reconnaissance*, Paris, Les Éditions du Cerf, 2002.

65. AMINZADE R. & MCADAM D., « Emotions and contentious politics », R. AMINZADE, J. A. GOLDSTONE *et alii*, *Silence and voice in the study of contentious politics*, Cambridge & New York, Cambridge University Press, 2001, p. 16.

66. LUTZ K. & WHITE G., « The anthropology of emotions », *Annual review of Anthropology*, 15, 1986, p. 405-436.

n'expliquent peut-être pas dans le détail pour quelles raisons des milliers de femmes et d'hommes *se rebellent*⁶⁷ depuis la fin des années 1990, mais ils aident à mieux comprendre sur quoi les individus s'appuient pour agir. Ils renseignent, en d'autres termes, sur ce qui, aux yeux de ces femmes et de ces hommes, rend la protestation légitime et donne du sens à leurs actions.

Terrain(s) et objet(s) de la recherche

Même si de premières observations ont pu être réalisées au Cap en 2002, 2003 et 2005, l'essentiel des données directement produites pour cette enquête l'a été entre 2009 et 2012. De façon somme toute classique, la délimitation du terrain et de l'objet d'étude s'est faite au croisement de choix et de contraintes. Il s'agissait, tout d'abord, d'étudier des organisations protestataires actives durant cette période, et donc observables dans leurs moindres pratiques. Les recherches restituées dans les pages qui suivent se sont, par conséquent, essentiellement nourries de l'étude de l'Unemployed People's Movement à Grahamstown, d'Abahlali baseMjondolo à Durban et au Cap, du Soweto Electricity Crisis Committee et, dans une moindre mesure, de l'Anti-Privatisation Forum à Johannesburg. Les journées passées aux côtés des militants, dans leurs locaux, lors de déplacements dans les quartiers voisins ou à l'occasion d'actions protestataires, m'ont permis de conduire une quarantaine d'entretiens semi-directifs. Mais cette immersion m'a surtout offert d'être témoin de ce qui constitue le quotidien des organisations : un ensemble de tâches, d'interactions et de moments *a priori* anodins mais qui aident à comprendre comment le mouvement *tient*.

Une quinzaine d'entretiens a également été conduite avec des représentants de certains des groupes que côtoient régulièrement les activistes sociaux : des élus locaux, des syndicalistes, des responsables d'ONG, des intellectuels engagés à leurs côtés et un membre du gouvernement (par ailleurs responsable du Parti communiste). L'enjeu était ainsi de pouvoir, de proche en proche, reconstituer l'environnement dans lequel agissent les organisations protestataires.

Les conditions dans lesquelles s'est fait le choix des organisations étudiées ont donc été largement influencées par l'état même de la protestation à la fin des années 2000. Mais cela n'hypothèque pas la représentativité des collectifs finalement retenus. Ces derniers sont, tout d'abord, actifs dans des zones populaires, aux marges des grandes et moyennes agglomérations, là où s'observent les principales vagues de *service delivery protests* depuis le début des années 2000. Leur sélection offre par ailleurs de prendre en compte les principales bases sociales de la protestation post-apartheid, ces publics qui manifestent régulièrement, du Cap à Durban, et dont les caractéristiques reflètent avec précision les termes de la question sociale contemporaine ; une question sociale essentiellement construite autour du logement, thématique au cœur des revendications protestataires depuis plus de quinze ans (un logement décent, pourvu d'accès à l'eau et à l'électri-

67. GURR T., *Why men rebel*, Princeton, Princeton University Press, 1970.

cité, principalement). Si les deux Abahlali baseMjondolo (Provinces du Cap Occidental et du KwaZulu Natal) sont des mouvements de *squatters*, le Soweto Electricity Crisis Committee est, pour sa part, composé de personnes vivant dans des zones d'habitat formel mais frappées par les expulsions, les déconnexions ou l'accès défaillant à des services aussi essentiels que l'assainissement. Quant à l'UPM, il mêle des activistes vivant dans des maisons le plus souvent vétustes et d'autres, comme son fondateur et principal porte-parole, dans des cabanes en matériaux de récupération. Le fait de retrouver ces deux populations (*squatters* et habitants de maisons précaires) interroge l'homogénéité apparente du mouvement social sud-africain : milite-t-on de la même manière lorsque l'on vit dans une baraque en tôle ou sous le toit d'une maison ? Les compositions des collectifs de *squatters* et de « déconnectés » renvoient-ils aux mêmes tendances ? Etc. Ce sont là quelques-unes des questions auxquelles tenteront de répondre les pages qui suivent.

Le retour du « temps des manifestations » ?

Ce matin de septembre 2008, à Orange Farm, une vaste zone de logements informels à plus d'une quarantaine de kilomètres du centre de Johannesburg, près de deux mille personnes convergent vers l'autoroute bordant les extensions 4 et 5 de la localité. Rassemblant de vieux pneus et quelques planches en bois abandonnées sur les bas-côtés, elles érigent en quelques minutes des barricades et réussissent à interrompre la circulation. Le barrage ne tiendra pas plus d'une heure, les forces de l'ordre étant rapidement dépêchées sur les lieux pour disperser les manifestants à coups de matraques et de tirs à balles en caoutchouc. Las, les femmes et les hommes mobilisés ce jour-là par les militants de l'Orange Farm Water Crisis Committee regagnent finalement leurs habitations faites de tôle et de matériaux de récupération. Ce n'est pourtant pas la première fois qu'un tel mécontentement s'exprime dans cette zone de la périphérie de Johannesburg. Les cortèges protestataires se reformeront d'ailleurs quelques mois plus tard, portés par la même revendication : l'électrification promise un an plus tôt par l'élue locale. Cet épisode n'est donc en rien exceptionnel. Il l'est d'autant moins que, dans les heures ou les jours qui ont suivi, une autre « révolte de pauvres » a, sans nul doute, éclaté quelque part en Afrique du Sud et retenu, à son tour, l'attention des médias. Les premières actions de ce type sont apparues dans le courant des années 1990, en réponse à la médiocrité des équipements et services dans les zones populaires mais aussi aux mesures d'austérité prises par de nombreux élus et responsables administratifs locaux. Confrontés à un affaissement généralisé des finances municipales, ces derniers avaient fait le choix d'augmenter les prix des services urbains et des loyers du parc public. Ces initiatives se heurtèrent rapidement à l'incapacité financière de certains ménages de faire face à de telles hausses. Les impayés entraînèrent alors expulsions ou coupures d'eau et d'électricité, dans un contexte souvent fait de tensions et de violence. Les récits ne manquent pas en effet, dans la presse et les écrits militants de l'époque, qui relatent les interventions pour le moins mouvementées de policiers ou de gardes de sécurité privés dans certaines *townships*. Les réactions à ce type de sanctions (des manifestations en tout genre mais également le meurtre d'un maire dans l'East Rand ou les incendies de bâtiments municipaux et d'habitations de conseillers locaux ANC dans plusieurs *townships* de la région de Johannesburg) ont alors été lues par certains commentateurs patentés comme des actes sporadiques, très localisés et relativement inorganisés, en dépit de leur fréquent encadrement par des militants ANC s'affranchissant des appels

au calme lancés par leur direction nationale ou par des membres de civics, ces associations d'habitants omniprésentes durant les années de lutte contre l'apartheid. En plus de traduire un certain état de la question sociale, ces manifestations levaient alors le voile sur les nouvelles conditions d'exercice de la protestation et, peut-être plus encore, sur les contraintes censées désormais enserrer cette activité. Deux épisodes ont, peut-être plus que d'autres, mis en évidence ce nouveau rapport des forces, inimaginable cinq années auparavant. Le premier a pour cadre Soweto, au lendemain des premières élections locales démocratiques, en 1995. Dans cette *township* du Sud de Johannesburg, les dirigeants du civic avaient, dans un premier temps, soutenu l'augmentation des tarifs décidée par la municipalité. Il s'agissait en effet, en appelant la population à payer, d'apporter un soutien au nouveau pouvoir municipal ANC. Mais lorsque, six mois plus tard, les prix de l'eau et de l'électricité augmentent respectivement de 20 et 40 % sans qu'elle ait été consultée par les élus, l'organisation entreprend cette fois-ci de mobiliser les habitants. Ces derniers sont appelés à ne payer qu'à hauteur des anciens tarifs. La menace d'une marche sur le conseil est également brandie, puis mise à exécution en juillet. Dans les semaines qui suivent, des événements similaires ont lieu à quelques centaines de kilomètres de là, à Port Elizabeth. Une nouvelle fois, c'est avant tout l'absence de considération pour la population qui est mise en avant par les porte-parole auto-désignés de la protestation populaire. Ces deux moments portent cependant en eux bien d'autres choses. Tant à Soweto que dans la capitale de l'Eastern Cape, les meneurs de la contestation ont en effet dû se livrer à un exercice particulier, celui de maintenir un équilibre entre les revendications qu'ils se devaient de porter en tant que représentants des communautés et les liens les rattachant aux nouveaux gouvernants de l'Afrique du Sud. La tâche n'était pas des plus aisées. À Johannesburg, par exemple, le civic de Soweto fit en effet manifester contre un conseil municipal présidé par l'un de ses anciens dirigeants. Signe des temps ou ironie de l'histoire, le responsable du Logement, destinataire du mémorandum appelant à une modification de la politique mise en œuvre par ses services, siégeait quant à lui dans les instances nationales de l'organisation à laquelle était rattaché le civic en colère¹. Relativement infructueuses, dans la mesure où elles ne feront pas reculer les autorités et verront surtout leurs meneurs être l'objet d'appels plus ou moins appuyés à rentrer dans le rang, ces mobilisations ont avant tout souligné les contours du nouveau cadre dans lequel la protestation devait prendre place.

La situation va cependant évoluer à la fin des années 1990 et au début de la décennie suivante. À partir de cette période, et à mesure que se multiplient les actes de contestation de mesures prises par les autorités politiques et administratives, certains journalistes, éditorialistes, universitaires et responsables politiques, commencent en effet à fédérer ces événements et à les rattacher à l'idée

1. ZUERN E., *The politics of necessity. Community organizing and democracy in South Africa*, Madison, The University of Wisconsin Press, 2011, p. 59.

de *mouvement social*. Cette perception des choses s'appuie alors sur l'émergence, en différents points du territoire, d'organisations offrant des visages, des voix et des discours à la protestation. Encadrant des reconnections « sauvages » aux réseaux d'eau et d'électricité ou assurant une résistance physique aux expulsions conduites par les municipalités ou les banques, ces collectifs sont alors d'autant plus visibles que leurs revendications semblent faire écho aux premiers bilans mitigés des politiques mises en œuvre par le gouvernement depuis 1994. À Durban, en 1999, et alors qu'ils mènent une campagne destinée à attirer le vote des électeurs indiens vers l'ANC, quelques universitaires proches du parti majoritaire et une poignée d'étudiants prennent la mesure de la pauvreté frappant leurs interlocuteurs. De ce constat, naît le Concerned Citizens Group (CCG), une association cherchant à unir les habitants qui, au niveau des quartiers, résistent aux expulsions. La mobilisation déborde rapidement les seules zones indiennes. Ailleurs dans l'agglomération ou dans ses environs, et notamment dans les *townships* noires de Mpumalanga, Umlazi et KwaMashu, des groupements exposés aux mêmes maux se joignent progressivement au CCG, lequel multiplie alors les actes de résistance plus ou moins légaux. L'organisation est rapidement rebaptisée Concerned Citizens Forum (CCF), manière pour ses porte-parole de suggérer l'absence de hiérarchie et l'autonomie de ses différentes composantes. À six cents kilomètres de là, dans la Province du Gauteng, c'est une mobilisation multi-sectorielle qui, dans le courant de l'année 2000, donne naissance à ce qui devient rapidement l'une des organisations phares de la protestation contemporaine : des syndicalistes étudiants s'opposant depuis plusieurs mois à l'externalisation de certains services par l'université de Wits, mais également des militants de l'ANC et du Parti communiste en désaccord avec leurs directions nationales respectives, des membres du syndicat des employés municipaux engagés contre le plan de restructuration de la ville de Johannesburg et quelques *leaders* communautaires mobilisés contre les expulsions et les déconnexions qui frappent alors les *townships*, se rassemblent au sein de l'Anti-Privatisation Forum. Dénonçant la politique « néolibérale » conduite par les élites de l'ANC, ils entreprennent de fédérer les révoltes qui gagnent alors les zones urbaines pauvres de la Province et leur apparaissent comme autant de preuves du harcèlement économique dont seraient victimes les plus faibles. À la même époque, dans la Province du Cap Occidental, la Western Cape Anti-Eviction Campaign se forme également pour lutter contre les expulsions de locataires et de ceux que le gouvernement a cru pouvoir transformer en petits propriétaires avant que leur endettement ne les jette à la rue. L'organisation mobilise dans les *townships* noires et *couloured*, rassemblant, au niveau des voisinages, de simples habitants, des *leaders* communautaires et d'anciens combattants de l'apartheid disséminés dans l'agglomération. À cette liste des naissances organisationnelles, pourraient également s'ajouter celles du Landless People's Movement dans la Province du Gauteng, d'Abahlali baseMjondolo, le mouvement des *squatters* apparu à Durban en 2005 avant d'essaimer à Pinetown, Pietermaritzburg et au Cap, ou encore, celle de l'Unemployed People's Movement, présent dans les provinces

de l'Eastern Cape et du KwaZulu Natal. Au-delà de leurs histoires propres, toutes ces organisations ont en effet en commun de s'ériger en porte-parole et en traductrices du mécontentement et des attentes de populations marginalisées. Ce faisant, elles s'invitent dans un monde de la protestation sociale jusqu'alors dominé par les « vainqueurs » de l'apartheid.

Un monde à part

Le surgissement de ces différentes organisations dans l'espace public a rapidement nourri l'idée d'une soudaine renaissance de la contestation. Cette perception des choses est peut-être d'autant moins surprenante que les premières années de la démocratie avaient laissé entrevoir un certain repli de la conflictualité sociale. L'apartheid vaincu, la démocratie consacrée, le temps des manifestations et des soulèvements semblait devoir appartenir au passé². Une coupure nette se dessinait, par conséquent, avec plusieurs décennies durant lesquelles les « non-Blancs », et plus encore, les Noirs, déniés dans leur citoyenneté et exclus du jeu politique « classique », avaient trouvé une forme d'expression politique dans la protestation sociale. L'apartheid avait ainsi puissamment contribué à la consolidation d'un espace contestataire, à distance de celui de la politique institutionnalisée.

Si l'apartheid n'est officiellement mis en place qu'en 1948, dans la foulée de la victoire électorale du Parti national, la ségrégation apparaît bien avant dans le paysage sud-africain. Les premières initiatives des colons européens aux xvii^e et xviii^e siècle³, le confinement des ouvriers noirs des mines de Kimberley dans des cités fermées à la fin du xix^e, le vote du *Land Act* en 1913⁴ puis l'adoption du *Native (Urban Areas) Act* en 1923⁵, ont tracé d'une main ferme cette division « raciale » de la terre sud-africaine. La particularité du programme sur lequel est élu le Parti national en 1948 est, cependant, d'avoir explicitement fait de ce principe de « séparation » (« *apartheid* » en Afrikaans) un projet de société générant ses propres rapports sociaux et ses formes urbaines spécifiques⁶.

La ségrégation n'ayant pas attendu le milieu du xx^e siècle pour exister, il en est allé de même des résistances qui se sont dressées contre elle. Celles-ci s'affirmèrent en effet dès la fin du siècle précédent. Elles s'incarnèrent tout d'abord dans l'action de l'African Political Organisation, fondée en 1902 par

2. Il ne faut cependant pas minorer l'importance des manifestations d'infirmières, d'étudiants et d'employés municipaux ainsi que la menace de grève générale brandie par COSATU en 1995, quelques mois après le congrès de l'ANC (décembre 1994) au cours duquel Mbeki et Mandela annoncèrent que certains des objectifs fixés par le Reconstruction and Development Programme (RDP) ne pourraient être atteints en raison de « ressources sous contraintes ». Les liens entre le parti au pouvoir et les syndicats empêchèrent cependant ces mouvements de prendre trop d'ampleur.

3. Voir FAUVELLE-AYMAR F.-X., *Histoire de l'Afrique du Sud*, Paris, Le Seuil, coll. « L'univers historique », 2006.

4. Cette loi distinguait les zones réservées aux Blancs de celles, rurales, dévolues aux non-Blancs.

5. Ce texte interdisait aux Noirs de résider en ville.

6. Voir le magnifique ouvrage de ENWEZOR O. & BESTER R. (dir.), *Rise and Fall of Apartheid. Photography and the Bureaucracy of Everyday Life*, New York, International Center of Photography & DelMonico Books Prestel, 2013.

des *Coloureds* du Cap, et dans celle du Natal Indian Congress mené par le jeune avocat indien Mohandas Gandhi⁷. Mais c'est certainement l'African National Congress (ANC), créé en 1912⁸, qui, le premier, sembla en mesure de porter une opposition nationale. À l'origine organisé sur le modèle anglais du parti d'opposition, l'ANC fut, pendant ses trois premières décennies d'existence, une structure sans « véritable assise populaire⁹ », respectueuse du cadre légal et favorable à un certain réformisme. Cette orientation conduisit certains de ses membres à prendre part aux Natives' Representative Councils, ces instances de représentation dénuées de pouvoir et mises en place par le gouvernement en 1936. L'ANC connut cependant une notable réorientation à la fin des années 1940, alors que le Parti national, porteur d'un projet de « développement séparé » des populations, accédait au pouvoir. Le repositionnement de l'organisation noire fut corrélé à la montée en puissance d'une nouvelle génération de cadres, principalement issue de son organisation de jeunesse (l'ANCYL). Influencé par le nationalisme africain et comptant dans ses rangs Oliver Tambo, Nelson Mandela et Walter Sisulu, ce groupe chercha, selon le récit qu'en fera *a posteriori* l'un de ses illustres membres, à imposer une « voie plus radicale et révolutionnaire¹⁰ » lors du congrès de décembre 1949. Le programme d'action alors adopté fit en effet des grèves, des *boycotts*, de la non coopération et de la désobéissance civile, les principales armes du combat pour la reconnaissance de droits politiques. L'« esprit de l'action de masse » devait ainsi prendre le pas sur le respect du cadre de la loi et sur les « manifestations convenables » qui avaient jusqu'alors caractérisé la « vieille organisation¹¹ ». C'est dans cette perspective que fut lancée, en 1952, une première campagne de désobéissance civile longue de six mois, qui mobilisa plusieurs milliers de militants et de sympathisants.

L'ANC n'exerça pas pour autant de monopole sur les actions collectives contestataires. En 1946, le Natal Indian Congress et le Transvaal Indian Congress avaient déjà été à l'origine d'une campagne de « résistance passive » destinée à protester contre une loi restreignant le droit de propriété et la liberté de déplacement des Indiens. C'est également sans l'ANC que, le 1^{er} mai 1950, l'Indian Congress et le Parti communiste organisèrent une large grève nationale contre la discrimination et le *pass*, ce document régulant la circulation des non-Blancs¹². Près des deux tiers des ouvriers noirs ne se rendirent pas sur leur lieu de travail à cette occasion. Ces initiatives devaient d'ailleurs annoncer des rivalités entre les différentes organisations engagées dans la contestation de l'apartheid. En

7. Mohandas Gandhi vécut en Afrique du Sud de 1893 à 1914.

8. Ce n'est en fait qu'en 1923 que le *South African Native National Congress* adopte le nom de *African National Congress*.

9. FAUVILLE-AYMAR F.-X., *L'Histoire de l'Afrique du Sud*, op. cit., p. 356.

10. MANDELA N., *Un long chemin vers la liberté*, Paris, Fayard, 1995 (1994), p. 126.

11. *Ibid.*

12. Le législateur de 1923 avait imposé aux Noirs d'être munis d'un *pass* dès lors qu'ils circulaient dans les zones urbaines. En 1952, cette pièce administrative fut remplacée par un autre document, bien plus détaillé. Y figuraient, notamment, le groupe racial du détenteur mais aussi ses empreintes et le nom de son employeur. Il n'était pas rare que ce dernier y ajoute également une évaluation du comportement de son employé.

atteste, entre autres, la réaction des dirigeants de l'ANC à la concurrence exercée par le Pan Africanist Congress (PAC) au lendemain du massacre de Sharpeville. Réunies en congrès en décembre 1959, les instances dirigeantes de l'ANC avaient prévu de lancer une nouvelle campagne de mobilisation contre le *pass* entre le 30 avril et le 26 juin 1960. Informé de cette décision, le PAC, qui n'était alors qu'une structure aux effectifs restreints conduite par des dissidents de l'ANC¹³, entreprit de devancer son puissant rival. Dès le 21 mars, ses dirigeants enjoignirent les Africains de laisser chez eux leur *pass* et d'aller manifester pacifiquement. Quelques rassemblements se formèrent çà et là. L'un d'eux, organisé à Sharpeville, dégénéra. Soixante-neuf manifestants furent tués par les forces de l'ordre. En dépit de ce drame, la capacité du PAC à soutenir et encadrer des actions collectives le posa en principal concurrent de l'ANC dans la revendication du *leadership* du mouvement de libération nationale, contraignant celui-ci à s'ajuster :

« Le massacre de Sharpeville créa une situation nouvelle dans le pays. Malgré l'amateurisme et l'opportunisme de leurs responsables, les militants de base du PAC firent preuve d'un grand courage et d'une grande force d'âme au cours des manifestations de Sharpeville et de Langa. En une seule journée, ils étaient passés aux premiers rangs de la lutte et Robert Sobukwe était salué dans le pays et à l'étranger comme le sauveur du mouvement de libération. À l'ANC, nous dûmes faire de rapides adaptations exigées par cette nouvelle situation¹⁴. »

À partir des années 1950, les positionnements et initiatives de ces organisations dessinèrent donc les contours d'un espace en soi de la protestation : un univers de « phénomènes réunissant des dimensions *collectives, conflictuelles et orientées vers le changement social* » ; un univers, également, « de pratiques et de sens relativement autonome à l'intérieur du monde social, et au sein duquel les mobilisations sont unies par des relations d'interdépendance¹⁵ ». À l'orée des années 1960, cet espace entra néanmoins dans une phase de moindre activité, du fait notamment de l'interdiction frappant l'ANC, le PAC et le Parti communiste, mais également de l'incarcération ou de l'exil de plusieurs de leurs dirigeants et militants, et de la répression s'abattant sur les responsables du syndicat noir SACTU. Preuve de cet affaiblissement, alors qu'entre 1955 et 1960, on relevait en moyenne 76 grèves annuelles, ce chiffre n'excéda pas la quinzaine en 1962 et en 1963¹⁶.

13. Le Pan Africanist Congress fut fondé en 1959 par d'anciens membres de l'ANC opposés à la Charte de la Liberté, ce document adopté en 1955 par différentes organisations et les engageant à lutter pour une Afrique du Sud « multiraciale ».

14. MANDELA N., *Un long chemin vers la liberté*, op. cit., p. 251.

15. Je reprends ici un large pan de la définition que Lilian Mathieu donne de « l'espace des mouvements sociaux » français dans « L'espace des mouvements sociaux », *Politix*, vol. 20, n° 77, 2007, p. 131-151 ; et *L'espace des mouvements sociaux*, Bellecombes-en-Bauges, Éditions du Croquant, 2011, p. 12-24.

16. LEWIS D., « Black Workers and Trade Unions », T. G. KARIS & G. M. GERHART (dir.), *From Protest to Challenge. A documentary History of African Politics in South Africa 1882-1999 – vol. 5: Nadir and Resurgence, 1964-1979*, Bloomington & Indianapolis, Indiana University Press, 1997, p. 193.

La protestation sociale dans son ensemble ne s'est cependant pas confondue avec la seule lutte contre l'apartheid. Des mobilisations plus catégorielles ont ainsi été conduites à différents moments de la seconde moitié du xx^e siècle. Les mobilisations collectives n'étaient pas non plus le domaine réservé des Noirs, des Indiens et des Métis¹⁷, comme le prouvèrent les grèves d'ouvriers blancs dans les années 1980. La thématique de « La lutte » eut néanmoins des effets structurants sur l'espace de la protestation sociale. Elle en vint à rallier à elle, voire à phagocytter, d'autres types de revendications. L'enracinement local des militants clandestins de l'ANC, du Parti communiste ou du PAC, contribua grandement à cette situation. Leur activisme permit en effet de réinscrire de nombreux actes de mécontentement *a priori* très localisés et en lien avec les tracasseries de la vie quotidienne (les « *bread-and-butter issues* », comme la hausse des loyers ou celle du prix des services urbains) dans le large cadre du combat contre l'apartheid. Le boycott des bus organisé entre 1955 et 1957 dans la *township* d'Alexandra en fournit un assez bel exemple. Ce mouvement, qui conduisit durant plusieurs mois des milliers de personnes à rejoindre le centre de Johannesburg à pieds, répondait avant tout à une hausse des tarifs. Rapidement, les mots d'ordre, les slogans et l'identité même de certains des meneurs en firent pourtant une contestation directe du modèle urbain de l'apartheid et de l'un de ses principes-clés : le maintien du salariat noir dans les *townships*, aux frontières de la ville, et par conséquent, à grande distance de ses lieux de travail.

Atone dans les années 1960, l'espace de la protestation sociale connut un regain d'activité à partir du début de la décennie suivante. Grandes grèves ouvrières à Durban en 1973, soulèvements de différentes *townships* en 1976 puis en 1983-1984, création d'un « front uni » de la contestation intérieure (le United Democratic Front/UDF, emmené, entre autres, par Desmond Tutu) en 1983, affirmation d'un syndicalisme noir (légalisé en 1979) s'engageant dans de nombreuses grèves au milieu des années 1980¹⁸ et se rapprochant des organisations de La Lutte : tous ces éléments alimentèrent un renouveau de la contestation sociale lors des deux dernières décennies de l'apartheid, sur fond de connexion entre l'usine et la communauté. Ils marquèrent en outre un passage de relais entre les générations, comme le démontra la révolte des écoliers et lycéens de Soweto en 1976 (voir encadré).

17. Le régime de l'apartheid a, dans un premier temps, distingué trois groupes « raciaux » : les Blancs, les Noirs (*Africans*) et les Métis (*Couloureds*, terme désignant aussi bien les descendants d'une relation entre Blancs et Noirs, que ceux des esclaves venus d'Asie du Sud-Est ou des indigènes qui vivaient dans la région du Cap avant l'arrivée des Blancs). Une quatrième catégorie – les Indiens – a, par la suite, été ajoutée. Cette classification raciale est apparue sur les documents officiels d'identité à partir de 1950.

18. Le nombre annuel de grèves passe en effet d'une centaine, à la fin des années 1970, à près de 345 au début de la décennie suivante. LODGE T. & NASSON B. (dir.), *All, here and now: Black politics in South Africa in the 1980s*, Londres, Hurst & Compagny, 1991, p. 38.

Soweto, 1976

Parmi les événements qui durant près d'un an plongèrent une large partie de l'Afrique du Sud dans un état insurrectionnel, ceux survenus en juin 1976 à Soweto, le grand ghetto noir de Johannesburg, sont généralement considérés comme les plus emblématiques de l'entrée en scène d'une nouvelle génération de militants. Le 16 juin, en réaction à la décision du ministre de l'Éducation de faire de l'Afrikaans la langue d'enseignement obligatoire dans les écoles noires, quelque 15 000 jeunes sowetans s'engagent dans un mouvement de protestation pacifique. La violence policière et militaire qui s'abat sur eux fait près de 200 morts. Cette réaction du pouvoir a aussitôt pour effet de consolider le soulèvement en lui conférant une nouvelle légitimité. Durant près d'une dizaine de mois, Soweto devient ainsi le théâtre d'affrontements violents entre jeunes et forces de l'ordre. Des gares et des centres économiques de la *township* sont bloqués, des locaux symbolisant la domination blanche (bâtiments administratifs, écoles, débits de boissons administrés par les autorités, etc.) détruits, et certains noms de rues effacés. Cette dernière pratique, qui vise à perturber l'orientation des militaires et des policiers dans le dédale que constitue le ghetto, traduit par ailleurs un « retournement de l'espace de l'apartheid¹⁹ » : la *township* devient presque un outil entre les mains de ceux qu'elle devait à l'origine permettre de surveiller. Plus généralement, ces soulèvements ont rappelé de la manière la plus probante la dimension spatiale des mobilisations collectives. Ils ont en effet auguré une « nouvelle forme de lutte urbaine » : « celle qui consista au sabotage et au boycott systématique de la ville de l'apartheid²⁰ ». La topographie de la contestation s'enrichit également²¹ en intégrant les cimetières et les églises : les funérailles des victimes de la répression devinrent autant de moments de cohésion contre l'opresseur.

La révolte gagna progressivement les autres *townships* de la région, puis celles du Cap et de Durban, avant de s'étendre aux principaux centres industriels du pays et aux universités noires. Les violences se soldèrent par plus de 600 morts au niveau national et par le départ de près de 4 000 jeunes vers les camps d'entraînement militaire de l'ANC.

Un monde soudain sans raison sociale ?

Les années 1990 ont vu le monde de la protestation se confronter à d'inédites interrogations. La fin de l'apartheid, l'émergence de la démocratie libérale, nouvellement garantie par une constitution démocratique, la reconnaissance des droits politiques des Noirs et l'ouverture de la sphère politique institutionnalisée, vidaient en effet de son sens un espace dont l'un des buts premiers avait été de permettre l'expression politique des non-Blancs. Essentiellement structuré

19. GUILLAUME P., *Johannesburg. Géographies de l'exclusion*, Paris, IFAS-Karthala, 2001, p. 187.

20. GERVAIS-LAMBONY P., *Territoires citadins. 4 villes africaines*, Paris, Belin, coll. « Mappemonde », 2001, p. 105.

21. Sur cette idée de topographie des mobilisations collectives, on renverra à AUYERO J., « L'espace des luttes. Topographie des mobilisations collectives », *Actes de la Recherche en Sciences sociales*, 2005, n° 160, p. 122-132.

autour d'organisations proches de l'ANC, cet espace ne pouvait plus, en toute logique, se définir et exister dans une opposition à l'État. Dans le prolongement de la transition élaborée au sein de la sphère politique, la protestation d'hier semblait même appelée à passer de « la résistance à la reconstruction²² ». Même expéditive, cette formule rend finalement assez bien compte des évolutions qui se sont progressivement opérées autour et au cœur même de ce secteur de la société sud-africaine.

Parallèlement à leur volonté d'intégrer les anciens pôles contestataires dans l'écheveau démocratique, les nouveaux gouvernants ont entendu signifier la fin d'une époque et l'entrée dans une phase de « normalisation » de l'Afrique du Sud. Cette ambition justifia notamment la critique répétée des pratiques « d'hier ». En 1992, les campagnes de *boycott* des loyers lancées par SANCO afin de soutenir l'ANC dans ses négociations avec les élites politiques de l'apartheid, ne rencontrèrent que la réprobation de Nelson Mandela. Deux ans plus tard, au lendemain des premières élections démocratiques, Joe Slovo, figure majeure de la lutte contre la ségrégation et nouveau ministre du Logement, se montrait également des plus explicites :

« Les cibles d'hier étaient évidentes. Le boycott a affaibli l'ennemi et a joué, en définitive, un rôle important dans la mise à bas du système. Mais qui est l'ennemi aujourd'hui ? Qui est atteint par le boycott des loyers et des charges aujourd'hui, sinon ceux qui sont les plus dépendants des ressources accaparées par les boycotteurs ? On devine qui les boycotteurs frappent : Nelson Mandela, notre premier président démocratiquement élu²³. »

La question du non-paiement des factures et des loyers n'avait, il est vrai, rien d'anecdotique. En 1993, seulement un tiers des habitants des *townships* noires s'acquittait de ces sommes ; un cinquième l'année suivante²⁴. Interprétées par certains comme les signes les plus apparents d'une plus vaste « stratégie de l'harmonie imposée²⁵ », les mises en garde adressées à ces pratiques et comportements reflétaient surtout l'un des principaux engagements pris par les dirigeants de l'ANC lors des négociations avec ceux auxquels ils allaient succéder : préserver la stabilité sociale afin de rassurer, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur des frontières nationales, sur la capacité des nouvelles élites politiques à gouverner. Dans un tel contexte, et presque du jour au lendemain, la figure héroïque du jeune activiste noir animant le soulèvement de sa communauté était vouée à incarner l'extrémisme et le désordre²⁶. Évoquant les femmes et les hommes impliqués dans les

22. LUMSDEN F. & LOFTUS A., « Inanda's struggle for water through pipes and tunnels : exploring State-Civil Society relations in post-apartheid informal settlement », *CCS Research Report*, n° 6, 2003, p. 19.

23. Joe Slovo, cité dans BOND P., *Elite Transition*, *op. cit.*, p. 140.

24. SEEKINGS J., « Civic organisations during South Africa's transition to democracy, 1990-1996 », D. P. AHLUWALIA & P. NURSEY-BRAY, *The post-colonial condition. Contemporary politics in Africa*, Commack, Nova Science Publishers, p. 150.

25. BOND P., *Elite Transition*, *op. cit.*, p. 140.

26. BARCHIESI F., *Precarious Liberation. Workers, the State, and contested social citizenship in postapartheid South Africa*, New York & Durban, Suny Press & UKZN Press, 2011, p. 66.

troubles sociaux et politiques qui, au sens premier du terme, enflammaient alors certaines *townships*, Nelson Mandela allait même plus loin en 1992 :

« Nous sommes assis sur une bombe à retardement. [...] Leur ennemi, c'est maintenant vous et moi, c'est-à-dire les gens qui conduisent une voiture et ont une maison. [Leur ennemi], c'est l'ordre, tout ce qui renvoie à l'ordre, et c'est une situation très grave²⁷. »

Le futur président donnait ainsi l'impression de vouloir rassurer une *certaine* Afrique du Sud, celle qui, comme il le précise, possédait alors une voiture et une maison ; celle de la minorité blanche désormais menacée dans ses privilèges. Ces rappels au nouvel ordre aident à mieux comprendre les positions rapidement adoptées par la direction de la South African National Civic Organisation (SANCO), l'association créée en 1992 pour fédérer les civics au niveau national. Dès les premières heures démocratiques, l'un de ses dirigeants estimait ainsi que l'organisation ne pouvait plus être la maison des « révolutionnaires de l'instant et des individus impliqués dans les *boycotts*²⁸ ». À plusieurs reprises, les instances nationales intervinrent pour dissuader les militants locaux des civics de s'engager dans la contestation de mesures prises par les municipalités ANC. Et les occasions ne manquèrent pas, comme le montrent les rébellions, déjà évoquées, des *civics* de Soweto ou de Port Elizabeth en 1995.

Le mouvement d'adaptation aux règles du nouveau jeu institutionnel connut une étape cruciale en février 1995, lors de la mise en place de la campagne gouvernementale « Masakhane » (« Construisons ensemble »). Portée par d'opéants investissements publicitaires et utilisant l'image consensuelle de l'archevêque Desmond Tutu, Masakhane était alors présentée par le ministre en charge du suivi du RDP, Jay Naidoo, comme un moyen de faciliter « la restructuration des institutions de gouvernance afin de placer le pays sur la voie d'un développement durable²⁹ ». L'ambition sous-jacente était pourtant moins nébuleuse. Il s'agissait en effet de promouvoir une nouvelle citoyenneté sud-africaine, construite sur l'affirmation de certains devoirs à l'égard de la « communauté », et notamment celui d'abandonner le non-paiement des loyers et des factures d'eau et d'électricité. Apposés sur des milliers de compteurs électriques, les autocollants imprimés pour l'occasion annonçaient d'ailleurs très clairement la couleur. Un sentencieux « Vos droits aux services – Votre responsabilité de payer » accompagnait ainsi un slogan tout aussi explicite : « J'ai payé pour mes services ! Et vous ? »

Mais l'essentiel n'est peut-être pas là. Il réside plutôt dans le fait qu'à l'occasion de cette campagne, les membres locaux de SANCO furent invités à servir d'intermédiaires entre les pouvoirs publics et la population des *townships*. À charge pour eux de sensibiliser la seconde à ses nouvelles responsabilités. En

27. Cité dans SAUL J., « Cry for the beloved country: The post-apartheid denouement », S. JACOB & R. CALLAND (dir.), *Thabo Mbeki's World: The politics and ideology of the south african president*, Pietermaritzburg, University of Natal Press, 2002, p. 41.

28. Cité dans GUMEDE W., « SANCO marches to a business drum », *Star*, 28 décembre 1996.

29. Cité dans McDONALD D. & PAPE J. (dir.), *Cost recovery and the crisis of service delivery in South Africa*, *op. cit.*, p. 1.

dépît de certaines réticences, nombre de ces activistes ont semblé assumer ce rôle taillé sur mesure. Mthetho Xali rapporte ainsi le cas de militants qui, dans le quartier de Makhaza Section (Cape Town) en 1999, organisèrent jusqu'au transport d'habitants vers les différents points de paiement municipaux³⁰. Quelques années plus tard, au plus fort des vagues de déconnexions massives frappant Soweto, l'un des responsables locaux de SANCO, par ailleurs élu municipal de l'ANC, rendait assez précisément compte des traductions données sur le terrain à la position nationale de son organisation :

« Nous avons changé la manière d'appréhender les problèmes pour lesquels la communauté nous sollicite. On a réalisé que la communauté est manipulatrice. Ils nous donnent une information qui est trompeuse [...]. Quand il y a des problèmes, nous allons chez eux mais quand nous y sommes, nous voyons que la situation est différente de ce qu'ils disaient. Par conséquent, notre approche consiste à dire que c'est une mauvaise chose que les gens utilisent les services sans payer. Les gens irréalistes dans notre communauté utilisent jusqu'à 400 rands d'électricité mais ils ne paient que 100 rands à la fin du mois. Ils disent alors qu'ils sont au chômage. Comment pouvez-vous avoir huit personnes au chômage dans une même maison? En tant que SANCO, nous avons pris une résolution : s'ils sont au chômage, ils doivent prendre leurs responsabilités en utilisant moins d'électricité. C'est une question de responsabilité. En tant que SANCO et en tant que communautés, nous avons une responsabilité : nous devons être comptables de ce que nous faisons. Il y a certaines choses dont on n'a pas besoin, notamment lorsque l'on est au chômage³¹. »

Ce type de discours, qui se veut avant tout responsable (et responsabilisant), respectueux de ce qui constituerait les règles de la démocratie, peut être interprété comme une simple soumission aux mots d'ordre lancés par les dirigeants de l'ANC. Mais c'est avant tout la situation de son auteur, à la fois militant « de la société civile » et élu politique, qui retient l'attention. Ce double statut renseigne en effet sur les évolutions de ceux qui, jusqu'alors, avaient incarné le monde de la protestation sociale. Il résume à lui seul les effets qu'a pu avoir l'attraction exercée par l'espace politique institutionnel dès 1994. De nombreux dirigeants nationaux de SANCO et COSATU ont en effet rejoint le Parlement à l'issue des premières élections nationales, alimentant ainsi une réelle instabilité au sein de leurs organisations d'origine. En 1995, l'association de civics avait déjà connu trois présidents et trois secrétaires généraux différents depuis sa création, en 1992. Son comité exécutif national était par ailleurs intégralement renouvelé en 1997. Lors du congrès organisé la même année, le secrétaire national regretta surtout, qu'au-delà des problèmes posés par leur manque d'expérience, nombre de dirigeants nouvellement élus « disparaissent » ou négligent leurs « engagements et

30. XALI M., « "They are killing us alive". A case study of the impact of cost recovery on service provision in Makhaza Section, Khayelitsha », D. McDONALD & J. PAPE, *Cost recovery and the crisis...*, op. cit., p. 116.

31. Le responsable « éducation » de la *branch* SANCO de Diepkloof, cité dans KHUNOU G., « "Massive Cutoffs." Cost recovery and electricity service in Diepkloof, Soweto », D. McDONALD & J. PAPE (dir.), *Cost recovery and the crisis of service delivery in South Africa*, op. cit., p. 71.

devoirs³² », souvent par manque de compétences. Les « migrations » vers l'espace politique s'observèrent également au niveau local dès 1995, lorsque de nombreux militants de SANCO délaissèrent les civics pour des emplois ou des sièges d'élus au sein des nombreuses municipalités conquises par l'ANC. La même année, une note interne révélait d'ailleurs que ces transferts avaient plongé les fédérations SANCO du Western Cape, du Mpumalanga et de l'Eastern Cape dans une quasi-inactivité³³. Le constat n'était guère plus rassurant sur le terrain. Dénuées de toute ressource logistique (téléphone, bureau, etc.), les civics de nombreuses *townships* étaient progressivement entrés en veille, leurs membres limitant leur activité à la résolution de conflits de voisinages³⁴. S'ajoutèrent à cela d'importants problèmes financiers. Soutenue dès sa création par diverses institutions étrangères, dont la Communauté européenne et des syndicats suédois³⁵, SANCO ne parvint plus, dès le milieu des années 1990, à fournir de garanties durables quant à l'emploi de ces fonds. Parallèlement, l'organisation pâtit certainement de la mise en place d'une démocratie rendant son rôle moins évident aux yeux de ses bailleurs et, peut-être surtout, de l'émergence de civics indépendants dans certains camps de *squatters* situés en périphérie des *townships*.

Renaissance du « mouvement social » ?

C'est donc dans un contexte marqué par un repli de la protestation sociale organisée qu'apparaissent, au début des années 2000, différentes structures revendiquant la bannière du mouvement social : l'Anti-Eviction Campaign au Cap, l'Anti-privatisation Forum ou le Soweto Electricity Crisis Committee à Johannesburg, le Concerned Citizens Forum à Durban, le Landless People's Movement dans le Gauteng, le Homeless People's Movement, etc. Si des signes d'un mécontentement populaire apparaissent ici et là bien avant la naissance de ces organisations, leurs créations quasiment groupées ont néanmoins façonné, dans l'espace public, la représentation d'un mouvement relativement homogène et rassemblant autour d'une cause commune. Il est vrai qu'une même dénonciation résonne alors dans les marches, manifestations et autres communiqués de presse délivrés par ces organisations : celle du manque de logements, du chômage et de la médiocrité ou de l'inaccessibilité des services comme l'eau, l'assainissement et l'électricité ; celle également du désintérêt des élites politiques pour les plus pauvres.

Cette homogénéité apparente peut en outre s'appuyer sur la simple observation des liens qui, très rapidement, se sont tissés entre ces groupements. Il n'est ainsi pas rare que, notamment lorsqu'ils accèdent aux médias, certains dirigeants

32. NTLONTI P., *Secretarial Report to SANCO 2^d National Conference*, Johannesburg, SANCO, 16-20 avril 1997.

33. LODGE T., *Politics in South Africa (From Mandela to Mbeki)*, Cape Town et Oxford, David Philip/James Currey, 2002, p. 207.

34. ZUERN E., « Continuity in contradiction? The prospects for a National Civic Movement in a democratic State: SANCO in post-apartheid South Africa », *Case study for the Centre for Civil Society (UKZN)*, 2004, p. 7.

35. SEEKINGS J., « SANCO: Strategic dilemmas in a democratic South Africa », *Transformation*, n° 34, 1997, p. 8.

établissent des parallèles entre leurs propres revendications et pratiques et celles des autres structures, renforçant ainsi l'idée d'une *cause commune*. En 2005, deux des principaux *leaders* de l'Anti-Eviction Campaign (AEC) du Cap, sont par exemple présents lorsque des habitants du campement informel de Kennedy Road, à Durban, organisent une grande marche demandant la démission du conseiller local ANC. L'un d'eux prend même la parole à l'issue de la manifestation et fustige l'ennemi commun : cette « guerre coloniale » menée contre les plus pauvres, qui s'accommode autant de l'apartheid que de la démocratie³⁶. En gage de solidarité, quatre personnes sont élues par la « communauté » de Kennedy Road, envoyées au Cap pour rencontrer des militants de l'AEC et apprendre de leur expérience. Certains de ces liens vont en outre s'institutionnaliser au fil des années 2000. Lors de la première moitié de la décennie, l'organisation Indaba est ainsi créée, avec pour tâche de réunir régulièrement des représentants de différentes structures et d'apparaître, par conséquent, en porte-parole de ce « Rassemblement du Mouvement Social³⁷ ». Ambitionnant de fédérer les principales organisations protestataires alors en activité, Indaba est dotée d'un bureau et d'un compte en banque destiné à soutenir les affiliés qui en auraient besoin, notamment à la suite d'arrestations. Son existence justifie surtout la tenue de réunions annuelles, qui doivent déboucher sur l'adoption de positions communes et le partage d'expériences. L'unité qu'est censée incarner Indaba en ce début de millénaire a rapidement été mise à l'épreuve. C'est en son nom qu'en septembre 2002, un cortège de près de 30 000 personnes se forme dans les rues de Johannesburg, alors que des dizaines de chefs d'États sont réunis dans un luxueux centre de congrès du quartier d'affaires de Sandton pour les besoins du Sommet sur le Développement durable. Le succès de cette action massive n'empêcha cependant pas la rapide apparition de lignes de fractures délétères au sein du collectif. Ainsi, les élections nationales de 2004 et celles, locales, de 2006 ne permirent pas de renouer avec l'idéal d'un front uni d'organisations. Tenus par le principe d'autonomie des affiliés, les porte-parole d'Indaba renoncèrent rapidement à toute idée d'action commune lors de ces scrutins, laissant par conséquent le champ libre aux positionnements les plus contradictoires : alors que les dirigeants de certaines organisations affirmaient la nécessité d'une participation directe *via* la présentation de candidats labellisés « mouvement social », d'autres appelaient au *boycott* des urnes ou refusaient, plus simplement, toute intrusion sur un terrain perçu comme trop éloigné des intérêts des plus pauvres.

L'ambition manifestée par certaines *leaders* de rassembler – même *a minima* – la protestation ne s'est pas éteinte avec Indaba. En 2008, une démarche analogue a ainsi conduit à la naissance de la Poor's People Alliance, cette dernière mettant progressivement en relation Abahlali baseMjondolo (Durban et Cape Town), l'Anti-Eviction Campaign (Province du Cap Ouest), le Landless People's

36. Cité dans PITHOUSE R., « Struggle is a School: the Rise of a Shack Dwellers' Movement in Durban, South Africa », *Monthly Review*, février 2006.

37. Le terme Indaba, issu des langues Zoulou et Xhosa, désigne un rassemblement ou une réunion qui doit permettre d'aborder une question importante.

Movement (Johannesburg) et le Rural Network (Province du KwaZulu Natal), autour d'une plate-forme contre les expulsions. S'engageant à échanger régulièrement sur leurs modes d'action dans le cadre d'ateliers, leurs dirigeants respectifs entendent surtout poser les fondations d'une solidarité inter-organisationnelle se manifestant, notamment, dans la conduite d'une campagne nationale de *boycott* des scrutins électoraux et dans le partage d'une liste de diffusion électronique susceptible de mobiliser au plus vite leurs différents réseaux en cas de violence policière. Cette dernière forme de solidarité – face à la répression, qu'elle soit policière ou judiciaire – s'est d'ailleurs imposée comme une nécessité avant même les créations d'Indaba ou de la Poor People's Alliance. Le 16 avril 2002, alors que plusieurs membres du Soweto Electricity Crisis Committee se rassemblent sur les marches du tribunal de Johannesburg pour soutenir des « camarades » sur le point d'être jugés pour « dommages avec intention de nuire à la propriété privée », une centaine de militants du Concerned Citizens' Forum exprime son soutien en faisant de même devant le tribunal de Durban. Une telle solidarité peut également prendre des reflets très matériels. C'est le cas lorsque certains activistes de la Province du Gauteng tentent de lever des fonds pour la libération d'un opposant aux expulsions qui frappent les zones pauvres du Cap³⁸, ou quand des membres de l'APF logent des militants de l'AEC venus à Johannesburg défendre leur cause devant la Cour constitutionnelle.

Avant même que ne soit formulée l'idée de partager certains savoir-faire, les pratiques ont également circulé d'une organisation à l'autre. En 2005, au lendemain de la première grande marche des *squatters* de Durban, qui a rassemblé entre 5 000 et 8 000 manifestants, l'un de ses organisateurs, S'bu Zikode, affirme ainsi à un journaliste du quotidien local *The Mercury* que si ce type d'action ne porte pas ses fruits (l'installation de sanitaires et la construction de logements), « les gens » prendront ce dont ils ont besoin par « la force ». Et Zikode d'évoquer l'opération Khanyisa, conduite quelques années auparavant par des activistes de Soweto pour reconnecter illégalement les ménages au réseau électrique. Dans un même ordre d'idée, lorsque des manifestants se réclamant du Mpumalanga Concerned Group se rassemblent devant des bâtiments municipaux un après-midi de mars 2002, ils recourent à une pratique expérimentée quelques mois plus tôt par des résidents de Tafelsig, à Cape Town : plusieurs d'entre eux brandissent en effet des billets de 10 rands, la somme qu'ils jugent nécessaire pour couvrir la consommation mensuelle d'eau et d'électricité indispensable à une vie décente. Avant tout symbolique, cette initiative vise à battre en brèche l'image du « mauvais payeur » à laquelle recourent parfois les autorités municipales pour désigner ces populations pauvres.

38. Entretien avec l'un des membres de Zabalaza, collectif « anarcho-communiste » proche de l'APF, Johannesburg, 18 juillet 2009.

Les sentinelles de la « communauté »

La plupart des organisations au centre de cet ouvrage se déploie sur deux niveaux et fonctionne sur le mode du « parapluie ». Elles s'apparentent ainsi à des bannières déployées au niveau d'une province, d'une région ou d'une agglomération, et sous lesquelles se rassemblent des « affiliés ». L'idée de fédération est dès lors la plus à même de résumer le fonctionnement interne de ces structures. Si toutes disposent d'une instance centrale (un président ou un *chairperson* entouré d'un bureau, comme c'est par exemple le cas de l'Anti-Privatisation Forum ou d'Abahlali baseMjondolo, ou une poignée de « coordinateurs », modèle choisi pendant un temps par l'Anti-Eviction Campaign), leurs affiliés ne sont pas dépourvus d'une certaine autonomie. Ceux-ci, qui mobilisent au niveau des « communautés » ou, plus concrètement, des voisinages et des quartiers, s'apparentent à des rassemblements d'habitants autour de quelques *leaders* communautaires. Cette présence au niveau d'un quartier ou d'une « communauté » est loin d'être anodine. Elle renvoie à une forme de mobilisation que les habitants des zones populaires d'Afrique du Sud connaissent souvent très bien. Comités de rue, de quartier ou de vigilance font en effet le tissu social de ces espaces depuis des décennies. Dans la Province du Gauteng, l'Anti-Privatisation Forum repose ainsi sur une trentaine d'affiliés (répartis entre les régions du Vaal, de Pretoria, de l'East Rand et de Johannesburg), qui empruntent aux modèles des « comités de crise » (Soweto Electricity Crisis Committee, Orange Farm Water Crisis Committee, Evaton West Community Crisis Committee, etc.) ou à celui des associations d'habitants « concernés » (Kliptown Concerned Residents, Marlboro Warehouse Concerned Residents, Tembisa Concerned Residents Committee, etc.), traditionnellement mis en place dans les voisinages pour faire face à certains maux. Implantée dans la Province du Cap occidental, l'AEC fédère quant à elle près d'une quinzaine de ces associations actives dans les *townships* noires ou *couloured* (Mitchells Plain, Khayelithsa, Delft, etc.) ou dans des banlieues pauvres ayant connu des vagues d'expulsions (Woodstock, Athlone). Ces collectifs locaux (on parle de *community-based organisations* ou de *grassroots organisations*) n'apparaissent pas par enchantement, engendrés par la seule colère d'une poignée d'habitants motivés. Ils prennent parfois le relais de structures déjà existantes, ce qui peut bien évidemment leur assurer le bénéfice de ressources utiles à la mobilisation³⁹ : un local de réunion, ou bien encore, un groupe d'individus déjà constitué. C'est par exemple le cas à Isipingo, dans la région de Durban, où l'une des branches du Concerned Citizens' Forum est créée par un instituteur syndiqué qui réactive les réseaux du civic devenu moribond dans son quartier. Aux portes de la grande métropole de Johannesburg, le Soweto Electricity Crisis Committee, affilié à l'APF, peut quant à lui s'appuyer sur une association fondée préalablement par des habitants du quartier de Pimville, ainsi que sur l'appartenance antérieure de nombre d'entre eux au civic et/ou à la

39. McADAM D., *Political Process and the development of Black Insurgency (1930-1970)*, The University of Chicago Press, Chicago, 1999 (1982), p. 44-48.

section locale de l'African National Congress. Non loin de là, à Orange Farm, un vaste terrain agricole investi par des ménages pauvres à la fin des années 1980, le rassemblement d'habitants est orchestré par des femmes et des hommes ayant quitté les représentations locales de l'ANC et de SANCO pour dénoncer le comportement de leurs responsables⁴⁰. Le « comité de crise » qu'ils mettent sur pied doit ainsi, en contournant la section partisane et le civique, permettre de mobiliser et de protester contre les coupures d'eau et d'électricité qui se multiplient depuis 1996. À Mandela Park, enfin, dans l'agglomération du Cap, la représentation locale de l'Anti-Eviction Campaign est un décalque du comité de vigilance local mis en place quelques années auparavant.

Les affiliés des organisations protestataires apparues depuis le début des années 2000 ne détonnent donc pas dans un tissu social très souvent caractérisé, en milieu populaire, par la présence et l'activité de formes associatives relativement routinisées : comités de rues ou de quartiers, *stokvels*⁴¹, associations d'auto-défense, regroupements de jeunes, de contribuables ou de retraités, etc. Une enquête menée entre 1994 et 2000⁴² révélait ainsi que 60 % des Sud-Africains s'étaient, à un moment ou à un autre de cette période, engagés activement dans au moins une organisation locale (*grassroots organisation*). Les premières traces de cette présence associative sont à rechercher du côté des comités de vigilance et autres comités d'habitants qui émergèrent à la fin du XIX^e siècle dans les zones d'habitation des Noirs⁴³. Parties prenantes de la vie des quartiers, ces associations connurent un nouveau souffle au cours des années 1970, à la faveur de la prolifération des civiques (voir l'encadré « Rendre les *townships* ingouvernables »). Devenus centraux dans les *townships*, les quartiers et les rues, les civiques en arrivaient très souvent à encadrer la vie publique, revendiquant notamment de pouvoir seuls incarner « la communauté ». Les premières années de la démocratie ont cependant vu nombre de ces structures périr même si, aujourd'hui encore, certaines disposent d'une place prépondérante dans des zones urbaines dont elles entendent rester les vigies. Elles peuvent alors compter sur le rôle que remplissent leurs membres les plus actifs lorsqu'ils apportent, entre autres, une assistance à des voisins ne comprenant pas la facturation de certains services comme l'eau ou l'électricité ou les aident à percevoir des allocations sociales dont ils ne connaissent pas l'existence. Cette présence à différents instants de la vie d'un quartier confine parfois à l'administration, voire à un travail de représentation politique, de cet espace. L'étude réalisée par Rebecca Pointer et Peter

40. MCKINLEY D. & VERIAYA A., *Arresting Dissent*, *op. cit.*

41. Les *stokvels* sont des clubs d'épargne informels. Chaque mois, les membres contribuent à la formation d'un capital qui est alors prêté à l'un d'entre eux.

42. « Involvement in civil society », B. KLANDERMANS, M. ROEFS & J. OLIVIER (dir.), *The State of the people*, *op. cit.*, p. 113-117.

43. BUNDY C., « Survival and Resistance : Townships Organisations and Non-violent direct Action in Twentieth Century », G. ADLER & J. STEINBERG (dir.), *From Comrades to Citizens. The South African Civics Movement and the Transition to Democracy*, Londres, MacMillan & Albert Einstein Institute, 2000, p. 26-51.

van Heusden dans certaines parties de l'agglomération du Cap⁴⁴ est sur ce point éloquent. S'intéressant à Driftsands, les deux sociologues se sont penchés sur les différents processus ayant conduit à la « constitution de la communauté » dans ce quartier relativement jeune, qui ne se développe vraiment qu'au début des années 1990, lorsque des habitants d'une autre zone, Crossroads, s'y réfugient afin de fuir les tensions entre militants de l'ANC et du PAC. Les auteurs de l'étude insistent ainsi sur l'importance qu'a pu y prendre la création d'un comité d'habitants, la Driftsands Residents Association (DRA). Formée en 1993, cette association repose à l'origine sur l'activité d'une dizaine de personnes, qui prend rapidement en charge le développement de différents projets locaux, comme l'ouverture d'une crèche ou la création de jardins potagers. Ces initiatives permettent à la DRA de conquérir une forme d'autorité au sein du quartier, qui l'autorise à traiter un spectre toujours plus large de « problèmes » (« S'il y a un problème, le comité se réunit en premier et en parle, puis il appelle la communauté, lui explique, écoute ce que la communauté a à dire et après ça, le comité dit [aux membres de la communauté] ce que nous avons en tête sur ça, ça et ça⁴⁵. »). De manière presque logique, l'association en vient surtout à s'arroger le droit de parler au nom de la communauté et, forte de cette prétention, s'érige en interlocutrice des autorités politiques et administratives lors de la construction de maisons RDP dans le quartier. Ses responsables négocient avec la puissance publique, participent à la fixation du montant des contributions financières et organisent, auprès des ménages, la collecte de l'argent nécessaire à l'achat des terrains. La DRA assume alors véritablement un « rôle disciplinaire⁴⁶ » au sein de la communauté, s'autorisant à écarter du programme les familles qui ne veulent ou ne peuvent régler une telle somme.

La structuration sociale des quartiers populaires autorise cependant des dérives allant bien au-delà du seul contrôle social d'une zone. À Diepsloot, une localité au nord de Johannesburg, le civic SANCO a ainsi, dès le début des années 2000, su profiter des carences de la puissance publique pour s'assurer une quasi-mainmise sur des espaces entiers d'habitations. Les militants du civic y ont notamment imposé le ministère d'un tribunal « de la communauté » devant lequel les plaignants sont contraints de déboursier 50 rands s'ils veulent voir leur cas traité. Les mêmes se jouent également de la désorganisation des autorités pour revendre certaines parcelles d'une zone de logement informel et prélèvent, enfin, un « impôt » sur les commerçants étrangers en échange d'une protection⁴⁷.

Cette rapide description de tout un pan de la vie sociale des *townships* d'hier et d'aujourd'hui vaut également pour les camps de *squatters*, dont le nombre s'est accru ces dernières années. La formation même d'Abahlali baseMjondolo, qui mobilise dans différents campements des environs de Durban, l'illustre assez

44. HEUSDEN P. & POINTER R., *Subjectivity, politics and neo-liberalism in post-apartheid Cape Town*, Durban, Centre for Civil Society research report n° 36, 2006.

45. Un membre du DRA cité dans *ibid.*, p. 132.

46. *Ibid.*, p. 133.

47. HARBER A., *Diepsloot*, Johannesburg & Cape Town, Jonathan Ball Publishers, 2011, p. 87-88.

bien. Au fil des années, ces zones de logements informels se sont, chacune, dotées d'un comité de développement élu par les habitants. Ces instances ont de ce fait revendiqué une légitimité leur permettant de dialoguer avec la municipalité ou toute autre entité publique ou privée. Le comité de Kennedy Road, où se trouve le noyau militant originel d'Abahlali, a par exemple réussi à imposer aux propriétaires de *shebeens*⁴⁸ qu'ils ferment leurs commerces la nuit, de nombreux habitants se plaignant de l'insécurité entretenue par une telle activité. Il a également mis sur pieds des patrouilles nocturnes de « *vigilants* » et longuement négocié une meilleure collecte des ordures avec les services de la ville. La mise en relation, au niveau de l'agglomération, de plusieurs de ces instances a en partie rendu possible la fondation et la structuration d'Abahlali baseMjondolo à partir de 2005. Elle a en effet fourni au mouvement naissant des *leaders* communautaires établis⁴⁹ et des individus ayant déjà fait l'expérience d'un collectif organisé.

L'espace public local des quartiers populaires incorpore d'autres types de groupements. Lorsqu'elles ne se résument pas à de simples coquilles vides⁵⁰, les sections ANC sont souvent des lieux d'influence, en raison, notamment, du clientélisme que privilégient leurs responsables en matière d'accès au logement ou aux emplois municipaux. Ces individus bénéficient en outre de la politique de « redéploiement » que pratique leur parti⁵¹, nombre d'entre eux se retrouvant employés par des municipalités, le plus souvent en tant que « médiateurs communautaires » (*community liaison officers*), garants du dialogue entre la population et l'autorité locale. Certaines affaires ont d'ailleurs mis en lumière des conflits d'intérêts patents, notamment lorsque ces personnes se trouvent être plus ou moins directement impliquées dans des petites ou moyennes entreprises ayant disposé d'un accès privilégié à différents marchés publics municipaux (ramassage des ordures, travaux publics en tout genre).

Enfin, il ne faut pas ignorer, d'une part, les différentes instances de participation et de médiation mises en place après 1994 pour aider au « développement » de la nouvelle Afrique du Sud (Community policing forum⁵², Community development forum, etc.), d'autre part, le rôle joué par les nombreuses Églises que compte le pays. Les premières ont souvent su institutionnaliser le mouvement dessiné par les associations et autres forums de quartiers particulièrement influents durant la lutte contre l'apartheid. Dans un essai consacré aux quartiers populaires de Diepsloot, le journaliste Anton Harber rapporte ainsi l'histoire de cette femme qui, découvrant l'infidélité de son mari, saisit le comité de rue. Les membres de ce dernier décident alors de soumettre le conflit au Community

48. Les *shebeens* sont des bars plus ou moins clandestins que l'on trouve dans les quartiers populaires noirs.

49. OBERSCHALL A., *Social conflict and social movements*, Englewood Cliffs (NJ), Prentice Hall, 1973, p. 25.

50. En 2005, un rapport rédigé par le Bureau du Secrétaire général de l'ANC reconnaissait que seulement 50 % des sections locales de l'ANC (les *branches*) avaient une activité satisfaisante.

51. Un « comité de déploiement » (*deployment committee*) opère même depuis le siège national de l'ANC afin de placer certains militants au sein des structures publiques étatiques, provinciales et municipales (HARBER A., *Diepsloot, op. cit.*, p. 41).

52. Les CPF doivent permettre d'établir une communication et une coopération entre les habitants du quartier et le commissariat.

policing forum, lequel, mêlant ses prérogatives légales aux usages traditionnels de la justice de rue, entend les parties et rend un jugement accepté tant par la « plaignante » que par les « accusés⁵³ ». Particulièrement bien implantées dans les zones pauvres d'Afrique du Sud, les Églises ont, quant à elles, souvent su étoffer leur objet social premier. À Mpumalanga, *township* noire de la région de Durban où vivent certains militants du Concerned Citizens Forum au début des années 2000, les représentants des églises méthodistes, anglicanes et catholiques n'ont pas hésité à rompre le silence autour du sida, se démarquant ainsi du négationnisme ambiant. Au-delà d'un travail d'information sur la maladie, ils ont notamment apporté leur soutien à des associations de femmes visitant les malades et venant en aide à leurs familles⁵⁴. Souvent critiquée par nombre de dirigeants protestataires se réclamant du « socialisme », l'insertion d'activistes sociaux dans les divers réseaux qui se forment autour de ces églises est pourtant avérée en différents points du territoire⁵⁵. Elle débouche parfois sur le recrutement de nouveaux adhérents, comme le montre le cas de ce jeune militant de l'Unemployed People's Movement ayant convaincu trois de ses coreligionnaires adventistes de rejoindre les rangs de la protestation sociale⁵⁶.

Cet ensemble d'associations, de groupements et de collectifs, qui peut sembler disparate au premier abord, forme un maillage social dont la force varie (notamment) au gré du multi-engagement de nombreux habitants (« En tant que membre de la communauté, tu es toujours impliqué dans plein de choses dans le quartier⁵⁷ ») :

« Durant le combat contre l'apartheid, le civic était une structure pour tout le monde, mais pas formelle. Les gens se rencontraient... Ça dépendait des quartiers. Ça prenait le caractère du quartier [...] Quand je suis devenu conseiller [Nda: élu local], j'étais également membre d'un civic... Tu sais, ça fait partie de notre histoire. Je suis devenu conseiller à cause du civic, et non parce que le parti [Nda: l'ANC] me l'a demandé, même si j'étais membre du parti... J'ai refusé d'être conseiller quand le parti me l'a demandé, pour des raisons politiques. Mais avec le civic, je n'avais pas le choix... Tu sais, c'est très « grassroots ». C'est une communauté. Il n'y a pas de chef ou de bureau qui te demande [...] **(Vous, vous étiez donc impliqué dans un civic avant... Dans les années 1980...)** Oui, dans les années 1980, avant, et dans les années 1990, comme tout le monde [...] Puis, dans les années qui ont suivi, nous avons eu le Community development forum, en 1994-1995 [...] Donc, pour les gens comme moi, il fallait assister à la réunion du civic, à la réunion du CDF, à la réunion de l'ANC... Et il pouvait aussi y avoir la réunion du Parti communiste. Et moi, je travaillais pour un syndicat. Il fallait donc que j'assiste à la réunion syndicale [...] C'était par conséquent normal

53. HARBER A., *Diepsloot, op. cit.*, p. 108-109.

54. MOSOETSA S., « Compromised communities and re-emerging civic engagement in Mpumalanga township, Durban, KwaZulu Natal », *Journal of Southern African Studies*, vol. 31, n° 4, décembre 2005, p. 868-869.

55. Voir, entre autres, ALEXANDER P., « Anti-globalisation movement, identity and leadership: Trevor Ngwane and the Soweto Electricity Crisis Committee », communication au Congrès de l'Association sud-africaine de sociologie, 27 juin-1^{er} juillet 2003, Durban.

56. Entretien avec Siyanda Centwa, le 24 juillet 2012, Grahamstown.

57. Entretien avec Zodwa, membre du SECC et élue municipale, 15 juillet 2009, Johannesburg.

pour un gars comme moi d'aller le lundi à la réunion du civic, puis le mardi à celle du Parti, et ainsi de suite [...] Et même si je n'avais pas été employé par un syndicat, je suis un ouvrier... j'aurais donc assisté aux réunions Cosatu... Même sur nos T-shirt, on avait "ANC", "Sanco" [Nda: l'association nationale des civics], "SACP" [...] » (Entretien avec l'organisateur du SECC, Durban, 7 juillet 2009).

Il faut cependant se garder d'interpréter la participation à toutes ces réunions de rues et de quartiers sous l'angle d'une adhésion collective et populaire ou d'une passion démocratique diffuse. Plus prosaïquement, la présence de certains habitants tient parfois à une forme d'habitude, qui les voit se reposer sur une certaine routinisation de ces moments, sans que se manifeste une quelconque « conviction »⁵⁸.

De la proximité

Les réseaux d'interconnaissance, plus ou moins anciens, qui se développent par le biais des associations et de groupements locaux divers, occupent une place dans le processus de formation des collectifs protestataires. Après la fondation de l'organisation, les premiers cercles, souvent constitués d'amis ou de voisins, jouent un rôle prépondérant dans le recrutement de nouveaux militants. Nombreux sont ainsi les femmes et les hommes qui affirment avoir adhéré après s'être laissés convaincre par un proche, déjà impliqué, de les accompagner à une réunion publique. Pour autant, le fait de connaître un activiste ne pousse pas mécaniquement et systématiquement à adhérer. Comme le note Doug McAdam, ces « liens préexistants n'ont [vraiment] de chances d'encourager l'activisme que lorsqu'ils (a) renforcent la forte identification d'une recrue potentielle à une identité particulière et (b) aident à établir un lien fort entre cette identité et le mouvement en question »⁵⁹. Or, aller à de telles réunions avec un ami, un parent ou un voisin, permet certes de dédramatiser et de simplifier l'accès au collectif (quels qu'en soient l'objet et le contexte, décider de se rendre seul à une réunion est rarement la décision la plus évidente), mais c'est surtout une occasion de se voir confirmer que d'autres « gens ordinaires », terme en vogue au sein des organisations protestataires, connaissent la même détresse et les mêmes menaces mais ont pris l'initiative d'y faire face.

La proximité peut faire sentir ses effets d'une autre façon. Le fait que les organisations protestataires recrutent avant tout au niveau des quartiers engendre *a priori* quelque incitation à aller manifester ou à grossir les rangs d'un rassemblement public. Dans ces espaces aussi densifiés et contigus que le sont certaines zones de *townships*, chacun peut aisément observer que ses voisins « s'engagent », ce qui est

58. Comme le suggère Nicolas Mariot, cette attitude est, d'une manière générale, et quel que soit le contexte, plus fréquente qu'on ne l'imagine: « [...] on peut participer sans conviction, voire en pensant ou en faisant autre chose, en particulier parce qu'il s'agit d'actes qui vont sans dire, c'est-à-dire qui sont prévus pour être réalisés sans que les individus aient à s'en justifier ». (« L'habitus du dehors. Questions sans réponse et présence des institutions », *Politix*, n° 100, 2013, p. 196).

59. McADAM D., « Pour dépasser l'analyse structurale de l'engagement militant », art. cit., p. 57.

loin d'être anecdotique: « un mouvement qui prend, c'est toujours un processus dont les protagonistes peuvent vérifier que d'autres unités naturelles de l'espace de la mobilisation [Nda: les voisins, dans le cas qui nous intéresse] entrent également en mouvement, ou sont sur le point de le faire⁶⁰ ». On sait ainsi que l'on ne sera pas seul, que la « mobilisation ne sera pas "ridicule"⁶¹ ». Il peut en résulter un « encouragement mutuel et rassurant⁶² » à oser franchir le pas. Par ailleurs, ne pas « suivre le mouvement » peut, dans les mêmes conditions, exposer à des représailles ou à la menace d'un isolement au sein du voisinage. À Khutsong, par exemple, l'appel au *boycott* des élections locales en 2006, à la suite de violentes manifestations, explique certainement un taux d'abstention qui, avoisinant les 99 %, rend aisément repérables les votants. Ces derniers ont dès lors été mis au ban de la communauté, la maison de l'un d'entre eux étant même incendiée quelques jours après le scrutin⁶³. L'influence de la configuration spatiale sur la participation à la mobilisation est encore plus probante dans le cas des camps de *squatters*, ces zones de cabanes en tôle collées les unes aux autres ou séparées par d'étroites ruelles⁶⁴. Un cadre aussi confiné peut en outre suggérer quelque stratégie aux activistes. En mars 2005, le blocage d'une route par près de 700 personnes, à proximité du campement de Kennedy Road (Durban), donne ainsi lieu à un intense travail de mobilisation préalable: ses initiateurs frappent aux portes des cabanes dès quatre heures du matin, armés d'un mot d'ordre *a priori* sans appel, « *We all need houses, we all must go!* »: « Nous avons tous besoin de maisons, nous devons tous y aller ! » Forts du succès alors rencontré, les responsables de l'organisation décident que seules « les grands-mères, les femmes enceintes et les personnes handicapées » seront à l'avenir dispensées de se joindre aux marches organisées contre l'administration ou contre le conseiller municipal du *ward*⁶⁵. La démarche est assez semblable dans le campement de Motsoaledi, en bordure de l'une des principales artères de Soweto. Créé en 2005, affilié à l'Anti-Privatisation Forum et proche du mouvement anarcho-communiste Zabalaza, le Motsoaledi Concerned Residents (MCR) convoque une réunion publique qui rassemble plusieurs dizaines d'habitants un soir de janvier 2010. Il y est décidé de perturber la circulation pour mieux faire entendre les revendications de la population du campement, revendications portant principalement sur le logement (certaines familles sont inscrites sur les listes d'attribution de maisons RDP depuis 1996) et la gratuité de l'électricité. Aux premières heures du jour suivant,

60. DOBRY M., « Calcul, concurrence et gestion du sens », P. FAVRE (dir.), *La Manifestation*, Paris, Presses de la Fondation nationale des sciences politiques, 1990, p. 66.

61. MATHIEU L., « Les mobilisations improbables: pour une approche contextuelle et compréhensive », S. CADIOU, S. DECHEZELLES & A. ROGER (dir.), *Passer à l'action: les mobilisations émergentes*, Paris, L'Harmattan, 2007, p. 195.

62. GOULD R. V., *Insurgent identities. Class, community, and protest in Paris from 1848 to the Commune*, Chicago et Londres, Chicago University Press, 1995, p. 55.

63. KOTZE J. S., « Service delivery and voting behaviour: A comparative overview of the 2004 general election and 2006 municipal elections in South Africa », *Politeia*, vol. 25, n° 3, 2006, p. 210.

64. Sur la relation entre mobilisation et espace, voir notamment BOUMAZA M. & HAMMAN P. (dir.), *Sociologie des mouvements de précaires. Espaces mobilisés et répertoires d'action*, Paris, L'Harmattan, 2007.

65. Une militante d'Abahlali baseMjondolo citée dans BRYANT J., « Towards delivery and dignity. Community struggle from Kennedy Road », *Journal of Asian and African Studies*, vol. 43, n° 1, février 2008, p. 49.

craignant que la ferveur de la veille soit retombée, les membres les plus actifs du MCR vont à leur tour de cabanes en cabanes, s'assurant ainsi la présence massive d'habitants derrière les barricades et les pneus enflammés qui, quelques heures plus tard, barrent la route conduisant au centre de Johannesburg. Au-delà de l'accent mis sur un évident contrôle social, ces exemples rappellent, plus généralement, que ces manifestations ne sont pas des rassemblements homogènes d'individus venant, en connaissance de cause et la rage au ventre, marquer leur déception à l'égard des autorités politiques. Interrogés sur ce qui les pousse à marcher ou à se joindre à des rassemblements devant des bâtiments publics, certains peinent à répondre avant, parfois, d'ajouter qu'ils le font « parce que tout le monde l'a toujours fait » depuis l'apartheid et « parce que ça continue⁶⁶ ». Pour ces femmes et ces hommes, prendre part à une manifestation n'est dès lors pas un geste politique chargé de sens, mais une évidence que l'on ne discute plus vraiment, « parce que c'est comme ça ». On retrouve ici de quoi conforter l'hypothèse selon laquelle « la robustesse du lien social présuppose une part importante de conformisme⁶⁷ ». L'emploi de ce dernier terme n'est en rien condescendant. Il vise simplement à souligner que tous les actes individuels ne résultent pas d'un choix, d'une conviction ou d'une réflexion éclairée. Les femmes et les hommes peuvent en effet se reposer sur des institutions⁶⁸ ou des moments qu'ils connaissent bien, se laissant ainsi porter par une certaine habitude. Dans le cas présent, un tel phénomène est certainement amplifié par l'emploi de modes d'actions – réunions de quartier, marches dans les rues des *townships*, boycott des factures, etc. – particulièrement routinisés. Un grand nombre d'habitants des quartiers populaires les a en effet pratiqués plus ou moins régulièrement, et souvent sans en discuter le sens ou l'intérêt⁶⁹, depuis la fin des années 1970.

S'ils en sont de solides ressources, la « communauté » et les réseaux qui la parcourent peuvent également desservir la mobilisation. Prenons le cas des membres du Community Initiative Development Forum d'Eldorado Park (Johannesburg). Alors qu'ils cherchent à résoudre leurs problèmes de logement et d'arriérés de factures d'eau et d'électricité, ceux-ci s'adressent dans un premier temps au maire (ANC) qui, dans un bel élan de confusion des genres, les réoriente non pas vers l'élu de leur circonscription (il est vrai, issu des rangs de la Democratic Alliance) mais vers la section locale de l'ANC⁷⁰. *A priori* anecdotique, cet épisode éclaire pourtant un autre aspect de la vie des quartiers : lorsqu'elles sont suffisamment actives (ce qui est néanmoins loin d'être toujours le cas), les sections locales ANC s'érigent assez facilement en intermédiaire entre

66. Entretien avec Nosango Mini, le 26 juillet 2012, Grahamstown.

67. MARIOT N., *Bains de foule*, op. cit., p. 311.

68. *Ibid.*

69. Au début des années 2000, Marie Plancq-Tournadre observait avec quelle facilité les militants de l'Anti-Eviction Campaign réussissaient à convaincre certains habitants des quartiers pauvres du Cap de ne pas payer leurs factures d'eau et d'électricité, alors même qu'ils étaient sur le point d'être expulsés. Archives personnelles.

70. BÉNIT-GBAFFOU C., « Démocratisation et participation locale à Johannesburg : la voix et les voies de la société civile face à des institutions participatives dysfonctionnelles », *Revue Tiers Monde*, n° 196, octobre-décembre 2008, p. 765.

les habitants et les autorités publiques ANC⁷¹, ce qui offre *a priori* aux militants de pouvoir intervenir dans la répartition de différentes ressources (emploi, logements) et, dans le même mouvement, de disposer de moyens pour sanctionner toute velléité de contestation :

« Tu sais, dans mon quartier... Mais c'est vrai dans tous les quartiers... Si tu dis que tu soutiens le SECC, tu n'auras pas de bons alimentaires... Pas de job local, comme ceux du programme "Travaux publics", où tu travailles pendant trois mois... Si tu dis que tu soutiens Trevor (Ngwane), tu ne l'auras pas ce boulot... Et ils [Nda: les responsables locaux de l'ANC et du SACP] savent qui soutient Trevor. » (Entretien avec Trevor Ngwane, organisateur du SECC, 7 juillet 2009, Durban)

La communauté en mouvement

C'est donc au niveau le plus local, celui du quartier, de la *township* ou du campement, que s'organise le premier front de lutte : contre les expulsions frappant une rue, pour la construction de logements sur une parcelle assainie, etc. L'affiliation à un niveau supérieur (l'agglomération, la province) apparaît, quant à elle, comme un moyen de s'inscrire dans un collectif jugé plus apte à pérenniser une cause, notamment lorsque la structure fédérative en question – l'organisation parapluie – bénéficie déjà d'une reconnaissance publique :

« Je lisais le journal, je m'intéressais aux questions budgétaires et aux politiques (policiers), et à ce que le gouvernement planifiait pour les gens comme nous. Je suis allé à l'une des réunions sur le budget organisées par la municipalité [...] J'ai réalisé que personne ne respectait les promesses faites [...] Et j'ai commencé à rassembler six ou sept personnes. "Pouvons-nous défier la municipalité? Y'en a assez!" On a alors commencé à former une organisation [Nda: Coalition Against Water Privatisation], juste une organisation dans la communauté, et ça s'est développé [...] On a entendu parler de l'Anti-Privatisation Forum [...] Alors, on s'est dit "OK, rejoignons ce forum parce que nous allons être un mouvement social [...] reconnu à Johannesburg"⁷². »

C'est également parce qu'ils pressentent l'isolement progressif de leur communauté au sein de la *township* d'Alexandra et savent ne pouvoir faire face seuls aux brutales expulsions menées par des compagnies privées de sécurité que les principaux responsables du Alexandra Vukuzenzele Crisis Committee décident de s'associer à l'APF en 2001⁷³. Plus globalement, le choix de rallier une entité plus vaste ouvre l'accès à une expérience, un savoir-faire (en matière de préparation d'une manifestation, par exemple), des moyens (financiers, logistiques) ou des ressources très spécifiques (accès à des informations administratives, notamment).

71. DARRACQ V., « Dans le parti, dans le quartier : les branches locales de l'African National Congress (ANC) », *Revue Tiers Monde*, n° 196, octobre-décembre 2008, p. 787.

72. Patrick Sindane, entretien accordé à ECCHR! European Center for constitutional and human rights: *International Conference on transnational corporations and human rights Report*, Berlin, ECCHR Documentation, 9-10 octobre 2008, p. 35.

73. SINWELL L., « Participatory spaces and the Alexandra Vukuzenzele Crisis Committee (AVVC). Reshaping governments plans », *Social Dynamics*, vol. 35, n° 2, septembre 2009, p. 442.

Ces différents éléments ont, à première vue, influencé la décision du Community Initiative Development Forum d'Eldorado Park (CIDF), une association de petits propriétaires menacés de saisies, de se rapprocher de l'Anti-Privatisation Forum en dépit de réticences liées à l'engagement « socialiste » de ce dernier. Composé d'individus peu au fait des arts de la protestation et incapables de nouer un dialogue avec les autorités compétentes en matière d'arriérés de factures, le CIDF se décide finalement à franchir le cap de ce que ses membres appréhendent comme une certaine radicalité. Tout en se tenant à distance de l'illégalisme pratiqué par nombre d'affiliés de l'APF dont ils se distinguent également d'un point de vue sociologique⁷⁴, les membres du CIDF profitent du savoir-faire et du soutien logistique de l'organisation parapluie pour organiser une grande manifestation dont le succès médiatique et la maîtrise apparente expliquent en partie qu'ils soient, par la suite, reçus par les autorités municipales.

Rendre les *townships* ingouvernables

Alors qu'ils avaient jusqu'alors essentiellement privilégié la lutte armée dans leur stratégie de renversement du gouvernement de l'apartheid, les dirigeants exilés de l'ANC se persuadèrent, au milieu des années 1970, du potentiel insurrectionnel révélé par les soulèvements éclatant dans de nombreuses zones urbaines. Influencé par sa rencontre avec des révolutionnaires vietnamiens, Joe Slovo préconisa de favoriser et d'encourager la création d'un « organe central pour planifier, coordonner et diriger toutes les activités au cœur du pays⁷⁵ ». Le repositionnement de la direction de l'ANC contribua en partie à la constitution de ce qui allait incarner la résistance intérieure au gouvernement au cours des années 1980 : le United Democratic Front (UDF). Créé en 1983 et principalement emmené par l'archevêque noir Desmond Tutu et le pasteur métis Allan Boesak (également président de l'Alliance réformée mondiale), l'UDF fédéra plusieurs centaines de milliers d'individus – noirs, blancs, métis et indiens – autour de la conquête d'une « société non sexiste, non raciale et démocratique ». Influent au niveau national, l'UDF ne commença à être réellement actif au niveau local qu'à partir de l'automne 1984. Sa direction fit alors sien l'appel lancé par Oliver Tambo sur les ondes de Radio Freedom le 1^{er} janvier 1985 : rendre les *townships* « ingouvernables ». Dans un premier temps, l'organisation orchestra un certain nombre de manifestations pacifiques (concerts, *meetings*, etc.) visant à promouvoir des pétitions hostiles à la nouvelle constitution. Dans le but d'informer les populations auxquelles ils s'adressaient, les membres de l'UDF pratiquèrent également la « *signature blitz* » : les militants devaient se déployer durant tout un week-end dans une *township* ou un quartier, allant de maisons en écoles et lieux de cultes.

74. Comme le souligne Claire Bénit-Gbaffou, les membres du CIDF sont des petits propriétaires métis socialement plus favorisés que les populations noires dans lesquelles recrutent les autres organisations affiliées à l'APF. Voir BÉNIT-GBAFFOU C., « Démocratisation et participation locale à Johannesburg : la voix et les voies de la société civile face à des institutions participatives dysfonctionnelles », art. cit., p. 765.

75. The Politico-Military Strategy Commission, *The Green Book. Report of the Politico-Military Strategy Commission to the ANC National Executive Committee*, août 1979, <<http://www.anc.org.za/ancdocs/history/mk/green-book.html>>.

L'enjeu n'était pas simplement de collecter des signatures mais de pouvoir s'entretenir quelques minutes avec les habitants sur le pas-de-porte ou dans la rue, et de diffuser ainsi des informations et le message de l'UDF. À ce type de pratiques succéda rapidement l'organisation de *boycotts* : celui des élections auxquelles Métis et Indiens étaient appelés à prendre part (élections à la Coloured House of Representatives pour les premiers, à l'Indian House of Delegates pour les seconds, les instances représentatives créées par la nouvelle constitution⁷⁶), mais également celui des commerces tenus par des Blancs. Suivit également l'appel au non-paiement des services et des loyers perçus par les Black Local Authorities, ces autorités « autonomes » mises en place en 1983 par le gouvernement afin de gérer les zones de résidence des Noirs. Rallié par COSATU, la confédération syndicale noire créée en 1985, l'UDF devint rapidement l'élément central du front intérieur et, par extension, le principal pôle de l'espace de la protestation. Sa direction, qui pouvait s'appuyer sur 80 permanents dès le milieu des années 1980, coordonna, ou accompagna, la plupart des soulèvements dans les *townships* et les camps de *squatters*. Ceux-ci firent plus de 3 000 morts entre 1984 et 1987 et justifèrent, en juillet 1985, l'application de l'état d'urgence sur une partie du territoire.

Le succès de l'UDF doit beaucoup aux civics, ces associations d'habitants qui émergèrent en nombre à la fin des années 1970. Censé couvrir chaque rue et chaque quartier de la *township*, le civic semblait fournir la mise en forme la plus adéquate du « *people's power* », principe devant permettre de contourner les institutions de l'apartheid ou de pallier l'absence de celles qui n'étaient réservées qu'aux Blancs. Dans plusieurs *townships*, les civics s'érigèrent ainsi en tribunaux, en assemblées de quartiers ou en *forums* destinés à résoudre les différends entre habitants. Leurs membres s'engagèrent également dans la lutte contre la criminalité au sein de la « communauté ». Présentée par certains comme le « mouvement social urbain le plus impressionnant au monde⁷⁷ », la mobilisation des civics s'est vue associée tout un imaginaire en faisant l'embryon d'une « société civile » post-apartheid⁷⁸. Il est certainement tentant, *ex post*, d'homogénéiser les pratiques et les individus mobilisés dans ce cadre, et de ne plus voir qu'un « peuple » des *townships* se muant, au travers de ces associations, en un *tout* protestataire. Mais ce serait oublier, entre autres, les divisions engendrées au sein des communautés par le *boycott* des commerces « blancs⁷⁹ ». Il est encore plus séduisant d'entretenir une vision héroïsée de ces engagements et de considérer que les femmes et les hommes rassemblés dans ces associations faisaient consciemment l'expérience d'une démocratie (participative ou directe) destinée à accoucher des institutions politiques post-apartheid⁸⁰. Ici encore, il ne faut pas non plus perdre de vue

76. En 1983, la population blanche approuve, par voie référendaire, l'adoption d'une nouvelle constitution permettant une représentation des Indiens et des Métis.

77. BOND P., « Johannesburg. De l'or et des gangsters », M. DAVIS & D. B. MONK (dir.), *Paradis infernaux. Les villes ballucinées du néo-capitalisme*, Paris, Les prairies ordinaires, 2008, p. 180.

78. C'est par exemple ce qui ressort des descriptions pour le moins idéalisées faites par Mzwanele Mayekiso, particulièrement actif dans la *township* d'Alexandra, dans *Township Politics. Civic Struggles for a New South Africa*, New York, Monthly review Press, 1996.

79. SEEKINGS J., « From quiescence to "People's Power": Township politics in Kagiso, 1985-1986 », *Social Dynamics*, vol. 18, n° 1, 1992, p. 20-41.

80. SUTTNER R., « The UDF Period and its meaning for contemporary South Africa », *Journal of Southern African Studies*, vol. 30, n° 3, septembre 2004, p. 695.

l'importance des enjeux locaux dans ces mobilisations : avant d'être une réaction directe aux principes de l'apartheid, les *boycotts* fournissaient, au moins dans un premier temps, un moyen de contester la mauvaise qualité des logements et des services. La *lutte* a en outre parfois servi à couvrir certaines exactions. À travers les instances du *people's power*, elle autorisait les règlements de comptes entre habitants ou l'usage de l'intimidation à l'encontre de celles et ceux qui rechignaient à se conformer au mot d'ordre de la protestation. La traque des « collaborateurs » du pouvoir blanc justifiait alors le « supplice du collier » (un pneu imbibé d'essence puis enflammé). Enfin, parce qu'il s'était vu attribuer pour première mission de rassembler et de protéger *contre* l'ennemi, le civic était le principal producteur d'une « communauté » dont il entendait par ailleurs tant déterminer et maîtriser les frontières que monopoliser l'expression. Dès le début des années 1990, alors que se profilait l'instauration de la démocratie libérale, certains *leaders* ne craignaient pas d'affirmer que « les élections locales [n'étaient] d'aucune utilité, les civics constituant déjà une forme démocratique de gouvernement⁸¹ ».

Après 1994, le maintien de l'autorité de certains civics est parfois passé par la reconversion de la structure en intermédiaire entre la « communauté » et l'extérieur. En 1999, par exemple, un civic de Soweto prit ainsi une part active dans un programme d'entretien des gares, se chargeant notamment de sélectionner les individus recrutés pour cette tâche. De même, c'est aux dirigeants des civics de Vosloorus que des responsables de la chaîne de supermarchés *Pick and Pay* s'adressèrent lorsque l'implantation d'un magasin dans la localité fut envisagée⁸².

Un « mouvement social » fantasmé par ses soutiens intellectuels ?

L'apparente homogénéité de la protestation sociale post-apartheid doit beaucoup à la conduite d'actions communes, à des liens tissés de façon plus ou moins ténue à travers les années, à un certain mimétisme dans les pratiques et, plus simplement, au fait que ces femmes et ces hommes, qu'ils vivent au Cap ou à Durban, sont exposés à des maux en tout point comparables : le manque de logements et de tout ce qui, de la manière la plus concrète, fait un foyer. La croyance en une renaissance subite de *la* protestation a également bénéficié d'un travail journalistique, les pages de la majorité des quotidiens et hebdomadaires accueillant régulièrement, dès le début des années 2000, récits de manifestations, prises de parole militantes et autres comparaisons des organisations protestataires entre elles. Mais l'image *du mouvement social* post-apartheid ou, plus exactement, l'idée qu'il puisse exister *un mouvement social* cohérent, orienté vers un adversaire commun et parlant une seule et même langue, doit aussi à l'action de plusieurs individus et groupes se situant aux frontières des mondes intellectuels et militants sud-africains, dans cet espace à la fois restreint et composite où se croisent intellectuels patentés (universitaires, chercheurs indépendants, essayistes), syndicalistes et activistes

81. Cité dans FRIEDMAN S. & REITZES M., « Democratisation or bureaucratisation?: civil society, the public sphere and the state in post-apartheid South Africa », *Transformation*, n° 29, 1996.

82. GERVAIS-LAMBONY P., *Territoires citadins...*, *op. cit.*, p. 215.

politiques revendiquant un solide bagage idéologique. Comprendre ce dernier phénomène impose de revenir quelques années en arrière.

Le monde intellectuel et le pouvoir politique après 1994

Il faut avant tout noter que la période de transition vers la démocratie a été le cadre de franchissements de frontières, nombre d'individus issus du monde universitaire étant en effet invités à investir les cercles du pouvoir en formation. Conseillers ou membres de commissions diverses, ces femmes et ces hommes ont été appelés à mobiliser leurs savoirs et expertises sur la nouvelle architecture administrative et juridique, les questions de santé publique ou les marges d'action en matière de redistribution. Nombreux sont pourtant ceux qui ont, après 1994, multiplié les prises de distance à l'égard du pouvoir, s'estimant marginalisés ou floués par les orientations finalement retenues par le gouvernement Mandela. Le parcours de l'économiste Vishnu Padayachee est d'ailleurs assez révélateur de ces revirements parfois douloureux. Auteur d'une thèse sur la place de son pays dans les relations financières internationales, proche du monde syndical dès la fin des années 1970, Padayachee intègre l'équipe mise en place durant la phase de transition pour définir le programme économique de l'ANC. Fermement opposé à une indépendance de la Banque centrale dont il estime qu'elle hypothèquerait les engagements pris en matière de redistribution et de développement, il doit cependant constater le recul des négociateurs de l'ANC sur cette question. Pire, les discussions entre le parti et les anciens maîtres du pays aboutissent au maintien à la tête de la Banque centrale de celui qui la dirigeait sous l'apartheid⁸³. Dépité, Padayachee refuse d'intégrer l'un des ministères après les premières élections démocratiques et regagne son bureau de l'université du Natal. Il sera cependant nommé au conseil de direction de la Banque centrale au cours de la seconde moitié des années 1990.

Tous n'ont cependant pas opté pour ces stratégies de retrait ou de silence plus ou moins volontaire, comme le suggère le cas, parmi d'autres, de Patrick Bond. Originaire d'Irlande (il est né à Belfast en 1961), diplômé en économie et docteur en géographie de l'université Johns Hopkins (Baltimore, EU), Bond est impliqué dans la rédaction du RDP et de divers projets de politiques publiques portés par le cabinet Mandela dès 1994, tout en professant à l'université de Wits (à partir de 1997). Si sa collaboration avec le gouvernement prend officiellement fin six ans plus tard, l'universitaire publie, dès 1996, une violente charge contre le pouvoir ANC et ses renoncements : *The elite transition. From apartheid to neoliberalism in South Africa*. Cette posture critique n'est pas isolée. La seconde moitié des années 1990 est en effet marquée par la publication de plusieurs essais rédigés par des intellectuels *a priori* proches des nouveaux gouvernants mais opposés à la ligne politique et socio-économique suivie par ces derniers. C'est le cas, entre autres, de *South Africa. Limits to Changes*⁸⁴ de Hein Marais, journaliste et ancien

83. Cité dans KLEIN N., *La Stratégie du choc. La montée d'un capitalisme du désastre*, Arles, Actes Sud, 2008, p. 246-247.

84. Zed Books, 1997.

responsable de la revue de gauche *Work in Progress*, ou encore, de *The ANC and the liberation struggle: A critical biography*⁸⁵ de Dale McKinley, alors responsable de la revue du Parti communiste. Les analyses développées dans ces livres convergent peu ou prou : le passage de la ségrégation à la démocratie reposerait avant tout sur la simple mise en forme d'un pacte liant les élites de l'apartheid et celles de l'ANC. Par-delà la reconnaissance de droits et la fin officielle des politiques racistes, le compromis en question aurait eu vocation à maintenir un *statu quo* socio-économique. Et ces essayistes de souligner les convergences entre la politique des gouvernements ANC et l'orthodoxie économique promue par certaines organisations internationales comme le FMI ou la Banque mondiale. La thèse de la transition tronquée – ou volée – est relativement bien partagée à l'interface des gauches politiques et intellectuelles. Elle acquiert d'ailleurs d'autant plus de force et de visibilité qu'elle se superpose avec aisance sur la critique du « néolibéralisme » qui se développe lors des dernières années de la décennie. La venue en Afrique du Sud du directeur général du Fonds monétaire international en octobre 1996, puis celle de son homologue de la Banque mondiale quelques mois plus tard, offrent en effet un cadre au lancement de la *Campaign against Neoliberalism in South Africa* (CANSAs). Alternant manifestations et conférences de presse, cette coalition mobilise alors une soixantaine de représentants de la « société civile », principalement des militants sociaux et syndicaux, des membres d'ONG et quelques figures du monde intellectuel. CANSAs peut en outre compter sur le travail de médias indépendants comme Indy Media et l'Alternative Information and Development Centre (AIDC), qui relaient ses différents communiqués de presse dénonçant la mise sous tutelle de l'Afrique du Sud. Interprétée comme une concession des élites ANC à l'idéologie des institutions financières internationales, la marginalisation apparente des objectifs de redistribution contenus dans le *Reconstruction and Development Programme* offre aux organisateurs de CANSAs de rappeler l'un des engagements pris par le Parti de Nelson Mandela lors de la rédaction de ce document :

« Les relations avec les institutions financières internationales comme la Banque mondiale ou le Fonds monétaire international doivent être conduites de telle manière que soit protégée l'intégrité de la formulation des politiques économiques dans le secteur domestique [...] et qu'il nous soit permis de réduire notre dépendance envers ces institutions⁸⁶. »

Au cours de l'automne 2000, en écho aux rassemblements qui se tiennent alors à Prague en marge de la réunion annuelle des gouverneurs du FMI, des marches sont organisées dans différentes villes. À Johannesburg, les manifestants, issus de CANSAs mais également du Parti communiste, s'arrêtent devant le siège de la compagnie Anglo-American, symbole, selon leurs porte-parole, de l'emprise du « néolibéralisme » mondialisé sur l'Afrique du Sud, avant d'être dispersés par les gaz lacrymogènes de gardes de sécurité privés. Au Cap, c'est devant le consulat

85. Pluto Press, 1997.

86. CANSAs, communiqué de presse du 14 juillet 1997.

des États-Unis que fait halte la marche de protestation emmenée par l'organisation Western Cape Jubilee 2000.

Parallèlement à ce rassemblement de forces « critiques », le milieu des années 1990 voit émerger une plus jeune génération aux confluent des mondes intellectuels et militants. Celle-ci fait ses premières armes dans les troubles secouant certains campus, et notamment ceux des universités de Wits, à Johannesburg, et de Durban-Westville, dans le KwaZulu Natal. Des liens se tissent d'ailleurs, par le biais de quelques syndicats, avec les mobilisations évoquées plus haut. Ces groupes sont bien évidemment composés d'étudiants, mais également de jeunes enseignants en sciences sociales, souvent issus des classes moyennes blanches ou indiennes, qui n'hésitent pas à exprimer leur défiance à l'égard de l'ANC. Un tel positionnement vaut à certains maîtres de conférences d'être rapidement marginalisés au sein du monde enseignant⁸⁷. Ce dernier détail n'en rend d'ailleurs que plus visible le fossé qui se creuse entre les universitaires hier engagés contre la ségrégation et ceux qui entendent dénoncer les errements post-apartheid de l'ANC. Les premiers, les « grands professeurs » des années 1970 et 1980⁸⁸, ceux qui, au péril de leur carrière et parfois de leur vie, avaient ouvertement critiqué le régime raciste, se tiennent en effet à distance des luttes qui prennent alors corps :

« Ils sont juste venus étudier le mouvement [Nda : Après la mise en place du Wits Crisis Committee, un collectif dénonçant la suppression de milliers d'emplois peu qualifiés à l'université de Wits] mais ils n'ont rien fait. » (Entretien avec Lucien Van der Walt, Grahamstown, 27 juillet 2012)

Leurs détracteurs ne manquent d'ailleurs pas de faire le lien entre cette distance à l'égard du mécontentement post-apartheid et les trajectoires qu'ont connues nombre de ces compagnons de route de l'ANC après 1994. Stephen Gelb, professeur d'économie et marxiste dans les années 1980, a, par exemple, intégré le petit groupe de rédacteurs du GEAR en 1996⁸⁹ ; David Pillay, rédacteur en chef de la revue intellectuelle de gauche *Work-in-Progress*, s'est fait le défenseur zélé des élites ANC jusque dans les années 2000 ; Colin Bundy, historien du monde rural et pourfendeur des récits officiels de l'apartheid dans les années 1970, a, en tant que vice-chancelier de l'université de Wits (1997-2001), soutenu le « managérialisme » de cet établissement, à l'instar de son confrère Philip Banner, pourtant lié au syndicat noir FOSATU dans les années 1980. À la fin de la première décennie démocratique, les failles qui se dessinent au sein de ce petit monde évoluant entre politique, militantisme syndical et *intelligentsia*, tendent à s'élargir de plus en plus, comme en atteste l'absence, à quelques exceptions près, d'intellectuels de premier plan dans les rangs de la protestation sociale des années 2000.

87. Une pétition d'enseignants circule ainsi contre le Concerned Academic Group, ce collectif de jeunes sociologues et politistes contestant, entre autres, l'externalisation des services à l'université de Wits.

88. Entretien avec Lucien Van der Walt, Grahamstown, 27 juillet 2012.

89. Ce document, qui expose la stratégie économique des gouvernements ANC à partir de 1996, rejoint sur de nombreux points l'orthodoxie prônée par des organisations comme le FMI ou la Banque mondiale.

Les compagnons de route de la « nouvelle » contestation sociale

Les combats engagés sur les campus se soldent par des échecs aux premières heures du XXI^e siècle, les mobilisations, pourtant suivies, ne faisant pas reculer le « néo-managérialisme » des chancelleries. Plusieurs de ces jeunes gens cherchent alors à s'insérer dans l'environnement syndical⁹⁰ et, plus encore, dans un mouvement social en (re)formation. Quelques-uns prennent ainsi directement part aux fondations de l'Anti-Privatisation Forum à Johannesburg et du Concerned Citizens Group à Durban. Ils y retrouvent certains des individus et collectifs (syndicaux, notamment) qui se sont auparavant lancés dans une chasse au « néolibéralisme » mais n'ont pu empêcher la privatisation des services publics et, plus généralement, la diffusion de la nouvelle gestion publique dans les sphères politico-administratives sud-africaines. Le rassemblement de ces différents groupes s'opère donc en grande partie contre le « virage à droite » qu'auraient négocié les élites politiques ; virage dont la pauvreté enveloppant les *townships* serait le premier symptôme. Si les initiatives du pouvoir sont loin de renvoyer à un positionnement idéologique aussi homogène, comme tend à le montrer le lancement, en 2004, d'un très keynésien plan gouvernemental de grands travaux publics, la croyance en son existence suffit pourtant à susciter une vive résistance militante et intellectuelle. Le discours critique que porte cette dernière bénéficie en outre d'un accès privilégié à différents médias, et notamment aux pages du *Mail & Guardian*, hebdomadaire des élites blanches progressistes durant les années 1980 et titre de référence dans l'Afrique du Sud démocratique. Il se diffuse également au-delà des frontières, mettant plus spécifiquement l'accent sur le mensonge du « miracle sud-africain ». Les colloques à l'étranger ou les invitations à nourrir les pages de revues « de gauche » internationalement reconnues (l'australienne *Green Left weekly*, par exemple⁹¹) sont en effet autant d'occasions de faire connaître les « trahisons » de l'ANC et d'annoncer la montée en puissance d'un « nouveau mouvement social » sud-africain. Cette vision des choses, qui établit un lien direct entre les orientations politiques de l'ANC et la colère qui couve en ce début de millénaire, est d'ailleurs parfaitement restituée par l'activité du Centre for Civil Society (CCS) de l'université du KwaZulu-Natal (Durban). Dirigé par Patrick Bond, le CCS abrite dès cette période des séminaires, où se croisent militants mouvementistes et chercheurs, et donne la possibilité aux premiers d'être accueillis en résidence pendant un semestre s'ils souhaitent conduire une recherche susceptible de servir la cause. C'est également sous ses auspices qu'est lancé un programme de recherche aboutissant à la réalisation de monographies des principales organisations. Ses relations avec les « voix de la protestation », pour reprendre le titre de l'ouvrage rassemblant certaines de ces

90. C'est le cas, par exemple, de Chris Malekani, docteur en économie de la santé et désormais proche de COSATU.

91. En France, *Le Monde diplomatique* a accueilli la prose de l'un d'entre eux, l'universitaire Patrick Bond.

études⁹², s'appuient plus généralement sur les liens personnels unissant chercheurs et collectifs protestataires. Patrick Bond entretient ainsi des amitiés anciennes avec certains membres de l'Anti-Privatisation Forum et mobilise sa connaissance du monde des ONG pour lever des fonds à destination de certaines structures ; Ashwin Desai est, avec la sociologue Fatima Meer, à l'origine de la création du Concerned Citizens Forum (CCF) ; Richard Pithouse, qui quittera le CCS au milieu des années 2000, suit les actions du CCF, manifeste régulièrement aux côtés des dirigeants d'Abahlali baseMjondolo et multiplie les écrits sur le mouvement.

Cette proximité entre monde intellectuel et agitation sociale s'accompagne également d'un travail d'homogénéisation de la seconde par le biais de différents essais. Jouant à la fois sur la « nouveauté » et sur les références à l'histoire de la protestation sud-africaine, ces ouvrages bénéficient d'une diffusion relativement efficace au sein de la gauche sud-africaine, et même au-delà. Dans *We are the poors*⁹³, l'essayiste Ashwin Desai use par exemple d'un style plein d'emphase pour annoncer la « naissance d'un nouveau mouvement », qui, de « Tafelsig dans la Province du Cape Ouest, à Soweto [...] et Chatsworth, à Durban », précéderait la « nouvelle révolution d'Afrique du Sud⁹⁴ ». Bombardé « meilleur nouveau livre sur la globalisation » par Naomi Klein⁹⁵, tout en étant contesté au sein même du monde sud-africain de la protestation sociale en raison des « raccourcis » que se permet son auteur, l'ouvrage connaît une certaine postérité hors des frontières nationales, notamment au cœur de la galaxie altermondialiste.

Les vertus de la « nouveauté »

Par-delà l'homogénéisation qu'elles produisent, ces diverses contributions intellectuelles ont pour particularité d'insister sur la « nouveauté » de la protestation des années 2000. Dès le début de la décennie, séminaires et articles se penchent ainsi sur les « nouveaux mouvements sociaux ». Le premier intérêt d'un tel label est certainement de dissocier les organisations émergentes de celles qui, depuis les années de lutte contre l'apartheid, revendiquent un monopole sur le mouvement social, à l'instar de ces proches alliées de l'ANC que sont COSATU et SANCO. La suggestion de cette coupure entre l'*ancien* et le *nouveau* n'interdit cependant pas que des similarités entre hier et aujourd'hui (des pratiques, des problèmes, etc.) soient régulièrement soulignées. Mais au travers de l'évocation d'un « nouveau » mouvement social, l'essentiel est avant tout de produire une cohérence bien opportune. Cette dernière permet, en effet, de faire parler d'une même voix des milliers d'individus qui manifestent, en même temps, dans plusieurs quartiers populaires d'Afrique du Sud. La « nouveauté » fournit un dénominateur commun à tous ces

92. BALLARD R., HABIB A. & VALODIA I. (dir.), *Voices of protest. Social movements in post-apartheid South Africa*, Durban, UKZN Press, 2006.

93. DESAI A., *We are the Poors. Community struggles in Post-Apartheid South Africa*, New York, Monthly Review Press, 2002.

94. *Ibid.*, p. 13.

95. « Naomi Klein on Ashwin Desai's new book. The Best New Book on Globalization », 15 novembre 2002, <<http://www.punk.co.za/html/index.php?name=News&file=article&sid=1135>>

moments et actes de protestation, et invite dès lors explicitement à chercher un même responsable, lequel apparaît, de toute façon, très distinctement dans les écrits et prises de positions de ces intellectuels : les gouvernants post-apartheid, ceux qui ont fait le choix de se placer dans les pas de leurs prédécesseurs en ralliant l'orthodoxie économique mondiale et ont, par conséquent, rendu inévitable la colère populaire. C'est cette thèse que résume parfaitement Dale McKinley, chercheur indépendant et co-fondateur de l'Anti-Privatisation Forum à Johannesburg :

« L'«histoire» (story) de l'émergence de nouveaux mouvements sociaux en Afrique du Sud est une «histoire» sur la manière dont l'ANC et l'État qu'il contrôle désormais ont ignoré les réalités politiques et socio-économiques façonnées par leur propre trahison de la classe ouvrière sud-africaine ou de ce que d'autres activistes-intellectuels ont appelé « les pauvres »⁹⁶. »

Les intellectuels contre l'apartheid

L'engagement de figures internationalement reconnues, comme Nadine Gordimer (Prix Nobel de littérature en 1991) ou André Brink, a largement contribué à la représentation d'une communauté intellectuelle vent-debout contre l'apartheid. La réalité est évidemment bien plus nuancée. Le monde intellectuel a presque respecté le principe du « développement séparé », ses représentants noirs et blancs ayant rarement résisté côte-à-côte. On peut évidemment voir dans cette quasi absence d'effort commun, un effet de la ségrégation au sein même de l'université : les Noirs étaient cantonnés à l'université de Fort Hare puis, à partir des années 1960, à quelques autres établissements que le pouvoir avait pris soin de placer dans des zones rurales, loin des foyers supposés de contestation. Quant aux universités « blanches », certaines avaient beau revendiquer un statut « ouvert » (*open universities*), c'est-à-dire un rejet de la ségrégation, elles n'accueillirent que rarement des Noirs dans leurs effectifs étudiants et enseignants avant la fin des années 1980 : en 1984, alors que les soulèvements semblaient pousser le pouvoir dans ses derniers retranchements, la prestigieuse et « progressiste » université de Wits, à Johannesburg, ne comptait par exemple que trois professeurs noirs dans ses rangs⁹⁷. Dès les années 1960, le monde intellectuel blanc a en outre été affaibli par un exode massif vers le Canada, les États-Unis et le Royaume-Uni. La possibilité de plus en plus réduite de critiquer le régime après l'adoption de la loi interdisant le communisme (1950) et de celle relative à la sécurité intérieure (1976) n'a évidemment rien arrangé. Parallèlement, les chercheurs en sciences sociales se voyaient régulièrement interdire la conduite d'enquêtes dans les zones habitées par les Noirs, laissant finalement aux journalistes le soin d'écrire sur les conditions de vie de ces populations⁹⁸. Si, au-delà de certaines exceptions comme le rassemblement de sociologues du travail autour du *South African Labour Bulletin*

96. MCKINLEY D., « The political economy of the rise of social movements in South Africa », *Links*, n° 25, 2004, p. 48.

97. TAYLOR R., « The narrow ground : Critical intellectual work on South Africa under apartheid », *Critical Arts*, vol. 5, n° 4, 1991, p. 34.

98. Le film de Richard Attenborough, *Cry Freedom* (1988), qui revient sur l'amitié entre le leader noir Steve Biko et le journaliste blanc Donald Woods, aborde cette question.

dans les années 1970, la thèse d'une mobilisation collective peut donc difficilement être défendue, il n'en reste pas moins que de nombreux individus ont, parfois de manière isolée, fait le choix d'une résistance intellectuelle. Ce fut le cas, entre autres, de Richard Turner, enseignant en science politique à l'université du Natal, assassiné en 1978 en raison de ses liens avec le *leader* noir Steve Biko ; le cas également de Neil Aggett, médecin proche du syndicalisme noir, retrouvé pendu dans sa cellule à l'issue d'un interrogatoire en 1982 ; et l'on se doit d'ajouter à cette liste non exhaustive le nom de l'anthropologue David Webster, assassiné chez lui en 1989, à la suite de prises de position répétées contre les atteintes aux droits de l'Homme.

Démobilisation(s)

La plupart des organisations ayant incarné la colère sociale au début du siècle ont connu une déstabilisation de leurs effectifs à partir des années 2006-2007. De façon somme toute logique et presque mécanique, cette situation a rejailli sur certaines activités : « Plus beaucoup de manifestations... Et plus beaucoup de gens dans les manifestations⁹⁹. » Alors que ses dirigeants avaient très tôt revendiqué plus de 1 000 adhérents, le Soweto Electricity Crisis committee voit ses différentes sections se dépeupler au fil des dernières années de la décennie 2000. À Durban, le Concerned Citizens Group se délite progressivement, pour finalement disparaître sans bruit de l'espace public. Assez rarement au centre de la littérature sur le militantisme, le désengagement militant figure pourtant parmi les « traits permanents des organisations politiques, qu'elles soient partisanes syndicales ou associatives¹⁰⁰ ». L'aborder dès maintenant, avant même de s'être penché sur la composition des collectifs protestataires, se justifie par le fait que l'étude de ce phénomène met « *a contrario* l'accent sur ce qu'exigent la poursuite et le maintien [de l']engagement, tant matériellement que subjectivement¹⁰¹ ».

Évolutions croisées des incitations à se mobiliser et de l'offre politique

Une première démarche, souvent suivie par les dirigeants mouvementistes, consiste à expliquer la défection de nombre de militants par l'affaiblissement des incitations à se joindre à la cause et, dans un mouvement inverse, par les transformations de l'offre politique au cours de la décennie 2000. Nombre de *leaders* disent en effet voir le signe d'un épuisement, tant moral que physique, dans l'usure de leurs troupes, dès lors moins enclines à croire que leur combat apportera les maisons et services fondamentaux attendus. La situation impose par conséquent de rendre la cause plus attractive en rassurant et en insistant, lors de réunions publiques, sur les « gains » obtenus *grâce* aux mobilisations antérieures :

99. Entretien avec l'organisateur du SECC, 7 juillet 2009, Durban.

100. FILLIEULE O., *Le Désengagement militant*, Paris, Belin, coll. « Sociologiquement », 2005, p. 10.

101. GOTTRAUX P., « *Socialisme ou barbarie* ». *Un engagement politique et intellectuel dans la France de l'après-guerre*, Lausanne, Éditions Payot Lausanne, coll. « Sciences politiques et sociales », 1997, p. 174.

l'installation de toilettes dans un camp de *squatters*, les moratoires sur les expulsions concédés par certaines municipalités, etc. Se vérifient ici en partie, certaines des intuitions d'Albert O. Hirschman quant à l'éventuelle influence de la déception sur un engagement « public¹⁰² » : l'irrégularité des résultats obtenus par la protestation tout au long des années 2000 a certainement engendré une lassitude chez certains, les éloignant petit à petit d'organisations rejointes quelques années auparavant dans l'espoir de voir évoluer leurs conditions de vie.

S'est parallèlement imposée l'idée que les espoirs déçus de la protestation avaient été réinvestis sur Jacob Zuma à mesure que ce dernier montait en puissance sur la scène politique nationale¹⁰³. Son accession à la tête de l'ANC, à l'issue de la conférence de Polokwane en décembre 2007, et les espoirs qu'elle a pu susciter au sein de la population des *townships*, expliqueraient ainsi la difficulté à mobiliser dès 2008. Souvent avancée par nombre de dirigeants mouvementistes, cette thèse ne convainc cependant pas totalement. On peut tout d'abord douter du regain d'intérêt pour la chose politique que la candidature de Zuma aurait nourri dans les quartiers populaires. Le taux de participation enregistré lors du scrutin de 2009¹⁰⁴ est, en ce sens, assez révélateur. S'il s'élève officiellement à plus de 77 %, les derniers recensements ont montré qu'un nombre significatif de Sud-Africains n'étaient pas inscrits sur les listes électorales. Partant, si l'on rapporte le nombre de suffrages exprimés au nombre d'individus en âge de voter, le résultat est tout de suite moins imposant : à peine plus d'un citoyen sur deux a pris part au vote. Que dire, également, de « l'effet Zuma » sur l'expression du mécontentement social ? L'idée qu'il ait pu se traduire par une atténuation de la protestation est contredite par la persistance d'une forme contestataire apparue dans le courant de l'année 2004. Dès cette période, l'Afrique du Sud connaît en effet des épisodes insurrectionnels très localisés que nombre de journalistes et d'acteurs politiques ont pris l'habitude de qualifier de « spontanés » (*spontaneous community uprisings*). Durant plusieurs jours, dans des localités parfois éloignées des grandes agglomérations, des *townships* s'embrasent, au sens propre du terme. Tout comme celles que mènent les organisations apparues à la fin des années 1990, ces protestations sont dirigées contre le retard pris dans la fourniture de services comme l'eau, l'électricité, la santé et le logement. Toutefois, à la différence des initiatives de l'APF, du SECC ou encore, de l'AEC, ces actions sont le plus souvent très ponctuelles et ne conduisent pas à la formation d'un mouve-

102. HIRSCHMAN A. O., *Bonheur privé, action publique*, Paris, Fayard, coll. « L'espace du politique », 1983 (édition originale: 1982).

103. Né en 1942 dans une famille zouloue de la région du Natal (l'actuel Province du KwaZulu Natal) et militant actif de l'ANC et du Parti communiste durant les années d'apartheid (il a notamment purgé une peine de dix ans d'emprisonnement pour « conspiration » dans les années 1960-1970), Jacob Zuma devient vice-président de l'Afrique du Sud en 1999. Soupçonné de corruption et accusé de viol, il doit démissionner en 2005, à la demande du Président Thabo Mbeki. Il s'engage alors dans une ardente rivalité avec ce dernier et s'appuie, à cette occasion, sur la « gauche » de l'alliance. Élu président de l'ANC en décembre 2007, au détriment de Thabo Mbeki, il accède à la présidence de la République en 2009.

104. Des élections générales ont en effet eu lieu en 2009, afin de renouveler l'Assemblée nationale, laquelle élit le président de la République.

ment sur le long terme. Elles impressionnent également par leur violence. Au cours du mois de juillet 2009, Diepsloot, une *township* proche de Johannesburg où l'on recense officiellement 25 000 ménages, est ainsi le théâtre de plusieurs jours d'affrontements entre des habitants et les forces de l'ordre. En quelques heures, des bâtiments municipaux sont incendiés, des routes bloquées par des barrages de fortune rapidement défaits par des policiers n'hésitant pas à faire usage de balles en caoutchouc. Certaines enquêtes, notamment celles menées par les services de renseignement, ont cependant conduit à relativiser le caractère prétendument « spontané » de ces événements. Elles ont notamment souligné le lien existant entre leur développement et des luttes de factions au sein des composantes locales de l'alliance tripartite. Il n'est en effet pas rare de retrouver à la tête des manifestations, des militants de l'ANC en butte aux responsables de leur section locale ou à l'équipe municipale ou des activistes de SANCO ou du SACP contestant l'hégémonie de leurs homologues du parti majoritaire dans la gestion de la localité. La thèse de l'étincelle mettant le feu aux *townships* et libérant une violence irrationnelle et inorganisée est en outre infirmée par plusieurs études universitaires, dont celle menée, au cours de l'année 2009, par des sociologues de l'université de Johannesburg dans quatre zones ayant connu de violentes manifestations¹⁰⁵. Ces travaux ont ainsi permis d'isoler des processus de mobilisation qui ne rappellent en rien ceux de la révolte éruptive. Les épisodes de contestation ont le plus souvent été précédés par la constitution de comités d'habitants désireux d'attirer l'attention sur leurs conditions de vie. Des représentants ont été désignés et chargés de porter les doléances populaires auprès des autorités municipales et provinciales. L'absence de réponse de ces dernières et, par conséquent, l'impossibilité de nouer un dialogue, sont bien évidemment vécues comme un affront par les habitants mobilisés. Les troubles naissent alors au croisement de cette colère et de la violence dont usent régulièrement les forces de l'ordre lorsqu'elles encadrent des manifestations se voulant avant tout pacifiques.

Les cortèges de la colère n'ont donc pas disparu avec l'élection de Jacob Zuma à la présidence de l'ANC. Ils n'ont pas été étouffés par les espoirs que l'homme du KwaZulu Natal aurait suscités au sein des quartiers populaires. Entre janvier et octobre 2009 (les élections générales ont eu lieu à la fin du mois d'avril), le moniteur des « points chauds » (Hotspots Monitor) de l'institut de recherche privé Municipal IQ faisait état de 83 rassemblements directement rattachables aux *service delivery protests*, contre 27 sur l'ensemble de l'année 2008¹⁰⁶. Il est peu vraisemblable que le fameux « effet Zuma » soit sélectif, opérant à plein pour les manifestations de l'APF ou du SECC mais inexistant ailleurs. En outre, la vigueur de ces révoltes dites « spontanées », auxquelles prennent part des milliers de jeunes habitants des *townships* et des camps de *squatters* à travers l'Afrique du Sud, conduit parfois certains dirigeants protestataires à admettre l'existence de failles dans leurs stratégies de mobilisation :

105. SINWELL L. et alii, *Service delivery protests. Findings from quick response research on four "hot-spots" – Piet retief, Balfour, Thokoza, Diepsloot*, Johannesburg, University of Johannesburg, septembre 2009.

106. <www.municipalIQ.co.za>

« À partir de 2004, il y a eu ces révoltes spontanées... Dans des communautés. Ça a commencé dans le Free State [...] C'est aussi arrivé à Johannesburg, comme à Diepsloot... Ces communautés sont vraiment sous pression. Pas d'eau, pas d'électricité. Elles se sentent vraiment abandonnées. Ça continue aujourd'hui, ça n'a jamais arrêté. Ces révoltes sont dites spontanées car les autorités n'arrivent pas à trouver qui organise ça... [...] Mais il n'y avait pas d'APF, de SECC, de Jubilee, organisant ça. En fait, nos organisations ont été dépassées, marginalisées par ces révoltes. Tu peux cependant avancer que nos organisations étaient des précurseurs... Mais ces révoltes sont plus militantes au sens de "plus chaotiques", "plus violentes"... Nous, nous n'avons jamais brûlé de pneus, ou frappé qui que ce soit. Ces communautés le font. Elles vont jusqu'à la maison du conseiller et la détruisent (rires)... Ils tuent le gars (rires). Ils ont tué un conseiller dans le Mpumalanga [...] Depuis 2004, la méthode privilégiée est de bloquer l'autoroute, comme les piqueteros argentins. Ils y mettent des pneus enflammés. Une autre méthode, que j'ai récemment observée, est de creuser la route, de faire des trous (rires)... Voilà, c'est le nouveau militantisme. » (Entretien avec l'organisateur du SECC, 7 juillet 2009, Durban)

« En fait, l'Anti-Privatisation Forum n'a jamais réussi à s'implanter dans des endroits comme Diepsloot... Tout simplement parce que la zone est encore contrôlée par les gens de SANCO... Des opportunistes locaux qui nous détestent. » (Entretien avec l'un des fondateurs de l'APF, 17 juillet 2009, Johannesburg)

Réprimer pour mieux démobiliser ?

« Alors qu'un grand nombre de familles prenait part à la résistance physique à l'installation des compteurs lors des premiers jours de [l'Opération Gcin'Amanzi¹⁰⁷] [...] au fil du temps, les arrestations, les amendes, l'intimidation et les menaces ont entraîné un déclin de la résistance. Les menaces de déconnexion totale au réseau d'eau en cas de refus du système ont conduit de nombreux habitants à l'accepter à contrecœur [...] Aujourd'hui, les activistes déplorent la difficulté d'appeler à une réunion de masse à Phiri¹⁰⁸. »

C'est un constat pessimiste que dressent des dirigeants de l'Anti-Privatisation Forum et de la Coalition Against Water Privatisation alors qu'ils cherchent à organiser la communauté du quartier de Phiri (Soweto) contre l'installation des compteurs d'eau à prépaiement. À les croire, la cause de leurs maux semble évidente : on mobilise toujours plus difficilement face à un adversaire dangereux. Et celui auquel ils font face – la puissance publique, « l'État-ANC » – l'est d'autant plus qu'il sait pouvoir compter sur la matraque (du policier), mais également sur le maillet (du juge).

La répression ou sa seule menace ont très souvent impressionné et désorganisé les collectifs militants, comme le suggère l'histoire de l'AEC. Entre 2002 et 2003,

107. « Préserver l'eau », en Zoulou.

108. Anti-Privatisation Forum & Coalition Against Water Privatization, *Lessons from The War Against Prepaid Water Meters: The Struggle Against Silent Disconnections Continues*, Johannesburg, 2006. <http://apf.org.za/IMG/pdf/Final_PPM_Research_Report_-_102006-2.pdf>.

la seule représentation de l'Anti-Eviction Campaign à Mandela Park (Le Cap) a ainsi vu 300 de ses membres ou sympathisants arrêtés et plus d'une centaine aussitôt déférée devant un juge. Une telle rétorsion a, en outre, pu compter sur le recrutement d'informateurs par les services du renseignement¹⁰⁹. C'est par conséquent à la recherche de fonds pour payer les cautions et les honoraires d'avocats que s'est essentiellement consacrée l'organisation durant cette période, laissant de côté les activités de développement et de publicisation de sa cause dans les *townships* de la région. Cette situation a d'ailleurs accompagné la dissolution des structures formelles que s'était données l'AEC (comité exécutif, commissions « médias », « droit » et « recherche ») mais qu'elle n'avait pu faire fonctionner réellement, le plus souvent pour des raisons liées à l'argent et à la disponibilité des activistes¹¹⁰.

Les conclusions que les membres de l'APF et de la CAWP tirent de leurs difficultés à rassembler à Phiri ne semblent donc pas infondées. Elles semblent même tomber sous le sens. Ce serait pourtant oublier la complexité des liens qui unissent violence et mobilisation¹¹¹. Contrairement à ce que peuvent espérer ceux qui la pratiquent, la répression ne conduit pas mécaniquement et naturellement à la fin de la contestation *via* le désengagement des militants. Les réactions demeurent variées, comme le rappelle Doug McAdam : si, au printemps 1970, la mort de quatre étudiants lors de manifestations contre la guerre du Vietnam a fortement fragilisé le mouvement s'opposant au conflit, la violence qui s'était abattue, quelques années auparavant, contre les militants luttant pour la déségrégation des lignes de bus inter-étatiques avait, à l'inverse, favorisé le développement de cette contestation¹¹². En toute hypothèse, ce ne sont peut-être pas tant les actes répressifs en soi qui sont susceptibles de démobiliser (ou de mobiliser) que le sens qui leur est donné par les protestataires¹¹³. Les réactions des militants d'AbM et le contenu de leurs nombreux communiqués depuis 2009 tendent à le laisser penser. Le mouvement de *squatters* de Durban est, depuis cette période, régulièrement exposé aux interventions les plus brutables de la police et des unités de lutte contre les occupations de terrains (Land Invasions Units) de la Province du KwaZulu Natal. Quant ils ne sont pas directement – et parfois, publiquement – menacés de mort par des élus municipaux ou des membres du gouvernement ANC provincial, les militants de cette organisation sont fréquemment passés à tabac ou essuient les tirs de balles en caoutchouc des forces de l'ordre. En 2013, trois d'entre eux sont même assassinés à Cato Crest, l'un des quartiers de loge-

109. MCKINLEY D. & VERIAYA A., *Arresting dissents*, *op. cit.*

110. OLDFIELD S. & STOKKE K., « Building unity in diversity... », *op. cit.*, p. 123.

111. Voir, entre autres, TILLY C., *From Mobilization to Revolution*, Reading, Addison-Wesley Publishing Company, 1978, mais également COMBES H. & FILLIEULE O., « De la répression considérée dans ses rapports à l'activité protestataire. Modèles structuraux et interactions stratégiques », *Revue française de science politique*, vol. 61, n° 6, 2011, p. 1047-1072.

112. MACADAM D., « Pour dépasser l'analyse structurale de l'engagement militant », O. FILLIEULE (dir.), *Le Désengagement militant*, *op. cit.*, p. 69.

113. *Ibid.*

ments informels de Durban. Un officier de police est directement accusé de l'un des meurtres par les dirigeants d'AbM.

« Bandile Mdlalose a été arrêté le 30 septembre 2013 durant une manifestation spontanée contre le meurtre de Nqobile Nzuza, 17 ans, à qui la police avait tiré dans la nuque. Le seul "vrai crime" de Bandile a été de refuser d'être intimidée et de garder le silence devant le meurtre commis par la police. Elle a été détenue à la prison de Westville pendant une semaine et relâchée contre une très forte caution (5 000 rands) [...]. C'est une odieuse violation de ses droits politiques fondamentaux. Nous notons qu'en dépit des témoins du meurtre, l'officier de police qui a admis le meurtre continue d'exercer librement à Cato Crest. Nous notons également qu'en dépit des témoins de l'agression de Nkosinathi Mngomezulu (quatre balles dans l'estomac) par l'Unité de lutte contre les invasions de terrains à Cato Crest, le 21 septembre, il n'y a pas eu d'arrestations et [celui] qui a tiré sur Mngomezulu continue également d'exercer librement. Il n'y a pas non plus eu d'arrestations des dirigeants ANC qui ont ouvertement menacé de mort certains de nos membres [...] ou de l'Unité anti-invasions qui démolit régulièrement des maisons à Cato Crest en violation de la Constitution, de la loi et d'un certain nombre de jugements. Il est évident que le système de la justice criminelle – tout comme l'Unité anti-invasions et le département du Logement – est ouvertement détournée par des objectifs partisans, pour réprimer notre mouvement¹¹⁴. »

Ces obstacles répressifs n'émeussent pourtant pas la détermination des activistes. La cause paraît même avoir gagné en valeur aux yeux des habitants des campements : les cortèges sont loin de se dépeupler, le mouvement se renforce ou se développe dans certaines zones et, surtout, il reprend pied dans le camp de Kennedy Road, d'où il avait pourtant été chassé trois ans auparavant par les militants ANC. Tout se passe comme si la violence, à la fois extrême et produite par différents acteurs, ne laissait, aux plus pauvres, d'autres choix que celui de l'engagement, sur le mode du « seul contre tous ». La brutalité du pouvoir politique le place inévitablement dans l'illégalisme et renforce ainsi le bien-fondé de la cause de *squatters*, qui peuvent revendiquer d'être les victimes de toutes les injustices.

Enfin, la répression ne payant pas systématiquement, les « adversaires » de la protestation peuvent ajuster leurs stratégies afin d'éviter un affrontement potentiellement mobilisateur. À titre d'exemple, que la compagnie nationale d'électricité Eskom ait, dans un premier temps, souvent pratiqué des coupures au niveau de voisinages entiers, parfois sous la protection de la police, a pu expliquer la large participation d'habitants à des manifestations et à des marches. À l'inverse, que cette même société, parce qu'elle a vraisemblablement intégré la résistance des ménages de certains quartiers dans sa stratégie, ait progressivement renoncé aux déconnexions massives pour leur préférer la multiplication d'actions plus ciblées, renseigne sur les difficultés à mobiliser en masse que rencontreraient désormais les militants.

114. ABMPRESS, « Today We Return to Court in Solidarity with Four of our Comrades Arrested in Cato Crest », communiqué du 28 octobre 2013.

Militantisme et autres sphères de l'existence

Appréhender la complexité du désengagement implique également de varier les angles de vue. La question de la disponibilité des uns et des autres, de ce temps que les activistes peuvent donner à l'organisation, invite, par exemple, à ne pas se concentrer sur la seule sphère des activités militantes¹¹⁵. La vie de chaque individu, rappelle Florence Passy, est composée « de différents espaces qui ont leurs frontières réelles et symboliques, leur logique et dynamique propre » : la « sphère du travail, des études (s'il est en phase de formation), la sphère familiale ou affective, la sphère de ses engagements politiques, de ses loisirs, etc.¹¹⁶ ». Certaines défections peuvent ainsi s'expliquer par des changements survenus dans des domaines de l'existence *a priori* étrangers à celui du militantisme¹¹⁷. Il n'est, à ce titre, pas inutile de considérer l'évolution des situations socio-professionnelles de la plupart des femmes et des hommes au centre de ce livre : le marché du travail a été fortement marqué par le chômage et la consolidation de l'économie informelle durant la décennie 2000 et ces tendances ont pu atteindre l'engagement d'individus très tôt investis dans la protestation sociale, notamment ceux qui n'avaient qu'une vingtaine d'années au début du siècle. Parce qu'ils étaient sans emploi et vivaient encore chez leurs parents, ces jeunes gens étaient alors « disponibles » pour l'organisation et ses multiples tâches. Au fil des années, nombre d'entre eux ont cependant été rattrapés par différentes responsabilités, celles liées à la naissance d'un enfant par exemple, impliquant qu'ils privilégient, au détriment de leur activisme, la recherche d'une activité à même de subvenir à ces nouveaux besoins. Le cas de ce militant du SECC le suggère en tout cas. Jusqu'alors très actif au sein de l'organisation (il a pris part à sa fondation neuf ans plus tôt), il s'apprête à modérer son engagement en juillet 2009. Âgé de 36 ans, il vient de perdre ses parents, a quitté son emploi et a le projet d'ouvrir un petit commerce dans son quartier, ce qui, bien évidemment, exigera du temps ; un temps qu'il consacre alors à « *l'organisation* », en siégeant au sein du bureau, en s'occupant des « jeunes » et en reconnectant régulièrement. L'interdépendance entre le militantisme et d'autres dimensions de la vie est également repérable dans la trajectoire de cet ancien coordinateur du sous-comité juridique de l'APF. Originaire d'un quartier indien de la périphérie de Johannesburg, syndicaliste étudiant à la fin des années 1990, Ahmed a participé à la fondation de l'APF. Il s'est par la suite fortement impliqué dans le fonctionnement même de cette structure, avant de s'en éloigner au milieu des années 2000 et d'entamer une

115. FILLIEULE O. & PUDAL B., « Sociologie du militantisme. Problématisations et déplacement des méthodes d'enquête », O. FILLIEULE, E. AGRIKOLIANSKY & I. SOMMIER, *Penser les mouvements sociaux*, Paris, La Découverte, coll. « Recherches », 2010, p. 179.

116. PASSY F. « Interactions sociales et imbrications des sphères de vie », O. FILLIEULE (dir.) *Le Désengagement militant*, *op. cit.*, p. 115.

117. Dans un contexte finalement assez proche, celui des micro-organisations œuvrant dans les favelas brésiliennes à partir des années 1980, Camille Goirand a montré que la lassitude et la volonté de se consacrer aux affaires privées expliquaient, en partie, une baisse significative de la protestation lors de la décennie suivante. Voir *La politique des favelas*, Paris, Karthala, 2000, chapitre 6.

thèse consacrée à l'influence des mouvements sociaux sur les politiques publiques. S'il lie son désengagement progressif à la lassitude née de luttes intestines, il évoque également un phénomène de « *burn out* » personnel et, plus encore, une inquiétude quant à son avenir professionnel :

« J'ai consacré beaucoup de temps [Nda : à l'APF]... Et puis, tu arrives à un point où tu ne gagnes pas beaucoup d'argent, où il n'y a pas de réalisations intellectuelles... Il y a un moment où tu te rends compte de tout ce qui manque dans ta vie. J'ai alors été pris d'une forme d'anxiété très "classe moyenne" [...] Il y a plein de gens à qui ça arrive [...] Maintenant, je peux lire et réfléchir à l'expérience politique de ces dix dernières années. » (Entretien avec Ahmed Veriava, le 19 mai 2011, Johannesburg)

Un tel retour sur l'expérience militante est d'ailleurs d'autant plus cohérent qu'il est, semble-t-il, renforcé par d'autres éléments de la vie privée de ce jeune homme : sa charge critique trouve sans doute un écho favorable chez sa compagne, elle-même universitaire et co-fondatrice de l'APF, qui, antérieurement et pour des raisons en partie liées aux « dérives » de certains dirigeants, a entrepris de prendre ses distances avec l'organisation.

Les exemples qui précèdent soulignent combien le désengagement est un phénomène se situant à la croisée de différentes logiques et tensions. Des facteurs purement politiques, la fragilisation de la cause sous les coups de l'adversaire ou des explications en lien avec une érosion des attentes en termes de gains (ou, plus simplement, l'érosion en soi de ces gains au fil du temps) ne peuvent évidemment être totalement écartés ; même s'ils offrent un discours prêt à l'emploi aux acteurs de ces défections et à ceux qui en font les frais (en tant que responsables d'organisations). Les mouvements de retrait doivent aussi être analysés à la lumière d'éléments s'imposant avec peut-être moins d'évidence. C'est le cas de ces « raisons triviales », qui n'ont pas toujours à voir avec « l'appréciation du mouvement, de ses objectifs et de ses stratégies¹¹⁸ », et qui renvoient à tous ces moments où l'on retrouve un emploi, tombe malade, reprend des études, se marie, etc. Cette démarche est peut-être d'autant plus importante que ce sont aussi des raisons à première vue très prosaïques (comme le fait de se sentir *à sa place* au milieu des camarades) qui, très souvent, vont entretenir la mobilisation des « gens ordinaires » peuplant la protestation post-apartheid.

118. KLANDERMANS B., « La psychologie sociale de l'exit », O. FILLIEULE (dir.), *Le Désengagement militant*, op. cit., p. 110.

2

« Des gens ordinaires »

Qui croise-t-on dans les organisations protestataires? Qui observe-t-on parmi leurs membres les plus actifs, parmi leur porte-parole ou parmi celles et ceux qui, au niveau de leur quartier ou de leur *township*, essaient principalement de garantir la présence d'habitants lors des marches? Les manifestations et les réunions publiques qui scandent la protestation sociale depuis le début des années 2000 sont à première vue peuplées de ces « gens ordinaires » que les organisations se targuent de rassembler. Femmes et hommes, enfants et retraités, se pressent ainsi derrière les banderoles de l'APF, de l'AEC ou d'AbM.

For the people, by the people

« Un mouvement de pauvres pour les pauvres. » C'est la plupart du temps par ces mots que les activistes définissent leurs organisations et, de fait, la manière dont ils disent se percevoir. Les termes choisis suggèrent de la façon la plus simple l'absence totale de distance sociale entre eux-mêmes et ceux pour lesquels ils sont censés se battre : « Le SECC, c'est l'alliance des chômeurs... et des chômeurs¹ ». Cela va même de soi pour ces deux militants issus respectivement de l'Anti-Eviction Campaign (Le Cap) et de la Coalition Against Water Privatisation (Johannesburg) :

« Quand les gens ont besoin de quelque chose, c'est vers nous qu'ils se tournent... Vers des gens qui sont sur le terrain, bénévoles, qui ne sont pas payés, qui ne sont rien ni personne. Nous sommes juste des gens comme eux². »

« Je me suis impliqué en raison de mes conditions de vie, qui sont semblables à celles de n'importe quel Sud-Africain ordinaire. [...] Je viens d'une famille pauvre. [...] La maison de mes parents est petite et j'ai des frères et des sœurs, tu sais. Quand je cherchais de la place, j'allais dans un hostel³... »⁴

1. Entretien avec l'organisateur du SECC, Durban, le 7 juillet 2009.

2. Une militante AEC du quartier de Elsie's River, citée dans MIRAFTAB F. & WILLS S., « Insurgency and spaces of active citizenship. The story of the Western Cape Anti-Eviction Campaign in South Africa », *Journal of Planning Education and Research*, 25, 2005, p. 207.

3. Les *hostels* sont des bâtiments bâtis sous l'apartheid pour accueillir les travailleurs noirs migrants.

4. Patrick Sindane, alors coordinateur de la Coalition against Water Privatisation, entretien accordé à European Centre for Constitutional Human Rights: *International Conference on transnational corporations and human rights Report*, Berlin, ECCHR Documentation, 9-10 octobre 2008, p. 35.

Activistes et habitants (« *residents* »)⁵ des zones populaires évolueraient donc au sein d'une même communauté de destins, d'un même monde, celui des « pauvres » (*poor people*), comme l'affirme, entre autres, le président d'Abahlali baseMjondolo (Durban) :

« Durant la lutte qui a précédé 1994, il n'y avait que deux niveaux, deux classes : les riches et les pauvres. Maintenant, après l'élection, il y a trois classes : les pauvres, la classe moyenne et les riches. Les pauvres ont été isolés de la classe moyenne. Nous devenons encore plus pauvres et le reste devient encore plus riche. Nous sommes seuls⁶. »

Ces propos, qui font écho aux discours de la plupart des organisations protestataires, abordent avec netteté un aspect primordial de la mobilisation, celui de l'identité collective censée fédérer autour de la cause. Il s'agit, à travers celle-ci, de s'adresser à ceux que l'on veut mobiliser, en leur offrant de se reconnaître dans le mouvement et, par conséquent, de comprendre que ce dernier défend leurs intérêts. L'enjeu est ainsi de susciter la participation en reconstituant « le moi individuel autour d'une identité nouvelle et valorisée⁷ ». Et en effet, si elle renvoie à un groupe pour le moins dominé au sein de la société (« *The poor people* » / « Les gens pauvres »), cette identité est donnée à voir comme exempte d'indignité sociale ou de misérabilisme. Les acteurs de la protestation prennent ainsi régulièrement soin de souligner que, quelles que soient leurs conditions de vie, les femmes et les hommes *mobilisés* ou à *mobiliser* sont avant tout des « gens ordinaires ». Cette suggestion d'une conformité à la norme vient rappeler que les pauvres forment une majorité objective dans la société sud-africaine, une majorité qui a en grande partie porté l'ANC au pouvoir. Le glissement de la « pauvreté » vers « l'ordinarité » a en outre d'indéniables vertus inclusives : il ne contrarie pas le sentiment d'appartenance à une fantasmatique « classe moyenne » qui s'est étrangement diffusé dans les quartiers populaires au cours des années 2000⁸. Mais au-delà, la référence à ces « gens ordinaires » a pour objet d'englober toutes celles et tous ceux, *squatters* ou habitants de maisons sommaires, chômeurs ou travailleurs précaires, ouvriers ou auto-entrepreneurs de l'économie informelle, qui, en dépit de leurs différences, estiment ne pas avoir réellement bénéficié des promesses de 1994 et seraient, de ce fait, dans le « *même bateau*⁹ ». Enfin, l'accent mis sur l'*ordinarité*, sur la *normalité*, sous-entend que ces publics n'ont pas vocation à se révolter. Pas sans raison, du

5. Le terme de *residents* est régulièrement utilisé par les militants que j'ai rencontrés mais également dans les tracts, communiqués de presse et autres discours des porte-parole, pour désigner les populations défendues par leurs organisations, qu'il s'agisse de locataires, de propriétaires menacés de saisie ou de *squatters*. Peut-être peut-on y voir la volonté de souligner le caractère à la fois pacifique, « normal » et respectable de cette base sociale, à mille lieues des critiques de certains acteurs politiques dépeignant les manifestants en « criminels ».

6. ZIRODE S., « We are the Third Force », octobre 2006 : <<http://www.abahlali.org/node/17>>.

7. FRIEDMAN D. & McADAM D., « Collective Identity and Activism: Networks, Choices and the Life of the Social Movement », A. M. MORRIS & C. McCLURG MUELLER (dir.), *Frontiers in Social Movement Theory*, New Haven, Yale University Press, 1992, p. 157.

8. ALEXANDER P., CERUTI C., MOTSEKE K., PHADI M. & WALE K., *Class in Soweto*, Durban, University of KwaZulu-Natal Press, 2013.

9. MANDELA PARK BACKYARDERS, « Ayanda Kota: We are all in the same boat. Solidarity Statement with the Unemployed People's Movement in Grahamstown », communiqué de presse du 13 janvier 2012.

moins : c'est la nécessité qui pousse ces retraités, ces chômeurs de longue durée, ces parents isolés et ces jeunes sans emploi à manifester ; la nécessité de résister à l'agression économique dont sont victimes les pauvres d'Afrique du Sud. Il n'est d'ailleurs pas surprenant que, dès la première moitié des années 2000, la référence aux « gens ordinaires » ait été si présente dans le discours protestataire. L'enjeu était alors de lutter contre la criminalisation dont le mouvement social était l'objet et de faire pièce à des dirigeants ANC venant, jusque dans les quartiers populaires, accuser la contestation de servir les intérêts de « l'étranger ».

Les allers et retours discursifs entre « pauvres » et « gens ordinaires » se négocient d'autant plus aisément qu'ils ne prennent jamais le pas sur ce qui reste la référence ultime des activistes : la « communauté ». Difficile de trouver mot plus consensuel en Afrique du Sud. Cuisinée à toutes les sauces journalistiques, la « communauté » est omniprésente dans le discours le plus officiel d'élites politico-administratives soucieuses de rappeler qu'elles associent l'ensemble de la société, et notamment les plus modestes, à la prise de certaines décisions. Renvoyant dans son acception la plus simple à la population d'un espace aux contours plus ou moins déterminés (un voisinage, principalement), la notion est en fait systématiquement rapportée aux quartiers populaires, alors même qu'un « esprit communautaire » pourrait tout autant être revendiqué dans les banlieues aisées¹⁰. Mais la notion va évidemment bien au-delà de ces seules considérations spatiales. Sous-entendant une solidarité et une culture spécifique (la « culture de la *township* ») régulièrement vantées dans l'espace public¹¹, elle n'est rien moins qu'une tentative de « mise en sens » et en « forme du social¹² » par différents acteurs, et notamment par celles et ceux que leur investissement quotidien tend à doter d'une autorité sur la vie locale : les bien-nommés *leaders* communautaires.

En se saisissant de cet objet vertueux, c'est-à-dire en revendiquant une identité collective qui la dépasse et s'appuie sur la conscience préexistante d'appartenir à un monde à part, la protestation sociale peut prétendre à un patrimoine culturel. Il se décline sous la forme d'une histoire commune (celle de la lutte contre l'apartheid, notamment), de valeurs propres (une solidarité entre voisins présentée comme naturelle, une capacité de résistance aux gouvernants illégitimes, un sens de la débrouillardise, une certaine idée de l'égalité, etc.), de conditions d'existence partagées (quand bien même celles-ci varient d'une zone à l'autre de la *township*)

10. Comme cherchent à le prouver les différentes associations de contribuables de ces quartiers, ou, plus simplement, les discours vantant les mérites des *gated communities*, ces îlots sécuritaires qui se développent dans les grandes agglomérations.

11. Il suffit pour s'en convaincre de penser à ces nombreux reportages télévisés destinés, dès la fin des années 1990, à montrer le visage de la « nouvelle Afrique du Sud ». Construits sur un même schéma, ils offrent au téléspectateur d'accompagner une femme ou un homme noir ayant réussi, c'est-à-dire suffisamment pour s'établir dans les banlieues cosues des grandes agglomérations, mais qui entreprend de revenir dans son ancienne *township*, à l'occasion d'un week-end quelconque ou d'un événement familial. S'ensuit en général un discours lénifiant sur l'« authenticité » de ces endroits. Le film de Oliver Schmitz, *Hijack Stories* (2001), joue d'ailleurs ironiquement avec de ce type de situations sociales.

12. VIDAL D., « Concevoir la communauté. L'efficacité d'une catégorie socio-spatiale au Brésil », J. MONNET (dir.), *Espace, temps et pouvoir dans le nouveau monde*, Paris, Anthropos, 1996, p. 214.

et d'un large panel de « matériaux culturels¹³ » (récits, symboles, styles vestimentaires et verbaux ou rituels, comme cette manière très spécifique de serrer la main de son interlocuteur dans les quartiers noirs). Juxtaposés, ces différents éléments concourent, dans l'imaginaire collectif sud-africain, à isoler « la communauté » au sein du monde social, dans une situation de parfaite altérité avec cet ensemble tout aussi homogénéisé que serait le « reste » de la société¹⁴.

Eux et nous

Le fait de chercher à mobiliser un groupe en mettant en avant une identité collective induit inmanquablement le surgissement d'une frontière avec ceux qui lui sont étrangers ; une frontière entre « nous » – les membres du groupe et/ou de la « communauté » – et « eux ». « Eux », ce sont, comme l'écrivent avec dépit les militants des Mandela Park Backyarders, ceux qui, ayant su tirer partie de l'après-1994, « mangent en premier¹⁵ ». Cette délimitation sociale est évidemment primordiale dans le cadre de la contestation : elle assure la cohérence du groupe, notamment face aux adversaires que peuvent désigner les *leaders* protestataires. Mais pas plus que l'identité collective à laquelle elle est associée – les « pauvres », les « gens ordinaires » et *a fortiori* la « communauté » –, cette frontière n'est propre au mouvement social. Elle est en effet déjà présente dans l'ordonnement de toute une partie de la « vie sociale ordinaire¹⁶ » des quartiers populaires. Aux yeux des habitants des *townships* et des camps de *squatters*, elle a, par exemple, des aspects très concrets, liés à son inscription dans le paysage urbain, dans ces kilomètres qui les séparent des centres-villes et des banlieues plus ou moins aisées. Cette réalité offre d'ailleurs aux entrepreneurs des mobilisations post-apartheid de souligner les contradictions de responsables ANC qui, tout en revendiquant leur lien avec les communautés populaires, sont désormais habitués aux zones résidentielles que l'on qualifiait, il y a peu, de « blanches ».

Au final, les militants mouvementistes ne font donc qu'« activer » une ligne de séparation déjà existante. Ils la travaillent, la durcissent dans leurs discours et leur propagande, afin de convaincre les femmes et les hommes qu'ils veulent rassembler, de leur appartenance à une même communauté de destins. On entrevoit ici ce que Partha Chatterjee identifie comme l'un des aspects les plus importants de la « politique des gouvernés » lorsqu'il étudie les mobilisations de pauvres en Inde : « donner à la forme empirique prise par un groupe de population les attributs moraux d'une

13. POLLETTA F. & JASPER J. M., « Collective identity and social movements », *Annual Review of Sociology*, vol. 27, 2001, p. 285.

14. On retrouve d'ailleurs ici certains éléments étudiés par Olivier Schwartz dans son entreprise de discernement des « classes populaires » en France. Voir notamment SCHWARTZ O., « Peut-on parler des classes populaires ? », *La Vie des idées*, 13 septembre 2011, <<http://www.laviedesidees.fr/Peut-on-parler-des-classes.html>>.

15. Mandela Park Backyarders, « Ayanda Kota: We are all in the same boat. Solidarity Statement with the Unemployed People's Movement in Grahamstown », communiqué de presse du 13 janvier 2012.

16. TILLY C. & TARROW S., *Politique(s) du conflit. De la grève à la révolution*, Paris, Les Presses de sciences po, 2008, p. 137 et 141.

communauté¹⁷ ». En d'autres termes, il s'agit de doter l'identité collective d'un contenu moral, après en avoir affirmé la réalité objective. En l'occurrence, si l'identité de « pauvre » est brandie avec une certaine fierté par les activistes sud-africains, le jeu qui s'organise autour d'elle pour mobiliser vise aussi à rappeler à chacun combien elle est synonyme d'une même expérience du mépris, laquelle s'exprime dans des phénomènes de relégations sociale (« Ils ne nous écoutent pas, ne s'intéressent pas à nous ») et spatiale. La conscience de cette expérience commune est évidemment primordiale car c'est en elle, on le verra, que se trouvent les motifs moraux qui confèrent une partie de sa légitimité à la révolte¹⁸.

Entre *comrades* et *residents*

Les membres du bureau du SECC et les représentants des sections de quartiers se réunissent tous les mardis, dans les murs du Career Centre de Soweto, ce centre communautaire où l'organisation dispose de quatre pièces dans lesquelles ses militants assurent une permanence quotidienne. Ce matin de juillet, il fait trop froid pour que la réunion se tienne dans l'une des grandes salles sombres du Centre. Des militants ont donc disposé des chaises en plastique dans la cour, où s'affairent par ailleurs des employés municipaux affectés à l'entretien des lieux. La séance est ouverte par la *deputy chairperson* du SECC, une femme âgée (une « *grannie* »), devant une trentaine de personnes. Une très jeune femme, assise à côté d'elle, semble lui servir de greffière. Normalement destinée à permettre le dialogue entre les membres du bureau et les représentants des *branches* (les sections, au niveau des communautés), la réunion est cependant ouverte aux habitants de Soweto... et à moi-même, qui me suis vu attribuer un traducteur¹⁹, Bobo, également responsable des jeunes du SECC. Des jeunes, j'en verrai finalement assez peu dans cette cour. Une poignée de trentenaires et de quadragénaires se fond en effet dans une assistance dont j'évalue qu'elle est majoritairement sexagénaire (voire septuagénaire). Bobo m'informe que Zodwa, la conseillère municipale élue sur une liste soutenue par le SECC lors des élections locales de 2006, est également présente. « Comme toutes les semaines », prend-il soin d'ajouter. Après un chant entonné par toutes les personnes présentes et une prière, la séance s'ouvre sur l'ordre du jour. Durant l'heure et demie qui suit, sont notamment évoquées la marche en préparation sur les locaux d'Eskom (la compagnie de l'électricité), la distribution d'un *pamphlet* de l'APF dans la *township*, la prochaine réunion de la *branch* de Chiawelo dans une école, et la décision d'envoyer un représentant au Zimbabwe afin de s'assurer que « *la situation est bien en train d'évoluer* ». Zodwa est également invitée à prendre la parole, ce qu'elle fait, en remerciant par ailleurs très solennellement la présidente de séance d'avoir contribué à la « *reconstruction* » de l'organisation. De manière générale, la prise de parole semble bien circuler, la présidente laissant suffisamment d'espaces entre ses interventions pour que chacun puisse se sentir autorisé à lever la main puis à s'exprimer. La majorité des

17. CHATTERJEE P., *Politique des gouvernés. Réflexions sur la politique populaire dans la majeure partie du monde*, Paris, Éditions Amsterdam, 2011, p. 71.

18. HONNETH A., *La Lutte pour la reconnaissance*, op. cit.

19. Les interventions sont la plupart du temps en zoulou ou en sotho.

interventions s'ouvre sur un « *comrades* », qu'accompagne parfois un « *Amandla* » (le « pouvoir » ou la « résistance » en zoulou), vestige des années de lutte contre l'apartheid auquel l'auditoire répond inmanquablement et en chœur : « *Ngawethu* » (« Nous appartient »). Progressivement, c'est un échange non plus entre les membres du bureau mais entre ces derniers et des habitants ayant fait le déplacement qui s'instaure. Les seconds évoquent ainsi une pratique semble-t-il en développement : le raccordement sauvage de certains ménages sur les compteurs électriques de leurs voisins. L'intervention du SECC est demandée. Quelques minutes plus tard, une femme prend la parole : elle a un « problème » avec son compteur d'eau. L'« organisation », pour reprendre le terme que Bobo me glisse à l'oreille, va envoyer une équipe pour réparer gratuitement. Très vite, je m'aperçois cependant que ce genre d'intervention du public (il y en aura d'autres) excède Bobo : « Il ne faut pas individualiser les problèmes » ; « c'est le problème de la communauté » qui doit passer avant tout. Il m'explique que la réunion hebdomadaire du bureau est souvent monopolisée par des habitants venus demander le règlement d'un problème « individuel », principalement le rétablissement de leur raccordement à l'électricité. Or, m'affirme-t-il, une fois leur situation réglée, ces gens ne viennent plus. Surtout, « quand on a un problème, on va voir celui qui s'occupe de la section dans le quartier. Et si le problème n'est pas réglé ou si le représentant dans le quartier ne s'en occupe pas, alors là, on peut le dire au bureau. Mais la première qui doit s'en occuper, celle qui doit s'occuper des problèmes individuels, c'est la section ». À deux reprises, Bobo va d'ailleurs demander la parole pour rappeler cette « règle ».

Le reste de la séance est consacré à la démission du trésorier. Ce dernier reproche aux autres membres du bureau de lui avoir refusé une formation en comptabilité. La question de la communication entre le bureau et les « communautés » est également abordée, un auditeur accusant le premier de ne pas faire suffisamment de compte-rendus. La faute incomberait à certains responsables de sections, souvent absents de ces réunions hebdomadaires. La tenue d'une réunion spéciale autour de ce dysfonctionnement est évoquée et, au fil des échanges, l'idée semble s'imposer de prendre en charge les frais de transport de certains habitants pour qu'ils puissent « retourner dans les communautés afin de dire ce qui se passe ». Durant ces discussions, parfois vives mais parfaitement régulées (la prise de parole implique de lever la main et d'obtenir l'autorisation – toujours accordée, par ailleurs – de la présidente de séance), j'arrive à déceler un certain décalage, au moins discursif, entre les habitants « ordinaires », rappelant régulièrement leur condition de « pauvres », et les « activistes », qui tiennent à réaffirmer tout aussi régulièrement l'appartenance de chaque membre des « communautés » aux « workers », les ouvriers. Ce souci apparent de politiser les échanges ou, à tout le moins, de les placer dans une lecture classiste de la société (attitude en phase avec le « socialisme » dont se revendiquent ces individus) transparaît à d'autres moments de la réunion ; notamment lorsqu'est évoquée la possibilité de « collaborer » avec les « bourgeois », ceux qu'un habitant désignera plus simplement comme « Les Blancs ».

Alors que la fin de la réunion approche, une femme est invitée à prendre la parole. Elle se lève et déplie un couvre-lit qu'elle a elle-même cousu. Elle propose d'apprendre cette technique à qui le souhaite. Cette fois, Bobo ne paraît pas gêné par ce mélange des genres : lui-même, m'explique-t-il, a déjà profité de ce cadre pour proposer des cours gratuits de mécanique automobile.

La réunion s'achève comme elle a commencé, par un chant et une prière.

Dans les rangs de la protestation

La volonté des activistes de superposer *représentation* et *identité* dès lors qu'ils définissent leur position et celle des organisations protestataires dans la société, n'est pas dénuée de cohérence. Les « *leaders* », les « cadres²⁰ » ou les petites mains de la contestation partagent *a priori* les mêmes conditions élémentaires d'existence que les gens qu'ils entendent mobiliser. Les membres d'Abahlali au Cap et à Durban, de l'Unemployed People's Movement à Grahamstown ou bien ceux du Thembelihle Crisis Committee, de l'Orange Farm Crisis Committee ou du Landless People's Movement à Johannesburg, vivent ainsi dans des zones de cabanes où une dizaine de robinets d'eau est parfois censée répondre aux besoins de plusieurs centaines de ménages. Nombreux sont également ceux qui ont connu, ou connaissent encore, l'absence d'électricité, la menace d'une expulsion ou l'attente depuis de longues années sur les listes d'attribution de maisons RDP. On croise, parmi les militants les plus investis dans ces structures, de jeunes adultes (20-35 ans) sans emploi ou travaillant dans un secteur des services dont la faiblesse des salaires entretient la précarité. C'est le cas, entre autres, de ce dirigeant d'Abahlali qui gagne sa vie en étant agent de sécurité²¹. Les organisations comptent également dans leurs rangs des individus plus âgés, quinquagénaire ou sexagénaire, qui se trouvent le plus souvent dans des situations de chômage de longue durée (parfois depuis la première moitié des années 1990) et exercent éventuellement une activité dans le secteur informel (principalement sous des formes d'auto-entrepreneuriat : réalisation de menus travaux, etc.). Ces différentes catégories sont les reflets assez précis d'une société qui, depuis les années 1990, est à la fois marquée par le chômage et par l'absence d'une réelle protection pour ceux qui ne sont ni suffisamment vieux, ni assez jeunes pour bénéficier de l'aide publique. Les différentes réformes entreprises dans le domaine de la protection sociale depuis 1994 ont, en effet, renforcé un biais déjà très présent sous l'apartheid : agitant le spectre de la dépendance sociale, leurs concepteurs ont promu le travail comme principale entrée dans la citoyenneté sociale. La présentation du budget en 2004 a ainsi vu le ministre des Finances, Trevor Manuel, défendre la faible croissance de l'allocation handicap au travers d'un argument pour le moins péremptoire : des augmentations « plus généreuses » auraient

20. Parce qu'elles ont au moins le mérite de la clarté, je reprends ici les catégories décrites par Cress et Snow.

Pour ces deux auteurs, les « cadres » sont ceux qui « fonctionnent comme lieutenants sur une base relativement permanente », les « leaders » procurant pour leur part « une direction organisationnelle ». Les « audiences captives » sont, elles, « les contributeurs et les populations spectatrices assemblés pour le recrutement et les appels de ressources ». Voir CRESS D. M. & SNOW D., « Mobilization at the margins: resources, benefactors, and the viability of homeless social movement organizations », *American Sociological Review*, vol. 61, n° 6, décembre 1996, p. 1095.

21. Travaillant en moyenne 45 heures par semaine pour un salaire ne dépassant pas les 1 500 rands (environ 150 euro au début des années 2010), les gardes privés de sécurité offrent une parfaite illustration de la précarité régnant dans de nombreux compartiments du secteur des services. Durant deux mois, au cours de l'année 2006, plusieurs milliers d'agents de sécurité se sont d'ailleurs engagés dans l'une des grèves les plus importantes de l'ère post-apartheid. Au milieu des années 2000, on recensait plus de gardes de sécurité (300 000 individus) que de policiers sur le territoire sud-africain.

eu des effets désincitatifs sur la recherche d'emploi dans la mesure où « être handicapé [aurait alors semblé] relativement lucratif²² ». À la même époque, le président de la République, Thabo Mbeki, assénait pour sa part que « les gens devaient apprendre à travailler au lieu de vivre de la charité²³ ». La transposition législative de cette perception des choses a eu pour conséquence de laisser de côté une grande partie de ceux qui n'ont jamais pu travailler ou le font dans le secteur de l'économie informelle.

On peut compléter ce portrait des effectifs militants en ajoutant que les individus les plus actifs, ceux qui assument le plus de responsabilités, ceux qui sont également amenés à parler au nom des organisations protestataires, ont en général un niveau d'instruction supérieur aux personnes qui composent la base sociale de leurs collectifs. Leur trajectoire scolaire reste cependant marquée par des renoncements ou des bifurcations imposés par des contingences financières. Faute d'argent pour payer des études universitaires, la jeune femme qui occupe le poste d'administratrice du SECC en 2009 a par exemple enchaîné des « formations courtes dans différents domaines » à la fin des années 1990, sans que celles-ci lui aient permis de stabiliser sa situation professionnelle. Après quelques années passées sous les drapeaux pour obtenir une formation gratuite, le principal fondateur de l'Operation Khanyisa Movement entreprend, à trente ans passés, des études de droit par correspondance afin de devenir avocat. Abandonnant l'idée de devenir instituteur, le président d'Abahlali à Durban a, quant à lui, entamé une première année de droit à l'université à la fin des années 1990, à laquelle il a finalement dû renoncer. Jeune père, il doit en effet se résoudre à accepter un emploi dans une station service. Après la création du mouvement de *squatters*, il bénéficiera cependant, comme d'autres membres du bureau de l'organisation, d'une formation « validant » son engagement dans la communauté et prodiguée par le Centre for Adult Education (CAE) de l'université du KwaZulu Natal²⁴.

Lorsque l'on s'éloigne un peu du noyau dur des organisations afin de mieux détailler ce qui s'apparente finalement à leur base sociale, celle que composent les individus se « contentant » d'assister aux réunions publiques ou de prendre part, plus ou moins ponctuellement, aux marches de la protestation, on est frappé par la forte présence des femmes et des retraités. Ces deux populations peuvent *a priori* considérer qu'elles sont particulièrement concernées par les questions d'accès à tout ce qui définit un foyer (l'eau, l'électricité, un toit, etc.) et se trouve au cœur des revendications protestataires. Pour ce qui concerne tout d'abord les femmes, cette situation n'est pas seulement le produit d'une classique division sexuelle du travail, même si celle-ci n'est évidemment pas absente de la société sud-africaine. Elle doit également être rapprochée de l'évolution de la place qu'elles occupent au sein du ménage. La montée d'un chômage qui a

22. Cité dans BARCHIESI F., *Precarious Liberation, op. cit.*, p. 102.

23. Cité dans MICHAELS J., « Social grants getting to costly », *Cape Times*, 27 octobre 2004, p. 4.

24. Le CAE assure des formations en direction d'adultes engagés dans des ONG, des associations ou des bureaux administratifs. Il s'est également ouvert à la « société civile » et, plus précisément, aux « mouvements sociaux » et aux « organisations issues des communautés ».

très souvent détruit des emplois occupés par des hommes, principalement dans l'industrie ou les mines, celle d'une économie informelle leur « offrant » plus d'opportunités (en tant que vendeuses de rue, par exemple), et le fait qu'elles soient, en tant que mères, susceptibles de solliciter des aides sociales, ont donné à de nombreuses femmes un rôle déterminant dans la gestion du ménage²⁵. À l'orée des années 2000, plus de 40 % des foyers sud-africains étaient ainsi dirigés par l'une d'entre elles²⁶.

Une analyse assez semblable peut être appliquée aux retraités qui viennent grossir en nombre les cortèges dénonçant les expulsions ou les déconnexions. Cherchant à expliquer la sur-représentation des personnes âgées dans leurs organisations, les entrepreneurs de la protestation post-apartheid évoquent finalement moins la disponibilité de cette population (qui, par définition, ne travaille pas) que la difficulté à mobiliser une jeunesse « individualiste » et « dépolitisée ». Pour autant, l'apolitisme dont sont accusées les jeunes générations ne doit pas conduire à penser que les retraités sud-africains jouissent, à l'inverse, d'une forte proximité à la chose politique, forgée dans le feu des années de lutte contre l'apartheid. Différentes recherches soulignent en effet la finalité souvent peu politique et idéologique des nombreuses manifestations organisées dans les *townships* au cours des années 1980. Si le discours des individus encadrant ces soulèvements, notamment celui du United Democratic Front (UDF), tendait à faire de ces révoltes des actes de défiance à l'égard du régime de l'apartheid, les motivations des manifestants avaient souvent plus à voir avec ces problèmes expressément locaux et inscrits dans la vie quotidienne, les « *bread-and-butter issues* » : logement, qualité des transports ou coût de la vie bornaient, en général, l'horizon des revendications. Si la thèse de la parfaite politisation des anciens ne convainc donc pas totalement, on peut en revanche considérer que la répétition et l'intensité de ces moments protestataires dans les années 1980 ont façonné des « dispositions contestataires » et une « inclination à l'action collective²⁷ » chez certains sexa- ou septuagénaires qui peuplent les manifestations post-apartheid.

Ce qui précède serait incomplet si l'on ne signalait pas que les femmes – les *grannies* (littéralement, les « mamies ») – forment le gros de cette population âgée et contestataire. La compréhension d'un tel phénomène implique d'interroger la place que cette population occupe dans la structure sociale des quartiers populaires. Elle est, tout d'abord, à rapporter aux ravages de l'épidémie de Sida²⁸. Le recensement de 2011 révélait que plus de 3,3 millions d'enfants de moins de

25. LEMKE S., JANSEN VAN RENSBURG F., VORSTER H. & ZICHE J., « Food security, social and gender relations in black south african households: ways of coping and survival », D. LEBEAU & R. GORDON (dir.), *Challenges for anthropology in the "African Renaissance": A southern african contribution*, Windhoek, University of Namibia Press, 2002, p. 150-162.

26. ALIBER M., « Chronic poverty in South Africa: Incidence, causes and policies », *World Development*, vol. 31, n° 3, 2003, p. 480.

27. MATHIEU L., *L'Espace des mouvements sociaux*, op. cit., p. 187-188.

28. Cette situation est d'ailleurs devenue d'autant plus visible que le magazine américain *Time* lui a consacré trois pages en décembre 2012: VAN GELDER E., « Generation of orphans: South Africa's AIDS epidemic forces grandmothers to parent again », *Time*, 3 décembre 2012, p. 14-16.

17 ans avaient perdu un ou deux parents du fait de la maladie et que 64 % des « orphelins du Sida » vivaient désormais avec leur grand-mère²⁹. Cette situation explique en grande partie qu'au début des années 2000, près d'un cinquième des ménages dirigés par une femme l'ait été par une grand-mère³⁰. Les retraitées jouent donc un rôle central dans de nombreux foyers; ce que renforce la perception de leur pension: même si la valeur réelle de ces prestations sociales a eu tendance à décroître entre 1993 et 2002, après une réévaluation conséquente lors des dernières années de l'apartheid³¹, elles demeurent une source de revenus essentielle pour de nombreux foyers où cohabitent trois générations. De ce fait, et comme me le soufflera une interlocutrice, ce sont très fréquemment ces femmes qui « doivent vraiment faire face aux problèmes³² »: dans la mesure où elles sont censées prendre en charge les factures d'eau et d'électricité, ce sont « leurs » branchements aux réseaux qui sont concernés par les coupures en cas d'impayés. Et l'on peut dès lors penser que cette situation, qu'elles jugent injuste, contribue en partie à raviver la propension à l'indignation façonnée quelque vingt années auparavant.

Cette description très générale n'explique évidemment pas tout. Elle doit en outre être nuancée dans la mesure où elle convient plus aux mobilisations dans les *townships* qu'à celles que porte Abahlali baseMjondolo dans les camps informels de Durban, Pinetown, Pietermaritzburg ou Cape Town. La base sociale des mouvements de *squatters* apparaît en effet plus jeune, concentrée autour de trentenaires, de jeunes parents qui assistent aux réunions souvent accompagnés de leurs enfants. On retrouve en fait ici les principales caractéristiques du peuplement de ces zones urbaines où convergent, principalement, des populations en âge de travailler et ayant quitté leur région d'origine pour chercher un emploi.

La vie dans l'organisation

Le fait que la plupart des activistes sociaux soit sans emploi (formel, du moins) n'est pas sans effet sur la mobilisation et sur la possibilité de son maintien dans le temps. Le chômage rend en effet ces individus plus disponibles pour accomplir certaines tâches indispensables à la vitalité et à la visibilité de l'organisation. Loin du bruit des manifestations et de l'adrénaline que génère l'action directe, différentes activités à première vue anodines et routinières dessinent ainsi les contours d'un militantisme « au quotidien³³ » dont l'analyse permet de saisir certains ressorts de l'engagement. Il est notamment important de prendre la mesure de ce qui peut être retiré de l'accomplissement d'activités *a priori* aussi banales que l'ouverture du local le matin ou la préparation d'un café pour les habitants du

29. <<http://www.statssa.gov.za/Publications/P03014/P030142011.pdf>>.

30. LEMKE S., JANSEN VAN RENSBURG F., VORSTER H. & ZICHE J., « Food security, social and gender... », *op. cit.*

31. SEEKINGS J. & NATTRASS N., *Class, Race and Inequality in South Africa*, *op. cit.*, p. 360-362.

32. La même personne m'expliquera également que sa maison ayant été déconnectée par les employés d'Eskom au début des années 2000, c'est la pension de retraite de sa mère qui permet de régler les arriérés de factures (entretien avec l'administratrice du SECC, 14 juillet 2009, Johannesburg).

33. NEVEU E., *Sociologie des mouvements sociaux*, Paris, La Découverte, coll. « Repères », 2011, 5^e édition, p. 72.

quartier qui, tout au long de la journée, viendront chercher une information ou de la compagnie. La réalisation de ces tâches apporte la satisfaction d'effectuer un travail qui n'est pas forcément valorisé mais dont chacun reconnaît la nécessité. Elle favorise aussi une forme d'attachement (*commitment*³⁴) à la cause et au groupe dans la mesure où ces derniers confèrent un rôle social à ceux qui les incarnent au fil de la journée, au travers des interactions avec l'extérieur. Ces tâches font en outre d'autant plus sens aux yeux de nombreux activistes qu'elles sont porteuses d'un sentiment d'intégration aussi structurant que pourrait l'être celui produit par une activité professionnelle :

« Je suis bénévole, je fais ce qu'il faut pour aider l'organisation... Même nettoyer le sol s'il le faut [...] J'aime être ici, parler avec mes camarades... Par exemple, aujourd'hui, je ne suis pas supposé être là... Mais j'aime bien être ici, discuter de politique, de la lutte... » (Entretien avec le trésorier « démissionnaire » du SECC, 15 juillet 2009, Johannesburg)

À l'inverse, le quotidien « naturel » du chômeur, celui qui a régulièrement précédé l'investissement dans l'organisation, est bien souvent associé à l'inutilité (« Avant ça, je restais chez moi... Je ne faisais rien »). Ces jugements viennent aussi rappeler que le groupe ne repose pas seulement sur le tracé d'une frontière le séparant « des autres », mais également sur les relations sociales qu'il autorise et favorise en son sein. Tout cela est particulièrement présent dans les propos de ceux qui font parallèlement face à l'hostilité de leur environnement social. Il en va ainsi de ce militant souffrant d'une déficience intellectuelle et à qui les dirigeants de l'organisation ont décidé de confier la coordination des opérations dans son propre quartier. Aux dires de l'un des porte-parole, il s'agissait avant tout de renforcer la confiance en soi de cet activiste, les « simples d'esprit, les malades du sida ou les handicapés » étant régulièrement discriminés ou moqués « dans les *townships*³⁵ ». Un tel cas de figure est peut-être d'autant plus intéressant que l'organisation n'est *a priori* pas « tout » pour ce jeune homme, également actif au sein de son église et militant au Congress of the People (COPE), un parti dissident de l'ANC³⁶. Pour autant, c'est au sein de la protestation qu'il semble se sentir « à sa place », celle qui le valorise le plus, celle qui justifie surtout qu'il soit si régulier dans son effort d'engagement, multipliant les « visites » et les discussions dans son voisinage et se rendant régulièrement dans les locaux de l'organisation pour relayer les demandes, participer aux réunions ou, plus simplement, être avec ses « camarades³⁷ ». Tout un chacun peut d'ailleurs être témoin de l'importance d'un tel sentiment d'appartenance. Il suffit, par exemple, de se

34. BECKER H. S., « Notes on the concept of Commitment », *American Journal of Sociology*, 66, 1960, p. 32-40.

Je reprends ici la traduction de *commitment* choisie par FILLIEULE O., « Temps biographique, temps social et variabilité des rétributions », O. FILLIEULE (dir.), *Le Désengagement militant*, op. cit., p. 39.

35. Entretien avec Ayanda Kota, le 22 juillet 2012, Grahamstown.

36. Le Congress of the People (COPE) a été fondé en novembre 2008 par d'anciens dirigeants de l'ANC, proches de Thabo Mbeki. Quelques semaines auparavant, ce dernier avait dû quitter la présidence de la République sous la pression des partisans de Jacob Zuma.

37. Entretien avec Khanyisa Kopi, le 24 juillet 2012, Grahamstown.

poster dans les couloirs des bureaux du SECC à Soweto ou à la porte de celui d'Abahlali baseMjondolo au Cap : la journée est une succession d'allées et venues de femmes et d'hommes plus ou moins jeunes, qui entrent, s'asseyent, discutent les uns avec les autres autour d'un thé au rooibos et au lait, et expliquent avec une fierté manifeste à l'étranger qui les observe que leur organisation est une « organisation de pauvres qui aide les pauvres ». Lors de réunions ou d'assemblées générales, les dirigeants peuvent d'ailleurs valoriser ces « émotions partagées³⁸ » au sein du collectif. Ces moments sont en effet l'occasion de rappeler à ceux qui s'y pressent qu'ils partagent les mêmes conditions d'existence, lesquelles rendent pertinentes la présence et la mobilisation de chacun. C'est d'ailleurs là que réside l'une des clefs de la fidélité à une organisation : au cœur de ces moments où l'engagement fait sens au regard de l'« histoire singulière, de [la] vie » de ces femmes et de ces hommes³⁹. Ces derniers sont alors plus à même de « traduire leur souffrance sociale en des termes collectifs⁴⁰ » et, ce faisant, de trouver de l'estime de soi dans une situation que, peut-être, ils avaient jusqu'alors vécu sur le mode de l'humiliation. À charge pour les dirigeants de savoir créer les conditions d'épanouissement d'un tel sentiment⁴¹ :

« Je me souviens du temps où, dans les réunions du SECC, on demandait aux gens qui étaient illégalement connectés de lever la main. Et presque tout le monde levait la main. Il y avait ce sentiment de soulagement puisque presque tout le monde était illégalement connecté⁴². »

On peut préciser les enjeux de ces différents processus d'intégration en se souvenant que toute institution – et les organisations de la protestation n'échappent pas à cette règle – tire en grande partie « son “pouvoir” de sa capacité à gérer [les] constructions identitaires [de ses membres] à l'aide de modèles plus ou moins explicites⁴³ ». Et il y a bien un modèle explicite de militantisme qui s'impose dans le cas sud-africain. Il faut, pour comprendre cela, repartir du discours des principaux *leaders* mouvementistes. Ces derniers assimilent régulièrement la protestation sociale post-apartheid, et *a fortiori* les organisations qui l'incarnent, à un mouvement porté par les « membres de la communauté ». Cette représentation de la mobilisation aide par conséquent les militants à se penser comme *des pauvres* résistant au nom de leurs *semblables*. Elle les convainc de l'importance du rôle social qu'ils endossent lorsqu'ils œuvrent au succès d'une

38. JASPER J., « L'art de la protestation collective », D. CEFÀÏ & D. TROM (dir.), *Les Formes de l'action collective. Mobilisations dans des arènes publiques*, Paris, Éditions de l'EHESS, coll. « Raisons pratiques », 2001, p. 141.

39. HAVARD DUCLOS B. & NICOURD S., *Pourquoi s'engager ? Bénévoles et militants dans les associations de solidarité*, Paris, Payot, 2005, p. 73.

40. *Ibid.*

41. On retrouve d'ailleurs ici le principe même des « passerelles sémantiques » suggéré par Axel Honneth : « Entre les objectifs impersonnels d'un mouvement social et les offenses privées subies par les individus qui le composent, il doit exister une passerelle sémantique au moins assez solide pour permettre le développement d'une identité collective. » (*La Lutte pour la reconnaissance*, *op. cit.*, p. 195).

42. Trevor Ngwane, cité dans P. NAIDOO & A. VERIYAN, *Re-membering Movements: Trade-Unions and New Social Movements in Neoliberal South Africa*, Durban, Centre for Civil Society Research, Report n° 28, 2004, p. 15.

43. DUBAR C., « Socialisation politique et identités partisanes : pistes de recherche », CURAPP, *L'Identité politique*, Paris, Presses Universitaires de France, coll. « CURAPP », 1994.

organisation en phase avec les maux dont souffrent les plus faibles, à la différence de partis politiques dont les dignitaires locaux auraient déserté *townships* et camps de *squatters*. Ce faisant, ces individus se disent parfois investis d'une responsabilité sociale à l'égard de la « communauté » ; une responsabilité allant de pair avec la recherche d'une certaine reconnaissance au sein du quartier :

« L'organisation essaie d'aider les gens... C'est ce qu'on fait, c'est ce qu'on doit faire, aider les gens et notamment les jeunes. On essaie de les tenir à distance de la rue et du crime... On leur apprend à se débrouiller. On les aide pour passer leur permis, tu vois? On leur apprend quelles qualifications ils doivent avoir... En business... En informatique. On fait ça dans les réunions. Et moi, mon idée, c'est que l'organisation ouvre un centre pour les jeunes... Tu vois, ça, c'est à nous de le faire. » (Entretien avec Gooman, activiste d'Abahlali baseMjondolo, Le Cap, 19 mai 2010)

Et l'on retrouve dans ces différentes activités, initiatives et prétentions, les caractéristiques de l'une des catégories d'acteurs les plus valorisées au sein des quartiers populaires sud-africains : l'activiste social. Ce quasi-modèle n'est pas propre à la protestation. Il renvoie à ce qui ne manque pas d'être perçu et présenté comme une tradition dans laquelle s'inscrivent celles et ceux, *leaders* communautaires, militants associatifs et autres, qui, toute l'année, organisent la communauté contre ce qui la menace ou qui contribuent à sa consolidation en nourrissant et en se nourrissant de la solidarité qui unirait *naturellement* ses membres. Il y a évidemment un enjeu certain pour les militants de l'APF, de l'AEC ou encore d'AbM, à être jugés conformes à ce modèle par les habitants de leurs quartiers : voir validé un enracinement dans la communauté et pouvoir ainsi prétendre à une légitimité *populaire* opportunément opposable à celle, *politique*, que revendiquent les membres des partis, et notamment ceux de l'ANC. Comme on le verra cependant plus loin, les dirigeants et militants du parti au pouvoir entendent également exercer un monopole sur la première.

La place des émotions dans la protestation

L'analyse, même sommaire, de l'engagement au quotidien révèle donc l'existence de sentiments, d'affects et d'émotions qui se développent au cours de ces activités tout en participant à son maintien. Il en va ainsi, on vient de le voir, de cette fierté d'appartenir et de représenter un collectif que l'on perçoit comme « utile » à la communauté. Cette dimension émotionnelle est tout aussi manifeste lors d'entretiens avec des activistes qui, parfois, ne peuvent physiquement réprimer la colère, la frustration ou le ressentiment qu'ils éprouvent à l'égard des élites politiques. Encore faut-il aborder avec soin ce qui s'exprime alors. Il ne s'agit évidemment pas d'entretenir la défiance que les sciences sociales ont longtemps manifestée à l'égard des émotions⁴⁴, mais de tenter de faire la part

44. Sur cette question, voir SOMMIER I. & LEFRANC S., « Conclusion. Les émotions et la sociologie des mouvements sociaux », C. TRAÏNI (dir), *Émotions... Mobilisations!*, Paris, Presses de Sciences po, 2009.

des choses. Un tel effort peut tout d'abord s'appliquer à l'analyse de ces récits des origines dont fourmille la protestation sociale post-apartheid. Maintes fois racontées par les militants et sympathisants, ces « histoires », où la rage le dispute à la spontanéité, insistent pour la plupart sur le fait que le passage à l'action des plus pauvres n'est rien d'autre que la réponse indignée de « gens ordinaires » à une agression. C'est par exemple ce qui se dégage de la genèse officielle de l'Anti-Eviction Campaign. Un matin d'octobre 2000, les forces de l'ordre interviennent à Tafelsig, dans la *township* métisse de Mitchells Plain. La scène n'est pas sans précédent : comme de nombreuses autres localités pauvres d'Afrique du Sud, la zone est, depuis plusieurs mois, le théâtre régulier d'expulsions pour factures impayées. Ce jour-là néanmoins, les policiers et les agents des compagnies privées de sécurité mettent un certain soin à briser toute velléité de résistance des riverains. L'un d'eux, Ashraff Cassiem, est jeté à terre et roué de coups alors qu'il tente, avec quelques voisins, de s'opposer à l'expulsion d'une famille dont l'un des membres est handicapé. L'altercation se déroule à quelques mètres de l'habitation de la mère de Cassiem. Apercevant la scène depuis sa fenêtre, elle sort aider son fils avant de s'effondrer, victime d'une crise cardiaque. Dans les heures qui suivent, un petit groupe d'individus témoins de cette violence, dont Cassiem, décide de réagir en s'unissant au sein de la Tafelsig Anti-Eviction Campaign (TAEC). Ce récit, qui fait la part belle au « choc moral⁴⁵ » ressenti par les témoins de la scène, n'a, à première vue, rien d'in vraisemblable. Que l'indignation accumulée au fil des semaines et exacerbée par la violence de cet épisode puisse en partie éclairer le franchissement d'un seuil (en l'occurrence, l'entrée dans une mobilisation plus concertée et organisée que les actes de résistance isolés alors de mise dans le quartier) est en effet concevable. Les femmes et les hommes ne sont pas des boîtes vides. Ils sont évidemment travaillés par des émotions, comme la colère ou l'enthousiasme, dont on ne doit pas oublier qu'elles sont une part de toute action sociale⁴⁶. Si elles contribuent très certainement au passage à l'acte, en court-circuitant notamment tout calcul coûts/avantages qui aurait tût fait de convaincre ces individus des risques encourus (en termes de répression mais également d'échec), on ne peut cependant faire des émotions les seules sources d'explication d'une mobilisation. Cela reviendrait, tout d'abord, à prendre pour argent comptant les raisons avancées par les activistes pour justifier leur engagement. Les émotions et affects doivent par conséquent être mis en relation avec d'autres éléments. Le concept de « choc moral » est ainsi porteur d'éclairages dès lors qu'il est réinscrit dans une dynamique. En effet, et contrairement à ce que laissent entendre certaines lectures des écrits de James Jasper, ce ne sont pas un « événement imprévu ou un élément d'information⁴⁷ » qui, à eux

45. JASPER J., « The emotions of protest: affective and reactive emotions in and around social movements », *Sociological Forum*, 13, 1998.

46. GOODWIN J., JASPER J. M. & POLLETTA F., « Emotional dimensions of social movements », D. SNOW, S. A. SOULE & H. KRIESI (dir.), *The Blackwell companion to social movements*, Oxford, Blackwell Publishing, 2004, p. 412.

47. JASPER J., *The Art of Moral Protest. Culture, Biography and Creativity in Social Movements*, Chicago, The University of Chicago Press, 1997, p. 106.

seuls, produisent l'indignation au principe de l'action. Ils doivent être replacés dans des contextes, et notamment des contextes de significations. Dans le cas présent, celui débouchant sur la naissance de l'AEC, ce n'est certainement pas tant la violence en soi qui choque ces individus que son expression dans un cadre – *l'après apartheid* – où elle ne devrait plus être arbitraire et gratuite. En outre, la transformation de l'émotion en *passage à l'action* ne concerne pas *n'importe qui*. Elle est principalement le fait d'individus qui, depuis de nombreuses semaines, se rassemblent alors régulièrement pour empêcher les expulsions dans leur voisinage. Ils se connaissent pour la plupart, sont voisins ou amis, et partagent très souvent une même expérience de l'engagement dans la « communauté », notamment dans le cadre de diverses associations locales. Certains se sont même connus lors des années de lutte contre l'apartheid. Ce dernier détail peut d'ailleurs expliquer les nombreux parallèles établis, dans leurs propos, entre les actions de résistance contemporaines et celles auxquelles ils ont pris part dans les années 1980, sous l'égide du United Democratic Front par exemple. Au-delà des savoir-faire en matière d'action collective qu'elle leur a apportés, l'expérience de la lutte contre le régime raciste a rendu les individus concernés plus disposés que d'autres à protester contre des situations qui leur semblent inacceptables. Leur passage à l'action naît par conséquent de la rencontre de ces « expériences passées individuelles qui ont été incorporées sous forme de schèmes d'action [...], d'habitudes, de manières (de voir, de sentir, de dire et de faire) et d'une situation sociale présente⁴⁸ », celle où se mêlent violences et menaces.

La scène décrite plus haut se répètera de manière plus ou moins semblable dans d'autres quartiers et d'autres *townships* de la capitale législative lors des semaines suivantes. Les collectifs créés ou réactivés à ces occasions – dont le TAEC – se rassemblent quelques mois plus tard sous la bannière d'une nouvelle structure, la Western Cape Anti-Eviction Campaign (WCAEC) :

« Lorsque le bruit a couru que des gens étaient en train de se battre contre les expulsions à Tafelsig, des gens de part et d'autre de Cape Town ont commencé à téléphoner aux organisateurs de [cette mobilisation]. Dès la réunion de lancement de la Campagne, il y avait des porte-parole pour Valhalla Park et Lavender Hill⁴⁹. »

Une fois encore, le récit que proposent les activistes nourrit une thèse assez séduisante, celle de la traînée de poudre ou de l'engouement généralisé que peut légitimement susciter le fait de savoir que l'on n'est plus seul à vouloir s'opposer à une injustice. Mais encore une fois, les émotions fortes ne « causent » pas à elles seules le mouvement. Si elles ont pour particularité d'activer, dans certains contextes, certaines dispositions présentes chez certains individus, elles viennent également, à un moment précis, soutenir les effets d'un environnement favorable à l'action collective, comme celui que composent, par exemple, l'existence

48. LAHIRE B., *L'Individu pluriel. Les ressorts de l'action*, Paris, Hachette, coll. « Pluriel », 2001, p. 117.

49. Cité dans DESAI A., *We are the Poors*, op. cit., p. 97.

d'organisations et de relations sociales plus anciennes⁵⁰. Dans le cas présent, appréhender les conditions dans lesquelles s'effectuent le rassemblement et la fondation de la WCAEC impose de prendre en compte la présence préalable de certains réseaux de solidarité ou, plus simplement, d'interconnaissance : la connexion des différentes poches de résistance au sein de l'agglomération de Cape Town est, entre autres, facilitée par les liens anciens unissant certains de leurs meneurs depuis les combats des années 1980. L'importance des relations préalables à la mobilisation est d'ailleurs confirmée par la fondation, à la même époque mais à Johannesburg, de l'Anti-Privatisation Forum. Là aussi, le récit officiel met en scène la mobilisation originelle dans un cadre mouvementé et riche en émotions : l'épique rencontre, en juillet 2000, de groupes d'origines diverses (étudiants, jeunes *lecturers* en sciences sociales plus ou moins marginalisés au sein du corps enseignant, syndicalistes ouvriers, habitants des *townships*, etc.) à l'occasion du blocage d'un amphithéâtre de l'université de Wits. Cris, empoignades et cavalcades dans les couloirs de l'établissement dessinent ainsi les contours d'un souvenir collectif où des dominés unissent enfin leurs forces contre la logique du marché à l'œuvre en différents points de l'agglomération. En amont, on observe pourtant l'existence d'un écheveau de relations qui éclaire sous un autre jour ce rassemblement en apparence impromptu. L'épicentre de ce nœud de réseaux se trouve sans conteste sur le campus de la grande université de Johannesburg, dès le milieu des années 1990. Régulièrement en opposition au régime durant les années de l'apartheid, l'établissement demeure un lieu d'effervescence politique dès les premières années démocratiques. Celle-ci se nourrit notamment de l'activité de nombreux clubs et groupuscules « de gauche » où se mêlent, sans grands heurts, militants anarchistes, trotskystes et autonomes. Certains de ces étudiants sont par ailleurs engagés au sein de la représentation locale du puissant South African Students Congress (SASCO), laquelle s'affranchit régulièrement de la ligne imposée par des instances nationales jugées trop proches de l'ANC⁵¹. Ses dirigeants n'hésitent pas, à partir de 1995, à affronter durement la direction de l'université et entrent surtout en contact avec les responsables du syndicat des secteurs de la Santé et de l'Éducation (NEHAWU), également présent sur le campus. Ce mouvement conduit à l'organisation de plusieurs manifestations communes dans la ville. Les liens entre mondes étudiant et salarié se renforcent également au sein d'institutions telles que le Workers Library Museum, une structure autour de laquelle gravitent de jeunes enseignants en sociologie, des militants autonomes et trotskystes, et des syndicalistes. Les rapprochements peuvent parfois s'opérer dans des cadres plus informels, comme celui qu'offrent ces rendez-vous dominicaux chez l'un des responsables de CEPPWAWU, le syndicat des salariés de la chimie industrielle affilié à COSATU. S'y croisent alors régulièrement des militants syndicaux et certains dirigeants des groupes politiques

50. AMINZADE R. & MCADAM D., « Emotions and contentious politics », R. AMINZADE, J. A. GOLDSTONE *et alii*, *Silence and Voice in the study of contentious politics*, Cambridge, Cambridge University Press, 2001, p. 17.

51. Entretien avec Prishani Naidoo (sociologue et co-fondatrice de l'APF), le 17 mai 2011, Johannesburg.

les plus actifs dans le milieu associatif étudiant⁵². À la même époque, une poignée de militants de SASCO présents sur le campus de Soweto participe à un front de lutte alors en train de s'ouvrir : ils soutiennent en effet activement les actions protestataires menées par des habitants de Tembisa pour dénoncer les conditions de vie de cette zone populaire située à quelques dizaines de kilomètres au nord de Johannesburg. Ces différentes relations d'interconnaissance, ainsi que la présence d'individus que l'on pourrait qualifier de « sécants⁵³ », éclairent la facilité avec laquelle se coordonnent, au niveau de l'agglomération de Johannesburg, différents groupes engagés au même moment dans des luttes distinctes : 1) les étudiants, les syndicalistes de NEHAWU et les enseignants rassemblés au sein du Wits Crisis Committee pour dénoncer l'externalisation de certains services par l'université et le licenciement de centaines d'ouvriers et agents d'entretien jusqu'alors employés par l'établissement, 2) les employés municipaux mobilisés par le syndicat SAMWU contre le plan d'ajustement structurel adopté par la municipalité de Johannesburg, 3) quelques militants du Parti communiste ou de l'ANC hostiles aux orientations « néolibérales » du gouvernement et enfin, 4) les femmes et les hommes qui, dans certaines *townships*, s'organisent pour résister aux coupures d'électricité et autres expulsions qui s'abattent alors sur les ménages les plus pauvres de l'agglomération. Ce sont des représentants de ces quatre groupes que l'on retrouve, un après-midi de juillet 2000, fermement décidés à s'opposer à la tenue d'un colloque universitaire accusé de promouvoir le « néolibéralisme ». Cette convergence de forces préfigure la composition du « comité de coordination » autour duquel se développera l'Anti-Privatisation Forum deux mois plus tard.

Même si elles ne doivent pas être négligées, la frustration ou la colère n'expliquent donc pas à elles seules le passage à l'action protestataire. Elles sont un élément parmi d'autres au sein des conditions sociales rendant possible cet engagement. Affirmer le contraire reviendrait d'ailleurs à conférer à ce même engagement une « dimension spontanée et impulsive qui fait écran à tout ce que celui-ci doit à une socialisation particulière⁵⁴ » ou, comme on l'a esquissé en abordant les origines de l'AEC, à la rencontre d'un contexte et de certaines dispositions ; des dispositions que l'on peut, par exemple, rattacher à une multiplicité d'engagements antérieurs.

52. Entretien avec Lucien van der Walt (sociologue et responsable de la communication de l'APF entre 2001 et 2003), le 26 juillet 2012, Grahamstown.

53. Michel Crozier et Erhard Friedberg parlent de « marginal-sécant » pour désigner tout acteur qui, parce qu'il est inséré dans différents « systèmes d'action », joue un « rôle indispensable d'intermédiaire et d'interprète entre des logiques d'action différentes, voire contradictoires » (*L'acteur et le système*, Paris, Le Seuil, coll. « Points », 1977, p. 86). Dans le cas présent, il n'est par exemple pas rare que certains individus soient, au début des années 2000, militants locaux du parti au pouvoir, syndiqués et proches du monde de l'enseignement et de la recherche de Wits (en tant que doctorants ou enseignants vacataires).

54. MATHIEU L., « Les ressorts sociaux de l'indignation militante. L'engagement au sein d'un collectif départemental du Réseau éducation sans frontières », *Sociologie*, vol. 3, n° 1, 2010, p. 305.

Des engagements multiples et parfois anciens

Le souvenir de la Lutte

L'engagement des activistes sud-africains, notamment ceux constituant le noyau dur des collectifs protestataires, s'inscrit le plus souvent dans une forme de continuité. Une partie des individus les plus investis a déjà fait l'expérience de l'action collective, voire du militantisme, avant de rejoindre les organisations protestataires des années 2000. Il n'est ainsi pas rare que les plus âgés aient participé à la lutte contre l'apartheid de diverses façons : ralliement aux soulèvements des années 1970 et du milieu des années 1980, implication dans les réseaux souterrains de l'ANC et les actions du United Democratic Front, *boycott* des loyers (même lorsque ceux-ci révélaient avant tout une incapacité à payer ou la crainte de représailles menées par des membres du civic) et/ou participation aux marches organisées au nom des *bread-and-butter issues*. Toutes ces actions, qui dessinent donc un éventail participatif relativement large, concernèrent une majorité de *townships* et impliquèrent, à l'époque, des milliers d'individus efficacement encadrés par des comités de rue ou de quartiers. Y avoir pris part à des degrés divers (de la simple présence dans des cortèges à l'engagement dans des activités militantes des plus risquées) – et de façon répétée – fournit certaines dispositions à la protestation, qui peuvent, dans certaines conditions, être activées quinze ou vingt ans plus tard dans une Afrique du Sud de nouveau mouvementée. Ces années de lutte ont, plus encore, fourni un « terreau favorable⁵⁵ » à la mobilisation contemporaine dans la mesure où elles ont pu façonner des capacités à agir, des compétences et des connaissances qui permettent à ces individus de ne pas se retrouver désemparés. La présence de ces mêmes personnes au cœur de la protestation post-apartheid éclaire d'ailleurs un autre phénomène, celui du réemploi de modes d'action ayant fait leurs preuves dans les années 1970 et 1980. Les marches contemporaines sont ainsi rythmées par d'anciens chants de résistance censés galvaniser les participants et rallier les passants. Le *boycott* des factures, si fréquent durant la dernière décennie de l'apartheid, resurgit ; tout comme le recours aux rebranchements sauvages. Parfois même, l'idée d'un « *stay away* » est lancée. Éprouvée dans les années de combat contre la ségrégation, cette pratique conduisait les habitants d'une *township* à refuser de se rendre sur leur lieu de travail ou dans leur école afin de menacer une économie dont tiraient avant tout partie leurs oppresseurs. Elle est réinvestie avec plus ou moins de succès par les militants d'AbM au Cap en octobre 2010 ou par ceux du Thembelihle Crisis Committee, à Johannesburg, l'année suivante.

Si l'engagement (sous toutes ses formes et qu'il ait été direct ou non) contre le régime raciste a pu concerner un grand nombre des activistes ayant plus de trente ans au début des années 2000 et aide à isoler quelques uns des ressorts de leur investissement actuel, la *Lutte* n'est pas non plus sans influence sur les plus jeunes, ceux qui ont entre 15 et 25 ans lorsqu'émergent les organisations protestataires

55. *Ibid.*, p. 312.

post-apartheid. Elle semble avoir souvent joué un rôle important dans le contexte familial : plusieurs de ces jeunes activistes évoquent ainsi la figure d'un oncle, d'un grand frère ou de parents ayant, d'une manière ou d'une autre, pris part à la contestation dans les années 1970 et 1980. La présence de ces « héros⁵⁶ » dans leur proche entourage (et le fait qu'ils aient pu être au centre de récits familiaux) a favorisé une certaine familiarité des jeunes militants aux pratiques collectives contestataires. Cette situation les rend également plus réceptifs à des modes d'action susceptibles de transgresser un ordre certes établi mais considéré comme injuste. Tout ceci n'est dès lors pas sans effet sur l'insertion de ces jeunes générations dans l'action collective.

« (C'était quoi votre premier contact avec la politique? Vous venez d'une famille qui parlait ou qui faisait de la politique?) En fait, c'est mon cousin... Dans les années 1980, il faisait partie de la révolte dans son école. Je ne sais plus quand c'était exactement, mais il était parmi les meneurs [...] Il était aussi avec l'UDF et toutes ces choses là... Évidemment, il m'en a souvent parlé... Mais je le savais déjà... On le savait dans la famille. Il y en a plein qui ont fait ça... Mais lui, c'était un meneur... Après, c'est lui qui m'a donné des choses à lire, des fascicules sur le PAC, par exemple. C'est comme ça que j'ai connu le PAC et que j'y ai milité. Avant. » (Échange avec Bobo, activiste du SECC, 35 ans, Johannesburg, le 15 juillet 2009)

Engagements syndicaux et partisans

J'y reviendrai plus en détail un peu plus tard mais, comme le révèlent les propos qui précèdent, on croise régulièrement d'anciens militants politiques et syndicaux des premières années post-apartheid parmi celles et ceux qui composent les noyaux originels des organisations protestataires. Ce sont souvent d'anciens responsables ou militants des sections locales de l'African National Congress (ANC) ou du Parti communiste. Parfois, ceux qui ont occupé un emploi au cours des années 1990 ou 2000, ont également été liés aux nombreuses structures syndicales affiliées à COSATU. Certains ont aussi été actifs au sein des différents satellites de ces organisations, qu'il s'agisse des mouvements de jeunes (les *youth leagues*) ou des associations de femmes et de « vétérans ». C'est un constat que l'on peut généraliser, du Mpumalanga à Durban en passant par Johannesburg, en prenant soin toutefois de le nuancer pour ce qui concerne les affiliés de l'Anti-Eviction Campaign implantés dans les quartiers *coloureds* de l'agglomération du Cap. Si ces quartiers comptent d'anciens combattants de l'UDF parmi leurs habitants, l'ANC y a revanche traditionnellement peu recruté. La majorité des circonscriptions municipales est d'ailleurs détenue par la Democratic Alliance, principal parti d'opposition⁵⁷. Des « anciens » de l'African National

56. SIMÉANT J., « Entrer, rester en humanitaire : des fondateurs de MSF aux membres actuels des ONG médicales françaises », *Revue française de science politique*, vol. 51, n° 1-2, février-avril 2001, p. 63.

57. La Democratic Alliance (DA) est née en 2000, du rassemblement d'éléments issus, d'une part, des partis « blancs » qui, dans les années 1970 et 1980, critiquèrent vigoureusement l'apartheid (Progressive Party, Reform Party puis Democratic Party), d'autre part, du New National Party (NNP), l'héritier du National

Congress sont néanmoins présents au sein des structures affiliées à l'Anti-Eviction Campaign dans les *townships* noires de Gugulethu ou de Khayelitsha. Auteurs d'une étude sur le quartier de Vrygrond, au Cap, Peter van Heusden et Rebecca Pointer soulignent d'ailleurs que les membres les plus actifs au sein de la Vrygrond Anti-Eviction Campaign ont milité au sein de l'ANC, et en sont encore membres pour quelques-uns lors de la première moitié des années 2000⁵⁸, ce qui, accessoirement, leur permettrait de disposer d'une meilleure connaissance des différentes structures politico-administratives, et notamment du gouvernement local⁵⁹. Dans la Province du Gauteng, l'une des principales dirigeantes du Landless People's Movement a été la première *chairperson* de la section ANC de Protea South au lendemain de la légalisation du parti. Entrée à l'ANC en 1947, la responsable des vétérans du SECC était quant à elle responsable de la Women's League du « parti libérateur » à Chiawelo, un quartier de Soweto, jusqu'en 2000. À Durban, certains des habitants des campements de Foreman Road et Kennedy Road qui prennent part à la création d'Abahlali baseMjondolo en 2005 se sont déjà croisés à la fin de la décennie précédente, lors des trajets en bus assurés par l'ANC pour convoier ses militants sur les lieux de grands rassemblements partisans. L'un des principaux coordinateurs de l'Anti-Eviction Campaign au début de la décennie a, par ailleurs, été délégué syndical (*shop steward*) SAMWU (South African Municipal Workers' Union), le principal représentant des employés municipaux. À Johannesburg, enfin, c'est un ancien employé de la grande distribution et, à ce titre, ex-adhérent de SACCAWU (South African Commercial, Catering and Allied Workers Union), qui a en charge la trésorerie du SECC à la fin des années 2000. Et l'on pourrait multiplier les exemples à l'envi, sans même avoir besoin d'évoquer le cas relativement médiatisé de Trevor Ngwane, élu ANC de Pimville en 1995 avant de s'illustrer dans la création du SECC et de l'APF.

Les appartenances passées ne se limitent cependant pas aux composantes de l'Alliance tripartite (ANC, Parti communiste et syndicats de COSATU). Les rangs de la protestation post-apartheid sont également fournis en anciens militants des principaux partis d'opposition, comme la Democratic Alliance ou l'Inkatha Freedom Party⁶⁰, mais également de structures plus minoritaires dans la vie politique nationale, à l'image du Pan Africanist Congress (PAC), de l'Azanian People's Organisation (AZAPO) ou du Socialist Party of Azania (SOPA). Le principal dirigeant de l'Unemployed People's Movement, à Grahamstown, est

Party, parti architecte de l'apartheid. Le NNP s'est cependant fondu dans l'ANC en 2005. Cette volte-face n'a pas entraîné la disparition de la DA, laquelle incarne, depuis cette époque, la seule véritable opposition politique aux gouvernements ANC.

58. On notera que la municipalité du Cap est entre les mains de l'ANC d'octobre 2002 à mars 2006, avant de retomber dans l'escarcelle de la Democratic Alliance.

59. HEUSDEN P. VAN & POINTER R., *Subjectivity, politics and neo-liberalism in post-apartheid Cape Town*, *op. cit.*

60. Principalement implanté en pays Zulu, l'Inkatha Freedom Party (IFP) a été accusé – à raison – d'avoir collaboré avec le régime de l'apartheid durant les années 1980. Ses militants et ceux de l'ANC s'affrontèrent également de façon particulièrement sanglante au début de la décennie suivante, durant la période de transition. Tenant d'un discours socialement conservateur et économiquement libéral, l'IFP domina la vie politique dans la Province du KwaZulu Natal jusque au milieu des années 2000.

ainsi un ancien cadre national de l'AZAPO, parti qu'il a quitté au début des années 2000. Les individus issus de ces structures, relativement marginales au sein de la compétition électorale, partagent en outre un même discours, qui insiste sur le sentiment d'avoir été écartés du récit officiel sud-africain que façonnent les élites de l'ANC depuis 1994. Celui-ci fait peu de cas des anciens rivaux du parti au pouvoir, comme le montre la place privilégiée qu'y occupent les vétérans de l'Umkhonto we Sizwe, la branche armée de l'ANC dans les années 1970 et 1980, au détriment de ceux du PAC et l'AZAPO, pourtant engagés dans la lutte paramilitaire contre l'apartheid.

Qu'elle ait milité au sein d'une structure d'envergure nationale ou connu les affres de la marginalité politique, la majorité de ces individus a, pour des raisons diverses, rompu avec les milieux partisans avant de rejoindre la protestation. Le double engagement – à la fois partisan et mouvementiste – n'est néanmoins pas exclu, même s'il demeure relativement rare en raison de l'omniprésence d'un discours anti-partis. Il peut être toléré par certains dirigeants protestataires au nom d'une ouverture à la diversité qui, une nouvelle fois, distinguerait le mouvement social du monde politique. Mais de telles situations génèrent parfois des conflits d'intérêts. L'Unemployed People's Movement se trouve ainsi en fâcheuse posture à la veille des élections municipales de mai 2011. Emmenée par un ancien responsable de l'AZAPO, parti politique se revendiquant du Black Consciousness Movement de Steve Biko, l'organisation compte également des militants de la Democratic Alliance et du COPE parmi ses membres les plus actifs. À quelques mois du scrutin local, certains d'entre eux cherchent à capitaliser sur la popularité du mouvement pour obtenir l'investiture de leurs partis respectifs. Ces initiatives suscitent bien évidemment un débat interne houleux et le choix, soutenu par une majorité de militants, de boycotter le scrutin, n'aura évidemment pas raison des rancœurs et divisions mises au jour lors de cet épisode.

L'engagement dans la communauté

Les engagements partisans et syndicaux se sont régulièrement doublés d'un investissement plus spécifique dans la vie de la « communauté ». Celui-ci renvoie bien évidemment à la participation presque *routinisée* aux activités de tous ces groupements locaux qui nourrissent le tissu social des quartiers populaires noirs, métis ou indiens. À Mandela Park, au Cap, ce sont d'anciens responsables d'un comité de vigilance (créé pour contourner une section ANC jugée trop « faible » face aux expulsions) qui président un temps aux destinées de la structure affiliée à l'Anti-Eviction Campaign. Au sud de Johannesburg, le principal porte-parole de l'Orange Farm Water Crisis Committee, qui sera également chairman de l'APF au cours des années 2000, est un travailleur social qui s'est longtemps investi dans le civic de son quartier. L'organisation locale peut également être une association de jeunesse, qu'elle soit ou non politique. C'est ce que suggèrent le passé « scout »

de l'un des dirigeants d'Abahlali⁶¹ ou l'appartenance à l'association Youth for Work des très jeunes gens qui conduisent les activités du Concerned Citizens Forum dans la *township* noire de Mpumalanga, à Durban.

Souvent, les activistes les plus investis revendiquent en outre un statut de « *leader* communautaire » acquis avant même leur engagement protestataire et leur permettant de préciser qu'ils sont depuis longtemps « *très connus* » dans leur communauté. Cette situation traduit une notoriété ou une reconnaissance sociale liées à une élection par les habitants d'une rue ou d'un quartier réunis au sein d'un comité, ou à une présence à la tête d'une association ou d'un collectif influent dans la communauté. Écouté et respecté, le *leader* communautaire est, par exemple, celui que l'on sollicite pour régler un différend entre voisins, pour obtenir une information ou un soutien dans une démarche administrative. C'est à sa porte que l'on tape en pleine nuit lorsqu'il s'agit de trouver au plus vite un véhicule pour transporter à l'hôpital une femme sur le point d'accoucher⁶². C'est également à lui de s'assurer que « tout va bien » chez les voisins au lendemain de ces pluies torrentielles qui laissent régulièrement les quartiers pauvres dans des situations désastreuses⁶³. Dans l'essai qu'il a consacré à Diepsloot, une localité secouée par de violentes manifestations en 2008 et 2009, Anton Harber décrit avec justesse la centralité de ces individus. Il le fait lorsqu'il livre le récit de sa déambulation dans un quartier populaire, aux côtés de l'une de ses figures locales, la secrétaire de la section SANCO. Le lecteur découvre ainsi les multiples sollicitations dont la jeune femme fait l'objet tout au long de cette traversée de la *township*, comme celle de ce passant lui demandant d'intervenir auprès d'un garagiste qui refuse de lui rendre la batterie de son véhicule⁶⁴. Médiateur au sein du quartier et intermédiaire régulier entre la population et les autorités politiques et administratives, le *leader* communautaire s'illustre en outre très souvent dans une forme d'entrepreneuriat social. Le cas de Nonhlanhla Mzobe, l'un des premiers visages d'Abahlali baseMjondolo à Durban, le suggère en tout cas fortement. Arrivée dans le camp de Kennedy Road dans les années 1970, alors qu'elle n'est qu'une enfant, elle y fonde une crèche auto-gérée deux décennies plus tard. La reconnaissance qu'elle tire de cette initiative la conduit, au début de la décennie suivante, à être élue vice-présidente du comité de développement du campement, l'instance chargée de traiter les problèmes rencontrés au quotidien par les habitants et de négocier avec la municipalité. Un autre exemple nous est donné à Grahamstown, où Ayanda Kota, responsable d'une association permettant à des adolescents des quartiers pauvres de jouer au football (la

61. S'bu Zikode, président d'AbM à Durban, considère que les « *lois scout* » (celles favorisant la collaboration dans le travail et la recherche de compétence) lui ont apporté un sens de la « responsabilité » et de « l'engagement dans la communauté », tout en lui révélant que ce n'était pas « la politique mais le leadership qui coulait dans ses veines ». Voir l'entretien accordé par S'bu Zikode à Richard Pithouse, *Interface*, novembre 2009, <<http://www.abahlali.org/node/5063>>.

62. Entretien avec Mzonke Poni, *leader* d'Abahlali baseMjondolo Western Cape, Kayelitsha (Le Cap), 20 mai 2010.

63. Entretien, le 15 juillet 2009, Johannesburg.

64. HARBER A., *Diepsloot, op. cit.*, p. 74.

Makana Football Association), décide, avec quelques uns, de fonder l'Unemployed People's Movement à la fin des années 2000.

Les chances de pouvoir légitimement se présenter en *leader* communautaire et d'être reconnu comme tel sont évidemment d'autant plus grandes que l'on multiplie les appartenances. À Bishop Lavis, au Cap, Mike Hoffmeester, le principal dirigeant du Bishop Lavis Outreach Forum, une association d'habitants luttant pour l'amélioration des conditions de vie dans cette zone urbaine métisse, préside le Bishop Lavis Scholar Transport Forum, une structure qu'il a fondée pour faire reculer l'insécurité routière dans son quartier, ainsi que le conseil de gouvernance de l'école primaire dans laquelle sa fille est inscrite. C'est assez naturellement lui qui, lors d'une visite présidentielle en juillet 2011, représente les habitants du quartier et tente de sensibiliser Jacob Zuma à leurs conditions de vie.

De manière somme toute logique, ces différentes expériences – tant dans les partis et les syndicats que dans les associations de quartier – fournissent à la protestation post-apartheid, des individus rompus à l'animation de collectifs ou à l'organisation d'évènements telles que ces grandes réunions publiques (*mass meetings*) régulièrement convoquées dans les *townships* et les zones d'habitat informel. Elles les dotent, surtout, d'un capital relationnel qui a pu être opportunément mobilisé lorsqu'il s'est agi d'amorcer la protestation dans leur quartier.

Cohérences des parcours militants ?

Lorsqu'ils reviennent sur les raisons qui les ont poussés à rejoindre une organisation du mouvement social, les militants les plus actifs font très souvent de leur engagement actuel la suite logique et naturelle d'un investissement plus ancien au service de la communauté. Comme on vient de le voir, ce dernier a pu être assuré dans le cadre du militantisme partisan ou associatif, jusqu'à ce que l'indifférence de leurs dirigeants à l'égard des problèmes des plus pauvres devienne trop évidente aux yeux de ces femmes et de ces hommes. Beaucoup évoquent également la déception éprouvée face au fonctionnement même des structures partisans locales. S'il est une critique qui revient régulièrement dans les propos des activistes sociaux ou des habitants qui manifestent, c'est en effet celle du clientélisme et de l'entre-soi que pratiqueraient les militants et les dirigeants locaux lorsque leur parti gouverne la municipalité. Ces travers s'observent par exemple lors de la désignation des candidats aux élections locales, les logiques partisans conduisant parfois à mettre en avant des individus peu connus, voire extérieurs à la communauté. Mais ils se manifestent plus généralement dans la propension des responsables de section à orienter (ou, plus simplement, à détourner) la distribution de certains biens par les pouvoirs publics, qu'il s'agisse d'emplois ou de logements. De façon surprenante, la critique adressée à de tels pratiques et comportements ne relève pas d'un registre strictement moral. Si ce mode de fonctionnement est condamné, c'est avant tout en raison de l'exclusion qu'il engendre

et des obstacles qu'il oppose au désir de vivre « normalement⁶⁵ » régulièrement exprimé par les protestataires. Le récit de cette jeune mère chômeuse de 39 ans qui vit à Phiri, l'une des zones les plus pauvres de Soweto, rend assez bien compte de cette situation. Ellen ne rejoint le SECC qu'en 2010 alors même que l'organisation est, depuis de longues années, très active dans son quartier. Sa décision fait suite à la déconnexion de sa maison par la compagnie d'électricité et à son rebranchement par des militants⁶⁶. Elle a auparavant adhéré à la branche locale de l'ANC, parti pour lequel elle a d'ailleurs voté lors des élections nationales de 2009, mais se défend cependant d'y avoir « fait de la politique » : son adhésion tenait, et elle le reconnaît sans ambage, au fait que « c'était le seul moyen d'obtenir quelque chose » (« si tu ne fais pas partie de l'ANC, tu ne peux pas avoir de travail »). Persuadée de l'infailibilité de cette règle pour trouver un emploi, elle a également cherché à rencontrer l'élue ANC de sa circonscription, lequel lui a alors expliqué qu'elle devait avant tout venir régulièrement aux réunions organisées par le parti. En vain... Ne pas appartenir aux petits cercles qui se forment autour des sections partisans ou, lorsque ces dernières sont déclinantes, autour des élus locaux, semble donc éloigner immanquablement de cette « normalité » promise en 1994 et faite de tout ce qui dessine les contours d'une vie « décente » aux yeux de nombreux habitants des *townships* : un logement, un emploi, un accès adéquat à la santé, etc. Le sentiment d'exclusion qu'exprime Ellen au cours de l'entretien – même s'il est visiblement contrebalancé par celui d'appartenir à un « vrai » groupe depuis son adhésion au SECC/OKM – ne se nourrit pas seulement de l'absence de ces biens matériels⁶⁷. Il renvoie autant, sinon plus, au fait que c'est, selon elle, sa non-appartenance aux coteries locales de l'ANC qui la tient à distance des petits arrangements que permet le système économique et social en vigueur dans sa *township*.

La manière dont Ellen présente sa brève expérience partisane est par ailleurs révélatrice d'une tendance que l'on observe régulièrement au sein du monde de la protestation. Il est en effet fréquent que les années ou les mois passés dans les rangs d'un parti y soient présentés comme vierges de toute compromission avec les jeux et enjeux « politiques » :

« Quand je suis arrivé ici (Nda : dans le camp de squatters de Kennedy Road, à la fin des années 1990), je ne m'intéressais pas aux partis politiques. J'avais commencé à détester les partis en observant l'Inkatha [durant mon adolescence]. Pour moi, la politique était un jeu sale. Et les gens s'intéressaient peu à la politique dans le camp. La plupart voyait seulement ça comme un jeu sale. Mais il y a eu ces gars qui sont venus de l'extérieur [...], qui ont commencé à venir dans le camp, à organiser des réunions, à faire campagne pour l'ANC. C'est là que ça a commencé à m'intéresser, en raison de la manière dont ils s'engageaient et venaient vers les jeunes. Ils disaient qu'ils pouvaient nous mobiliser pour atteindre une vie meilleure. On avait tous vu la transition vers la démocratie au niveau

65. HIBOU B., *Anatomie politique de la domination*, Paris, La Découverte, 2011, p. 27 sq.

66. Entretien, le 14 mai 2011, Thembelihle.

67. HIBOU B., *Anatomie politique de la domination*, op. cit., p. 31.

national. L'ANC était le parti de Mandela. Mais au niveau local, je ne retrouvais pas ce que j'avais aimé durant mes années à l'école : une opportunité de rencontrer d'autres jeunes et de s'engager. Et c'était aussi une plate-forme pour travailler aux changements que je recherchais alors. En voyant que l'ANC était au gouvernement, j'ai pensé que ça pourrait être un outil efficace pour réaliser les promesses (to deliver) [...] J'ai donc rejoint l'ANC en 2001 et j'ai été élu au comité exécutif de la section. L'année d'après, je suis devenu vice-responsable de la section dans le ward 25. Pendant des années, j'ai fait partie du comité exécutif de la section. La réalité, c'est que l'on ne comprenait pas la politique. Baig (Nda : le conseiller municipal) avait été imposé de l'extérieur par les dirigeants. Il n'était pas connu dans la communauté mais parce qu'il était de l'ANC, on ne posait même pas de questions [...] Je n'étais pas fait pour ça. J'étais très actif et je le faisais parce que j'avais mes propres idées. Parce que je pensais que l'on devait mobiliser les gens pour une vie meilleure. Mais je mobilisais pour le parti et c'est aussi pour lui que nous faisons des compromis. Ce que l'on a découvert, c'est que mobiliser pour les gens et mobiliser pour le parti, ce n'est pas la même chose⁶⁸. »

Même ceux qui admettent avoir pris part au fonctionnement normal d'une organisation partisane, en participant notamment aux luttes internes, continuent de présenter le maintien d'une proximité avec les « gens » et avec leurs problèmes comme la principale raison d'être du militantisme. Sa disparition sous les règles de la vie politique post-apartheid justifierait à elle seule de renoncer au monde des partis :

« **(Tu m'as dit avoir milité au PAC et voté pour ce parti en 1994 et 1999... Tu t'en sens toujours proche?)** Non, non... J'ai pris mes distances... Ils ont changé de politique, dans ce parti... ils ont changé les dirigeants. Les gens voulaient juste accéder à des positions... Ils ont détruit l'image de l'organisation... Et le PAC perd des effectifs... ça décroît... Peut-être qu'un jour, ça m'inspirera de nouveau, mais pas aujourd'hui... Aujourd'hui, je suis dans un mouvement social... Avec les gens. C'est ma maison politique... C'est chaleureux. » (Entretien avec le responsable des « jeunes » du SECC, Johannesburg, 14 juillet 2009)

La boucle semble bouclée. Le souci de continuer à vivre un engagement fondé sur le désintéressement et la proximité avec ceux que l'on prétend servir et représenter, implique donc de rejoindre le mouvement social dans la mesure où ce dernier est, on l'a vu, présenté par ses acteurs comme enraciné dans les communautés populaires, à mille lieues de la bataille pour les postes et positions de pouvoir.

Du parti au mouvement social?

La présence indirecte de l'Alliance et de différents partis dans les composantes les plus locales des organisations protestataires, *via* d'anciens militants, se vérifie également au niveau des principaux dirigeants. Ces déplacements d'un monde à l'autre trouvent un début d'explication lorsque l'on entreprend

68. Entretien accordé par S'bu Zikode à Richard Pithouse, 2009, <<http://www.abahlali.org/node/5063>>.

de croiser trajectoires militantes et évolutions du contexte politique post-apartheid. À partir de la fin des années 1990, l'Alliance au pouvoir s'est en effet engagée dans un processus de fermeture dont la manifestation la plus tangible demeure la marginalisation des éléments les plus critiques à l'égard de la ligne gouvernementale. Observable très tôt dans les instances nationales et s'accompagnant régulièrement de quasi procès en hérésie⁶⁹, cette situation s'est reproduite au niveau des provinces, voire des agglomérations. Sa diffusion verticale s'explique en partie par la plus grande centralisation du pouvoir au sein de l'Alliance et, plus encore, au sein de l'ANC, dès les premiers mois de la présidence Mbeki. Alors que durant les premières années du mandat de Nelson Mandela, le « crédit politique et l'expertise acquis dans la lutte » constituaient les principaux critères de nomination au sein des exécutifs nationaux et provinciaux, ceux-ci ont évolué durant les « années Mbeki » (1999-2008) pour renvoyer plus sûrement à la « loyauté, l'obéissance et l'appartenance à un réseau identifié⁷⁰ ». Lors de la préparation des élections locales de 1999, les candidats ANC aux postes de *Premiers*⁷¹ sont ainsi directement nommés par les instances nationales et, plus officieusement, par l'entourage du président de la République. Cette procédure, recommandée par une commission d'enquête installée par la direction du parti, a été retenue au motif qu'elle permettait d'éviter les conflits locaux immanquablement générés par la mise en compétition de plusieurs candidats à la candidature. Trois des six *Premiers* ANC en place (dans le Gauteng, le Free State et le Mpumalanga) sont écartés et remplacés par des proches de Mbeki⁷². Dans les provinces finalement remportées par le parti majoritaire, cette initiative débouche sur l'accession au pouvoir d'individus en phase avec les groupes majoritaires au sein des instances dirigeantes de l'ANC. Cette situation n'a évidemment pas manqué d'influer sur la vie partisane locale en facilitant la marginalisation de la contestation interne : le maintien de positions critiques s'est avéré plus que difficile et a interdit l'accès à des responsabilités. Compte tenu de la place qu'occupe l'Alliance dans l'espace politique, cette marginalisation a rendu peu viables les velléités de dissidence. Les tentatives n'ont pourtant pas manqué. Un an et demi après avoir fait sécession au motif que leur direction nationale avait cautionné l'abandon du RDP par l'ANC, des responsables de la branche SANCO du Transkei appelaient ainsi à ne soutenir que des candidats indépendants lors des élections générales de 1999. Aucun de ceux-ci ne réussit cependant à remettre en question l'hégémonie de l'ANC lors du scrutin. À Uithenhage, des militants du civic firent, quant à eux, le choix de désigner leurs propres candidats aux élections de 2000 après que l'un de leurs dirigeants eut été démis de son mandat municipal

69. Dès la fin des années 1990, les opposants internes sont ainsi régulièrement présentés par les plus hauts responsables de l'alliance comme des agents de « l'ultra-gauche » ou, et ce n'est pas le moindre des paradoxes, des « contre-révolutionnaires ».

70. SÉVERIN M. & AYCARD P., « Qui gouverne la "nouvelle" Afrique du Sud? Élités, réseaux et méthodes de pouvoir (1985-2003) », P. GUILLAUME, N. PÉJOUT & A. WA KABWE-SEGATTI (dir.), *L'Afrique du Sud dix ans après. Transition accomplie*, Paris, IFAS-Karthala, 2004, p. 33.

71. Les *Premiers* sont les chefs des exécutifs provinciaux. Ils sont élus par les législatures provinciales.

72. SÉVERIN M. & AYCARD P., « Qui gouverne la "nouvelle" Afrique du Sud? », art. cit., p. 37.

et remplacé par un représentant de l'ANC⁷³. Lors de la campagne des élections locales de 2006, ce sont également 11 militants de l'ANC qui firent cavaliers seuls à Khayelitsha et une vingtaine de membres de SANCO qui, rejetant la liste de candidats arrêtée par les instances provinciales de l'Alliance, les imitèrent à Bloemfontein (Province du Free State). À la même époque, dans la Province du Cap-Ouest, plusieurs dizaines de personnes quittaient les sections ANC afin de se présenter sous les couleurs du tout nouveau Southern Cape Independent Civic et de marquer ainsi leur « mécontentement à l'égard des politiques⁷⁴ » de leur ancien parti. En vain.

Au-delà de ces cas de dissidence malheureuse, le traitement réservé aux tendances minoritaires au sein de l'Alliance a conduit à des défections, pour reprendre la célèbre formule de Albert O. Hirschman⁷⁵. Les retraits militants ont aussi pu se nourrir du sentiment diffus de « trahison » qu'ont ressenti des femmes et des hommes estimant que leur soutien au parti n'avait pas été payé de retour. Pour d'autres, cette sortie du jeu a plus simplement résulté d'un « manque de place ». C'est ce dont rend compte, à la fin des années 1990, le choix des militants de Keep Left, un groupuscule trotskyste, de quitter la section communiste de Johannesburg à la suite de leur marginalisation interne.

Il existe une autre raison de reconversion dans le mouvement social pour celles et ceux que leur ancrage « à gauche » a conduit à la mise à l'écart au sein de l'Alliance : l'exclusion organisationnelle. En octobre 1999, Trevor Ngwane, élu local ANC à Soweto mais également *chairperson* de la sous-région nord de Johannesburg et vice-*chairperson* de la section ANC de Pimville, est suspendu de ses fonctions à la suite de la publication, dans la *newsletter* du syndicat des employés municipaux, d'un article critiquant le plan de restructuration de la municipalité de Johannesburg. En août de l'année suivante, Dale McKinley est exclu du SACP pour avoir voulu « être communiste au sein du Parti communiste⁷⁶ ». Plus prosaïquement, celui qui était jusqu'alors responsable de la section de Johannesburg et avait par le passé dirigé la revue du Parti, est accusé d'avoir « publiquement [...] attaqué la direction de l'ANC et [...] celles de COSATU et du SACP », tout en ayant privilégié des « positions affaiblissant » ce dernier⁷⁷. Autre exemple, qui permet d'ailleurs de boucler ce tour de l'alliance en s'intéressant au cas de Cosatu, celui de John Appolis. Responsable du syndicat des travailleurs de la chimie industrielle (CEPPWAWU) dans la région de Wits, il est menacé d'exclusion en 1998, après avoir demandé que les adhérents soient consultés par référendum sur le bien-fondé d'un maintien de la confédération dans l'alliance gouvernementale. Accompagné d'autres

73. LODGE T., *Politics in South Africa*, op. cit., p. 214.

74. KAMFER D., porte-parole du SCIC, cité dans ROBINSON V., « Local poll: ANC vs ANC », *The Mail & Guardian*, 13 janvier 2006.

75. HIRSCHMAN A. O., *Exit, Voice, and Loyalty: Responses to Decline in Firms, Organizations, and States*, Harvard University Press, 1970.

76. Entretien, 17 juillet 2009, Johannesburg.

77. SACP disciplinary committee, « SACP decision on Dale McKinley », SACP, 16 août 2000, <<http://www.sacp.org.za/docs/pr/2000/pr0816.html>>.

secrétaires régionaux également suspendus de leurs fonctions, il fonde le syndicat indépendant GIWUSA (General Industrial Workers' Union of South Africa) tout en s'impliquant dans la création de l'Anti-Privatisation Forum.

Les sorties plus ou moins forcées du jeu politique ne concernent pas uniquement les militants de l'Alliance gouvernementale mais se vérifient également dans d'autres organisations. Et, ici aussi, la prise en compte des évolutions politiques nationales et locales se révèle indispensable à la compréhension des reconversions. De nombreux activistes ont ainsi fait leurs armes au sein de structures partisans très minoritaires dans le paysage politique national : le Pan Africanist Congress, qui remporte cinq sièges dans l'assemblée nationale de 1994 mais n'a qu'un seul député en 2009, ou l'Azanian People's Organisation, autre organisation rivale de l'ANC durant les années de lutte contre l'apartheid. Ces partis, auxquels on peut associer le Socialist Party of Azania (SOPA), ont été totalement asphyxiés par l'ANC et relégués dans les marges les plus profondes du jeu politique. L'entrée dans la protestation sociale est dès lors souvent présentée par leurs (ex)militants comme un moyen de dépasser un sentiment d'impuissance politique. C'est ce que semblent confirmer les trajectoires de Jacob et Botsang, tous deux membres du noyau dur du Soweto Electricity Crisis Committee (l'un a participé à sa fondation, l'autre l'a rejoint par la suite et s'y est durablement investi). Âgé de 42 ans, Botsang a milité au sein du mouvement de jeunesse du Pan Africanist Congress jusqu'à son démantèlement à la fin des années 1990. Il a ensuite adhéré au SOPA, qu'il a quitté en 2004, au lendemain d'élections nationales où ce parti n'a recueilli que 0,1 % des suffrages. Botsang reproche notamment aux dirigeants de n'avoir pas su – ou voulu – développer une stratégie à même d'élargir la base de l'organisation. Il est alors « recruté » par l'un des fondateurs du Soweto Electricity Crisis Committee en raison, selon lui, de son passé de militant politique, et se rallie à l'idée de promouvoir une « politique de la classe ouvrière⁷⁸ » par le biais de la protestation sociale. Plus âgé, Jacob a, quant à lui, multiplié les engagements politiques et syndicaux depuis les années 1960, passant des rangs communistes à ceux du Mouvement pour la Conscience Noire de Steve Biko puis du PAC, tout en militant au sein de la confédération syndicale NACTU dans les années 1980. Il prend cependant soin de justifier ces ralliements successifs, en les rattachant *a posteriori* à la nécessité de rejoindre l'organisation qui, à un moment donné, portait en elle l'ambition d'un changement politique et social. Les raisons « politiques » très rationnelles – et rationalisées – qui sont, ici, avancées pour justifier une sortie du monde partisan, n'interdisent pas l'évocation d'un plus subjectif désenchantement : cadre national de l'AZAPO jusqu'au début des années 2000, Ayanda Kota fait le choix de quitter le monde politique à la suite des « trop nombreux revers⁷⁹ » essuyés par ceux qui, comme lui, ont tenté d'entraîner le parti sur la voie d'une réelle opposition à l'ANC et à son « néolibéralisme ». Las et décidé à consolider son implantation locale à Grahamstown,

78. Entretien, le 17 mai 2011, Soweto.

79. Entretien, le 21 juillet 2012, Grahamstown.

sa ville natale, il s'investit dans l'organisation de compétitions sportives pour les plus jeunes et fonde surtout l'Unemployed People's Movement en 2009.

Quels enseignements ou, à tout le moins, quelles hypothèses, peut-on tirer de ces différentes situations? On peut tout d'abord estimer que le poids de l'Alliance et, pour être encore plus précis, la position pour le moins dominante de l'ANC dans le jeu politique national et local en ce début de XXI^e siècle, réduisent considérablement le choix des possibles. Déchu de son mandat de conseiller local, Trevor Ngwane a par exemple bien essayé de reconquérir les faveurs des électeurs de « son » quartier sous une étiquette indépendante en 2001. Sans succès. L'engagement dans le « mouvement social » se serait par conséquent imposé sur le mode de l'évidence :

« Des gens comme John [Appolis], comme moi... nous faisons partie de l'ANC... De la gauche... Et l'ANC nous a virés... Bon, ce n'est pas très chronologique... Mais nous sommes allés vers les syndicats, tu vois? Même avant l'ANC... Et les dirigeants, les staliniens, nous ont virés... Comme dans une chasse aux sorcières. John Appolis était le dernier à avoir été viré... Moi, je l'avais été bien avant... Beaucoup de camarades, de différents syndicats, ont été obligés de les quitter. La gauche qui n'était pas soutenue par le Parti communiste a été virée. C'est-à-dire que de l'ANC, la gauche est allée vers les syndicats, et des syndicats, les gens vont maintenant vers les mouvements sociaux. [...] Ils te virent et tu formes un mouvement social [rires]. » (Entretien avec Trevor Ngwane, fondateur et organisateur du SECC, 7 juillet 2009, Durban)

Mais ces transferts d'un monde à un autre, ces *reconversions*, ne se sont pas systématiquement traduits par des *conversions* ou, pour le dire autrement, par des transformations des manières d'être et de penser⁸⁰. Selon toute hypothèse, cela tient essentiellement à la relative faiblesse du « taux de change » auquel le *capital militant* accumulé dans l'espace politique⁸¹ semble être soumis lors de l'entrée dans le monde de la protestation. La description par un ancien responsable local de l'ANC des savoirs et savoir-faire déployés tant dans ses activités passées (au sein d'un parti) qu'actuelles (au sein d'une organisation protestataire) laisse en effet entrevoir une différence relativement mince. Il en va de même d'un ex dirigeant provincial du Parti communiste estimant que son passage dans la sphère politique institutionnelle lui a permis d'acquérir des compétences en termes de production de propagande (« dans le sens positif du terme », précise-t-il) ou d'organisation d'une structure, compétences parfaitement adaptées à son engagement au sein de l'Anti-Privatisation Forum. Le plus important, à ses yeux, reste surtout cette qualité d'engagement – l'« *activist commitment* » – acquise au sein du parti dans la mesure où, prend-il soin d'ajouter, l'« activisme » n'est pas

80. TISSOT S., « Les reconversions militantes », S. TISSOT, C. GAUBERT & M.-H. LECHEN, *Reconversions militantes*, Limoges, Presses universitaires de Limoges, 2005, p. 10.

81. « [A]pprentissages conférés par le militantisme, [...] compétences importées de l'extérieur, ainsi [qu]e celles qui sont "appries sur le tas" [...]. Un capital militant qui s'acquiert donc, et pour une bonne part, dans le champ politique, qui s'y valorise, mais aussi qui se convertit ailleurs, en cas d'*exit* » (MATONTI F. & POUPEAU F., « Le capital militant. Essai de définition », *Actes de la recherche en sciences sociales*, n° 155, décembre 2004, p. 5-11).

un « *hobby* », c'est « quelque chose à temps plein ». Et la « politique » lui aurait justement appris à « créer un environnement favorable » à cette réalité⁸².

Les hypothèses que l'on peut formuler quant à ces passages d'un monde (celui des partis) à l'autre (celui des organisations protestataires) se durcissent lorsque l'attention se concentre de nouveau sur ceux qui agissent au niveau des voisinages ou des quartiers. Il ne semble pas y avoir ici de décalage flagrant entre les « styles⁸³ » militants, c'est-à-dire entre les discours, les manières d'agir et de se percevoir que développent les individus dans les sections partisans des années 1990 puis au sein des organisations protestataires au cours de la décennie suivante :

« **(Que faites-vous au sein du SECC?)** Je préside la section du quartier de Chiawelo, où je suis très connue... oui, très connue. [...] **(Vous avez milité dans un civique ou dans un parti avant de rejoindre le SECC?)** Oui, dans un civique évidemment, et à l'ANC [...] J'étais à l'ANC jusqu'en 2000. Je faisais partie de la Ligue des femmes de l'ANC... Je m'en occupais à Chiawelo... les gens venaient me voir quand ils avaient un problème... je les aidais, comme maintenant [...] **(Maintenant, ils viennent vous voir quand ils sont déconnectés, c'est ça?)** Oui, oui, c'est ça. Ils viennent me voir et je préviens les gens d'ici [ndla: le bureau du SECC]... Avant je faisais ça avec l'ANC... et j'aidais les gens comme maintenant... Par exemple, ceux qui ne lisent pas aussi bien l'anglais que moi, je les aide à lire leurs factures... On leur explique ce qu'il faut faire aussi avec l'administration, parce qu'on sait... Je le faisais avant et c'est pareil maintenant... Je faisais aussi des réunions pour expliquer... Comme maintenant. C'est pareil... La même chose. » (Entretien avec la responsable d'une section SECC, le 15 juillet 2009, Soweto)

Les trajectoires de deux des représentants du Concerned Citizens Forum dans la *township* noire de Mpumalanga (Durban) renforcent l'hypothèse selon laquelle il serait relativement aisé de transférer un capital militant d'un monde à l'autre. Elles suggèrent en effet la possibilité d'allers-et-retours entre protestation sociale et politique, des allers-et-retours dont on peut noter qu'ils sont le fait d'individus solidement implantés localement. Siphon Mlaba rejoint ainsi le CCF après avoir milité pour l'Inkatha Freedom Party (IFP), ce parti zoulou rival de l'ANC qui, longtemps, domina la vie politique dans la Province du KwaZulu Natal. En conflit avec les instances dirigeantes de son parti et opposé à la politique d'installation de nouveaux compteurs électriques que conduit alors la municipalité IFP⁸⁴, il renonce à son siège d'élue municipal à la veille des élections nationales de 1999. Lors des mois qui suivent, profitant de la notoriété dont il jouit au sein de la *township*, Mlaba entreprend d'y animer la protestation. Il est notamment l'un des instigateurs de la « campagne 10 rands » qui, en avril 2001, voit des centaines d'habitants refuser de payer plus que cette somme pour l'ensemble des services

82. Entretien, 17 juillet 2009, Johannesburg.

83. MAUGER G., « gauchisme, contre-culture et néo-libéralisme : pour une histoire de la "génération de mai 68" », J. CHEVALLIER (dir.), *L'Identité politique*, PUF, coll. « Curapp », 1994, p. 206-226.

84. BOHMKE H., « South Africa: Former rivals unite to fight ANC attacks », *Green Left*, 9 mai 2001, <<http://www.greenleft.org.au/node/25133>>.

urbains. Un an plus tard, pourtant, sa route croise de nouveau celle de l'IFP, qui lui offre de retrouver un siège au sein du conseil municipal. Maxwell Cele a, lui, longtemps milité sous les couleurs de l'ANC avant de se voir offrir la possibilité d'être candidat IFP lors des élections locales de 2000. Finalement vaincu, il caresse un temps l'idée de former un parti indépendant puis s'engage à son tour dans la « campagne 10 rands » de Mpumalanga. Là encore, l'investissement sera pour le moins bref, Cele quittant Durban pour Pietermaritzburg où il cherchera à renouer avec l'activisme politique⁸⁵.

La mince frontière entre les types de militantisme

Alors même que domine, tant au sein de la protestation que du monde politique, l'idée d'une stricte séparation entre les deux univers, comment expliquer la relative facilité avec laquelle certains groupes ou individus font fructifier dans l'un le capital militant qu'ils ont accumulé dans l'autre ? Un premier élément de réponse est certainement à chercher du côté de la nature de la fameuse démarcation entre activisme politique et activisme mouvementiste. Selon toute vraisemblance, le *militantisme partisan*, qui dans sa forme actuelle est finalement aussi récent que la démocratie sud-africaine, et l'*activisme social* ne renvoient pas à deux réalités totalement distinctes. Ce sont deux formes d'engagement qui, au moins au niveau local, revendiquent leur ancrage dans la « communauté ». On a pu en voir les raisons pour ce qui concerne le second. Pour ce qui est du militantisme partisan, notamment celui caractérisant l'ANC, il convient de le réinscrire dans l'histoire de la « Nouvelle Afrique du Sud ». Certaines des pratiques qui lui donnent forme reflètent en effet directement les premières ambitions des gouvernants démocratiques. Les politiques de réparation et de développement qui ont suivi la fin de l'apartheid se sont accompagnées d'une sorte d'impératif de participation et de négociation. Cette orientation avait été esquissée dès la première partie des années 1990, période de sas entre l'apartheid et la démocratie, *via* la prolifération de forums au niveau des municipalités. Ceux-ci devaient en effet mettre en présence conseillers municipaux sortants, représentants des civics et syndicalistes, et les inciter à négocier des points aussi divers que la tarification des services municipaux, le paiement des arriérés de factures et la fin des *boycotts*⁸⁶. Après 1994, les dispositifs de ce type se sont renforcés et institutionnalisés. Il s'agissait, par ce biais, d'élargir la représentation des intérêts sociaux en invitant les groupes intéressés à participer à l'élaboration de politiques dans les domaines du logement, des transports, de la santé ou de l'éducation. Ce « néocorporatisme » devait « faciliter la production d'accords spécifiques [obligeant] les parties

85. SIWISA B., « Crowd renting or struggling from below? The Concerned Citizens' Forum in Mpumalanga Township, Durban, 1999-2005 », *Journal of Southern African Studies*, vol. 34, n° 4, décembre 2008, p. 936.

86. BOND P., *Cities of gold, Townships of coal. Essays on South Africa's New Urban Crisis*, Trenton (NJ), Africa World Press, 2000, p. 27-28.

en présence et les [associent] au nouvel ordre politique et social⁸⁷ ». Les propositions de participation se sont ensuite étendues à l'ensemble de la population. On peut y voir l'intégration de certains des éléments qui avaient fait le « succès » de la *politique populaire* dans les années 1970-1980, notamment cette mobilisation des communautés *via* l'organisation de réunions publiques. Les rédacteurs du RDP ont d'ailleurs été des plus explicites quant à cette volonté de donner aux habitants et aux organisations de la « société civile » le sentiment de participer à l'édification de la « Nation arc-en-ciel » ou de dialoguer directement avec les autorités :

« Pour les citoyens ordinaires, la démocratie ne doit pas se limiter aux droits formels et périodiques qui garantissent des élections selon le principe un homme/une voix [...] L'ordre démocratique que nous envisageons doit encourager une grande variété d'institutions de démocratie participative en partenariat avec la société civile [...] et faciliter la démocratie directe : les forums populaires, les référendums quand ils sont appropriés et d'autres processus de consultation⁸⁸. »

Plus de deux millions de soumissions ont par exemple été envoyées par la population lors de l'élaboration de la nouvelle constitution⁸⁹. Mais l'on peut également déceler ici les éléments les plus saillants d'un discours sur le développement particulièrement en vogue dans le monde des années 1990 ; un discours où la participation apparaissait comme l'un des piliers d'une « bonne gouvernance » misant sur la décentralisation. À la même époque, la Bolivie et l'Inde, pour ne citer qu'elles, suivaient en effet des chemins assez comparables : l'une, *via* l'adoption de la Loi sur la participation populaire, l'autre, au travers de différentes politiques cherchant à garantir la représentation des minorités et à promouvoir un processus plus inclusif dans la prise de décision au niveau local⁹⁰. En Afrique du Sud, c'est ce type de participation que devaient officiellement favoriser les RDP forums, Community policing Forum, Community development forum et autres Area Coordinating Teams⁹¹. Il en a été de même de la refonte du gouvernement local⁹², institution appelée à s'engager avec les citoyens et les groupes issus de la communauté dans un travail permettant de « trouver les moyens durables de répondre à leurs besoins sociaux, économiques

87. CROUZEL I., « Le vote et la négociation. La démocratisation du régime sud-africain », *Hérodote*, n° 82/83, 3^e et 4^e trimestre 1996, p. 25.

88. ANC, *Reconstruction and Development Programme : A policy framework*, Umanyano Publications, 1994, p. 121.

89. CROUZEL I., « Le vote et la négociation... », art. cit., p. 20.

90. CORNWALL A., *Making spaces, changing places. Situating participation in development*, Brighton, IDS, coll. « IDS Working Paper », 170, octobre 2002.

91. Les Area Coordinating Teams ont été mis en place afin de répondre aux problèmes rencontrés par la fourniture de services publics municipaux dès la seconde moitié des années 2000. Les autorités entendaient faciliter l'implication des habitants sur ces questions et, ce faisant, permettre une meilleure connaissance du gouvernement local, de son fonctionnement et des ressources dont il dispose pour répondre à leurs demandes.

92. Voir sur ce point DUBRESSON A. & JAGLIN S., « Le dilemme de la gouvernance urbaine au Cap », A. DUBRESSON & S. JAGLIN (dir.), *Le Cap après l'apartheid. Gouvernance métropolitaine et changement urbain*, Paris, Karthala, 2008, p. 7-22.

et matériels et d'améliorer la qualité de leurs vies⁹³ ». Construite au travers de plusieurs lois, dont la première fut adoptée dès 1998, cette réforme était censée ouvrir la voie d'une « gouvernance participative⁹⁴ » à tous les habitants, par le biais de différents mécanismes : le droit de pétition, l'obligation pour les municipalités d'informer les habitants sur les politiques locales (notamment par le biais de comptes-rendus publics), de les consulter sur le budget annuel (*via* la possibilité de « commentaires ») ou encore, sur l'évaluation de la sous-traitance des services urbains⁹⁵. Mais l'une des créations les plus notables de cette refonte institutionnelle a certainement été celle des comités de circonscription (*ward committees*). Pensées sur le modèle des civics et présidées par les élus locaux, ces structures doivent offrir une représentation équitable des divers intérêts sociaux s'exprimant au sein de la circonscription. Elles ont dès lors le devoir d'identifier les besoins de la population et la possibilité de faire des recommandations en ce sens au conseil municipal ou métropolitain⁹⁶. De manière plus officieuse, les *ward committees* ont également servi la cause de certaines municipalités ANC désireuses de s'assurer une mobilisation populaire en phase avec les politiques du gouvernement (en promouvant le paiement des factures d'eau et d'électricité, notamment) et, dans le même mouvement, de contenir l'agitation sociale, surtout après les vagues de manifestations de 2004/2005. C'est d'ailleurs dans cette perspective que l'on peut comprendre l'investissement massif des militants locaux de l'ANC, du SACP et de SANCO dans les divers lieux créés au nom de la participation du plus grand nombre. Dans certains cas, cette situation a reflété la volonté de militants locaux de renforcer leur influence personnelle sur la vie de la communauté. Mais dans d'autres, il s'est agi de répondre aux injonctions de la direction nationale de l'ANC. Le parti majoritaire a en effet enjoint ses militants de peupler en nombre ces dispositifs participatifs afin d'être en capacité de mieux mobiliser dans les *townships* et, plus encore, de promouvoir sur le terrain l'agenda et les politiques du gouvernement⁹⁷. Une telle recherche d'influence n'est certainement pas propre à l'ANC comme semblent le confirmer les propos de certains anciens militants du PAC ou de l'Inkhata. Mais, et c'est ce qui doit ici retenir notre attention, elle a surtout façonné un militantisme partisan très ancré dans la communauté et présent sur de nombreux fronts de la vie locale. Les caractéristiques de ce militantisme se sont par conséquent rapprochées de celles de l'activisme social tel qu'il s'est défini depuis de longues années dans les pratiques de *leaders* communautaires ou de responsables associatifs divers.

93. Cité dans SMITH L. & VAWA A., « Citizen vs customer: different approaches to public participation in service delivery in cape town », *Urban Forum*, vol. 14, n° 1, janvier-mars 2003, p. 29.

94. BARICHEVY K., PIPER L. & PARKER B., « Assessing "participatory governance" in local government: A case study of two South African cities », *Politeia*, vol. 24, n° 3, 2005, p. 370-391.

95. PIPER L. & DEACON R., « Les *ward committees* à Msunduzi: la participation locale entre influence des élites et logiques partisans », *Revue Tiers Monde*, n° 196, octobre-décembre 2008, p. 802.

96. *Ibid.*, p. 803.

97. DARRACQ V., « In the Party, in the Township: the African National Congress (ANC)'s local organization », *proposal for ECAS Panel 18 « Political parties and the space in Africa »*, 2009.

Un autre facteur contribue à la porosité de la frontière entre militantisme politique et activisme social : celui, déjà évoqué, du multi-engagement de nombreux individus se trouvant au cœur de la protestation sociale post-apartheid. Le plus souvent diachroniques, ces engagements ont parfois pu être synchroniques au début des années 2000. En atteste, entre autres, le cas de cette habitante d'une *township* du Cap qui coordonne l'activité de l'AEC dans son quartier tout en étant à la tête du civic et d'une soupe populaire abritée par la mosquée locale. Elle même n'estime pas nécessaire de distinguer ou de différencier ses engagements les uns des autres :

« Je ne suis pas seulement occupée par les expulsions et tout ce qu'il y a autour. Je suis occupée par les gens qui se battent pour recevoir leur pension de retraite, leurs allocations de handicapés [...], par les enfants abandonnés. Par tout⁹⁸. »

À la même époque, dans une *township* voisine, d'autres activistes protestataires militent parallèlement au sein de l'ANC et/ou d'un syndicat. À Grahamstown, au début des années 2010, l'Unemployed People's Movement est pour sa part peuplé de militants du COPE et de la Democratic Alliance. Bien que divers, ces exemples suggèrent l'existence d'un « *continuum* de l'action collective⁹⁹ » qui rend évidemment problématique une approche cloisonnant totalement militantismes politique, associatif, syndical et mouvementiste. Au moins au niveau local. Ces situations peuvent parfois se révéler épineuses, comme le suggèrent les divisions qui gagnent l'UPM à la veille des élections municipales de 2011, mais elles n'engendrent pas de schizophrénie sociale chez ces militants : leur multi-appartenance, justifiée par leur envie de « servir la communauté », leur offre avant tout d'apparaître sur tous les fronts.

Enfin, les glissements opérés par différents groupes du monde politique vers celui du mouvement social ont parfois influencé la structure même des entités protestataires. La présence d'anciens militants politiques a en effet nourri un phénomène d'isomorphisme. Plusieurs collectifs (Abahlali baseMjondolo et le SECC, par exemple) disposent ainsi d'instances dédiées à la « jeunesse » ou aux retraités, à l'instar de l'ANC ou du PAC. Le bureau de l'Anti-Privatisation Forum, construit autour d'un *chairperson*, d'un secrétaire et d'un trésorier, est *a priori* un décalque assez fidèle de la composition du bureau exécutif de l'ANC. Le déploiement du SECC en différentes *branches* dans les différents quartiers de Soweto rappelle, quant à lui, le découpage local adopté par le parti au pouvoir¹⁰⁰.

98. Gertrude Square, activiste au sein du Valhalla Park AEC et responsable locale d'un civic, propos tenus en 2002 et repris dans MIRAFTAB F. & WILLS S., « Insurgency and spaces of active citizenship », art. cit., p. 205.

99. McADAM D., TARROW S. & TILLY C., *Dynamics of contention*, Cambridge, Cambridge University Press, 2001.

100. En 2009, le SECC disposait de 2 *branches* – ou sections – à Dlamini, une à Naledi, cinq à Chiawelo, une à Moletsane, quatre à Zola, trois à Mofolo, deux à White City, dix à Meadowlands et 6 à Diepkloof (Échange avec l'un des membres du bureau du SECC, Johannesburg, 14 juillet 2009).

Les camarades de l'extérieur

Pourquoi s'engagent-ils ?

On trouve, engagés à des degrés divers dans les mobilisations au centre de ce livre, des femmes et des hommes que les autres activistes présentent régulièrement comme des « *city-based comrades* », « *city-based activists* » ou « *middle-class comrades* ». Il s'agit, plus simplement, d'individus ne vivant pas dans les *townships* ou les camps de *squatters* et qui, par conséquent, ne partagent pas les conditions de vie de ceux dont les organisations protestataires revendiquent la défense. La sociologie des mobilisations s'est déjà longuement intéressée à ce *type* d'individus, les désignant le plus souvent comme des « contributeurs par conscience¹⁰¹ » ou des « militants moraux¹⁰² » : une première observation peut laisser croire qu'ils ne tireront pas de bénéfices directs de l'éventuel succès d'une cause ne les concernant pas au premier chef. Le cas des étudiants blancs qui, dans l'Amérique des années 1960, s'engagèrent activement pour le respect des droits civiques des Noirs dans les états du Sud¹⁰³, a fourni une assez belle illustration de cet engagement à première vue désintéressé et altruiste. Et l'Afrique du Sud contemporaine ne semble pas en reste. Les individus qui nous intéressent ici sont en effet des descendants d'Européens ou des Indiens¹⁰⁴, majoritairement issus des classes moyennes éduquées, qui prennent fait et cause pour l'amélioration des conditions de vie de populations pauvres noires ou métisses. Que le gouvernement accède aux revendications portées par la protestation sociale – celles relatives à la construction de logements ou à l'arrêt des coupures d'eau et d'électricité – ne modifierait apparemment en rien le cours des vies de ces femmes et de ces hommes vivant dans les banlieues calmes des grandes agglomérations sud-africaines.

Évidente au premier abord, la notion de « militant moral » s'est rapidement révélée problématique et source de controverses au sein des sciences sociales. Sa pertinence poserait d'autant plus question, selon Annie Collovald, que « tout militant est un "militant par conscience" puisqu'il ne ressemble jamais, socialement, culturellement, politiquement à ceux dont il plaide la défense et ne

101. McCARTHY J. D. & ZALD M., « Ressource mobilization and social movements : a partial theory », *American Journal of Sociology*, vol. 82, n° 6, mai 1977, p. 1212-1241.

102. REYNAUD E., « Le militantisme moral », H. MENDRAS (dir.), *La Sagesse et le désordre. France 1980*, Paris, Gallimard, 1980, p. 271-286.

103. McADAM D., *Freedom Summer*, Oxford, Oxford University Press, 1988.

104. Comme le rappelle Hélène Mainet-Valleix, les Indiens, qui représentaient 2,6 % de la population totale en 1996, « sont souvent décrits comme occupant une position intermédiaire dans l'échiquier social sud-africain », une position « relativement privilégiée » se vérifiant notamment dans leur niveau de revenus, le type d'emplois occupés et la qualité de leur logement. À titre d'exemple, le recensement de 1996 plaçait leurs revenus derrière ceux des Blancs mais devant ceux des Noirs et des Métis : les « revenus les plus fréquents sont compris entre 1 000 et 2 500 Rands mensuels (entre 1 500 et 5 000 pour les Blancs ; 200 à 1 500 pour les Africains ; 200 à 2 500 pour les Métis) ». Il demeure cependant de fortes disparités sociales au sein de cette population. Ce sont ainsi des Indiens particulièrement pauvres qui sont parmi les premiers à donner vie au Concerned Citizens Forum à Durban. Voir MAINET-VALLEIX H., *Durban. Les Indiens, leurs territoires, leur identité*, Paris, IFAS-Karthala, 2002, p. 10-11.

retire jamais les mêmes profits que ces derniers¹⁰⁵ ». Si cette mise en garde doit conduire à un usage prudent de la notion, elle ne doit néanmoins pas en faire oublier le principal intérêt : aider à saisir la diversité des attentes et des ressources au sein d'un même mouvement. Et cela est particulièrement flagrant dans le cas sud-africain. Certes, les militants noirs et métis les plus investis, et notamment les *leaders*, se distinguent souvent de ceux dont ils disent porter la colère, principalement par leurs niveaux d'éducation et de politisation. Mais ils partagent la même condition sociale : tous habitent dans des quartiers de maisons frustes où les déconnexions demeurent une actualité ou une menace sérieuse, ou dans des camps de baraques en tôle, en bois et en carton ; tous, ou presque¹⁰⁶, vivent également d'expédients. Ces caractéristiques sociales et résidentielles les éloignent donc fortement des soutiens extérieurs. On peut en revanche considérer, à la suite de Cécile Péchu, que la « distinction théorique entre engagements "intéressés" et engagements "désintéressés" », censée dessiner une frontière entre les militants moraux et les autres, « n'est pas recevable¹⁰⁷ ». McCarthy et Zald, rappelle la sociologue, ont d'ailleurs pris soin de préciser que « l'engagement des contributeurs par conscience relève, comme celui des bénéficiaires, d'une explication olsonienne, donc en termes d'incitations individuelles à l'engagement collectif¹⁰⁸ ». Et l'on entrevoit sans peine certains de ces intérêts ou incitations, à la fois non-immédiats et souvent symboliques, qui peuvent expliquer que ces individus s'investissent dans un combat leur étant *a priori* étranger. Le sentiment de défendre une « juste cause¹⁰⁹ », par exemple, peut suffire à engendrer une satisfaction morale chez ces chercheurs indépendants, juristes, universitaires ou étudiants.

Peut-être doit-on avant tout conclure des controverses scientifiques évoquées plus haut que le militantisme « moral » ou « par conscience » renvoie moins à « un concept explicatif qu'[à] un *programme de recherche*¹¹⁰ » ; un programme que l'exemple sud-africain peut, peut-être, contribuer à étoffer. L'une des pistes qu'il peut suggérer d'emprunter repose sur l'hypothèse suivante : par-delà les soupçons de rétributions et de profits ou les revendications d'altruisme et de désintéressement, le militantisme moral se nourrit en partie de ce que Neil Gross appelle le

105. COLLOVALD A., « Pour une sociologie des carrières morales des dévouements militants », A. COLLOVALD (dir.), *L'Humanitaire ou le management des dévouements. Enquête sur un militantisme de « solidarité internationale » en faveur du Tiers Monde*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2002, p. 198, note 73.

106. À ma connaissance, seuls les postes de coordinateurs régionaux de l'APF et ceux d'organisateur et d'administrateur du SECC sont - ou ont été - rémunérés, ce par le biais des fonds obtenus auprès d'organisations comme la Fondation Rosa Luxemburg (Allemagne) par exemple.

107. PÉCHU C., *Droit Au Logement. Genèse et sociologie d'une mobilisation*, Paris, Dalloz, coll. « Nouvelle Bibliothèque de Thèses », 2006, p. 52.

108. *Ibid.*

109. NEVEU É., *Sociologie des mouvements sociaux*, Paris, La Découverte, coll. « Repères », 2011, 5^e édition, p. 53.

110. PIERRU E., « Militants par conscience », O. FILLIEULE, L. MATHIEU & C. PÉCHU, *Dictionnaire des mouvements sociaux*, Paris, Presses de Sciences Po, 2009, p. 362.

« *self-concept*¹¹¹ ». Gross, sociologue des idées, parle, plus exactement, d'*intellectual self-concept*, ce récit plus ou moins stabilisé auquel recourt un penseur pour comprendre et dire ce qu'il est en tant qu'intellectuel. Produit des différentes vagues de socialisation et des configurations institutionnelles que traverse un individu, le *self-concept* agit comme une contrainte psycho-sociologique. Il serait, de ce fait, l'une des clefs pour « prédire » et lire les choix et les comportements d'un individu. Ceux-ci résultent fréquemment de mises en cohérence avec les réflexions sur soi et sentiments divers qui s'entrelacent dans cette définition que chacun donne et se donne de lui-même. Cet élément identitaire est certainement un élément de plus pour comprendre, même *a minima*, ce qui motive les militants moraux ; ce qui les meut. On peut entreprendre de le reconstituer dans le cas sud-africain en revenant sur les histoires individuelles et collectives récentes de ces femmes et de ces hommes. Leur désapprobation des orientations politiques adoptées par les dirigeants de l'ANC ou du SACP les a conduits à se détacher de ces organisations à partir de la seconde moitié des années 1990. Ils estiment, plus généralement, ne plus avoir leur place dans un espace politique marqué par l'absence de la gauche ou par la soumission de ceux qui s'en revendiquent à un agenda « conservateur » et « néolibéral ». Leur regard s'est donc logiquement porté sur les luttes menées sur le « terrain ». Peut-être peut-on relever quelque stratégie derrière cet intérêt, notamment chez ceux qui entendent défendre un jour les couleurs mouvementistes dans le champ politique¹¹² : toute avancée du mouvement social est potentiellement une brèche dans le capital politique de l'alliance gouvernementale. Une telle analyse n'épuise cependant pas les fondements du militantisme de ces dizaines de femmes et d'hommes. S'y joue également « la configuration d'un Soi [dans ses] textures identitaires les plus intimes [...] »¹¹³ : prendre fait et cause pour la protestation sociale permet à ces « *city-based comrades* » de continuer à se percevoir et à s'affirmer avant tout en militants « de gauche », même (ou surtout) hors du champ politique. Pour preuve de la prégnance de cette identité, c'est elle que l'un des cofondateurs de l'Anti-Privatisation Forum met en rapport avec son choix de vivre dans un quartier ouvrier de Johannesburg loué pour la place qu'y occupe la « solidarité¹¹⁴ ». Elle affleure également dans la manière dont il justifie son acceptation, au début des années 2010, de siéger dans le bureau d'une association de défense des droits des homosexuels alors même que, de son propre aveu, il ne connaît pas particulièrement le sujet.

Cette identité, et la place qu'elle prend dans les motifs d'engagement de ces militants un peu à part, influent sur la vie des organisations protestataires. Les manières de voir de certains des camarades de l'extérieur sont parfois à l'origine

111. GROSS N., *Richard Rorty. The Making of an American Philosopher*, Chicago, Chicago University Press, 2008, p. 234-276.

112. Voir le chapitre 6.

113. CÉFAÏ D., *Pourquoi se mobilise-t-on ? Les théories de l'action collective*, Paris, La Découverte/MAUSS, 2007, p. 224.

114. Entretien 17 juillet 2009, Johannesburg.

de tensions avec des activistes qui, au niveau des *townships* ou des campements, peuvent refuser d'inscrire systématiquement et prioritairement leur lutte dans le clivage gauche/droite ou dans l'anti-capitalisme¹¹⁵. Des décalages se font ainsi jour entre des habitants mobilisés autour de revendications somme toute limitées (la construction de maisons sur telle ou telle parcelle, l'installation de robinets d'eau dans tel ou tel campement) et des groupes plus enclins à faire de ces combats une première étape dans la convergence des luttes contre le « néolibéralisme ». Ces situations viennent rappeler que la notion de « militants moraux » est aussi une entrée privilégiée dans la réflexion sur « l'hétérogénéité interne des mouvements de "pauvres sans ressources" » et le repérage des « types d'alliances stratégiques qui se nouent entre les bénéficiaires et leurs soutiens "par conscience"¹¹⁶ ».

Qui sont-ils ?

On peut, de manière certes très schématique, isoler deux groupes au sein de cette population militante que forment les camarades de l'extérieur. Le premier est composé d'individus au moins quadragénaires dans les années 2000 et qui, même s'ils n'y ont pas toujours directement pris part, attribuent à la lutte contre l'apartheid une influence directe sur leur intérêt pour la politique. Certains, parmi les plus jeunes, évoquent par exemple le rôle d'un frère ou d'une sœur aînés militant dans des associations d'étudiants blancs opposées à l'apartheid au début des années 1980. C'est le cas de cette sociologue qui enchaîne les contrats de recherche à l'université de Johannesburg et se dit issue d'une famille « pas vraiment politisée » mais « anti-raciste ». Son frère aîné, étudiant à la fin des années 1970, l'a sensibilisée à « ce qui se passait alors » (*i. e.* le soulèvement de la jeunesse noire). Nièce d'un mineur syndiqué qui participa à une grande grève d'ouvriers blancs en 1982, elle entre à l'université en 1986. « Marquée » par le contexte national, et notamment par les actions menées sur fond d'état d'urgence par le United Democratic Front, elle « rencontre » alors vraiment « la politique » et fait le choix d'adhérer la National Union of South African Students, une association d'étudiants blancs « proche des Noirs dans les années 1970 ». La période étudiante la voit multiplier les engagements, comme celui en faveur des agents d'entretien de l'université. Elle est, à cette occasion, familiarisée au « trotskysme » par d'autres étudiants et rejoint la section de Johannesburg du Parti communiste après la légalisation de ce dernier¹¹⁷.

115. Alors que je leur demandais d'éclairer les propos d'un universitaire (proche de l'organisation) ayant affirmé qu'une « gauche sud-africaine » était en train d'émerger des camps de *squatters*, plusieurs militants d'Abahlali baseMjondolo (Durban et Cape Town) ont entrepris de m'expliquer que l'objet de l'organisation se limitait à la résolution des problèmes rencontrés par la communauté. Par conséquent, l'enjeu de leur combat n'était pas d'adopter un positionnement de « gauche » mais de l'inscrire dans une lutte pour la subsistance et la « dignité ». Entretiens réalisés à Durban, dans le campement de Kennedy Road, en juillet 2009 et au Cap, à Kayelitsha, en mai 2010.

116. PIERRU E., « Militants par conscience », *op. cit.*

117. Entretien, Johannesburg, le 16 juillet 2009.

Pour quelques uns parmi les plus âgés de ce premier groupe, le lien avec la *Lutte* est plus direct. Martin Legassick, professeur émérite à l'université du Western Cape et spécialiste de l'histoire du socialisme, révélait en 2002 que « Sharpeville avait eu un énorme impact sur [lui] »¹¹⁸. C'est à l'occasion de cet épisode particulièrement violent et tragique survenu le 21 mars 1960¹¹⁹ que Legassick, qui a alors 20 ans, dit avoir entendu parler pour la première fois de l'ANC (« Une révélation »). Dans les mois qui suivent, il participe aux comités étudiants contre la ségrégation universitaire mis en place à l'université du Cap et enseigne bénévolement dans des *townships* de la région où, à la différence de la majorité de ses concitoyens, il prend concrètement la mesure des nombreux effets de la ségrégation. C'est également à cette époque qu'il fait la connaissance de militants de la National Union of South African Students, une organisation qu'il se propose de représenter au Royaume-Uni après l'obtention d'une bourse pour étudier au Balliol College d'Oxford. S'ouvre alors une période qu'il assimile à un « éveil politique ». Elle est tout d'abord marquée par la rencontre et la fréquentation des dirigeants ANC et SACTU exilés à Londres. C'est également depuis le Royaume-Uni que Legassick contribue, aux côtés de quelques intellectuels et syndicalistes de sensibilité trotskyste, à la formation de la *Marxist Workers' Tendency* (MWT) au sein de l'ANC. La MWT critique notamment le choix fait par les communistes de considérer que la « révolution nationale » doit, en Afrique du Sud, précéder la transition vers le socialisme. Ce positionnement vaudra à Legassick et à quelques autres membres de cette tendance d'être suspendus de l'ANC, puis finalement exclus en 1985¹²⁰.

Le second groupe est, quant à lui, composé d'hommes et de femmes qui sont, pour la plupart, nés dans le courant des années 1980. Ils n'entretiennent généralement qu'un lien très lâche avec la lutte contre l'apartheid et ne l'évoquent que rarement dans le cadre d'entretiens. C'est principalement une défiance affichée envers les formes les plus institutionnalisées de l'activité politique qui semble, au premier abord, les rassembler. Un certain nombre d'entre eux considère en outre que la rencontre avec la politique a relevé du hasard. Pour l'un, dont la famille (« très conservatrice ») a émigré aux États-Unis dans les années 1980, le début d'une « prise de conscience politique » correspond au suivi des cours de *development studies* professés à Berkeley (Californie) par une enseignante sud-africaine¹²¹. À l'instar de ce jeune homme, la plupart des personnes interrogées évoque une proximité familiale assez faible (voire nulle) avec la politique.

118. LEGASSICK M. (propos recueillis par Alex Lichtenstein), « The past and present of marxist historiography in South Africa », *Radical History Review*, n° 82, Hiver 2002, p. 114.

119. Le 21 mars 1960, à l'appel des dirigeants du Pan Africanist Congress, un parti fondé par des dissidents « africanistes » de l'ANC, plusieurs milliers d'habitants se rassemblent devant le commissariat de la *township* de Sharpeville afin de protester contre l'imposition du *pass* par les autorités. Les policiers tirent sur cette foule, tuent 69 personnes et en blessent près de 180. En plus du nombre de victimes, c'est également le nombre de blessures par balle dans le dos qui marquera. Dans les jours qui suivent, le processus devant mener à l'interdiction totale du PAC et de l'ANC est enclenché et l'état d'urgence déclaré.

120. Entretien, Cape Town, le 23 mai 2010.

121. Entretien avec un responsable d'ONG et activiste de l'AEC et d'Abahalali, Cape Town, le 21 mai 2010.

Le cas de ce militant dont le grand-père et le père ont pris part à la critique « blanche » de l'apartheid (l'un en s'investissant dans un parti qui sera interdit à la fin des années 1950, l'autre en participant aux activités d'une association d'étudiants blancs opposés au régime¹²²), est dès lors assez peu exemplaire. Le plus souvent, ce sont des lieux autres que la famille (régulièrement qualifiée de « classe moyenne ») ou l'entourage proche qui sont avancés comme principaux cadres de socialisation politique. Il peut s'agir des milieux associatifs lycéen et étudiant (syndicats ou ONG de type Amnesty International, par exemple), ou de milieux culturels spécifiques, comme le suggère le cas de ces deux jeunes activistes blancs proches de l'APF pour qui la rencontre avec la politique (et plus précisément, avec l'« anarcho-communisme ») a lieu à la fin de l'adolescence, dans le milieu punk de Johannesburg¹²³.

Une lecture un peu rapide conduirait certainement à considérer que l'âge offre la frontière la plus appropriée à qui voudrait séparer ces deux groupes. Il suffirait alors d'avancer que les plus jeunes ont presque naturellement une préférence pour un engagement dans des structures moins formelles et moins hiérarchisées que les partis politiques ou les syndicats (ce qui reviendrait d'ailleurs à prendre pour argent comptant tout le discours sur l'absence de hiérarchie dans les organisations protestataires) et un goût plus prononcé pour un « militantisme distancié¹²⁴ » ou pour la « politique autrement ». Une telle analyse fait cependant l'économie d'importants détails. En effet, si l'âge doit être pris en compte, s'il doit se voir accorder une quelconque vertu explicative, ce n'est pas tant en soi qu'une fois mis en relation avec les différents contextes dans lesquels s'opèrent ou se sont opérés les engagements. Comme le note Olivier Fillieule, « le passage à l'acte, pour tous ceux qui sont potentiellement en situation de s'engager ou de se désengager dans un champ de lutte donné, dépend autant de conditions contingentes (rencontre, situation géographique, etc.) et d'une idiosyncrasie personnelle que du champ des possibles politiques¹²⁵ ». Et l'on peut assez facilement, dans le cadre sud-africain, chercher à dessiner les contours du « champ des possibles politiques » qui prévalait au moment des engagements des différents individus étudiés. Une telle démarche implique avant tout de saisir les offres successives de causes politiques mais également la « manière dont les groupements sollicitent ou découragent les engagements au moyen de leur image publique et d'un ensemble d'outils de sélection¹²⁶ ». Dans le premier groupe, le passage dans des partis comme l'ANC, le PAC ou le SACP, se fait dans les années 1990, et même avant pour ceux

122. Ce jeune homme estime d'ailleurs que son intérêt pour la politique tient peut-être moins aux engagements en soi de ses aïeux qu'à un environnement familial « où l'on pouvait discuter de tout » et où la lecture était encouragée. Entretien avec Ben, co-fondateur des Students for Social Justice, le 20 juillet 2012, Grahamstown.

123. Entretiens avec deux jeunes militants du Zabalaza Anarchist Communist Front, Johannesburg, juillet 2009.

124. ION J., *La Fin des militants?*, Paris, Éditions de l'Atelier, 1997.

125. FILLIEULE O., « Propositions pour une analyse processuelle de l'engagement individuel. Post scriptum », *Revue française de science politique*, vol. 51, n° 1-2, février-avril 2001, p. 209.

126. FILLIEULE O. & PUDAL B., « Sociologie du militantisme », art. cit., p. 174.

qui rejoignent ces organisations dans la clandestinité ou l'exil des années 1970 et 1980. Succédant le plus souvent à la découverte de la politique dans le milieu familial ou scolaire, ces ralliements se décident donc à un moment où l'engagement « à gauche » ou en faveur du socialisme se confond avec celui contre l'apartheid et se vit dans les rangs de ces formations. C'est en partie pour cette raison que Martin Legassick, bien qu'exclu de l'ANC dans les années 1980, continue de soutenir ce parti lorsqu'il regagne l'Afrique du Sud après 1991, vote pour ses candidats en 1994 et demande, en vain, sa réintégration¹²⁷. En revanche, à partir de la fin des années 1990, cet état des choses se modifie : pour ceux qui sont alors en âge de s'engager politiquement et qui revendiquent déjà un attachement à la gauche (né durant les années de lycée ou à l'université), l'espace politique institutionnalisé et les partis qui le peuplent n'apparaissent pas comme les lieux les plus adéquats d'engagements « progressistes » ou « radicaux ». Au même moment, un certain nombre d'événements laisse en effet entrevoir une « chasse à la gauche » au sein de l'hégémonique Alliance. Parallèlement, le discours sur le tournant « néolibéral » dans lequel l'ANC et la Democratic Alliance auraient embarqué la scène politique nationale, gagne en évidence dans les mondes militants et intellectuels. Se développe par conséquent, dans l'esprit de ces jeunes activistes, la représentation d'un monde politique à la fois fermé et résolument tourné vers le « conservatisme », à la différence d'un mouvement social où l'essentiel semble encore à reconstruire au début des années 2000.

Des personnes-ressources

Les « camarades de l'extérieur » ont investi à des degrés divers les organisations protestataires. Certains, impliqués dans les fondations de ces dernières, occupent ainsi, à un moment ou un autre des années 2000, des fonctions de porte-parole, de trésorier, voire de *chairperson* : l'essayiste Ashwin Desai pour le Concerned Citizens Forum, le chercheur indépendant Dale McKinley et le syndicaliste John Appolis au sein de l'Anti-Privatisation Forum. D'autres revendiquent avant tout un statut de « simple » activiste (« *regular activist* »¹²⁸), qui peut se traduire par un soutien essentiellement logistique car consistant à assurer les conditions les plus concrètes de la mobilisation : réservation des endroits où doivent être organisés les *meetings*, négociation du prix du transport des sympathisants et militants sur les lieux d'une manifestation, attention portée à la bonne coordination des différents groupes lors de ce type d'événement, etc. Leur capital social peut également être mis à contribution afin, entre autres, de garantir la présence de journalistes lors du lancement d'une campagne. Il peut aussi être utilisé pour lever rapidement les fonds nécessaires à la libération d'un activiste arrêté à la suite d'une reconnexion illégale¹²⁹. Sociologue, figure des années de lutte contre l'apartheid, biographe

127. Entretien avec Martin Legassick, le 21 mai 2010, Cape Town.

128. Entretien avec un activiste « blanc » d'Abahlali et de l'Anti-Eviction Campaign au Cap, le 22 mai 2010.

129. Entretiens avec deux militants du mouvement anarchiste Zabalaza, proche de l'APF, Johannesburg, 18 juillet 2009.

officielle de Nelson Mandela puis partie prenante de la création du Concerned Citizens Forum, Fatima Meer peut ainsi jouer de ses entrées dans le monde politique pour intervenir à tous les niveaux gouvernementaux, jusqu'au Cabinet présidentiel, et attirer l'attention sur les conditions de vie des habitants les plus pauvres de Durban¹³⁰.

Ces individus disposent également de ressources matérielles utiles à la préparation de la mobilisation. Il peut s'agir d'ordinateurs, mais aussi d'adresses électroniques qu'ils peuvent consulter régulièrement à la différence de nombreux activistes vivant dans les *townships*¹³¹. Cette dernière ressource, à première vue très banale, voire anecdotique, permet à certains d'entre eux d'alimenter rapidement les nombreuses *mailing-lists* associées aux organisations protestataires et de diffuser ainsi, aux quatre coins du monde, l'annonce de l'expulsion imminente de centaines de *squatters* ou la pétition dénonçant l'agression d'activistes par des militants ANC. Ces ressources peuvent également être financières. Il n'est ainsi pas rare que ces activistes prennent en charge la conception et le financement du matériel « protestataire ». Les militants de Keep Left, groupe politique « trostkyste » affilié à l'APF et principalement constitué d'intellectuels blancs, contribuèrent, par exemple, à la réalisation de certains t-shirts du Soweto Electricity Crisis Committee ou à celle d'affiches accompagnant une campagne contre les compteurs d'eau à prépaiement. À Durban, la contribution à la protestation du Centre for Civil Society (CCS) de l'université du KwaZulu Natal et de ses chercheurs n'est pas qu'intellectuelle. Lorsqu'en 2006, les dirigeants d'Abahlali décident d'organiser un contre-événement pour protester contre la célébration nationale du Freedom Day¹³², le CSS finance le transport des centaines de participants sur le lieu de rassemblement et prend en charge l'impression de la brochure explicative qui leur est alors distribuée¹³³.

Exerçant majoritairement des professions intellectuelles (chercheurs indépendants, universitaires, étudiants, essayistes, juristes), ces femmes et ces hommes sont susceptibles de fournir des ressources savantes à la protestation. Il peut par exemple s'agir d'un travail de conscientisation ou de formation passant par la tenue d'ateliers « politiques » dans les zones pauvres. Les activistes qui y participent peuvent, entre autres, se familiariser et discuter l'œuvre de penseurs marxistes ou anarchistes¹³⁴, et acquérir de ce fait de nouveaux arguments d'autorité susceptibles d'être réutilisés lors des campagnes menées dans leurs quartiers.

130. MCKINLEY D. et VERIAYA A., *Arresting Dissents*, op. cit.

131. Les activistes vivant dans les *townships* et camps de *squatters* auraient cependant bénéficié, depuis le début des années 2010, de la diffusion des téléphones portables permettant d'accéder à internet (Entretien avec Richard Pithouse, Grahamstown, le 25 juillet 2012).

132. Le Freedom Day se tient le 27 avril, date anniversaire de la première élection démocratique en Afrique du Sud.

133. Entretien avec l'un des chercheurs du CCS, Durban, le 9 juillet 2009.

134. À Soweto, des militants anarchistes ont, à la fin des années 2000, organisé des séances de lecture autour de l'ouvrage de Alexander Berkman, *Qu'est-ce que l'anarchisme?* À la même époque, à Kayelitsha, c'est un professeur d'histoire, marxiste, qui animait des ateliers d'éducation en direction des jeunes militants d'Abahlali.

Ce dernier exemple est d'ailleurs à mettre directement en relation avec le développement d'une recherche associant savoirs experts (fournis par les universitaires et chercheurs proches des organisations) et profanes (produits par les retours d'expérience que certains activistes collectent sur le terrain). Lors des premiers mois de l'année 2001 et alors que le Soweto Electricity Crisis Committee commence à s'organiser, c'est dans cette optique que le Municipal Services Project se met en place à Johannesburg. Cette structure réunissant des enseignants, des chercheurs et des avocats, se donne pour tâche de faire émerger des « alternatives à la privatisation et à la marchandisation » de certains services publics¹³⁵. Ses membres entreprennent ainsi de mieux cerner la « crise de l'électricité » qui sévit à Soweto en multipliant les entretiens auprès des habitants les plus touchés par ce mal¹³⁶. Épaulés par des activistes du SECC lors des porte-à-porte, les chercheurs produisent au final un travail soulignant l'incapacité financière d'une majorité de Sowetans à payer les factures d'électricité et, par conséquent, l'emprisonnement de nombre d'entre eux dans la spirale des arriérés de paiements. De telles conclusions battent opportunément en brèche les accusations portées par les autorités contre des « mauvais payeurs » ne faisant que reproduire le boycottage expérimenté sous l'apartheid. Elles se muent alors en ressources pour les militants du SECC :

« Ça a été extrêmement utile. De différentes manières... Ça a consolidé l'allégeance, la loyauté et l'engagement des camarades du SECC qui ont participé à la recherche [...] Et ils pouvaient dire lors des rassemblements publics: "Je pensais que j'étais pauvre mais quand je suis allé de maison en maison, j'ai su que j'étais privilégié" [...] Ça a authentifié notre argument... Ça a aidé à faire du SECC une organisation de masse. Parce que la première grande réunion publique que l'on a organisée l'a été autour des résultats de la recherche. Tu sais, on tenait des réunions dans différentes townships et avec la recherche, on appelait toute la communauté à venir. Et on disait: "Hey, on vient de mener des recherches, regardez comme ils mentent quand ils disent que nous ne voulons pas payer..."¹³⁷ »

Un engagement immanquablement suspect ?

L'investissement des « camarades de l'extérieur » dans la cause ne semble cependant pas totalement relativiser le fait qu'ils ne partagent pas les conditions de vie des populations des *townships* et ne sont pas exposés au même risque de répression¹³⁸ : les activistes vivant dans les *townships*, au cœur du théâtre des opérations, sont susceptibles d'être soumis à un harcèlement continu des forces de l'ordre, à la différence des « camarades » blancs vivant dans les banlieues

135. <<http://www.municipalservicesproject.org>>.

136. FILL-FLYNN M. (avec le Soweto Electricity Crisis Committee), *The Electricity Crisis in Soweto*, Johannesburg, Municipal Services Project, Occasional Papers Series, n° 4, août 2001.

137. Trevor Ngwane, cité dans McINNESS P., *Making the kettle boil: Rights Talk and Political Mobilisation Around Electricity and Water Services in Soweto*, Master, University of the Witwatersrand, 2006, p. 84.

138. COMBES H., *Faire parti. Trajectoires de gauche au Mexique*, Paris, Karthala, coll. « Recherches internationales », 2011, p. 257.

calmes des agglomérations. Subsiste par conséquent, chez certains activistes noirs ou *coloured*, une forme de suspicion, qui transparait par exemple lorsque j'évoque, devant la responsable d'une organisation affiliée à l'APF, le cas de deux porte-parole blancs de cette structure :

« Eux, ils ne sont pas sur le terrain, tu vois ? Ils ne viennent jamais aux marches que nous organisons dans les townships... Ils disent qu'ils ne peuvent pas... Ils disent qu'ils ont du travail... Donc ils ne viennent pas sur le terrain... Mais, bon, c'est vrai que [X] a une bonne expérience politique... Ça, c'est utile... Et [Z] a une expérience du monde du travail ("labour-side experience"). » (Entretien, le 15 juillet 2009, Johannesburg)

Se dessine ici la critique d'un engagement qui serait avant tout « intellectuel » ou, pire encore, essentiellement dicté par l'entretien d'une « bonne conscience » propre aux élites blanches progressistes. Ce reproche semble d'ailleurs intégré et, en un sens, légitimé par plusieurs activistes blancs que leurs profils respectifs placeraient justement dans la catégorie des « intellectuels ». C'est le cas, par exemple, du chercheur indépendant Dale McKinley, co-fondateur de l'Anti-Privatisation Forum. Regrettant la « notabilisation » d'un mouvement social principalement incarné par des « intellectuels », ce docteur en science politique se perçoit pour sa part au « croisement » de ce groupe et de celui que forment les militants. Lorsque je le rencontre pour la première fois en 2009, il rappelle être alors « élu depuis dix ans dans une organisation d'activistes » et n'avoir « jamais eu de position dans une ONG ou à l'université ». Ce statut ferait d'ailleurs de lui un « *guerilla academic* », capable d'intervenir dans le monde universitaire en donnant une conférence, de s'exprimer sans se censurer puis de se retirer (« si tu restes trop longtemps, tu perds¹³⁹ »). Et cet ancien cadre du Parti communiste de regretter, plus généralement, la disparition d'une certaine tradition : celle qui, dans les années 1970 et 1980, avait conduit nombre d'intellectuels blancs à « enraciner » leur réflexion dans le contexte de la lutte¹⁴⁰. Le décalage actuel entre les « intellectuels de la classe moyenne » (*middle class intellectuals*) et le « terrain » expliquerait, selon lui, certaines des tensions internes ayant travaillé les organisations protestataires dans les années 2000. Les débats autour de l'adoption d'une stratégie devant conduire à contester devant les tribunaux la légalité de certaines mesures prises par les autorités publiques ou leurs délégués (comme l'installation des compteurs d'eau à prépaiement et les coupures d'électricité frappant les ménages ne payant pas leurs factures) illustreraient parfaitement cette situation. Loin de traduire des oppositions idéologiques ou purement politiques, ces divergences révéleraient avant tout la méconnaissance et le désintérêt de certains activistes blancs pour les conditions les plus concrètes de la protestation sociale :

« Après des années de combat, de confrontation avec la police, d'arrestations après les manifestations, les compagnies de sécurité privées, les procès... Ça n'était

139. Entretien, le 17 juillet 2009, Johannesburg.

140. Entretien, le 18 mai 2011, Johannesburg.

plus tenable... Et ce sont les gens eux-mêmes, à Phiri (Ndla: le quartier de Soweto où ont été installés les premiers compteurs d'eau à prépaiement), qui n'en pouvaient plus [...] Ils ont commencé à vouloir discuter d'autres tactiques [...] "Que peut-on faire d'autre? On ne peut pas sortir tous les jours, jeter des pierres et affronter les flics" [...] Parce que toutes les batailles se terminaient alors en prison [...] Les discussions ont commencé, sur les alternatives. Et l'une des options qui est apparue a été celle des recours juridiques (*court cases*) [...] Il y avait tous ces intellectuels, ces universitaires qui disaient que la loi était bourgeoise, que la Constitution ne voulait rien dire, que tout ça, c'était de la foutaise parce que c'est inscrit dans le système capitaliste [...] Si tous ces intellectuels issus de la classe moyenne étaient allés manifester à Phiri et s'ils s'étaient retrouvés en prison, l'histoire aurait été différente. Mais ils ne l'ont pas fait. Ils encourageaient les pauvres à le faire et disaient que nous n'étions pas assez radicaux ou pas assez révolutionnaires. Pour moi, c'est fourbe. C'est un argument fourbe. » (Entretien avec Dale McKinley, 18 mai 2011, Johannesburg)

La prise de distance à l'égard d'un engagement purement « intellectuel », sans ancrage dans la réalité des plus pauvres, est également repérable dans la présentation de soi à laquelle se livre l'historien Martin Legassick, professeur émérite à l'université du Western Cape :

« Quand je suis avec Abahlali ou l'Anti-Eviction Campaign, je suis un activiste [...] Mon rôle principal est de discuter avec les dirigeants du mouvement social, de discuter des questions de stratégies, de tactiques... Donner des conseils sur ces questions... Mais je participe aussi aux marches, aux réunions publiques. **(Mais selon vous, quel est le rôle d'un intellectuel de gauche vis-à-vis d'un mouvement social?)** Je pense que ça devrait être lié au développement éducatif... C'est ce que j'essaie de faire en organisant des ateliers d'éducation politique [dans les townships]... Surtout pour la jeunesse. » (Entretien avec Martin Legassick, universitaire et « activiste » de l'AEC, 23 mai 2010, Cape Town).

Ce souci de rappeler les dimensions les plus concrètes de son investissement dans la cause, de souligner que l'on prend part aux moments les plus élémentaires et les moins exaltants de l'engagement, est censé donner certaines garanties et faire pièce aux soupçons. Ce sont ces mêmes soupçons qui justifient que des activistes m'interrogent régulièrement sur la contribution que mes recherches peuvent apporter au « combat ». Ils conduisent parfois à la mise à l'épreuve. Lors d'un premier contact avec un mouvement de *squatters* de Cape Town, et alors même que mon accent devrait m'éviter ce genre de questions, il m'est ainsi demandé de prouver que je n'appartiens pas aux services de renseignement sud-africains.

Une telle défiance n'est pas seulement réservée aux « intellectuels ». Elle s'exprime aussi à l'égard des Organisations non gouvernementales (ONG) et de leurs salariés. La plupart des organisations protestataires est en grande partie financée par des fondations ou des organismes occidentaux (War on Want, Oxfam, la Fondation Rosa Luxemburg, l'Église des Unitariens, etc.) mais ces derniers n'en sont pas moins regardés avec méfiance. Il leur est reproché de vouloir récupérer les causes défendues par les organisations de pauvres afin de les rendre

plus présentables, « plus propres¹⁴¹ », et de valoriser ainsi leur action aux yeux du public ou de leurs bailleurs. Un événement en particulier rend assez bien compte de cette relation faite de suspicion mais également de dépendance. En décembre 2006, alors que les délégués d'Indaba, la structure prétendant incarner le mouvement social unifié, sont rassemblés à l'université du KwaZulu Natal (Durban), les ateliers et conférences sont interrompus par l'irruption de plusieurs dizaines de militants d'Abahlali baseMjondolo et de l'Anti-Eviction Campaign. Durant trois heures et alors même que ces deux organisations sont *a priori* parties prenantes d'Indaba, le groupe prend possession des lieux. Quelques militants déploient une large bannière dans un coin de la salle de réunion pendant que d'autres vont et viennent au milieu de conférenciers visiblement pris de court par cette intrusion. Les nouveaux arrivants alternent ainsi *toyì-toyì* (un mélange de chants et de danses de protestation popularisé sous l'apartheid) et récriminations, par voie de mégaphone, à l'encontre des organisateurs et, plus encore, du bureau qui vient d'être élu. Si certains en profitent pour dénoncer l'inutilité des discussions et débats et affirmer, à l'inverse, la nécessité de rediriger l'argent d'Indaba vers des « actions de terrain », l'essentiel de la critique formulée par les militants d'AbM et de l'AEC se concentre sur le « détournement de l'agenda du mouvement social » par des « ONG, des intellectuels et des universitaires¹⁴² », la trinité de l'*establishment* blanc « progressiste ». Les premières sont ainsi accusées d'user de leur argent pour mieux marginaliser les « organisations de la communauté » au sein du mouvement social. Quant aux intellectuels et aux universitaires, ils confisqueraient régulièrement la parole des plus pauvres pour mieux servir leurs intérêts. C'est d'ailleurs à la lumière de ce reproche que l'on comprend la demande *a priori* incongrue qui est formulée à l'issue de l'occupation des locaux : la réintégration dans leurs fonctions de trois sociologues « amis » des organisations de pauvres de Durban. Leur récent licenciement serait en effet le résultat d'un affrontement avec le directeur du Centre for Civil Society, principal hôte du rassemblement mouvementiste. Or, à l'inverse de leurs pairs, ces trois chercheurs auraient toujours agi en « serviteurs » et non en « maîtres » vis-à-vis des habitants des camps de *squatters*¹⁴³. Se concentrent dans cet événement de quelques heures et dans ses principales répercussions (la scission puis le délitement d'Indaba), les craintes d'une instrumentalisation, voire d'une subordination des intérêts des plus pauvres à ceux d'une élite blanche progressiste : « une gauche blanche dominée par des universitaires et des ONG incapables de comprendre que les noirs pauvres peuvent penser par eux-mêmes leurs propres combats¹⁴⁴ ». Cette vision des choses n'est pas propre à l'époque post-apartheid. Elle n'est en effet pas si éloignée des positions défendues dans les années 1970 par Steve Biko,

141. Entretien avec Nobanthu, membre d'Abahlali baseMjondolo Western Cape, Cape Town, 19 mai 2010.

142. Voir la lettre qu'adressent les porte-parole de l'AEC à l'hebdomadaire *Mail & Guardian* après la parution d'un article relatant l'incident : « Letter from the Western Cape Anti-Eviction Campaign to the Mail and Guardian », décembre 2006 <<http://www.abahlali.org/node/462/>>.

143. S'bu Zikode, cité dans TOLSI N., « on the far side of the left », *Mail & Guardian*, 8 décembre 2006.

144. Voir les « notes » mises en ligne sur le site d'Abahlali baseMjondolo quelques jours après la perturbation du rassemblement d'Indaba : <<http://www.abahlali.org/node/462/>>.

ce *leader* noir assassiné en 1977 et dont l'action et la réflexion pouvaient rappeler celles de Franz Fanon ou de James H. Cone¹⁴⁵. Initiateur du Mouvement de la Conscience Noire (*Black Consciousness Movement/BCM*), particulièrement influent durant l'éclipse que connut l'ANC à partir des années 1960, Steve Biko élaborait une critique des libéraux blancs opposés à l'apartheid. Il les jugeait en effet coupables d'adopter, en réalité, une « perspective de maître¹⁴⁶ » en cherchant avant tout à « intégrer » les Noirs dans la société sud-africaine. La réflexion de Biko et, plus généralement, du BCM n'est pas restée dans le ciel des idées ou dans le secret des élites intellectuelles et militantes noires des années 1970. Elle s'est rapidement diffusée chez les jeunes Noirs, à l'université ou dans les lycées, apparaissant comme la réponse la plus adéquate, car la plus « radicale », à un État blanc arc-bouté sur la répression la plus violente. Dès le début des années 1970, les membres du South African Students Organisation (SASO), un syndicat étudiant fondé en 1969 par Biko, organisèrent des séminaires de « conscientisation » qui concernèrent plusieurs milliers de personnes au sein des universités noires¹⁴⁷. SASO conforta également son influence en assurant pleinement ses missions les plus élémentaires : aide à la recherche de « petits boulots », organisation de fêtes et de compétitions sportives sur les campus, etc. Le syndicat étudiant fut relayé dans son entreprise par la Black People's Convention (BPC), l'autre grande structure du Mouvement de la Conscience noire. Celle-ci réussit en effet à gagner en popularité au sein d'une jeunesse encouragée à « penser noir » et à rejeter les modèles de l'opresseur. Elle promut ainsi une « culture noire », mêlant la culture urbaine des *townships*, le théâtre, la poésie et une musique où se croisaient airs traditionnels, jazz et *soul*. Dans les années 1973-1975, les représentants de la BPC se rapprochèrent également des églises noires, des clubs et sociétés étudiantes et des groupes YMCA. La diffusion et la réception de la Conscience noire furent par ailleurs facilitées par les évolutions démographiques et sociologiques que connaissait alors un pays où plus d'un Sud-Africain noir sur deux (55 %) avait moins de 20 ans. Entre 1960 et 1975, le nombre de jeunes Noirs passant les portes des lycées avait été multiplié par 7, s'établissant à plus de 310 000 individus. Près de 8 000 « Africains » accédaient également à l'université en 1975, alors qu'ils étaient quatre fois moins nombreux (un peu plus de 1 800) quinze ans plus tôt¹⁴⁸. Ces évolutions contribuèrent à façonner un espace public dans lequel s'inséra une presse quotidienne promouvant les idées et la rhétorique de la Conscience noire, lesquelles s'infusèrent rapidement dans le « patois de la culture petite-bourgeoise » des *townships*¹⁴⁹.

Aujourd'hui encore, le discours de la Conscience noire jouit d'un écho au sein des populations noires, que vient renforcer l'aura de Steve Biko, martyr de

145. James H. Cone est considéré comme l'un des principaux théoriciens de la théologie noire de la libération.

146. GIBSON N. C., *Fanonian Practices...*, *op. cit.*, p. 47.

147. « The Black Consciousness Movement: The formative Years, 1967-1971 », T. G. KARIS & G. M. GERHART (dir.), *From Protest to Challenge*, *op. cit.*, p. 112.

148. BUNDY C., « Street Sociology and Pavement Politics: Aspects of Youth and Student Resistance in Cape Town, 1985 », *Journal of Southern African Studies*, vol. 13, n° 3, avril 1987, p. 311.

149. LODGE T., *Black Politics in South Africa since 1945*, Londres et New York, Longman, 1983, p. 324.

la lutte. S'ajoute à cela, la présence d'anciens sympathisants ou militants de ce mouvement dans les rangs de la protestation post-apartheid. En toute hypothèse, cette situation contribue en partie à fonder et à nourrir la défiance très argumentée qu'adoptent certains meneurs noirs ou métis à l'égard des « camarades de l'extérieur ». Si nombre d'activistes savent ne pouvoir faire l'économie du soutien de ces « Blancs » issus du monde des ONG ou des universités, notamment d'un point de vue financier, tout doit en revanche être fait pour préserver la lutte d'une sophistication politique inappropriée car susceptible de masquer le fait que les pauvres sont les agents de leur propre émancipation :

« Notre politique vivante s'est construite sur le rejet des nombreuses manières de contrôler les pauvres et notamment de ce que nous appelons les "zims zims" : les gens qui viennent vers les pauvres et prétendent être des experts de nos luttes parce qu'ils parlent du néolibéralisme, du socialisme et de tous ces autres "-ismes" ou "-chismes", mais jamais de nos vies, de nos luttes, de ce que nous voulons vraiment, de ce que nous pouvons réellement faire et de la manière dont nous pouvons vraiment le faire. Nous avons toujours ressenti cette manière de faire de la politique comme un autre moyen pour les élites de nous maintenir à notre place¹⁵⁰. »

Cette position est d'ailleurs résumée avec justesse par la mise en garde qu'adresse régulièrement Abahlali baseMjondolo à ses soutiens extérieurs : « *Speak to us, not for us* » (« Parlez avec nous, pas pour nous¹⁵¹ »)

150. ABAHLALI BASEMJONDOLO, « Letter of solidarity from Abahlali baseMjondolo to the Middlesex philosophy department », 12 juin 2010 : <<http://www.abahlali.org/node/7053>>.

151. C'est notamment pour cette raison que plusieurs organisations privilégient les relations avec War on Want, une ONG occidentale dont les principales vertus seraient de ne pas contrôler outre mesure l'utilisation des fonds qu'elle verse aux organisations et d'être peu regardante sur les modes d'action privilégiés (Entretien avec Mzonke Poni, *leader* d'Abahlali baseMjondolo dans la Province du Cap Ouest, Cape Town, 20 mai 2010).

« Nos droits sont à vendre »

Militant de la première heure du Soweto Electricity Crisis Committee (SECC), Bobo s'active ce matin là devant les caméras de journalistes européens venus, à quelques mois de l'ouverture de la Coupe du monde de Football 2010, prendre le pouls de la « Nation Arc-en-ciel ». Comme il l'a déjà fait des dizaines de fois par le passé, le jeune homme cherche à rétablir le raccordement à l'électricité d'une maison ciblée par les employés d'Eskom cinq jours auparavant. Le logement, une trentaine de mètres carrés surmontée d'un toit en tôle, est habité par une femme âgée, veuve, qui élève les petits enfants dont elle a la charge. On imagine ce que la scène peut avoir de spectaculaire, voire d'exotique, aux yeux de ces observateurs étrangers. On devine également combien elle peut donner l'impression de délivrer un instantané de la situation sociale des *townships* en mettant en forme le mécontentement des laissés-pour-compte de la démocratie.

Un « radicalisme » tempéré ?

La reconnexion sauvage à laquelle se livre Bobo a régulièrement valu aux militants protestataires, qu'ils aient agi au Cap, à Johannesburg ou à Durban, d'être campés en « criminels » par les autorités ou les élites politiques¹. À l'instar d'autres modes d'action (de l'opposition aux expulsions à l'invasion de terrains), et aussi spectaculaire qu'elle puisse être, cette activité semble dessiner les contours d'un « pragmatisme radical² ». L'essentiel des initiatives privilégiées par la protestation post-apartheid s'avèrent en effet potentiellement conflictuelles ou transgressives mais elles demeurent relativement « auto-limitées » (l'intégrité physique de l'adversaire n'est, par exemple, jamais vraiment menacée) et voisinent avec la recherche de « solutions pratiques et immédiates³ ». Ainsi, s'ils peuvent menacer de « prendre par la force » ce qui a été promis (des terrains pour y construire des maisons), les responsables des Mandela Park Backyarders s'épuisent parallèlement dans la recherche d'un dialogue avec la municipalité du Cap et le gouvernement provincial. Et lorsqu'elle est finalement décidée, la « prise » des terres n'a pas vocation à se faire dans la violence. Elle mobilise des familles, parents et enfants, qui ne résistent pas outre mesure aux forces de l'ordre aussitôt dépêchées sur les

1. À preuve, ces régulières campagnes de communication (*spots* télévisés et affichage) présentant la reconnexion illégale comme un crime.

2. SOMMIER I., *Les Nouveaux Mouvements contestataires à l'heure de la mondialisation*, Paris, Flammarion, coll. « Champs », 2003, 2^e édition (revue et augmentée), p. 244 sq.

3. NEVEU É., *Sociologie des mouvements sociaux*, Paris, La Découverte, coll. « Repères », 2002, 3^e édition, p. 74.

lieux. À quelques centaines de kilomètres de là, à la périphérie de Johannesburg, l'auto-limitation de la contestation doit également permettre de ne pas totalement hypothéquer le statut d'*interlocuteur responsable* que les dirigeants du SECC cherchent à incarner aux yeux de certaines autorités. C'est vraisemblablement ainsi que peut être interprétée, à la fin des années 2000, leur obstination à obtenir d'Eskom un rendez-vous au cours duquel ils espèrent pouvoir exposer leur solution au problème des impayés : doter les maisons de Soweto de panneaux solaires.

À première vue, cette idée de pragmatisme radical paraît d'autant mieux convenir à la protestation sud-africaine que ces diverses actions répondent le plus souvent à une nécessité presque immédiate (se chauffer, se loger, etc.) et non à une volonté de bouleversement de la société de fond en comble. Elles sont en outre présentées comme de simples et légitimes réactions à une agression : c'est parce que la compagnie d'électricité « débranche » des milliers de ménages que des activistes sociaux les reconnectent illégalement au réseau ; c'est parce que les banques ou les municipalités expulsent des familles de leur logement que ces mêmes activistes prennent leur défense, etc. Cette « auto-limitation » ne découle cependant pas systématiquement d'un choix⁴ ou, pour être plus exact, ce dernier n'est pas toujours aussi libre qu'il y paraît. Certes, reconnecter ou faire bloc devant une maison dont les occupants sont sur le point d'être expulsés par des agents de sécurité ou des policiers, sont autant d'options que l'on peut rapidement mettre en œuvre pour répondre à un problème auquel sont confrontés des femmes et des hommes aux ressources *a priori* limitées. En plus d'être parfois efficaces, elles permettent aux organisations d'entretenir un contact avec la population, de se signaler efficacement dans le paysage social des quartiers populaires. Pour autant, le fait de limiter en apparence ses ambitions à ces objectifs très concrets, ponctuels et, souvent, très ciblés, est tout autant le fruit d'une stratégie que d'un rapport de forces *a priori* défavorable aux protestataires⁵ : il s'agit, très simplement, de faire avec ce que l'on a, c'est-à-dire très peu, et, le plus souvent, sur le mode de la réaction ou de la résistance. On ne peut d'ailleurs que constater la difficulté de passer à une étape plus ambitieuse, celle qui consisterait à systématiquement transformer ces actions en actes de contestation directe et politique des orientations gouvernementales de l'ANC. De nombreux dirigeants protestataires s'estiment en effet contraints d'ajuster leurs initiatives à la supposée loyauté des *townships* à l'égard du parti majoritaire. Alors que dans le cadre d'entretiens, ces individus tiennent des propos particulièrement virulents à l'égard des élites du parti majoritaire, l'organisation de manifestations confrontant directement le mouvement social à l'ANC et à ses figures nationales reste, par exemple, relativement rare.

Peut-être faut-il ajouter un contrepoint à ce qui précède. En effet, la limitation apparente des actions protestataires n'interdit pas aux organisations de dessiner, dans leur discours officiel, un horizon plus ambitieux à leur cause ; un

4. MATHIEU L., *La Démocratie protestataire*, Paris, Les Presses de Sciences Po, 2011, p. 68-72.

5. *Ibid.*, p. 71.

horizon dominé, entre autres, par l'émergence à venir d'une vaste « rébellion des pauvres » (The Unemployed People's Movement) ou par celle d'un « État ouvrier » (SECC).

Politiser la quotidienneté⁶

Le « pragmatisme » et les limites fixées au « radicalisme » de la protestation sud-africaine ne lui interdisent évidemment pas de se construire en grande partie dans des *transgressions* de l'ordre public. Parallèlement à l'organisation de marches et de manifestations pouvant parfois rassembler plusieurs centaines de personnes dans une *township* ou dans le centre d'une agglomération, les organisations protestataires usent de modes d'action qui relèvent de l'illégalité aux yeux des autorités politiques, administratives et judiciaires. Reconnexions non autorisées aux réseaux d'eau et d'électricité, opposition physique aux expulsions, destruction des compteurs d'eau à prépaiement, invasion en nombre de terrains non occupés afin d'y ériger des cabanes et d'y installer des familles ou appropriation de maisons fraîchement sorties de terre, toutes ces pratiques révèlent, plus encore, un illégalisme que l'on pourrait qualifier de « sectoriel » tant il apparaît « localisé » et « en rapport direct avec la revendication portée par la mobilisation⁷ ». L'essentiel de ces actions étant en outre directement dicté, voire déterminé, par les agissements de « l'adversaire », il s'agit donc d'un répertoire principalement défensif, de *contre-coups*, parfaitement en phase avec la position défendue par les activistes : ces jeunes sans travail, ces retraités et ces chômeurs de longue durée ne font que répondre à l'oppression s'abattant sur les plus pauvres.

Il faut cependant se garder d'autonomiser ces pratiques et d'avaliser ainsi sans ciller la présentation qu'en font les principaux acteurs de la protestation post-apartheid. Ces derniers les assimilent régulièrement à des actes purement politiques, censés traduire une *volonté* de résistance aux mesures prises par les autorités nationales et provinciales. C'est oublier que nombre de ces actions relèvent avant tout du quotidien et de l'ordinaire dans certaines zones des *townships* ou des camps de *squatters*. Certes, même dans ce cadre, elles contribuent à contester un certain ordre des choses. Mais tous ceux qui y recourent ne les inscrivent pas forcément dans une « critique systématique et intellectualisée » des principes sur lesquels se fonde ce même ordre⁸. Un certain nombre d'études menées dès le début des années 2000 montre par exemple avec précision que le non-paiement, avant d'avoir une charge contestataire, a des reflets très matériels ou traduit, parfois, le désarroi de ménages face à des factures dont ils disent ne comprendre ni la justification, ni le contenu. Dans le cadre d'enquêtes menées dans des *townships* touchées par les expulsions et les coupures d'eau et d'électricité, Marie Plancq-Tournadre a ainsi montré que, très souvent, la politique de recouvrement

6. MOUCHARD D., *Être représenté, op. cit.*, p. 88 sq.

7. PÉCHU C., « Quand les "exclus" passent à l'action. La mobilisation des mal-logés », *Politix*, n° 34, 1996, p. 123-124.

8. HIBOU B., « Vers une autre représentation du politique », *Economia*, n° 13, novembre 2011, p. 23.

strict des montants facturés se heurtait tout simplement à une « incapacité indéniable à payer⁹ » et engendrait par conséquent « des débranchés à profusion¹⁰ ». La chercheuse évoquait notamment le cas de Pumakonqele, une femme mariée de 35 ans, mère de trois enfants, rencontrée lors d'entretiens dans le quartier de Sinethemba. Sur les trois adultes constituant le foyer de Pumakonqele (son frère vivait en effet sous son toit), un seul (son mari) disposait d'un emploi, lequel rapportait alors au ménage de 720 à 780 rands par mois. À cette somme s'ajoutait en outre une allocation versée par l'État pour élever le jeune enfant du couple. Mais devaient être soustraits du revenu total (870 rands, en moyenne), l'abonnement transports du mari, les dépenses alimentaires et les dépenses scolaires. Ne restait au final, dans les « bons mois », qu'une petite dizaine de rands pour faire face aux dépenses diverses et... aux factures d'eau et d'électricité¹¹. Loin d'être isolé, le cas de cette famille reflétait alors une situation parfois vécue par près de 52 % des ménages enquêtés dans certains quartiers.

Le non-paiement des loyers et celui des factures d'eau et d'électricité, entre autres, renvoient donc à une réalité presque banale pour un grand nombre de ménages pauvres. Le travail de politisation de ces actes « ordinaires », leur requalification¹², est en outre reconnu par certains activistes :

« [Nda : À propos du non-paiement des factures:] Ce n'était pas un boycottage actif. Ça existait parce que les gens ne pouvaient tout simplement pas payer. Notre stratégie a consisté à transformer une action par défaut en un acte de défiance¹³. »

Et l'effort se poursuit d'ailleurs dans ces conseils appuyés à ne pas payer que prodiguent parfois les activistes à des habitants quelque peu désorientés¹⁴.

Tout comme le *boycott* des loyers, le (re)branchement illégal (à l'eau ou à l'électricité) offre un visage plus nuancé que le laissent entendre certains activistes prompts à en faire un acte résolument *politique*. Avant d'être – ou tout en étant – une réponse directe aux promesses non tenues par l'ANC, cette pratique s'avère, encore une fois, relativement commune et courante dans les zones d'habitat informel (*informal settlements*), où il peut n'y avoir qu'un seul robinet « public » (c'est-à-dire, planté en plein air, sur le bord d'un chemin ou d'une route) pour plusieurs milliers d'habitants. Elle est plus généralement incontournable, car vitale, pour des ménages qui doivent, comme tout un chacun, cuisiner, s'éclairer ou se laver. Ces actes voient pourtant leur ordinarité remise en cause, d'une part, par des activistes bien décidés à les encourager ou à les multiplier eux-mêmes aux noms de la résistance et/ou de la contestation, d'autre part, par l'attitude de

9. PLANCQ-TOURNADRE M., « Services d'eau et d'électricité au Cap, ou comment la sortie de l'apartheid fabrique des "débranchés" », *Flux*, avril-septembre 2004, p. 13-26.

10. *Ibid.*, p. 24.

11. *Ibid.*, p. 19.

12. LAGROYE J., « les processus de politisations », J. LAGROYE (dir.), *La politisation*, Paris, Belin, 2003, p. 360-361.

13. Trevor Ngwane, cité dans NELSON A., « New activist generation comes of age in Soweto », *Red Pepper*, 25 mars 2002.

14. Observation réalisée par Marie Plancq-Tournadre dans certaines *townships* du Cap au début des années 2000.

responsables politiques et administratifs prompts à y voir des réminiscences de la culture du non-paiement des années 1980.

On ne peut donc totalement isoler ces pratiques, les considérer comme des objets homogènes. Elles révèlent en fait plusieurs facettes, qui coexistent dans un *continuum*¹⁵. Le cas du rebranchement le montre assez bien. Se cache en effet derrière cet acte *a priori* peu ambigu, un agencement complexe de logiques assez différentes les unes des autres mais pouvant très bien se confondre à certains moments : cette pratique recouvre à la fois des actions individuelles, quotidiennes, anonymes et relevant de la subsistance ou de la simple nécessité pour nombre d'individus, d'autres qui sont effectuées ponctuellement par des militants répondant aux demandes de ménages, et enfin, des actions collectives prenant la forme de campagnes.

Qualifier de « politique » ce dernier mode d'action – les campagnes – n'a en revanche rien d'abusif. Ces initiatives s'adressent en effet tant à la population, dont il va s'agir de recueillir l'adhésion, qu'aux autorités politiques et administratives, à qui elles transmettent le plus souvent une revendication précise : l'arrêt des coupures ou des expulsions, le relèvement du seuil de gratuité de l'eau, l'amélioration de la qualité des services, le logement de familles vivant dans des cabanes, etc. C'est par exemple le cas de l'Opération Khanyisa, conduite par le Soweto Electricity Crisis Committee (SECC) en 2001. Alors que l'on dénombre jusqu'à 20 000 coupures d'électricité mensuelles dans la grande *township* du sud de Johannesburg¹⁶, les membres du SECC, une organisation formée quelques mois auparavant, se lancent dans une vaste campagne dont ils affirmeront par la suite qu'elle a permis la reconnexion de près de 3 000 foyers et poussé la municipalité à accepter l'idée d'un moratoire (de courte durée).

Le modèle de la « campagne » est régulièrement mis en œuvre par les organisations sud-africaines au cours des années 2000. En 2006, des activistes de l'APF, de l'Orange Farm Crisis Committee et de la Coalition Against Water Privatisation s'opposent à l'installation de compteurs d'eau à prépaiement dans certains quartiers de Johannesburg en multipliant, durant plusieurs jours, les opérations de sabotage des installations et en diffusant, par voie de réunions publiques et d'affichage sauvage, un nouveau mot d'ordre : « *Enjoy The Water, destroy the meter* » (« Profitez de l'eau, détruisez le compteur »). En 2011, las des promesses non tenues du ministre provincial du Logement, les Mandela Park Backyarders s'engagent quant à eux dans la Campagne « Nous le prenons par la force » (*We Are Taking It By Force Campaign/Siyawuthatha Ngenkani Campaign*) qui les voit construire, sur des terrains municipaux vacants, les maisons maintes fois annoncées par les autorités¹⁷. Quelques semaines plus tard, ce sont les femmes et les hommes d'Abahlali baseMjondolo qui, dans la même *township*, inaugurent la Campagne pour le Droit à la ville (*The Right to the City Campaign*), en réponse aux déplacements de populations pauvres organisés par la municipalité du Cap afin d'accueillir la coupe du

15. Je remercie Johanna Siméant d'avoir attiré mon attention sur ce point.

16. FILL-FLYNN M., « The electricity crisis in Soweto », *op. cit.*, p. 2.

17. Le ministère ordonnera d'ailleurs la destruction de ces maisons.

monde de football. Le recours ponctuel à ce format protestataire n'est pas anodin. Au travers de ses slogans, affiches et discours propres, il permet de mettre en forme des revendications en leur conférant une certaine solennité. Le fait que la campagne induise, de façon plus ou moins explicite, un calendrier construit autour d'objectifs, contribue également à structurer l'action et, par conséquent, à concentrer l'effort de mobilisation, voire à le rationaliser, sur un laps de temps déterminé. Compte tenu de son caractère exceptionnel, cette concentration autorise en outre des opérations peut-être plus intenses et spectaculaires qu'à l'accoutumée, ce qui nourrit la visibilité de l'organisation dans l'espace public local, voire national.

Enfin, la remise en question de la charge purement politique de certains de ces modes d'action peut s'appuyer sur la façon dont les perçoivent ceux qui y recourent. Au-delà du travail de politisation principalement effectué par des dirigeants et porte-parole, d'autres manières de voir circulent parfois parmi les militants, et notamment parmi ceux qui s'investissent au niveau de leur quartier. Dès les premières années du SECC, Egan et Wafer soulignaient déjà que, « dans un contexte de marginalisation économique et de chômage élevé, un grand nombre de reconnecteurs considérait sa tâche comme un emploi et un accès aux ressources¹⁸ ». En 2006, l'organisation a même exclu plusieurs de ses membres, accusés d'avoir monnayé la reconnexion de quelques maisons. Si elle est réprouvée, sanctionnée et considérée par les dirigeants comme une preuve de plus de la « dépolitisation » des plus jeunes, cette pratique a, malgré tout, pu faire l'objet d'une certaine compréhension dans les rangs même de l'organisation :

« En fait, c'était vraiment mauvais pour l'organisation... Vraiment très mauvais. On a dit qu'on ne pouvait pas être payé pour ça, tu vois? C'est vrai... Mais je pense aussi qu'on peut comprendre... Oui, on peut les comprendre, tu vois? Ils agissaient aussi pour la communauté... C'est pour la communauté qu'ils le faisaient... La reconnexion. Et c'est dangereux de reconnecter, donc on peut comprendre qu'ils aient voulu aussi en tirer quelque chose... Même si c'est une mauvaise chose. Quand tu te dis que c'est dangereux et qu'ils sont au chômage, peut-être que tu peux comprendre. » (Échange avec un membre du SECC, 14 juillet 2009)

Reconnecter à Soweto

Levy a 57 ans. Il est plus âgé que la plupart des reconnecteurs qui œuvrent pour le SECC depuis sa création en 2000. À la différence de ces jeunes chômeurs à peine trentenaires, il n'a pas eu besoin d'être formé par d'autres militants au maniement de l'électricité. « Peintre, maçon, électricien » (« Je suis universel »), il se décrit comme « *self-employed* » et vit des services qu'il propose aux habitants de son quartier. Comme il le fait plusieurs fois par semaines, il se présente cet après-midi de juillet aux bureaux du Soweto Electricity Crisis Committee (SECC) qu'héberge le Careers Centre Community Hall de Diepkloof (Soweto).

18. EGAN A. & WAFER A., « Dynamics of a "Mini-Mass Movement". Origins, Identity and Ideological Pluralism in the Soweto Electricity Crisis Committee », R. BALLARD, A. HABIB & I. VALODIA, *Voices of protest, op. cit.*, p. 55.

Il y récupère les adresses de deux habitants qui ont téléphoné quelques heures auparavant pour avertir que le courant électrique leur avait été coupé. L'administratrice du SECC me conseille d'accompagner Levy afin de « voir comment on reconnecte ». Échanges de bons procédés : j'ai une voiture, ce qui va nous permettre d'effectuer cette tournée dans les meilleures conditions.

Levy me guide dans les rues. Il hésite à une ou deux reprises. Nous nous engageons finalement dans ce qu'il m'annonce être la bonne rue mais au ralenti afin de ne pas rater le numéro alors même que la plupart des maisons en est dénuée. Nous descendons de la voiture et je suis Levy, qui, sans autre forme de procès, ouvre le portail d'une petite maison. Il se présente à la vieille femme qui vient vers nous, en prenant bien soin de rappeler son appartenance au SECC (les reconnecteurs du Soweto concerned Residents/SCR, une organisation dissidente également affiliée à l'Anti-Privatisation Forum, exercent également dans la *township*). La tâche s'avère ardue. Le compteur se trouve dans la rue et semble assurer l'alimentation de plusieurs logements. Levy m'explique, après plusieurs tentatives sous les yeux d'un groupe d'enfants du voisinage, qu'il ne pourra rien faire : comme c'est désormais de plus en plus fréquent, les employés de la compagnie d'électricité ont retiré une pièce dont l'absence ne peut être palliée par les bricolages des reconnecteurs. Il lui faudrait trois mois pour espérer y remédier. Nous repartons en direction d'une autre zone de Diepkloof et nous arrêtons, quelques minutes plus tard, devant une maison que Levy connaît pour y être déjà passé ce matin. Il lui manquait alors une pièce pour déjouer la déconnexion. Il entre directement dans la cour et frappe à la porte. Une vieille femme sort et s'assied sur une chaise en plastique pour le regarder se mettre au travail, aidé du maigre matériel que contient son sac en toile (un tournevis, du fil électrique en pagaille, un sachet de chevilles, un testeur de courant). Le compteur individuel, placé dans la cour, n'oppose pas beaucoup de résistance à Levy, qui substitue un bout de caoutchouc à la pièce retirée la veille par les agents d'Eskom. Tout en me gratifiant de détails techniques que je ne saisis absolument pas, le militant du SECC me raconte que les habitants de cette maison, tout comme les riverains, n'ont par ailleurs plus d'eau depuis ce matin et ne connaissent pas la raison de cette situation. Dans l'arrière-cour, où se dresse comme souvent une *backyard shack* (littéralement, une cabane d'arrière-cour), une jeune femme nous observe sans oser s'approcher. Comme je l'apprendrai deux jours plus tard, après l'arrestation de deux reconnecteurs du SCR, le piratage en plein jour de ce compteur expose Levy non seulement à une amende mais également à une peine de prison.

La dernière opération a été un succès. Retour au bureau du SECC. L'administratrice a reçu un appel durant notre absence et nous voilà de nouveau en route. Le quartier semble cette fois-ci plus marqué par les constructions informelles. Levy passe de cour en cour, visiblement à la recherche de quelqu'un. Au bout de quelques minutes et après avoir tapé sans succès aux portes de deux cabanes en tôles, il m'avoue ne pas savoir où se trouve le compteur. Les « gars d'Eskom » l'auraient, selon lui, enterré. Nous repartons mais Levy tient à me montrer quelque chose, à deux ou trois rues de là. Le « quelque chose » est en fait un compteur non protégé, fixé sur un mur dans la rue. La situation perdurerait depuis vingt ans selon une habitante qui nous a rejoints. Elle me montre les enfants qui jouent non loin de là et pourraient, je l'imagine bien, être intéressés par ce système de fils électriques aux quatre vents. Sur le chemin du retour, alors

que je l'interroge sur les raisons de son engagement au sein du SECC, Levy mêle les critiques contre l'ANC, accusé de ne pas avoir respecté ses « promesses » et de s'être laissé gagner par le clientélisme et la corruption, et l'évocation de sa propre trajectoire : celle d'un homme ayant connu l'exil sous l'apartheid pour rejoindre les rangs du parti alors dirigé par Oliver Tambo (« Tout ça pour rien »).

Les pratiques et leurs effets

Certaines des pratiques privilégiées par la protestation post-apartheid s'avèrent donc particulièrement composites : elles font coexister impératifs de subsistance, entreprises de « débrouille » et volonté de subversion politique. Cette hétérogénéité aide certainement à mieux appréhender certaines des relations qui se nouent entre organisations protestataires et habitants des quartiers populaires :

« Tout le monde se connecte ou se reconnecte et personne ne paie. On [Nda : le SECC] continue de connecter car on symbolise la connexion. Tout le monde le fait ou voudrait le faire. Mais les gens ont besoin d'une couverture, donc ils viennent nous voir. » (Entretien avec l'organisateur du SECC, Durban, 7 juillet 2009)

De telles pratiques confèrent donc une visibilité dans la *township* et le camp de *squatters*. Elles peuvent, dans la même logique, servir de cadres à des transactions plus ou moins explicites. Les marches sur les locaux d'Eskom, par exemple, s'achèvent régulièrement sur des tentatives de renégociation de certains arriérés de facture. Les ménages endettés savent alors pouvoir compter sur la présence et le soutien de militants lors des discussions avec les agents de la compagnie d'électricité. De façon générale, c'est cette capacité à savoir « comment faire » que les membres des organisations protestataires peuvent mettre en avant pour attirer de nouveaux militants et sympathisants ou pour étoffer les rangs de leurs manifestations. Une activiste de Johannesburg détaille ainsi tout l'intérêt qu'il peut y avoir à « collecter des informations sur la situation des gens » dans son quartier. Ces renseignements lui permettent d'affûter ses « arguments pour [les] faire venir aux réunions ». Elle leur explique qu'y sera délivrée l'information dont ils ont besoin pour résoudre certains de leurs problèmes¹⁹.

Certaines dimensions de l'activité contestataire peuvent non seulement susciter de l'intérêt au sein des populations mais, plus encore, produire de l'adhésion. L'histoire d'un collectif comme le Soweto Electricity Crisis Committee permet d'ailleurs de le vérifier. Les premiers adhérents les plus actifs, ceux qui sont présents dès la création de l'organisation en 2000 ou la rejoignent dans les mois qui suivent, ont souvent connu un engagement préalable (partisan, syndical ou associatif) susceptible d'éclairer leur aptitude à s'insérer dans un collectif. Mais il en va souvent très différemment de ceux qui rejoignent l'organisation à partir du milieu des années 2000. Pour nombre de ces derniers, les seuls contacts avec

19. Entretien, le 14 mai 2011, Thembelihle.

des structures politiques, syndicales ou associatives (civics, notamment) se sont souvent limités à la participation à ces réunions de quartier régulièrement organisées par l'ANC ou SANCO. Tous ont cependant en commun, et ce n'est pas forcément le cas de la première génération militante, d'avoir été « débranchés » des réseaux d'eau ou d'électricité. C'est à la suite de cette désagréable situation que s'opère le premier contact avec l'organisation. En mai 2011, une femme d'une soixantaine d'années, alors adhérente depuis deux ans, et qui se trouve par ailleurs être une voisine de la conseillère municipale élue sous l'étiquette OKM²⁰, m'explique ainsi :

« On m'a coupé l'électricité. Je n'ai pas de mari, donc je suis allée voir mon voisin. Il m'a dit "Pourquoi tu veux payer? Si tu es déconnectée, va voir le SECC." Je lui ai dit "Qu'est-ce que c'est?". Et il m'a dit d'aller à leur meeting. Et c'est ce que j'ai fait les jours suivants. » (Échange informel, le 13 mai 2011, Soweto)

À l'issue de ces réunions publiques, une demande de reconnexion est le plus souvent faite par l'habitant. La réponse favorable qui y est donnée, mais aussi le contact avec les militants venus réparer, la pression amicale de proches ou l'assurance que l'engagement n'est peut-être pas si contraignant (tout au plus, faudra-t-il assister à quelques *meetings* et grossir les rangs des marches organisées épisodiquement), sont alors autant d'éléments susceptibles d'établir une continuité entre le rebranchement – c'est-à-dire, le service rendu par l'organisation – et l'adhésion. On pourrait d'ailleurs ajouter autre chose à cette liste d'incitations à adhérer. Sans qu'il soit possible de déterminer avec certitude si les nouveaux militants en sont toujours conscients lorsqu'ils font ce choix, l'entrée dans l'organisation semble en effet protéger des expulsions ou des débranchements²¹. Comme l'affirment certains d'entre eux, il n'est pas inimaginable que, au fil des années, les autorités, les banques ou les prestataires de services aient cherché, en s'appuyant sur des relais dans les quartiers, à éviter les logements de celles et ceux qu'ils soupçonnaient d'être insérés dans un réseau d'activistes: de telles précautions permettaient *a priori* de faire l'économie d'une trop vive résistance.

Enfin, le ralliement d'habitants aux collectifs protestataires peut être facilité par l'idée que le nombre protégera du risque de répression. Il en va ainsi des invasions de terrains ou de maisons construites dans le cadre des programmes RDP. Si elles exposent à l'intervention de la police ou de compagnies privées de sécurité mandatées par les propriétaires, ces initiatives suivies ont parfois eu la force du « fait accompli » ou suscité un dialogue jusqu'alors inexistant avec les autorités politiques et administratives. Le combat du Alexandra Vukuzenzele Crisis Committee (AVCC), affilié à l'APF à partir de 2001, en fournit une illustration presque idéale. Inscrits pour la plupart sur des listes d'attribution de logements depuis des années, les membres de ce comité et leurs familles vivaient

20. OKM est la structure soutenue par le SECC lors des élections municipales de 2006 et 2011.

21. Comme si cela allait de soi, la femme citée plus haut ajoute: « Et maintenant, je ne paie plus de loyer... Et plus d'électricité. (**Depuis que vous êtes au SECC?**) Oui, oui, depuis que j'ai rejoint le SECC. (**Et c'est parce que vous êtes au SECC?**) Oui, oui, avec le SECC, je ne paie plus pour ça (**Et on ne vous déconnecte plus?**) Non, non, c'est fini. C'est fini. » (Échange informel, le 13 mai 2011, Soweto)

3 dans des cabanes en tôles, à Alexandra, une *township* voisine des tours et des luxueux centres commerciaux de Sandton, le quartier d'affaires de Johannesburg. Affirmant vouloir prendre à bras le corps l'insalubrité de cette *township*, le gouvernement annonça le lancement d'un projet de développement, le Alexandra Renewal Project (ADP), censé répondre à la crise du logement. Rapidement mis en œuvre, ce programme conduisit à la création du Alexandra Development Forum (ADF), un cadre de discussion devant permettre aux communautés et à certains de leurs représentants auto-désignés (les membres des sections locales de SANCO, de l'Inkatha Freedom Party, du Parti communiste et de l'ANC, notamment) de participer activement à l'attribution des logements. En septembre 2007, considérant que l'ADF confortait tant l'injuste répartition jusqu'alors entretenue par la corruption des élus locaux que le faible intérêt des administrations municipale et provinciale pour leur sort²², les membres de l'AVCC décidèrent d'ignorer la nouvelle procédure et d'investir des maisons RDP tout juste construites dans l'extension 7 d'Alexandra. En s'appuyant sur une lecture particulière de la Constitution²³, il s'agissait non seulement de loger des familles qui jusqu'alors survivaient dans des zones d'habitations informelles infestées de rats et continuellement menacées par les incendies mais, également, d'attirer l'attention sur une corruption devenue monnaie courante en Afrique du Sud. Ce faisant, la cause se voyait inscrite dans un cadre plus universel :

« C'est ouvert, les gens peuvent voir les choses en train de se faire... Cette action directe aide à mobiliser plus largement dans la communauté en attirant l'attention [de ceux qui la composent] sur les besoins des gens et en leur donnant la possibilité de s'y joindre²⁴... »

Cet exemple, où tout est fait pour désingulariser l'action protestataire, pour transformer un cas particulier en un acte de « dénonciation publique » orienté « vers la justice²⁵ », saisit au plus près l'un des dilemmes auxquels les dirigeants protestataires se trouvent régulièrement confrontés. Ces derniers promettent en effet à ceux qu'ils mobilisent - ou veulent mobiliser - que l'action de masse débouchera sur la distribution de biens divisibles (des maisons pour tel quartier, des sanitaires pour telle partie d'un campement, etc.). Mais ils doivent, dans le même temps, affirmer, notamment en direction de l'extérieur, et, en premier lieu, des autorités et des médias, que le collectif agit au nom d'une certaine idée du bien commun, irréductible au cas particulier de telle ou telle communauté. Ici, l'effort était d'autant plus impératif qu'en envahissant ces maisons, les membres de l'AVCC en empêchaient l'accès à ceux à qui elles venaient d'être attribuées :

22. TSHABALALA T., « Alexandra residents up in arms over housing », *Mail & Guardian Online*, 4 septembre 2007.

23. « Si les gens ne peuvent acheter une maison, la Constitution dit qu'ils [Nda: les responsables de l'Alexandra Renewal Project] doivent leur en donner une. », Frieda Dlamini, *chairperson* du Alexandra Vukuzenzele Crisis Committee, citée dans SINWELL L., « Participatory spaces and the Alexandra Vukuzenzele Crisis Committee (AVCC): reshaping government plans », *Social Dynamics*, vol. 35, n° 2, septembre 2009, p. 447. Les choses ne sont pourtant pas aussi simples, comme on le verra plus loin.

24. Dale McKinley, alors porte-parole de l'APF, cité dans SINWELL L., « Participatory... », *op. cit.*, p. 444.

25. BOLTANSKI L., *L'Amour et la justice comme compétences. Trois essais de sociologie de l'action*, Paris, Métailié, coll. « Leçons de choses », 1990, p. 280-296.

des femmes et des hommes aussi pauvres qu'eux, vivant dans des cabanes à Iphuteng School Cluster.

Mais cette action avait d'autres objectifs, aux dires des responsables de l'APF et de l'AVCC : créer un espace de négociation avec les autorités qui puisse contourner l'ADF et le monopole représentatif qu'y exerçaient les militants politiques locaux. N'osant pas déloger de force des familles désormais observées par une presse sud-africaine sensible aux accusations de corruption formulées par les porte-parole de l'AVCC à l'encontre des élus locaux, les pouvoirs publics convoquèrent une réunion à laquelle prirent part un représentant du Alexandra Renewal Project, des conseillers municipaux et des membres de l'organisation protestataire. La rencontre fut jugée insatisfaisante par ces derniers, car empreinte du mépris dans lequel les avaient déjà tenus les autorités. Mais à ces premiers contacts, qui avaient été refusés par le passé aux familles représentées par l'AVCC, succédèrent rapidement des rencontres régulières (toutes les deux ou trois semaines) entre les porte-parole de l'association, les élus et les responsables de l'ARP. Aux termes de ces discussions, plus de 150 maisons illégalement occupées furent finalement attribuées aux *squatters*. En résumé, l'illégalisme s'est, ici, appuyé sur le nombre et a, au travers d'une opération ne concernant au final que quelques dizaines de ménages, été mis en avant pour dénoncer des maux plus généraux : l'absence de logements dans l'Afrique du Sud post-apartheid et l'omniprésence de la corruption. Sa réussite a en outre conduit à imposer par le bas un nouveau cadre de négociation, plus satisfaisant aux yeux des activistes que celui fixé à l'origine par les autorités. En d'autres termes, l'invasion des maisons a, hors la conquête de logements, eu pour effet de substituer un espace participatif qui s'est « inventé » au gré des demandes protestataires (*invented space*²⁶) à un espace où la participation n'était qu'« invitée » par les gouvernants et pratiquée selon leurs propres critères (*invited participatory space*²⁷). Un élément classiquement rattaché à la politique populaire – la mobilisation protestataire d'une communauté – réussit donc, ici, à exister face à la démocratie libérale et à sa technicité (laquelle renvoie, dans le cas présent, aux méthodes de la « gouvernance »). Ce cas de figure – l'avalisation, par des autorités publiques, d'actions para-légales de populations *a priori* sans ressources – n'est pas sans rappeler certaines situations étudiées par des auteurs associés aux *subaltern studies* ; des situations où des pauvres réussissent à développer une forme collective qui leur donne une capacité d'action (*agency*) suffisante pour sortir d'un rapport de dépendance ou, plus simplement, de la non-reconnaissance de leur situation par les élites. Ils en viennent ainsi à renégocier un rapport de forces à l'origine défavorable, obtenant des acteurs politico-administratifs l'octroi d'aménagements à la politique officielle de gestion de la misère. C'est, entre autres, ce que démontre Partha Chatterjee lorsqu'il étudie l'histoire de ces colonies de familles pauvres installées à proximité d'une voie de chemin de fer à la périphérie

26. SINWELL L., « The Alexandra Development Forum: The tyranny of invited participatory spaces? », *Transformation: Critical perspectives on Southern Africa*, n° 74, 2010, p. 23-46.

27. CORNWALL A., *Making Spaces, Changing Places: situating participation in development*, Brighton, Institute of Development Studies, coll. « IDS Working paper », n° 170, 2002.

de Bombay, dans l'Inde post-coloniale²⁸. Menacées d'expulsions à plusieurs reprises, ces familles originaires de différentes régions, ont, à un moment donné, décidé de se constituer en associations d'habitants afin d'exercer une pression sur la puissance publique. Et alors même que, depuis des années, ces ménages se raccordaient illégalement au réseau, ils ont par ce biais obtenu des fournisseurs d'électricité certains arrangements collectifs spécifiques. Parallèlement, les bureaux de l'une des associations ont été choisis pour accueillir un programme pédiatrique public, tandis que le quartier se voyait progressivement doter de toilettes et de connexions à l'eau par la municipalité. Fédérés dans un cadre relativement informel, ces *squatters* ont par conséquent été traités comme un « groupe de population » à part entière, après des années de menaces, de harcèlement ou, à l'inverse, d'abandon par les autorités.

Un illégalisme ajustable

L'illégalisme pratiqué au sein de la protestation sociale post-apartheid n'est pas uniforme. Il peut varier selon les contextes ou les configurations locales. Les affiliés, ces structures qui incarnent le mécontentement au niveau des quartiers ou des campements, peuvent en outre conserver une certaine autonomie dans la conduite de leurs actions. Cette caractéristique est particulièrement affirmée au sein de l'AEC. Dans le quartier métis (*coloured*) de Vahlalla Park, par exemple, tout en développant des actions de résistance aux expulsions, les activistes rassemblés au sein du Vahlalla Park United Civic Front entretiennent un dialogue avec le commissariat local et les responsables des bureaux municipaux de la Santé et du Logement. Ces rapports presque privilégiés s'appuient sur des relations personnelles parfois anciennes. Dès le milieu des années 1990, par exemple, des liens avec la police se sont tissés dans le cadre du Community Policing Forum, l'instance participative où habitants et forces de l'ordre sont censés dialoguer autour des questions de sécurité locale. Un tel contexte, où la négociation n'est pas exclue, éclaire le choix fait par le chef du bureau du Logement de permettre à certains habitants menacés d'expulsion de réclamer, auprès des services sociaux, le statut plus protecteur « d'indigents²⁹ ». Des situations relativement semblables existent à Elsies River, Vrygrond et Lantegeur, d'autres quartiers *coloured* où les activistes ont souvent pu privilégier un échange direct avec la population et les représentants de la municipalité. Au milieu des années 2000, dans le quartier de Vrygrond, les membres de l'Anti-Eviction Campaign préfèrent même intervenir sous un nom aux consonances moins « radicales » : le Vrygrond Action Committee. La situation est différente dans d'autres zones du Cap, à Mandela Park ou Philippi par exemple, où résident des populations noires. Dans le premier quartier, le refus des autorités de participer à des réunions organisées par les activistes de l'AEC et, plus largement, la fin de non recevoir que les premières

28. CHATTERJEE P., *Politique des gouvernés*, op. cit., p. 70-72.

29. OLDFIELD S. & STOKKE K., « Building unity in diversity: social movement activism in the Western Cape Anti-Eviction Campaign », R. BALLARD, A. HABIB & I. VALODIA, *Voices of protest*, op. cit., p. 117.

opposent aux demandes des seconds, contribuent à expliquer le déploiement d'actions collectives directes et frontales : l'opposition physique aux expulsions, l'occupation de bâtiments appartenant à l'administration provinciale ou à des banques, ou la séquestration dans son bureau, en mars 2002, du représentant d'un groupe financier propriétaire de certaines maisons à Khayelitsha. Ces initiatives sont, presque aussitôt, durement réprimées : arrestations pour « violence sur la voie publique » ou pour « intimidation », procès intentés par les établissements financiers pour atteinte à la propriété privée, etc.

Un premier réflexe peut conduire à expliquer cette divergence des modes d'action par l'histoire des deux populations vivant dans les *townships* de la Province du Cap Ouest : les Noirs et les Métis (*Coloureds*). Sous l'apartheid, les seconds ont en effet longtemps bénéficié de certains droits refusés aux premiers et entretenu un rapport jugé moins conflictuel aux institutions politiques et administratives³⁰. Cette explication ne doit cependant pas conduire à écarter deux autres éléments. Le premier réside dans la nature même des habitations de ces quartiers du Cap. Dans les quartiers métis, les expulsions ont majoritairement concerné des logements locatifs appartenant à la municipalité. Il n'est dès lors pas improbable que les responsables politiques aient, surtout en période électorale, privilégié le dialogue et évité, tant que faire se peut, un durcissement du rapport de force. Dans les quartiers où la résistance et la répression ont été les plus dures, c'est-à-dire dans les zones de populations noires, les opérations, conduites par des sociétés privées dont la propension à la violence a souvent été dénoncée, ont avant tout frappé des maisons appartenant à des établissements financiers, *a priori* moins enclins à préserver leur image auprès des populations concernées par les expulsions. Un second facteur doit également être pris en compte : les effectifs des fonctions publiques municipales et provinciales ou ceux de la police reflétant l'importance des *coloureds* dans la population de la Province du Cap Ouest³¹, il est plus fréquent pour un activiste métis de l'AEC d'avoir un fonctionnaire pour voisin, parent ou ami. Une telle situation fournit *a priori* une meilleure connaissance et, parfois, un meilleur accès aux autorités publiques et à leurs représentants. On peut d'ailleurs trouver confirmation de cette hypothèse à l'autre extrémité de l'Afrique du Sud. Dale McKinley et Ahmed Veravia ont ainsi observé des niveaux de répression policière différents d'un quartier à l'autre de Durban, ville où la communauté indienne est particulièrement présente. Dans les *townships* indiennes frappées par les expulsions, certains membres du Concerned Citizens Forum et de la Bayview Flats Residents Association ont souvent joué des liens familiaux qui les unissaient à des policiers. Plus enclins à assurer une forme de médiation entre les protestataires et l'administration municipale, ces derniers

30. La constitution adoptée en 1910 ne remit pas en cause le droit de vote des Métis. Dans la région du Cap, ils pouvaient ainsi voter sur les mêmes listes que les Blancs. Ils perdirent ce droit en 1956, lorsque le Parti national modifia la Constitution.

31. Les *Coloureds* représentaient, en 2007 et pour la seule agglomération du Cap, 44 % de la population, les Noirs près de 35 % et les Blancs moins de 20 %. Voir SMALL K., *2007 Community Survey Analysis for Cape Town*, Cape Town, Strategic development Information and GIS Department, City of Cape Town, 2008.

ont parfois semblé ralentir sciemment le travail des agents spécialisés dans les expulsions³²; ce qui ne fut, en revanche, pas le cas dans les quartiers noirs.

Pas plus à Soweto et Bayview qu'à Vrygrond ou Elsies River, l'éventail des modes d'action à la disposition des activistes n'est un « élément fixe, qui s'apprend et que l'on connaît une fois pour toutes³³ ». Il peut exister certaines marges de manœuvre, certaines possibilités d'ajustement à la situation. Ainsi à Mandela Park, à la suite d'une série d'expulsions à laquelle l'AEC n'a pu efficacement s'opposer, des militants proposent de pousser à son paroxysme l'illégalisme jusqu'alors de mise au sein de la « communauté ». L'idée de brûler les maisons, devenues la propriété de banques, est avancée. Elle a déjà été mise en pratique dans ce quartier quelques mois auparavant. D'après débats s'engageant à l'occasion de réunions publiques mais cette option est finalement rejetée au bénéfice d'un illégalisme jugé plus « positif » : les familles expulsées sont en effet raccompagnées et réinstallées dans leurs anciennes maisons par les membres de l'AEC et par une foule entonnant un chant repris depuis en différents endroits de l'Afrique du Sud de la contestation³⁴ : « *Seize our homes, seize our lives.* » « Vous saisissez nos maisons, vous saisissez nos vies. » La situation est encore différente à Philippi, au moins lors des toutes premières années 2000, et souligne combien les modes d'action et de mobilisation privilégiés sont « le produit des interactions » entre protagonistes³⁵. Dans cette *township* noire dominée par l'ANC (alors même que la municipalité du Cap est régulièrement gouvernée par la Democratic Alliance depuis l'avènement de la démocratie), les membres de l'Anti-Eviction Campaign s'entendent pour que leur contestation des politiques publiques du logement, de l'eau et de l'électricité, n'apparaisse pas comme une critique trop directement adressée au parti de Nelson Mandela et Thabo Mbeki :

« Tu ne peux pas dire que tu t'opposes à la politique de l'eau, par exemple. Tu vas être marqué; tu vas courir le risque d'être éliminé. C'est mieux d'avoir une couverture. Les gens ont peur d'être assassinés... Si tu organises, que tu mobilises les gens, tu prends le risque d'être tué. Ils te voient comme une opposition... Ici, nous sommes donc un groupe, pas une organisation, comme ça, on a l'air neutre³⁶. »

Cherchant à ne pas s'exposer au risque de représailles de militants ANC, ce groupe met en avant son intérêt pour les questions sociales et environnementales, espérant ainsi ne contester les pouvoirs publics que « de manière indirecte et polie³⁷ ».

32. MCKINLEY D. & VERIAYA A., *Arresting dissents*, *op. cit.*

33. AZAÏS C, BACHIR-LOOPUYT T. & SAINT-GERMIER P., « Du jazz aux mouvements sociaux : le répertoire en action. Entretien avec Howard Becker », *Tracés. Revue de Sciences humaines*, n° 18, 2010, p. 225.

34. DESAI A. & PITHOUSE R., « "But we were thousands": Dispossession, resistance and repression in Mandela Park », *Journal of Asian and African Studies*, vol. 39, n° 4, 2004, p. 253.

35. McADAM D., TARROW S. & TILLY C., « Pour une cartographie de la politique contestataire », *Politix*, n° 41, 1998, p. 15.

36. Cité dans OLDFIELD S. & STOKKE K., « Building unity... », *op. cit.*, p. 117.

37. *Ibid.*, p. 116.

**Lettre ouverte à Bonginkosi Madikizela,
ministre du Logement dans le Gouvernement de la Province
du Cap Occidental, avril 2011**

Abahlali baseMjondolo Western Cape
No 28 Ramaphosa street site B
Khayelitsha
7784
www.khayelitshastruggles.com
cell: 073 XXXX XXX

Department of Human Settlement
27 Wale Street Cape Town
Tel: 021 483 4466
Fax: 021 483 3888

À l'attention du ministre Bonginkosi Madikizela

Objet: Engagement à ne plus entreprendre d'expulsions illégales dans la Province

Cher ministre,

Au cours des derniers mois, Abahlali baseMjondolo Western Cape a observé avec inquiétude que votre ministère et la ville du Cap s'étaient engagés dans des démolitions d'abris et des expulsions illégales car effectuées sans ordre du tribunal.

Cette tendance semble monter en puissance et, en tant qu'organisation, nous nous en inquiétons car elle conduit à multiplier les personnes sans toit et à saper la prévention des expulsions illégales [...] (Loi n° 19 de 1998).

En tant qu'organisation, nous avons décidé d'appeler votre ministère à signer un engagement en vertu duquel, d'une part, il ne procédera plus, dans la Province du Cap Ouest, et quelles que soient les circonstances, à de telles expulsions illégales, d'autre part, il n'expulsera plus sans la présence d'un shérif mandaté par le tribunal et ne cherchera plus à intimider les gens en faisant intervenir la police.

Nous espérons recevoir cet engagement écrit et signé dans les sept jours. Dans le cas contraire, vous ne nous laisseriez d'autres options que la mobilisation des communautés à travers la Province afin d'appeler à votre démission en tant que ministre du Logement.

Au nom de Abahlali baseMjondolo Western Cape,

Mzonke Poni
Chairperson
Abmwesterncape@abahlali.org
www.khayelitshastruggles.com or www.abahali.org
07X XXXX XXX

Un illégalisme légitime?

Un premier aperçu pourrait laisser croire que l'analyse de la protestation sociale post-apartheid et de ses diverses manifestations dans l'espace public peut très bien se résumer à l'opposition légalisme/illégalisme. En plus des courriers et autres lettres ouvertes adressés aux élus dans le but d'attirer leur attention ou de solliciter leur intervention sur un point précis³⁸, un large pan des actions entreprises par les organisations protestataires s'inscrit sans peine dans les limites de ce que l'on peut considérer comme un cadre légal. Il en va ainsi de la plupart des marches et autres rassemblements devant des bâtiments administratifs, des sièges de banques ou des maisons d'élus locaux. Parfois suivies et médiatisées, de telles initiatives se soldent généralement par la lecture d'un memorandum rappelant les droits et les besoins des populations les plus concernées par l'absence ou la mauvaise qualité de certains biens essentiels ou encore, par les sanctions qui frappent les plus pauvres (expulsions, coupures de courant électrique et d'eau, etc.). N'exposant *a priori* à aucune répression, les marches autorisées par les autorités permettent en outre d'établir un contact avec des individus extérieurs aux organisations protestataires. Mises en forme dans des banderoles, pancartes et autres chants, elles fournissent des occasions d'information et de sensibilisation à la cause défendue³⁹ et constituent, de ce fait, des moments particulièrement propices à un élargissement d'audience :

« La marche, c'est aussi un moyen de recruter des gens. Les gens se disent : "Hey, ce groupe est dynamique ! Ce groupe est courageux ! Regarde, ils sont nombreux dans la rue et ils exposent leurs sentiments aux autorités." De cette manière, tu peux atteindre d'autres personnes qui peuvent devenir des membres de l'organisation, qui peuvent vouloir nous rejoindre. Les gens regardent [la marche] et se demandent ce qui se passe [...] Et les journalistes sont là aussi, devant... Des gens de différents journaux. » (Entretien avec Jacob, trésorier d'une section SECC à Soweto, 11 mai 2011)

Il arrive cependant que la frontière censée séparer ce qui est légal de ce qui ne l'est pas s'avère plus difficile à tracer, une telle situation rappelant opportunément combien ce même tracé peut avant tout dépendre « de l'interprétation que les parties en présence donnent de ce qui s'est passé⁴⁰ ». Parfois, des manifestations sont planifiées sans l'accord préalable des autorités, leurs organisateurs considérant qu'elles ne contreviennent pas à la loi sur les rassemblements et, plus généralement, que ces initiatives ne sauraient être interdites par un régime dont les porte-parole revendiquent d'avoir terrassé l'apartheid. La distinction légal/illégal

38. À la fin de l'année 2001, alors que la coalition formée par l'ANC et le New National Party prend la tête de la Province du Cap Ouest, les porte-parole de l'AEC multiplient les courriers pour obtenir de la nouvelle ministre provinciale du Logement, Nomatyla Hanganu, qu'elle vienne constater par elle-même les dégâts sociaux engendrés par la multiplication des expulsions à Mandela Park.

39. COMBES H., *Faire parti*, *op. cit.*, p. 228.

40. FAVRE P. & FILLIEULE O., « La manifestation comme indicateur de l'engagement politique », P. PERRINEAU (dir.), *L'Engagement politique. Déclin ou mutation ?*, Paris, Presses de Sciences Po, 1994, p. 119.

n'est par conséquent pas suffisante en soi pour circonscrire et éclairer, même *a minima*, le sens souvent donné par les activistes à leurs actions :

« Quand [la société d'électricité] éteint, on rallume. Et on le fait légalement dans la mesure où tu dois revendiquer ton droit. Ce n'est pas comme une assiette de nourriture que tu trouverais sur la table [...] La seule manière de l'obtenir, c'est par la force⁴¹. »

En outre, ladite distinction est peut-être d'autant moins pertinente que l'illégalisme va souvent se voir attribuer une caractéristique bien particulière : sa légitimité. Le mot n'est pas prononcé par ce militant du Soweto Electricity Crisis Committee mais l'on peut en effet penser que c'est avant tout sous cette bannière que doit être, selon lui, rangé l'essentiel de ses actions et celles de ses camarades. À l'usage des catégories *légal/illégal* imposées par l'État et ses porte-parole, se substitue ainsi, presque classiquement, tout un discours militant construit sur la « revendication du droit contre la loi, et de la légitimité contre la légalité⁴² ». C'est à cette aune que peut en partie être appréciée la consigne donnée aux électriciens de fortune du SECC d'agir en plein jour, au vu et au su de tout le monde, de la manière la plus exposée⁴³, alors même que cette activité peut les conduire en prison. Il s'agit de signifier que de tels actes sont pleinement assumés par leurs auteurs. En refusant d'opérer dans l'ombre à la manière de criminels, les activistes entendent montrer qu'ils sont persuadés d'être dans *leur bon droit*.

La référence à un « droit » n'est pas mobilisée par hasard. Elle ne trahit pas une simplification, un raccourci de langage ou l'usage d'un argument passe-partout. Elle se fonde au contraire sur ce qui, aux yeux des activistes, justifie l'essentiel des revendications : les engagements contenus dans le RDP, certes, mais, surtout, les avancées promises par la déclaration des droits ouvrant la constitution adoptée en 1996. Il ne s'agit donc pas, en raccordant une maison au réseau d'eau ou en envahissant un terrain inoccupé, de s'engager dans un rapport de force dont l'issue idéale serait la reconnaissance de nouveaux droits par la puissance publique, mais d'appeler au respect de ceux que consacrerait déjà la Loi fondamentale sud-africaine. En somme, pour reprendre l'explicite formule d'un activiste, la protestation sociale ne ferait que « pratiquer la Constitution dans l'action⁴⁴ ». En plus de garantir l'accès à des droits fondamentaux et vitaux, la Constitution peut accessoirement être utilisée par les activistes comme un rempart contre les tentatives d'intimidation et les entraves à leur activité :

« [La déclaration des droits] a joué un rôle important parce que, dans certains coins où nous organisons des réunions publiques, un conseiller municipal venait

41. Un activiste du SECC cité dans McINNES P., « Rights, recognition and community mobilisation to gain access to basic municipal services in Soweto », communication lors de la Conférence « Social inequality Today », Macquarie University, 12 novembre 2003.

42. BRODIEZ A., « Emmaüs et le secours populaire français », C. TRAÏNI (dir.), *Émotions... Mobilisation!*, Paris, Presses de Sciences po, 2009, p. 81.

43. ION J. & PERONI M. (dir.), *Engagement public et exposition de la personne*, La Tour d'Aigues, Éditions de l'Aube, 1997.

44. Échange avec un activiste du SECC, Soweto, 14 juillet 2009.

et disait “Je suis le conseiller de cette circonscription. Où avez vous eu la permission? Vous n’avez pas le droit de tenir des réunions dans ma zone sans ma permission.” On sortait alors la Déclaration des Droits [...] “Nous avons le droit de nous rassembler ici. Nous avons le droit d’être avec ces gens et ces gens ont le droit d’exprimer leurs émotions quelle qu’elles soient sans avoir à te demander la permission.” Ainsi, alors que l’on faisait toujours face à des hostilités dans la plupart des quartiers, Virginia et moi avions toujours une copie de la Constitution dans nos sacs⁴⁵. »

Plus globalement, on retrouve le principe même de la désobéissance civile dans le fait d’opposer l’illégalisme de certaines pratiques à la violation de normes supérieures par les détenteurs d’une autorité politique. Cette interprétation n’est *a priori* pas dénuée de fondements pour ce qui concerne le droit au logement ou celui de l’accès à l’eau. La section 26 de la Constitution consacre ainsi le droit de chacun à avoir accès à « un logement adéquat » (*adequate housing*) et oblige la puissance publique à prendre toute législation « raisonnable » (*reasonable legislative*) ou toute autre mesure mobilisant ses « ressources disponibles » pour « parvenir à la réalisation progressive de ce droit ». Le droit à l’eau est quant à lui présent dans la section suivante, laquelle affirme que « chacun a le droit d’avoir accès à une nourriture et une eau suffisantes »

Au regard de ce qu’est la désobéissance civile, le mot d’ordre adopté lors des premières années du XXI^e par des activistes d’Orange Farm – « *The water is a right, not a privilege* » (« L’eau est un droit, pas un privilège ») – semble donc particulièrement bien fondé. Tout comme les développements de cette « guerre de l’eau » (« *Water war* ») qui conduit des dizaines de femmes et d’hommes à crever des canalisations pour en faire jaillir gratuitement le précieux bien, ou à détruire des compteurs à prépaiement installés par la société Johannesburg Water. La situation est en revanche un peu plus délicate pour l’électricité. Contrairement à une croyance répandue au sein des populations mobilisées, la garantie d’un accès universel à cette énergie ne figure pas dans le texte constitutionnel sud-africain :

« [D]urant la campagne pour les élections locales, certains camarades, qui font partie de l’organisation, ont dit que l’électricité était présentée comme un droit dans la Constitution. Plus tard, quelqu’un a dit : “Ce n’est pas vrai que c’est écrit”. Nous avons été forcés d’aller voir, d’étudier ça et de trouver des méthodes plus précises pour introduire la question de la Constitution⁴⁶. »

L’élaboration de ces « méthodes plus précises » est notamment confiée au « sous-comité juridique » dont se dote le SECC durant les mois qui suivent sa création. Si ses membres, principalement des universitaires et des praticiens du droit, parent avant tout au plus pressé en apportant une aide légale aux militants arrêtés après une manifestation ou une reconnexion, le sous-comité se voit également attribuer la délicate mission de « chercher à inclure l’accès à l’électricité

45. Un activiste du SECC cité dans McInnes P., *Making the kettle boil. Rights talk and political mobilisation around electricity and water services in Soweto*, mémoire de Master, université de Wits (Johannesburg), mars 2005, p. 68.

46. Trevor Ngwane, fondateur du SECC, cité dans McINNES P., « Rights, recognition... », *op. cit.*

dans la Constitution⁴⁷ ». Ce petit groupe d'experts peut pour cela s'appuyer sur les différents ateliers que l'Alternative Information Development Centre (AIDC), une ONG sud-africaine, organise à la même époque à Soweto, autour des usages possibles de la Déclaration des droits. Les délais nécessaires à la mise en forme des premiers résultats de ces recherches et réflexions n'ont cependant pas condamné les activistes à l'inaction. Faute de mieux, ceux-ci ont en effet rapidement cherché à contourner le problème en considérant que l'absence d'une explicite référence au droit à l'électricité dans la Loi fondamentale ne devait pas en signifier la totale inexistence constitutionnelle. Lors de la campagne Khanyisa (2001), menée en réaction aux milliers de coupures mensuelles alors opérées à Soweto par la société Eskom, il n'est ainsi plus systématiquement fait référence à un droit d'accès universel dans le discours et la propagande qui rythment l'activité contestataire. La priorité est plutôt donnée à ce droit de « vivre dignement » que garantiraient implicitement les droits socio-économiques dûment reconnus par les rédacteurs de la Constitution⁴⁸. À d'autres occasions, le droit à l'électricité est même présenté comme une composante implicite de ce que la section 24(a), dans la Déclaration des droits, définit comme le « droit à un environnement qui ne soit pas une menace pour la santé et le bien-être » des citoyens. L'argument ne manque de cohérence dans la mesure où l'absence d'électricité est souvent palliée par l'usage de charbon ou de paraffine, deux combustibles à l'origine de nombreux incendies dans les *townships* ou les camps de *squatters*. Mais à terme, le flou juridique conduit les dirigeants de l'organisation à s'adresser également au Centre for Applied Legal Studies (CALS) de l'université de Wits. Le choix de cet interlocuteur ne doit rien au hasard. Engagé dans la défense des droits de l'Homme sous l'apartheid puis dans la préparation de la première constitution démocratique, le centre est composé de chercheurs dont certains sont alors proches de l'Anti-Privatisation Forum, l'organisation « parapluie » à laquelle est affilié le SECC.

Dans un premier temps, le centre, qui engage un avocat à plein temps pour suivre le dossier, conteste avec succès les erreurs de facturation ou de procédure dont Eskom, la compagnie d'électricité, se rend souvent coupable lorsqu'elle envoie ses agents déconnecter des logements. Mais au-delà, c'est bien évidemment la construction d'un droit à l'électricité qui doit offrir un horizon d'action. Les chercheurs du CALS explorent différentes voies. L'une d'elles les oriente vers la pierre d'angle de la Déclaration des droits, l'égalité. La section 9, relative à la réalisation de cette valeur, impose en effet à la loi, et à toutes les mesures de protection de la personne, de combattre les « discriminations inéquitables ». Or, estiment les juristes du CALS, « l'échec du système de subventions croisées » adopté par la compagnie d'électricité fait reposer sur les plus pauvres une charge s'apparentant à une discrimination indirecte « fondée sur la race », les populations

47. *Constitution of the SECC*, 1^{er} mars 2002, cité dans McINNES P., *Making the kettle...*, *op. cit.*, p. 65.

48. Trevor Ngwane cité dans « Sowetans celebrate Eskom's decision to suspend cut-offs », *The Star*, 19 octobre 2001, p. 2.

3 pauvres étant majoritairement noirs⁴⁹. Ces chercheurs concentrent également leur réflexion sur la jurisprudence et mobilisent en ce sens un arrêt rendu par la Cour constitutionnelle en 2000, *Government of South Africa v. Grootboom*. Se penchant sur le droit d'accéder à un logement « adéquat » tel que le consacre la section 26(1) de la Loi fondamentale sud-africaine, le juge avait en effet estimé que l'obligation reposant sur l'État pouvait être différente d'une province ou d'une ville à l'autre, et, surtout, qu'elle devait intégrer les disparités entre citoyens, certains pouvant seulement avoir besoin d'accéder à une terre quand d'autres devaient disposer de l'accès à certains services tels que « l'eau, l'assainissement, l'électricité ou les routes⁵⁰ ». Bien évidemment, c'est ici la référence à l'électricité, explicitement intégrée par les juges parmi les composantes du droit à un logement, qui va susciter certains espoirs⁵¹. Un temps seulement. Estimant finalement que de telles avancées ne suffiront certainement pas à pallier son absence dans le texte constitutionnel, le CALS abandonne finalement l'idée d'obtenir la reconnaissance d'un droit à l'électricité devant la Cour constitutionnelle.

L'expérience n'est cependant pas sans effet sur la protestation puisqu'elle fait entrer le droit et ses professionnels dans la mobilisation.

Le trouble visage du droit

Un discours faisant référence au(x) droit(s) a donc très tôt trouvé sa place au sein de la nébuleuse protestataire post-apartheid. Cette présence ne doit cependant pas masquer le rapport ambivalent que la plupart des organisations entretiennent avec la norme juridique. Cette dernière reste en effet associée à la répression et à l'assujettissement pour un grand nombre d'activistes. On peut évidemment rattacher cette perception des choses à des facteurs idéologiques, lesquels tiennent, par exemple, à la présence de militants très au fait du marxisme dans les rangs de la protestation sociale. Il est néanmoins probable que ce rapport critique au droit se nourrisse également d'expériences presque quotidiennes, et notamment de la répression judiciaire dont les activistes sud-africains font souvent les frais. C'est paradoxalement pour faire face à ces sanctions que s'est rapidement imposé un premier usage du droit : un usage *a minima*, purement « défensif⁵² », dont les organisations n'ont pu faire l'économie. Du Cap à Durban, les arrestations et les amendes se sont en effet multipliées contre les reconnecteurs, contre ceux s'opposant aux expulsions ou, tout simplement, contre des manifestants accusés de porter atteinte à l'ordre public. En réaction, et à l'instar du SECC, plusieurs collectifs ont mis en place des comités destinés à apporter une aide et un soutien juridique rapides aux militants incarcérés. Lors

49. Voir notamment le rapport annuel du CALS de l'année 2002, p. 60-62.

50. COUR CONSTITUTIONNELLE, *Government of the Republic of South Africa and Others v Grootboom*, 2001 (1) SA 46 (CC), 2000 (11) BCLR 1169 (CC).

51. DUGARD J., « Power to the people? A right-based analysis of South Africa's electricity services », D. McDONALD (dir.), *Electric Capitalism: Recolonising Africa on the power grid*, Cape Town, HSRC Press, 2009, p. 266.

52. Entretien avec Prishani Naidoo, ancienne militante de l'APF, 18 mai 2011, Johannesburg.

de la première moitié des années 2000, le collectif en charge de ces questions au sein de l'Anti-Privatisation Forum, le *legal sub-committee*, a ainsi traité plus de deux cents cas d'atteinte à la propriété dont se seraient rendus coupables ses militants⁵³. Dans un tel contexte, il s'est souvent agi de lever au plus vite des fonds afin de régler les cautions et les honoraires d'avocats. Ces situations ont d'ailleurs révélé l'ambivalence des principaux soutiens financiers des organisations protestataires, et en premier lieu, celle des ONG et des institutions philanthropiques occidentales. Si ces bailleurs trouvent *a priori* un intérêt certain à soutenir les aspects les plus positifs et « pro-actifs⁵⁴ » de la contestation sociale sud-africaine, surtout lorsqu'il s'agit de financer de retentissants procès devant la Cour constitutionnelle, il en va différemment d'activités à la fois plus banales et subversives. Ce constat a dès lors imposé aux organisations protestataires d'activer, avec plus ou moins de succès, d'autres réseaux de financement :

« Quand la "bataille de l'eau" a commencé à Phiri et que des gens ont été arrêtés à cause de ça, il est devenu nécessaire de trouver beaucoup d'argent, très vite. Au travers de réseaux que l'on avait forgés durant des années, on a pu entrer en contact avec Naomi Klein. À ce moment là, elle venait d'écrire *Fences and Windows*. Une partie des droits d'auteur de *Fences and Windows* a été placé dans un fonds, le fonds *Fences and Windows*... Et on a eu un peu de cet argent. » (Entretien avec Ahmed Veriava, ancien responsable du sous-comité juridique de l'APF, 19 mai 2011, Johannesburg)

Les militants ou sympathisants jouissant d'une certaine aisance financière peuvent également être mis à contribution. Mais c'est le plus souvent une forme de « système D » qui s'impose, parfois aux limites de la légalité. À preuve, le cas de cette association québécoise qui, forte du soutien d'une agence gouvernementale canadienne, tente de mettre en place un programme de développement en Afrique du Sud. Le projet est finalement abandonné, offrant ainsi à une organisation protestataire de récupérer les fonds orphelins et de les utiliser pour libérer ses activistes.

Au-delà de ces interventions ponctuelles destinées à défendre les droits des activistes ou à les faire simplement sortir de prison, les structures juridiques des organisations se sont engagées dans des stratégies de plus long terme. C'est ce qu'illustre notamment l'initiative des membres de l'Anti-Eviction Campaign lorsqu'ils décident, en 2002, de « mettre un pied⁵⁵ » dans le système juridique. Constatant la difficulté de rallier à elle des avocats dans la contestation légale de l'État et des banques à l'origine des expulsions, l'organisation se dote à son tour d'un comité en charge des questions de droit et de justice : « la Campagne pour la reconnaissance d'un droit fondamental à un logement ». Ses membres suivent une formation de six mois prodiguée par des universitaires sympathisants. Elle doit leur permettre de venir en aide aux ménages concernés par une procédure

53. Entretien avec Ahmed Veriava, responsable du sous-comité dès sa création, 19 mai 2011, Johannesburg.

54. Entretien avec Ahmed Veriava, 19 mai 2011, Johannesburg.

55. CASSIEM A., *The role of the law and its ability to protect poor families facing evictions in the Western Cape*, Durban, RASSP Research reports, n° 6, 2005, p. 112.

d'expulsion et, plus largement, d'« éduquer » la communauté en la sensibilisant aux subtilités de la loi. C'est d'ailleurs cette compétence qui incite plusieurs familles, menacées d'expulsion en 2010, à se tourner vers l'organisation : installées, à l'origine, dans des cabanes, sur un terrain jouxtant le stade d'Athlone (Le Cap), ces femmes, ces hommes et ces enfants sont relogés par la municipalité à Blikkiesdorp, un « village » de préfabriqués situé à la périphérie du Cap et vers lequel les pouvoirs publics rassemblent les familles expulsées pour les besoins de la Coupe du monde de football. Certaines d'entre elles prennent contact avec la coordinatrice de l'AEC dans le quartier, qui les accompagne chez un conseiller juridique professionnel.

Pour beaucoup au sein de la protestation, le droit révélerait son essence première dans la répression ou la contrainte qu'il légitime à l'égard de ceux qui revendiquent la défense des plus pauvres. C'est par exemple en son nom, qu'en août 2003, la ville de Johannesburg obtient de la Haute Cour que les militants de l'Anti-Privatisation Forum ne puissent s'approcher à moins de 50 mètres des travaux d'installation de compteurs d'eau à prépaiement, sous peine d'une intervention du shérif ou des compagnies privées de sécurité engagées par la société Johannesburg Water. Mais le droit n'opprimerait pas simplement les pauvres. Il œuvrerait avant tout au profit des élites sociales sud-africaines en apportant, entre autres, un soutien sans faille à la propriété *via* la justification des expulsions et des déconnexions. Rien de surprenant dès lors à ce qu'il soit accusé de mettre en forme le mépris social dans lequel seraient, plus généralement, tenus les activistes sociaux et les populations qu'ils entendent représenter. Le récit que l'un des principaux coordinateurs de l'Anti-Eviction Campaign fait de ses passages devant les juges, lorsqu'il accompagne des familles menacées d'expulsion ou des camarades sur le point d'être emprisonnés, rappelle combien l'ordre juridique et ses gardiens restent associés aux intérêts des plus puissants. Même quand ils donnent raison aux acteurs de la protestation sociale et désavouent les porteurs de l'autorité politique et administrative. Aux yeux de nombreux militants, les juges orchestrent le rappel permanent des termes de la domination sociale qui s'exerce dans l'ensemble de la société. Ils seraient, plus encore, la preuve qu'aux structures « raciales » des lois de l'apartheid se seraient substituées celles d'un « apartheid de classes⁵⁶ » :

« [L]e magistrat a demandé : “Mais qui êtes vous ?” Ils te rabaissent, essaient de te faire croire que tu n'es rien. J'ai dit : “Je suis ici pour représenter une famille pauvre, pour sauver ces gens de l'expulsion”... Notre but est de raconter ces histoires, de mettre ces histoires dans le dossier. Rien qu'en me tenant là, je suis un bâton dans leurs roues. Devant la Haute Cour, j'ai gardé mon t-shirt “Landless People's Movement” (Nda : Mouvement des sans-terre). Nous ne sommes pas là pour gagner. Nous savons que nous allons perdre, dans la plupart des cas. Donc je me moque de la procédure. Je me moque d'eux, ils ne savent pas comment faire face à ça... Devant la Haute Cour, tu n'as pas le droit de prendre la parole avant d'avoir été reconnu par le juge. Pour être reconnu par le juge, pour être simplement

écouté, tu dois parler; tu dois être brusque et bruyant afin qu'ils sachent que tu es là. Une fois, le juge s'est tourné vers moi et a crié: "Qui êtes vous? Que faites-vous ici?" J'ai simplement parlé jusqu'à ce qu'il s'arrête et comprenne qu'il devait me laisser parler. J'ai donc parlé très fort et très vite. Le procès est intimidant et les avocats, les magistrats et les juges veulent nous intimider⁵⁷. »

L'opposition frontale que décrit ce militant n'interdit cependant pas de vouloir se jouer de la contrainte que les procédures légales font d'ordinaire peser sur des individus susceptibles de se perdre dans le dédale des démarches judiciaires. C'est alors par le biais de cet « art du faible » qu'est la ruse – ce que Michel de Certeau appelle la « tactique » – que les organisations peuvent espérer tirer un profit, même symbolique, des failles du système légal. À la différence de la stratégie, la tactique est une action calculée sans autonomie, qui se déploie sur le terrain tel qu'il est imposé et contrôlé par l'adversaire. Contrairement à la stratégie, elle ne se donne pas un projet global et ce qu'elle peut gagner ne se conserve pas. La tactique s'apparente plus à une forme de braconnage sur les terres de l'adversaire, à des « surprises » ou à des « coups⁵⁸ ». Et c'est précisément cette idée de « coup » sur un territoire étranger et présumé hostile que l'on retrouve au principe de certaines incursions des *leaders* de l'Anti-Eviction Campaign dans le domaine juridique. En 2008, par exemple, plusieurs dizaines de familles, qui vivaient jusqu'alors dans des cabanes, envahissent des maisons sur le point d'être achevées et attribuées dans la *township* de Delft (Cape Town). Le ministère du Logement entreprend aussitôt de les expulser mais, informées par le comité de coordination juridique de l'Anti-Eviction Campaign, certaines de ces familles décident de contester cette mesure devant les tribunaux. Les membres de l'AEC s'arrangent alors pour que les 1 600 requérants puissent se rendre ensemble au tribunal afin de faire enregistrer leur plainte. Confronté à cette arrivée massive, le personnel de cette juridiction qui symbolise l'ordre, s'en trouve totalement désorganisé. Contraints d'installer des chaises et des tables sur les trottoirs qui bordent le bâtiment officiel, les agents administratifs enregistrent un à un les plaignants, le tout au milieu des chants et des danses et sous les objectifs de journalistes⁵⁹. On peut évidemment trouver cette initiative anecdotique. Elle est cependant très représentative de cet « art de faire des coups » un peu audacieux, de se lancer dans des « tours de passe-passe » en s'introduisant par « surprise dans un ordre⁶⁰ », avec pour seule ambition de « saisir au vol les possibilités qu'offre un instant⁶¹ » et ainsi, d'ébranler un peu l'adversaire dans sa force et dans la certitude qu'il dispose, avec le droit, d'un moyen infaillible d'imposer sa domination.

57. Ashraf Cassiem, 2004, cité dans OLDFIELD S. & STOKKE K., « Building Unity in Diversity. Social movement activism in the Western Cape Anti-Eviction Campaign », R. BALLARD, A. HABIB & I. VALODIA, *Voices of protest*, *op. cit.*, p. 125-126.

58. CERTEAU M. de, *L'Invention du quotidien. 1. Arts de faire*, Paris, Gallimard, coll. « Folio essais », 1990, p. 60 *sq.*

59. MIRAFIAB F., « Insurgent planning: situating radical planning in the global South », *Planning Theory*, vol. 8, n° 1, 2009, p. 38.

60. CERTEAU M. de, *L'Invention du quotidien...*, *op. cit.*, p. 62.

61. *Ibid.*, p. 61.

La cause, le spécialiste et le juge

L'illégalisme pratiqué au nom de la désobéissance civile suggère que la *judiciarisation* de la cause (sa mise en forme dans le langage du droit) n'implique pas systématiquement ou naturellement sa *juridicisation* (son passage devant les tribunaux). Dans ce cas précis, le droit n'est en effet pas pratiqué *stricto sensu*. Il n'est qu'évoqué, voire seulement invoqué. L'idée de s'en saisir plus directement, d'en user de manière offensive, est toutefois formulée lors des mois qui suivent la création de principales organisations protestataires. Au début de l'année 2002, dans le cadre d'un séminaire organisé à l'université de Wits, des juristes proches de l'Anti-Privatisation Forum (Johannesburg) et du Concerned Citizens Group (Durban) échangent ainsi sur la pertinence et la faisabilité d'une « stratégie juridique » au service des communautés défavorisées. La démarche n'est en soi pas surprenante : l'arme juridique peut en effet aider à « penser les injustices », construire les griefs, rationaliser l'expression des revendications en posant un nom sur les préjudices et en désignant les responsables⁶². Lorsqu'ils sont victorieux, les combats juridiques offrent l'avantage de pérenniser les avancées obtenues, à la différence d'actions directes qui, très souvent, ne débouchent que sur des succès éphémères ou impliquent une mobilisation permanente et épuisante. Certes, le retardement d'une expulsion ou le recul des employés de la compagnie d'électricité venus « débrancher » un logement constituent des victoires indéniables pour les activistes. Mais rien ne garantit que ces mêmes employés ne reviendront pas la semaine suivante, avec, cette fois-ci, l'appui des forces de l'ordre. Enfin, le procès et son instruction peuvent être l'occasion de se hisser au même niveau que les porte-parole de l'État puisque la protestation en vient ainsi à user de la langue officielle, celle des autorités, et ne peut dès lors plus être tenue pour inaudible.

Ces différentes qualités peuvent ouvrir sur la publicisation de la cause. En d'autres termes, les différentes étapes conduisant à la tenue d'un procès sont autant d'occasions que les activistes peuvent et doivent saisir pour faire connaître leur combat et leur organisation. Des réunions publiques sont, par exemple, organisées dans les *townships* ou les camps de *squatters* afin de présenter le cas juridique sur le point d'être traité. Ces événements peuvent ainsi attirer de nouveaux publics et, pourquoi pas, déboucher sur des recrutements. Les recours devant la Cour constitutionnelle, à Johannesburg, s'accompagnent par ailleurs de ces rassemblements en masse sur les marches de l'institution dont sont friands les journalistes.

Néanmoins, et en dépit de ses diverses propriétés, le droit ne s'impose pas naturellement comme un instrument de conquête sociale dans les milieux protestataires. Il se voit à l'inverse opposer une suspicion certaine. Comme le reconnaissent d'ailleurs les juristes les plus investis aux côtés des organisations protestataires, la voie juridique, celle qui passe par les tribunaux, ne vient souvent s'inscrire qu'en dernier ressort dans le panel de solutions envisagées par les activistes

62. AGRIKOLIANSKY É., « Les usages protestataires du droit », O. FILLIEULE, É. AGRIKOLIANSKY & I. SOMMIER (dir.), *Penser les mouvements sociaux*, Paris, La Découverte, coll. « Recherches », 2010, p. 225.

pour défendre leur cause. Et elle n'est alors qu'une action parmi d'autres⁶³, qui ne doit pas remettre en cause la mobilisation sur le terrain. Lorsqu'elle acquiert un début de légitimité, ce n'est donc qu'au prix d'un compromis avec les autres formes d'intervention privilégiées par la protestation. Une large part du travail des juristes consiste donc à convaincre de la complémentarité des démarches : « La campagne juridique ne suspend pas la campagne de résistance. [Les deux] sont entrelacées [...] elles se renforcent et se revigorent l'une l'autre⁶⁴. » La réaction de certains militants au lendemain d'un jugement de la Haute Cour de Johannesburg rendant inconstitutionnels les compteurs à prépaiement, illustre assez bien cet entre-deux où s'entrechoquent action directe sur le terrain et appel à la légalité. Les activistes de l'APF et la Campaign Against Water Privatisation avaient en effet prévenu que l'action de masse viendrait sanctionner des autorités municipales ne respectant pas la décision des juges⁶⁵ :

« Après avoir gagné le procès, nous avons commencé à retirer les compteurs d'eau ; nous avons pris la loi entre nos mains. Peu importe que l'on gagne ou que l'on perde devant la Cour constitutionnelle, la Campagne [Nda : contre la privatisation de l'eau] a également une autre approche ; nous retirons les compteurs d'eau. Les gens auront de l'eau. Les gens ne font pas vraiment confiance aux tribunaux, notamment les gens des organisations, comme nous. On ne se cache pas. Nous invitons les médias, nous invitons la municipalité et nous leur révélons quand auront lieu les actions. Mais nous retirons les compteurs afin que les gens aient de l'eau. La police arrive quand on les retire. Alors on prend le jugement et on le montre à la police. On est alors autorisé à les retirer⁶⁶. »

La *mise en procès* des causes protestataires a révélé l'existence de toute une communauté de professionnels du droit et, plus précisément encore, d'une nébuleuse de centres de recherche et d'associations orientées vers l'expertise juridique. Ces structures, où se côtoient universitaires, conseillers juridiques, avocats et chercheurs praticiens, ont parfois été directement créées pour défendre les droits socio-économiques que consacre la Constitution de 1996. C'est le cas, par exemple, du collectif Section 27, fondé en mai 2010 pour protéger la-dite section qui, dans la Déclaration de droits, garantit l'accès à la santé. C'est aussi le cas du SERI (Socio-Economic Rights Institute of South Africa), une structure co-fondée et dirigée par une ancienne juriste du Center for Applied Legal Studies (CALS) de l'université de Wits. Financé par la Fondation Ford, l'Open Society Foundation de George Soros, l'ONG catholique MISEREOR et par l'un des plus gros cabinets d'avocats sud-africain, l'Institut entend fournir une « assistance » aux

63. DUGARD J., « Civic action and legal mobilisation : the Phiri water meters case », J. HANDMAKER & R. BERKHOUT (dir.), *Mobilising Social Justice in South Africa: Perspectives from Researchers and Practitioners*, La Hague, ISS and Hivos, 2010, p. 90.

64. *Ibid.*, *op. cit.*, p. 85.

65. « Court finds prepaid water meters unconstitutional », *Mail & Guardian*, 30 avril 2008.

66. Patrick Sindane dans *International Conference on transnational corporations and human rights Report*, Berlin, ECCHR Documentation, 9-10 octobre 2008, p. 36.

« individus, communautés et mouvements sociaux » dans le domaine des droits socio-économiques⁶⁷.

Il arrive également que ces groupements de juristes qui s'engagent aux côtés des organisations protestataires dès la première moitié des années 2000, se soient illustrés sous l'apartheid en défendant les « droits de l'Homme » puis qu'ils aient, après 1991, participé activement au démantèlement du système ségrégationniste, avant de se spécialiser dans la défense des droits socio-économiques. Le CALS s'inscrit parfaitement dans cette évolution. Fondé en 1978 par le Professeur John Dugard et alors en partie financé par les fondations Ford et Carnegie ainsi que par le fonds des frères Rockefeller, le centre voit alors sa poignée de chercheurs travailler sur les implications juridiques des politiques ségrégatives. La démocratie s'annonçant, le CALS prend une part active dans la rédaction de la constitution finalement adoptée en 1996 et fournit également aux nouvelles autorités publiques une expertise en matière de droit administratif, de droit des discriminations et de droit du travail. À partir de la fin des années 1990, les recherches de cette composante de la Faculté de droit de l'université de Wits s'orientent avec plus d'acuité vers la protection des droits socio-économiques. La direction du CALS, dont certains membres avaient pris part à la fondation de l'Anti-Privatisation Forum en 2000, institutionnalise alors ses liens avec diverses organisations protestataires, qu'il s'agisse de l'APF et du SECC à Johannesburg ou d'Abahlali baseMjondolo à Durban, en les soutenant dans différents recours juridictionnels.

Le positionnement du CALS à l'égard de la protestation sociale résume avec une certaine précision les différents partenariats et rapprochements qui, dans les années 2000, s'opèrent entre professionnels du droit et acteurs de la protestation sociale. Les premiers sont ainsi régulièrement amenés à conseiller les seconds dans la construction de leur argumentaire et la consolidation de leur cause. Ils animent parfois des ateliers dans les *townships* afin d'informer les populations de leurs droits, face aux expulsions notamment. Le soutien des juristes passe parfois par la mise en place de formations en direction des individus les plus actifs dans la mobilisation. Au Cap, l'un des principaux coordonnateurs de l'Anti-Eviction Campaign a notamment été familiarisé à la loi sur la prévention des expulsions illégales, ce qui lui permet d'assister jusque dans les prétoires des tribunaux certaines familles menacées de perdre leur logement⁶⁸. L'aide des juristes donne aussi lieu à la réalisation de fascicules rappelant de manière simple le contenu de la Constitution et, plus encore, les protections qu'elle est censée assurer aux citoyens. Il peut également s'agir, toujours dans ce cadre, de s'adresser au cœur même de l'activité protestataire, comme le suggèrent la réalisation et la diffusion d'un manuel de la protestation⁶⁹ mêlant, sur une trentaine de pages, analyses des lois régulant cet ensemble d'activités, schémas explicatifs et illustrations au travers de cas concrets.

67. <<http://www.seri-sa.org/index.php>>.

68. ZUERN E., *The politics of necessity*, op. cit., p. 150-151.

69. *The right to protest. A handbook for protestors and police*, Johannesburg, The Freedom of Expression Institute.

Tous ces éléments complètent bien évidemment ce qui est certainement la part la plus ambitieuse de l'aide apportée aux mouvements : la formation de recours devant les tribunaux. Peut-être serait-il plus exact de parler à ce sujet de collaboration tant se met souvent en place une réelle division du travail. Un premier groupe, celui que composent les activistes, se charge ainsi de maintenir le contact avec le « terrain », notamment par le biais de réunions d'information au sein de la communauté. Il joue, plus généralement, un rôle d'interface entre la population et les plaignants, d'une part, les professionnels du droit, d'autre part. Les chercheurs ont quant à eux pour mission de construire et d'instruire le cas qui doit être mis en justice. Ils assurent ainsi le rôle de l'*attorney*, que le modèle du *split bar*⁷⁰, en vigueur en Afrique du Sud, distingue de celui de l'avocat. Ce dernier intervient enfin devant la cour, où il lui revient d'engager la plaidoirie. C'est très précisément cet agencement des groupes qui se met en place dans « Mazibuko & autres *vs* ville de Johannesburg & autres », une affaire présentée par ses instigateurs comme un « test » pour la constitutionnalité du droit à l'eau⁷¹. Il s'agissait de contester la décision prise par la municipalité d'expérimenter, à partir de 2004, l'utilisation de compteurs d'eau à prépaiement à Phiri, l'un des quartiers les plus pauvres de Soweto. Installés sans que les habitants soient consultés, ces nouveaux dispositifs devaient en effet permettre d'éviter les factures impayées : tout dépassement du seuil de gratuité (6 000 litres par ménage et par mois) ne pouvait se faire qu'en payant au préalable (par le biais d'un code acheté chez un commerçant local). Voyant dans ce projet pilote une volonté plus générale de nier le droit à l'eau des plus pauvres, certains habitants, rassemblés dans le Phiri Concerned Residents Forum et encadrés par des militants de l'Anti-Privatisation Forum et de la Campaign Against Water Privatisation (CAWP), ont dans un premier temps multiplié les actions directes : rassemblements devant les bureaux de la municipalité et ceux de la compagnie des eaux, comblement des tranchées creusées pour les besoins des travaux d'installation, sabotage des conduites d'eau, arrachage des compteurs à prépaiement, etc. La violence des affrontements avec les forces de l'ordre, la multiplication des amendes et des inculpations et, peut-être plus encore, la déconnexion systématique des ménages refusant le nouveau système, ont néanmoins eu raison de la résistance des habitants⁷². C'est par conséquent sur fond de démobilisation qu'interviennent les juristes du Freedom of Expression Institute et ceux du CALS. Après plusieurs visites sur le terrain, les deux organisations prennent langue avec l'un des plus éminents avocats sud-africains, Wim Trengrove. Spécialisé dans le droit commercial, Trengrove s'est également illustré dans différentes affaires en lien avec les droits de l'Homme, avant et après la chute de l'apartheid. Après avoir sensibilisé

70. TREBILCOCK M. J. & DANIELS R. J., *Rule of Law reform an development. Charting the fragile path of progress*, Cheltenham et Northampton, Edward Elgar Publishing, 2008, p. 325.

71. DUGARD J. & BOND P., « Mazibuko *vs* City of Johannesburg : A landmark water case for all », mai 2008, en ligne à l'adresse suivante : <<http://www.ukzn.ac.za/css/default.asp?11,22,5,1669>>.

72. APF & CAWP, *Lessons From The War Against Prepaid Water Meters. The Struggle Against Silent Disconnections Continues...*, Johannesburg, APF & CAWP, août 2006.

les habitants de Phiri à l'option juridique, les militants de la CAWP se sont, quant à eux, mis en quête des volontaires : des femmes et des hommes représentatifs de la population du quartier et prêts à attaquer la municipalité et la compagnie des eaux devant un juge. Cinq seront au final retenus. Cette répartition des tâches est loin d'être factice. Jackie Dugard, à la tête du CALS durant l'affaire Mazibuko, explique ainsi combien ses recherches, nécessaires à la constitution du dossier, ont été hypothéquées par la disparition de son principal interlocuteur dans le quartier, le responsable de la Coalition Against Water Privatisation. L'exclusion de ce dernier, impliqué dans une affaire de viol en réunion, coupa en effet la juriste des populations concernées par le dossier « Mazibuko », l'obligeant à s'appuyer sur les seuls documents écrits produits par l'Anti-Privatisation Forum et sur plusieurs entretiens avec son trésorier⁷³.

La contestation (enfin) saisie par le droit ?

De la contestation d'une loi autorisant les municipalités à déloger les occupants illégaux de terrains privés, à la défense de 20 000 *squatters* menacés par un programme immobilier au Cap, en passant par le procès intenté contre le ministre de la Police en raison de l'inaction des forces de l'ordre lors de l'attaque d'un campement à Durban, le recours juridictionnel a progressivement trouvé sa place dans la protestation sociale. Le mouvement a même paru s'accélérer lors de la seconde moitié des années 2000.

L'importance prise par le droit a très souvent été corrélée à l'affaiblissement d'autres modes d'action lors des dernières années de la décennie. Les difficultés rencontrées de plus en plus régulièrement par certains activistes dans l'organisation de marches ou de réunions publiques, souvent du fait des violences policières, de la multiplication des amendes ou de celle des emprisonnements, a pu faciliter l'attractivité de l'arme juridique. Parfois, le droit est également venu suppléer des pratiques qui, bien qu'ayant fait leurs preuves par le passé, se heurtaient subitement à de nouvelles limites. Ainsi, le choix de contester devant les juges l'installation des compteurs d'eau à prépaiement dans le quartier de Phiri s'explique certes par la lassitude d'une majorité d'habitants engagés durant de longs mois dans une résistance physique, mais il doit également beaucoup à un détail technique : passés maîtres dans le rebranchement sauvage des compteurs classiques, les membres de l'APF ne savaient en revanche reconnecter les nouveaux dispositifs mis en place par la municipalité et la société Johannesburg Water. Ils ne pouvaient dès lors s'engager dans l'habituel jeu du chat et de la souris – « Vous déconnectez, nous reconnectons⁷⁴ ».

Les « camarades de l'extérieur » spécialistes de la question juridique ont également pu plaider leur propre cause en rappelant les succès très tôt rencontrés par la Treatment Action Campaign (TAC) dans la défense des malades du Sida. Ces

73. DUGARD J., « Civic action and legal mobilisation : the Phiri water meters case », art. cit., p. 85, note 43.

74. Entretien avec Ahmed Veriava, 19 mai 2011, Johannesburg.

résultats ont en effet conduit certains porte-parole de la contestation sociale à reconsidérer leur méfiance à l'égard de la procédure contentieuse⁷⁵. Associant étroitement mobilisation de masse et recours devant les tribunaux, le TAC a su, dès le début des années 2000, contrer l'industrie pharmaceutique et le gouvernement sur les questions d'accès aux traitements antirétroviraux et d'importation de médicaments génériques. Mais les juristes proches de l'APF ou d'Abahlali ont surtout pris soin de rappeler le développement d'une jurisprudence *un peu plus* favorable aux pauvres à partir des années 2000. Quelques victoires devant les tribunaux ont en effet semblé redessiner le champ des possibles de la protestation. L'affaire « Irene Grootboom », en 2000, a sans doute constitué une première étape sur ce chemin pour le moins accidenté. Amenée à se pencher sur une situation relativement courante dès la fin des années 1990 – l'occupation illégale d'un terrain par plusieurs centaines de familles pauvres et sans logis –, la Cour constitutionnelle a, selon certains commentateurs, rendu, à cette occasion, l'un des arrêts les plus marquants de la période post-apartheid. Si le juge a souligné qu'il n'avait pas à se prononcer sur les mesures devant être prises par les autorités pour répondre aux besoins des plus pauvres⁷⁶, il n'en a pas moins esquissé un droit au logement en leur imposant « une obligation d'agir et non une simple obligation "programmatoire"⁷⁷ ». D'autres jugements ont suivi. En 2009, la Cour suprême d'appel affirmait ainsi l'illégalité des compteurs d'eau à prépaiement (affaire Mazibuko) avant, cependant, d'être contredite par la Cour constitutionnelle. Si la question de leur application, et donc de leur respect par la puissance publique, reste posée (Irene Grootboom n'a, pas exemple, jamais été relogée par la municipalité), il n'en demeure pas moins que ces procès peuvent être l'objet d'une opportune « mobilisation tributienne » : profitant de l'intérêt des médias, les organisations protestataires et autres ONG peuvent tenter de présenter l'affaire comme « exemplaire d'un problème plus général⁷⁸ » au sujet duquel l'opinion doit être alertée et sensibilisée.

Des attentes contrariées?

Au-delà du travail de politisation dont elles sont l'objet, certaines pratiques emblématiques de la contestation post-apartheid relèvent donc avant tout du quotidien, de la subsistance au jour le jour : en reconnectant illégalement, il s'agit essentiellement de se chauffer, de cuire des aliments, de s'éclairer. Cette analyse vaut pour les revendications – même lorsqu'elles sont, elles aussi, au centre d'un effort visant à les rendre *politiques* – car la plupart s'enracine dans la description des conditions de vie matérielles des plus pauvres. Elles en rappellent les aspects

75. Dès 2002, John Appolis, chairman de l'APF, admettait cette influence. Voir McINNESS P., *Making the kettle boil...*, *op. cit.*, p. 64.

76. HUCHZERMAYER M., « Housing rights in South Africa: Invasions, evictions, the media, and the courts in the cases of Grootboom, Alexandra, and Bredell », *Urban Forum*, vol. 14, n° 1, janvier-mars 2003, p. 80-107.

77. PHILIPPE X., « La démocratie constitutionnelle sud-africaine. Un modèle? », *Pouvoirs*, n° 129, 2009, p. 163.

78. MATHIEU L., *Comment lutter? Sociologie et mouvements sociaux*, Paris, textuel, 2004, p. 150.

3 les plus concrets en se concentrant sur ce qui constitue le cœur du foyer : un toit, de l'eau, de l'électricité, des sanitaires. Mais ces éléments très terre-à-terre n'hypothèquent pas l'inscription des manifestations, des illégalismes divers ou des mots d'ordre contestataires, dans un registre plus symbolique. Son socle *a priori* matérialiste ne dit en effet pas tout de ce que des centaines de femmes et d'hommes peuvent investir dans la protestation sociale depuis le début des années 2000. Des motifs moraux transparaissent ainsi dans la propagande des organisations et dans la parole de nombre d'individus les peuplant. Il ne s'agit évidemment pas de prendre ces motifs allégués au pied de la lettre, en pensant y trouver la cause profonde des mobilisations contemporaines. Mais ils doivent être pris au sérieux. Ils renseignent en effet sur le sens que ces individus donnent à leur combat, sur les croyances et valeurs dont ils le parent, sur ce qui, à leurs yeux, rend leur cause légitime et, surtout, sur ce sur quoi ils peuvent s'appuyer pour agir. En d'autres termes, même s'ils ne sont qu'une « condition [parmi d'autres] de possibilité des soulèvements⁷⁹ », ces motifs n'en constituent pas moins une « composante⁸⁰ » essentielle de l'engagement et de son maintien ; une composante qui se forge progressivement dans l'action du collectif mobilisé, dans les assemblées générales, les manifestations, dans tous ces moments où les dirigeants relient la souffrance de chacun aux conditions de vie de toute une population et à ce que devraient faire (ou ce que ne font pas) les gouvernants pour y remédier. Ce sont essentiellement ces moments qui aident à façonner l'expérience de l'injustice, lorsque se conjuguent le « sentiment que les conditions de vie sont insupportables » et la « conscience qu'elles contreviennent à des principes de justice ou à des droits fondamentaux explicitement formulés⁸¹ ». De cette rencontre, en partie assurée par le discours militant, doit émerger une dynamique qui va se lover au cœur de l'action revendicative.

La référence à la dimension extra-matérielle des motifs de la lutte n'est évidemment pas sans rappeler le concept d'économie morale développé par l'historien Edward Thompson⁸², puis par le politiste John Scott⁸³. Leurs travaux ont souligné combien il est risqué et/ou trompeur de lire les révoltes de pauvres à la lumière de leurs seules conditions de subsistance. Des systèmes de valeurs, de normes et de croyances entrent également en jeu. S'intéressant aux révoltes frumentaires dans l'Angleterre du xvii^e siècle, Thompson battait ainsi en brèche la lecture faisant des soulèvements populaires de simples réactions à la misère

79. J'emprunte cette formule à SCOTT J. C., « Afterword to "Moral economies, state spaces, and categorical violence" », *American Anthropologist*, 107-3, 2005, p. 395-402.

80. MATHIEU L., *L'Espace des mouvements...*, *op. cit.*, p. 261-269.

81. Je me permets de reprendre avec une certaine liberté l'expression utilisée par Emmanuel Renault dans *L'Expérience de l'injustice. Reconnaissance et clinique de l'injustice*, Paris, La Découverte, coll. « Armillaire », 2004, p. 74.

82. THOMPSON E. P., « L'économie morale de la foule dans l'Angleterre du xviii^e siècle », G.-R. IKNI & F. GAUTHIER (dir.), *La Guerre du blé au xviii^e siècle. La critique populaire contre le libéralisme économique*, Montreuil, Éditions de la Passion, 1990, p. 31-92, traduction de « The moral economy of the English crowd in the eighteenth century », *Past & Present*, 50, 1971, p. 76-136.

83. SCOTT J. C., *The moral economy of the peasant. Rebellion and subsistence in Southeast Asia*, Londres, Yale University Press, 1976.

matérielle. En appréhendant ces émeutes dans le cadre des bouleversements économiques induits par le passage d'un modèle parternaliste à celui du marché, il attribuait aux populations pauvres une « capacité à produire des normes, des droits et des obligations⁸⁴ » : loin d'être d'expéditives « rébellions du ventre », ces révoltes populaires devaient être tout autant rattachées à une privation réelle qu'à la « profonde conviction⁸⁵ » d'un manquement des élites à certains engagements moraux ; en l'occurrence, celui de maintenir le prix du blé à des niveaux raisonnables. Ces actions parfois violentes s'avéraient dès lors parfaitement légitimes aux yeux de femmes et d'hommes arrimés à « la certitude de défendre des droits et des coutumes traditionnels », et ce avec « le plus large soutien de la communauté⁸⁶ ». Sans qu'il soit nécessaire de s'approprier ce concept, déjà soumis à bien des usages depuis une quarantaine d'années⁸⁷, pour l'appliquer mécaniquement et avec plus ou moins de bonheur au cas sud-africain, on ne peut nier que la protestation post-apartheid déborde la seule question matérielle et porte en elle des « exigences morales⁸⁸ ». Deux tendances étroitement liées donnent cette consistance à la lutte. La première révèle notamment ces conceptions que les manifestants disent partager quant à ce qui est *juste*, *légitime* ou simplement *dû*. Ces mêmes conceptions aident, en creux, à isoler l'existence d'un pacte tacite entre le peuple et les élites, dont le non-respect fait qu'il serait désormais « moral de se rebeller⁸⁹ ». La seconde tendance ouvre quant à elle sur un autre aspect de l'injustice dont les pauvres d'Afrique du Sud et leur porte-parole disent s'estimer victimes, celui de leur *non-reconnaissance* : non-reconnaissance en tant que membres à part entière de la communauté politique ; non reconnaissance, également, en tant qu'éléments de l'humanité.

« *Mais Mandela nous avait acheté ces maisons !* »

Présents dans le Reconstruction and Development Programme de l'ANC, dans les différents discours de ses représentants et au cœur des principales politiques publiques lancées dès 1994, les premiers engagements du nouveau pouvoir s'adressaient directement aux besoins fondamentaux d'une majorité de citoyens. Il s'agissait de réparer les injustices engendrées par l'apartheid et d'assurer ainsi la réconciliation nationale. Mais ces engagements ont progressivement atteint le statut – plus moralement contraignant – de « promesses », à mesure qu'ils se mêlaient à des interprétations plus ou moins fondées par celles et ceux qui les entendaient, à l'opportunisme électoral de certaines élites politiques ou encore, à des réécritures de l'histoire. De façon très concrète, ces engagements ont,

84. FASSIN D., « Les économies morales revisitées », *Annales HSS*, novembre-décembre 2009, n° 6, p. 1242.

85. THOMPSON E. P., « L'économie morale de la foule », art. cit., p. 67.

86. *Ibid.*, p. 33.

87. Voir sur ce sujet SIMÉANT J., « "Économie morale" et protestation – détours africains », art. cit., p. 142-160.

88. RENAULT E., *Mépris social. Éthique et politique de la reconnaissance*, Paris, Le Passant ordinaire, 2004, 2^e édition, p. 45.

89. « The Rebellion of the Poor Comes to Grahamstown », communiqué de presse de l'Unemployed People's Movement, Grahamstown, 13 février 2011.

3 par exemple, alimenté, au sein des populations les plus pauvres, l'idée d'une gratuité des services fondamentaux. C'est, entre autres, ce que tend à confirmer la popularité de ce « *free basic service* » qui, depuis plusieurs années, sert de slogan à de nombreuses manifestations post-apartheid et que l'ANC a presque avalisé en faisant de la gratuité d'*un certain niveau* de services, l'axe principal de son programme lors des élections locales de 2001⁹⁰. Partant, si le manque de logements, l'électrification quasi-inexistante des camps de *squatters* ou les coupures d'eau disent évidemment tout de la misère matérielle de millions de Sud-Africains, ils sont aussi présentés, et vraisemblablement vécus par beaucoup (activistes et habitants), comme autant d'attaques contre le pacte qui se serait tissé entre gouvernants et gouvernés. Les actes protestataires n'exprimeraient donc pas seulement un manque ou une détresse matériels mais aussi le rappel de certaines des obligations morales incombant aux gouvernants, comme celles de permettre aux gouvernés de mener une vie « normale » et « digne ». La croyance en un nouveau pouvoir garant de la gratuité des services apparaît, par ailleurs, d'autant plus cohérente aux yeux d'un grand nombre de citoyens sud-africains que les dernières années de l'apartheid allaient déjà implicitement dans ce sens : à la fin des années 1980, les pouvoirs publics avaient fait le choix de ne plus systématiquement sanctionner le non-paiement des loyers et des factures alors pratiqué dans les *townships*. Quelques années auparavant, le principe d'un montant forfaitaire, c'est-à-dire sans prise en compte du niveau de consommation, s'était même imposé. Il convenait d'éviter ainsi toute action à même de nourrir un soulèvement populaire déjà suffisamment vif. Même si elle concernait des services appauvris par plusieurs années de sous-investissement, cette gratuité de fait est rapidement allée de soi, devenant une habitude, une composante de la vie des *townships* à l'orée de l'ère démocratique⁹¹. L'ANC ne pouvait dès lors faire moins bien. C'est dans ce contexte que le gouvernement issu des élections de 1994 a affirmé la nécessité de voir tous les Sud-Africains accéder à un toit. Une telle évolution devait s'opérer, d'une part, *via* la construction massive de logements dans les zones populaires, d'autre part, par la généralisation de l'accès à la propriété privée (par le biais de subventions⁹² et de la vente d'une partie du

90. Depuis mai 2001, en application de cet engagement, les municipalités sont contraintes d'assurer l'accès mensuel de tous les ménages à 6 000 litres d'eau gratuite (soit 25 litres par jour et par personne dans un ménage de huit personnes).

91. Cette situation nourrit d'ailleurs l'idée selon laquelle les choses allaient mieux « avant », parfois présente dans le discours de nombreux activistes mais également dans celui de simples habitants prenant part aux manifestations coordonnées par les organisations protestataires à un moment ou à un autre des années 2000. Peter McInnes rapportait, en 2003, des propos pour le moins explicites du responsable « média » du SECC décrivant ce qui était dit lors des réunions publiques de l'organisation : « En fait, on parle des choses que l'ancien gouvernement faisait et qui n'existent plus... On payait un forfait pour l'électricité. Nous étions sûrs de cela et personne ne se faisait prendre parce qu'il n'avait pas payé. Qu'est-ce qui est en train d'arriver en ce moment, dans la « vie meilleure » promise par le gouvernement ? C'est pire. En fait, on dit que l'on vivait mieux sous l'ancien gouvernement. On part de ça. « Personne ne va nous sortir de notre misère, nous devons le faire seuls. On doit le faire maintenant et ne pas remettre ça à plus tard ». Ça inspire vraiment les gens. » (Cité dans McINNES P., « Rights, recognition... », *op. cit.*)

92. Près de 60 % de la population active était éligible à ce système de subventions.

parc public construit dans les années 1950). La réparation des injustices n'était évidemment pas le seul moteur d'une telle politique. Il s'agissait également, en transformant les pauvres en propriétaires, d'en faire des individus « responsables », conscients de la nécessité de payer leurs factures d'eau et d'électricité et de contribuer ainsi au rééquilibrage des budgets municipaux⁹³. Cet écheveau d'attentes réciproques plus ou moins explicitées n'a cependant pas tardé à se fragiliser. Dans le cadre d'entretiens menés entre 2002 et 2005 dans des *townships* noires et métisses du Cap, où l'Anti-Eviction Campaign mobilisait alors en masse, Marie Plancq-Tournadre notait ainsi l'incompréhension de ménages qui, sur le point d'être expulsés pour factures ou traites impayées, continuaient d'affirmer que « Mandela [leur] avait pourtant acheté ces maisons⁹⁴ ».

Les réajustements du volontarisme politique au gré des évolutions du contexte socio-économique de la fin des années 1990⁹⁵ et les mesures prises en vue de « normaliser » l'économie sud-africaine, notamment au travers de la réduction des dépenses publiques et du mécanisme de recouvrement des coûts, sont par conséquent apparus comme des manquements au « contrat moral⁹⁶ » unissant les nouveaux gouvernants et leurs premiers soutiens. Ces reniements supposés ont en outre été d'autant plus vécus comme des affronts que s'est imposée l'idée qu'ils concernaient avant tout les plus pauvres, ceux dont les *leaders* ANC se réclament pourtant à longueur de discours :

« Quand Mandela est revenu de Robben Island, quand il est sorti de prison, ils nous ont promis des maisons gratuites, l'eau gratuite, l'électricité gratuite... Et nous, on a voté pour Mandela parce qu'on avait combattu pendant 27 ans... On s'est battu pour que Mandela revienne. Après ça, seulement quelques uns ont connu des améliorations mais nous, à la base... Absolument rien. Voilà pourquoi j'ai quitté l'ANC. Après, je n'ai plus jamais voté pour l'ANC. » (Entretien avec la responsable du bureau des « vétérans » du SECC, Soweto, 14 juillet 2009)

« J'ai voté. J'ai aidé ces gens à être au pouvoir et je suis toujours dans une cabane. » (La représentante d'une communauté affiliée à Abahlali baseMjondolo Western Cape, lors du lancement de la Campagne pour « Le droit à la ville », Khayelitsha, Cape Town, 22 mai 2010)

On retrouve, au moins dans la dernière citation, l'un des problèmes auxquels se heurtent régulièrement les *leaders* de la protestation sociale. Nombre d'entre eux sont en effet conscients que la viabilité des revendications protestataires repose, pour partie, sur leur prétention à une certaine universalité. L'enjeu est bien évidemment de rassembler le plus largement autour de la cause. Or, il n'est pas rare qu'au cours d'entretiens menés avec des activistes et des habitants

93. Entretiens menés par Marie Plancq-Tournadre avec différents responsables des services administratifs de la ville du Cap et de la Province du Cap-Occidental entre 2001 et 2005. Archives personnelles.

94. Archives personnelles.

95. Voir PLANCQ-TOURNADRE M., « Du droit au logement à la précarisation immobilière? Le cas du Cap en Afrique du Sud », *Autrement*, n° 39, septembre 2006, p. 111-127, ainsi que « Services d'eau et d'électricité au Cap, ou comment la sortie de l'apartheid fabrique des débranchés », art. cit., p. 13-26.

96. FASSIN D., « Les économies morales revisitées », *Annales HSS*, novembre-décembre 2009, n° 6, p. 1245.

3 ou à l'occasion de grands rassemblements, des formes plus individualisées – et individualistes? – du *juste* et de *l'injuste* se fassent jour. Ainsi, lorsqu'ils évoquent les motifs de leur présence dans les rangs des manifestations, certains mettent certes en avant le peu d'intérêt des gouvernants pour les pauvres, mais ils laissent également entendre que des injustices plus circonscrites ont également eu leur importance : l'attribution d'une maison RDP à des voisins inscrits bien après eux sur les listes de demandeurs, le refus des responsables locaux de l'ANC de rétribuer, d'une manière ou d'une autre, leur engagement passé au service du parti, etc. La manière dont le trésorier d'une section du SECC à Soweto présente sa propre trajectoire permet de mieux appréhender les fondements de ce sentiment d'injustice. Âgé de plus de soixante ans à la fin des années 2000⁹⁷, Jacob dit avoir fait de sa jeunesse un intense engagement contre l'apartheid. Il rejoint très jeune le Parti communiste dans les années 1960, puis le Black Consciousness Movement de Steve Biko au cours de la décennie suivante⁹⁸. Il étudie parallèlement à l'University College de Soweto. Menacé par la police en raison de ses activités militantes clandestines, il gagne l'URSS comme nombre d'opposants à l'apartheid dans les années 1970, puis revient en Afrique du Sud à la veille du soulèvement de Soweto (juin 1976). C'est à cette occasion qu'il rejoint le PAC, une organisation dissidente de l'ANC, puis participe aux activités de sa branche armée en Tanzanie. En dépit de cette contestation du régime de l'apartheid les armes à la main, Jacob ne perçoit pas la pension que l'État démocratique verse aux anciens soldats de la lutte. Cette situation nourrit bien évidemment le sentiment de ne pas voir son engagement et ses sacrifices reconnus à leur juste valeur. La perception d'une injustice est en outre d'autant plus forte chez cet activiste que les pensions sont accordées par une commission où siègeraient, selon lui, des individus qui lui sont hostiles. Il n'est dès lors pas anodin qu'au cours de l'entretien, Jacob évoque Tokyo Sexwale, croisé sur les bancs de l'école à la fin des années 1950. Tout comme Jacob, Sexwale a rejoint le Black Consciousness Movement dans les années 1960 puis milité au sein du South African Students' Movement avant de s'engager à son tour dans la lutte armée, dans les rangs de l'Umkhonto we Sizwe, l'aile militaire de l'ANC, et de s'exiler en Union Soviétique. Mais à la différence de l'activiste du SECC, au chômage depuis le milieu des années 1990, Sexwale a accédé à de hautes fonctions au sein de l'ANC et de la République après 1994, avant de faire fortune dans les secteurs du diamant, de l'énergie et des mines.

Deux façons de signifier la trahison des élites

Deux actions collectives en particulier saisissent également au plus près la volonté de répondre à ce qui est présenté comme une rupture du contrat moral entre gouvernants et gouvernés. La première de ces actions est la campagne de *boycott* des élections menée dès le milieu des années 2000 par plusieurs

97. Il refusera cependant de me donner son âge lors de l'entretien et d'échanges plus informels.

98. Entretien avec Jacob, membre du SECC, Soweto, le 11 mai 2011.

organisations : « *No land! No house! No vote!* » (« Pas de terre! Pas de maison! Pas de vote!⁹⁹ »). Lancé en 2004 par le Landless People's Movement dans la région du Gauteng, ce mot d'ordre, à la fois résigné et menaçant, a rapidement été rallié par d'autres organisations, dont Abahlali baseMjondolo, alors au faite de sa visibilité dans l'espace public sud-africain. Il a parallèlement donné lieu à des variantes, à l'instar de ce « *No Electricity! No Vote!* » scandé par les militants de l'Anti-Privatisation Forum dans les rues de Johannesburg, en octobre 2008. La campagne nationale à laquelle il est désormais associé à la veille de chaque scrutin, a, semble-t-il, été couronnée de succès. C'est ce que vérifie, paradoxalement, le niveau de répression auquel se sont heurtées les actions menées au nom de ce *boycott* électoral. À preuve, notamment, ces tirs policiers de gaz lacrymogène lors d'une réunion sur le logement organisé par l'Anti-Eviction Campaign à Gugulethu (Le Cap) en 2009, année de l'accession de Jacob Zuma à la tête de l'État. Requête par le responsable provincial de l'ANC, l'intervention des forces de l'ordre s'était vue parée des motifs les plus civiques : le rassemblement des militants de l'AEC, notoirement favorables au *boycott* des urnes, entravait la campagne d'enregistrement sur les listes électorales alors menée dans la *township*. Dans un même ordre d'idée, la mise en adéquation, par différents dirigeants de l'ANC, de la campagne « *No Land! No House! No Vote!* » et de la progression de l'abstention depuis le milieu des années 2000 (plus de 40 % lors des élections locales de 2011¹⁰⁰) a permis de jeter la première dans le camp de l'anti-démocratie. Deux ans après son arrivée à la présidence de la République, Jacob Zuma s'en prenait ainsi à ceux qui, en décidant de ne pas voter, se dépouillaient de cette liberté que l'ANC leur avait « donnée » en combattant¹⁰¹. Plus simplement, cette dernière diatribe venait aussi suggérer que les protestataires transgressaient une frontière en se mêlant de politique.

Un autre type d'acte protestataire met particulièrement en relief ce que les populations pauvres peuvent entrevoir comme les fondements du contrat passé avec les élites politiques post-apartheid. Cette action, que j'ai évoquée précédemment, a été conduite à plusieurs reprises depuis le début des années 2000, tant à Durban qu'au Cap et à Johannesburg : un cortège d'habitants chemine vers les bureaux d'un conseiller municipal afin que chacun puisse lui remettre un billet de 5 ou 10 Rands. Il s'agit, au travers de ce geste symbolique, de poser le « juste » prix de l'accès mensuel aux services élémentaires (*basic services*). Si elles semblent

99. D'abord lancé par les porte-parole du Landless People's Movement en 2004, cet appel au boycott des urnes est rallié à partir de 2006 par Abahlali baseMjondolo (Durban et Cape Town), l'Anti-Eviction Campaign (Cape Town), les Mandela Park Backyarders (Cape Town), le syndicat des travailleurs agricoles Sikhula Sonke (Province du Cap Occidental) et l'Unemployed People's Movement (Grahamstown).

100. A cette abstention s'ajoute également, depuis le début des années 2000, un phénomène (déjà évoqué) de non-inscription sur les listes. Ainsi, lors des élections nationales de 2009, le taux de participation, classiquement calculé par rapport au nombre d'inscrits, était de 77,3 % mais, rapporté au nombre de personnes en âge de voter, il ne s'élevait plus qu'à 56,5 %. Le même mode de calcul aurait porté ce taux à 85,5 % lors des premières élections démocratiques, en 1994.

101. Jacob Zuma, cité dans HARPER P., « Zuma, Malema gun for votes », *City Press*, 8 mai 2008, <<http://www.citypress.co.za/SouthAfrica/News/Zuma-Malema-gun-for-votes-20110507>>.

3 proches des mouvements d'autoréductions observables en Italie ou en France dans les années 1970¹⁰², ces initiatives sont également porteuses d'un message que rappelle le communiqué de presse signé par le Soweto Concerned Residents et l'APF à la veille d'une action de ce type, en janvier 2009 : en agissant de la sorte, les manifestants ne font rien d'autres que respecter leurs obligations. Ils se conforment en effet à la citoyenneté promue par les autorités dans la mesure où ils acceptent de payer pour les services publics les plus élémentaires. Leur refus de s'acquitter de montants plus importants est, en revanche, un moyen de souligner que la « vie meilleure pour tous » promise en 1994 est directement hypothéquée par des tarifs que déterminent les « lois du marché » ; des lois « injustes » et immorales car offrant à la municipalité de « faire des profits » aux dépens des plus démunis¹⁰³. Un tel mode d'action et les arguments qui sont avancés pour le justifier ne sont pas sans rappeler les épisodes de « taxation populaire » retracés par Edward Thompson dans ses travaux sur l'Angleterre du XVIII^e siècle¹⁰⁴. L'historien y décrit des foules attaquant des greniers, des boulangeries, des marchés ou des moulins, et se retrouvant alors en position non pas de s'approprier le bien d'autrui mais d'attribuer aux denrées alimentaires, un prix qu'elles jugent « raisonnable » car en phase avec des « préceptes moraux élémentaires¹⁰⁵ ».

« *Ils ne nous voient pas !* »

L'arrivée au pouvoir de l'ANC a suscité de nombreuses attentes. Le fait que toutes n'aient pas trouvé de réponses a été dénoncé par les acteurs de la protestation sociale, prompts à rattacher ces carences à la précarisation de millions de vies sud-africaines et à les interpréter comme des facteurs de pourrissement du lien moral entre gouvernants et gouvernés. Ces attentes déçues n'ont pas seulement produit un sentiment de trahison. Elles ont manifestement engendré, chez certains, ces « expériences morales qui donnent à l'individu le sentiment d'être méprisé »¹⁰⁶. En effet, être privé de choses aussi élémentaires que l'eau, la santé, l'électricité ou un logement salubre, peut aisément nourrir l'impression d'être perçu comme quantité négligeable par les élites politiques. Et ce mépris de se glisser dans les moindres plis de la relation entre les gouvernants et les plus humbles des gouvernés ; dans l'absence, par exemple, de réponse aux innombrables lettres envoyées par les organisations protestataires afin d'attirer l'attention des autorités politiques et administratives sur les conditions de vie dans les *townships* ou les camps de logements informels. C'est encore cette forme de mépris qui, en septembre 2007, se cache derrière la désinvolture affichée par des élus de

102. COLLONGES Y. & RANDAL P. G., *Les autoréductions. Grèves d'usagers et lutte des classes en France et en Italie (1972-1976)*, Paris, Christian Bourgeois Éditeur, coll. « Poche », 1976.

103. Communiqué de presse de l'APF, le 22 janvier 2009.

104. THOMPSON E. P., « L'économie morale de la foule », art. cit.

105. *Ibid.*, p. 90.

106. HONNETH A., *La Lutte pour la reconnaissance*, op. cit., p. 195.

Johannesburg et des responsables du ministère du Logement au cours d'une réunion avec les porte-parole de l'Alexandra Vukuzenzele Crisis Committee. La rencontre fait alors suite à plusieurs semaines de tensions autour de l'attribution de logements dans cette *township* particulièrement pauvre de l'agglomération de Johannesburg :

« Tout d'abord, aucune minute n'a été prise durant cette réunion et les conseillers municipaux n'avaient même pas d'agenda. Ça nous montre qu'ils ne considéraient pas cette réunion comme importante¹⁰⁷. »

Au-delà de ce cas précis, les édiles sont, plus généralement, accusés de ne pas impliquer les habitants des quartiers populaires dans les décisions les concernant alors même que, à l'instar de ces *imbizos*¹⁰⁸ régulièrement vantés par les gouvernements locaux, de nombreux dispositifs devraient permettre une telle concertation. Seul un dialogue de façade serait entretenu, le processus de décision s'arrêtant bien en amont. Ainsi, lorsque la *township* de Diepsloot est gagnée par de violents heurts en juillet 2009, certains habitants condamnent certes le manque de services mais, peut-être plus encore, l'inconséquence d'un élu ne les ayant pas informés que certaines familles seraient expulsées pour les besoins de travaux d'assainissement. À l'inverse, un « bon » élu se devrait d'entretenir une « relation de travail avec les gens, en organisant des réunions et des auditions pour savoir ce que [...] veut la communauté et non pour dire [à ceux qui la composent] ce qu'[ils] doivent faire¹⁰⁹ ». Ceux qui y sont quotidiennement exposés peuvent évidemment voir dans ce manque de considération teinté d'« arrogance¹¹⁰ », une mise en jeu de leur valeur sociale ou, plus exactement, une absence de *reconnaissance* de cette dernière. Le terme est d'ailleurs au centre du texte que le *leader* d'Abahlali baseMjondolo prononce, en septembre 2009, au Centre for Applied Legal Studies de Johannesburg. Décrivant les voies empruntées par son mouvement depuis 2005, S'bu Zikode dit n'y voir que « lutte pour la reconnaissance » (« *The struggle for recognition*¹¹¹ ») : chaque combat - pour l'installation de toilettes dans les campements, pour la redistribution des terres ou contre les lois anti-squatters - servirait, au final, le même dessein, celui de voir enfin les pauvres reconnus comme des êtres « qui comptent¹¹² ». Cela implique, tant de la part des gouvernants que des ONG spécialisées dans le développement, une prise en compte de la

107. Frieda Dlamini, du Alexandra Vukuzenzele Crisis Committee, citée dans TSHABALALA T., « Meeting fails to satisfy Alex housing protesters », *Mail & Guardian Online*, 6 septembre 2007.

108. Il s'agit de forums par le biais desquels la population et les gouvernants sont censés pouvoir discuter des politiques locales mises en place.

109. Une habitante de Protea South, bastion du Landless People's Movement, citée dans DAWSON M., « Resistance and repression. Policing protest in post-apartheid South Africa », J. HANDMAKER & R. BERKHOUT (dir.), *Mobilising Social Justice in South Africa: Perspectives from Researchers and Practitioners*, La Hague, ISS & Hivos, 2010, p. 117.

110. Entretien avec Mzonke Poni, *chairperson* d'Abahlali baseMjondolo Western Cape, Kayelitsha (Le Cap), 20 mai 2010.

111. ZIKODE S., « Bringing government to the people? », intervention devant le CALS, Johannesburg, le 3 septembre 2009, texte disponible en ligne : <<http://www.pambazuka.org/en/category/features/58454>>.

112. *Ibid.*

3 parole émise par la communauté au travers de ses représentants régulièrement élus. À l'inverse, et c'est ce que suggérerait la « rébellion des communautés » gagnant le pays depuis le début des années 2000, l'absence de considération jetterait les pauvres dans les bras de la colère, de la honte, de la frustration ou de l'indignation. Répétons-le, ces sentiments ne constituent pas les causes ultimes de l'engagement ou, plus généralement, de la protestation. Ils peuvent néanmoins engendrer ces motifs moraux qui légitiment la révolte aux yeux des femmes et des hommes qui la portent. C'est peut-être d'autant plus vrai que, derrière ce mépris supposé, se profile une « question de statut social¹¹³ » fondamentale, que formulent avec précision la plupart des acteurs de la protestation, des plus investis aux plus humbles : n'étant ni considérés, ni estimés au sein de la société, les plus faibles ne seraient-ils pas, tout simplement, des citoyens inachevés ? Si la fin de l'apartheid a doté tous les Sud-Africains d'une citoyenneté politique et civile, le mouvement n'est pas allé à son terme : il n'y a pas eu d'universalisation de la dimension sociale de la citoyenneté, ce troisième pilier qui se définit comme l'ensemble des droits allant d'un minimum de bien-être économique à la possibilité de partager le patrimoine social d'une société et de vivre selon les normes qui y sont en vigueur¹¹⁴. L'intitulé même de la campagne de *boycott* des élections – « *No land! No house! No vote!* » – ne dit-il pas cet inachèvement ? Les acteurs de la protestation et ceux qu'ils entendent représenter, se voient par conséquent régulièrement rappeler qu'ils ne peuvent tout simplement pas participer à « l'interaction sociale sur un même pied d'égalité avec les autres¹¹⁵ ».

Le déni de reconnaissance va pourtant plus loin encore. Les femmes et les hommes de la protestation expriment parfois un sentiment plus profond d'*invisibilité*¹¹⁶. En tant que pauvres, ils n'ont pas seulement l'impression d'être exclus de la communauté nationale mais également niés dans leur « humanité¹¹⁷ ». Une fois encore, ces perceptions se forment dans le quotidien, au travers de brimades, moqueries et autres insinuations dont les pauvres disent faire régulièrement l'objet ; des insinuations portant par exemple sur leur hygiène¹¹⁸. L'*invisibilité*, les militants d'Abahlali baseMjondolo en font précisément l'expérience au lendemain d'un événement tragique mais récurrent de la vie des *squatters*. Le 23 décembre 2011, peu après minuit, un incendie détruit près de 300 cabanes dans le camp de Kennedy Road, laissant 1 500 personnes sans toit. Comme souvent, une simple

113. FRASER N., *Qu'est-ce que la justice sociale? Reconnaissance et redistribution*, Paris, La Découverte, 2011, p. 79.

114. MARSHALL T. H., « Citizenship and social class » (1950), T. H. MARSHALL & T. BOTTOMORE, *Citizenship and social class*, Londres, Pluto Press, 1992, p. 8.

115. FRASER N., *Qu'est-ce que la justice sociale?*, *op. cit.*, p. 50.

116. HONNETH A., *La Société du mépris. Vers une nouvelle théorie critique*, Paris, La Découverte, coll. « Armillaire », 2006.

117. ABAHLALI BASEMJONDOLO, « Terrible Shack Fire in Kennedy Road », communiqué de presse du 23 décembre 2011.

118. Ce point est ainsi revenu à plusieurs reprises lors de la prise de parole, au cours d'une réunion publique, de l'une des dirigeantes du Landless People's Movement. Elle intervenait après l'arrestation de plusieurs militants par la police (Observation réalisée dans le camp de *squatters* de Protea South en juillet 2009, Johannesburg).

bougie, allumée pour éclairer une baraque puis oubliée, est à l'origine du sinistre. Dans le communiqué qu'ils publient dans les heures qui suivent, les porte-parole du mouvement, dont un grand nombre vit à Kennedy Road, soulignent combien ce drame résume à lui seul l'absence de considération dont souffrent les pauvres. Les autorités feraient tout d'abord mine d'ignorer que de tels sinistres résultent avant tout de la non-électrification des camps de logements informels. Les activistes rappellent pourtant avoir, à plusieurs reprises, cherché à les sensibiliser à ce risque, réalisant même un rapport en ce sens qui n'aurait récolté que moqueries. Mais, une nouvelle fois, c'est le désintéret apparent des élus après le drame qui fait l'objet des critiques les plus vives :

« Personne n'est venu sur la scène de l'incendie aux côtés d'Abahlali baseMjondolo. Quelle honte quand même le conseiller local ne prend pas la peine de venir et de constater les dégâts. La communauté espérait que son élu, celui du ward 25, viendrait voir les dommages et lui offrirait son soutien. Ses membres étaient plein d'espoir quand ils ont vu [le conseiller] arriver dans des voitures de la municipalité. L'une des voitures appartenait au Service du Logement. Mais il n'a même pas pris la peine de venir à l'endroit ravagé par l'incendie. Il a simplement ignoré les gens plein d'espoir et s'est dirigé directement vers le hall pour dire aux gens qu'il était là pour établir la liste de ceux qui sont supposés recevoir un bon de nourriture pour Noël. Dans le passé, ces bons ont été abusivement utilisés à leurs fins par des partis politiques¹¹⁹. »

La description de cette scène met très explicitement en relief les deux principaux travers caractérisant, selon les protestataires, la politique contemporaine et ce qu'elle *fait* aux plus pauvres. D'une part, l'élu n'affiche d'intérêt que pour ses électeurs potentiels, en cherchant à les placer dans une relation clientéliste régulièrement dénoncée par les voix de la protestation sociale. D'autre part, il feint de voir « à travers¹²⁰ » les femmes et les hommes rassemblés sur les lieux de l'incendie, ne leur marquant même pas la plus élémentaire marque de reconnaissance, celle qu'échangent *a minima* deux individus qui se croisent. La détresse de ces *squatters* et leur existence même, tant sociale que physique, sont tout bonnement niées par ce représentant officiel du monde politique. Les activistes vont plus loin dans leurs accusations : en agissant ainsi, l'élu leur signifierait implicitement qu'ils peuvent brûler car ils « ne comptent pas pour cette société¹²¹ ».

« *Nous sommes les citoyens. C'est notre ville!* »

La protestation sociale post-apartheid a donc des appuis moraux, que n'épuise pas la dimension très matérielle des revendications entendues dans la plupart des localités depuis la fin des années 1990. Prendre au sérieux cette charge morale, notamment parce qu'elle renseigne sur le sens et la légitimité que

119. ABAHLALI BASEMJONDOLO, « Terrible Shack Fire in Kennedy Road », communiqué de presse du 23 décembre 2011.

120. HONNETH A., *La Société du mépris*, op. cit., p. 227.

121. ABAHLALI BASEMJONDOLO, « Terrible Shack Fire... », op. cit.

3 les protestataires donnent à leur cause, n'implique cependant pas de l'opposer à d'autres motifs de mobilisation qui, par effet de contraste, peuvent subitement sembler très prosaïques. Bien au contraire. Comme le rappelle Christian Lazzeri, « les luttes symboliques ne sont jamais dépourvues d'enjeux matériels tout comme les conflits redistributifs ne sont jamais indépendants de revendications identitaires¹²² ». La vague de protestation post-apartheid ne fait pas exception à cette règle. Les deux types de revendications s'entremêlent, tant dans le discours officiel des organisations et de leurs porte-parole que dans ce que peuvent révéler des activistes au cours d'entretiens ou d'échanges informels. Ils se rejoignent d'autant plus facilement que « tous les axes d'oppression dans la vie réelle sont mixtes¹²³ ». C'est la mauvaise redistribution de biens et de services, voire son absence dans certaines zones du pays, qui interdit aux pauvres de participer pleinement à la vie sociale. Et c'est parce que ces populations « sont pauvres et ne méritent donc pas le respect aux yeux des élus¹²⁴ » qu'elles sont maintenues dans des conditions de vie particulièrement précaires. Il n'est dès lors pas étonnant que, de plus en plus souvent, les demandes adressées aux autorités portent tout autant sur l'accès à certains biens que sur la garantie de voir les décisions relatives au développement des zones pauvres prises dans un cadre « démocratique et participatif ».

Le lien entre ces deux *figures* de l'injustice est explicitement au cœur de la Campagne pour le droit à la ville (*The Right to the City Campaign*) lancée au Cap par Abalahli baseMjondolo, à quelques semaines de l'ouverture de la coupe du monde de football 2010. Annoncée à l'occasion d'une réunion publique dans l'un des quartiers de Kayelitsha, l'initiative doit conduire à l'invasion du centre-ville et à la construction de cabanes à quelques mètres des portes du stade flambant neuf de Green Point. L'enjeu le plus immédiat est de révéler au monde le sort que la « Nation arc-en-ciel » réserve à ses pauvres :

« Il est maintenant temps pour les pauvres d'occuper les terres inoccupées dans la ville durant la Coupe du monde 2010, afin que nous puissions montrer au monde combien notre gouvernement est arrogant quand ils nous expulseront et démoliront nos structures. Il est maintenant temps d'occuper leurs bureaux et de les transformer en espaces de vie, afin que nous puissions montrer au monde qu'ils sont sans cœur quand ils nous chassent de leurs bureaux avec leurs chiens. Il est maintenant temps pour ceux qui étaient sous les ponts de la ville et en ont été chassés de réclamer qu'on leur rende leur espace. Nous pourrions ainsi montrer au monde que nous sommes toujours vivants, visibles et refusons d'être déversés dans les décharges qui nous détournent de notre subsistance¹²⁵. »

122. LAZZERI C., « Conflits de reconnaissance et mobilisation collective », *Politique et sociétés*, vol. 28, n° 3, 2009, p. 152.

123. FRASER N., *Qu'est-ce que la justice sociale?*, *op. cit.*, p. 47.

124. ABAHLALI BASEMJONDOLO, « SAPS Attempt to Illegally Ban Protest in Durban », communiqué de presse du 5 décembre 2012, Durban.

125. PONI M., « The Poor must claim the right to be housed within well located land », communiqué de presse d'Abahlali baseMjondolo Western Cape, 20 mai 2010.

Théorisé à la fin des années 1960 par Henri Lefebvre¹²⁶, le droit à la ville, celui-là même que l'apartheid refusait officiellement aux populations noires, ne doit pas être simplement interprété comme un droit d'accès aux ressources socio-économiques les plus essentielles. Plus exactement, tout en étant un objectif central, cet accès ne constitue pas une fin en soi. Comme le suggère l'anthropologue David Harvey, parfois cité par certains activistes sud-africains, « revendiquer le droit à la ville, c'est prétendre à un pouvoir de façonnement fondamental et radical sur les processus d'urbanisation, c'est-à-dire sur les manières dont nos villes sont sans cesse transformées¹²⁷ ». Cette définition s'applique d'autant mieux au cas sud-africain qu'à la veille de l'ouverture de la Coupe du monde 2010, les principales organisations protestataires du Cap se sont mobilisées contre l'un des effets les plus tangibles de la compétition sportive : le déplacement de milliers de ménages pauvres en périphérie de l'agglomération, dans un camp de baraques en tôle rapidement baptisé « Blikkiesdorp » (littéralement, « La ville boîte de conserve » en Afrikaans) par ses détracteurs. Situé à plus d'une vingtaine de kilomètres du centre-ville¹²⁸, le campement est né en 2007, sous l'impulsion de la municipalité dirigée par la Democratic Alliance. Constitué de 1 700 baraques en zinc de moins de 20 mètres carrés chacune, sagement alignées sur un sol aride et balayé par le vent, le camp a rapidement accueilli des centaines de ménages sans abri, délogés des principaux quartiers bordant le centre ville (Salt River et Woodstock, principalement). Arguant que Blikkiesdorp était au final le « campement le plus sûr qui soit », et ce en dépit des nombreux actes criminels qui y sont régulièrement recensés, les autorités n'ont pas totalement caché que ces mouvements de population résultaient avant tout des travaux d'aménagement urbain induits par la coupe du monde de football. Un tel aveu vient rappeler que le fait de revendiquer un droit à la ville revient bien à exiger de ne pas être un citoyen de seconde zone, nié dans son autonomie, déplacé au gré des nécessités que déterminent les plus puissants. Et l'on trouve une excellente synthèse de cette revendication dans ces quelques mots tracés sur l'une des nombreuses pancartes brandies devant les portes de la Haute Cour du KwaZulu Natal, en novembre 2008 : « *We are the Citizens. This is our city* » (« Nous sommes les citoyens. C'est notre ville »). Les juges étudiaient alors la légalité de la loi provinciale relative à l'élimination et à la prévention des bidonvilles (*Slums Act*). Finalement déclaré anticonstitutionnel après un appel devant la Cour suprême sud-africaine, le texte prévoyait en effet d'autoriser le ministre du Logement de la Province du KwaZulu Natal à contraindre les municipalités à se substituer aux propriétaires fonciers refusant de déloger les *squatters* habitant sur leurs terrains.

126. LEFEBVRE H., *Le Droit à la ville*, Paris, Éditions Anthropos, 1968.

127. HARVEY D., *Le Capitalisme contre le droit à la ville. Néolibéralisme, urbanisation, résistances*, Paris, Éditions Amsterdam, 2011, p. 9.

128. Un documentaire, « Tin Town », réalisé par Nora Connor, Clementine Wallace et Colton Margus, permet d'ailleurs de prendre toute la mesure de la désolation caractérisant ce « village » : <<https://vimeo.com/9214594>>.

3 Les conclusions que l'on peut tirer de ce qui précède sont à la fois simples et essentielles. La revendication d'un droit à la ville révèle inmanquablement l'imbrication des injustices socio-économiques et symboliques puisque s'y exprime un sentiment de relégation tout à la fois spatiale et sociale. Vivre dans les marges urbaines, loin des centres-villes, loin des cercles où se répartissent les emplois, loin des écoles qui fonctionnent, loin de la consommation et de la production, loin de tout ce qui permet donc de se réaliser et de vivre aussi « dignement¹²⁹ » que le promet la Constitution, revient à vivre en périphérie de la citoyenneté pleine et entière promise en 1994.

4

« Nous, ce n'est pas pareil ! »

Formuler la question du rapport entre mouvement social et politique institutionnalisée ne va pas de soi tant il a longtemps semblé acquis que ces deux mondes renvoyaient à des réalités nettement distinctes. Une partie des sciences sociales, influencée par les travaux de Charles Tilly¹, a souvent eu tendance à percevoir les mouvements sociaux comme des « challengers » cherchant à pénétrer le monde politique afin d'y concurrencer ses « membres » et leur « accès routinisé aux leviers du pouvoir² ». D'autres recherches ont souligné les intrications entre ces deux univers et, plus encore, suggéré que les mouvements sociaux étaient un élément de la « politique normale » (*normal politics*) des sociétés modernes. Un tel constat semblait d'ailleurs d'autant plus cohérent que la frontière s'insinuant entre les formes « institutionnalisées » et « non institutionnalisées » de l'expression politique s'avère régulièrement « perméable » et « floue³ » : les passages de groupes ou d'individus des uns vers les autres sont loin d'être rares et malaisés et, surtout, des relations d'interdépendance ou de collaboration entre acteurs de ces deux mondes se font régulièrement jour ; lors de l'élaboration des politiques publiques, par exemple.

L'idée d'une démarcation stricte et étanche a pourtant semblé convenir au cas sud-africain. Jusqu'en 1994, du moins. Après cette date, l'accession au pouvoir d'un parti longtemps confiné dans la sphère de la politique « non-institutionnelle », mais également l'investissement des anciens fers de lance du Mouvement de masse démocratique (les syndicats de COSATU et les civics rassemblés au sein de SANCO) dans ce que la politique a de plus formel (responsabilités ministérielles et parlementaires, entrée dans les gouvernements locaux), ont pu laisser croire à un effacement ou à un affaiblissement de la frontière entre mouvement social et sphère politique. La réalité a pourtant été bien différente. Elle peut être résumée au travers de deux processus : la reconnaissance officielle du « mouvement social » par le monde politique et son assignation à un rôle et à un domaine clairement définis dans l'Afrique du Sud démocratique en construction.

La reconnaissance accordée au « mouvement social » par les nouveaux détenteurs du pouvoir politique a fait l'objet d'une réelle mise en ordre dès la première moitié des années 1990. Celle-ci se dévoile dans de nombreuses pages

1. TILLY C., *From mobilization to revolution*, *op. cit.*

2. GOLDSTONE J. A., « Bridging institutionalized and noninstitutionalized politics », J. A. GOLDSTONE (dir.), *States, Parties, and Social Movements*, Cambridge, Cambridge University Press, 2003, p. 1.

3. *Ibid.*, p. 2.

du *Reconstruction and Development Programme* (RDP). Le chapitre consacré à la « Démocratisation de l'État et de la société », très influencé par le pôle de gauche de l'alliance tripartite (le Parti communiste et COSATU, essentiellement), affirme ainsi que :

« Les mouvements sociaux et les organisations issues des communautés sont un élément majeur de l'effort de démocratisation et de développement de notre société. [...] Une attention doit [...] être apportée à étendre la présence de [ces structures] dans des domaines et des secteurs où elles sont actuellement faibles ou inexistantes. »

À ce quasi adoubement du « mouvement social » est venue s'ajouter l'attribution de nouvelles missions et fonctions. Elles apparaissent dans le Livre Blanc exposant les grands axes du RDP en fin d'année 1994. L'accent y est en effet mis sur la nécessité d'édifier une « société civile vibrante et indépendante » au sein de laquelle les « organisations de masse » ont vocation à faire contrepoids (« *checks and balances* ») au pouvoir de l'État⁴. Le gouvernement a pour sa part le « devoir » d'encourager la formation d'organisations « indépendantes » là où elles sont absentes, et notamment dans les zones rurales. Il se doit également de « faciliter » la vie des mouvements environnementaux et de « consommateurs », jugés essentiels dans une « société industrielle moderne⁵ ». Cette réorganisation d'une partie de la société ne semble, en outre, pleinement réalisable qu'avec le soutien des composantes de la « société civile », appelées à alimenter le RDP de leurs contributions. C'est ce dont rend assez bien compte l'idée de « *people-driven development* », omniprésente dans la littérature du RDP : la population et les nombreuses associations locales dans lesquelles elle s'engage traditionnellement sont invitées à investir les *forums* locaux mis en place par les autorités pour promouvoir le développement de la nouvelle Afrique du Sud. Dans les mois qui suivent l'arrivée au pouvoir de l'ANC et de ses alliés, il est par ailleurs décidé d'institutionnaliser le dynamisme des forces sociales de la Nation de façon plus directe encore. La création d'un Conseil national du Développement économique et du Travail, le NEDLAC, devait ainsi faciliter les rencontres régulières entre syndicats de salariés, patronat, ONG, représentants du gouvernement et organisations locales (les *community-based organisations*, symboles de la résistance des années 1970 et 1980), autour des objectifs de croissance et de justice sociale.

La volonté d'établir un dialogue entre différentes composantes de la nouvelle Afrique du Sud a pourtant été rapidement reconsidérée. Elle a en effet laissé place à une collaboration plus verticale, parfaitement résumée par la conduite de la campagne Masakhane en 1995, où les civics furent appelés à relayer sur le terrain le message des gouvernants sur la « bonne » citoyenneté. Cet exemple tend d'ailleurs à montrer que les anciennes frontières entre les mondes politiques et sociaux ne se sont pas tant déplacées que cela sur la cartographie sociale qui

4. Ministry of Reconstruction and Development, *White Paper on Reconstruction and Development*, Cape Town, 1994, sections 7.6.6 et 7.6.7.

5. *Ibid.*

s'est dessinée au cours de la première moitié des années 1990. Leur existence a été régulièrement rappelée et actualisée, par le biais notamment de la division du travail que les dirigeants de l'ANC ont réussi à imposer à leurs alliés. C'est cette répartition des tâches qui, bien avant les premières élections démocratiques, est décrite avec une certaine précision par ce dirigeant de l'ANC :

« Nous pensons que les civics et toutes ces structures qui traitent des problèmes locaux – eau, électricité et ce genre de choses – doivent continuer d'exister. Certains membres de l'ANC seront également membres de civics parce qu'ils vivent aussi dans la township [...] Au sein de l'ANC, nous nous occuperons des questions politiques plus larges, mais lorsque les questions locales comme le drainage et l'eau seront abordées, ça sera laissé aux civics⁶. »

La répartition des rôles et des tâches entre les vainqueurs et, plus largement encore, la séparation entre forces du mouvement social et acteurs de l'espace politique, ont connu une formalisation encore plus travaillée au travers du discours sur la « société civile ». La valorisation de cette dernière, qui serait par essence ce que n'est pas l'État, a en effet eu pour particularité d'entériner la ligne de démarcation entre organisations politiques et organisations non politiques : aux premières (ANC, SACP) l'espace de l'expression politique légitime et de ses institutions, aux secondes (COSATU, SANCO) l'encadrement des forces sociales.

Naissance de la « société civile »

Une nouvelle carte du monde social

La reconnaissance des organisations associées au mouvement social s'est accompagnée de l'injonction à abandonner certains traits protestataires hérités des années de lutte contre l'apartheid. Cette entreprise de *normalisation* de la société a conduit à la stigmatisation des *boycotts* et de toute velléité de contrarier la stabilité sociale du pays. Mais elle a également pu compter sur la diffusion d'un discours appelant à l'émergence d'une « société civile ». Présenté comme le gage d'une entrée réussie dans l'expérience de la démocratie libérale, ce processus devait, plus sûrement, contribuer à redessiner le monde social en l'expurgeant des antagonismes passés. Au cours des années 1980, les civics ou des entités comme l'UDF s'étaient en effet inscrits dans une représentation fortement polarisée de la société. Celle-ci se résumait, schématiquement, à la seule opposition entre la « communauté » – c'est-à-dire, concrètement, la population des *townships* – et l'État autoritaire. Le souci de réconciliation nationale de l'après-1994 impliquait bien évidemment de faire évoluer les combattants d'hier dans un ensemble aux contours moins tranchés et tranchants, aux côtés des structures religieuses, communautaires, associatives et autres ONG. Déjà victimes d'une forme de déclassement après 1994, du fait de l'attrait exercé par un monde

6. Jackie Selebi, cité dans SEEKINGS J., « Civic organisations in south african townships », *South African Review*, 6, 1992, p. 232.

politique nouvellement ouvert et pourvoyeur de positions et de postes divers, les anciens fers de lance de la protestation s'en trouvaient également neutralisés par l'invitation qui leur était faite d'endosser les habits sages d'acteurs parmi d'autres de la démocratie libérale⁷. Hier marquées par leur informalité, les organisations enracinées dans les communautés étaient, en outre, officiellement appelées à s'institutionnaliser, *via* leur enregistrement auprès de l'administration et la possibilité de solliciter des financements aux guichets de la nouvelle Agence du développement national⁸.

La reconversion contrainte des protestataires

Acteurs centraux de l'espace de la protestation sociale, les syndicats de COSATU et les civics rassemblés à partir de 1992 au sein de la SANCO ont paru s'accommoder de cette nouvelle carte sociale, certains revendiquant même le statut de « chien de garde » de la société civile. Dès sa création, au milieu des années 1980, la confédération syndicale s'était pourtant affirmée en pilier essentiel du combat contre l'apartheid en s'engageant sur la voie d'un syndicalisme souvent qualifié de « social-mouvementiste » (*social movement unionism*). À l'instar de ses homologues brésiliens ou polonais, moteurs de la contestation visant des régimes non démocratiques dans les décennies 1970 et 1980, le syndicalisme sud-africain des dernières années de l'apartheid n'a en effet pas limité son objet à la seule défense des travailleurs. Il a en partie renoué avec le « syndicalisme politique » qui avait imprégné l'émergence des syndicats noirs dans les années 1920, puis la formation du South African Congress of Trade Unions (SACTU) trente ans plus tard.

Les dirigeants de SACTU s'étaient rangés aux côtés de militants ANC et communistes contraints à la clandestinité dans les années 1960. À l'origine d'un accroissement des effectifs syndicaux⁹, cette proximité avait cependant eu pour effet d'exposer les dirigeants de la confédération à une répression violente qui se solda par leur exil et la dissolution de l'organisation. Une seconde approche du syndicalisme¹⁰ s'est brièvement dessinée à la fin des années 1970, portée par l'élan qu'impulsa la reconnaissance légale du droit des Noirs à s'organiser en syndicats.

7. SEEKINGS J., « The Decline of South Africa's Civic Organizations, 1990-1996 », *Critical Sociology*, vol. 22, n° 3, 1996, p. 152.

8. BALLARD R., HABIB A., VALODIA I. & ZUERN E., « Globalisation, marginalization and contemporary social movements in South Africa », *African Affairs*, n° 104, 2005, p. 615-634.

9. LUCKHARDT K. & WALL B., *Organise... or Starve! The history of the South African Congress of Trade Unions*, Londres, Lawrence & Wishart, 1980.

10. Il serait même plus juste, selon Southall et Webster, de parler de « deuxième » approche, une troisième, souvent négligée par les historiens, ayant été brièvement incarnée par des groupes proches du Mouvement de la Conscience noire dans les années 1970, sensibles aux idéologies dites du nationalisme africain. Portée par le National Council of Trade Union (NACTU), cette « troisième tradition » prônait le non-alignement politique et le rejet du « non-racialisme » développé par des organisations comme l'ANC. Voir SOUTHALL R. & WEBSTER E., « Unions and parties in South Africa: COSATU and the ANC in the wake of Polokwane », B. BECKMAN, S. BUHLUNGU & L. SACHIKONYE (dir.), *Trade Unions and Party Politics. Labour movements in Africa*, Cape Town, HSRC Press, 2010, p. 139.

Elle conduisit au doublement des effectifs syndicaux entre 1979 et 1985, sur fond de crise économique. Les grèves connurent une même tendance à la croissance, passant d'un peu plus d'une centaine par an à la fin des années 1970, à près de 345 au début de la décennie suivante¹¹. Fondée en 1979, la Federation of South African Trade Unions (FOSATU) fut au cœur de ces mutations. Influencés par les mésaventures des dirigeants de SACTU, ceux de FOSATU choisirent, dans un premier temps, de se concentrer sur l'usine et de se tenir par conséquent à distance de la question politique. Cette position s'avéra cependant intenable, en raison d'une part, de la pression exercée par une partie de sa base sociale, également engagée dans le combat des civics, d'autre part, de la concurrence incarnée sur le terrain par les « *community unions* ». Apparues au début des années 1980, ces derniers, proches des civics, et donc de l'UDE, recrutaient en effet directement dans le quartier et entendaient, plus généralement, prendre en charge tous les maux de la « communauté ». Contrainte de revenir sur ses premiers principes, la direction de FOSATU mobilisa ses militants lors des insurrections qui gagnèrent les *townships* de l'East Rand en 1984-1985, mais continua de marquer sa défiance à l'égard de l'ANC. Elle se rapprocha cependant de l'UDE, permettant ainsi la fusion des deux grandes tendances du syndicalisme noir et, de ce fait, la naissance du Congress of South African Trade Unions (COSATU) en 1985. En avril 1986, les dirigeants de cette nouvelle confédération affirmèrent officiellement l'implication du syndicat dans le combat pour la démocratisation de l'Afrique du Sud. COSATU se posait ainsi en opposant politique, engageant par exemple ses adhérents dans des manifestations contre la privatisation des logements et des services voulue par un pouvoir de plus en plus acculé. Les luttes en faveur des droits des travailleurs, la défense des intérêts de la « communauté » et les aspirations au changement politique se rejoignaient enfin dans une même cause.

Tout comme SANCO, COSATU a dû reconsidérer son positionnement sous l'ère démocratique. Progressivement, et toute chose égale par ailleurs, la confédération s'est rapprochée d'une forme de « corporatisme social-démocrate¹² » en usant notamment de ses liens avec les nouveaux gouvernants pour faire avancer les intérêts de ceux qu'elle représentait. Cette option s'est trouvée confortée par la montée en puissance, en son sein, d'un courant revendiquant son « pragmatisme » et l'influence de modèles syndicaux européens¹³. Si elle n'a pas interdit la critique de certaines orientations gouvernementales, une telle évolution a conduit la confédération à privilégier le dialogue social, au sein d'une institution comme le NEDLAC par exemple. Ses dirigeants se sont également lancés dans un intense travail de recherche d'influence. Celui-ci a pu être conduit par le biais de la *policy unit* de COSATU, placée en rapport direct avec le cabinet présidentiel, ou par celui de son bureau parlementaire. Entre 1995 et 2005, plus de 250 propositions

11. LODGE T. & NASSON B. (dir.), *All, here and now, op. cit.*, p. 38.

12. TØRRES L., « Labour and Politics in South Africa », P. JONES & K. STOKKES (dir.), *Democratizing Development. The Politics of socio-economic Rights in South Africa*, Leiden & Boston, Martinus Nijhoff Publishers, 2005, p. 72.

13. GUMEDE W., *Thabo Mbeki and the Battle For the Soul of the ANC, op. cit.*, p. 205.

relatives à la législation ont ainsi été officiellement transmises par les instances dirigeantes de COSATU aux parlementaires et au gouvernement¹⁴. La confédération a d'ailleurs pu s'enorgueillir de certains succès sur le front législatif. C'est ainsi que l'on peut interpréter le vote du *Labour Relations Act* en 1995 (qui revient sur les relations entre employeurs et salariés façonnées par l'apartheid) ou celui, deux ans plus tard, du *Basic Conditions of Employment Act* (qui encadre notamment la durée du temps de travail et autorise le ministre concerné à fixer les conditions de rémunération des secteurs dans lesquels les travailleurs sont insuffisamment syndiqués pour engager des négociations avec les employeurs¹⁵).

Cette intégration relativement réussie dans le jeu institutionnel a par ailleurs fait fond sur de larges recompositions sociologiques. Plus qualifié qu'au sortir de l'apartheid, disposant souvent d'un emploi stable et à temps plein, l'adhérent moyen des années post-apartheid a rarement connu la COSATU des années de lutte¹⁶ et serait, par conséquent, moins enclin que ses aînés à suivre les mots d'ordre des dirigeants syndicaux et moins facilement mobilisable dans l'action collective¹⁷.

Mouvement social et partis politiques : une « claire distinction » ?

Bon an, mal an, de larges pans du mouvement social des années d'apartheid se sont donc engagés dans un processus d'institutionnalisation après 1994. *Via* la mise en avant de missions et fonctions inédites, les fers de lance de la contestation se sont officiellement vus proposer une place sur la nouvelle carte de la société sud-africaine. Cette opération de clarification a accentué le tracé de la frontière censée les distinguer des acteurs de la politique institutionnelle. Autrefois produite par l'exclusion politique frappant la majeure partie de la population, cette ligne de démarcation s'imposait, dans l'ère post-apartheid, au nom du bon fonctionnement de la société démocratique ; un bon fonctionnement impliquant le respect d'une stricte répartition des rôles. Mais cette frontière n'est pas seulement le fruit de la mise en forme du monde social voulue par les nouveaux gouvernants. Elle tire aussi sa force et sa cohérence des positionnements de nombreux activistes sociaux contemporains :

« Il y a une claire distinction entre le mouvement social et les partis, même si la frontière peut évoluer [...] La force du mouvement social, c'est son indépendance et le risque, c'est qu'il perde son pouvoir en entrant dans la sphère des institutions [...] En fait, le risque, c'est qu'on perde le pouvoir de la rue. » (Entretien avec l'un des fondateurs de l'APF, Johannesburg, 17 juillet 2009)

14. CALLAND R., *Anatomy of South Africa. Who Holds the Power?*, Cape Town, Zebra Press, 2006, p. 133.

15. Voir à ce sujet, PONS-VIGNON N. & ANSEEUW W., « Le Paradoxe sud-africain : les conditions de travail depuis la fin de l'apartheid », *Politique africaine*, n° 106, juin 2007, p. 149-164.

16. Au milieu des années 2000, environ 55 % des adhérents avaient rejoint l'une des composantes de la confédération après 1991 (BUHLUNGU S., « COSATU and the first ten years of democratic transition in South Africa », S. BUHLUNGU (dir), *Trade Unions and Democracy. COSATU workers' political attitudes in South Africa*, Cape Town, HSRC Press, 2006, p. 12).

17. DENG S., *Building effective Unions service delivery. The Result of a Survey of four unions*, Johannesburg, National Labour and Economic Development Institute Report, 2003, p. 10.

Évidente et nécessaire aux yeux de ce dirigeant mouvementiste blanc, par ailleurs ancien responsable local du Parti communiste, la distinction entre mouvement social et politique institutionnelle est omniprésente dans les entretiens conduits avec d'autres activistes, même moins politisés. Elle révèle, à ces occasions, de nouvelles caractéristiques, notamment celle de se confondre avec la frontière qui séparerait les classes populaires et les pauvres du reste de la société : les organisations protestataires revendiquant le monopole de la représentation des premiers, les acteurs du monde politique (au sens large) s'érigeraient de fait en défenseurs du monde des banlieues résidentielles. Les « *big guys*¹⁸ », les puissants, trouveraient donc leur compte dans les politiques de l'ANC, quand l'« aristocratie ouvrière¹⁹ » verrait ses intérêts particulièrement bien défendus par les dirigeants de COSATU.

Plus qu'une « distinction », c'est assurément l'idée d'une indépassable opposition entre *le* mouvement social et les institutions politiques « officielles » qui ressort des entretiens menés avec des acteurs de la protestation. L'antagonisme peut aisément s'appuyer sur la manière dont les représentants officiels de la politique et leurs activités sont perçus et décrits au sein de la protestation sociale. C'est en effet la représentation d'un monde tout à la fois étranger aux besoins des plus pauvres et dominé par le clientélisme, la cooptation et les enjeux de carrière, qui prévaut, tant dans le discours des dirigeants que dans celui d'individus maniant un discours politiquement moins sophistiqué. On trouve une synthèse assez précise de cette vision des choses dans le réquisitoire formulé à l'encontre d'une ancienne dirigeante mouvementiste accusée d'avoir, justement, *franchi la frontière*. Il suffit de lire le communiqué de presse délivré, en novembre 2011, par le bureau nouvellement élu du Landless People's Movement (Mouvement des sans-terre²⁰). Implantée dans la Province du Gauteng, cette organisation avait, peu après sa fondation en août 2001, porté à sa tête Maureen Mnisi, une ancienne responsable de la section ANC de Protea South, l'un des nombreux quartiers de Soweto. Maureen Mnisi est cependant destituée en 2011, à l'issue d'une assemblée générale dont elle a contesté la convocation. Il lui est tout d'abord reproché d'être « opportuniste », « autoritaire », « corrompue » et d'user de l'intimidation. Elle se serait, plus généralement, signalée par un « style de *leadership* ni transparent, ni démocratique » que confirmeraient, entre autres, la gestion opaque du compte bancaire de l'organisation ou les accords secrètement passés avec les avocats défendant le LPM. Mais l'essentiel n'est finalement pas là. Les critiques les plus dures se concentrent sur la confusion qu'aurait volontairement entretenue cette activiste en mêlant « *mouvement social et partis politiques* ». À l'occasion des élections nationales de 2009, Maureen Mnisi est en effet accusée d'avoir voulu manipuler les membres du LPM en les convaincant de

18. Entretien avec l'organisateur du SECC, 7 juillet 2009, Durban.

19. Pour reprendre la formule notamment utilisée par Oupa Lehulere, directeur du Khanya College, une ONG sud-africaine engagée aux côtés de la protestation sociale post-apartheid.

20. Landless People's Movement, « Land now! Organise and unite! Background », communiqué de presse du 15 novembre 2011.

soutenir le Parti chrétien démocrate africain (ACDP) et le Cope, ce parti formé par des dissidents de l'ANC après la démission forcée de Thabo Mbeki. Deux ans plus tard, lors des élections locales, elle aurait réitéré l'opération au profit de la Democratic Alliance (DA), principal parti d'opposition national, obtenant ainsi un poste d'assistante auprès d'un élu du parti.

On retrouve au fil de ce réquisitoire, tous les vices régulièrement associés à la politique et qui, dans le cas présent, menaceraient l'intégrité du mouvement social : la manipulation, le manque de transparence, les pratiques anti-démocratiques, le rejet de la critique, l'obsession du contrôle et, surtout, cette distance sociale née du fait que Mnisi dispose désormais de ce qui fait défaut à la majeure partie de ses anciens camarades : un emploi.

Les frontières poreuses de la politique

Avant toute chose, il est nécessaire de préciser, même de façon très schématique, ce qui, dans l'Afrique du Sud post-apartheid, est de prêt ou de loin associé à la politique dans ce qu'elle a de plus officielle. Qu'on l'appréhende dans ses dimensions locales ou nationales, le secteur de ce que l'on appellera, pour faire court, *la politique professionnelle* dépasse en effet la seule sphère des élections et des institutions politiques. Au moins dans les propos des activistes sociaux et de ces observateurs patentés que sont les journalistes politiques, les essayistes et les universitaires.

La politique professionnelle renvoie bien évidemment à l'espace s'organisant autour des principaux partis en situation de gouverner, au moins au niveau local, soit, principalement, l'ANC, la Democratic Alliance et l'Inkatha Freedom Party. Mais doivent également y être intégrés les liens ténus que les responsables de ces partis, et en premier lieu ceux de l'ANC, entretiennent avec les groupes dominants d'autres secteurs de la société sud-africaine.

Le monde politique sud-africain tourne essentiellement autour de l'alliance que forment l'ANC, le Parti communiste et la confédération syndicale COSATU depuis l'avènement de la démocratie. Détenant le pouvoir national et l'écrasante majorité des provinces et des municipalités, ce regroupement repose sur un système d'appartenances croisées. Les principaux responsables communistes ou ceux de COSATU sont ainsi encartés à l'ANC, tout comme ceux de SANCO. Désigné secrétaire général du Parti communiste en 1993, après avoir pris part à la direction de l'UDF sous l'apartheid, Charles Nqakula rejoint par exemple le Comité exécutif national de l'ANC en 1994, puis les gouvernements de Mandela et Mbeki. Alors ministre des Entreprises Publiques dans les gouvernements de Thabo Mbeki, Jeff Radebe entre pour sa part au bureau national de SANCO, au début des années 2000. Plusieurs de ceux qui composent les élites de l'ANC sont par ailleurs membres du Parti communiste ou issus du monde syndical. Deux exemples parmi d'autres : promu au poste de secrétaire général de l'ANC en 2007, Gwede Mantashe est, depuis la même époque, *chairperson* du SACP. Il était par ailleurs, jusqu'en 2006, secrétaire général du puissant syndicat COSATU

des mineurs (National Union of Mineworkers – NUM). La même analyse peut-être faite de la trajectoire de Kgalema Motlanthe, vice-président de la République entre 2009 et 2014 et vice-président de l'ANC de 2007 à 2013. Il avait auparavant accédé au poste de secrétaire général du parti majoritaire en 1997 tout en assurant les mêmes fonctions au sein du syndicat NUM (dès 1992). Loin de se limiter aux sphères nationales, ces cas de figure s'observent aussi au niveau local. En 1996, plus d'un tiers des travailleurs syndiqués à COSATU affirmait militer au sein de l'ANC²¹. Près de 40 % des effectifs de la centrale revendiquaient cette appartenance dix ans plus tard.

L'autre caractéristique du monde politique sud-africain réside dans la proximité évidente que les élites de l'Alliance entretiennent avec la sphère économique et celle des médias et de la communication. En 1997, un document de l'ANC, *Strategy and Tactics*, suggérait de redéployer les cadres de l'ANC à des postes clefs hors de la sphère politique, afin de « remplir le mandat de l'organisation ». Jusqu'en 2003, ce sont ainsi 186 des 252 députés ANC élus en 1994 qui seront réorientés vers le monde des affaires, de la communication ou celui des entreprises publiques²², tout en gardant, pour un certain nombre d'entre eux, un lien étroit avec la direction du parti²³. Le cas le plus emblématique est certainement celui de Tokyo Sexwale. Bien placé parmi les possibles successeurs de Nelson Mandela au milieu des années 1990, Sexwale a finalement quitté la politique à la fin de cette décennie, marginalisé par son ancien rival, Thabo Mbeki. Il a alors fait fortune dans les secteurs de l'énergie et du diamant. Conservant de solides relais et une certaine influence au sein de l'ANC, et après avoir été tenté par l'idée de se faire élire à la tête du parti en 2007, Sexwale a effectué un retour officiel en politique au lendemain de l'élection de Jacob Zuma à la présidence de la République, en 2009. L'attribution d'un ministère ne l'a cependant pas empêché de conserver la direction de sa puissante *holding*. Acteur essentiel des négociations avec les dignitaires de l'apartheid durant la transition, Cyril Ramaphosa offre un profil assez similaire. Cet ancien dirigeant syndical, promu secrétaire général de l'ANC en 1991, entre dans la course à la succession de Nelson Mandela finalement remportée par Mbeki. Bien qu'extrêmement populaire parmi les militants ANC, il fait le choix du monde économique en 1997 ; un choix couronné de succès si l'on en juge ses expériences dans les assurances, l'énergie et les télécommunications. Pas plus que Sexwale, Ramaphosa n'a totalement rompu avec la politique, comme en attestent sa réélection au sein du comité exécutif national de l'ANC en 2007 et, surtout, une accession à la vice-présidence du parti en 2013.

Tout se passe donc comme si la distribution du pouvoir au sein de nombreux secteurs de la société sud-africaine démocratique s'opérait depuis l'espace

21. TØRRES L., « Labour and Politics in South Africa », P. JONES & K. STOKKES (dir.), *Democratising Development. The Politics of socio-economic Rights in South Africa*, Leiden, Martinus Nijhoff Publishers, 2005.

22. CALLAND R., *Anatomy of South Africa*, op. cit., p. 95.

23. Les grandes sociétés nationales ou internationales ont également pris l'habitude de solliciter les 60 à 80 membres du Comité exécutif national de l'ANC, en leur proposant par exemple d'entrer dans leurs conseils d'administration.

politique et, plus précisément, au cœur des élites de l'ANC. Les nombreuses critiques essayées par le Black Economic Empowerment, cette politique de discrimination positive accusée d'avoir surtout bénéficié à une poignée d'hommes et de femmes noirs proches du parti majoritaire, pourraient en convaincre. Ce mélange des genres est régulièrement rappelé par les *leaders* de la protestation sociale qui, il est vrai, ne manquent pas d'exemples pour l'objectiver. La conduite d'une campagne contre l'installation de compteurs à prépaiement dans la *township* de Soweto a ainsi permis aux militants de la Coalition Against Water Privatisation de découvrir que ces appareils étaient fabriqués par une société appartenant à des entrepreneurs proches du gouvernement. Il n'est dès lors pas surprenant que l'une des revendications récurrentes des mémorandums transmis aux autorités politiques à l'issue de manifestations, après bien évidemment celles ayant trait à l'amélioration des services, concerne l'annulation des contrats passés entre les municipalités et des entreprises suspectées – souvent à raison – d'être très liées aux intérêts d'élus en place.

La communauté au cœur des luttes

Même la loyauté relative qui peut parfois s'exprimer à l'égard de la « marque » ANC n'empêche pas l'association de la classe politique à la corruption ou au goût du luxe (le cas de responsables de l'ANC vivant à Sandton, le quartier le plus riche de Johannesburg, est régulièrement rappelé lors d'entretiens avec des activistes ou de « simples » habitants des quartiers populaires). Mais c'est peut-être plus encore la perception d'une distance sociale qui s'impose dès lors qu'il faut hiérarchiser les reproches adressés aux professionnels de la politique. À l'inverse, tout en étant souvent présenté comme « *politique* », ce qui est produit dans le cadre de la protestation sociale dessine les contours d'un engagement *au service* et surtout *dans* la communauté :

« Nous sommes devenus des pauvres forts (strong poor). La politique des pauvres forts est une politique anti-parti. Notre politique n'est pas de mettre quelqu'un derrière un bureau. Notre politique est d'amener notre peuple devant ce bureau. Et une fois que nous en avons terminé avec ce bureau, nous nous dirigeons vers le bureau suivant²⁴. »

« Nous avons établi dès le départ que lorsque les gens rejoignent [l'Anti-Eviction Campaign], ils le font en tant que membres d'une communauté [...] Nous sommes constitués par des organisations communautaires et nous nous y confions délibérément²⁵. »

24. ZIKODE S., « The Greatest Threat To Future Stability In Our Country versus The Greatest Strength Of Abahlali baseMjondolo Movement », *Harold Wolpe Memorial Lecture Series*, université KZN, Durban, juin 2006.

25. Faizel Brown, premier *chairperson* de l'AEC, cité dans OLDFIELD S. & STOKKE K., *Building Unity in Diversity: Social Movements Activism in the Western Cape Anti-Eviction Campaign*, Durban, Case Study for the University of KwaZulu-Natal/Centre for Civil Society Project, 2004, p. 11.

Comme on le verra plus en détails par la suite, ce type d'affirmation fait immanquablement de la « communauté » un enjeu de positionnements et de luttes entre acteurs politiques et mouvementistes. C'est ce qu'illustre, par exemple, la contre-offensive essuyée par le président de la République, Thabo Mbeki, après qu'il eut exhorté les jeunes chômeurs des *townships* à devenir des « volontaires de la communauté » en rejoignant, par exemple, les réservistes de la police nationale. La réplique des porte-parole du SECC est cinglante :

« La différence entre les volontaires de Mbeki et ceux du SECC tient au fait que si vous êtes volontaires pour le SECC, vous servirez la communauté de la classe ouvrière. Mbeki vous demande d'être volontaire, mais lui et ses ministres touchent de gros salaires chaque mois. Demain, les volontaires de Mbeki seront envoyés pour attaquer la communauté. Ils vous arrêteront si vous rebranchez l'électricité de nos "mamies". Ils escorteront le shérif quand il viendra vous expulser de chez vous²⁶. »

Les activistes ne manquent pas une occasion d'afficher une réelle déférence à l'égard de la communauté et des choix qu'elle peut faire, comme le montre la fondation de l'Unemployed People's Movement à Grahamstown. Les quelques individus à l'origine de ce collectif se sont, dans un premier temps, rendus dans les différents quartiers noirs de la ville afin d'exposer leur projet au cours de réunions publiques. Ils ont, à ces occasions, incité les « communautés » – c'est-à-dire, les habitants de ces quartiers – à élire des représentants afin de réunir une assemblée constitutive²⁷. Les dirigeants de l'organisation ainsi créée peuvent, par conséquent, affirmer que la protestation qu'ils portent est à l'initiative de la communauté (la communauté des communautés, en l'occurrence).

Des organisations en quête d'enracinement

Présenté comme allant de soi, l'enracinement des organisations dans la communauté n'en est pas moins l'objet d'un intense travail. À Soweto, en 2010, des activistes mettent par exemple en place un atelier à l'intitulé pour le moins explicite : « Comment devenir un *leader* dans sa communauté ». Les connaissances pratiques professées dans ce cadre doivent notamment permettre à chaque participant de mieux maîtriser certaines informations sur l'administration municipale afin d'en faire « profiter » les habitants de son quartier. L'inscription durable dans le paysage social local impose également de trouver et de développer des relais. Les membres des différentes sections du SECC doivent ainsi concentrer leur action sur une école, en tentant d'approcher les enseignants pour mieux les sensibiliser à leur cause et assurer ainsi de nouveaux canaux de diffusion à leurs revendications. Des « formations » sont d'ailleurs proposées en ce sens aux instituteurs. Parfois, des liens sont également établis avec les responsables des églises. Si cette démarche est assez rare dans la région de Johannesburg, où

26. SECC/APF, *Chairperson's Report*, Johannesburg, 2002.

27. Entretien avec Ayanda Kota, le 22 juillet 2012, Port Elizabeth.

les dirigeants des affiliés de l'APF revendiquent le plus souvent un engagement socialiste qu'ils jugent incompatible avec la religion (alors même que nombre de sympathisants, voire d'activistes, se rendent chaque semaine à l'église), il en va différemment ailleurs. Une organisation comme Abahlali, à Durban, peut en effet tirer parti de l'investissement de longue date de plusieurs de ses membres dans diverses églises indigènes. L'organisation compte notamment dans ses rangs des membres des Églises de Sion ou de Shembe, deux mouvements religieux enracinés depuis de nombreuses années dans les zones les plus pauvres d'Afrique du Sud. Revendiquant volontiers leur foi, les porte-parole d'AbM prennent régulièrement soin d'insister sur la proximité culturelle et idéologique des engagements mouvementistes et religieux. Certains de leurs discours ou communiqués de presse mettent par exemple l'accent sur la pauvreté du Christ et sur le combat en faveur de la dignité humaine et de l'égalité que le mouvement partagerait avec les hommes d'Église. De tels rapprochements permettent bien évidemment de faire connaître la cause et l'organisation auprès de fidèles qui les ignorent encore. Quelques mots glissés par un prêtre ou un pasteur au cours d'un prêche ou d'un sermon peuvent éventuellement assurer une plus large audience lors de l'organisation d'un prochain rassemblement. Mais cette proximité offre également de pouvoir compter sur le soutien de responsables religieux respectés bien au-delà des frontières de la communauté. Ceux-ci sont, à cet effet, régulièrement invités à participer aux diverses activités (manifestations, assemblée générale, etc.) du mouvement de *squatters*. À la veille du procès de quatorze activistes arrêtés après l'attaque du campement de Kennedy Road par des hommes armés, une lettre ouverte est adressée au « clergé » afin de s'assurer de la présence en nombre de ses représentants lors de l'audience²⁸. C'est d'ailleurs à cette occasion que l'évêque Rubin Philip, décoré pour son engagement contre l'apartheid et responsable de l'église anglicane dans le Natal, prend publiquement fait et cause pour Abahlali baseMjondolo, une organisation aux côtés de laquelle il est régulièrement apparu depuis sa création en 2005. Quelques mois plus tard, c'est le révérend Mavuso Mbhekeseni, très impliqué dans le Rural Network, une organisation de travailleurs agricoles pauvres proche d'Abahlali et de l'Anti-Eviction Campaign, qui appelle à poursuivre le combat pour la liberté, l'Afrique du Sud contemporaine n'étant pas, selon lui, celle pour laquelle se sont battus Mandela et les siens²⁹.

Les efforts consentis pour trouver une place dans le quotidien de la communauté, c'est-à-dire dans ce qui n'est pas, à première vue, du ressort de la contestation, poussent donc les activistes à multiplier les initiatives susceptibles de leur conférer une certaine visibilité. À Elsie's River, un quartier pauvre du Cap, des militants de l'Anti-Eviction Campaign apportent ainsi leur aide à ceux du civic (les deux organisations « partagent » certains militants) dans la distribution d'une soupe populaire placée sous la responsabilité de la mosquée locale.

28. « A Letter to our Comrades in the Clergy », communiqué de presse d'Abahlali baseMjondolo, 25 novembre 2010.

29. « Why we continue to struggle rather than celebrating freedom on Mandela Day », communiqué de presse du Rural Network, 17 juillet 2011.

À Grahamstown, les dirigeants de l'Unemployed People's Movement entretiennent des liens très étroits avec une équipe de football locale³⁰ dont les joueurs, des adolescents, sont invités à mener des actions collectives *pour* leurs communautés: s'assurer que les retraités ont un accès suffisant à l'eau, développer des jardins potagers dans les arrières-cours, mettre en place des soupes populaires, etc. Dans le courant de l'année 2012, les responsables des deux collectifs – l'UPM et le club – soutiennent par ailleurs un même projet: la création d'une « After school academy », destinée à accueillir les enfants de 4 à 15 ans après l'école³¹. Ce type d'intervention peut toucher au plus profond des existences individuelles, comme lorsque l'AEC vient au secours d'une mère célibataire frappée par le décès brutal de son fils, en novembre 2011. À l'issue d'une réunion publique, il est décidé que l'organisation prendra en charge les frais d'obsèques que cette femme ne peut assumer. Les fonds mobilisés proviennent en fait des droits d'auteur perçus par l'AEC après la publication de *No land! No house! No vote!*, un livre de photos et de courts textes retraçant son combat en faveur des populations délogées pour les besoins de la Coupe du monde de football³².

Tous ces moments, toutes ces opérations, ont finalement pour ambition de rappeler qu'avant même d'être les porte-voix du mécontentement social, le SECC, l'AEC ou AbM sont des organisations de la communauté (*community-based organisations*). Cette situation transparait avec évidence dans les entretiens, lorsque sont notamment abordées les raisons de l'engagement mouvementiste. Ainsi, quand ils ont, par le passé, connu le monde des partis ou celui des syndicats, les activistes interrogés prennent souvent leur distance à l'égard de ces expériences et mettent, en revanche, l'accent sur la subordination de leur engagement présent au bien-être de la « communauté » ou des « pauvres »:

« Évidemment, avant je faisais partie de l'ANC... Et puis, j'allais aux réunions, et tout ça... Mais ça ne parlait que de politique, tu vois? Il n'y avait rien sur la communauté... Rien pour la communauté... Moi, ça ne m'intéressait plus... Ici [au sein d'Abahlali], c'est différent. On est là pour la communauté... Ce que l'on fait, c'est pour elle. » (Entretien avec un membre d'Abahlali baseMjondolo, 20 mai 2010, Cape Town)

« **[Pourquoi militiez-vous au sein du SECC?]** Je suis l'une des plus anciennes militantes du SECC... Parce que le SECC est une organisation qui aide les pauvres, comme moi [...] Selon moi, le but du SECC, c'est d'aider les pauvres gens qui ne peuvent avoir... Qui ne savent pas comment faire face aux grosses factures d'Eskom [Nda: la compagnie d'électricité]... Parce que nous essayons de leur expliquer ce qui se passe... Comme ça, ils peuvent nous utiliser... Ils se servent de notre force [...] J'étais membre de l'ANC avant, depuis 1947... Jusqu'à ce que je quitte, en 2000 **[Pourquoi?]** Parce qu'ils ne font pas attention à

30. Le principal *leader* de l'UPM occupe des responsabilités au sein des structures provinciales du football amateur et, en plus d'être l'un de ses amis, le dirigeant de l'équipe sportive en question milite également au sein de l'organisation protestataire.

31. Entretien avec Jeff Budaza, Grahamstown, le 25 juillet 2012.

32. *No Land! No House! No Vote! Voices from Symphony Way*, Cape Town, Pambazuka Press, 2011.

nous... Pas attention aux pauvres. » (Entretien avec l'une des membres du bureau du SECC, Johannesburg, 15 juillet 2009)

« On voyait toutes ces vieilles femmes (old ladies) qui allaient chez Eskom pour dire qu'elles ne pouvaient pas payer... Et les gens d'Eskom les regardaient de haut. Je me suis alors dit que ce n'était pas possible... Il fallait se battre pour ces vieilles femmes... C'est pour ça que j'ai rejoint le SECC. » (Entretien avec l'administratrice du SECC, Johannesburg, 14 juillet 2009)

On perdrait certainement beaucoup à ne voir ici qu'une forme d'idéalisation de l'engagement ou, pire, à vouloir y déceler les signes de la « mauvaise foi structurelle des militants³³ » recueilli par le chercheur. Le « travail de mise en scène de l'identité » auquel se prêtent les activistes interrogés révèle surtout avec précision les « catégories fondamentales » au travers desquelles ils pensent leurs pratiques ; des catégories qui renseignent sur la construction de leur « identité publique », sur la manière dont ils perçoivent leur « position dans le monde social³⁴ » et, plus encore, au sein de la *township* ou du camp de *squatters* où ils vivent. Comme on a déjà pu le voir, cette identité est directement rattachée à une tradition censée faire corps avec la vie du quartier, celle de l'activisme social ou du *leadership* communautaire. Elle recouvre un ensemble d'activités et de valeurs dépassant le seul moment protestataire et se cristallisant autour d'un idéal d'abnégation et de responsabilité à l'égard de la communauté. Ces deux éléments sont au principe d'une sorte d'entrepreneuriat social qui se déploie au quotidien dans toutes ces actions visant à organiser les habitants contre les problèmes du quartier.

« *Je n'ai jamais vu Zuma reconnecter* »

La mise en avant des caractéristiques associées à l'activisme social nourrit directement la critique de la politique « partisane » :

« Notre président Mbeki parle politique [Ndlà : « politics »]. Notre Premier, Ndebele, et Shilowa³⁵, dans le Gauteng, et Rasool³⁶, dans la Province du Cap Ouest, notre maire, Mlaba, et tous les autres maires dans le pays, ils parlent politique. Mais qui parlera des vrais problèmes qui affectent les gens chaque jour – l'eau, l'électricité, l'éducation, le foncier, les maisons ? Nous pensons que le gouvernement local minimiserait la politique et se concentrerait sur ce dont les gens ont besoin mais tout devient politique³⁷. »

Prises de parole et tracts sont ainsi autant d'occasions de signifier l'existence d'un fossé grandissant entre les acteurs du monde politique, qui « travaillent

33. AGRIKOLIANSKY É., « Carrières militantes et vocation à la morale : les militants de la LDH dans les années 1980 », *Revue française de science politique*, vol. 51, n° 1 et 2, février-avril 2001, p. 32.

34. *Ibid.*

35. Mbhazima Samuel Shilowa était, à l'époque, « Premier », c'est-à-dire à la tête de l'exécutif provincial du Gauteng.

36. Également membre de l'ANC, Ebrahim Rasool a dirigé l'exécutif de la Province du Cap Occidental de 2004 à 2008.

37. ZIKODE S., « We are the Third Force », octobre 2006 : <<http://www.abahlali.org/node/17>>.

pour eux-mêmes³⁸ », et le reste des citoyens. La distance est évidemment encore plus importante lorsqu'il s'agit des populations les plus pauvres, celles dont les organisations protestataires revendiquent tant la défense que la représentation :

« Les partis au Parlement ne représentent pas les pauvres... Même pas Zuma... Zuma, ce n'est pas quelqu'un qui est favorable à la classe ouvrière (pro-working class)... Je ne l'ai jamais vu reconnecter... Ni critiquer les compteurs à prépaiement. » (Entretien avec l'administratrice du SECC, 15 juillet 2009, Johannesburg)

La charge est encore plus virulente à l'égard des élus municipaux, accusés de ne pas résider dans leurs circonscriptions et d'échapper ainsi au contrôle que la communauté doit légitimement exercer sur eux. À l'inverse, les activistes sociaux « n'existent que pour être dirigés » par les « communautés pauvres », pour en devenir les « instruments » (« des couteaux et des fourchettes³⁹ »). Cette idée de contrôle exercé par la communauté est omniprésente dans les propos des militants, même les moins investis. Elle est au principe d'un impératif de *redevabilité* et de *transparence* dont rend assez bien compte l'usage répété du terme « *accountability* ». En 2006, c'est par le biais de ce registre que plusieurs militants du Soweto Electricity Crisis Committee justifient la création d'une structure, l'Operation Khanyisa Movement, destinée à présenter des candidats lors des élections locales qui s'annoncent alors. Ces mêmes candidats sont appelés à signer une charte les engageant non seulement à reverser une partie de leur salaire au mouvement mais, surtout, à accepter le principe du mandat impératif, la communauté pouvant demander la démission de l'élu si ce dernier ne la tient pas suffisamment au courant de son activité (par le biais de comptes-rendus délivrés lors de réunions publiques). *Accountability* toujours, lors des réunions hebdomadaires d'Abahlali baseMjondolo, dans les camps de *squatters* de Durban. À l'issue de chaque réunion, la quarantaine de représentants des communautés affiliées à l'organisation (chaque communauté correspond à une zone administrative d'habitat informel) est ainsi tenue de rapporter ce qui s'y est dit auprès des habitants et de se faire, en retour, le messenger de leurs doléances et propositions éventuelles.

La sincérité de l'engagement mouvementiste serait également attestée par la spontanéité souvent évoquée par les activistes pour décrire le fonctionnement de leurs organisations. Les dirigeants de l'Anti-Eviction Campaign, par exemple, présentent leurs réunions publiques comme de grands rassemblements un peu brouillons (« *mess* »), sans règles contraignantes, où chacun est appelé à prendre la parole et à influencer sur le destin de l'organisation. L'absence de hiérarchie interne est également louée par les Mandela Park Backyarders (MPB), cette association regroupant des habitants de *backyard shacks*, les cabanes en tôles qui envahissent les arrière-cours de milliers de maisons dans les *townships* à

38. Entretien avec l'organisateur du SECC, Durban, 7 juillet 2009.

39. THE WESTERN CAPE ANTI-EVICTION CAMPAIGN, « An open letter to US activists », 7 avril 2009, *The Nation Magazine*.

mesure que se développent les expulsions ou que s'accroît l'impossibilité pour de nombreux pauvres de trouver un vrai toit. Les membres des MPB revendiquent que leurs activités soient déterminées au cours de grandes réunions publiques ouvertes à tous. Rejetant toute idée de *leadership*, l'association repose dans les faits sur l'activité d'un bureau renouvelé tous les ans afin que chacun, au sein de la communauté, puisse assumer des responsabilités et, ce faisant, acquérir les compétences que génère l'engagement dans une organisation. Les choses ne sont guère différentes du côté d'Abahlali baseMjondolo à Durban. Toutes les décisions prises dans le cadre de réunions publiques – c'est-à-dire « dans la communauté » – le sont sur la base du consensus et non de la majorité⁴⁰. L'image des partis et la confiscation de la parole – et par conséquent, du pouvoir – qui les caractériserait, servent donc une nouvelle fois de repoussoirs ou, plus simplement, de contre-exemples bien opportuns. Mais dans ces différents cas, il s'agit, peut-être plus encore, d'être en phase avec le souci égalitariste traditionnellement associé aux habitants des quartiers populaires sud-africains.

Les batailles de l'immédiat

À la différence de ce qu'abrèterait l'espace politique institutionnalisé, la « vraie » politique, celle qui est pratiquée *dans et par* « le mouvement social », s'adresse à l'urgence dans laquelle vivent les habitants des *townships*. Elle s'incarne par conséquent dans les « batailles de l'immédiat⁴¹ ». Cette qualité revendiquée justifie d'ailleurs un certain nombre d'initiatives. Que l'on pense, par exemple, à l'école autonome que des militants de l'AEC mettent en place en 2003, dans un centre communautaire de Khayelitsha. La People's Power Secondary School, finalement fermée au bout de trois mois sur ordre du ministère provincial de l'Éducation et après l'intervention de la police, devait, « au nom du droit constitutionnel à l'éducation », accueillir les enfants qui, souvent pour des raisons financières, ne trouvaient pas de place dans le système scolaire. Quelques années plus tard, ce sont les militants d'Abahlali baseMjondolo Western Cape qui entreprennent d'ouvrir et de gérer une crèche dans un camp de *squatters*. La trentaine d'enfants rassemblée dans une grande cabane en matériaux de récupération est placée sous la surveillance de deux femmes que la « communauté » rémunère avec les cotisations versées par les parents. L'ambition est un peu différente dans les zones d'habitations informelles de Durban, où se crée l'« université d'Abahlali baseMjondolo » :

« L'idée, avec l'université [d'Abahlali baseMjondolo], c'est de renforcer la culture du savoir dans les *shacks* [Ndt: les cabanes]... C'est un espace pour canaliser les capacités de savoir des *shackdwellers* [Ndt: les habitants des cabanes]. C'est une plate-forme où nous encourageons les *shackdwellers* à étudier [...] Nous avons

40. Un consensus dont on peut cependant souligner qu'il n'est pas toujours synonyme de démocratie, comme le rappelle HIBOU B., *Anatomie de la politique de la domination*, op. cit., p. 102-104.

41. Un militant de l'Anti-Eviction Campaign, cité dans BALLARD R., « An anatomy of power », *Mail & Guardian*, 21 janvier 2005.

un programme universitaire, rattaché à des institutions formelles, à l'université du KwaZulu Natal [...] On envoie des camarades étudier les *development studies* à l'université [du KwaZulu Natal]. L'idée est de créer nos propres intellectuels des *shacks*... notre propre *leadership*... Pour que notre peuple comprenne le développement par la participation... À travers l'université [d'Abahlali baseMjondolo], il y a un apprentissage vivant... On analyse aussi ce que signifie le fait d'apprendre pour les gens ordinaires. Comment leur apporter le savoir des institutions formelles? Comment pouvons-nous mettre la théorie en pratique? Et la critique de ce que tu apprends en classe... Ce qui arrive sur le terrain permet de faire ce lien. » (Entretien avec S'bu Zikode, président d'Abahlali baseMjondolo, 11 juillet 2009, Durban)

Des activistes viennent, par ce biais, « partager et expliquer comment ils combattent⁴² ». Le lien entre l'université « formelle » et celle d'Abahlali peut s'appuyer sur la formation que quelques dirigeants du mouvement suivent au sein du Centre for Adult Education (CAE) de l'université du KwaZulu Natal. Ce centre s'adresse en priorité aux individus « engagés dans les communautés » en leur permettant d'accéder à des formations et des diplômes (notamment le « Certificate in Education: Participatory Development ») *via* l'octroi de bourses par l'ONG allemande DvV International (spécialisée dans les programmes de formation et d'éducation des adultes).

Que disent finalement ces trois exemples qui semblent pouvoir glisser sans peine dans la catégorie des actes auto-gestionnaires? Même si l'école de Khayelitsha est explicitement associée au principe du *People's Power*⁴³ hérité des années de lutte contre l'apartheid, même si celle de la crèche est justifiée par les références au « *self-empowerment* », il est difficile de ne voir ici que stratégies de contournement des institutions officielles, quand bien même cette ambition serait en effet très présente dans le discours de certains activistes⁴⁴. Au-delà d'un certain « travail d'idéologisation », qui consiste à affirmer qu'elles œuvrent à la « construction de valeurs et de normes alternatives à celles existant dans la société »⁴⁵, ces initiatives ont pour première vocation de combler des failles: si elles permettent aux organisations qui les portent d'accroître leur visibilité locale

42. Entretien avec la secrétaire nationale d'Abahlali baseMjondolo, 11 juillet 2009, Durban.

43. Le *People's Power* est l'un des principes sur lesquels tout un pan de la lutte contre l'apartheid a entendu se construire. Il devait en effet permettre de contourner les institutions du régime ségrégationniste ou de pallier l'absence de celles qui n'étaient réservées qu'aux Blancs. Les discours et la propagande de cette époque foisonnent de termes pour le moins inédits, ou faisant écho à la première clause de la Charte pour la Liberté de 1955: « *People shall govern!* ». « Démocratie populaire », « démocratie par le bas », et autres références à la « créativité des masses », servirent de toiles de fond à certaines pratiques et initiatives associées au *People's Power*.

44. Cette stratégie de l'autogestion et du contournement est présente au sein de la protestation. En 2009, l'un des dirigeants du Soweto Electricity Crisis Committee m'a ainsi expliqué comment son organisation tentait alors de convaincre la société Eskom de recourir aux panneaux solaires dans la *township*: « Deux points sont clairs pour nous: premièrement, reconnecter en permanence n'est pas une solution. C'est une résistance. Deuxièmement: on a besoin d'une solution. Notre solution, c'est le contrôle de l'électricité par la classe ouvrière. Mais une solution intermédiaire est de poser la question du changement climatique en la liant à la question financière. Parce que si nous avons des panneaux solaires, on ne doit payer personne. » (Entretien, le 7 juillet 2009, Durban.)

45. SOMMIER I., *Le Renouveau des mouvements contestataires*, op. cit., p. 270.

en étendant leur champ d'action, elles viennent avant tout s'insérer dans l'espace laissé vacant par la puissance publique.

Au(x) service(s) de la communauté

Le lien entre l'action des organisations et les besoins de la population des quartiers populaires se cristallise également dans une série de services que les militants peuvent rendre *grâce* à leur collectif. La connexion à internet dont dispose le bureau d'Abahlali baseMjondolo dans le camp de *squatters* de QQ Section (*township* de Khayelitsha, au Cap) est, par exemple, mise à la « disposition » des habitants⁴⁶. De même, en juillet 2009, alors que je m'appête à l'interroger sur son engagement, l'un des membres du SECC achève de taper et d'imprimer la lettre de motivation d'un voisin à la recherche d'un emploi. Une autre fois, c'est la ligne téléphonique de l'organisation qui est utilisée par un « simple » *sowetan* n'en disposant pas chez lui. La contestation de mesures prises par une municipalité ou un gouvernement provincial engendre par ailleurs une connaissance, même relative, de l'administration qui peut être mobilisée pour aider des habitants à comprendre leurs factures d'eau ou d'électricité, leur indiquer la procédure à suivre afin d'obtenir un « arrangement » quant au montant dû, les seconder dans l'accomplissement des formalités d'inscription sur les listes d'attribution de maisons RDP ou sur celles des allocataires sociaux, etc. En juillet 2009, c'est la croyance en une maîtrise des rouages et du vocabulaire administratifs par les activistes qui pousse un jeune homme à se rendre dans les locaux du SECC afin d'y réclamer de l'aide. Il craint alors de ne pouvoir bénéficier de démarches entamées par ses parents auprès des administrations locales. Ceux-ci avaient en effet, quelques années auparavant, obtenu d'être inscrits sur la liste d'attribution des logements RDP. Orphelin depuis peu, le jeune homme vient s'informer auprès de l'élue municipale OKM, présente dans les locaux du SECC, des risques de voir ce « droit » disparaître avec ses parents⁴⁷.

Ces aides ponctuelles ou plus régulières sont perçues par les activistes comme un devoir, mais aussi comme un moyen d'asseoir la notoriété de leur organisation dans le quartier ou la *township* en instituant une relation d'échange avec les habitants :

« Les jeunes qui nous rejoignent... Certains, par exemple, veulent retourner à l'école. Alors, on essaie de les aider... On essaie d'aider la personne à faire un choix de carrière... On essaie de voir si elle peut obtenir une bourse [...] Comme ça, cette personne s'associe au SECC. Elle se dit : "J'étais fauché et voilà des gens qui m'ont aidé"... Ça aide la jeunesse et ça renforce l'organisation, tu vois? » (Entretien avec Jacob, trésorier d'une section SECC, Soweto, 11 mai 2011)

De façon somme toute logique, l'insertion des organisations dans le tissu social des quartiers populaires les conduit régulièrement à s'affronter aux collectifs

46. Observation, mai 2010, Cape Town.

47. Observation, juillet 2009, Soweto.

qui, comme elles, prétendent porter la voix des habitants. La rivalité est parfois aiguë avec les militants des civics ou ceux des sections partisans locales, comme le montrent les altercations régulières entre les membres d'Abahlali baseMjondolo et ceux du mouvement de jeunesse de l'ANC (l'ANCYL) dans les rues de Khayelitsha, au Cap. Depuis la fin des années 2000, cette *township* voit également les membres des Mandela Park Backyarders (MPB), l'association censée porter la voix des centaines de ménages vivant dans les arrière-cours des maisons de ce quartier défavorisé, entrer régulièrement en concurrence avec ceux du Kayelitsha Development Forum (KDF), une structure « bénévole » ambitionnant de rassembler toutes les forces sociales de la *township* afin de promouvoir son développement socio-économique. En début d'année 2012, l'ouverture d'un hôpital de district suscite plusieurs manifestations emmenées par le MPB et différentes associations locales. Ces initiatives visent à obtenir la redistribution de la plupart des emplois hospitaliers non qualifiés aux habitants des circonscriptions environnantes. Pris de court, les dirigeants du KDF, que leur présence au sein du conseil d'administration de l'établissement de santé rend suspects aux yeux de certains activistes, entreprennent à leur tour d'organiser une marche « pacifique » tout en critiquant l'« indiscipline » et la « violence » des MPB. Ces derniers se montrent alors sans illusion quant à la nature de cette démarche :

« Le Khayelitsha Development Forum nous vole notre protestation et fait comme si ça lui appartenait. Nous avons commencé la protestation, combattu pour nos droits pendant qu'ils étaient occupés par leurs réunions avec la direction de l'hôpital. Ils ne participaient pas à notre protestation mais maintenant ils disent aux gens de protester. Le KDF doit endosser notre protestation. On doit être reconnu pour le boulot que l'on a fait⁴⁸. »

Ce qui transparaît dans cet exemple, tout comme dans les propos de l'activiste d'Abahlali rapportés plus haut ou encore, dans la sécurisation, la nuit, des ruelles étroites du campement de Kennedy Road, à Durban, c'est la volonté d'apparaître sur tous les fronts. De la lutte contre le crime, à l'encadrement des jeunes, en passant par la défense de l'emploi local, tout ce qui constitue l'ordinaire de la vie dans les quartiers populaires semble devoir être couvert par l'action des activistes.

Sur tous les fronts

Lier les combats

L'affirmation d'un enracinement dans la « communauté », d'une connaissance du terrain, bref d'un engagement en faveur de choses présentées comme vitales et urgentes, est omniprésente dans les propos des activistes et les discours officiels des organisations protestataires. Cette caractéristique – qui n'est rien moins qu'une ressource dans la mesure où les acteurs de l'espace politique ne seraient

48. Khaya Xitolo, citée dans DAMBA N., « Backyarders accuse KDF of hijacking hospital jobs protest », *West Cape News*, 17 janvier 2012.

pas en mesure de faire légitimement de même – n'interdit pas l'inscription des revendications dans des cadres plus larges, plus abstraits, moins spécifiquement mouvementistes. Le combat peut être mené au nom de la seule « justice sociale », bannière sous laquelle se range, par exemple, un certain nombre d'organisations pour dénoncer l'arrestation d'un journaliste en août 2010⁴⁹. Par ailleurs, et en dépit des critiques, les catégories de la politique dans ce qu'elle a de plus classique ne sont pas absentes de la langue pratiquée au sein de la protestation sociale. Au-delà même des références au socialisme dans les statuts de l'Anti-Privatisation Forum ou dans le discours officiel des Mandela Park Backyarders, il semble souvent naturel pour les activistes sociaux les plus politisés de présenter leur combat comme une lutte contre le « conservatisme » qui régnerait en maître dans l'espace politique. La plupart du temps, ces catégories sont cependant aménagées et passées au tamis de la proximité ou de l'expérience concrète. Au cours d'entretiens, plusieurs activistes de l'Anti-Privatisation Forum et du Soweto Electricity Crisis Committee évoquent ainsi l'idée d'un « *practising socialism* » (un socialisme pratique, éprouvé dans l'action) dès lors qu'il s'agit pour eux d'associer leur engagement à une « idéologie » :

« Moi, j'ai vraiment découvert le socialisme en rejoignant le SECC, en parlant avec les camarades, en lisant les livres que l'on me prêtait ici. Mais en fait, en tant qu'Africains, nous vivons le socialisme. On le vit tout le temps, avec l'Ubuntu⁵⁰. En fait, ici, ça m'a permis de faire vraiment le lien entre le socialisme et mon quotidien... Avec ce que je vis. Avec ce que vivent ma famille et mes voisins. » (Entretien avec l'administratrice du SECC, Johannesburg, 15 juillet 2009)

La démarche est assez semblable au sein du mouvement des *squatters* de Durban, Abahlali baseMjondolo, même si leurs porte-parole prennent parfois leurs distances avec des notions qu'ils associent aux « intellectuels de la classe moyenne⁵¹ ». Quelques jours avant l'élection présidentielle de 2009, et alors que le mouvement mène une campagne de *boycott* des urnes, son principal dirigeant évoque l'idée d'un « *living communism* » – un communisme vivant – pour définir ce qu'il présente comme l'« abahlalisme », la « nouvelle » politique portée par les *squatters* :

« Pour moi, la compréhension du communisme commence avec celle de la communauté. Tu dois partir de la situation de la communauté, de la culture de la communauté [...] Un communisme vivant est une idée vivante et la pratique vivante des gens ordinaires. L'idée est celle d'une pleine et réelle égalité entre tous, sans exception. Pour ce qui est de la pratique, et bien, une communauté doit posséder collectivement ou prendre collectivement de force la propriété des ressources naturelles, et notamment la propriété de l'eau, de la terre et de la nourriture [...] Pour moi, le communisme est une communauté pleinement réalisée ;

49. « Social Justice Organisations denounce the arrest of Sunday Times journalist, Mzilikazi wa Afrika », communiqué de presse signé notamment par Abahlali baseMjondolo, l'APF, l'AEC et le Treatment Action Campaign, le 6 août 2010.

50. L'*Ubuntu* est une notion présente dans toutes les langues bantu. Elle renvoie à l'altérité, au partage et, plus généralement, à la relation structurante que l'individu entretient avec le reste de l'humanité.

51. Observation réalisée en juillet 2009 dans le camp de Kennedy Road, Durban.

non pas parce que tous ses membres penseraient la même chose mais parce que personne n'en serait exclu – une communauté ouverte à tous⁵². »

Si les implications concrètes d'une telle forme politique – la « politique vivante » (*living politics*) – ne sont pas toujours explicitées, on y retrouve cependant l'idée d'une politique faite *par et pour* les gens, s'élaborant notamment dans le cadre de vastes réunions publiques et se nourrissant de l'expérience que chacun des participants tire de ses conditions de vie et de ce qui le « blesse réellement⁵³ ». Elle tire son origine d'une affirmation pour le moins simple qui n'est pas sans rappeler les analyses et hypothèses développées dans le champ des *subaltern studies* à propos des populations vivant dans des sociétés post-coloniales⁵⁴ : la mise à l'écart, voire la non-reconnaissance, des pauvres dans la société sud-africaine et, par conséquent, leur infériorité dans les différents rapports de forces qui la structurent, ne les empêchent pas de disposer de leur propre capacité d'action (*agency*) ; une capacité qui ne doit rien à la médiation d'élites progressistes et fait potentiellement de chaque individu pauvre un agent du changement politique et social.

« Nous devons – comme nous le faisons toujours – partir d'une politique vivante, une politique de ce qui est proche et concret pour les gens. C'est le fondement du succès de notre mouvement [...] De cette manière, il n'y a pas de problème à se risquer sur le "territoire de l'ennemi" avec nos tactiques, mais nous retournons toujours vers les gens et ne laisserons pas les approches et le langage de l'ennemi dominer⁵⁵. »

L'ambition qu'est censée mettre en forme la « politique vivante » va donc bien au-delà des seules revendications portées par la protestation. Elle embrasse tout le spectre des maux, difficultés, urgences et préoccupations auxquels doivent faire face les habitants des zones pauvres. L'invoquer, la rattacher aux organisations, n'a donc d'autres buts que de réaffirmer l'ancrage de ces collectifs dans la vie sociale des quartiers populaires.

Cette volonté de ne pas se laisser enfermer dans un registre protestataire, étroit car spécialisé, transparait concrètement dans les multiples et menus services, déjà évoqués, que les organisations peuvent rendre aux habitants : accès à une ligne téléphonique, à un ordinateur relié à internet, etc. Elle est également au principe de diverses médiations, à l'instar de celle qu'assurent les militants de l'Unemployed People's Movement lors d'un conflit opposant un promoteur à des ouvriers estimant ne pas avoir été suffisamment payés pour construire des maisons RDP dans un quartier de Grahamstown. Elle est présente dans les

52. Entretien accordé par S'bu Zikode, *chairman* d'Abahlali baseMjondolo, à Richard Pithouse, avril 2009, <<http://libcom.org/library/resisting-degradations-divisions-interview-sbu-zikode>>.

53. SELMECZI A., « Challenging abandonment: The South African shackdwellers' "living politics" as counter-conduct », communication lors de la conférence *Reading Foucault in post-colonial present*, Bologne, 3-4 mars 2011.

54. Voir, entre autres, GUHA R., *Elementary aspects of peasant insurgency in colonial India*, Durham (N. C.), Duke University Press, 1999.

55. NTSENG D. & BUTLER M., « Minutes of the Abahlali baseMjondolo meeting to Discuss Legal and Political Strategies to Oppose the Slums Bill », 2007 : <<http://abahlali.org/node/1718>>.

réunions publiques que ces mêmes militants organisent dans les *townships* pour informer la population des dangers liés à la consommation d'un alcool artisanal particulièrement dévastateur⁵⁶. Mais cette volonté est encore plus prégnante lors de moments où, justement, la vie sociale perd certains de ses repères et de sa stabilité. C'est le cas lorsqu'une vague d'agressions xénophobes submerge plusieurs *townships* d'Afrique du Sud, en mai 2008. Face à la multiplication des pogroms à Johannesburg et au Cap, puis dans d'autres localités du pays, de nombreux acteurs mouvementistes se positionnent expressément en vigies et en régulateurs de leurs propres quartiers, prenant le plus souvent de court des sections locales partisans relativement aphones. Près de 35 000 personnes, principalement des familles éthiopiennes, somaliennes, zimbawéennes ou malawis, sont en effet contraintes de fuir leurs habitations, certaines trouvant alors refuge dans des églises ou des commissariats. Avant de s'abattre indistinctement sur quiconque s'exprime avec un accent, cette violence est à l'origine dirigée contre les petits commerçants étrangers, accusés par leurs homologues sud-africains de pratiquer une concurrence déloyale par les prix. De nombreuses organisations protestataires cherchent très vite, et avec plus ou moins de succès, à jouer les intermédiaires. Au Cap, les militants de l'Anti-Eviction Campaign de Gugulethu, Samora Machel et Newfields Village, entreprennent de réunir commerçants nationaux et immigrés autour d'une même table de négociation. Les réunions aboutissent à des accords sur la fixation des prix. Photocopiés, ces compromis sont alors distribués par des membres de l'AEC aux propriétaires des petits commerces de fruits, légumes et produits de base, qui survivent tant bien que mal. Car l'affaire est entendue : cette mauvaise colère est avant tout le fruit des « politiques anti-pauvres » du gouvernement, et notamment de celles en faveur des grandes enseignes de supermarchés. En détériorant les conditions de vie dans les quartiers populaires, elles ont conduit à la recherche de boucs émissaires. Forts de ce constat, l'Anti-Privatisation Forum et le Landless People's Movement rassemblent plus de 5 000 personnes dans le centre-ville de Johannesburg le 24 mai. Le memorandum adressé au chef de l'exécutif provincial à l'issue de la manifestation exige que le « gouvernement sud-africain reconnaisse son rôle dans la crise et assume sa responsabilité en trouvant des solutions s'attaquant aux racines du problème », la première de ces solutions étant la suspension de « l'approche macro-économique et néolibérale » caractérisant sa politique.

Une nouvelle fois, ce type d'initiative donne du sens à l'idée selon laquelle ces organisations sont avant tout des collectifs issus des quartiers populaires et, de ce fait, investis d'une certaine responsabilité sociale. En s'extirpant de l'espace protestataire pour mieux s'inscrire dans le monde plus spacieux de la « communauté », ces femmes et ces hommes échappent donc à la position qui, d'ordinaire, les place en demandeurs d'interventions de la puissance publique. Il arrive qu'un tel (re)positionnement, présenté comme allant de soi (c'est-à-dire, comme « naturel ») par la plupart des militants, soit plus explicitement inscrit

56. Entretien avec Khanyisa Kopi, 24 mai 2012, Grahamstown.

dans une stratégie d'ensemble, celle de « lier les sites de la protestation » en Afrique du Sud⁵⁷ et, ce faisant, de couvrir tous les mondes populaires : celui de la communauté, de l'usine, de l'économie informelle, etc. À la fin des années 2000, c'est ce qui motive en partie le soutien apporté par des membres du SECC et de l'APF aux salariés grévistes d'une chaîne de supermarchés *via* l'appel à des rassemblements devant les commerces ou la diffusion de tracts. Les communiqués de presse rédigés par ces mêmes organisations pour dénoncer le traitement des agents de sécurité durant la coupe du monde de football 2010 ou pour soutenir les grèves orchestrées par le principal syndicat des agents municipaux quelques semaines auparavant, répondent à la même logique. Dans le second cas, c'est, sans ambiguïté, sous l'angle de la nécessaire convergence des causes qu'est justifié le soutien :

« Les combats que mènent les communautés rassemblées dans l'APF (pour des services de base accessibles et équitables, pour une démocratie politique et économique significative et contre le capitalisme néolibéral sous toutes ses formes) sont directement liés aux combats conduits par les travailleurs syndiqués comme ceux de SAMWU (pour un salaire décent, pour l'égalité et la justice sur le lieu de travail et pour la qualité des services publics, notamment lorsqu'ils sont fournis aux pauvres) [...] Nous sommes conscients [...] des efforts continus du gouvernement ou du secteur privé pour créer une division et des conflits entre les travailleurs syndiqués et les communautés pauvres qui affaiblissent la vaste classe ouvrière dans nos combats communs. Nous ne pouvons permettre que l'arrêt temporaire de la fourniture de services publics au niveau local, qui résulte de la grève, enfonce un coin entre les communautés et les travailleurs municipaux. [...] C'est pour cette raison que l'APF est aux côtés des travailleurs de SAMWU dans leur grève actuelle⁵⁸. »

« Parce que nous sommes les seuls dans la communauté... »

Les bureaux de l'Unemployed People's Movement se trouvent dans un petit immeuble du centre-ville de Grahamstown, à quelques kilomètres des cabanes et des maisons souvent délabrées dans lesquelles vivent nombre de militants. Partageant un couloir avec une société de crédit, l'organisation dispose de deux pièces pour le moins dépouillées : dans le bureau principal, celui de l'ordinateur et de la ligne téléphonique, la nudité des murs n'est tenue en échec que par une vieille affiche représentant Steve Biko, le fondateur du Mouvement de la Conscience noire. Jusqu'à présent, les loyers de ces modestes locaux ont été payés par une dotation de la Fondation Rosa Luxemburg, l'un des principaux bailleurs de fonds de la protestation sociale post-apartheid⁵⁹.

En ce dernier mercredi de juillet, une poignée de militants reçoit quatre femmes qui viennent d'apprendre que leurs contrats avec un sous-traitant de l'université

57. Entretien avec une militante de Keep Left et de l'APF, Johannesburg, 16 juillet 2009.

58. APF, « Statement of support and solidarity with SAMWU strike », communiqué de presse du 15 avril 2010.

59. Fondée en 1990, cette fondation allemande est un centre de recherche indépendant classé à gauche du Parti social-démocrate.

de Rhodes ne seraient pas reconduits à la fin de la semaine. Les mines sont évidemment graves. Ayanda, le porte-parole et fondateur de l'UPM, propose aussitôt d'aller rencontrer leur employeur afin de négocier la réintégration des futures ex-employées. En cas d'échec, un communiqué de presse pourrait être envoyé au *Groccot Mail*, le quotidien local. Dans la foulée, un rassemblement protestataire serait organisé devant les grilles de l'université.

Au bout de quelques minutes de discussion un peu confuse, la réunion accueille un nouveau protagoniste, pour qui une chaise, denrée rare dans ces bureaux, est libérée. Il s'agit de Fyndile, le directeur de Sifunde, une ONG spécialisée dans l'aide aux mouvements sociaux ruraux, dont les bureaux se trouvent à quelques pas de ceux de l'association de chômeurs. Les deux structures entretiennent d'ailleurs des relations privilégiées, qui doivent certainement autant à cette proximité géographique qu'au fait que leurs dirigeants respectifs se sont, au cours des années 1990, côtoyés dans les rangs du petit parti AZAPO (Azanian People's Organisation).

On tend à Fyndile l'un des courriers reçus par les salariés. Visiblement au fait du droit sud-africain, le directeur de Sifunde conclut rapidement que la missive contrevient à l'Employment Act. Il conseille par conséquent de ne pas opter directement pour le conflit mais, plus simplement, de rappeler à l'employeur que ses salariées ont des droits. Il enjoint les quatre femmes de se rendre sur leur lieu de travail lundi matin et de reprendre leur activité comme si de rien n'était, le chef d'entreprise ne pouvant légalement faire barrage. La réunion est finalement levée en début de soirée.

Une chose m'a intrigué au fil de ces échanges où se sont mêlés anglais et Xhosa : pourquoi ces femmes ne se sont-elles pas directement adressées à un syndicat ? Lorsque je pose finalement la question à Ayanda, le lendemain matin, sa réponse tombe comme une évidence : « Parce qu'elles savent qu'on est les seuls à agir dans la communauté. »

Du particulier au général

L'affirmation d'un lien organique avec le « terrain » (*ground*) n'exclut ni la sophistication, ni la conceptualisation des revendications, comme le suggère, entre autres, la composition du site internet d'Abahlali baseMjondolo (Durban). Les photos et vidéos rendant compte de manifestations ou dénonçant les conditions de vie dans les camps de *squatters*, y côtoient en effet des textes à vocation théorique. Rédigés par des intellectuels proches du mouvement, certains mobilisent la pensée de Gilles Deleuze, David Harvey, Toni Negri, Michel Foucault, Mike Davis, Alain Badiou ou Slavo Žižek, pour interpréter et mettre en perspective la révolte des pauvres d'Afrique du Sud. Leurs actions y sont campées en modèles de radicalité, d'avant-gardisme politique, d'égalitarisme et de démocratie. Plus généralement, les mobilisations dans les *townships* ou les camps de *squatters* sont autant d'occasion, par le biais d'un savant travail d'idéologisation, de redéfinir la gauche et de chercher à la rassembler autour d'un nouveau sujet politique qui pourrait très bien avoir les traits du pauvre « déconnecté » ou vivant

dans une cabane⁶⁰. L'ouvrage que Nigel C. Gibson consacre, en 2011, aux usages pratiques de la pensée de Frantz Fanon dans l'Afrique du Sud post-apartheid⁶¹ s'avère sur ce point particulièrement éloquent. L'universitaire, proche d'AbM, établit en effet des parallèles entre la réflexion émancipatrice de l'auteur des *Damnés de la Terre* et la « politique vivante » que les *squatters* du KwaZulu Natal mettent au cœur de leur révolte lorsqu'ils recourent, entre autres, à des principes rappelant l'auto-gestion. S'bu Zikode, président de l'organisation à Durban et préfacier de l'ouvrage, n'hésite d'ailleurs pas à conclure que Fanon peut être présenté comme l'un des « nombreux ancêtres⁶² » de celles et ceux ayant fait le choix de se laisser guider par la « raison du pauvre⁶³ » dans l'Afrique du Sud contemporaine.

Ces passages répétés du très *matériel et quotidien* à des choses plus *globales et conceptualisées* ne se font toutefois pas sans heurts. Ils sont à l'origine de nombreux tiraillements au cœur même du monde protestataire. Une partie des critiques adressées par des militants d'Abahlali et de l'AEC aux organisateurs du Rassemblement du Mouvement Social (Indaba) à Durban, en décembre 2006, en rend assez parfaitement compte. Les premiers reprochaient notamment que l'argent transitant par Indaba ne serve, selon eux, qu'à financer des conférences et des séminaires sur les « effets de la mondialisation » ou ceux du « néolibéralisme », au détriment des questions d'accès au logement et aux services ou d'« activités opérationnelles menées sur le terrain, là où prennent les luttes⁶⁴ ». On devine le même type de tensions en arrière-plan des querelles survenant, au cours d'assemblées générales, entre des militants attendant de leur organisation qu'elle initie un certain nombre d'activités dans les *townships* (la création d'un potager, par exemple) et d'autres qui, défendant la conduite de « projets approfondissant un combat contre le capitalisme et accroissant l'unité parmi les travailleurs et les pauvres⁶⁵ », voient dans ces demandes un détournement de la cause à des fins privées. Ces oppositions soulignent avant tout l'hétérogénéité des acteurs mais aussi celle de leurs attentes et objectifs⁶⁶. Celles-ci s'immiscent assez régulièrement entre les dirigeants et les « simples » militants ou participants aux manifestations. Elles s'appréhendent alors le plus souvent au travers de la politisation plus ou moins élevée des individus ou de leur « conservatisme » (pour reprendre le terme même de nombreux dirigeants), comme le suggèrent ces réflexions homophobes entendues dans les locaux d'une organisation dont

60. Entretien avec Claire, militante de Keep Left et de l'Anti-Privatisation Forum, par ailleurs chercheuse en sociologie, Johannesburg, le 16 juillet 2009.

61. GIBSON N. C., *Fanonian Practices in South Africa*, New-York/Scottsville, Palgrave Macmillan/University of KwaZulu-Natal Press, 2011.

62. ZIKODE S., préface à Gibson N. C., *Fanonian Practices in South Africa*, *op. cit.*, p. vi.

63. GIBSON N. C., *Fanonian Practices in South Africa*, *op. cit.*, p. 172.

64. S'bu Zikode, *chairman* d'Abahlali baseMjondolo Durban, cité dans TOLSI N., « On the far side of the Left », *Mail & Guardian*, 8 décembre 2006.

65. NTULI L., « Projects in the APF », *Socialism from below*, avril 2006, p. 6.

66. FILLIEULE O., « De l'objet de la définition à la définition de l'objet. De quoi traite finalement la sociologie des mouvements sociaux », *Politique et Sociétés*, vol. 28, n° 1, 2009, p. 26.

les principaux porte-parole dénoncent pourtant régulièrement le sexisme de la société sud-africaine⁶⁷. Mais elles peuvent également se loger au cœur du premier groupe, celui des *leaders*, en dépit de son homogénéité apparente. Pour preuve, la critique que ce dirigeant (blanc, ancien permanent politique et soucieux de rappeler que son « activisme » s'inscrit dans la lutte contre le « néolibéralisme ») adresse à ceux d'une autre structure. À l'en croire, ces derniers, qui partagent la condition de ceux qu'ils affirment représenter (celle de *squatter*), s'avèrent souvent réticents à « idéologiser » leur discours et :

« ne défendent que les squatters. Ils sont sur un petit segment... Un segment spécifique. Si l'ANC répond à leurs demandes, alors ça sera fini [...] Nous [...], on a une vision plus large. Les gens de chez nous savent connecter le local, le national et le global. » (Entretien avec l'un des fondateurs de l'APF, Johannesburg, 17 juillet 2009)

« Notre combat est sans frontières⁶⁸ »

La revendication d'une capacité à connecter « le local, le national et le global » s'observe jusque sur les murs des locaux d'Abahlali à Durban et au Cap, ou de ceux du SECC et de l'APF à Johannesburg. Y trouvent en effet place, certains symboles et certaines figures de la lutte contre le « néolibéralisme » ou l'« impérialisme », mais également des marques de soutien à d'autres causes que celles défendues par ces organisations. Un poster de Hugo Chavez orne ainsi l'un des quatre murs du bureau d'Abahlali. Quelques essais de Naomi Klein ou Mike Davis, notamment *Planet of Slums (Planète de bidonvilles)*, trônent sur une table ou des étagères à Durban, Cape Town et Johannesburg. Enfin, chez les reconnecteurs de Soweto, les portes des bureaux sont tapissées d'autocollants et de posters appelant au *boycott* de la Banque mondiale, à la distribution de médicaments antirétroviraux ou à la dénonciation du régime de Robert Mugabe, au Zimbabwe.

Au-delà même de ces quelques exemples, la plupart des organisations entretient un rapport relativement serré à l'international. Celui-ci est tout d'abord consolidé par l'intérêt que suscite la protestation post-apartheid à l'étranger, et notamment par le développement de quasi-pèlerinages vers l'Afrique du Sud et ses sites contestataires. En mai 2005, Naomi Klein vient par exemple présenter son documentaire *The Take* dans le centre communautaire abritant les locaux du Soweto Electricity Crisis Committee. Elle renouvelle l'expérience quelques jours plus tard dans le camp de *squatters* de Kennedy Road, bastion d'Abahlali baseMjondolo au KwaZulu Natal. De manière plus anonyme, un nombre non négligeable de militants européens, souvent proches des milieux anarchistes, se rend au Cap ou à Durban durant les années 2000 afin de témoigner de cette « démocratie directe » que la protestation post-apartheid porterait en elle. L'idée de pèlerinage, mais également celle de *benchmarking*, conviennent assez bien pour

67. Observation à Grahamstown, juillet 2012.

68. C'est ce qu'annonçait une pancarte brandie lors de la manifestation contre la xénophobie organisée à Johannesburg le 24 mai 2008.

appréhender le séjour que le responsable du Take Back the Land Movement, une association luttant contre les expulsions à Miami, effectuée en mai 2010 dans les Provinces du Cap Occidental et du KwaZulu Natal. Soutenu financièrement par le Center for Constitutional Rights, une organisation états-unienne fondée en 1966 par des avocats défendant les droits civiques, l'activiste américain entend en effet découvrir la protestation sociale sud-africaine et apprendre d'elle.

Les flux ne sont néanmoins pas à sens unique. Des opportunités à la mobilité s'offrent en effet aux principaux porte-parole de la protestation sud-africaine, leur donnant assez rapidement des airs de militants « cosmopolites ». C'est par exemple ce que vérifie l'invitation faite au porte-parole de l'Unemployed People's Movement de participer au Marxism Festival de Londres en juillet 2012. La venue d'Ayanda Kota en Europe est organisée par le sociologue John Rose, par ailleurs *leader* du Socialist Workers Party britannique. Professeur invité à la Rhodes University de Grahamstown quelques mois auparavant, Rose a alors fait la connaissance de l'activiste sud-africain à l'occasion de réunions sur la question palestinienne et l'a convié à venir exposer la situation sud-africaine en Europe. Les frais liés au voyage et au séjour de Kota sont alors pris en charge par la Queen Mary University de Londres dont Rose a obtenu qu'elle invite le Sud-Africain à participer, également en juillet, à un séminaire organisé par le département d'études africaines⁶⁹. Cet épisode met assez nettement en lumière les circuits de financement plus ou moins bricolés de cet activisme internationalisé, ainsi que le rôle que peuvent y jouer des liens politiques et amicaux. Un tel exemple est d'ailleurs loin d'être isolé comme le montre, entre autres, le cas de ces deux dirigeants protestataires qui en 2010, et à quelques mois d'intervalle, se rendent aux États-Unis. S'bu Zikode, président du mouvement de *squatters* du KwaZulu Natal, arpente durant quelques semaines les salles de conférences des universités de Philadelphie, Cornell, New-York et Chicago. Sa maîtrise de l'anglais et celle des enjeux liés à l'accroissement des bidonvilles dans le monde sont en outre parfaitement mis en valeur sur les ondes d'une station de radio californienne, sur le plateau d'une chaîne de télévision nationale ou lors d'un duplex de la chaîne qatarie Al Jazeera. Le périple est rendu possible par la National Economic and Social Rights Initiative (NESRI), une organisation nord-américaine fondée en 2004 afin de promouvoir l'intégration des droits socio-économiques dans les lois fédérales des États-Unis. Mais le choix du parcours est en partie facilité par la présence, dans les universités de Chicago et de San Francisco, de chercheurs ayant enseigné à l'université du KwaZulu Natal et longuement côtoyé les *squatters* de Durban. Le voyage est essentiellement consacré à la rencontre d'activistes intervenant sur les questions de logement et d'aide aux sans-abris dans les grandes agglomérations américaines, ainsi qu'à des conférences au cours desquelles le militant sud-africain entend « partager des expériences » (par exemple, avec des immigrés mexicains ou honduriens ayant, tout comme lui, connu la répression

69. Entretien avec Ayanda Kota, le 22 juillet 2012, Port Elizabeth.

policière) et exprimer sa « solidarité avec des organisations en lutte⁷⁰ ». S'bu Zikode présente à ces occasions le documentaire *Dear Mandela*, tourné dans les camps de cabanes de Durban par des réalisateurs nord-américains. Quelques mois auparavant, au cœur de la tourmente économique mondiale, c'est l'un des principaux porte-parole de l'Anti-Eviction Campaign du Cap qui se rend à Baltimore puis à Chicago, afin d'assister au lancement d'une organisation (la Chicago Anti-Eviction Campaign) censée s'opposer aux expulsions provoquées par la crise des subprimes. Tout comme son homologue de Durban, Ashraf Cassiem est à cette occasion convié à partager avec ses hôtes l'expérience d'un mouvement « connu de par le monde pour sa résistance innovante, audacieuse et provocante aux expulsions, aux privatisations et à la violation du droit au logement » et à discuter des moyens d'établir des « connexions local-global entre les luttes pour les droits humains⁷¹ ». Ces épisodes de circulation internationale n'ont pas toujours l'Occident comme cadre. Habitée des grands rassemblements altermondialistes qui scandent les années 2000, la protestation sociale sud-africaine est, par exemple, représentée lors du forum social de Nairobi (Kenya), en janvier 2007, le savoir-faire et la radicalité affichée de ses activistes nourrissant même, chez d'autres participants africains, la crainte d'une recherche de « domination [...] de l'espace militant » continental⁷².

L'existence de ces divers échanges atteste tout d'abord l'insertion de l'Afrique du Sud contestataire dans ce maillage de réseaux imbriqués que des ONG, des amitiés intellectuelles et politiques ou des solidarités militantes, tissent et animent au niveau international. Cette situation contribue d'ailleurs à rapprocher les activistes concernés par cette mobilité, des « cosmopolites enracinés » décrits par le sociologue Sidney Tarrow⁷³ : il s'agit d'individus bien ancrés dans un cadre national mais capables de s'engager dans des réseaux transnationaux. Ils peuvent ainsi s'éloigner « temporairement de leurs pays tout en s'appuyant sur ses ressources intérieures pour mener à bien leur action⁷⁴ ». Cette situation semble aller de pair avec la *starisation*, même relative, de certains porte-parole du mécontentement sud-africain. Le terme peut évidemment sembler inapproprié ou tout simplement excessif. Pourtant, comment interpréter autrement le long entretien accordé par Trevor Ngwane à la *New Left Review*⁷⁵, cette revue britannique installée depuis des décennies dans le paysage de la gauche intellectuelle occidentale ? Comment comprendre la présence du même individu sur une affiche rassemblant

70. Voir à ce sujet le rapport rédigé par le président d'Abahlali baseMjondolo Durban au retour de cette « tournée nord-américaine » : ZIKODE S., *A Report Back on the US National Tour: Building Living Solidarity among Movements to End Poverty and Ensure Dignity for All*, janvier 2011, <<http://www.abahlali.org/node/7727>>.

71. SOUTHSIDE SOLIDARITY NETWORK & STUDENTS FOR A DEMOCRATIC SOCIETY, « Fighting displacement from South Africa to Chicago », 8 novembre 2009, <<http://southsidesn.wordpress.com/2009/11/08/fighting-displacement-from-south-africa-to-chicago>>.

72. SIMÉANT J. & POMMEROLLE M.-E., « Voix africaines au Forum social mondial de Nairobi. Les chemins transnationaux des militantismes africains », *Cultures & Conflits*, n° 70, février 2008, p. 135.

73. TARROW S., « Cosmopolites enracinés et militants transnationaux », *Lien social et Politiques*, n° 58, automne 2007, p. 87-102.

74. *Ibid.*, p. 87.

75. « Sparks in the Townships », *New Left Review*, 22, juillet-août 2003.

plusieurs figures internationales de gauche (Tariq Ali, Walden Bello⁷⁶, etc.) afin de sauver la revue *Socialist Worker*⁷⁷? Que dire également des pages que Naomi Klein, figure révéree de l'altermondialisme, consacre à S'bu Zikode, le président d'Abahlali baseMjondolo⁷⁸? L'effort de certains intellectuels sud-africains pour faire connaître la protestation sociale hors des frontières nationales a certainement aidé à façonner ces notoriétés. L'influence des tribunes publiées dans les pages de *Green Left Weekly* ou de *Red Pepper*, entre autres, et au travers desquelles le peuple des *townships* et ses porte-parole sont campés en avant-garde du combat contre le « néo-colonialisme néolibéral », n'est évidemment pas à négliger. Mais la popularité internationale de la cause protestataire sud-africaine tient pour partie au fait que les femmes et les hommes engagés dans l'Anti-Privatisation Forum, l'Anti-Eviction Campaign, l'Unemployed People's Movement ou encore, le Soweto Electricity Crisis Committee, incarnent idéalement l'opposition à la « ruse » de l'ordre globalisé. Ils lui offrent les traits d'individus ayant passé une partie de leur vie à combattre pour leur liberté et leur dignité avant d'être trahis par leurs anciens chefs et finalement livrés au « néolibéralisme ». Rien d'étonnant dès lors à ce que, en 2002, le site britannique Global Resistance présente les militants emprisonnés et jugés pour avoir manifesté sous les fenêtres du maire ANC de Johannesburg comme les « premiers prisonniers politiques du néolibéralisme⁷⁹ ». Cette conception des choses habite manifestement les pages que l'essayiste Naomi Klein consacre à « la liberté étranglée de l'Afrique du Sud » :

« Je voulais notamment comprendre comment tout cela (Nda: la conversion des élites de l'ANC au Washington consensus) avait pu se produire aux termes d'une lutte pour la liberté aux dimensions proprement épiques, comment les chefs de file du mouvement de libération avaient pu céder sur le front de l'économie, mais aussi comment la base de l'ANC – des gens qui avaient consenti de terribles sacrifices – avait pu les y autoriser⁸⁰. »

L'universel – en l'espèce, le combat contre le « néolibéralisme » – peut donc surgir de la spécificité sud-africaine. Michael Hardt et Toni Negri font plus que le suggérer dans leur essai à succès, *Multitudes*⁸¹. Les deux philosophes rattachent ainsi les activistes sociaux sud-africains au « gigantesque réseau ouvert » et « cohérent » qu'auraient laissé entrevoir les manifestations de Seattle en 1999. S'appuyant sur les écrits de l'universitaire Ashwin Desai, ils voient dans les luttes contre les expulsions menées dans la région de Durban – des luttes

76. Il est l'un des concepteurs de la « démondialisation ».

77. En 2003, un livre publié par l'éditeur anglais Verso fait d'ailleurs figurer ce même Trevor Ngwane parmi les nouvelles figures de la radicalité internationale, aux côtés de José Bové, Michal Hardt, le sous-commandant Marcos ou encore, Joao Stedile, *leader* des sans-terre brésiliens: Tom Mortes, *A movement of movements. Is another world really possible?*, New York & Londres, Verso, 2003.

78. Voir *Journal d'une combattante*, Montréal et Arles, Leméac et Actes Sud, 2003.

79. GLOBAL RESISTANCE, « The first political prisoners of neoliberalism », 2002, <resist.org.uk/reports/background/soweto.html>.

80. KLEIN N., *La Stratégie du choc*, Montréal et Arles, Leméac et Actes Sud, 2008, p. 250-251.

81. HARDT M. & NEGRI T., *Multitudes. Guerre et démocratie à l'âge de l'Empire*, traduit de l'américain par Nicolas GUILHOT, Paris, 10/18, coll. « Fait et cause », 2006, p. 332.

« remarquables » car mettant côte à côte Indiens et Noirs - une démonstration de « pouvoir biopolitique » : la « révélation d'un "être" commun qui est plus puissant qu'un "avoir" misérable⁸² ». Et les deux auteurs de faire de ces mêmes actes de résistance une « attaque contre la mondialisation néolibérale, dans laquelle [les manifestants] voient la cause de leur pauvreté⁸³ ». En d'autres termes, les récits d'expulsions ou de déconnexions que les Sud-Africains partagent hors de leurs frontières, à l'occasion de conférences ou de rassemblements divers, sont perçus par leurs hôtes comme de parfaites illustrations d'un mal plus global. Les montées en généralités qui s'opèrent depuis ces luttes régionales et les retours d'expérience qu'elles suscitent, rendent par conséquent indispensable la mobilité internationale de ces témoins privilégiés. La place que certaines ONG occidentales réservent aux militants sud-africains lors de sommets internationaux sur l'eau ou le logement des pauvres ne surprend dès lors pas.

L'idée selon laquelle les combats sud-africains seraient représentatifs d'un contexte global d'oppression et de résistance est bien intégrée par les acteurs nationaux. Elle ouvre logiquement sur des prises de position marquées en faveur d'autres luttes : le site internet de l'Anti-Eviction Campaign relaie par exemple les informations sur le mouvement d'occupation de Wall Street (*Occupy Wall Street*) en septembre-octobre 2011 quand, à la même période, Abahlali délivre un communiqué appelant à la condamnation internationale des brutalités de l'armée israélienne à l'égard d'écoliers palestiniens. Cette même organisation invoquera, trois ans plus tard, la solidarité avec les manifestants turcs de la Place Taksim, luttant pour leurs « droits démocratiques » et exposés, de ce fait, à une brutalité d'État dont les *squatters* sud-africains ont déjà fait l'expérience dans leur pays⁸⁴. On assiste ainsi à la systématisation d'un discours sur la solidarité et la justice globales qui n'est pas sans rappeler ce que l'on peut observer au sein de la mouvance altermondialiste⁸⁵ :

« Nous considérons que nous appartenons vraiment au mouvement anti-globalisation, au mouvement anti-capitaliste, au mouvement des forums sociaux mondiaux, le forum social européen. Nous sommes aussi connectés à d'autres mouvements, comme les Zapatistes au Mexique et le mouvement en Argentine. Nous essayons d'envoyer nos camarades aux grands rassemblements comme le forum social mondial. En fait, [...] nous sommes occupés à encourager tous les pays d'Afrique à former des forums nationaux où les mouvements sociaux, les ONG et les braves qui se battent pour la justice sociale, peuvent se mettre en relation, joindre leurs mains et combattre pour un système qui donne la priorité aux besoins des gens au-delà des profits⁸⁶. »

82. *Ibid.*, p. 168.

83. *Ibid.*, p. 169.

84. ABAHLALI BASEMJONDOLO, « Call for Solidarity with the Struggle in Turkey », communiqué de presse du 7 juin 2013.

85. ERDI LELANDAI G., « Altermondialisme(s) oublié(s) », *Cultures & Conflicts*, n° 70, février 2008, p. 7-11.

86. NGWANE T., « Soweto resists ANC privatization moves (entretien conduit par Walter Turner) », *Africa Today*, 18 août 2004, <<http://www.corpwatch.org/article.php?id=11501>>.

« Oui, oui, on est concerné par la globalisation... Et tu sais, le combat des gens en France, c'est aussi le nôtre. On se bat contre l'oppression... Contre l'oppression que subissent les pauvres. » (Entretien avec un membre du SECC par ailleurs cofondateur du « front électoral » OKM, 15 juillet 2009)

Les références à l'anti-néolibéralisme ou à l'altermondialisme sont déjà présentes au sein de toute une partie de la gauche politique et intellectuelle sud-africaine à partir de la seconde moitié des années 1990, notamment *via* la Campaign Against Neoliberalism in South Africa (CANSA). Leur insertion dans la protestation sociale dès le début de la décennie suivante est d'ailleurs principalement le fait d'individus issus des rangs de CANSA. Souvent marginalisés dans le monde politique au tournant du siècle, ceux-ci ont parfois perçu le mouvement social comme une opportunité de reconversion de leur cause :

« Les réunions qui ont débouché sur le SECC étaient des réunions pour CANSA [Campaign Against Neoliberalism in South Africa]... Nous avons eu un atelier, un atelier à Johannesburg, sur CANSA, pour essayer de voir comment diffuser les idées contre le néolibéralisme. On a décidé de mettre en place CANSA Soweto... Nous nous sommes rencontrés pendant trois mois, mais on ne trouvait tout simplement pas quelle voie suivre... Et puis, un jour, on s'est dit "Trouvons une entrée." [...] On a donc discuté et l'électricité a été cette entrée. On a alors trouvé de l'agent pour un atelier, *via* CANSA, [...] et on a décidé de former une organisation. Nous avons donc monté un autre atelier, où sont intervenus Patrick Bond [et] Dennis Brutus [Nda: deux universitaires et activistes]... Et par la suite, nous avons eu notre propre discussion, et nous avons eu à trouver un nom, donc nous avons décidé de l'appeler le [Soweto Electricity Crisis Committee]⁸⁷. »

Cause commune

J'ai passé toute la journée de ce mercredi de juillet 2009 dans les locaux du Soweto Electricity Crisis Committee (SECC), à mener des entretiens avec des activistes. C'est au cours de l'un d'entre eux que j'apprends la tenue d'une réunion le soir même à Protea South. Protea South se trouve à l'extrémité ouest de la très longue Chris Hani Road, l'artère de Soweto sur laquelle donnent les locaux du SECC. C'est dans ce quartier que se trouve le vaste camp de cabanes où vit la plupart des militants du Landless People's Movement (LPM), le mouvement des sans-terre qui a émergé au début des années 2000. Nhlanhla, l'administratrice du SECC, a rendez-vous avec eux en fin d'après-midi. À 16 heures, alors que les locaux du Careers Centre commencent à se vider, nous embarquons donc dans ma voiture, Nhlanhla, Zodwa (l'élue municipale liée au SECC), un homme âgé et coiffé d'une casquette Anti-Privatisation Forum, et moi-même. Après une dizaine de minutes de route rendue chaotique par les nombreux travaux de voirie et le trafic fourni, nous pénétrons dans le camp. Des *shacks*, ces baraques en tôle et en matériaux de récupération, bordent un chemin étroit, totalement défoncé et

87. Trevor Ngwane, cité dans ALEXANDER P., « New Social Movements and Leadership: Trevor Ngwane and the Soweto Electricity Crisis Committee », communication à la 10^e *International Conference on Alternative Futures and Popular Protest*, Manchester Metropolitan University, Manchester, United Kingdom.

recouvert de terre battue. Le sol semble humide alors même qu'il n'a pas plu ces dernières heures. Après quelques hésitations, nous débouchons finalement sur un terrain de football recouvert d'une terre brune volatile, où jouent une dizaine de jeunes hommes. L'attroupement d'une cinquantaine de personnes aux abords du terrain attire notre attention. Deux voitures de police sont également garées non loin. Les trois membres du SECC m'apprennent alors que les *squatters* se sont, un peu plus tôt dans la journée, affrontés aux propriétaires des maisons qui bordent le campement. Les premiers s'étaient en effet raccordés aux compteurs électriques des seconds. Deux hommes, issus de l'*informal settlement*, ont été arrêtés par la police à l'issue des heurts. Et c'est par conséquent du commissariat que revient Maureen, la principale dirigeante du LPM. Cette femme d'une quarantaine d'années, qui fut responsable de la section ANC de Protea il y a un peu plus de dix ans, vient à notre rencontre. À quelques mètres de nous, une file d'attente s'est formée. Progressivement, une centaine de personnes défile ainsi devant une petite table sur laquelle a été posée une pétition demandant l'électrification du camp. Derrière nous, à quelques mètres des voitures de police, un jeune homme, adossé à un véhicule en triste état, hurle dans un mégaphone des mots que je ne comprends pas. Il semble s'adresser à des groupes de femmes et d'hommes qui, petit à petit, sortent des ruelles séparant les cabanes et nous rejoignent. Un officier de police, puis celui que Zodwa me dit être le commissaire, viennent s'entretenir avec Maureen. Cette dernière finit par se saisir d'un mégaphone pour annoncer l'ouverture du *meeting*. Les personnes présentes retirent leurs bonnets ou leurs chapeaux et semblent se recueillir. Au bout de quelques secondes, elles entament *Nkosi Sikelel' iAfrika*. Il ne s'agit cependant pas de la version où ce chant se mêle à l'ancien hymne afrikaner pour donner naissance à l'hymne national de l'Afrique du Sud démocratique, mais de celle des années de lutte contre l'apartheid. Durant la demi-heure qui suit, plusieurs personnes, dont le responsable de la police, vont prendre la parole. Toutes ces interventions, sauf celle du commissaire, s'ouvrent sur un « *Amandla* », auquel la foule, qui forme un cercle de près de deux cents personnes, répond inmanquablement et en chœur « *Ngawethu* ». Ces prises de parole sont le plus souvent ponctuées d'un ou plusieurs « *comrades* » lancés en direction de l'auditoire et se closent sur divers « *viva* ». Durant cette même demi-heure, Maureen explique qu'elle s'est rendue au commissariat et a négocié en vain la libération des deux camarades. Elle évoque les insultes proférées par les policiers lors de l'intervention et qui lui ont été rapportées: « les gens des habitations informelles puent ». « Si nous sentons mauvais », reprend Maureen dans son mégaphone, alors « Zuma n'a pas besoin de nos votes ». Tout cela, je l'apprends de la bouche de Zodwa, transformée pour l'occasion en traductrice. Cette même Zodwa, que Maureen présente à la foule, prend également la parole et semble, pendant ces quelques minutes d'intervention, perdre totalement la timidité que j'avais pu observer le matin même en conduisant un entretien. Je comprends ce que nous sommes venus faire ici, les représentants du SECC et moi-même, lorsque Nhanhla saisit à son tour le mégaphone et, après avoir présenté son organisation et asséné qu'il n'y avait « rien à attendre de l'ANC », rappelle que « [les habitants de] Soweto [peuvent se] nourrir car [ils ont] combattu pour cette nourriture ». Elle enjoint les « gens de Protea » de « se battre » et annonce que le SECC organisera une marche sur les bureaux d'Eskom, la compagnie d'électricité, la semaine suivante. Elle invite les membres du LPM à s'y joindre et affirme que

le SECC sera « toujours avec [eux] ». Elle s'engage, enfin, à évoquer la question de l'électrification du camp lors de la réunion que les dirigeants du SECC espèrent prochainement obtenir des responsables d'Eskom. Le *meeting* se clôt sur un chant dont Zodwa m'expliquera, sur le chemin du retour, qu'il est « révolutionnaire ». Nous regagnons finalement la voiture, désormais recouverte de la terre rouge soulevée par les jeunes qui, durant la réunion, n'ont pas interrompu leur partie de football. Nhlanhla a deux choses qu'elle n'avait pas en arrivant : le formulaire de la pétition et l'engagement des membres du LPM à se joindre à la manifestation du SECC dans quelques jours.

Les mouvements sociaux contre l'ANC?

Le 26 septembre 2009, un peu avant 22 heures, un groupe d'une trentaine d'hommes armés de bâtons et de pistolets fait irruption dans le camp de *squatters* de Kennedy Road, à Durban¹. Les quelques témoins présents cette nuit-là, dans les ruelles qui serpentent entre les cabanes, raconteront avoir rapidement compris que la violente troupe était à la recherche des membres d'Abahlali baseMondjondolo : « Nous n'avons pas besoin des "T-shirts rouges" à Kennedy! Nous avons seulement besoin de l'ANC ». Les menaces prennent rapidement une dimension ethnique, certains des hommes en arme appelant à déloger les « Pondo » du camp afin d'y rétablir une supériorité « Zulu ». L'expédition punitive se solde par deux morts, la destruction des cabanes des principaux dirigeants du mouvement des *squatters* et l'obligation pour ces derniers d'entrer dans la clandestinité durant plusieurs semaines. Une campagne internationale de soutien se met alors en place. Elle voit le philosophe Noam Chomsky prendre fait et cause pour les membres d'AbM. Des rassemblements sont également organisés devant les ambassades sud-africaines à Londres, New-York et Moscou. Treize militants d'AbM sont cependant accusés d'être à l'origine de cette nuit de violence et arrêtés. Cinq d'entre eux sont emprisonnés durant dix mois, avant qu'un juge prononce finalement leur acquittement. Le soutien international n'empêche pas non plus, deux jours après l'attaque, la tenue d'une étrange conférence de presse dans le camp « libéré » de Kennedy Road. Présents derrière les micros, de hauts responsables provinciaux de l'ANC détaillent à cette occasion la « tyrannie » qu'auraient exercée les militants d'Abahlali, également accusés d'être à la solde de l'opposition politique. Sans que l'on sache qui, de l'Inkhata Freedom Party ou de la Democratic Alliance, est visé.

L'attaque de Kennedy Road et ses répercussions sur le fonctionnement même d'un mouvement qui prétendait alors pouvoir mobiliser, à tout moment, plusieurs milliers d'individus dans les zones d'habitat informel du KwaZulu Natal, ont sans doute marqué un tournant dans l'évolution de la protestation sociale post-apartheid. L'implication notoire de militants ANC dans l'agression, l'absence de condamnation par les instances nationales du parti et la tentative de certains de ses responsables locaux de profiter du repli d'AbM pour mieux s'implanter dans le campement, ont semblé autoriser la diffusion, au sein du

1. L'anthropologue Kerry Chance a établi une chronologie très précise des événements survenus durant ces quelques heures : CHANCE K., *The Work of violence: A timeline of armed attacks at Kennedy Road*, Durban, School of development studies research report n° 83, juillet 2010.

monde de la protestation, d'un discours plus offensif à l'égard du parti majoritaire. Pour autant, si cet événement a rendu la critique du pouvoir ANC moins périlleuse, il ne l'a pas engendrée.

L'hostilité vis-à-vis du parti majoritaire est présente et assumée dans les rangs mouvementistes dès le début des années 2000, tout en étant maniée avec une certaine précaution par les dirigeants protestataires. Certains estiment en effet devoir composer avec la loyauté présumée d'une partie des *townships* à l'égard de l'ancien mouvement de libération nationale. Longtemps, c'est le plus souvent contre les représentants provinciaux et municipaux du parti majoritaire que fut donc dirigé le mécontentement. Cela n'a cependant pas empêché les principaux responsables nationaux de l'alliance gouvernementale de s'en prendre violemment à des organisations de plus en plus visibles dans l'espace médiatique et parfois capables de conquérir une réelle popularité au sein des populations pauvres. Saturée d'hostilité et de dénigrement, la relation qui s'est ainsi créée entre gouvernants et hérauts du mécontentement populaire a régulièrement emprunté la voie de la rivalité autour de certains thèmes et de certaines sources de légitimité. Ce phénomène s'observe notamment dans les usages du label « mouvement social ». Revendiqué par la majeure partie des activistes des organisations protestataires contemporaines (le terme figure même sur la carte d'adhérent d'Abahlali baseMjondolo, à Durban), il est dans le même temps utilisé par des dirigeants de SANCO ou de COSATU, deux organisations alliées à l'ANC, pour définir l'objet social de leurs structures respectives et affirmer ainsi la continuité du Mouvement de Masse Démocratique (MDM) auquel participèrent civics et syndicats dans les années 1980. Aussi, dans les années 1990, le président de l'association nationale des civics croit-il pouvoir asséner que son organisation, qui revendique alors une place de choix aux côtés de l'ANC, est un « mouvement social-révolutionnaire ». Empruntant à la même logique, le rapport que publie le Secrétariat de COSATU à l'occasion du 9^e congrès de la centrale, en 2006, nie à l'APF, au SECC ou à l'AEC, leur statut mouvementiste². On retrouve, derrière ces positionnements, les termes de la distinction entre « bons » et « mauvais » mouvements sociaux entretenue par de nombreux dignitaires de l'ANC au cours des années 2000. En 2003, la secrétaire générale adjointe du parti au pouvoir évoque ainsi l'existence de « formations sociales positives », pour mieux dénoncer celles avec qui l'ANC rencontre « quelques problèmes ». Et d'ajouter, afin de mieux disqualifier la contestation qui gagne le pays, que le jeune âge de la démocratie sud-africaine implique la recherche du consensus et non l'existence de « comportements comparables à ceux en vigueur dans les sociétés indépendantes depuis plusieurs années³ ». Très bien. Mais qu'est-ce qu'un « bon » mouvement social, « positif », « responsable » et respectueux des équilibres sur lesquels reposerait la toute fraîche communauté nationale ? Les oscillations des dirigeants et militants de la Treatment Action Campaign (TAC), cette organisation de

2. SECRÉTARIAT DE COSATU, *Rapport pour le 9^e Congrès*, 18-21 septembre 2006, Gallagher Estate, Midrand, p. 16.

3. Sankie Mthembu-Mahanyele, citée dans MCKINLEY D., « The political economy of the rise... », *op. cit.*

renommée internationale engagée dans la lutte contre le sida, offrent un début de réponse à cette question. Lorsqu'elle mobilise plusieurs milliers de volontaires pour dénoncer l'entêtement de Thabo Mbeki à nier l'importance de l'épidémie de sida en Afrique du Sud, lorsqu'elle organise des opérations de désobéissance civile ou se porte devant les tribunaux pour contester la politique sanitaire du gouvernement, la TAC essuie les foudres des dirigeants de l'ANC et semble alors avoir tout du « mauvais » mouvement social. En représailles, quelques responsables du parti majoritaire prennent même part au lancement d'une organisation concurrente, la National Association for People with Aids (NAPWA), bien plus en phase avec les idées « médicales » du Président et de sa ministre de la Santé, Manto Tshabalala-Msimang⁴. Au fil des années, les membres de la TAC ont néanmoins su maintenir des contacts avec certains milieux pouvant influencer la décision publique. C'est, entre autres, par ce biais qu'ils ont pu engager leur organisation dans des opérations impliquant le soutien des autorités publiques, comme lors de campagnes de distribution de médicaments. Mais ce qui en fait assurément un « bon » mouvement social, ce sont les rappels réguliers de certains de ses *leaders* de leur appartenance, et donc de leur fidélité, à l'ANC. Couplé à son rayonnement international, ce dernier élément rend finalement assez peu coûteux le statut de « conscience de l'Afrique du Sud » que lui a accordé l'un des responsables de la communication présidentielle durant les années Mbeki⁵.

Disqualifier l'adversaire

Pris à partie par les *leaders* protestataires, les responsables nationaux et locaux de l'Alliance gouvernementale ont très souvent développé une « stratégie de disqualification par la subversion ». Cette dernière consiste, très simplement, à nier toute légitimité aux meneurs mouvementistes, au motif qu'ils menaceraient « les axiomes fondamentaux⁶ » de la République sud-africaine. Présentés tour à tour comme des « propriétaires de *shebeens* », ces bars clandestins installés dans les *townships*, des « parrains de la drogue » ou des « déviants sexuels », les meneurs des structures protestataires, elles-mêmes qualifiées d'« anti-démocratiques », n'auraient ainsi d'autre ambition que de mettre à mal la stabilité de l'Afrique du Sud et de ses « communautés ». Cette contre-offensive ouvre d'ailleurs régulièrement sur des thèses complotistes. Certains responsables de l'ANC suggèrent ainsi l'existence de liens entre ces « ultra-révolutionnaires⁷ » et des intérêts « étrangers », quand ce n'est pas leur soumission aux « factions sectaires d'une gauche étrangère⁸ » qui est affirmée sans autre forme de procès. À l'inverse

4. Cette dernière vantait en effet les vertus de la betterave dans la lutte contre le virus.

5. Murphey Morobe, cité dans Zuern E., « La pauvreté en débat. Marginalité et démocratie constitutionnelle en Afrique du Sud », *Politique africaine*, n° 103, octobre 2006, p. 38.

6. Sur ce mode de disqualification, voir PEDRETTI M., *La Figure du désobéissant en politique. Étude de pratiques de désobéissance civile en démocratie*, Paris, L'Harmattan, coll. « Logiques politiques », 2001, p. 210.

7. Selon les termes du secrétaire général de l'ANC dans la province du Gauteng, en 2003.

8. Thabo Mbeki, 2002, cité dans MCKINLEY D & VERIAVA A., *Arresting Dissents*, *op. cit.*

de ces individus, qui menacent la démocratie lorsqu'ils s'opposent aux expulsions ou reconnectent illégalement,

« Les vrais patriotes, ceux qui ont combattu pour notre libération, ceux qui s'engagent dans le combat pour renforcer l'État démocratique et en faire un instrument social au service des masses de travailleurs, savent que la destruction de propriété publique, de biens appartenant au peuple, ne sert que les intérêts de ceux qui veulent affaiblir l'État démocratique et s'opposer aux intérêts du peuple⁹. »

Le passé chaotique de l'Afrique du Sud est également convoqué à de nombreuses reprises pour faire taire les voix de la protestation. En 2002, le Président Thabo Mbeki assène sans sourciller que :

« Les gens savent que, historiquement, ceux qui s'opposèrent ou travaillèrent à la destruction de l'ANC, qui essayèrent de mobiliser les travailleurs contre notre mouvement, étaient les mêmes qui cherchaient à enraciner et perpétuer leur oppression¹⁰. »

Quelques mois avant les élections locales de 2006, alors que se multiplient les manifestations et les actes de violence contre des représentants de l'ANC dans différentes *townships*, ce dernier registre de disqualification gagne en précision. Plusieurs figures du parti présidentiel disent voir dans les cortèges qui font de cette année l'une des plus mouvementées depuis la fin de l'apartheid, la stratégie d'« agents provocateurs¹¹ » et, plus encore, d'une « troisième force ». Le choix des mots ne doit évidemment rien au hasard, la Troisième Force désignant les agents du régime de l'apartheid qui, au début des années 1990, prêtèrent main-forte aux militants de l>Inkhata, le parti zoulou, dans la guerre civile qui les opposait à ceux de l'ANC. Cette tentative d'assimilation va rapidement susciter la vive réaction des dirigeants d'Abahlali baseMjondolo. Leur président publie en effet un article traduit en afrikaans, en anglais, en Xhosa et en Zulu, et repris par plusieurs médias, dont le célèbre magazine *Drum*. S'bu Zikode, après avoir invité ses détracteurs à faire l'expérience d'une vie dans un camp de cabanes, joue avec les termes utilisés par ses adversaires :

« Nous sommes portés par la troisième force, la souffrance des pauvres. Ceux qui nous ont trahis sont la deuxième force. La première force était notre combat contre l'apartheid. La troisième force s'interrompra lorsque la quatrième force arrivera. La quatrième force est la terre, les logements, l'eau, l'électricité, la santé, l'éducation et le travail¹². »

Ces retours, pour ne pas dire ces régressions, vers les années de lutte contre l'apartheid, sont monnaie courante. Le rappel d'un passé « révolutionnaire »

9. Thabo Mbeki, dans *ANC Today*, 11 novembre 2005.

10. Thabo Mbeki, 2002, cité dans MCKINLEY D. & VERIAYA A., *Arresting Dissent*, *op. cit.*

11. C'est la thèse que développent, entre autres, deux responsables de la communication du ministère du Logement dans les pages d'un hebdomadaire en 2006 : MABASO L. & MCHUNU H., « Third Force Line Won't Go Away », *Sunday Tribune*, 24 septembre 2006.

12. ZIKODE S., « We are the Third Force », *op. cit.*

encore proche affleure souvent dans le discours de certains des membres du gouvernement ou de la direction de l'ANC. Il permet ainsi d'avancer un argument censé faire pièce à l'adversaire : celui de l'illégitimité de leaders contestataires campés en « révolutionnaires par temps de paix¹³ ». Si les organisations protestataires comptent dans leurs rangs d'anciens combattants anonymes, des adhérents du COSATU des premières heures ou des « camarades » engagés dans les combats menés dans les *townships* sous l'égide du United Democratic Front, aucun ne peut *a priori* revendiquer un prestige semblable à celui dont jouissent, entre autres, les Mbeki, Sexwale, Ramaphosa, Manuel et autres Zuma, figures de proue de l'ANC des années 1990-2000 après s'être illustrés dans le combat contre la ségrégation. À l'exception notable de Fatima Meer, impliquée dans les actions du Concerned Citizens Forum de Durban¹⁴, les organisations contestataires contemporaines ne comptent pas de figures cardinales du combat contre l'apartheid parmi leurs dirigeants. Certes, d'anciens activistes de renom, comme Dennis Brutus, poète, professeur émérite à l'université de Pittsburgh, ancien détenu de Robben Island et co-président d'honneur de Jubilee 2000 Afrika, ou Cosmas Desmond, ancien prêtre catholique banni par le régime de l'apartheid, ont été régulièrement associés aux initiatives portées par les nouvelles organisations protestataires. Promus garants moraux du mouvement social post-apartheid, tous deux participent ainsi – et en bonne place – à la grande marche mouvementiste organisée à l'occasion du Sommet mondial contre le racisme, à Durban en septembre 2001. Mais au-delà de ces quelques exemples, les principaux *leaders* protestataires ne peuvent *a priori* revendiquer une telle biographie. Le médiatique fondateur du Soweto Electricity Crisis Committee, Trevor Ngwane, né en 1960, reconnaît ainsi ne pas avoir directement pris part au soulèvement des collégiens noirs en 1976 et n'avoue qu'un « engagement intellectuel » dans les événements qui, entre 1984 et 1986, enflammèrent les *townships* et poussèrent le régime dans ses derniers retranchements¹⁵. Mais la meilleure défense restant encore l'attaque, les porte-parole des organisations protestataires post-apartheid n'hésitent pas à retourner le stigmate. Niés dans leur légitimité, accusés tour à tour de promouvoir un dangereux « extrémisme » ou, à l'inverse, de se complaire dans de vaines postures, ils tentent de saper les fondations du prestige politique de leur adversaire. Lors du Forum Social de Durban, en 2001, l'un des porte-parole du Landless People's Movement s'essaie à cet exercice en s'en prenant directement à celui qui dirige alors l'ANC et l'État sud-africain, Thabo Mbeki :

13. BUHLUNGU S., *The Anti-Privatisation Forum: A Profile of a Post-Apartheid Social Movement*, Durban, Case study for the University of KwaZulu-Natal/Centre for Civil Society project « Globalisation, Marginalisation and New Social Movements in post-Apartheid South Africa », 2004, p. 4.

14. Durant les années d'apartheid, Fatima Meer participa à différentes actions organisées plus ou moins directement par l'ANC. En octobre 1955, elle fut également l'une des principales fondatrices de la Federation of South African Women à Pretoria. Elle connut la prison et fut l'objet de deux tentatives d'assassinat dans les années 1960 et 1970.

15. « Sparks in the Townships », art. cit., p. 40.

« Ce président pour lequel nous avons voté nous montre du doigt. Il était assis à Londres pendant que nous étions dans les gaz lacrymogènes en combattant l'apartheid¹⁶. »

Plus que l'ANC, ce sont les « exilés » qui sont ici visés, ces militants envoyés à l'étranger par leur parti dès les années 1960 ; des militants dont l'horizon personnel n'était *a priori* pas borné par l'engagement physique mais qui, mieux formés politiquement que les combattants de l'intérieur, réussirent souvent à s'imposer au sein des instances dirigeantes de l'ANC post-apartheid.

Revendiquer l'héritage de la Lutte contre l'apartheid

La concurrence qui s'est esquissée autour des carrières militantes a également surgi autour de l'héritage et de l'univers référentiel de la lutte contre l'apartheid. Face à la popularité dont continue de jouir l'ANC, et dont témoignent ses succès électoraux, les porte-parole des organisations protestataires ont régulièrement cherché à incarner la continuité du mouvement de libération nationale des années 1970-1980. À leurs yeux, cette revendication serait d'autant plus cohérente que les manquements de l'ANC post-1994 auraient laissé cette même libération à l'état d'inachèvement. Il s'agit par conséquent d'affirmer que les protestations *d'aujourd'hui* s'inscrivent de fait dans le prolongement de la Lutte *d'hier*. En plus de consolider la thèse de l'échec ou de la trahison de l'ANC, cette lecture de l'histoire contemporaine de l'Afrique du Sud trouve un écho favorable dans l'esprit de femmes et d'hommes pour qui « 1994 » ne semble pas avoir changé grand-chose, au moins au regard de leurs conditions de vie : « Notre combat pour la libération demeure » (« *Our struggle for liberation remains* ») écrivent ainsi les activistes de la Poor Peoples' Alliance dans un communiqué appelant à commémorer le 33^e anniversaire du soulèvement survenu à Soweto en juin 1976¹⁷.

Les différentes tentatives de filiation des luttes sociales actuelles au combat contre l'apartheid ne révèlent pas nécessairement une stratégie longuement murie. Les *toyitoyi*¹⁸ qui ponctuent les marches de l'APF ou du SECC, les chants « révolutionnaires » rythmant les *meetings* ou le fait que toute prise de parole devant les « *comrades*¹⁹ » s'ouvre sur un « *Amandla* » (auquel l'auditoire répond tout aussi systématiquement « *Ngawethu*²⁰ »), rappellent que, d'une manière générale, les

16. Mangaliso Kubheka, cité dans DESAI A., *We are the Poors*, *op. cit.*, p. 137.

17. « Poor Peoples' Alliance to Re-enact June 1976 Soweto Uprising March », Communiqué de presse de la Poor Peoples' Alliance, 14 juin 2009.

18. Le *toyitoyi* mêle danse, slogans politiques et chants de combat ou de résistance. Il était régulièrement pratiqué durant l'apartheid, lors des manifestations contre la politique du gouvernement. Dans un documentaire réalisé par Lee Hirsch (*Amandla! A révolution in four-part Harmony*), un homme ayant pris part au soulèvement de Soweto affirmait d'ailleurs : « Le *toyitoyi* était notre arme. Nous n'avions pas de technologie de guerre, pas de gaz lacrymogène ou de tanks, mais nous avions cette arme ».

19. Le terme désignait, dans les années 1970 et 1980, les individus engagés dans la Lutte, qu'ils aient été ou non communistes.

20. « *Amandla* », qui désigne le « pouvoir » en Xhosa ou en Zoulou, était l'un des cris de ralliement des militants de l'ANC durant la lutte contre l'apartheid, notamment lors des *meetings* organisés dans les *townships*. La foule répondait alors « *Ngawethu* » (« Nous appartient »).

pratiques protestataires expriment une « mémoire plus ou moins diffuse des luttes du passé²¹ ». Elles ne trahissent pas pour autant, ou pas forcément, une entreprise planifiée d'appropriation de la mémoire de la *Lutte*. Ces pratiques et ces signes ont plus simplement intégré une sorte de répertoire *général* de la résistance dont la permanence doit beaucoup à la présence, dans les cortèges de ce début de XXI^e siècle, de femmes et d'hommes ayant connu les marches, les *boycotts* et les affrontements des années 1980. Sur d'autres points cependant, les tentatives de captation de l'univers référentiel de la *Lutte* paraissent pleinement assumées :

« Nous avons donc décidé de fonder cette organisation, puis nous l'avons appelée le Soweto Electricity Crisis Committee parce que, à Soweto, il y avait une organisation, durant le combat contre l'apartheid, dans les années 1980, qui s'appelait le Soweto Education Crisis Committee et qui était très forte dans le rassemblement des étudiants et des parents contre l'apartheid. **[Et des gens de cette première organisation ont rejoint le Soweto Electricity Crisis Committee?]** Non, non. C'était juste pour la mémoire (Nda: il porte la main droite au niveau de sa tempe, pour suggérer la réflexion). **[Pour marquer un lien avec la Lutte?]** Oui, oui. Ça s'appelait le Soweto Education Crisis Committee, donc nous avons dit: "Nous sommes le Soweto Electricity Crisis Committee". » (Entretien avec Trevor Ngwane, l'un des fondateurs du SECC, 7 juillet 2009, Durban)

À d'autres moments, certaines pratiques sont explicitement choisies pour leur « fonction expressive²² », leur contribution au travail d'identification aux « précurseurs », c'est-à-dire aux combattants des années 1970 et 1980. Le communiqué de presse délivré en 2007 par l'APF pour annoncer la sortie d'un disque reprenant les chansons entonnées lors des manifestations dans les *townships* ou les rues de Johannesburg, est, sur ce point, sans ambiguïté :

« Le disque rend compte du fait que l'APF a repris le bâton du combat et de la résistance menés par le mouvement qui a combattu et vaincu l'apartheid [...]. L'héritage culturel qui provient du combat anti-apartheid et des luttes de masse des années 1980 continue d'inspirer les membres de l'APF et les communautés de la classe ouvrière. La génération la plus ancienne de l'APF faisait partie du mouvement de libération et c'est ce que reflètent les chansons sur ce disque²³. »

Il n'est dès lors pas surprenant que se dessine, autour d'événements de l'histoire du combat contre l'apartheid, une concurrence assez vive entre organisations protestataires et composantes de l'alliance gouvernementale. En 2007, le rapport rédigé à l'issue du quatrième congrès annuel d'Indaba à Durban, l'organisation censée rassembler les nouveaux « mouvements sociaux », s'ouvre ainsi sur un hommage au soulèvement ouvrier dont cette même ville avait été le théâtre en 1973 ; un soulèvement régulièrement interprété par l'historiographie de la lutte contre l'apartheid comme marquant le renouveau des mobilisations collectives après l'atonie des années 1960 :

21. GEAY B., « Contribution à une sociologie de la pratique protestataire », B. GEAY (dir.), *La Protestation étudiante. Le mouvement du printemps 2006*, Paris, Raisons d'agir, coll. « Cours et travaux », 2009, p. 175.

22. McADAM D., TARROW S. & TILLY C., « Pour une cartographie... », *op. cit.*, p. 16.

23. « APF launches CD of songs », communiqué de presse de l'APF, 5 mai 2007.

« Bien évidemment, en tant que mouvements sociaux, nous comprenons que, même si les grèves de Durban sont derrière nous, elles peuvent agir comme une source d'inspiration [...]. Les grèves de Durban sont un point de repère important de notre héritage de la lutte comme mouvement. Ce sont ces grèves qui transcendent, parmi la classe ouvrière de Durban, les divisions raciales inspirées par l'apartheid²⁴. »

Cet usage de la mémoire collective peut prendre des formes plus concrètes que celles des seuls discours. C'est le cas en juin 2009, lorsque les dirigeants de la Poor People's Alliance, qui rassemble les militants du mouvement des sans terre (Landless People's Movement/LPM), de celui des *squatters* de Durban et du Cap (Abahlali baseMjondolo), de l'Anti-Eviction Campaign et du Rural Network, affirment vouloir « repolitiser la signification du soulèvement survenu en juin 1976 à Soweto ». Des ateliers, animés par des militants et des chercheurs proches des organisations, sont ainsi mis en place dans la *township*. Dans la nuit du 15 au 16 juin, une veillée est organisée dans le camp de Protea South, bastion du LPM. Au matin, un cortège chemine de la Morris Isaachs High School jusqu'au mémorial Hector Pieterse²⁵, en marge des différentes manifestations officielles prévues par l'ANC. Pour les dirigeants de la Poor People's Alliance, il ne s'agit pas de simplement « célébrer » ce jour, comme le ferait alors le parti au pouvoir en en faisant un « événement bourgeois ». Il convient plutôt de le « commémorer », en soulignant « que le combat pour la libération de la jeunesse continue d'être porté par les communautés pauvres quinze ans après l'entrée dans la soi-disant démocratie²⁶ ». Une telle démarche repolitiserait cet événement :

« **[Qu'est-ce que ça veut dire « repolitiser » le 16 juin 1976?]** Ça veut dire que l'ANC fait comme si ce n'était qu'à eux, cet événement... Comme s'il n'y avait eu que l'ANC à Soweto, lors du soulèvement... Ce que l'on a voulu montrer avec les camarades c'est que tout ça, ça parle de la manière dont les pauvres expriment leur colère [...] Enfin... Ce n'est pas une histoire de partis politiques. Ça concerne la frustration des pauvres... Pas ce que veut en faire l'ANC... Les étudiants étaient en colère... Parce qu'on ne les entendait pas... Ce qui se passe maintenant, c'est qu'on n'est pas entendu, donc on doit montrer qu'on vit toujours sous la pression, montrer qu'il y a toujours des gens qui vivent dans la pauvreté en dépit de ce qui s'est passé [...] Il faut qu'on change cette idéologie... À cette époque, les gens n'étaient pas heureux. Ils criaient, ils pleuraient... Et maintenant, c'est toujours le cas... Les pauvres doivent suivre les traces de ces étudiants. » (Entretien avec la secrétaire générale d'Abahlali baseMjondolo, Durban, 11 juillet 2009)

L'idée de disputer au parti politique un événement majeur de la lutte contre l'apartheid, et d'œuvrer ainsi à la filiation de la « nouvelle » protestation sociale à

24. The SMI Secretary, *The SMI Secretary's Report to the fourth SMI Annual National Meeting*, Durban, 2007.

25. Hector Pieterse, tué par la police lors du soulèvement des écoliers de Soweto, est devenue une sorte d'icône de la Lutte après qu'il a été pris en photo agonisant dans les bras de l'un de ses camarades.

26. « Poor People's Alliance to Re-enact June 1976 Soweto Uprising March », Communiqué de presse de la Poor People's Alliance, 14 juin 2009.

tout un pan de l'histoire nationale, est ici manifeste. Les temps forts de la journée – la marche et le rassemblement devant le monument dédié à Hector Pieterse – dessinent un *dispositif de sensibilisation mémorielle*, qui tend à « doter les membres du groupe d'une communauté de réactions affectives partagées : admiration pour d'illustres prédécesseurs, mépris et crainte des "adversaires de toujours", devoir de mémoire, détermination à prolonger le combat²⁷ ». L'effet est sans doute d'autant plus efficace qu'est sollicitée la mémoire d'une histoire relativement récente, dans laquelle s'encastrent celles, plus personnelles, voire intimes, de la plupart des participants, que ces derniers aient connu les années de lutte ou que leur enfance ait été bercée par des récits militants. La manière dont se déroulent ces deux jours joue également sur les émotions des individus rassemblés. Passer une partie de la nuit dans le froid, au milieu de femmes et d'hommes qui partagent à peu près la même situation sociale, se voir rappeler durant la veillée que les choses n'ont finalement pas tant changé depuis 1976, pour enfin, le lendemain, marcher aux côtés des camarades, tout cela contribue à façonner un contexte émotionnel relativement dense : un contexte où se mêlent plus aisément la joie d'être dans un collectif et la « bonne » indignation, celle qui donne du sens à l'engagement.

Peut-être faut-il, avant d'aller plus loin, souligner un détail non sans importance : au-delà de leur spécificité, les deux moments de la contestation du régime ségrégationniste auxquels la protestation post-apartheid essaie, dans ces deux exemples, de se rattacher – Durban 1973 et Soweto 1976 – offrent d'autant plus de prise que l'ANC ne peut en revendiquer le monopole. L'historiographie dominante de la *Lutte* les présente en effet le plus souvent comme des insurrections ayant échappé à la main-mise des militants clandestins du Parti.

Ce qui ressort finalement assez bien de ces tentatives d'appropriations et de filiation, c'est la manière dont la plupart des activistes sociaux semblent vouloir présenter leur combat. Il ne s'agit pas tant de mettre sur un même plan, la lutte contre le régime violent de l'apartheid et la critique contemporaine d'un pouvoir officiellement démocratique, que d'affirmer l'existence d'une continuité. Ne pas simplement et mécaniquement placer en vis-à-vis les deux périodes peut d'ailleurs s'avérer plus prudent lors de grandes réunions protestataires où, malgré tout, le capital politique du « libérateur » continue de faire sentir ses effets parmi les foules de femmes et d'hommes dont certains ont connu, de près ou de loin, la répression des années 1980. Il est cependant des situations où la mise en parallèle des causes et des périodes semble inévitable. Sans même parler des chants qui, parfois, raillent la corruption des nouveaux maîtres de l'Afrique du Sud campés en « boers noirs²⁸ », une telle démarche transparaît surtout dans la construction d'une figure oppressive de l'« État-ANC ». La logique qui guide ce type d'exercice – suggérer le caractère violent et autoritaire de l'adversaire – n'est pas

27. SIMÉANT J & TRAÏNI C, « Pourquoi et comment sensibiliser à la cause », C. TRAÏNI (dir.), *Émotions... Mobilisation!*, Paris, Les Presses de sciences po, 2009, p. 25.

28. Les Boers sont les descendants des premiers colons néerlandais. Ils forment le principal groupe de la « Nation Afrikaaner » à l'origine de l'apartheid. Observation réalisée lors du lancement de la campagne du « Droit à la ville » dans la *township* de Khayelitsha, Cape Town, le 22 mai 2010.

5 propre au contexte sud-africain. Elle constitue, en général, un « motif classique du discours contestataire²⁹ ». Mais elle prend bien évidemment une signification et une force particulières dans le cas présent. Il s'agit en effet d'affirmer – et de démontrer – que le « parti libérateur » use de pratiques empruntées au régime qui l'a précédé pour contrer les militants des « nouveaux » mouvements sociaux. Ces derniers ont par exemple beau jeu de rappeler le maintien et l'utilisation, jusqu'au début des années 2000, de la loi de prévention des camps de *squatters* votée en 1951. Des parallèles sont également établis entre les ordonnances légales qui habilite les représentants de l'ordre à procéder à une expulsion et les textes qui, durant la « période coloniale », permirent aux Blancs d'asseoir leur appropriation des terres sud-africaines³⁰. Les appareils répressifs de l'État démocratique se livreraient également à l'« intimidation » et à la « surveillance » des activistes³¹ et des populations pauvres. Dans la soirée du 27 août 2002, les bureaux de l'Anti-Privatisation Forum reçoivent ainsi la visite inopinée du directeur des services de renseignement, la National Intelligence Agency. Il s'agit, pour le gouvernement, de rappeler, à quelques jours de l'ouverture du Sommet sur le développement durable, son intention de maîtriser toute contestation et tout débordement éventuel. À l'occasion de cet événement et, plus précisément, de la contre-manifestation organisée sous l'égide d'Indaba, le Mouvement Social Unifié (SMI), les autorités recourent d'ailleurs avec un zèle particulier à la loi sur la régulation des rassemblements (*The Regulation of Gatherings Act*). Élaboré en 1993, lors de la tumultueuse période de transition traversée par le pays³², mais effectif à partir de 1996, ce texte atténue la portée des libertés d'expression et de rassemblement garanties par la première constitution démocratique³³. Il encadre notamment, de façon relativement drastique, la préparation des manifestations, imposant entre autres aux organisateurs de déposer une demande d'autorisation sept jours au moins avant la date arrêtée.

Au-delà de ces dispositions légales ou de ces intimidations, c'est avant tout la violence souvent déployée par les forces de l'ordre qui offre le plus de prise à la comparaison des périodes. Les récits d'interventions policières que font les militants ont *a priori* peu à envier à ceux que les combattants des années 1980 pouvaient faire de leurs confrontations avec la police de l'apartheid ou avec l'armée, régulièrement envoyées dans les *townships* pour « rétablir l'ordre » :

« En septembre 1999, le shérif est venu à Mandela Park avec des chiens, des armes et des gaz lacrymogènes. Le premier jour, ils sont venus pour confisquer

29. MOUCHARD D., « Les mobilisations de “sans” dans la France contemporaine: l'émergence d'un “radicalisme” autolimité? », *Revue française de Science politique*, vol. 52, n° 4, août 2002, p. 425-447.

30. CASSIEM A., *The role of the law and its ability to protect poor families facing evictions in the Western Cape*, Durban, RASSP Research Reports, n° 6, 2006, p. 112.

31. En 2003, une part importante du *Rapport organisationnel* de l'Anti-Privatisation Forum est consacrée à la « répression d'État ».

32. Alors engagée dans le processus de transition vers la démocratie, l'Afrique du Sud connut, en 1992-1993, une situation de quasi-guerre civile, mettant aux prises militants de l'ANC et de l'Inkhata Freedom Party.

33. Voir notamment les contributions rassemblées dans NDUNG'U S. K. (ed.), *The right to dissent. Freedom of expression, assembly and demonstration in South Africa*, Johannesburg, Freedom of Expression Institute, 2003.

nos biens. Le second jour, ils sont revenus pour nous expulser de nos maisons. Il y avait beaucoup de policiers, dans des caspirs [Nda: les véhicules blindés utilisés par l'armée pour réprimer les soulèvements dans les townships sous l'apartheid] et des fourgons. C'était comme s'ils étaient en guerre. Ils ont fermé une rue et commencé à expulser les gens. Tout le quartier est venu, ainsi que les quartiers voisins, pour essayer d'empêcher les expulsions. Nous leur avons fait face. Personne ne nous a dit de résister, c'était spontané. Les gens ont été frappés avec des matraques, on leur a tiré dessus avec des balles en caoutchouc, et ils ont été mordus par les chiens. Le gaz lacrymogène se répandait partout. De nombreuses personnes ont été blessées et c'est une chance que personne n'ait été tué³⁴. »

Le ton n'est guère différent lorsque le principal dirigeant d'Abahlali baseMjondolo revient sur les manifestations qui, en 2005, précédèrent la création de son organisation à Durban :

« On a demandé aux élus locaux de venir, on a demandé au directeur du Logement... Mais personne n'est venu. Les gens ont alors décidé de bloquer la route... La route Umgeni [Nda: la route se trouvant en contrebas du camp de Kennedy Road]... Quarante personnes ont été arrêtées, mordues par les chiens, frappées par la police... Elles ont été retenues en détention pendant, je crois, trois ou quatre semaines [...] Comment peut-on être arrêté parce que l'on demande quelque chose... Des terrains et des maisons dans la ville? » (Entretien avec le président d'Abahlali baseMjondolo, 10 juillet 2009, Durban)

En août 2002, profitant de la présence à Durban de journalistes étrangers venus couvrir le Sommet mondial sur le développement durable, le Rassemblement du mouvement social, Indaba, organise une procession à la bougie afin de dénoncer les menaces qui planeraient alors sur la « liberté d'expression ». L'arrivée des forces de l'ordre rend cependant impossible la formation d'un cortège de manifestants. La perturbation de cette initiative, qui se veut avant tout pacifique, est condamnée dans la soirée par les porte-parole d'Indaba. Un communiqué de presse dénonce sans équivoque l'attitude des autorités, n'hésitant pas à y voir la vengeance des « fantômes du passé sud-africain³⁵ ». Ce sont ces mêmes fantômes qui hanteraient également certaines des mesures prises par les titulaires du pouvoir actuel pour réprimer la contestation. Le cas le plus emblématique et, par voie de conséquence, le plus régulièrement avancé comme preuve d'un faux-semblant démocratique, est certainement celui de Max Ntanyana. Condamné pour « violence » et « intimidation » à l'issue d'une manifestation, ce responsable de l'AEC à Mandela Park n'a alors plus le droit de prendre la parole lors de réunions publiques, ni de participer aux actions organisées par le mouvement. Placé sous la surveillance de la police, il est également astreint à résidence entre 18 heures et 6 heures. Dans un même ordre d'idée, de nombreuses manifestations sont interdites ou donnent régulièrement lieu à des interpellations en fin de cortège. En mars 2004, 52 membres de l'Anti-Privatisation forum sont arrêtés

34. Cité dans DESAI A. & PITHOUSE R., « "But we were thousands": Dispossession, resistance and repression in Mandela Park... », art. cit., p. 239-240.

35. Cité dans MCKINLEY D. & VERIAYA A., *Arresting Dissent*, op. cit.

alors qu'ils manifestent à Constitution Hill, non loin des nouveaux bâtiments de la Cour constitutionnelle. Retenus pendant quatorze heures pour « rassemblement illégal », ils retrouvent finalement leur liberté après qu'une caution a été payée et que plusieurs de leurs camarades, venus exiger leur libération en manifestant devant le commissariat, ont été dispersés par la police. Quelques semaines plus tard, ce sont des militants du Landless People's Movement qui sont appréhendés pour s'être, un jour d'élection, rassemblés à proximité d'un bureau de vote. Les principaux dirigeants de ces différents mouvements, dont certains sont presque systématiquement inquiétés par la police et la justice à l'issue de manifestations ou d'actions diverses, dénoncent aussi de manière continue la « passivité » des forces de l'ordre lorsque, durant les campagnes électorales notamment, certains militants ANC s'en prennent violemment à eux ou les menacent au cours de réunions publiques. Les pressions exercées par les agents des services de renseignement sont également évoquées et nourrissent très souvent la peur de l'espion infiltré au cœur de la communauté. C'est dans cette même logique que peuvent être comprises les accusations de manipulation de l'information portées par les dirigeants de l'Anti-Privatisation Forum à l'encontre de SABC, le service public audiovisuel, ou les rumeurs (avérées) de création d'une cellule « Anti-Eviction Campaign » au sein de la police de Cape Town en 2003.

La dénonciation de l'« autoritarisme » de l'« État-ANC » permet également aux activistes des mouvements sociaux d'édifier leur propre panthéon, par le biais d'un jeu de miroir avec ce qui constituerait la « mémoire collective de l'anti-apartheid ». On observe, tout d'abord, l'établissement de liens entre les « martyrs » d'hier et d'aujourd'hui. À l'instar des soulèvements des années 1970 et 1980, la contestation post-apartheid serait ainsi en droit de revendiquer ses propres morts : Michael Makhabane, tué à l'issue d'une manifestation d'étudiants à Durban, en 2001 ; Teboho Mkonza, 17 ans, tué à Harrismith en août 2004, après que la police eut tiré sans sommation sur des manifestants ; Marcel King, assassiné la même année par les hommes venus couper le raccordement à l'électricité alimentant la maison de sa mère ; ou cet activiste du SECC dont on m'expliquera qu'il a été « assassiné par Eskom³⁶ » alors qu'il rebranchait une maison au réseau. L'utilisation de certains termes ou labels paraît tout autant confirmer cette stratégie. Ainsi, les 87 militants et sympathisants de l'APF arrêtés en avril 2002, à la suite d'une manifestation devant la demeure du maire de Johannesburg, dans le quartier de Kensington, deviennent les « 87 de Kensington » (« Kensington 87 ») dans le discours appelant à la plus large mobilisation pour exiger leur libération. Les « 87 » sont détenus pendant deux jours dans les locaux du commissariat de Jeppe. Cinquante d'entre eux sont par la suite transférés à la prison de Diepkloof pour « violences ». L'association australienne Green Left essaie alors de mettre en place une campagne internationale de sensibilisation et divulgue à cette occasion l'adresse électronique de Amos Masondo, le maire ANC de Johannesburg. Les termes et les méthodes de cette campagne ne sont pas sans rappeler un autre

36. Échange avec l'un des membres du bureau du SECC, 15 juillet 2009, Johannesburg.

épisode de l'histoire de la contestation sud-africaine : en 1984, dans la *township* de Sharpeville, un conseiller municipal noir avait été lynché par six habitants l'accusant de collaborer avec l'opresseur. Arrêtés et condamnés à mort, les « 6 de Sharpeville » (« Sharpeville 6 ») seront finalement graciés par le Président Botha, à l'issue d'une campagne de mobilisation internationale.

« Nous, la communauté »

Parallèlement au dénigrement de tout un pan de la protestation sociale, les dirigeants de l'ANC ont engagé un mouvement qui, s'il n'est pas seulement influencé par la multiplication des manifestations, n'est pas totalement étranger à la menace que ferait peser l'émergence d'organisations prétendant porter les attentes des *townships*. Dès le début des années 2000, la direction de l'ANC a en effet accentué une démarche de réinvestissement du terrain et des « communautés ». La question de l'enracinement, notamment dans les zones les plus défavorisées d'Afrique du Sud, est *a priori* centrale pour un parti dont maints documents internes mettent l'accent sur sa vocation de « mouvement de masse³⁷ ». Au-delà même de la légitimité populaire que pourrait attendre l'ANC d'un tel positionnement, le simple fait d'être présent dans la moindre *township*, le moindre quartier, revêt une importance certaine dans un pays où tous les citoyens ne disposent pas d'un accès quotidien à la radio ou à la télévision³⁸. Mais il faut surtout voir un aveu d'échec dans cette volonté des dirigeants ANC de revenir sur le terrain ; un échec que traduit le dépérissement de nombreuses sections locales dans les *townships*³⁹. En dépit des voies parfois tortueuses que peut emprunter la rédaction de ce type de texte, c'est ce qu'indiquent sans faux-semblants certains passages de la résolution adoptée à l'issue de la conférence nationale de 2002 :

« La faiblesse de nos sections résulte de l'absence de mobilisation de masse, l'ANC n'ayant pas suffisamment pris la tête de la mobilisation devant conduire notre peuple à être actif dans le processus de transformation [...]. En fait, nous avons vu un plus profond déclin de la croissance et de la qualité de nos sections [...]. Au moment de la conférence nationale, en 2000, nous avons 5 500 sections, la plupart n'étant pas en bonne posture et n'ayant que peu d'activité politique. [...] Au niveau des sections et des régions, nous n'avons souvent pas été capables de créer des forums suffisamment efficaces pour joindre stratégie et action au sein de l'Alliance. [...] Nous faisons pourtant face à nombre de défis dans ce domaine⁴⁰. »

Pourtant, dès 1999, le secrétaire général de l'ANC assignait aux sections de participer activement à la vie de la communauté hors du temps électoral. Et les

37. En 2005, un rapport interne assurait que l'ANC est un « mouvement de masses, responsable de la mobilisation de tous les secteurs de la société et des membres de toutes les communautés dans la participation à un processus fondamental de changement social au travers de l'auto-émancipation ». Voir le Rapport organisationnel rendu par le Conseil national général de l'ANC en 2005.

38. DARRACQ V., « In the party, in the township... », art. cit.

39. Près de la moitié n'aurait ainsi aucune activité hors période électorale.

40. African National Congress, *Secretary General report to the 50th National Conference*, Stellenbosch, 16-20 décembre 2002.

options « offertes » en ce sens aux militants ne manquaient pas. Il leur était par exemple officiellement demandé d'aider les retraités cherchant à faire valoir leur droit à pension, d'encourager les habitants à s'engager dans la gouvernance des écoles et les programmes de logement, ou encore, d'œuvrer au développement de liens entre les parlementaires et leurs électeurs⁴¹. Les militants se devaient surtout d'investir les différents lieux et dispositifs qui concourent à réguler la vie de leur quartier, qu'il s'agisse des ward committees, des community policing forum, des RDP forums ou des development forums. L'enjeu d'une telle présence n'était en effet pas mince dans la mesure où elle devait évidemment faciliter l'application des décisions prises par les gouvernements locaux ANC⁴².

La stratégie de réinvestissement (lorsque la section locale est affaiblie) ou de consolidation (lorsqu'elle est suffisamment active) du parti dans les communautés a débouché sur la mise en place de plusieurs campagnes aux intitulés explicites, de Vuka (« Réveillez-vous ») à Imvuselelo (« Renouveau ») en passant par « *Know your neighborhood* » (« Connaissez votre voisinage »). La campagne « Imvuselelo », lancée par l'ANC au printemps 2006, avait ainsi pour ambition de développer les sections de manière à rendre le parti « visible dans les efforts de développement de la communauté et les combats se déroulant au niveau du *ward*⁴³ », la circonscription électorale de base.

Au constat de faiblesse des structures s'est ajouté un discours officiel n'hésitant pas à mettre en cause les compétences et qualités morales de celles et ceux censés incarner le parti dans les quartiers populaires. En 2006, Thabo Mbeki reprend ainsi une critique souvent présente dans le discours des organisations contestataires en fustigeant les élus des zones pauvres qui préfèrent vivre dans les banlieues plus cossues des grandes agglomérations sud-africaines. Il prévient que ceux-ci devront à l'avenir se rendre devant leurs électeurs au moins quatre fois par an afin de rendre compte de leur activité⁴⁴. En 2008, nouvellement élu à la tête de l'ANC et usant d'une rhétorique assez semblable, Jacob Zuma en appelle quant à lui à la création de « comités de rue » et à leur engagement dans la lutte contre le crime. La proposition est reprise par les dirigeants du Parti communiste, qui y voient un moyen de prendre en charge l'ensemble des « problèmes locaux ». Ces comités de rue doivent être, selon Blade Nzimande, le secrétaire général du SACP, un moyen de résoudre certains des dilemmes auxquels se confrontent les anciennes composantes du mouvement de libération nationale depuis leur entrée dans les sphères du pouvoir politique. Le double rôle de « libérateur » et de « gouvernant » aurait en effet généré des tensions à l'origine d'une « démobilisation progressive du mouvement » et, ce faisant, d'un « vide politique dans la plupart [des] localités ». C'est sur ce vide, cette absence, qu'aurait capitalisé une

41. Kgalema Mothlanthe, cité dans LODGE T., « South african politics and collective action, 1994-2000 », *op. cit.*, p. 5.

42. Entretien avec Boysihle Mafilika, alors élu (ANC puis COPE) du *ward*35 de l'agglomération du Cap, Cape Town, le 21 mai 2010.

43. « ANC-Gauteng Province Media Statement on the Launch of the Provincial Imvuselelo Campaign », 22 mai 2006.

44. *Business Day*, 22 février 2006.

« mobilisation de masse sans guide⁴⁵ », principalement incarnée par les nouvelles organisations protestataires. La constitution de comités de rue dans chacune des zones urbaines ou rurales de l'Afrique du sud des années 2000 permettrait, selon le dirigeant communiste, le retour du « *people's power* » des années 1980. Il favoriserait surtout le développement d'une « nouvelle plate-forme pour intensifier le combat pour le renouveau des valeurs révolutionnaires⁴⁶ ».

Tout en cherchant à traiter une faiblesse structurelle susceptible, sur le long terme, de fragiliser la domination politique de l'ANC, la stratégie de retour dans les communautés n'est donc pas sans lien avec la protestation qui travaille les zones populaires et pauvres depuis le début des années 2000. Certes, le souci de revitaliser les sections locales est présent au sein des instances nationales dès la seconde moitié des années 1990, c'est-à-dire avant l'émergence des premières grandes organisations protestataires post-apartheid. Mais il s'intensifie dès les premières années de la décennie suivante, à mesure que la « nouvelle » contestation sociale gagne en consistance. Comme le reconnaît sans ambages un dirigeant provincial de l'ANC au milieu des années 2000, il s'agit alors de ne « pas abandonner la société aux mouvements sociaux⁴⁷ ». La campagne électorale menée par l'équipe de Thabo Mbeki en 2004 offre un bel exemple de cette apparente prise de conscience. Ses différentes étapes sont en effet explicitement placées sous le signe des « *grassroots* ». Visites dans les zones les plus pauvres du pays, porte-à-porte et *imbizos*⁴⁸ jalonnent le « retour à la base » dans lequel s'engage alors un président qui veut croire que son parti est encore le « mouvement des pauvres⁴⁹ ». Alors que, dans tout le pays, se multiplient les défilés protestataires, le président-candidat en vient même à concéder que son premier mandat n'a peut-être pas répondu à toutes les attentes des plus pauvres⁵⁰. Quelques mois auparavant, le ministre des Finances avait également semblé prendre la mesure de la situation sociale. Revenant sur l'un des principaux engagements contenus dans le GEAR, Trevor Manuel annonçait ainsi la possibilité de laisser filer le déficit budgétaire au-delà des sacro-saints 3 % du produit intérieur brut⁵¹, dans le souci d'accroître la redistribution vers les populations les plus défavorisées.

La crainte d'un déracinement et, ce faisant, d'une défiance des électeurs à l'égard du gouvernement, transparait également dans les appels répétés des dirigeants de l'ANC à une re-mobilisation des sections locales de SANCO :

45. NZIMANDE B., « A perspective on street committees », *Umsebenzi online*, vol. 7, n° 9, 4 juin 2008.

46. *Ibid.*

47. Zwelinzima Sizani, en charge de l'éducation politique et de la formation au sein du bureau de l'ANC dans la Province du Gauteng, 2006, cité dans DARRACQ V., « In the Party... », art. cit.

48. L'*imbizo* est un terme zoulou qui désigne des réunions au cours desquelles les individus peuvent, en présence des gouvernants, présenter leurs doléances et faire part de leurs critiques à l'égard de la politique qui est menée.

49. Cité dans CALLAND R., *Anatomy of South Africa*, op. cit., p. 10.

50. GUMEDE W., *Thabo Mbeki and the Battle For the Soul of the ANC*, op. cit., p. 116.

51. Le gouvernement avait jusqu'alors scrupuleusement respecté cet engagement, ramenant même, une année, le déficit à 1 % du PIB.

« Nous avons besoin d'un mouvement civit fort afin d'aider nos conseillers municipaux à rester proches des gens et à garantir que les communautés formulent le programme et les priorités de la gouvernance [...] Sans une SANCO forte et dynamique, les ultra-révolutionnaires tromperont notre peuple⁵². »

Deux membres du gouvernement intègrent d'ailleurs la direction nationale du mouvement au début de la décennie : Jeff Radebe, alors ministre des Entreprises publiques, rejoint le comité exécutif national, tandis que Susan Shabangu, vice-ministre de l'Énergie, en devient la trésorière. Mais les injonctions du partenaire politique ne sont qu'en partie à l'origine de la détermination des dirigeants de SANCO à se mesurer plus ouvertement aux nouvelles organisations protestataires. Conscients de l'engourdissement dans lequel s'enfoncent leurs représentations locales depuis le milieu des années 1990, les responsables nationaux ont surtout vu leurs adhérents dépassés par le mécontentement populaire et souvent surclassés par les entrepreneurs des nouvelles mobilisations. Au tout début des années 2000, consigne aurait donc été donnée aux membres des civics de la Province du Cap occidental d'être plus actifs dans leur voisinage que les activistes de l'Anti-Eviction Campaign⁵³. À Mandela Park, une section SANCO est même inaugurée afin de contrecarrer la montée en puissance de l'organisation protestataire dans cette *township* noire. L'élu municipal de la circonscription le reconnaît d'ailleurs explicitement :

« À Mandela Park, nous avons réussi à lancer une structure Sanco, ce qui n'existait pas jusqu'alors... À l'origine, ils ne voulaient voir aucune autre structure dans ce quartier [...] que l'Anti-Eviction. Mais maintenant, nous avons lancé Sanco, et chaque week-end, nous appelons à des réunions de masse auxquelles beaucoup de monde assiste⁵⁴. »

La stratégie de remobilisation des troupes locales de l'Alliance gouvernementale conduit également les autorités publiques à les légitimer dans leur rôle d'interlocuteurs et de porte-parole des habitants des *townships*. En 2002, alors que les responsables de l'AEC sollicitent en vain un entretien, la ministre du Logement de la Province du Cap ouest organise une réunion d'information et de débat à Mandela Park, quartier où l'AEC est très présente. Seuls sont cependant conviés les militants locaux de l'ANC, du SACP, de COSATU et de SANCO. Mais l'exemple le plus probant de cette stratégie reste certainement l'épisode ayant conduit la compagnie nationale d'électricité Eskom à effacer les arriérés de paiement dans la région de Johannesburg. En mai 2003, des représentants de cette entreprise, de la Commission des droits de l'Homme et de SANCO arrivent en effet à un tel accord sous l'égide du ministre des Entreprises publiques (et membre de la direction de SANCO), Jeff Radebe. C'est aux porte-parole des civics, que les autres parties attribuent le rôle essentiel dans la réalisation de

52. Le secrétaire général de l'ANC dans la Province du Gauteng, 2003, cité MCKINLEY D. & VERIVIA A., *Arresting Dissent*, *op. cit.*

53. Échange informel avec l'un des porte-parole de l'AEC, Le Cap, août 2003.

54. L'élu municipal ANC de la circonscription comprenant Mandela Park, cité dans MCKINLEY D. & VERIVIA A., *Arresting Dissent*, *op. cit.*

l'arrangement, la confortant ainsi dans son statut revendiqué de « défenseur de la communauté ». Comme le reconnaîtront par la suite certains des acteurs de ce coup de force savamment orchestré, il s'agissait avant tout d'affaiblir l'influence des activistes du SECC et de l'APF au sein des *townships* bordant Johannesburg. Un responsable provincial de SANCO l'admet d'ailleurs sans gêne :

« Le crédit de cette négociation est revenu à la SANCO [...] en tant que mouvement civique, on est allé voir les gens qui soutenaient Trevor [Nkwane, le leader du SECC], on a regardé leurs problèmes, et on y a répondu. On est stratégique [...]. Que le mérite revienne à la SANCO, et la SANCO le transférera au gouvernement. C'est un joli jeu de ballon. On s'est engagé face au gouvernement, ils ont donné quelque chose, on a eu le mérite et on l'a redonné au gouvernement. Vous appelez à une grande réunion, et vous dites aux gens que l'État a répondu à leurs demandes, [...] c'est comme ça que ça marche. On a surtout essayé d'isoler [le SECC et les autres]⁵⁵. »

L'ambition d'une telle démarche est confirmée par l'échec, à la même époque, d'une procédure comparable à Tshwane (ex-Pretoria). Dans cette ville, où ne s'illustrent pas d'organisations de l'envergure du SECC ou de l'APF, une même réunion a été organisée entre les édiles et les représentants de SANCO. Les premiers refuseront cependant la demande d'effacement des impayés avancée par les seconds, prétextant l'efficacité de mesures déjà prises pour encadrer l'endettement des plus pauvres⁵⁶.

Se disputer la rue

L'une des options les plus spectaculaires choisies par l'ANC pour répondre aux organisations protestataires est certainement celle qui l'a vu descendre dans l'arène et user de formes d'action le confrontant presque directement au mouvement social. Ce retour dans la rue, l'environnement presque naturel de la protestation sociale, a ainsi conduit le parti de Thabo Mbeki à organiser et à prendre la tête de diverses manifestations. La démarche surprend car elle n'est évidemment pas sans risques. Elle ouvre en effet la voie à une évaluation réciproque des capacités de chaque camp à rassembler et à affirmer ainsi sa popularité. La manière dont les organisations du mouvement social ont interprété et utilisé les échecs relatifs essuyés par l'ANC dans ce domaine en atteste.

Deux épisodes en particulier rendent parfaitement compte de cette situation. Le premier se tient à Durban, où est organisée, du 31 août au 7 septembre 2001, la III^e Conférence mondiale des Nations Unies contre le racisme. Les rues de la ville sont à cette occasion le théâtre de deux marches concurrentes : à la suite de la manifestation organisée le premier jour par plusieurs organisations protestataires et ayant rassemblé près de 20 000 personnes aux cris de « Mbeki est un menteur ! » ou « Arrêtez d'agresser les pauvres ! Renoncez au GEAR ! »,

55. Cité dans ZUERN E., « La pauvreté en débat », art. cit., p. 43.

56. ZUERN E., *The politics of necessity. Community organizing and democracy in South Africa*, Madison, The University of Wisconsin Press, coll. « Critical human rights », 2011, p. 156.

COSATU et l'ANC cherchent à leur tour à se compter. La marche qu'encadre le parti majoritaire ne regroupe pas plus de 5 000 personnes, en dépit de l'impressionnant déploiement de cars destiné à acheminer les militants sur les lieux et de la présence, en tête de cortège, de l'activiste américaine Angela Davis.

L'histoire se répète un an plus tard, sur le macadam de Johannesburg, ville d'accueil du Sommet international sur le développement durable. Ceux que la presse et certains observateurs appellent alors les « nouveaux mouvements sociaux » se dotent à cette occasion d'une unité apparente qui semble alors suffisamment forte pour les imposer durablement dans le paysage politique. Aux 25 000 marcheurs mouvementistes revendiqués par le Mouvement social unifié le 31 août, l'ANC, auquel se sont pourtant joints COSATU, le Parti communiste et le Congrès des églises d'Afrique du Sud, ne peut opposer que quelques milliers de militants et de sympathisants. Moins de 5 000 d'entre eux se massent par la suite dans le stade de la *township* d'Alexandra, où Thabo Mbeki annonce, en vain, l'arrivée à ses côtés de Yasser Arafat et de Fidel Castro. À l'inverse, le succès de la marche « du mouvement social » en fait le plus grand rassemblement jamais organisé depuis la fin de l'apartheid. Parti d'Alexandra, l'une des zones les plus pauvres de l'agglomération, le cortège s'achemine vers le riche quartier d'affaires de Sandton, où se tient le sommet. Le message qu'entendent délivrer les organisateurs à cette occasion est relativement simple : le monde doit désormais savoir qu'avant d'être une « nation arc-en-ciel », l'Afrique du Sud est un pays rongé par « le chômage massif, le manque de services essentiels, les expulsions, les coupures d'eau et d'électricité, la dégradation environnementale et la pauvreté généralisée⁵⁷ ». La manifestation doit par ailleurs clore une semaine où les luttes ont semblé converger. Dans les jours qui précèdent, le Landless People's Movement a ainsi lancé une « semaine des sans-terre » largement couverte par les médias. Des militants de Greenpeace ont réussi à tendre une banderole anti-nucléaire non loin de la centrale de Koeberg, dans la région du Cap. La venue de Shimon Peres à l'université de Wits a, quant à elle, donné lieu à une manifestation orchestrée par un collectif pro-palestinien dans lequel sont engagés plusieurs militants de l'APF. Le 24 août, diverses organisations politiques et protestataires avaient également appelé à la tenue d'une marche en faveur de la liberté d'expression. L'intervention violente et prématurée des forces anti-émeute, qui usent alors de gaz lacrymogènes, de balles en caoutchouc et blessent plusieurs manifestants, dont l'un des membres du comité de coordination de l'APF, entraîne cependant son annulation. Enfin, à Sandton, quartier d'accueil du sommet, plusieurs marches sont organisées quelques heures avant l'ouverture de cet événement international, afin de dénoncer la pollution industrielle de différents sites dans la région de Johannesburg. Cette effervescence imprègne jusqu'à la manière dont une partie de la presse couvre la grande marche du mouvement social et ses à-côtés : « Une nouvelle guerre pour l'allégeance des pauvres », « La crainte d'un siège militaire

57. Social Movement Indaba, communiqué de presse du 25 août 2002.

du sommet », « Des lignes de bataille dessinées au sommet de Joburg », « Les manifestants attaquent le gouvernement⁵⁸ ».

Plus de 190 personnes sont arrêtées en marge du sommet. Toutes sont cependant relâchées sans qu'aucune charge ne soit retenue. L'attitude sécuritaire du gouvernement, qui conduit notamment à interdire la présence des colporteurs et des sans-abris dans les rues de la ville durant toute la durée du rassemblement des chefs d'États, apparaît assez logiquement comme un signe de fébrilité face aux forces contestataires qui semblent s'organiser. À l'inverse, le succès du mouvement social est très rapidement présenté par ses acteurs comme un moment de basculement, celui à la faveur duquel « la carte du paysage politique sud-africain a été fondamentalement transformée⁵⁹ ».

« Tout le monde était très excité dans le mouvement social... Je crois que c'était en 2002, quand il y a eu cette conférence internationale sur le développement durable, à Johannesburg. L'ANC a organisé une marche, le mouvement social a organisé une marche... Et c'est la marche organisée par le mouvement social qui a rassemblé le plus de monde... Bien plus que celle de l'ANC... Tout le monde a alors pensé que le mouvement social était en train de dépasser l'ANC. » (Entretien avec Martin Legassick, universitaire et « activiste » de l'AEC, Cape Town, 23 mai 2010)

Cette réussite apparente permet d'ailleurs de relativiser les difficultés rencontrées lors de la préparation de l'événement. Pensé dans le cadre du Social Movement Indaba (SMI), le rassemblement des troupes protestataires est en effet, jusqu'à la veille de la manifestation, hypothéqué par l'attitude des dirigeants des « sans-terre », le Landless People's Movement (LPM). Ces derniers contestent la place laissée aux ONG au sein d'Indaba et obtiennent finalement, en échange de leur participation, que la marche se fasse non sous le label SMI⁶⁰... mais sous celui du SMU, le Social Movement United. D'autres conflits surviennent d'ailleurs au cœur même de la manifestation. C'est le cas lorsque certains militants du LPM lancent des « viva Mugabe », en hommage au président du Zimbabwe alors engagé dans une campagne d'expulsions des fermiers blancs, provoquant ainsi l'ire de certains membres de l'Anti-Privatisation Forum, plus enclins à considérer ce chef d'État africain comme un despote. Des divergences et des signes de nervosité entre organisations étaient de toute façon apparus à l'occasion de la grande marche de Durban, un an auparavant. Présents en nombre dans le cortège, les activistes du Concerned Citizens Forum s'étaient alors heurtés à leurs homologues de l'Anti-Privatisation Forum, bien décidés à encadrer tout débordement. Percevant avant tout le rassemblement comme un moment festif, les premiers entendaient en effet profiter de l'occasion pour affronter les forces de l'ordre :

58. Titres du *Mail & Guardian*, du *Citizen* et de *The Star* recensés dans DEATH C., « Troubles at the top: South African protests and the 2002 Johannesburg Summit », *African Affairs*, vol. 109, n° 437, octobre 2010, p. 561.

59. APPOLIS J., « The political significance of august 31 », *Khanya Journal*, 2, 2002, p. 7.

60. Le « I » de SMI renvoyant au mot Indaba qui, en zoulou, signifie « Rassemblement ».

« Ces espèces de paléo-marxistes [ndla : les dirigeants de l'APF], ils retirent toute la joie et toute la moelle de la vie. Ils ne se connectent pas du tout aux désirs. Ce sont des rabat-joie à bien des égards. Durant la marche [de la Conférence sur le racisme], quand les gens ont décidé d'eux-mêmes d'être un peu plus militants, de se moquer un peu des flics, ces Trots' [NdT : Trotskystes] ou ces je-ne-sais-quoi ont joué au service d'ordre. Ce sont eux qui repoussaient les gens [...], et même les agressaient [...], parce qu'ils avaient eu cette grande idée que nous devions faire cette marche. Mais la marche, c'est un événement symbolique, et c'est tout. On en a assez des rituels... [...] Ça aurait pu conduire ici et là à quelques arrestations mais on doit permettre aux gens de s'exprimer, de se constituer en pouvoir⁶¹. »

Même très orientés, les propos qui précèdent mettent en lumière l'une des nombreuses sources de tension qui, très vite, affaibliront Indaba et conduiront en partie à son délitement : l'opposition entre « virtuoses » et « novices » de la protestation⁶². Schématiquement, la marche de Durban contraint en effet deux visions du militantisme et, par conséquent, deux logiques d'engagement, à coexister. Relativement chevronnés, dans la mesure où la plupart a fait ses classes dans le syndicalisme étudiant ou salarié (et parfois dans une organisation partisane), les responsables de l'APF espéraient en effet capitaliser sur cette première marche unitaire pour construire une représentation solide et cohérente du mouvement social post-apartheid. Cette ambition s'est inévitablement heurtée aux attentes des activistes souvent très jeunes du CCF, peu au fait de certains codes militants et persuadés de la nécessaire spontanéité de la révolte.

La suite de la décennie a donné à l'ANC et à la « nouvelle » protestation sociale l'occasion de tester à nouveau ce type de rivalité. Au lendemain de l'invasion militaire de l'Irak, l'Afrique du Sud a ainsi vu émerger sur le terrain relativement consensuel de l'opposition au conflit, la Stop the War Campaign, principalement emmenée par des organisations proches de l'alliance tripartite, et l'Anti-War Coalition, directement pilotée par des membres de l'Anti-Privatisation Forum. Mais ce souci de s'imposer dans la rue a aussi pu conduire à des situations pour le moins surprenantes. Que penser, par exemple, de ces militants de l'ANC défilant dans les rues de Durban en demandant la gratuité de l'eau... et accusant les « fonctionnaires blancs et conservateurs » d'être responsables des déconnexions⁶³ ? L'initiative surprend moins lorsque l'on se souvient que le gouvernement local est alors entre les mains de l>Inkhata Freedom Party, ennemi historique du mouvement de libération nationale. Quelques années plus tard, c'est une même posture qui prévaut lors du saccage de toilettes publiques installées par la majorité municipale Democratic Alliance à Khayelitsha, au Cap. À l'origine de cette opération qui prend de court les activistes d'Abahlali baseMjondolo auxquels ils se heurtent régulièrement, les militants de la Ligue

61. Heinrich Bohmke, activiste du CCF, cité dans Stwisa B., « Crowd renting or struggling from below? The Concerned Citizens Forum in Mpumalanga township, Durban, 1999-2005 », *Journal of Southern African Studies*, vol. 34, n° 4, décembre 2008, p. 931.

62. Cette opposition wébérienne est reprise par Lilian Mathieu dans *L'Espace des mouvements sociaux*, Bellecombe-en-Bauges, Éditions du Croquant, coll. « Sociopo », 2012, p. 249 sq.

63. DESAI A., « Neoliberalism and Resistance in South Africa », *Monthly Review*, vol. 54, n° 8, janvier 2003.

de la jeunesse de l'ANC dans cette *township* sont, il est vrai, fondés à voir dans l'installation de toilettes à ciel ouvert et sans enclos une atteinte à la dignité humaine. Le fait est pourtant qu'à la même époque, des équipements en tout point semblables sont inaugurés dans une municipalité de la Province du Free State sans que la majorité locale ANC et ses « jeunes » s'en émeuvent...

Enfin, ce réinvestissement de la rue n'est pas propre à l'ANC. En février 2011, par exemple, un élu municipal de la Democratic Alliance, le principal parti d'opposition, prend la tête d'un petit groupe d'habitants et de militants pour protester contre la répétition de problèmes de facturation qui ont engendré de nombreuses déconnexions électriques dans son quartier. La marche conduit l'édile et ses administrés devant les bureaux du service financier de la municipalité de Johannesburg. Et l'élu d'adopter alors, au milieu des chants et des danses de mécontentement, un ton rappelant de manière assez saisissante celui des porte-parole de la protestation sociale post-apartheid : « Les partis politiques ne régleront pas le problème. Les gens de ce pays le feront [...] Nous sommes fatigués de ces politiciens qui pillent notre argent⁶⁴. »

Les deux corps de l'ANC⁶⁵

La dénonciation de l'ANC et de ses orientations politiques par les groupes protestataires n'est pas d'un bloc. Celle que l'on observe dans les communiqués de presse des organisations ou dans le propos de leur porte-parole ne se superpose pas tout à fait sur le discours tenu lors de réunions publiques. Dans le second cas, ce sont en effet moins les dirigeants nationaux de la coalition gouvernementale que les autorités locales (la municipalité ou le gouvernement provincial) qui cristallisent toutes les récriminations. Les exceptions à cette règle existent, évidemment. En 2005, une partie de la presse accorde même un certain intérêt à ces membres du Greater Harrismith Concerned Residents, dans la Province du Free State, qui décident de brûler des t-shirts frappés du portrait de Thabo Mbeki, alors président de la République, et de déchirer leurs cartes de militants ANC, avant d'être violemment dispersés par les forces de l'ordre⁶⁶. On a vu également combien l'attaque du campement de Kennedy Road et l'agression des membres d'AbM ont rendu plus facile la diffusion d'une critique directe des dirigeants du parti majoritaire⁶⁷. Pour autant, le fait de concentrer les griefs sur

64. David Dewes, élu municipal de la DA à Johannesburg, cité dans JOHN V., « Jo'burg residents protest over "billing crisis" », *The Mail & Guardian*, 26 février 2011.

65. Je me permets d'emprunter au médiéviste Ernst Kantorowicz le titre de son classique ouvrage : *Les deux corps du roi*, Paris, Gallimard, coll. « Bibliothèque des Histoires », 1989 (édition originale : 1957). L'historien y démontre en effet comment théologiens et juristes avaient, dans l'Occident chrétien médiéval, contribué à affirmer la nature double du corps du roi : le premier, fait de chair, était mortel et terrestre, quand le second, mystique et immortel, incarnait le royaume et assurait sa continuité.

66. BEINART W., « Popular politics and resistance movements in South Africa, 1970-2008 », W. BEINART & M. C. DAWSON (dir.), *Popular politics and resistance movements in South Africa*, Johannesburg, Wits University Press, 2010, p. 23.

67. C'est ce que démontre très bien, même si elle s'insère dans un quotidien étranger, la tribune que S'bu Zikode, le président d'AbM, signe en novembre 2013 dans *The Guardian*. Il y évoque les pressions et

le niveau local est à la fois cohérent, porteur et... contraint. Certes, et au-delà d'ajustement locaux, les mesures prises par les gouvernements provinciaux ou les municipalités reflètent ou découlent le plus souvent d'orientations arrêtées par l'échelon national. Nul doute que la décision prise par le gouvernement de réduire les dotations des municipalités à la fin des années 1990 a eu un large impact sur les finances locales et, partant, sur l'offre de services publics. Mais au-delà de ces considérations financières, les strates provinciales et municipales disposent de compétences étendues les plaçant en première ligne sur les questions d'eau, de logement, d'électricité. La sphère municipale est en outre celle où se déploie concrètement le mécanisme de recouvrement des coûts. C'est par conséquent vers ces autorités que l'on est tenté de se tourner lorsque l'on vit dans un quartier frappé par le manque de maisons ou de services. Mais tout ceci ne dit rien de ce qui pousse certaines populations pourtant engagées dans la protestation depuis le début du XXI^e siècle à faire preuve d'une certaine fidélité, voire d'une loyauté, à l'égard du parti ANC. Le poids et la composition du capital politique de ce dernier ne doivent évidemment pas être négligés. Ses effets se font sentir jusque dans les grands rassemblements protestataires ou, plus encore, dans la mémoire des plus âgés, comme le montre l'embaras évident de cette septuagénaire vivant à Soweto :

« Je suis membre de l'ANC. Une fois, dans les années 1980, l'ANC m'a aidé à revenir dans ma maison alors que j'avais été expulsée. Ils ont envoyé plein de camarades pour m'aider. Après ça, j'ai adoré l'ANC!... Maintenant, l'Opération Khanyisa (Nda: la campagne de raccordements illégaux menée par le SECC en 2001) nous encourage à ne pas payer les services. Je suis d'accord avec quiconque dit « Ne paie pas! » parce que je ne peux pas payer [...] Je ne sais pas trop quoi penser de l'ANC. L'âge m'a rattrapé mais je peux observer que les jeunes sont au chômage et je ne peux pas me battre pour eux, pour qu'ils aient du travail⁶⁸. »

La tension entre la loyauté à l'égard du parti majoritaire et la perception des retards dans le développement promis est tout aussi palpable chez cet habitant de Kayelitsha, présent lors du lancement, par Abahlali baseMjondolo, de la Campagne pour le droit à la ville :

« **[Et vous étiez un membre de l'ANC ?]** Non, non, je suis encore à l'ANC... J'y suis toujours. **[Mais vous êtes quand même là aujourd'hui]** Le problème, quand tu vois où on vit... Tu vois là-bas **[Il désigne un groupe de cabanes, de l'autre côté du terrain vague]**, on ne peut pas y aller... Quand tu y entres, tu te fais frapper... Et puis il y a les maladies quand il pleut... les maladies... Les inondations... Non, on ne peut pas vivre ici [...] Il y a des endroits où ça va, où l'ANC a fait des choses... Mais là, le conseiller avait dit que ça irait mieux. C'est pour ça que je suis là maintenant... Pour dire au conseiller qu'il doit faire des choses » (Anonyme, 22 mai 2010, Kayelitsha, Cape Town)

brutalités perpétrées par le parti majoritaire contre les plus pauvres et, notamment, les « tortures » dont auraient été victimes certains des militants de son mouvement. ZIKODE S., « Despite the state's violence, our fight to escape the mud and fire of South Africa's slums will continue », *The Guardian*, 11 novembre 2013.

68. Une habitante de Soweto citée par ROSENTHAL K., « New social movements as civil society: The case of past and present Soweto », W. BEINART & M. C. DAWSON (dir.), *Popular politics and resistance movements in South Africa*, Johannesburg, Wits University Press, 2010, p. 263.

Ces deux témoignages rendent assez bien compte du décalage qui s'est très souvent imposé dans l'esprit de nombreux Sud-Africains entre, d'un côté, l'ANC comme « marque » politique auréolée du prestige tiré de la lutte contre l'apartheid, d'un autre, les dimensions concrètes des politiques publiques décidées par les dirigeants actuels de ce parti. Du fait de leur proximité spatiale, les conseillers municipaux (*ward councillors*) sont évidemment les récepteurs tout désignés de la colère suscitée par les secondes. Au fil de la décennie 2000, leurs domiciles sont devenus les points d'arrivée privilégiés de manifestations. Ils ont parfois été le théâtre d'actions spectaculaires, comme celle qui vit, en 2002, plusieurs dizaines d'activistes du SECC démonter les compteurs d'eau et d'électricité de la résidence du maire de Johannesburg, Amos Masondo. Quelques mois auparavant, les mêmes, ou presque, avaient envahi la maison du conseiller ANC élu dans le *ward* 22 de Soweto, à Pimville, détruisant au passage son compteur électrique⁶⁹. Il s'agissait alors de dénoncer l'inaction des représentants locaux du parti quand, au même moment et en différents endroits de la *township*, les techniciens de la compagnie d'électricité Eskom multipliaient les coupures au réseau électrique.

Les conseillers municipaux occupent une position particulière dans la structure du pouvoir sud-africain. Le pays est en effet découpé en 3 900 circonscriptions, les *wards*. Lors des élections locales, la population de chacune d'entre elles est appelée à élire au scrutin majoritaire un représentant qui siègera au sein du conseil municipal⁷⁰. Comme le souligne Claire Bénit-Gbaffou, l' élu – le *ward councillor* – se trouve en fait investi d'une double mission, tant par les textes que par les injonctions des strates politiques supérieures : il doit tout à la fois « être l'agent principal du développement local (notamment en matière d'équipement en services urbains) et l'agent de liaison entre les résidants, qu'il est censé représenter à l'échelle locale, et la municipalité⁷¹ ». Les conseillers sont par ailleurs fragilisés par un système qui centralise le pouvoir au niveau du maire et de ses collaborateurs les plus proches. Leur rattachement à un comité de travail sectoriel (logement, culture, sécurité, etc.) restreint en outre leur capacité à défendre directement les intérêts de leur circonscription. Ce manque de pouvoir, même relatif, est parfois reconnu par certains activistes. C'est le cas, par exemple, à Orange Farm, dans l'agglomération de Johannesburg. Conscients de la faible influence des élus locaux sur la politique métropolitaine, les dirigeants de l'Orange Farm Water Crisis Committee ont très tôt renoncé à organiser des manifestations dans leur quartier, leur préférant celles dans le centre-ville, aux portes des bureaux du maire et de ses collaborateurs. Cette stratégie se heurte cependant à un problème de taille, régulièrement rencontré par la protestation post-apartheid : le centre-ville se trouve en effet à plus de cinquante kilomètres d'Orange Farm. L'atteindre en nombre implique donc la location de bus, ce qui, au-delà des seules questions de logistique, nécessite un effort financier important pour les habitants des zones urbaines pauvres.

69. DAWSON M. C., « The Anti-Privatisation Forum and ideology in social movements », W. BEINART & M. C. DAWSON (dir.), *Popular politics and resistance movements in South Africa*, op. cit., p. 281.

70. Une partie du conseil est parallèlement issue du scrutin de liste à la proportionnelle.

71. BÉNIT-GBAFFOU C., « Démocratisation et participation locale à Johannesburg », art. cit.

Aux constats d'impuissance et d'inefficacité des élus locaux se sont également ajoutés des soupçons de détournement de leur mission première. L'idée selon laquelle les élus locaux « représente[raient] avant tout leur parti politique⁷² » s'est, par exemple, largement diffusée au sein de la société sud-africaine. Quel que soit ce parti, les conseillers municipaux cherchaient avant tout à « attirer l'attention de leurs hiérarchies politique pour eux-mêmes s'y élever⁷³ ». De nombreuses affaires de corruption ont par ailleurs été mises au jour depuis le début des années 2000, révélant notamment l'existence de pratiques clientélistes et ploutocratiques autour de l'attribution des maisons RDP⁷⁴. La dénonciation répétée de ces différents travers, tant dans la presse que dans la rue, a conduit les dirigeants nationaux de l'ANC à marquer leur intérêt pour ce premier échelon de la représentation politique. Au « *Si vous n'aimez pas votre conseiller, dites-le et nous vous en donnerons d'autres* » lancé par le Président Thabo Mbeki en pleine vague de manifestations dans les *townships*, a succédé, en 2011, une nouvelle procédure de désignation des candidats du parti majoritaire : dans chaque *ward*, la « communauté » est ainsi, *via* la mise en place de comités *ad hoc*, invitée à évaluer la liste de candidats à la candidature arrêtée par les militants de la section locale⁷⁵.

La focalisation sur les élus municipaux ANC, mais également sur les responsables des sections partisans, a semblé consolider la frontière entre ces porte-parole locaux et le parti en général. Interrogée à ce sujet, l'une des activistes d'Abahlali à Durban avalise une telle perception des choses lorsqu'elle réaffirme explicitement une forme de loyauté à l'égard de la représentation nationale de ce parti (« *The ANC is good, it is the people* ») mais affiche une réelle défiance vis-à-vis des instances locales. Ces dernières, dont elle a par ailleurs fait partie, se voient reprocher de ne faire « que de la politique » et de ne pas « s'intéresser au développement⁷⁶ ». À la même époque, certains propos tenus par le *chairperson* de cette organisation protestataire renforçaient cette distinction local/national :

« La communauté a réalisé que voter pour les partis ne nous apportait aucun changement, notamment lors des élections pour le gouvernement local. On peut voir des changements importants au niveau national mais au niveau local, quel que soit le vainqueur des élections, nous le déferons. Nous avons été trahis par notre propre conseiller municipal [our own elected councillor]⁷⁷. »

Cette dissociation est confirmée par les entretiens que Peter Alexander a menés, en avril 2009, avec des individus ayant pris part aux protestations souvent violentes recensées en différents points du territoire depuis l'élection de Jacob

72. FREUND B., « La ville sud-africaine est-elle encore "post-apartheid" ? Élément de réflexion à partir du cas de Durban », *Revue Tiers Monde*, n° 196, octobre-décembre 2008, p. 743.

73. *Ibid.*

74. Ces affaires, loin d'être isolées, sont d'ailleurs régulièrement couvertes par la presse quotidienne et les journalistes de l'audiovisuel.

75. « Community involvement in selecting candidates "exciting" », *Mail & Guardian*, 28 février 2011.

76. BRYANT J., « Towards delivery and dignity. Community struggle from Kennedy Road », *Journal of Asian and African Studies*, vol. 43, n° 1, février 2008, p. 55.

77. ZIKODE S., *chairperson* d'Abahlali baseMjondolo à Durban, cité dans le chapitre 3 (« Abahlali's narrative ») de la *thesis* de Jacob Bryant. Disponible à l'adresse suivante : <<http://www.abahlali.org/node/2458>>.

Zuma. Le sociologue a relevé chez ses interlocuteurs, une réelle hostilité à l'égard d'autorités locales ANC accusées d'être à l'origine des maux de ces quartiers pauvres. Rien, en revanche, ne semble être reproché à l'ANC « en général » et à ses dirigeants nationaux⁷⁸. On comprend dès lors mieux la présence de femmes et d'hommes arborant des t-shirts aux couleurs de l'ANC à différents moments de la protestation, qu'il s'agisse des réunions publiques ou des marches⁷⁹. En mai 2005, lorsque plusieurs milliers d'habitants des camps de *squatters* de Durban, rassemblés sous la bannière d'Abahlali baseMjondolo, marchent sur la maison du conseiller municipal puis mettent en scène l'enterrement d'un cercueil sur lequel est inscrit son nom (afin, selon les organisateurs, de lui signifier qu'il n'existe plus à leurs yeux et qu'ils n'ont, par conséquent, plus besoin de lui), ce sont même des « *Viva ANC, viva* » qui fusent à de nombreuses reprises au milieu des chants et des danses de protestation⁸⁰.

Le décalage qui se fait cependant jour entre les convictions de la plupart des *leaders* de la contestation et l'attachement à l'ANC d'une part importante de leurs potentielles troupes, contraint régulièrement les premiers à évoluer dans une forme d'entre-deux ou à « s'adapter⁸¹ » :

« Les gens croient toujours que l'ANC va tenir ses promesses... Ils vont toujours vers l'ANC pour les élections. Mais ce n'est pas un problème pour moi » (Entretien avec l'administratrice du SECC, Johannesburg, 15 juillet 2009)

La solution semble par conséquent toute trouvée. La loyauté que certains habitants peuvent exprimer à l'égard du parti majoritaire est, la plupart du temps, interprétée à l'aune de la « dépolitisation » à laquelle œuvrerait le gouvernement. Pour autant, rien n'est vraiment entrepris pour y remédier. Aucune des manifestations orchestrées par l'Anti-Eviction Campaign, l'Anti-Privatisation Forum ou le Concerned Citizens Forum n'a, par exemple, été dirigée contre une représentation nationale de l'ANC, comme Luthuli House, son siège national. Lorsque les manifestations sortent des *townships*, ce sont les bâtiments des administrations municipale ou provinciale, les bureaux ou le domicile d'un maire ou d'un *councillor*, qui sont visés. Il n'y a, à ma connaissance, qu'une seule exception à cette « règle » : la « Marche sur Jacob Zuma » organisée par Abahlali baseMjondolo en 2010. Il est vrai que le mouvement avait fait l'objet, quelques mois auparavant, de violentes et meurtrières attaques impliquant des militants et des responsables locaux de l'ANC sans qu'aucun ministre du gouvernement national ne s'en émeuve.

78. ALEXANDER P., « Rebellion of the Poor: South Africa's service delivery protests – a preliminary analysis », *Review of African Political Economy*, vol. 37, n° 123, mars 2010, p. 25-40.

79. Le « paradoxe des t-shirts » doit cependant être quelque peu relativisé. Lors des campagnes électorales, ces vêtements sont en effet distribués en masse à des populations pauvres qui y voient certainement, et avant tout, un moyen de s'habiller gratuitement. Il ne s'agit évidemment pas de suggérer qu'ils porteraient les couleurs de n'importe quel parti mais de prendre garde à ne pas voir systématiquement un acte militant dans cet accoutrement.

80. PATEL R., « Somewhere to live in dignity », *The Mercury*, 19 octobre 2005.

81. Entretien avec Asanda, chairperson de l'Unemployed People's Movement, le 24 juillet 2012, Grahamstown.

Rivalités et collaborations dans la « société civile »

Si les rapports entre l'ANC et les principaux acteurs de la protestation sociale sont sans équivoque, il en va différemment de ceux qui se sont créés entre la confédération syndicale COSATU et des organisations comme l'Anti-Privatisation Forum, le Soweto Electricity Crisis Committee, l'Anti-Eviction Campaign ou Abahlali baseMjondolo. Leur relation s'avère en effet pour le moins versatile depuis le début des années 2000, oscillant entre rivalité, hostilité et convergence plus ou moins assumée. Comprendre cette ambivalence nécessite tout d'abord de prendre en compte l'hétérogénéité de COSATU. Les divergences ne manquent pas entre syndicats au sein même de la confédération, comme le montre, par exemple, l'implication de militants et dirigeants de SAMWU, le syndicat des employés municipaux, aux côtés de l'Anti-Eviction Campaign et, pendant un temps, de l'Anti-Privatisation Forum⁸², alors même que ces deux organisations sont fortement critiquées par la direction nationale de COSATU au cours de la première moitié des années 2000. En outre, le syndicat des employés municipaux apporte une aide financière aux travaux menés par le Municipal Services Project, ce groupe d'experts et de chercheurs dont les études ont, au début des années 2000, mis en relief l'impact social de la marchandisation des services publics municipaux et alimenté l'argumentaire d'activistes sociaux à Johannesburg. Dernière preuve de cette indépendance affirmée, SAMWU a refusé de céder à la règle du soutien inconditionnel au parti majoritaire lors des élections locales de 2011. Parallèlement, un décalage se fait jour entre les directions nationales, les instances provinciales et les syndiqués « de base » qui, au niveau de leur « communauté », peuvent se sentir autorisés à prendre part à une marche organisée contre les expulsions ou les coupures d'électricité. Mais à tout cela vient surtout s'ajouter le poids des différents rapports de force travaillant la direction nationale de COSATU, des rapports que l'on peut d'ailleurs régulièrement apprécier à la lumière des oppositions également observables au sein des élites ANC. En 2008, l'éviction de Willie Madisha du poste de président de COSATU a certainement autant résulté des soupçons de corruption qui planaient alors sur lui que de son appui à Thabo Mbeki lors de la conférence ANC de Polokwane. Cette prise de position contredisait en effet le soutien officiel apporté par le reste de la direction à Jacob Zuma, l'autre prétendant à la présidence du parti majoritaire⁸³. Quelques années plus tard, fin 2013, la mise à l'écart de Zwelinzima Vavi, jusqu'alors secrétaire général de la confédération, n'est pas non plus sans lien avec sa critique répétée de la manière de gouverner du président Zuma.

L'évolution de son rapport à l'ANC éclaire une partie non négligeable des positions successivement adoptées par la direction de COSATU à l'égard de la protestation sociale. Il n'est tout d'abord pas inutile de rappeler que, depuis la fin de l'apartheid et la tenue des premières élections démocratiques, COSATU a

82. Entretien avec Jeff Rudin, membre de la direction de SAMWU, Le Cap, le 18 mai 2010.

83. C'est au cours de cette conférence de l'ANC, organisée en fin d'année 2007, que Jacob Zuma devient le *leader* du parti et accède ainsi au statut de candidat presque naturel à la présidence de la République.

fourni un certain nombre de femmes et d'hommes politiques de premier plan aux gouvernements emmenés par Nelson Mandela, Thabo Mbeki et Jacob Zuma ; au risque parfois de favoriser une « fuite des cerveaux⁸⁴ » et de renforcer l'influence de l'ANC sur la coalition. À l'issue de chaque scrutin, la confédération, tout comme le Parti communiste, procède aux « redéploiements » de ses dirigeants au Parlement ou dans les gouvernements nationaux et provinciaux renouvelés. C'est ainsi, notamment, qu'un secrétaire général de la confédération quitte ses fonctions pour prendre la tête de la Province du Gauteng à la fin des années 1990. Au même moment, l'un de ses présidents rejoint les bancs du groupe ANC à l'Assemblée nationale.

La majeure partie des dirigeants syndicaux a semblé accepter le rapport de forces défavorable imposé par leurs homologues de l'ANC, au moins durant les premières années post-apartheid. Aucun ne s'est, par exemple, officiellement offusqué de l'absence d'un sommet de l'Alliance lors des dix-huit premiers mois du gouvernement démocratique⁸⁵. Plus généralement, les syndicalistes ont cherché à inscrire leur organisation dans un rôle de « chien de garde de la société civile » sans pour autant menacer réellement le gouvernement dans la conduite de ses politiques. Les quelques critiques formulées à l'égard de l'orthodoxie promue par le gouvernement, et notamment contre la politique du GEAR adoptée sans concertation au sein de l'alliance tripartite, ont le plus souvent été ignorées ou jugées « inacceptables », pour reprendre les termes mêmes de Nelson Mandela⁸⁶. Mais à partir du début des années 2000, à mesure qu'elle se trouvait marginalisée dans la définition des politiques dessinées par les gouvernements de Thabo Mbeki, la direction de COSATU a cherché à réaffirmer une aptitude à la protestation et à s'ériger en point d'ancrage de la « gauche » au sein de l'Alliance. Elle a repris la bannière de la critique sociale, faisant siens des mots d'ordre également utilisés par l'APF ou l'AEC. C'est par exemple pour dénoncer les « privatisations » que sont organisées plusieurs grèves nationales à partir de 2001, des grèves auxquelles même SANCO, l'association nationale des civics proche de l'ANC, cherchera à s'associer dans un premier temps. Quelques années plus tard, en 2008, la confédération syndicale se saisit de la question de l'électricité et critique sévèrement la hausse de plus de 25 % des tarifs également combattue par l'Anti-Privatisation Forum. Ces prises de position, souvent saluées par des communiqués de presse émanant d'organisations protestataires ou de groupes politiques gravitant dans leur sillage, ainsi que la conduite de quelques grèves d'envergure, comme celle mobilisant des centaines de milliers d'employés du secteur public en 2010, ont timidement réinscrit la confédération dans l'espace de la protestation sociale, en dépit de son maintien dans la coalition gouvernementale.

84. SOUTHALL R. & WEBSTER E., « Unions and parties in South Africa... », *op. cit.*, p. 141.

85. MCKINLEY D., « COSATU and the tripartite alliance since 1994 », communication aux séminaires RAU Sociology, université de Johannesburg, 3 octobre 2002.

86. Allocution de Nelson Mandela, Président de la République sud-africaine, lors du 10^e congrès du Parti communiste (SACP), 1^{er} juillet 1998.

La confédération a en fait très tôt entretenu cet entre-deux. À Johannesburg, certains de ses membres ont, par exemple, pris une part active dans la fondation de l'Anti-Privatisation Forum en 2000, année où les élites syndicales s'inquiétaient officiellement des dysfonctionnements et déséquilibres au sein de l'Alliance⁸⁷. Son siège national a également abrité le bureau de l'organisation protestataire lors de ses premiers mois d'existence. Par la voix de ses dirigeants nationaux, COSATU a cependant régulièrement pris ses distances lorsque le discours de la protestation sociale était jugé trop ouvertement hostile à l'ANC. Le rapport politique présenté par le Secrétariat national lors de son huitième congrès, en septembre 2003, rappelle ainsi la nécessité d'asseoir la « transformation sociale » sur une large base sociale, tout en affirmant qu'une telle entreprise ne peut être poursuivie avec n'importe qui :

« Depuis notre 7^e Congrès national [Ndlà: en 2000], l'échec à répondre aux attentes de notre peuple en matière de démocratie a nourri l'émergence de soi-disant nouveaux mouvements sociaux [...]. Certains, comme le TAC [NdT: Treatment Action Campaign, l'organisation phare de la lutte contre le sida], s'inscrivent réellement dans le mouvement démocratique. D'autres, comme l'Anti-Privatisation Forum, adoptent une posture simpliste et parfois vicieuse vis-à-vis du gouvernement, de l'ANC et de l'Alliance. [...] Certains ont refusé de travailler avec l'Alliance, et notamment avec l'ANC, dans le cadre de campagnes importantes comme la Conférence mondiale contre le racisme, le Sommet mondial sur le développement durable et le mouvement anti-guerre. [...] Notre réponse doit se faire au cas par cas. Nous ne pouvons tout simplement pas travailler avec des organisations qui prétendent attaquer le gouvernement et l'Alliance⁸⁸. »

Quelques mois auparavant, COSATU s'était déjà définitivement écarté d'Indaba, le « mouvement social rassemblé », en apprenant que la structure accueillerait également l'Anti-Privatisation Forum, le Landless People's Movement et Youth for Work. Les porte-parole de la confédération syndicale avaient alors prétexté que la trop grande place laissée aux « petites organisations » rendait cette structure peu représentative de la société civile.

Ces positionnements et repositionnements ont aidé au développement d'une rivalité de plus en plus évidente entre syndicalistes et activistes sociaux. Celle-ci s'est essentiellement structurée autour de la prétention à représenter des populations ayant peu – ou pas – bénéficié des fruits de la démocratisation. On pourrait d'ailleurs ouvrir ici une parenthèse en considérant que ce constat vaut tout autant pour SANCO, l'association nationale des civics. Les représentants de cette dernière sur le terrain se sont rapidement trouvés au contact direct d'activistes sociaux dont on peut penser qu'ils partagent *a priori* les préoccupations et les combats. Les rivalités qu'engendre cette situation peuvent en partie expliquer que, même implicitement, la direction de l'association nationale des civics se

87. COSATU, « Advancing social transformation in the era of globalisation », *Political discussion paper*, 7th National Congress, septembre 2000.

88. « Part one. Political Report » dans COSATU, *Secretariat Report*, 8th National Congress, Johannesburg, 15-18 septembre 2003, p. 3-4.

positionne de plus en plus souvent par rapport aux organisations du mouvement social dès le début des années 2000, cherchant à les concurrencer ou à les prendre de vitesse sur le terrain de la défense des plus pauvres. En juin 2001 par exemple, à la veille d'une manifestation organisée par le SECC à Johannesburg, les responsables de SANCO menacent à leur tour de s'engager dans une action de masse contre les sanctions frappant les ménages ne payant pas leurs factures d'électricité. Certaines des réunions des instances nationales servent également de tribunes pour marteler que SANCO est un « mouvement social-révolutionnaire » et convaincre ainsi de la fibre revendicative de l'organisation et de ses militants.

Pour en revenir à COSATU, les rivalités avec certaines organisations protestataires, dont elle reconnaît officiellement l'existence dès 2003⁸⁹, ne vont pas manquer au fil des années 2000. Elles vont de pair avec l'accentuation de la posture contestataire assumée par COSATU au sein de la coalition gouvernementale. C'est ainsi, selon son secrétaire général, parce que « l'absence de stratégie de mobilisation de masse [de l'ANC] ouvre un espace aux [...] mouvements sociaux⁹⁰ », que la confédération reprend officiellement l'étendard de la critique sociale. Ce (re)positionnement progressif s'effectue sur fond d'augmentation du chômage et de croissance des inégalités au sein même de la population noire. L'enrichissement de certaines élites ANC redéployées dans le monde économique et l'émergence d'une bourgeoisie noire (les « *black diamonds* ») sous l'effet de politiques comme le Black Economic Empowerment (BEE)⁹¹, vont rendre encore plus cohérents les efforts consentis par les dirigeants de COSATU pour apparaître en gardiens des intérêts des « travailleurs » mais également des « pauvres ». Alliés à ceux du Parti communiste, ils s'attellent, à partir du milieu des années 2000, à définir une « stratégie de gauche » susceptible de « capter l'ANC de l'intérieur » et de réorienter l'action gouvernementale vers les besoins des plus défavorisés⁹². Dès le début des années 2000, les congrès et autres rassemblements nationaux de COSATU fournissent autant d'occasions de rappeler la « loyauté » des syndicats envers l'ANC tout en condamnant son « virage à droite⁹³ ». Un certain nombre de résolutions et de rapports réaffirme alors la vocation des syndicats à « conduire et mobiliser les masses au cours de campagnes » construites autour des questions dont ce sont déjà saisies les organisations protestataires⁹⁴.

Ce qui peut être appréhendé comme des signaux contradictoires formés en direction du mouvement social connaît une certaine consécration en août 2005,

89. « Sur les mouvements sociaux émergents : 1. Depuis le dernier congrès national de COSATU, en 2000, de nouveaux mouvements sociaux ont émergé, comme l'Anti-Privatisation Forum, le Soweto Electricity Crisis Committee, les comités anti-expulsions dans la Province du Cap Ouest, le Concerned Citizens Forum à Durban, etc. [...] », dans *Resolutions of the Cosatu 8th National Congress*, COSATU, 2003, p. 4-5.

90. Zwelinzima Vavi, Secrétaire général de COSATU, cité dans *Cape Times*, 15 juin 2006.

91. Le BEE est un programme gouvernemental destiné à lutter contre les « inégalités raciales » héritées de l'apartheid. Il s'agit, plus concrètement, de faciliter l'insertion économique des populations noires, démographiquement majoritaires dans le pays mais économiquement minoritaires.

92. SOUTHALL R. & WEBSTER E., « Unions and parties in South Africa... », *op. cit.*, p. 147.

93. On notera que les appels à quitter l'alliance se font de plus en plus pressants au sein de l'organisation syndicale depuis 2005.

94. *Resolutions of the Cosatu 8th National Congress*, COSATU, 2003, p. 5.

à l'issue d'un vaste rassemblement de militants COSATU de la Province du Cap ouest. Ce ne sont pas seulement les appels lancés depuis l'auditoire à un départ de l'Alliance tripartite ou à la création d'un parti ouvrier de masse, appels longuement salués par des applaudissements au sein de la foule d'adhérents rassemblée à cette occasion, qui retiennent l'attention ce jour-là. L'importance de la réunion réside surtout dans l'annonce de la constitution à venir d'une large coalition (un « front ») visant à rassembler différents acteurs de la « société civile » autour de COSATU, qu'il s'agisse d'églises, d'ONG ou d'organisations communautaires. Dans les jours qui suivent, des journalistes évoquent même l'existence d'une note interne assimilant la coalition à un « nouvel UDF ». Si les dirigeants nationaux de COSATU renoncent rapidement à cette appellation et affirment finalement le caractère purement local d'une telle initiative, la référence à l'organisation la plus emblématique du combat des années 1980 n'est évidemment pas anodine. Compte tenu des liens ayant existé entre l'UDF et COSATU, la réactivation de ce « label » peut être un moyen, pour la confédération syndicale, de rappeler la part prise dans le mouvement de « révolution démocratique nationale » et, plus fondamentalement, de revendiquer une sorte de légitimité *mouvementiste* historique. Le secrétaire général de COSATU prend soin de préciser qu'il ne s'agit pas de concurrencer l'ANC ou le SACP mais de s'inscrire dans la « campagne contre la pauvreté et pour l'emploi », quand bien même la nouvelle structure se situerait, de son propre aveu, « à gauche » du parti majoritaire. Il n'échappe évidemment à personne que ce large objet social embrasse tout le champ des revendications portées par les organisations protestataires. Certaines dénoncent alors une tentative « de récupération et de contrôle du mécontentement radical⁹⁵ ». Quelques jours après le fameux *meeting* de la branche cap-occidentale de COSATU, l'une des coordinatrices du Concerned Citizens Forum (CCF) voit dans l'initiative une « tentative consciente » de « contenir et diluer toute critique réelle et toute possibilité de subversion du programme gouvernemental de l'ANC ». Mais la démarche syndicale ne suscite pas que de l'hostilité au sein du monde de la protestation sociale. Quelques-uns de ses éléments les plus politisés y voient une opportunité : celle de fragiliser l'alliance au pouvoir et, partant, d'envisager enfin la collaboration du mouvement des travailleurs et de celui des pauvres⁹⁶.

Syndiqués et protestataires, deux mondes différents ?

Le positionnement de plus en plus affirmé de COSATU en défenseur des intérêts des « travailleurs » et des « pauvres » rencontre cependant une limite objective, qui rend difficile l'alliance des syndiqués et de ceux que l'on peut croiser dans les manifestations contre les expulsions ou les coupures d'électricité. La difficulté tient ici aux inégalités de situations qui séparent ces deux populations. Si l'on peut

95. « Statement by Cape Town Organisations against Participation in the New UDF », 13 août 2005, <http://khanyacollege.org.za/Documents/Journal11-pdfs/j11_14.pdf>.

96. Voir la synthèse des positions qu'établit Dale McKinley dans « "New UDF" sparks left debate », *Green Left Review*, n° 641, 7 septembre 2005, <<http://www.greenleft.org.au/node/36087>>.

douter que *tous* les salariés, et notamment les ouvriers, forment à un « groupe privilégié » qui aurait « prospéré » depuis 1994 du fait de la proximité des syndicats avec le gouvernement ANC⁹⁷, un fossé social existe cependant entre le salariat des uns et le non-emploi ou le précarat généralisé des autres. COSATU, qui compte quelque 1 700 000 adhérents au milieu des années 2000 (contre 1 300 000 en 1994, mais 1 800 000 en 2000), a surtout vu le profil de ses adhérents évoluer et se détacher progressivement de celui du travailleur sud-africain moyen : alors qu'en 1994, 60 % d'entre eux étaient peu ou pas qualifiés, la situation s'est diamétralement inversée depuis le début du siècle. La majorité de cette population se composerait désormais de petits cadres, d'employés de bureaux ou d'ouvriers qualifiés⁹⁸. Au début des années 2000, 92 % des membres de la confédération disposaient en outre d'un emploi stable et à temps plein⁹⁹ leur assurant, le plus souvent, de vivre dans un foyer dont le revenu dépassait le revenu moyen sud-africain¹⁰⁰. Un autre signe du décalage qui peut exister entre la représentation syndicale et la réalité sociale de millions de Sud-Africains se niche dans la nature des revendications respectives des syndicats et des organisations du mouvement social. En se concentrant principalement sur les conditions de travail et sur les salaires, COSATU place son action et sa volonté d'influence au cœur du processus de production, alors que les demandes mouvementistes s'agrègent au niveau de la consommation (de services publics, de logements, etc.). Les dirigeants de COSATU ont semblé prendre la mesure de ces écarts et de la dimension relativement perfectible de leur représentativité. En 2005, et après plusieurs années de débat, la confédération s'est par exemple timidement aventurée sur le terrain de l'économie informelle en créant un syndicat censé regrouper les vendeurs de rue et les travailleurs à domicile¹⁰¹. L'enjeu n'est pas mince : l'économie informelle, dans laquelle s'insèrent bon an, mal an, nombre de pauvres, génère jusqu'à 12 % du PIB au milieu des années 2000. Elle englobait surtout près de 2,3 millions d'individus (contre « seulement » 965 000 personnes en 1997) et représentait plus de la moitié des 1,4 million d'emplois créés entre 1995 et 2003¹⁰². Mais le repositionnement de la confédération se vérifie principalement dans la manière dont elle a progressivement investi de nouvelles thématiques, parallèlement à des revendications plus classiques sur l'emploi, les conditions de travail ou la croissance économique. En témoigne, par exemple, son engagement en faveur de l'instauration d'un revenu

97. SEEKINGS J. & NATRASS N., *Class, race and inequality*, *op. cit.*, p. 46 et 129.

98. Voir BUHLUNGU S., « Gaining influence but losing power? COSATU members and the democratic transformation of South Africa », *Social Movement Studies*, vol. 7, n° 1, 2008, p. 31-42.

99. BUHLUNGU S., « COSATU and the first ten years of democratic transition in South Africa », S. BUHLUNGU (dir), *Trade Unions and Democracy. COSATU workers' political attitudes in South Africa*, Cape Town, HSRC Press, 2006, *op. cit.*, p. 9.

100. SEEKINGS J. & NATRASS N., *Class, race and inequality*, *op. cit.*, p. 373.

101. L'idée est aussi évoquée par certains de fonder des « syndicats de communautés », rassemblant les travailleurs non sur leur appartenance à une profession mais à une zone géographique.

102. CASALE D., MULLER C & POSEL D., « "Two million net new jobs": A reconsideration of the rise in Employment in South Africa, 1995-2003 », *Working paper 05/97*, University of Cape Town, Development Policy research Unit, 2005, p. 18.

5 universel garanti, mesure ne concernant qu'à la marge ses adhérents¹⁰³. Le cœur de ces réorientations peut, en fait, être interprété comme un retour du *social-movement unionism*¹⁰⁴ dont COSATU avait, par la force des choses, emprunté la voie durant les années 1980. Au cours de la première moitié des années 2000, la confédération s'associe ainsi au Treatment Action Campaign (TAC), cette organisation qui, depuis 1998, mobilise ses militants autour de la défense des droits des malades du sida. Les deux structures se sont ainsi engagées dans une campagne dont l'objet était d'amener le gouvernement à reconsidérer sa politique sanitaire et à garantir l'accès aux médicaments anti-rétroviraux. COSATU prend également part aux marches de protestation organisées, en 2006, par la Sanction Against Israel Coalition in South Africa, aux côtés d'organisations comme l'APF. Mais ce dépassement de la simple sphère syndicale et des seuls intérêts des « travailleurs » ne la conduit cependant pas à embrasser l'illégalisme souvent pratiqué au sein de l'espace de la protestation sociale. Ses porte-parole prennent par exemple leurs distances lorsque les responsables de TAC décident d'enfreindre les lois en important des médicaments à bas prix de Thaïlande et du Brésil. C'est dans une logique assez semblable que les responsables de la toute nouvelle section mise en place dans la *township* de Khayelitsha s'opposent directement aux *squatters* d'Abahlali baseMjondolo Western Cape au cours de l'automne 2010. Renouant avec les *stay-aways*, ce mode d'action éprouvé lors des années de lutte contre l'apartheid, les *squatters* ont en effet incité les habitants salariés qui vivent dans ces bidonvilles à mener une « grève des camps » en ne se rendant pas dans les usines et commerces qui les emploient. Exaspérés par le manque de logements et de services, ils ont par la suite entamé une « semaine d'action » en cherchant à rendre la ville « *ingouvernable* » via la multiplication des barrages routiers. Les appels à la modération et à la responsabilité adressés par les syndicalistes aux protestataires n'ont pu masquer le dilemme des premiers, pris entre leur ambition de s'affirmer en porte-voix des plus pauvres et la contrainte qu'exercent inévitablement leurs liens avec le pouvoir politique.

Jeu d'échelles

La relation très ambivalente que la direction nationale de COSATU entretient avec la protestation sociale et, plus encore, avec ses principaux acteurs, connaît des transpositions pour le moins variées au niveau des provinces et des agglomérations, là-même où interviennent les organisations mouvementistes. Des contacts se sont très tôt établis, au niveau local, entre des adhérents de COSATU et des activistes sociaux. Le plus souvent, c'est avec des adhérents du syndicat des travailleurs muni-

103. Une coalition regroupant plus d'une trentaine d'ONG, centres de recherche universitaires et autres associations communautaires, autour de COSATU, milite en effet, depuis le début des années 2000, pour le versement mensuel d'une somme de 100 rands à chaque citoyen sud-africain, sans condition de ressources.

104. Le concept de « *social-movement unionism* » suggère un syndicalisme dépassant les seules revendications salariales pour mieux embrasser des préoccupations plus politiques et sociétales. Voir WATERMAN P., « Social-Movement Unionism. A New Union model for a New World Order », *Fernand Braudel Center Review*, vol. 15, n° 3, 1993, p. 245-278 ; et VON HOLDT K., « Social Movement Unionism: the Case of South Africa », *Work, Employment and Society*, vol. 16, n° 2, 2002, p. 283-304.

cupaux (SAMWU), *a priori* plus sensibles à la thématique de la « privatisation » des services publics urbains, que les organisations protestataires entretiennent les relations les plus visibles. Ce syndicat est d'ailleurs la seule structure affiliée à COSATU dont les instances nationales ont rapidement et officiellement exprimé la volonté de travailler avec les « nouveaux » mouvements sociaux. Ce « détail » n'est pas sans importance, le nombre de ses adhérents faisant de SAMWU une entité puissante au sein d'une confédération COSATU dont les bastions traditionnels – les mines et l'industrie – connaissent une forte hémorragie militante à partir du milieu des années 1990. Alors qu'en 1994, les travailleurs de l'ensemble du secteur public ne représentaient que 17 % des effectifs de COSATU, leur part passe à plus de 40 % en 2003. Le nombre des syndiqués à la seule SAMWU double même durant la décennie 1990¹⁰⁵. Dès 1996, la direction de ce syndicat s'est, en outre, souvent signalée par ses vives critiques à l'égard de dirigeants de COSATU coupables, selon elle, d'être trop complaisants à l'égard de la « politique de privatisations » de l'ANC. En 1999, ses adhérents sont parmi les premiers à s'engager contre « iGoli 2002 », le plan de restructuration de la municipalité de Johannesburg. C'est d'ailleurs dans ce cadre que s'établissent des liens avec des dissidents de l'ANC, des étudiants, des militants de la branche provinciale du SACP et quelques activistes d'« extrême gauche » ; des liens qui donneront naissance à l'Anti-Privatisation Forum en septembre 2000. Ce type de connexions est repérable en d'autres points de l'Afrique du Sud, notamment à Cape Town, où se trouve le siège national du syndicat. Au-delà du soutien logistique que des militants SAMWU ont, dès le début des années 2000, apporté à ceux de l'AEC en fournissant, par exemple, un accès à des photocopieuses et à des salles de réunion, il est manifeste que certaines des revendications des deux organisations peuvent parfois se recouper. Après avoir notamment dénoncé les externalisations et les cessions de biens municipaux qui ont accompagné la naissance administrative de l'agglomération du Cap en 1999, le syndicat a, entre autres faits d'armes, cherché à rassembler diverses organisations communautaires et ONG dans un éphémère forum anti-privatisations du Cap Occidental. Il a, enfin, tenté d'entretenir l'élan impulsé par l'arrêt de la Haute Cour de Johannesburg interdisant les compteurs d'eau à prépaiement, important ainsi au Cap une « guerre de l'eau » entamée dans le Gauteng par les militants de l'Anti-Privatisation Forum et de la Campaign Against Water Privatisation.

Les rapprochements entre activistes des *townships* et syndicalistes de SAMWU ne se sont pas seulement opérés sur une convergence des causes. Ils se nourrissent également de l'existence de réseaux d'interconnaissance. Ces derniers peuvent être d'ordre professionnel, de nombreux militants protestataires ayant, par le passé, adhéré à certains syndicats affiliés à COSATU. Au milieu des années 2000, l'un des principaux *leaders* de l'AEC à Mandela Park a, par exemple, longtemps exercé les fonctions de délégué syndical SAMWU. Mais ces liens peuvent également se construire sur une proximité géographique. Même si le statut social de l'adhérent moyen à COSATU est supérieur à celui du travailleur sud-africain moyen et, à

105. BARCHIESI F., « Privatization and the historical trajectory », art. cit., p. 50.

plus forte raison, du militant moyen des organisations protestataires contemporaines, souvent au chômage, les trois peuvent très bien vivre dans un même quartier populaire. Dans le courant des années 2000, Xali remarquait que les lieux de travail et de résidence de nombreux syndiqués de SAMWU coïncidaient avec les zones où les membres de l'AEC étaient les plus nombreux et les plus actifs. Ainsi, le dépôt municipal de la grande *township* noire de Khayelitsha était situé dans le quartier de Mandela Park, non loin du lieu où se tenaient les réunions publiques organisées par la Mandela Park Anti-Eviction Campaign. Au début des années 2000, le responsable de la branche SAMWU à Cape Town habitait en outre à Vrygrond, à quelques rues des maisons de certains des membres du Vrygrond Action Committee, l'une des composantes de l'AEC. Il n'est dès lors pas surprenant que les membres de SAMWU, mais c'est vrai de la plupart des syndiqués, puissent avant tout apparaître comme des « membres de la communauté¹⁰⁶ » aux yeux des activistes sociaux. Au Cap comme ailleurs¹⁰⁷.

Entre les cabanes de TT

Samedi 22 mai 2010, quartier de TT, dans la grande *township* noire de Khayelitsha, au Cap. Une poignée d'activistes d'Abahlali baseMjondolo (littéralement, « Les gens qui vivent dans les cabanes ») s'affairent autour de trois gros amplificateurs de son posés au centre d'un étroit terrain vague cerné par des centaines de cabanes. Le matériel audio bricolé laisse enfin s'échapper quelques notes de kwaito, cette musique mêlant hip-hop et rythmes électroniques si populaire dans la jeunesse des *townships*. Le quart d'heure qui suit est principalement scandé par les chants et les danses lancés par quelques jeunes femmes revêtues des t-shirts rouges de l'organisation. Progressivement, une centaine d'habitants des constructions les plus proches est venue se masser autour du cercle que forment les danseurs. Cette petite foule finit par s'ouvrir, laissant passer un cortège d'une dizaine de militants d'Abahlali. Ils sont rassemblés sous une bannière en tissu rouge destinée à rappeler que l'organisation lance aujourd'hui une campagne pour le « Droit à la ville ». Le *mass meeting* qui s'ouvre alors va durer près de deux heures. Il voit se succéder au micro les représentants des différentes « communautés » affiliées à Abahlali. C'est à eux que reviendra par ailleurs la tâche, une fois de retour dans leur quartier, de restituer à ceux qui n'ont pu venir ce qui s'est dit durant ce rassemblement. L'historique de ce « mouvement pour les gens » est rappelé à cette occasion. Certains faits d'armes, justifiant le ralliement de chacun (« *Join us* », lance ainsi l'un des intervenants en direction de la foule), sont opportunément rappelés : « C'est après une manifestation que l'on a obtenu la construction de toilettes. » Les « promesses politiques vides » sont

106. XALI M., *Seeking Trade Union and Community Organisation Linkages in the Cape Town Metropolitan Area: Possibilities for New Trade Unionism and New Social Movements*, Durban, Centre for Civil Society Research Report n° 37, 2004, p. 181.

107. J'ai également pu relever ces termes au cours d'entretiens à Johannesburg.

également dénoncées, tout comme ces « élus qui ne viennent que pour les élections, taper aux portes des cabanes ». Quelqu'un rappelle, à quelques semaines de l'ouverture de la Coupe du monde de football, que « lorsque l'on a besoin d'un terrain pour un stade, on en trouve »... C'est, il est vrai, ce que paraît confirmer, à quelques dizaines de kilomètres de là, la construction du rutilant stade de Green Point en plein centre-ville. L'un des intervenants s'adresse également à l' élu municipal, pourtant absent : « S'il y a un incendie, tu seras le responsable car tu n'as jamais rien amené. » Entre chaque allocution, les chants et les danses reprennent. Le kwaito a désormais fait place à des chants de la Lutte (celle contre l'apartheid), dont certains ont été actualisés. L'un d'eux, « *We fight for our rights* » (« Nous combattons pour nos droits »), est, aux dires de mon traducteur¹⁰⁸, « toujours valable aujourd'hui et le sera encore pendant des générations » puisque « tout ça, c'est dans la continuité ». Un autre chant, quelques minutes plus tard, évoque Chris Hani, l'un des chefs de la branche armée de l'ANC, assassiné en 1993 par un militant de l'extrême-droite blanche alors même qu'il s'affirmait comme le chef de file de la génération appelée à succéder à celle de Nelson Mandela et Oliver Tambo. C'est enfin « le nouveau pouvoir noir », dont les membres sont campés en « boers noirs », qui est raillé dans une dernière chanson, quelques minutes avant que la représentante d'une communauté assène qu'elle a « aidé ces gens à être au pouvoir » mais vit toujours dans une cabane. Le *chairperson* d'Abahlali prend enfin la parole. Il revient sur les agressions physiques qu'il a subies par le passé en raison de son engagement. Il met en garde contre les « espions du maire » qui pourraient très bien se trouver parmi nous aujourd'hui. Il appelle la foule à reprendre avec lui « *Down ANC! Down! Down DA! Down! Down Sanco! Down!* » : « À bas l'ANC! À bas la Democratic alliance! À bas Sanco¹⁰⁹! » Puis il incite chacun à faire un « choix : ceux qui veulent être avec les partis ne sont plus dans la communauté ». À quelques mètres de lui, assise dans un fauteuil en plastique, une femme revêtue d'un t-shirt ANC écoute sans sourciller. Le leader de ce « mouvement qui se bat pour que tout le monde ait une maison » annonce enfin ce qui va rythmer la Campagne pour le Droit à la ville : chacun est appelé à venir manifester devant le ministère provincial du Logement pendant la Coupe du monde de football. Mais surtout, au nom du « droit à la ville » que le pouvoir refuserait aux pauvres, le centre du Cap doit être investi en masse durant l'événement sportif. Il est ainsi prévu de dormir dans la rue (« Amenez des couvertures, on se servira des toilettes du Civic Centre¹¹⁰ ») et de construire des cabanes aux abords du stade les jours de match, afin que les touristes puissent être témoins des conditions de vie de ceux qui vivent dans les camps de *squatters*.

Du « mouvement social » vers « la gauche »

La fin de la première décennie du XXI^e siècle a vu s'accroître les prises de distance de COSATU à l'égard des groupes dirigeants de l'ANC, tandis que

108. La plupart des interventions lors de ce rassemblement est en Sotho, en Xhosa ou en Zoulou, avec quelques rares incursions dans l'Anglais.

109. La Democratic Alliance (DA) est le principal parti d'opposition en Afrique du Sud et le premier parti dans la Province du Cap Ouest. SANCO est l'association nationale des civiques, proche du gouvernement ANC.

110. Il s'agit du bâtiment, situé en centre-ville, dans lequel sont rassemblés de nombreux services municipaux.

s'esquissaient quelques rapprochements en direction de certaines des organisations ayant animé la protestation sociale depuis la fin des années 1990.

Le premier mouvement a été particulièrement manifeste durant les années 2006-2007, s'incarnant de plus en plus régulièrement dans la condamnation de la politique « néolibérale » conduite par les gouvernements Mbeki, dans le rappel des engagements pris en 1994 ou, plus généralement, dans la revendication de représenter la « gauche » de l'Alliance. Ces prises de positions ont paru légitimer le soutien apporté à Jacob Zuma dans sa course à la présidence de l'ANC, puis à celle de la République. Son accession au pouvoir, en avril 2009, n'a pas pour autant entamé la volonté de COSATU de s'affirmer dans le champ de la protestation, comme l'a confirmé la grève générale du secteur public en août et septembre 2010. La rapide fragilisation de cette présidence, sous l'effet de divers scandales (népotisme, corruption, mœurs, etc.) et de la multiplication des manifestations de pauvres, ainsi que l'idée, de plus en plus diffuse au sein des groupes dirigeants syndicalistes, que ce soutien n'avait pas été payé de retour (tant en termes d'inflexion de la politique économique que de redistribution des postes de pouvoir), ont donné une cohérence à la défiance de plus en plus vive de COSATU à l'égard du partenaire politique. L'éventualité d'un divorce au sein de l'Alliance ressurgit même en 2010.

C'est sur ce tableau changeant des rapports de force au sein du pouvoir politique sud-africain que se sont dessinées différentes formes de rapprochements entre la confédération syndicale, ou certains de ses éléments, et plusieurs groupes issus de la protestation sociale ou, plus généralement, de la « société civile ». Ces glissements ne s'observent pas du jour au lendemain. On en relève en effet des traces dès le milieu des années 2000. Ils résultent, en outre, de différentes logiques, d'ajustements et d'anticipations de part et d'autre, et sont, en toute hypothèse, facilités par les liens que certains porte-parole de la protestation entretiennent avec un monde syndical qu'ils ont très souvent connu par le passé. Même si la tonalité générale des discours tenus à l'égard de la direction de COSATU est résolument critique, la volonté d'établir des alliances avec les syndicats n'en est pas moins régulièrement assumée par plusieurs figures de la protestation. C'est à l'aune de cette relation ambiguë que peut, par exemple, être appréciée la présence d'un universitaire notoirement proche des organisations protestataires, à la conférence « 10 ans de démocratie » organisée par la confédération syndicale en mars 2005. Cet épisode permet d'ailleurs aux organisateurs d'affirmer, un peu abusivement, qu'une place a ainsi été faite aux « mouvements sociaux de gauche¹¹¹ ». D'autres initiatives semblent aller dans le même sens, comme l'invitation faite aux représentants du Soweto Electricity Crisis Committee d'assister au congrès COSATU de 2008. C'est le plus souvent au nom d'une appartenance commune à la « gauche » que sont justifiées ces interpénétrations entre deux mondes que l'essentiel – le rapport à l'ANC – devait

111. Cité dans LEHULERE O., « The new social movements, COSATU, and the "new UDF" », *Khanya*, n° 11, décembre 2005, p. 19.

jusqu'alors séparer. En atteste d'ailleurs, l'intitulé de la communication délivrée en 2008 à l'École nationale d'éducation politique de COSATU par celui qui était alors le trésorier de l'Anti-Privatisation Forum : « Vers une stratégie socialiste et une unité de la gauche en Afrique du Sud¹¹². »

C'est dans le sillage de tels rapprochements, qu'apparaissent, à la fin des années 2000, différents lieux susceptibles de faciliter les connexions, les initiatives partagées et les rencontres. Agrégés, ces divers éléments aident à dessiner les contours de ce qui, de plus en plus, se donne à voir comme un univers en soi. À la fois proche et distinct du monde de la protestation sociale et des zones les plus institutionnalisées de la politique, il pourrait, à grands traits, être dépeint comme un « espace politique intermédiaire ».

112. Cette communication est par la suite publiée dans une revue intellectuelle nord-américaine: MCKINLEY D., « The Crisis of the Left in Contemporary South Africa », *Mediations*, vol. 24, n° 1, Fall 2008, p. 69-90.

Un espace politique « intermédiaire » ?

Plus qu'un chapitre en soi, c'est une amorce de conclusion qui s'esquissera dans les pages qui suivent. Il va s'agir de se pencher sur un objet *en train de se faire* ; un objet dont l'existence est en partie liée à la protestation sociale mais ne se confond pas avec elle. Si l'on voulait raisonner en termes de cycles, il serait certainement possible de déceler dans l'« apparition » de cet objet, les signes annonçant la fin d'une époque et la possible entrée dans une nouvelle ère. Depuis la seconde moitié des années 2000, se dessinent en effet les contours d'un espace « intermédiaire ». Un espace entre deux mondes et entre deux moments. Ses caractéristiques le rapprochent à première vue de ce que Philippe Gottraux, analysant certains pans des mondes politique et intellectuel dans la France des années 1950 et 1960, a désigné sous le terme de « champ politique radical » :

« En démarcation avec un champ politique “politicien”, [...] un champ politique radical [...] : soit le réseau constitué par des groupes, organisations, partis (ou fraction de partis) partageant des référents anticapitalistes et révolutionnaires, se revendiquant du prolétariat et/ou des sujets sociaux dominés et cherchant, enfin, dans une *praxis* (où se rencontrent réflexion et action) à transformer le monde qui les entoure. Quant aux profits recherchés, ils sont symboliques (prestige découlant du contrôle de la légitimité politico-théorique notamment) et matériels (capacités organisationnelles, influence dans les mouvements, les syndicats ou les associations, recrutement militant, etc.)¹. »

Pourquoi parler d'un espace politique intermédiaire dans le cas de l'Afrique du Sud contemporaine ? Peut-être parce que les rassemblements d'individus, les lieux ou les initiatives qui vont être décrits dans ce qui suit, ne se situent plus totalement dans le monde de la protestation sociale mais ne relèvent pas non plus de celui de la politique « officielle » ou « politicienne », pour reprendre les termes de Philippe Gottraux. Ils s'organisent autour d'enjeux et d'objets quelque peu différents de ceux qui définissent d'ordinaire les deux mondes précités. Cet espace n'en est pas pour autant déconnecté de la protestation sociale ou de la politique institutionnalisée. Bien au contraire. Son émergence est ainsi à rapprocher des évolutions qu'a pu connaître la première au cours de la seconde moitié des années 2000. Certains des groupes qui l'ont investi se sont, par exemple, illustrés dans *le mouvement social* dès la fin des années 1990. Ils ont cependant eu tendance, à partir des années 2006-2007, à diagnostiquer une

1. GOTTRAUX P., « Socialisme ou barbarie ». *Un engagement politique et intellectuel dans la France de l'après-guerre*, Lausanne, Éditions Payot Lausanne, coll. « Sciences politiques et sociales », 1997, p. 12.

perte d'efficacité de certains des modes d'action qui avaient, jusqu'alors, appuyé la visibilité de leurs causes dans l'espace public sud-africain. La démobilisation de nombre d'activistes et le retrait de populations sur lesquelles les porte-parole des organisations croyaient pouvoir compter pour grossir les rangs des manifestations ou des réunions publiques, ont été interprétés comme autant d'éléments justifiant l'exploration de nouvelles voies de contestation des politiques gouvernementales. La constitution de l'espace politique intermédiaire a par ailleurs été influencée par certaines des mutations du monde politique sud-africain, qu'il s'agisse de la marginalisation de la gauche au sein de l'Alliance ou des dissensions de plus en plus fortes travaillant cette même alliance depuis le milieu des années 2000. Peut-être a-t-elle, plus généralement, partie liée avec le processus de fermeture dans lequel la classe politique s'est progressivement engagée depuis la fin des années 1990. Très largement dominée par les groupes dirigeants de l'ANC, la « politique des partis », si souvent décriée par les activistes sociaux, n'a en effet pas semblé autoriser le principe même de la dissidence. Au-delà du cas du Congress of the People (COPE), fondé en 2008 par des membres de l'ANC liées à Thabo Mbeki et dont les résultats ont, depuis lors, été plus que mitigés, la recherche d'une existence entre l'ANC et l'opposition incarnée par la Democratic Alliance s'est révélée infructueuse pour de nombreux groupes ayant eu, à un moment ou à un autre des années 2000, l'ambition d'agir politiquement sous une étiquette d'« indépendant ».

La constitution de l'espace politique intermédiaire s'appuie, enfin, sur l'agrégation de différents lieux et de différents moments où se rencontrent des groupes aux logiques et trajectoires relativement différentes : des activistes sociaux, des intellectuels, des syndicalistes, des individus en voie de marginalisation au sein de la sphère politique, etc. Il n'est dès lors pas surprenant que nombre de ceux qui, progressivement, le peuplent et lui donnent un début de consistance, l'envisagent comme un trait d'union, voire un sas, entre différents mondes. L'espace politique intermédiaire sud-africain n'en constitue pas moins un ensemble spécifique, dont les principaux acteurs se donnent à voir en garants de la « gauche sud-africaine ». C'est même cet engagement *à gauche et pour la gauche* qui rapidement le structure et lui confère un début de cohésion et de cohérence.

L'émergence de l'espace politique intermédiaire

Si les signes les plus prononcés de son institutionnalisation se multiplient à la fin de la décennie 2000, l'espace politique intermédiaire se dessine en creux quelques années auparavant. On trouve une assez bonne illustration de ce phénomène dans la tenue d'une « Conférence sur le mouvement social » organisée en 2004 par les chercheurs du Centre for Civil Society (CCS), un laboratoire de l'université du KwaZulu Natal (Durban). À l'origine d'un programme de recherche consacré à la protestation sociale, le CCS réunit à Johannesburg, les 28 et 29 octobre, plusieurs individus venus d'horizons *a priori* différents (universitaires, chercheurs indépendants, journalistes, activistes sociaux, permanents

politiques, syndicalistes) mais dont la particularité résiderait dans leur capacité commune à incarner la gauche sud-africaine. Sont ainsi invités à échanger sur des thèmes aussi explicites que « Forces pro-gouvernementales vs Forces anti-gouvernementales : une plateforme commune de gauche est-elle possible ? », des dirigeants de l'Anti-Privatisation Forum, de l'Anti-Eviction Campaign, du Soweto Electricity Crisis Committee, du Landless People's Movement, mais également Mazibuko Jara, alors porte-parole du Parti communiste, Michael Sachs, économiste de l'ANC, Neil Coleman, membre de la direction de COSATU, et des représentants des instances nationales de la Ligue de la jeunesse de l'ANC (ANCYL) et de SANCO. Différentes pistes sont explorées au cours de ces deux jours de discussion, dans le but de dessiner des alliances « à gauche » au mépris des frontières organisationnelles. Il est par exemple suggéré par Patrick Bond, le directeur du CCS dont l'engagement aux côtés de certaines organisations protestataires est notoire, de chercher à rassembler « nouveaux » mouvements sociaux et syndicalistes autour de la *démarchandisation* des services publics, de la lutte contre les privatisations ou de la dénonciation des politiques de recouvrements des coûts pratiquées par les municipalités et les gestionnaires des services d'eau et d'électricité.

Ce rassemblement débouche sur quelques conclusions assez convenues, notamment celle affirmant l'ancrage d'un projet émancipateur et égalitariste dans l'histoire du mouvement ouvrier sud-africain, projet dans lequel tous les participants pourraient se retrouver. Son déroulement laisse pourtant apparaître une tendance que l'on retrouvera au cœur même des stratégies déployées quelques années plus tard pour faire vivre l'espace politique intermédiaire : celle d'un effacement des frontières devant, à terme, conduire à l'union sous une même bannière. Une telle conclusion apparaît d'autant plus cohérente que les protagonistes se connaissent pour la plupart depuis de nombreuses années, s'étant très souvent côtoyés au sein de certains partis et syndicats dans les années 1990.

Ce sont justement les syndicats qui sont à l'origine d'une initiative presque similaire en octobre 2010, la « *Civil Society Conference* ». Les dirigeants de COSATU, aidés de ceux du Treatment Action Campaign et de section 27, une association de juristes luttant pour le respect des droits socio-économiques contenus dans la Constitution, convient en effet près de 300 représentants de 56 organisations à « reconstruire un puissant mouvement de masse travaillant avec le peuple et le gouvernement pour éradiquer les problèmes sociaux massifs ». Le constat d'ouverture est sans appel et fait écho aux slogans portés par la protestation tout au long des années 2000 : quinze ans après la fin de l'apartheid, le logement, la santé, l'éducation ou les transports, seraient toujours sous l'emprise de la ségrégation². La conférence connaît, dans les jours qui suivent, un certain retentissement. Les dirigeants de l'ANC, qui, pas plus que ceux du SACP ou de SANCO, n'y ont été conviés, réagissent en effet vivement. Ils accusent notam-

2. *Declaration of the Civil Society Conference*, Boksburg, 27-28 octobre 2010, <<http://www.cosatu.org.za/show.php?include=docs/pr/2010/pr1029.html>> (consulté le 29 octobre 2010).

ment leur « partenaire » de vouloir construire une « opposition » à l'alliance gouvernementale. Il est vrai que la conférence s'est inscrite dans un climat de défiance de plus en plus affirmé entre les composantes de cette dernière. Depuis quelques semaines, Zwelinzima Vavi, le secrétaire général de la confédération syndicale, dénonce en effet régulièrement la corruption qui gangrènerait le gouvernement et les instances dirigeantes de l'ANC. D'une manière plus générale, l'année 2010 a surtout été l'occasion pour certains groupes, dont ceux qui dirigent COSATU, de critiquer le peu de rétributions perçues en échange de leur engagement au côté de Jacob Zuma depuis plus de trois ans.

Les craintes des dirigeants de l'ANC ne sont peut-être pas totalement infondées au regard des conclusions de la conférence et de l'identité des participants. L'identité, tout d'abord. Si près de 60 % des délégués sont issus des rangs des divers syndicats affiliés à COSATU et si l'ensemble des secrétaires provinciaux de la confédération entoure également le secrétaire général et son équipe, certaines invitations peuvent surprendre. L'absence de prise en charge des frais de transports et d'hébergements par les hôtes de la conférence ayant découragé certains³, ce sont principalement des organisations actives dans la Province du Gauteng qui rallient les salles de réunion de Boksburg, ville minière à l'Est de Johannesburg. Se pressent ainsi, aux côtés du congrès des chefs traditionnels (CONTRALESA) ou du Conseil sud-africain des Églises, des représentants de l'Anti-Privatisation Forum et du Soweto Electricity Crisis Committee, deux des principales organisations ayant animé et encadré la protestation sociale au cours des années 2000. La présence de certaines figures emblématiques des « nouveaux mouvements sociaux » ne manque pas d'être saluée par les dirigeants nationaux de COSATU, son secrétaire général regrettant même le refus des responsables d'Abahlali baseMjondolo, alors en conflit avec la branche capetonienne de la confédération syndicale, de se joindre à la conférence.

Les conclusions auxquelles arrivent les délégués, au soir du 28 octobre, méritent également d'être soulignées. Au-delà de déclarations communes sur la mise en œuvre défailante de lois et de politiques pourtant « bonnes⁴ » ou sur la nécessité de combattre la corruption au sein des élites politiques et économiques, il est décidé de consolider le collectif naissant à travers diverses campagnes nationales. Ces dernières se concentreront par exemple sur l'éducation ou l'édification d'une sécurité sociale susceptible d'éradiquer les grandes inégalités du système de santé. Il est par ailleurs convenu de réunir la conférence tous les ans et, surtout, d'en transposer le principe aux niveaux régional et provincial afin de mener des combats communs sur « le terrain ».

3. Comité éditorial, « The conference that outraged the ANC », *Amandla!*, n° 17-18, novembre-décembre 2010, p. 43.

4. *Declaration of the Civil Society Conference, op. cit.*

La gauche en revue

Sommet autoproclamé de la société civile, la conférence d'octobre 2010 laisse une nouvelle fois entrevoir une entreprise de dépassement de frontières dont l'existence a pourtant été régulièrement affirmée au fil des années 1990 et 2000. Cette ambition ne se limite cependant pas à ce type d'événements. Elle se consolide en effet dans l'émergence de *lieux* susceptibles d'institutionnaliser le rassemblement de groupes issus de différents secteurs de la société. La revue *Amandla!*, dont le numéro pilote paraît en juillet 2007, figure en bonne place parmi ces lieux. Les auteurs du premier éditorial présentent la revue comme une « plate-forme plurielle pour penser à gauche⁵ », quelques semaines après la plus grande grève du secteur public qu'ait connue l'Afrique du Sud. Il doit plus exactement s'agir de reconstruire un « projet pour le renouveau de la gauche » sensible aux tendances qui traversent alors le pays : une intensification de la lutte des classes, le durcissement de la protestation contre un développement économique et social raté, la multiplication des résistances locales à des projets ne respectant ni les hommes, ni l'environnement, et la persistance des contradictions au sein de l'Alliance. Publiée par l'Alternative Information & Development Centre (AIDC), une structure ayant régulièrement apporté une aide logistique à différents collectifs protestataires dans les années 2000, *Amandla!* voit également ses premiers numéros financièrement soutenus par des organisations étrangères (Lipman Miliband Trust, Rosa Luxemburg Foundation et Stiftung Umverteilen). L'international imprègne d'ailleurs la composition de son comité éditorial. Y apparaissent certains grands noms de la « radicalité » mondialisée : le linguiste et philosophe nord-américain Noam Chomsky, l'écrivaine égyptienne Nawal el Saadawi, le sociologue franco-brésilien Michael Löwy, l'essayiste de la question urbaine Mike Davis, le fondateur aux États-Unis du Black Radical Congress, Bill Fletcher, ou encore, la journaliste britannique Hilary Wainwright, figure du féminisme et rédactrice de la revue socialiste *Red Pepper*. Cette ouverture sur le monde se vérifie d'ailleurs dans le nombre de dossiers et articles consacrés aux atteintes internationalisées à la « justice sociale⁶ » : la crise financière, les « révoltes de la faim », etc.

C'est cependant au sein de la partie sud-africaine du comité éditorial et, plus encore, de son comité de rédaction, que se révèle avec le plus de netteté l'ambition première de *Amandla!* : créer un « espace non sectaire pour la gauche la plus large⁷ ». Cette orientation justifie que soient associés à la destinée de la revue des individus qui, dès les premières années de la démocratie sud-africaine, et tout en étant investis à des degrés divers dans les syndicats, l'ANC ou le SACI, avaient déjà cherché à poser les jalons d'une gauche « anti-néolibérale ». Brian Ashley (responsable de l'AIDC), Dennis Brutus (ancien détenu de Robben Island et

5. « Editorial », *Amandla!*, n° 1 (pilote), juillet 2007, p. 3.

6. À partir du troisième numéro, *Amandla!* est sous-titrée « *South Africa's new progressive magazine for social justice* ».

7. « Editorial », *Amandla!*, n° 1 (pilote), juillet 2007, p. 3.

dirigeant de Jubilee SA), Hein Marais (journaliste et écrivain) et Trevor Ngwane sont parmi les principaux instigateurs de la Campaign Against Neoliberalism in South Africa (CANSA) en 1996-1997.

La présence de Trevor Ngwane, coordinateur du Soweto Electricity Crisis Committee et co-fondateur de l'Anti-Privatisation Forum, vient rappeler l'importance que *Amandla!* accorde à la protestation sociale post-apartheid. Il n'est d'ailleurs pas seul : la sociologue Fatima Meer et l'essayiste Ashwin Desai, tous deux impliqués dans les actions du Concerned Citizens Forum (CCF) au début des années 2000, ou Patrick Bond, directeur du Centre for Civil Society (université du KwaZulu Natal), siègent également dans le comité éditorial de la revue. D'autres causes structurant la « société civile » sud-africaine sont également représentées : le féminisme, par l'intermédiaire de Pat Horn, ancienne militante anti-apartheid à l'origine de la fondation du Self-employed Women Union⁸, ou l'écologie, par le biais du sociologue David Fig. On peut également ajouter à cette courte liste, le nom de Mazibuko Jara. Tout en ayant été le porte-parole du Parti communiste et le secrétaire général adjoint de la Ligue des jeunes communistes (dont il sera exclu en 2005 après avoir critiqué le soutien de l'organisation à Jacob Zuma), ce dernier s'est illustré dans la défense des droits des homosexuels ou des malades du sida (dans les rangs de la Treatment Action Campaign, notamment).

L'engagement des fondateurs de la revue en faveur du rassemblement de la gauche sud-africaine dans toute sa diversité se manifeste surtout dans l'ouverture du comité éditorial au-delà de cet ensemble flou qu'est la « société civile ». Y figurent en effet deux noms *a priori* inattendus dans un tel aréopage : ceux de Jeremy Cronin et Willie Madisha. Exilé sous l'apartheid après avoir connu la prison, poète et écrivain, le premier est en effet secrétaire général adjoint du Parti communiste depuis 1995, député ANC à partir de 1999 puis vice-ministre des Transports dans le gouvernement Zuma. Quant au second, il est, lors de la création de la revue, président de la confédération syndicale COSATU et du syndicat des enseignants⁹. L'un comme l'autre incarnent, au moins lors du lancement de la revue, une Alliance gouvernementale pourtant au centre des critiques qui jalonnent les numéros d'*Amandla!*. Leurs présences traduisent une volonté de sortir d'une impasse, celle que décrit assez précisément ce récit des « deux gauches » qui se diffuse dans certains milieux intellectuels et militants dès le milieu des années 2000 et justifie des rencontres telles que celles de Johannesburg en 2004 ou Boksburg en 2010.

La première de ces gauches, plus « ancienne¹⁰ » ou plus « traditionnelle¹¹ », englobe tous ceux qui, au sein de l'Alliance, s'opposent – même timidement – au

8. Il s'agit d'un syndicat fondé en 1993 et rassemblant des travailleuses de l'économie informelle.

9. Il sera exclu de ces organisations en 2008, emporté par un scandale lié au financement des syndicats et, surtout, sanctionné pour son soutien à Thabo Mbeki. Il participera par la suite à la fondation du Congress of the People (Cope), un parti regroupant d'anciens responsables ANC ayant quitté le parti après la démission forcée du Président de la République.

10. APPOLIS J., « "Old Left" & Old Formulae », 7 décembre 2005, disponible sur le site de l'Anti-Privatisation Forum, <<http://apf.org.za/spip.php?article115&lang=en>>.

11. MCKINLEY D., « The crisis of the Left in contemporary South Africa », art. cit., p. 73.

néolibéralisme des élites politiques sud-africaines. Persuadée de pouvoir réorienter l'ANC¹² et convaincue de la centralité de l'État dans la conduite du changement social¹³, elle se serait maintenue dans l'alliance gouvernementale, principalement au sein de COSATU et du Parti communiste, tout en développant un discours critique la plongeant progressivement dans les marges du pouvoir. À l'inverse, une seconde, une « nouvelle gauche », aurait émergé au-delà des frontières de cette alliance, tout autant portée par l'élan des « mouvements sociaux » et des « organisations issues des communautés » que par l'échec des « principales forces de la gauche traditionnelle » – la « première », donc – à contenir le néolibéralisme¹⁴. Elle se serait néanmoins rapidement affaiblie, faute d'homogénéité et de cohérence idéologique. Ce sont ces deux tendances qu'il s'agirait désormais de faire converger par le biais d'initiatives comme celle que prétend définir *Amandla!* Plus généralement, c'est autour de cette recherche d'unité que vont se définir les principaux enjeux et débats de l'espace politique intermédiaire.

La gauche en mouvement(s)

Il y a, derrière l'entreprise *Amandla!*, un constat de plus en plus présent dans certains milieux intellectuels et activistes à mesure que s'achève la première décennie du XXI^e siècle : partie prenante du mouvement de libération nationale, la gauche sud-africaine, dans son ensemble, serait entrée dans un brutal processus de marginalisation, de « déclassement » et de « balkanisation¹⁵ » dès les premières années démocratiques. Incapable de bâtir un contre-projet cohérent et susceptible de défaire une « élite Armani » dont le pouvoir a été régulièrement conforté au sein de l'ANC, elle aurait la plupart du temps concentré ses efforts sur des problèmes spécifiques et singuliers (*single issues*) : la faiblesse des moyens engagés dans la lutte contre le sida, les privatisations, les problèmes d'eau et d'électricité de millions de Sud-Africains, la xénophobie, etc. Ce constat recoupe évidemment le récit sur les « deux gauches », dans la mesure où cette situation de « crise » serait justement alimentée par l'absence de dialogue entre les grandes tendances du militantisme « progressiste » et « radical » sud-africain et leur incapacité à élaborer un programme commun de transformation de la société.

La volonté de rassemblement que porte, entre autres, *Amandla!* connaît une étape essentielle en 2008. L'année est en effet marquée par l'émergence d'un nouvel acteur, la Conference for a Democratic Left (CDL). La CDL naît de la rencontre de différents groupes et, peut-être surtout, de la mobilisation de réseaux parfois anciens. Comme le laissait déjà envisager la ligne éditoriale de la revue le principal enjeu, à l'aube des années 2010, est de construire un lieu susceptible de fédérer tous ceux qui, tant à l'extérieur de l'alliance qu'en son sein, contestent

12. Entretien avec Vishwas Satgar, 16 mai 2011, Johannesburg.

13. Vishwas Satgar cité dans Mmanaledi Mataboge, « New Life for the Left », *Mail & Guardian*, 3 décembre 2009.

14. MCKINLEY D., « The crisis of the left in contemporary South Africa », art. cit., p. 78.

15. *Ibid.*, p. 70.

les orientations politiques des gouvernements qui se sont succédés depuis 1996, année de l'adoption du GEAR et d'un ralliement plus assumé à une certaine orthodoxie économique. Un tel forum doit ainsi permettre, selon les premiers porte-parole de la CDL, d'établir un lien entre les questions très concrètes ayant mobilisé une partie de la « gauche » depuis la fin des années 1990 (la lutte contre les expulsions, pour le logement, l'accès à la santé, à l'électricité, etc.) et des questions plus globales, la Conférence devant avant tout s'affirmer comme un front « anti-capitaliste » et « anti-néolibéral¹⁶ ». C'est dans cette optique que sont organisées plusieurs réunions au cours de l'année 2008. Elles mettent en présence des groupes aux origines relativement diverses. À Johannesburg, une soixantaine d'activistes sociaux et politiques se réunit, sur fond de déclin d'organisations comme l'APF ou le Landless People's Movement et de mobilisation contre les actes xénophobes qui embrasent alors les *townships*. La plupart des participants est issue de la protestation sociale, du mouvement environnementaliste et de celui de défense des homosexuels, mais également du Parti communiste de Johannesburg¹⁷. Des rapprochements semblables ont lieu au même moment, ou presque, en d'autres points du territoire sud-africain et conduisent assez rapidement au lancement officiel, en octobre 2008, de la Conférence for a Democratic Left (CDL), un collectif qui, sans être un parti, entend porter la voix de la « gauche » dans le débat public.

Un entre soi socio-politique

Ce qui, au moins dans un premier temps, se résume à l'agrégation de quelques individus se connaissant ou s'étant croisés dès la fin des années 1990 (voire dès la décennie précédente, au sein du United Democratic Front notamment), alimente très vite le soupçon d'*entre-soi*. On retrouve parmi les premiers instigateurs de la CDL, un certain nombre d'individus alors en voie de marginalisation plus ou moins avancée au sein la sphère politique institutionnalisée, à l'instar des ex-communistes Mazibuko Jara ou Vishwas Satgar. Le premier est le porte-parole du SACP entre juin 2000 et avril 2005 et le vice-secrétaire général de la ligue de jeunesse de ce même parti. Ayant fait publiquement état de ses réserves quant au soutien apporté par la ligue à la candidature de Jacob Zuma, alors accusé de viol, Jara est démis de ses fonctions en fin d'année 2005. Un sort assez semblable est réservé à Vishwas Satgar. Secrétaire du parti dans la Province du Gauteng, Satgar est de ceux qui, à partir du milieu des années 2000, exigent la tenue d'un débat interne sur la possibilité d'engager le SACP dans la compétition électorale¹⁸. Cette position lui vaut d'être durement rappelé à l'ordre par la direction

16. Entretiens avec Martin Legassick (le 22 mai 2010) et Brian Ashley (le 24 mai 2010), Cape Town.

17. Ces derniers seront d'ailleurs rappelés à l'ordre par les dirigeants du Parti.

18. Les représentants du SACP au Parlement ou dans les gouvernements locaux sont élus sous l'étiquette ANC, leur parti n'ayant été inscrit auprès de la Commission électorale indépendante qu'à partir de 2006. Mais même depuis cette date, ses dirigeants se sont toujours refusés à l'engager directement dans la compétition électorale.

du parti puis suspendu en 2008. De telles situations de dissidence plus ou moins volontaire s'observent également dans le parcours d'autres fondateurs de la CDL. C'est le cas de l'historien Martin Legassick, l'un des principaux représentants du CDL dans la Province du Cap ouest, ou de Noor Nieftagodien, maître de conférences à l'université de Wits. Tous deux sont en effet issus de la Marxist Workers Tendency, ce groupe d'intellectuels trotskystes écartés de l'ANC au cours des années 1980 et 1990¹⁹.

L'association naissante est promptement accusée par certains, au sein même de la gauche non-gouvernementale, de n'être qu'un simple rassemblement d'« intellectuels de gauche issus de la classe moyenne ». Une telle accusation peut certainement s'appuyer sur le profil des fondateurs de la CDL et, plus précisément, sur le fait que certains n'ont pas fait l'expérience du mouvement social post-apartheid, véritable gage d'activisme au sein de la gauche « radicale » des années 2000. La composition même du comité de pilotage qui, en janvier 2011, accompagne la transformation de la Conférence for a Democratic Left en Democratic Left Front (DLF), ne désarme pas totalement la critique et le scepticisme de certains. Sur les dix membres qui, sans avoir été élus, siègent au sein de cette instance, six sont par exemple insérés dans le monde universitaire (en tant qu'enseignants pour quatre d'entre eux et de doctorants pour deux autres). Quatre ont par ailleurs été des « professionnels » de la politique ou du syndicalisme à un moment ou un autre des quinze dernières années (élus locaux, permanents). Mais l'homogénéité apparente de sa direction nationale ne rend pas forcément compte de l'hétérogénéité des configurations que recouvre la CDL, puis le DLF, au niveau local. Dans la région du Cap, ses principaux représentants essaient ainsi, avec plus ou moins de succès, de rallier à leur cause les dirigeants des principales organisations protestataires locales (l'Anti-Eviction Campaign et Abahlali Western Cape) tout en lorgnant sur des structures proches de la Treatment Action Campaign. Les liens qu'ils entretiennent avec SAMWU, le syndicat des employés municipaux, dont le siège national est au Cap, sont également mis à contribution lors de *workshops* ou de réunions d'information. Dans l'Eastern Cape, les réseaux CDL/DLF sont plus faibles et se concentrent principalement autour de quelques universitaires, une poignée d'étudiants de la Rhodes University et des militants du Mouvement des chômeurs (Unemployed People's Movement/UPM), particulièrement actifs dans les *townships* de Grahamstown. Le principal porte-parole de l'UPM, qui vit dans l'un des quartiers de cabanes qui surplombent la ville, rejoint d'ailleurs le comité national de pilotage du DLF en janvier 2011. Dans le Gauteng, la CDL est incarnée par des groupes très politisés dont certains ont déjà eu l'occasion, au début des années 2000, de s'unir contre la dénonciation des programmes de « privatisation » de l'université et de la ville. L'ensemble est ainsi composé d'étudiants militant dans des organisations trotskystes ou anarchistes,

19. Même fragmenté en une multitude de groupuscules, le « trotskysme » occupe, depuis les années 1930, une place relativement importante au sein du mouvement socialiste sud-africain. Sur cette question, on renverra aux pages que lui consacre Allison Drew dans *Discordant Comrades. Identities and loyalties on the South African Left*, Aldershot, Ashgate, 2000, p. 137-165.

d'activistes du mouvement gay et lesbien, de syndicalistes indépendants, d'universitaires et de représentants de différentes organisations issues des *townships*. Ce lien avec le terrain – avec les « *grassroots* » – est d'ailleurs particulièrement travaillé par les responsables CDL/DLF de la région de Johannesburg. Plusieurs des *leaders* communautaires impliqués dans la vague de protestation violente qui ébranle les *townships* du Gauteng en janvier 2010, sont ainsi conviés à la conférence régionale que les responsables de la CDL organisent en mars de la même année. De l'aveu même de l'un des dirigeants de la CDL, il s'agit alors de « tester la température de l'eau²⁰ », d'évaluer la possibilité de rallier ces insurrections au projet politique alors en phase d'élaboration. Les délégués de la CDL sont en retour invités à se joindre, en marge de la réunion, à une marche organisée par une « communauté » pour dénoncer ses conditions de vie.

Construire la convergence des luttes

Ces rencontres doivent donc permettre d'apprécier la faisabilité d'une convergence des luttes, une ambition mise en forme dans *Phakami*, le journal dont se dote la Conférence en 2009. Distribué dans un premier temps dans les *townships* du Cap, et édité dans différentes langues (anglais, afrikans, zoulou, xhosa), il est censé être écrit par des « membres ordinaires » de l'organisation (des « *workers correspondents* ») en des termes simples et accessibles. Ce quatre-pages doit ainsi permettre de souligner une nouvelle fois les intérêts communs des pauvres et des travailleurs. Le lien entre ces deux populations est également mis en valeur dans les premières activités d'envergure de la CDL. Cette dernière apporte ainsi son soutien à des syndicats indépendants engagés dans des conflits sociaux locaux. Ses dirigeants estiment alors pouvoir relayer la voix de ces structures *a priori* faibles. En octobre 2010, les responsables de la CDL assistent par exemple des militants de la Metal and Electrical Workers Union of South Africa (MEWUSA) engagés dans l'occupation d'une usine, dans les environs de Johannesburg. Ils tentent également de mettre en place une campagne de solidarité au sein de la *township* voisine, Soweto, et en appellent à des dons en faveur des ouvriers menacés de licenciement. La démarche est sensiblement la même quelques semaines plus tard lorsque la CDL multiplie les communiqués de presse dénonçant les pratiques des abattoirs Robertson à l'encontre des salariés membres d'un autre syndicat indépendant, la Commercial Stevadoring Agricultural and Allied Workers Union (CSAAWU). Une nouvelle campagne de solidarité est mise en place, qui prend essentiellement la forme d'envois de courriers aux dirigeants de deux chaînes de supermarchés comptant parmi les principaux clients des abattoirs et d'un appel aux dons en nourriture. En juillet 2011, alors que l'Afrique du Sud s'engage dans une vague de conflits sociaux orchestrés par différentes composantes de COSATU en vue d'obtenir des améliorations salariales (dans les mines, la chimie, la métallurgie et le secteur public), c'est encore une fois au niveau des « commu-

20. Entretien avec Vishwas Satgar, le 16 mai 2011, Johannesburg.

nautés », dans les *townships*, que les militants CDL tentent de mettre en place des manifestations de soutien aux travailleurs.

Ce dernier exemple lève d'ailleurs le voile, certes peu opaque, sur l'une des ambitions majeures des dirigeants de la CDL puis du DLF : se rapprocher de COSATU et de ses centaines de milliers d'adhérents. Les partisans d'une telle entreprise ne manquent ni d'arguments, ni de moyens. Parmi ces derniers, figurent évidemment les liens plus ou moins cordiaux unissant depuis de longues années différents reponsables CDL/DLF à ceux des principaux syndicats affiliés à la confédération. Cette proximité s'est parfois construite au cœur des luttes sociales de la fin des années 1990 et du début de la décennie suivante, comme en témoignent les rapports somme toute privilégiés qui se sont tissés entre certains activistes sociaux et leurs homologues du syndicat des employés municipaux, SAMWU. Plus prosaïquement, ces attaches résultent aussi du passé syndical de nombreux porte-parole de la nouvelle structure de gauche. Lors de la seconde moitié des années 1990 et alors qu'il vient d'achever des études de droit du travail, Vishwas Satgar est ainsi salarié par Naledi, l'institut de recherche sur l'emploi mis en place par COSATU²¹. Plus ou moins à la même époque, Trevor Ngwane occupe, quant à lui, un emploi de formateur (*education officer*) au sein du Transport and General Workers Union²².

Facilitées par ces différents liens, les tentatives de rapprochement esquissées par la direction CDL/DLF en direction de celle de COSATU s'opèrent au nom d'intérêts communs. En 2010, lorsque que les dirigeants de la centrale s'engagent en faveur de l'instauration d'un système d'assurance maladie inspiré du modèle britannique, ceux de la « gauche démocratique » leur emboîtent assez logiquement le pas. Des réunions réunissant des représentants de la CDL, de la Treatment Action Campaign et de COSATU sont ainsi organisées au Cap, afin de persuader les syndicalistes de la nécessité de conduire une même campagne. Les militants CDL obtiennent finalement l'organisation de piquets conjoints devant le Parlement et la publication de résolutions communes. Dans le courant de l'année suivante, les soulèvements violents qui frappent les *townships* en différents points de l'Afrique du Sud et la répression policière qui s'ensuit, fournissent une nouvelle opportunité à la CDL, devenue entre-temps le DLF, de suggérer aux dirigeants de COSATU qu'ils partagent plus avec eux qu'avec les élites de l'ANC. Durant les premiers mois de l'année 2011, l'Afrique du Sud vit de nouveau au rythme des *service-delivery protests*. Le 13 avril, dans la ville de Flicksburg (Province du Free State), et à l'issue d'une marche qui réunit plus de 4 000 personnes pour dénoncer l'absence de services élémentaires, l'un des manifestants, Andries Tatane, est mortellement blessé par six policiers. Il n'est ni le premier ni le dernier manifestant à tomber sous les coups des forces de l'ordre : le lendemain, une femme enceinte de huit mois succombera à une blessure infligée par ces tirs à balles en caoutchouc régulièrement utilisées pour disperser les manifestations. La mort de

21. Entretien, Johannesburg, le 16 mai 2011.

22. Entretien, Durban, le 7 juillet 2009.

Tatane a cependant lieu devant les caméras de la télévision nationale, les images mettant crûment en lumière la brutalité des policiers. Dans les jours qui suivent, les dirigeants du DLF organisent à Johannesburg un rassemblement en mémoire du manifestant. La résolution adoptée à l'issue de cet événement est sans ambiguïté : le Front de la gauche démocratique demande officiellement le soutien des dirigeants de COSATU pour obtenir la mise en place d'une commission d'enquête chargée de se pencher sur la mort d'Andries Tatane et, plus généralement, sur « la violence d'État dont est victime la protestation sociale²³ ».

De la Conférence for a Democratic Left au Democratic Left Front

Bien que marginale dans une actualité politique dominée par les guerres de pouvoir au sein de l'ANC, la visibilité de la CDL prend de l'ampleur à mesure que ses principaux porte-parole usent de leurs relais dans la presse ou les milieux intellectuels pour faire connaître leur projet : l'édification d'une « gauche démocratique » qui ferait jusqu'à présent défaut à l'Afrique du Sud. Ce mouvement s'accroît lors des semaines qui précèdent l'organisation, en janvier 2011, d'un premier congrès national dans les murs de l'université de Wits (Johannesburg). L'événement, au terme duquel la Conférence for a Democratic Left se mue en Democratic Left Front (DLF), s'étire sur quatre jours d'assemblées, réunions de groupes de travail, commissions et autres ateliers. Les enjeux et ambitions affichés parlent *a priori* d'eux-mêmes : il s'agit principalement de tirer les leçons des combats « de masse » contemporains afin de faire de la « gauche démocratique » une « alternative programmatique en Afrique du Sud²⁴ ».

Tout dans l'organisation du congrès doit signifier le rassemblement des différentes « gauches » (sociales et politiques) autour d'un projet universel. Les présidences des sessions qui ordonnent ces quatre jours sont harmonieusement réparties entre les différents groupes présents : activistes sociaux (les « voix des combats de masse », pour reprendre l'intitulé de la séance d'ouverture), dissidents de l'Alliance gouvernementale, représentants du monde des ONG (la présidente de SANGOCO, l'association des ONG sud-africaines est ainsi présente) et intellectuels s'étant signalés par leur opposition à l'ANC et/ou leur soutien appuyé à la protestation sociale. Cette diversité revendiquée est par ailleurs au cœur des sujets mis à la discussion : la lutte contre les inégalités et la pauvreté cohabite ainsi avec celles en faveur de l'égalité des sexes, des droits des homosexuels ou de l'environnement. Mais plus encore, c'est dans la désignation des ennemis que transparait la volonté d'une majorité de délégués de faire du « front de la gauche démocratique » une organisation politique *généraliste*. Plus que les élites de l'ANC, campées en simples exécutantes d'une menace globale, ce sont avant tout le « capitalisme » et le « néolibéralisme » qui concentrent l'essentiel des critiques et donnent au DLF sa raison d'être. Cette approche sous-tend d'ailleurs

23. Entretien avec Noor Nieftagodien, membre du comité de pilotage du DLF, le 19 mai 2011, Johannesburg.

24. *Another South Africa and World is possible. 1st Democratic Left Conference Report, 20-23 janvier 2011*, Johannesburg, 2011, p. 5.

les tentatives répétées de croiser les perspectives nationales et internationales. En témoignent l'intitulé même du rapport de synthèse délivré à l'issue du congrès (« Une autre Afrique du Sud et un autre monde sont possibles ») et, peut-être plus encore, la liste des invités d'honneur qui se succèdent à la tribune durant les quatre jours : le dirigeant du mouvement des sans-terre brésiliens Joao Stedile, l'écrivaine indienne Arundhati Roy, l'ancien opposant à la guerre du Vietnam et théoricien de l'« éco-socialisme » Joel Kevel, l'économiste franco-égyptien Samir Amin, l'intellectuelle et féministe britannique Hilary Wainwright.

Le congrès doit également permettre d'aborder les conditions concrètes d'émergence d'une « formation politique unifiée », véritable « bloc de forces sociales » aux aspirations « anti-hégémoniques²⁵ ». C'est dans les plis de telles ambitions que se glissent cependant nombre de tensions, comme le montrent les débats autour de la pressante question électorale.

Le mouvement social dans le jeu politique

Visiblement perçue par les organisateurs comme une possible source de crispations, la question de la participation aux élections n'est abordée qu'au cours de la dernière journée du congrès. Elle offre son thème à une commission placée sous la responsabilité d'individus s'étant, par le passé, montrés plus que réservés quand à l'opportunité de lancer le mouvement social dans l'arène politique : l'un des fondateurs de l'Anti-Privatisation Forum et les présidents des deux Abahlali baseMjondolo (celui de Durban et celui du Cap), organisations ayant régulièrement appelé au *boycott* des élections depuis le milieu des années 2000. Les échanges entre les partisans de la création d'un « parti de masse ouvrier », les opposants résolus à toute participation électorale et ceux qui, rassemblant au final une courte majorité, estiment avant tout nécessaire d'« enraciner » la nouvelle structure²⁶, conduisent à l'adoption d'un compromis : il est décidé que le DLF ne présentera pas directement de candidats à l'occasion des élections locales prévues pour le mois de mai. Il apportera en revanche son appui aux candidats endossant sa plate-forme, laquelle se décline principalement autour de quatre points : les candidats revendiquant le soutien du DLF s'engagent à servir la communauté ; en cas d'élection, ils ne pourront gagner plus que le salaire moyen d'un ouvrier qualifié (le surplus sera investi dans des projets de développement de la communauté ou de défense de l'environnement) ; ils ne devront jamais être impliqués dans un appel d'offres municipal ou étatique²⁷ ; enfin, ils acceptent le principe du « *recall* », qui les conduira à démissionner si la communauté qui les a élus estime qu'ils manquent à leurs devoirs.

25. *Ibid.*, p. 5.

26. Entretien avec Dale McKinley, le 18 mai 2011, Johannesburg.

27. Peut-être peut-on voir dans ce dernier engagement, l'influence de l'actualité : le début d'année 2011 et la campagne électorale ont en effet été rythmés par un certain nombre de scandales liés à des conflits d'intérêts. L'un des plus retentissants a permis de révéler que la construction de toilettes à ciel ouvert et non clos dans une *township* de la Province du Free State, en plus d'être dégradante pour les habitants, avait été réalisée par une société appartenant à l'un des élus ANC de la localité.

Créer un parti de masse...

La thématique soumise aux délégués de ce qui, en ce mois de janvier 2011, devient le Democratic Left Front (DLF), travaille en fait toute une partie de la gauche extérieure à l'alliance depuis de nombreuses années. Au-delà même de la question d'une participation au jeu électoral, qui peut très bien se concevoir sous une étiquette d'indépendant, c'est celle de la création d'un parti qui se dessine plus ou moins explicitement à quelques mois des élections locales. En 1998, des responsables de syndicats affiliés à COSATU avaient déjà fait circuler une pétition appelant les dirigeants de la confédération syndicale à quitter l'alliance gouvernementale et à contribuer à la fondation d'une structure partisane susceptible de défendre les intérêts menacés des travailleurs. Poussés vers la sortie, certains des initiateurs de ce document s'étaient alors tournés vers la protestation sociale. L'idée, sous une formule certes redéfinie, avait refait surface quelques années plus tard, lorsque certains groupes avaient tenté de faire d'Indaba – l'éphémère rassemblement du mouvement social –, la première étape dans l'édification d'une organisation plus ouvertement politique²⁸. Le sujet ressurgit enfin à l'occasion des élections locales de 2006 et de 2011. À quelques mois du scrutin de 2006, plusieurs militants du Soweto Electricity Crisis Committee et du Thembelihle Crisis Committee annoncent en effet la naissance d'Operation Khanyisa Movement (OKM), un « front uni d'organisations » dont l'ambition est de présenter des candidats dans certaines des circonscriptions de la grande *township* de Soweto. Le choix de baptiser ainsi cette nouvelle structure n'est en rien fortuit : son nom fait directement référence à la campagne de reconnections massives qui, en 2001, avait contribué à faire connaître le SECC au-delà des seules rues de Johannesburg. Présent lors des scrutins de 2006 et de 2011, OKM n'a, au final, obtenu qu'un siège au conseil municipal. Lors des deux élections, celui-ci n'est d'ailleurs pas remporté dans le cadre d'un *ward*, au scrutin majoritaire à un tour, mais par le biais du scrutin de liste²⁹. Cette unique conquête est même menacée quelques semaines après le premier scrutin, la nouvelle élue faisant le choix de rejoindre les rangs de la Democratic Alliance au sein du conseil municipal de Johannesburg³⁰. Conseillés par le responsable d'Ecopeace, un parti écologiste disposant alors d'un élu municipal à Durban, les dirigeants d'OKM réussissent finalement à conserver ce mandat et à le réattribuer à celle qui figure en deuxième position sur la liste soumise quelques semaines auparavant à la répartition proportionnelle.

28. Entretien avec Prishani Naidoo, 17 mai 2011, Johannesburg.

29. L'élection des conseillers locaux mêle en effet scrutin majoritaire pratiqué dans le cadre des *wards* (la circonscription de base du système sud-africain) et représentation proportionnelle répartissant certains sièges entre différentes listes présentées au niveau de l'agglomération.

30. Entre 2001 et 2009, le système politique sud-africain a en effet expérimenté la technique du *floor-crossing* : durant une période déterminée dans l'année, les élus nationaux et locaux avaient en effet la possibilité de changer de parti tout en conservant leur mandat. Ces migrations se sont régulièrement faites au profit des grands partis comme l'ANC et la Democratic Alliance.

L'entreprise qui porte OKM lors de ces deux scrutins locaux et qui vise, schématiquement, à laisser les forces du mouvement social pénétrer l'espace politique local, n'est pas totalement isolée. Dès 2001, les dirigeants du Concerned Citizens Forum, à Durban, avaient été tentés par l'expérience. Si leur unique candidat « officiel », présenté dans une circonscription parmi les plus pauvres de l'agglomération, n'avait pu rivaliser avec les représentants de partis plus installés comme l'ANC, les membres du CCF s'étaient parallèlement investis dans la campagne victorieuse menée par un candidat indépendant dans un quartier indien de Durban. Dans l'East Rand, l'une des régions composant la Province du Gauteng, une poignée d'activistes de l'APF rassemblés au sein d'une structure *ad hoc*, la Displaced Residents Association, s'étaient également présentés devant les électeurs en 2006, envoyant trois des leurs siéger au sein du conseil municipal à l'issue du scrutin. On peut également citer le cas du Socialist Civic Movement, qui se constitue en 2010 à Balfour, une commune rurale de la Province du Mpumalanga secouée par de violentes vagues de protestation sociale. L'organisation, qui obtient le soutien du Democratic Left Front l'année suivante, revendique jusqu'à 1 800 membres, principalement des activistes sociaux vivant dans la *township*, des transfuges de l'ANC et du PAC, ainsi que quelques *leaders* religieux ayant pris part aux manifestations. Elle réussit à enlever deux sièges, sur les douze qui composent le conseil municipal, et s'impose ainsi en troisième force politique, derrière l'ANC et la Democratic Alliance. Enfin, le résultat le plus inattendu est peut-être venu du Mpumalanga Party (MP) qui, en mai 2011, remporta 3 des 32 sièges dans la municipalité de Marble Hall et surtout 12 des 60 mandats à Groblersdal. Également soutenu par le DLF, le MP avait émergé dans l'élan de la contestation du rattachement administratif de certaines « communautés » à la Province – pauvre – du Limpopo. On retrouve dans ses rangs différents activistes, dont certains militaient encore au Parti communiste ou à l'ANC quelques semaines avant le scrutin. Mais de ces différentes initiatives, c'est celle incarnée par OKM qui a le plus retenu l'attention. On peut évidemment y voir l'un des effets de la médiatisation de sa structure « mère », le Soweto Electricity Crisis Committee, lui-même affilié à l'APF, fer de lance de la protestation des années 2000. Forts du succès relatif de leur première tentative (un élu) en 2006, les responsables d'OKM ont même tenté de franchir un nouveau cap en ambitionnant de présenter des candidats lors des élections législatives de 2009. Le dépôt d'un demi-million de rands nécessaire à l'enregistrement auprès de la Commission indépendante des élections (indispensable dans le cadre des élections nationales) s'est, cependant, révélé irréalisable.

L'épisode OKM a rendu particulièrement tangibles les lignes de fractures autour d'une question s'étant progressivement imposée au sein de la gauche sud-africaine extérieure à l'alliance gouvernementale dès la seconde moitié des années 2000 : celle de la transformation des « acquis » du mouvement social³¹.

31. Voir par exemple NGWANE T., « Build a movement towards a mass workers party in South Africa » : <<http://massworkersparty.blogspot.fr/2008/01/build-movement-towards-mass-workers.html>> (consulté le 23 juin 2009).

... *Au nom des valeurs du mouvement social*

Le trouble que la création d'OKM a jeté dans le monde de la protestation sociale, et plus encore au sein de l'Anti-Privatisation Forum, structure à laquelle le SECC est affilié, a souvent été présenté comme le fruit de la querelle ancienne entre les composantes trotskystes, anarchistes et autonomes de la protestation sociale³². La question de la participation du mouvement social au jeu électoral dépasse cependant ces clivages dont la cohérence et le systématisme mériteraient d'ailleurs d'être plus généralement relativisés³³. Le vif débat ayant pris corps au sein de l'APF après la création d'OKM a vu s'affronter des argumentaires d'une tout autre nature et ayant en commun de vanter les « valeurs » et les spécificités *du* mouvement social. Les échanges qu'ils ont autorisés ont parfois été violents. Co-fondateur d'OKM et organisateur du SECC, Trevor Ngwane essuie ainsi de très sévères critiques lors de certaines réunions publiques. Il est même expulsé physiquement de l'une d'entre elles en 2006. Au-delà de ces péripéties, les débats ont principalement – et classiquement³⁴ – porté sur la définition d'OKM et, partant, sur sa localisation dans l'espace social. Il s'est ainsi agi, pour ses contempteurs, de faire basculer cette structure du côté des partis politiques et, ce faisant, d'instruire avec diligence le procès en « électoralisme » de ses instigateurs. Ces derniers ont, à l'inverse, dû batailler pour le maintenir dans le camp du mouvement social³⁵, comme le suggère le soin manifesté à contourner le terme même de « parti politique » :

« Nous sommes socialistes et croyons que l'ANC est le parti des patrons, un parti de bourgeois. Il met en place des politiques pro-patrons. Et l'alliance est une structure de coopération de classes... Nous avons donc pensé que nous avons besoin d'une organisation politique alternative. OKM n'est pas cette organisation mais elle pointe ce besoin. Ce n'est pas un parti politique. **[Pourtant, vous avez des candidats, une élue, la volonté de conquérir du pouvoir politique et vous avez voulu enregistrer OKM auprès de la commission électorale, non ?]** Oui... c'est vrai que si tu veux concourir à l'élection, tu dois être enregistré en tant que parti politique, mais ce n'est pas un parti politique. C'est le rassemblement du SECC, du Thembelihle Crisis Committee et d'autres organisations affiliées à l'APF. » (Entretien avec l'organisateur du SECC et co-fondateur d'OKM, Durban, 7 juillet 2009)

« En fait, OKM est un mouvement social en politique... pour lutter pour les pauvres... Avant, on était prisonnier de l'apartheid, maintenant, on est prisonnier

32. BOND P., « Johannesburg. De l'or et des gangsters », art. cit., p. 167-184.

33. Des entretiens menés avec des militants anarcho-communistes proches de l'APF montrent en effet la possibilité d'alliances avec des militants « trotskystes » ou « socialistes » sur certaines questions.

34. MAUGER G., « Pour une politique réflexive du mouvement social », P. COURTS-SALIES & M. VAKALOULIS, *Les mobilisations collectives. Une controverse sociologique*, Paris, PUF, coll. « Actuel Marx Confrontation », 2003, p. 33.

35. Ces débats sont d'ailleurs venus rappeler que, d'une manière générale, toutes « les tractations autour de la délimitation de la frontière d'un parti concernent le plus souvent la définition du parti lui-même » (COMBES H., « Des militants par intermittence? Le Parti de la révolution démocratique au Mexique (1989-2000) », *Critique internationale*, n° 30, janvier-mars 2006, p. 146).

de l'ANC... alors, on a fondé OKM. Ce n'est pas comme un parti, où on se bat pour avoir le pouvoir, ou pour un leader, ou pour des voitures de luxe. Non. C'est différent. Je ne sais pas trop comment l'expliquer mais c'est différent... Ce n'est pas comme un parti ordinaire en tout cas. » (Entretien avec un membre du bureau du SECC, Johannesburg, 14 juillet 2009)

« OKM, c'est un mouvement social, c'est-à-dire... Ce n'est pas comme l'ANC... Non, ce n'est pas comme l'ANC. **[C'est la même chose que le Soweto Electricity Crisis Committee alors?]** Non... Ce n'est pas le SECC, ce n'est pas comme le SECC... Et ce n'est pas comme un parti, pas comme l'ANC... C'est la partie politique du mouvement social **[Comme son bras politique, par exemple?]** Oui, c'est tout à fait ça, c'est son bras politique... C'est le bras politique du mouvement social... En fait, on s'est dit: "Pourquoi nous n'aurions pas notre parti?"... On a été très critiqué [en interne]... Ça venait de la droite, de la gauche, lors des réunions, mais nous, on disait: "Pourquoi n'avons-nous pas notre propre parti?"... Ça permet de fixer notre agenda, de faire émerger des thèmes... C'est vraiment différent des autres partis. Les autres n'organisent pas de vraies réunions dans la communauté [« community meetings »]... Quand ils font des réunions, l'agenda est déjà fixé. Tu as quelqu'un du parti qui parle tout le temps et tu ne peux pas poser de questions. Et puis, il n'y a pas de comptes à rendre [« no accountability »]... Nous, on a ça, par exemple avec l'élu qui reverse son salaire... Oui, tu vois, la grande différence, c'est que la communauté peut contrôler. » (Entretien avec l'administratrice du SECC, également candidate d'OKM lors des élections de 2006, Johannesburg, 15 juillet 2009)

La confusion que l'on peut parfois relever dans les propos qui précèdent (« Ce n'est pas un parti » mais « pourquoi n'aurions-nous pas notre propre parti? ») cohabite cependant avec la réaffirmation d'une différence notable entre le monde de la protestation sociale et celui de la « politique des partis³⁶ ». Et cette différence passe notamment par les *hommes* et les valeurs qu'ils se doivent de porter au travers de leur engagement. Ces différents éléments sont au centre du discours que déploient les dirigeants et partisans d'OKM lors des campagnes électorales de 2006 et 2011. Elles sont également censées se refléter dans le choix des candidats. La majeure partie des 15 candidats présentés par l'Operation Khanyisa Movement à l'occasion des élections municipales de mai 2011 est ainsi au chômage, certains depuis de nombreuses années. Quelques militants chevronnés, formés dans les partis (ANC et PAC, principalement) au cours des décennies précédentes, côtoient ceux que les porte-parole de la protestation sociale se plaisent à dépeindre en « gens ordinaires » lorsqu'ils évoquent leur base sociale. Sur ces quinze candidats, nombreux sont en effet ceux qui n'ont pas connu d'engagement partisan ou syndical par le passé. L'un d'eux admet même avoir voté pour Jacob Zuma en 2009 alors que les dirigeants du SECC, l'organisation protestataire avec laquelle se confond OKM, avaient appelé à voter nul³⁷. Plusieurs des candidats ont également rejoint le SECC, puis OKM, à partir du

36. Voir *supra*.

37. Entretien avec Wellcome Melka, candidat OKM dans le *ward* 20 (Naledi) de l'agglomération de Johannesburg, le 14 mai 2011, Soweto.

milieu des années 2000, voire plus tard, comme le montre le cas de cette jeune femme arrivée dans l'organisation un an seulement avant d'être désignée par ses camarades pour les représenter lors du scrutin³⁸. L'entrée dans l'organisation s'est en outre souvent faite à la suite d'une déconnexion. Incités par un voisin ou un ami à participer à l'un des grands rassemblements régulièrement organisés par le collectif en divers points de Soweto ou à une réunion de section, ces femmes et ces hommes ont alors pu exposer leur(s) problème(s) et obtenir, en retour, l'aide des reconnecteurs du SECC. C'est alors qu'ils ont fait le choix d'adhérer et de s'investir dans la vie de l'organisation, au moins au niveau de leur section locale.

La spécificité des candidats OKM doit également transparaître dans les engagements qu'ils prennent à l'égard de leur organisation et des populations qu'ils représenteront en cas de victoire. Chaque impétrant signe tout d'abord une lettre de démission non datée qui deviendra effective si la communauté et/ou l'organisation ne sont pas satisfaites de son travail d'élu. Ce peut, par exemple, être le cas si le nouvel élu ne se présente pas chaque mois devant une assemblée d'habitants afin de les tenir informés de sa propre activité et des projets débattus au sein du conseil municipal. Les participants peuvent, à cette occasion, lui demander de porter certaines revendications devant cette même instance. En plus d'être astreint à la pratique de la « porte ouverte », qui permet aux habitants de venir le voir chez lui pour exposer leurs problèmes, le conseiller OKM est censé passer « 80 % de son temps sur le terrain et non dans un bureau³⁹ ». Il s'agit, une nouvelle fois, de marquer sa différence avec les élus des grands partis, ANC et Democratic Alliance en tête, accusés de fuir les circonscriptions pauvres pour aller vivre dans les banlieues calmes des agglomérations sud-africaines. Le travail sur le terrain implique notamment que, revêtu du t-shirt de l'organisation, l'élu prenne la tête des marches du SECC et d'OKM, et s'y illustre en pratiquant notamment le *toyi toyi*. Enfin, il lui est demandé de « passer du temps » avec les employés municipaux syndiqués et d'établir des contacts avec leurs organisations.

Le répertoire dans lequel les dirigeants d'OKM piochent durant la campagne est également présenté comme une caution mouvementiste. La « différence » avec les partis s'exprime par exemple dans ces marches de protestation organisées parallèlement à des actions électorales plus classiques comme la distribution de tracts, le collage d'affiches ou le porte-à-porte. Au terme de ces cortèges revendicatifs qui les conduisent devant les bureaux des élus, les dirigeants d'OKM abandonnent pour quelques instants leur prétention à traiter d'égal à égal avec ceux qu'ils entendent concurrencer par la voie des urnes. Équipés de haut-parleurs, ils prennent en effet la parole « sur le mode de la plainte⁴⁰ », avant de remettre aux autorités municipales et provinciales un mémorandum où sont rappelés les maux dont souffrent les pauvres et la liste des actions qui pourraient être

38. Entretien avec Ellen Sello, présente sur la liste OKM soumise à la représentation proportionnelle, le 14 mai 2011, Thembelile.

39. « Ideas for running candidates in the local government elections », 4 décembre 2004, publié sur le site internet de l'APF, <<http://apf.org.za/spip.php?article69&lang=en>>.

40. Entretien avec Jacob, *chairperson* d'OKM, 11 mai 2011, Soweto.

entreprises pour y remédier. En 2011, c'est un principe analogue qui semble guider les deux militants choisis pour représenter l'organisation au cours d'une émission radiophonique où les porte-parole de toutes les formations politiques en lice à Johannesburg sont conviés à débattre. Tout au long de la soirée, lorsque la parole leur est donnée, les représentants d'OKM se distinguent des autres invités en refusant le format du débat. Le plus souvent sous les huées de militants ANC présents en masse dans le studio d'enregistrement, ils n'argumentent pas, ne discutent pas avec leurs homologues mais se positionnent en porte-voix des plus pauvres : ce ne sont pas des propositions qu'ils avancent alors mais de quasi-suppliques. Le rappel des racines contestataires d'OKM se manifeste enfin dans ces événements où, comme ce fut le cas en avril 2011, des femmes et des hommes revêtus de ses t-shirts arrachent des compteurs d'eau à pré paiement et les disposent en monticules dans un coin de Soweto. Les journalistes sont alors conviés sur les lieux et instruits de ce qui constituerait la première mesure de l'Operation Khanyisa Movement en cas de victoire électorale : la gratuité des services fondamentaux (« *free basic services* »).

L'entrée dans l'arène électorale impose cependant des compromis. Toute proportion gardée, la campagne que les dirigeants et militants d'OKM mènent en 2011 ressemble pour l'essentiel à celles que peuvent entreprendre, avec des moyens certes différents, l'ANC ou la Democratic Alliance. Par petits groupes de cinq ou six, les militants multiplient ainsi les porte-à-porte au cours desquels ils reportent sur une feuille les coordonnées des gens rencontrés, leurs attentes et problèmes ainsi que leurs... intentions de vote. Tractages à six heures du matin aux abords de la principale gare routière de Soweto, collage d'affiches sur des panneaux en carton arrimés aux feux rouges des grandes artères de la *township*, *road shows* (voir encadré) et réunions publiques dans les circonscriptions où « le mouvement social » est représenté⁴¹, constituent ainsi, pendant quelques semaines, le quotidien des individus engagés sous les couleurs d'OKM. Il s'agit, plus généralement, de signifier explicitement que l'on accepte les règles du jeu électorale : les militants se voient régulièrement rappeler la nécessité d'apparaître « disciplinés » durant ces diverses opérations, de ne pas « hurler de choses impossibles » et de respecter la réglementation⁴².

La protestation égarée ?

C'est finalement l'ajustement à ces règles et, plus encore, à ce rôle de compétiteur légitime, qui fournit le plus d'arguments à ceux qui s'opposent à l'intrusion de la protestation sociale dans la bataille électorale. Si certains craignent de voir

41. En 2011, OKM a ainsi présenté des candidats dans cinq circonscriptions (*wards*) de Soweto, les confrontant ainsi au scrutin majoritaire uninominal à un tour. Parallèlement, l'organisation a fait enregistrer une liste de 10 noms soumise à la représentation proportionnelle. Le choix des *wards* a été dicté par la capacité à mobiliser du SECC : les circonscriptions finalement retenues sont celles où les sections du collectif protestataire étaient alors les plus actives.

42. Entretien avec Jacob, *chairperson* d'OKM, 11 mai 2011, Soweto.

le mouvement social s'affaiblir en ne réussissant pas à reproduire dans les urnes le succès (même déclinant) de ses manifestations de rue, la majeure partie des opposants à la participation électorale redoutent surtout qu'*il* en vienne à se détourner de ses objectifs initiaux. C'est explicitement la thèse que deux chercheurs, longtemps investis dans l'Anti-Privatisation Forum, défendent quelques mois après l'entrée d'une élue OKM au conseil municipal de Johannesburg⁴³. Analysant les évolutions, les succès et les aléas du Soweto Electricity Crisis Committee depuis sa création en 2000, les auteurs en viennent à aborder l'investissement de ses militants dans l'aventure électorale de 2006. Leur constat est pour le moins sévère. Les deux sociologues estiment en effet que l'élection d'un conseiller municipal sous l'étiquette OKM a perturbé les activités du SECC, les membres de l'organisation cherchant désormais, et avant tout, à créer les conditions d'un soutien populaire à son élu. Reposant principalement sur le porte-à-porte et la multiplication de grandes assemblées générales, cette orientation aurait détourné les militants d'un travail plus en phase avec les besoins concrets des habitants. L'opportunité de développer une « stratégie généralisée de résistance » n'aurait ainsi pas été saisie lors de la campagne contre l'installation de compteurs à prépaiement dans le quartier de Phiri, les activistes du SECC, très présents dans cette zone de Soweto, n'ayant pas profité de l'occasion pour sensibiliser les habitants aux logiques mercantiles sous-tendant ces installations. Ils n'auraient par ailleurs pas pris le temps de former les « gens ordinaires » aux techniques de sabotage de ces dispositifs relativement techniques. Depuis 2006, la plupart des actes de contournements des compteurs serait, par conséquent, le fait d'individus plus ou moins isolés et loin de s'inscrire dans une vaste « stratégie collective⁴⁴ ».

Mais au-delà des errements et des opportunités manquées qu'engendrerait l'« électoralisme⁴⁵ », demeure le soupçon de voir les femmes et les hommes de la protestation s'abîmer dans des pratiques et des comportements que le mouvement social a stigmatisés tout au long des années 2000. C'est, très explicitement, ce que suggère cet activiste ayant fait le choix de déclinier les offres de circonscriptions lors des élections locales de 2011 :

« Tu vois, j'ai rencontré les gens du Mpumalanga Party (Nda : une structure montée par des militants protestataires à l'occasion des élections locales de 2011). Je n'ai rien contre eux mais le problème, c'est qu'ils vont voir les gens en disant que si l'on vote pour eux, ils construiront des maisons et des routes... Mais, ce n'est pas vrai. Ils ne pourront pas le faire... » (Entretien avec Ayanda Kota, porte-parole de l'Unemployed People's Movement, Grahamstown, 22 juillet 2012)

43. NAIDOO P. & VERIAYA A., « From local to global (and back again?): Anti-commodification struggles of the Soweto Electricity Crisis Committee », D. McDONALD (dir.), *Electric capitalism. Recolonising Africa on the power grid*, Cape Town, HSRC, 2009, p. 321-337.

44. *Ibid.*, p. 358.

45. APPOLIS J., « Local government elections. A contribution », 7 décembre 2005, <<http://apf.org.za/spip.php?article113&clang=en>>.

Se dessine finalement derrière toutes ces remarques – ou mises en garde – un effort plus général pour redéfinir les frontières, toujours indécises⁴⁶, entre protestation sociale et monde politique, et protéger ainsi l'autonomie de la première.

Road Show à Soweto

Dimanche 15 mai 2011. Les élections locales doivent avoir lieu dans trois jours. Notre petit convoi (deux voitures et un camion à l'arrière duquel est déjà entassée une quinzaine de personnes) s'est lentement formé ce matin, sur le parking de l'une des nombreuses églises que compte Soweto. Il est prévu qu'il traverse plusieurs des *wards* (circonscriptions) dans lesquels OKM a présenté des candidats. Les premiers quartiers que nous abordons sont manifestement habités par des ménages de la classe moyenne supérieure noire. Les maisons n'ont rien à voir avec ces *matchboxes* si caractéristiques des *townships*. Elles ont souvent un étage et une pelouse. Il n'est en outre pas rare d'apercevoir leurs propriétaires en train de briquer une berline allemande ou italienne. J'ai l'impression que le message d'OKM, hurlé dans un haut-parleur par l'un des militants embarqués dans le camion, ou les chansons entonnées en chœur par les candidats (« *My father was a gardner, my mother was a domestic worker. That's why I am a socialist* » / « Mon père était jardinier, ma mère était domestique. C'est pour ça que je suis socialiste »), rencontrent un succès pour le moins mitigé, notamment chez ces nombreux habitants qui lancent des « *Viva ANC* » sur notre passage. À d'autres moments, les voies que nous empruntons nous conduisent dans des zones bien moins cossues, aux maisons nettement plus sommaires. Les murs sont parfois fissurés, marqués par l'humidité, et les petites cours de façade sont régulièrement encombrées par du matériel de récupération.

Je remarque que les trottoirs sont particulièrement peuplés en cette fin de matinée. Jane, l'administratrice du SECC, m'explique que la plupart des gens que nous croisons rentre en fait de la messe. Certains d'entre eux, visiblement intrigués par notre convoi, lèvent le poing, presque mécaniquement.

Profitant des nombreux moments de faiblesse que connaît le camion au pied des côtes, Fox, qui conduit l'autre voiture, descend régulièrement de son véhicule pour aller au-devant des personnes qui discutent devant les maisons. Il leur distribue le manifeste d'OKM et se lance, lorsque certains font mine de le confondre avec un militant de l'ANC, dans un réquisitoire contre les « années perdues » par le pouvoir en place. Le tout sans se départir de son sourire.

Des militants ANC sur le terrain, nous n'en aurons finalement pas vus beaucoup durant la semaine. Les seuls que nous croiserons ce jour-là frôleront même la caricature qu'en font parfois les activistes sociaux, à l'image du conducteur de ce spacieux 4x4 de marque allemande filant à vive allure dans les rues étroites, les portières recouvertes de posters du Président Zuma.

46. MATHIEU L., *L'Espace des mouvements sociaux*, op. cit., p. 89.

Conclusion

« Un ou deux jours auparavant, en allant se faire ouvrir une ligne téléphonique, Adam était passé devant des manifestants rassemblés au pied de la mairie. Des gens de couleur venus du township dansaient, chantaient et protestaient bruyamment. Il croyait révolu le temps des manifestations ; il ne parvint pas à saisir l'objet de leur colère. Une fois à l'intérieur, il interrogea la jeune Blanche boutonneuse derrière le comptoir. Elle frémit sous sa coiffure martiale :

– Ils veulent toujours quelque chose. Vous avez beau leur donner, ils réclament toujours plus.

– Mais là, qu'est-ce qu'ils veulent ?

– Des logements. Ils sont mécontents à cause du lotissement, Nuwe Hoop, près de la grande route. Ils prétendent que les habitants de là-bas ont obtenu leur maison très vite alors qu'eux attendent toujours. Ils voudraient que la municipalité leur donne une maison tout de suite, comme ça, dit-elle en claquant des doigts. Que voulez-vous qu'on fasse ? Nuwe Hoop appartient à une société privée. Ici, on n'a pas d'argent. On attend l'argent du gouvernement.

Cette conversation et le tapage, à l'extérieur, avaient ravivé l'intérêt d'Adam pour le maire. Apparemment, il était au centre de la contestation¹. »

L'Afrique du Sud contemporaine connaît bien un retour du « temps des manifestations », pour reprendre la formule du romancier Damon Galgut. Si les cris et les chants avaient paru moins audibles lors des premières heures démocratiques, dans une nation qui se devait d'être enfin « arc-en-ciel » et de maîtriser ses antagonismes, la fin des années 1990 a vu l'espace de la protestation sociale sortir de son atonie et retrouver une part de l'autonomie qu'il avait pu connaître sous l'apartheid. Après 1994, et l'avènement de la démocratie, la contestation avait en effet été rognée, sinon par les intérêts, du moins par les liens unissant ses principaux acteurs à ceux du monde politique. L'émergence de nouvelles organisations, distantes des partis, et la tendance du champ politique à se refermer sur lui-même (ou, plus exactement, sur son principal pôle, formé autour de l'alliance gouvernementale et, dans une moindre mesure, de la principale force d'opposition, la Democratic Alliance) ont contribué à nourrir cette vitalité retrouvée et à mettre de nouveau en perspective la spécificité mouvementiste.

La réinscription de la protestation dans l'espace public n'implique cependant pas de souscrire à cette thèse des « nouveaux mouvements sociaux » sud-africains qui prospère depuis le début des années 2000. Tout en étant attentives aux frontières et aux démarcations (ou, plus précisément, aux mots et aux actions

1. GALGUT D., *L'Imposteur*, Paris, Éditions de l'Olivier, 2008, p. 52-53.

censés les dessiner), les pages qui précèdent ont en effet mis en lumière certaines continuités, souvent essentielles pour éclairer les ressorts de la mobilisation. Ces continuités passent essentiellement par les *hommes* et les *pratiques*. Le « retour » de certaines manières de faire n'est, par exemple, qu'apparent. Leur (re)mise en forme politique par différents groupes ne doit pas masquer qu'elles n'ont en fait jamais vraiment disparu depuis les années de lutte contre l'apartheid : elles ont fait l'objet d'une forme d'entretien, le plus souvent de façon individualisée et non-politisée, par les populations les plus pauvres, celles qui, pour subsister, ne peuvent faire autrement que de se brancher illégalement au réseau d'électricité ou de ne pas payer leurs factures d'eau.

Des continuités dans le temps, donc, mais également dans l'espace. Les frontières qui bordent le monde de la protestation sociale s'avèrent en effet très indéfinies. Le phénomène n'est en soi pas inédit, comme l'a montré Lilian Mathieu au sujet de l'espace des mouvements sociaux français. Mais dans le cas sud-africain, ce flottement a potentiellement – et paradoxalement – pour principal effet de conférer une consistance certaine à cette sphère. Que ce soit sous l'apartheid ou depuis 1994, les porteurs de flamme du mécontentement placent en effet une partie de leur effort de légitimation dans la revendication de zones partagées avec l'espace de la communauté, notamment celles où s'observent ces pratiques, ces habitudes et ces normes que certains rassemblent sous la bannière de la « politique populaire ». Cette entreprise d'effacement des lignes autorise, par conséquent, ces femmes et ces hommes à suggérer que la protestation n'est qu'une dimension – ou une extension – de la communauté, et à s'affirmer, de fait, en porte-parole de cette dernière. L'enjeu d'un tel positionnement est évidemment de taille, la référence communautaire pouvant générer cette légitimité populaire dont on a vu la place qu'elle occupe jusque dans le débat politique post-apartheid. Les frontières partagées avec la sphère politique institutionnelle révèlent également leur plasticité. En témoignent, les reconversions relativement aisées de militants partisans dans le mouvement social. Plus généralement, c'est même un *continuum* de l'action collective qui se dessine entre le monde mouvementiste et ses pendants associatif, politique et syndical². Ce phénomène est manifeste au niveau local où, à l'inverse de ce que l'on peut notamment observer dans le contexte français³, les militantismes sociaux, politiques et associatifs ne sont pas particulièrement distincts les uns des autres. Ils ne sont certes pas systématiquement concentrés autour des mêmes enjeux (il n'y a, par exemple, pas de postes dans l'administration municipale ou de mandats d'élus à attendre ailleurs que dans la sphère partisane) mais ils partagent certaines pratiques, censées répondre aux besoins de la communauté. Même dans un contexte aussi particulier que

2. Sur ce décloisonnement des univers militants dans d'autres contextes nationaux (ceux du Mexique et du Brésil, notamment), voir COMBES H., *Faire Parti*, *op. cit.*, et GOIRAND C., « Penser les mouvements sociaux d'Amérique latine. Les approches des mobilisations depuis les années 1970 », *Revue française de science politique*, vol. 60, n° 3, 2010, p. 445-466.

3. MATHIEU L., « S'engager dans un parti et/ou dans un mouvement social : tensions et reconversions militantes », S. LUCK & S. DECHEZELLES (dir.), *Voix de la rue...*, *op. cit.*, p. 149-162.

celui de l'Afrique du Sud, où elles ont été historiquement dessinées, redessinées et intériorisées de part et d'autre, les lignes de démarcation entre mondes mouvementiste et politique ne sont donc pas toujours tracées d'une main ferme. Elles fluctuent au gré d'interactions nombreuses et régulières. Cela se vérifie notamment au travers de la place non négligeable que la protestation et ses acteurs occupent dans l'environnement qui influence directement le monde politique institutionnel⁴. Les contestations et leurs causes apparaissent, en effet, au principe de certaines prises de positions politiques et contribuent aux modifications des rapports de force au sein de l'Alliance gouvernementale. À l'inverse, le monde mouvementiste post-apartheid ne peut être pleinement déchiffré qu'à la lumière des évolutions du champ politique, comme le suggère, entre autres, la réponse apportée à la question « *Qui proteste ?* ».

Relativiser les principes de *nouveauté* et de *rupture* pour souligner, à l'inverse, certaines *continuités*, ne doit cependant pas rendre insensible aux *transformations*. Cette précaution s'avère d'autant plus nécessaire qu'elles contribuent à la *spécificité* de la protestation post-apartheid. La première de ces transformations concerne bien évidemment le contexte politique et, plus encore, l'identité même de « l'adversaire ». Dans l'Afrique du Sud contemporaine, il ne s'agit plus de défier une autorité arc-boutée sur la force, mais de contester les mesures décidées par un parti dont le prestige se nourrit autant du crédit tiré des urnes que d'un capital politico-populaire lié à son passé de libérateur et à la visibilité actuelle de ses représentants au niveau local. Cette légitimité hybride éclaire d'ailleurs les évolutions qu'a pu connaître la vie sociale et politique dans certains quartiers depuis 1994. Si certains de ses éléments ont récemment été réinvestis et, par conséquent, consolidés par les militants et dirigeants de l'ANC, et si elle innerve toujours les *townships* et camps de *squatters* (au travers du *leadership* communautaire, de comités de rue ou de réunions publiques), la « politique populaire » dont se revendiquent les activistes sociaux est néanmoins soumise à la concurrence directe des nouvelles formes de représentation politique offertes aux populations non-blanches dans l'Afrique du Sud post-apartheid. Même dans un contexte de montée de l'abstention électorale et de défiance à l'égard des élites politiques, cette situation contraint les militants protestataires à régulièrement convaincre qu'il est « normal » et « moral » de manifester pour se faire entendre lorsque l'on est méprisé socialement et politiquement.

Les pages qui précèdent en disent, je l'espère, un peu plus sur cette *Afrique du Sud mouvementée*, si différente de la « Nation arc-en-ciel » ou de « l'Afrique du Sud des viols » qui dominent dans les médias occidentaux depuis près de vingt ans dès lors qu'il s'agit d'évoquer le « pays de Mandela ». Un certain nombre d'interrogations demeure cependant quant à son devenir, en raison notamment de l'émergence de l'espace politique intermédiaire. Ce monde en formation encadre, comme on l'a vu, des tentatives caractérisées de brouillage des frontières.

4. GOLDSTONE J. A., « Bridging institutionalized and noninstitutionalized politics », J. A. GOLDSTONE (dir.), *States, Parties...*, *op. cit.*

Quelques-uns des groupes qui le peuplent le perçoivent même comme offrant de mettre en forme un voyage à sens unique, celui devant conduire une partie du *mouvement social* et de ses « valeurs » vers *la politique* dans ce qu'elle a de plus officiel. Se dévoile, dans certains entretiens, l'envie d'une sorte de « parti-mouvement⁵ », construit sur le rassemblement d'organisations protestataires et de petits partis d'extrême-gauche, à l'instar du MAS bolivien, du Parti des Travailleurs brésilien ou, pour rester sur le continent sud-américain, du PRD mexicain. Un tel projet semble encore relever du fantasme, en raison de l'hostilité de certains activistes à toute compromission avec la « politique des partis » ou, peut-être plus encore, de la crainte de voir l'héritage contestataire fragilisé par la compétition électorale. Mais qu'en sera-t-il dans une dizaine d'années, lorsque la majorité des individus en âge de voter sera trop jeune pour avoir connu l'ANC des années de lutte contre l'apartheid et se révélera, par conséquent, moins exposée à cette fameuse « loyauté » actuellement dénoncée par les organisations mouvementistes ? Qu'en sera-t-il, surtout, si l'effort protestataire des années 2000 est finalement récupéré par d'autres ? Les derniers mois de l'année 2013 ont en effet vu émerger une nouvelle formation politique : Les Economic Freedom Fighters (EFF). Emmenés par Julius Malema⁶, cet ancien président de la ligue de jeunesse de l'ANC (ANCYL) écarté du parti majoritaire après de multiples provocations, les EFF entendent en effet capitaliser sur le mécontentement populaire. Multipliant les actions « coup de poing » (marches contre le coût de la vie, injures à l'encontre d'adversaires politiques, etc.) visant à le placer opportunément à distance des usages d'une démocratie-libérale associée aux élites politiques, ce parti chasse ouvertement sur les terres de la protestation née dans les années 2000 et menace de redéfinir la carte du monde politique à l'issue des élections générales de 2014.

C'est en partie pour toutes ces raisons que cette analyse de la protestation sociale, si elle ne prétend pas dresser un portrait global de l'ère post-apartheid, n'en demeure pas moins une première étape dans l'élaboration d'une histoire *encore à faire* de la démocratie sud-africaine.

5. GOIRAND C., « Mobilisations et répertoires d'action collective en Amérique latine », *Revue internationale de politique comparée*, vol. 17, n° 2, 2010, p. 7-27.

6. Né en 1981, Julius Malema a été convaincu d'incitation à la haine en mars 2010 et en 2011, notamment après son usage répété d'une chanson appelant à tuer les fermiers blancs. Affichant un train de vie luxueux et multipliant les attaques sexistes et les menaces à l'encontre des journalistes, il fait également l'objet de plusieurs enquêtes en lien avec la constitution de son patrimoine. Mais cela ne l'empêche pas, depuis sa suspension de l'ANC en raison de critiques répétées à l'égard de Jacob Zuma, de rassembler plusieurs milliers de supporters lors de grands *meetings* dans les zones les plus pauvres d'Afrique du Sud.

Bibliographie

Références générales

- FRASER N., *Qu'est-ce que la justice sociale? Reconnaissance et redistribution*, trad. fr. E. FERRARESE, Paris, La Découverte, 2011.
- HARVEY D., *Le Capitalisme contre le droit à la ville. Néolibéralisme, urbanisation, résistances*, trad. fr. C. LE ROY, N. VIEILLESCAZES, C. GARROT et J. GROSS, Paris, Éditions Amsterdam, 2011.
- HONNETH A., *Kampf um Anerkennung*, Francfort, Suhrkamp, 1992 ; trad. fr. P. RUSCH, *La lutte pour la reconnaissance*, Paris, Les Éditions du Cerf, 2000.
- HONNETH A., *La Société du mépris. Vers une nouvelle théorie critique*, trad. fr. O. VOIROL, P. RUSCH et A. DUPEYRIX, Paris, La Découverte, coll. « Armillaire », 2006.
- LAHIRE B., *L'Individu pluriel. Les ressorts de l'action*, Paris, Hachette, coll. « Pluriel », 2001.
- LEFEBVRE H., *Le Droit à la ville*, Paris, Éditions Anthropos, 1968.
- MARSHALL T. H., « Citizenship and social class » (1950), T. H. MARSHALL & T. BOTTOMORE, *Citizenship and social class*, Londres, Pluto Press, 1992.

Références sur les mobilisations collectives

- AGRIKOLIANSKY É., « Carrières militantes et vocation à la morale: les militants de la LDH dans les années 1980 », *Revue française de science politique*, vol. 51, n° 1 et 2, février-avril 2001, p. 27-46.
- AGRIKOLIANSKY É., « Les usages protestataires du droit », O. FILLIEULE, É. AGRIKOLIANSKY & I. SOMMIER, *Penser les mouvements sociaux*, Paris, La Découverte, coll. « Recherches », 2010, p. 225-243.
- AMINZADE R. & MCADAM D., « Emotions and contentious politics », R. AMINZADE *et alii*, *Silence and voice in the study of contentious politics*, Cambridge & New York, Cambridge University Press, 2001, p. 14-50.
- CEFAÏ D., *Pourquoi se mobilise-t-on? Les théories de l'action collective*, Paris, La Découverte/MAUSS, coll. « Recherches », 2007.
- CHATTERJEE P., *The Politics of the Governed*, New York, Columbia University Press, 2004 ; trad. fr. C. JAQUET, *Politique des gouvernés. Réflexions sur la politique populaire dans la majeure partie du monde*, Paris, Éditions Amsterdam, 2011.
- COLLOVALD A., « Pour une sociologie des carrières morales des dévouements militants », A. COLLOVALD (dir.), *L'Humanitaire ou le management des dévouements. Enquête sur un*

- militantisme de « solidarité internationale » en faveur du Tiers Monde*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2002, p. 177-229.
- COMBES H. & FILLIEULE O., « De la répression considérée dans ses rapports à l'activité protestataire. Modèles structuraux et interactions stratégiques », *Revue française de science politique*, vol. 61, n° 6, 2011, p. 1047-1072.
- COMBES H., *Faire parti. Trajectoires de gauche au Mexique*, Paris, Karthala, coll. « Recherches internationales », 2011.
- CORCUFF P. & MATHIEU L., « Partis et mouvements sociaux : des illusions de "l'actualité" à une mise en perspective sociologique », *Actuel Marx*, n° 46, 2009, p. 67-80.
- DOBRY M., *Sociologie des crises politiques*, Paris, Presses de la Fondation nationale des sciences politiques, 1992 (2^e édition).
- FASSIN D., « Les économies morales revisitées », *Annales HSS*, novembre-décembre 2009, n° 6, p. 1237-1266.
- FILLIEULE O. & PUDAL B., « Sociologie du militantisme. Problématisations et déplacement des méthodes d'enquête », O. FILLIEULE, É. AGRIKOLIANSKY & I. SOMMIER (dir.), *Penser les mouvements sociaux*, Paris, La Découverte, coll. « Recherches », 2010, p. 163-184.
- FILLIEULE O., « De l'objet de la définition à la définition de l'objet. De quoi traite finalement la sociologie des mouvements sociaux », *Politique et Sociétés*, vol. 28, n° 1, 2009, p. 15-36.
- FILLIEULE O., « Propositions pour une analyse processuelle de l'engagement individuel. Post scriptum », *Revue française de science politique*, vol. 51, n° 1-2, février-avril 2001, p. 199-215.
- FILLIEULE O., « Temps biographique, temps social et variabilité des rétributions », O. FILLIEULE (dir.), *Le Désengagement militant*, Paris, Belin, coll. « Sociologiquement », 2005, p. 17-47.
- FRIEDMAN D. & MCADAM D., « Collective Identity and Activism: Networks, Choices and the Life of the Social Movement », A. M. MORRIS & C. MCCLURG MUELLER (dir.), *Frontiers in Social Movement Theory*, New Haven, Yale University Press, 1992, p. 156-173.
- GEAY B., « Contribution à une sociologie de la pratique protestataire », B. GEAY (dir.), *La protestation étudiante. Le mouvement du printemps 2006*, Paris, Raisons d'agir, coll. « Cours et travaux », 2009, p. 175-183.
- GOIRAND C., « Mobilisations et répertoires d'action collective en Amérique latine », *Revue internationale de politique comparée*, vol. 17, n° 2, 2010, p. 7-27.
- GOLDSTONE J. A., « Bridging institutionalized and noninstitutionalized politics », J. A. GOLDSTONE (dir.), *States, Parties, and Social Movements*, Cambridge, Cambridge University Press, 2003, p. 1-25.
- GOODWIN J., JASPER J. M. & POLLETTA F., « Emotional dimensions of social movements », D. A. SNOW, S. A. SOULE & H. KRIESI (dir.), *The Blackwell companion to social movements*, Oxford, Blackwell Publishing, 2004, p. 413-432.
- GOTTRAUX P., « Socialisme ou barbarie ». *Un engagement politique et intellectuel dans la France de l'après-guerre*, Lausanne, Éditions Payot Lausanne, coll. « Sciences politiques et sociales », 1997.
- GOULD R. V., *Insurgent identities. Class, community, and protest in Paris from 1848 to the Commune*, Chicago, Chicago University Press, 1995.

BIBLIOGRAPHIE

- HAVARD DUCLOS B. & NICOURD S., *Pourquoi s'engager? Bénévoles et militants dans les associations de solidarité*, Paris, Payot, 2005.
- ION J. & PERONI M. (dir.), *Engagement public et exposition de la personne*, La Tour d'Aigues, Éditions de l'Aube, 1997.
- JASPER J., « L'art de la protestation collective », D. CEFAI & D. TROM (dir.), *Les Formes de l'action collective. Mobilisations dans des arènes publiques*, Paris, Éditions de l'EHESS, coll. « Raisons pratiques », 2001, p. 135-159.
- JASPER J., *The Art of Moral Protest. Culture, Biography and Creativity in Social Movements*, Chicago, The University of Chicago Press, 1997.
- LAZZERI C., « Conflits de reconnaissance et mobilisation collective », *Politique et sociétés*, vol. 28, n° 3, 2009, p. 117-160.
- LUCK S. & DECHEZELLES S. (dir.), *Voix de la rue ou voie des urnes? Mouvements sociaux et partis politiques*, Rennes, Les Presses Universitaires de Rennes, coll. « Res Publica », 2011.
- LUTZ K. & WHITE G., « The anthropology of emotions », *Annual Review of Anthropology*, 15, 1986, p. 405-436.
- MACADAM D., « Pour dépasser l'analyse structurale de l'engagement militant », O. FILLIEULE (dir.), *Le Désengagement militant*, Paris, Belin, coll. « Sociologiquement », 2005, p. 49-73.
- MARIOT N., *Bains de foule. Les voyages présidentiels en province, 1888-2002*, Paris, Belin, coll. « Socio-histoires », 2006.
- MATHIEU L., « Les mobilisations improbables : pour une approche contextuelle et compréhensive », S. CADIOU, S. DECHEZELLES & A. ROGER (dir.), *Passer à l'action : les mobilisations émergentes*, Paris, L'Harmattan, 2007, p. 187-198.
- MATHIEU L., « Les ressorts sociaux de l'indignation militante. L'engagement au sein d'un collectif départemental du Réseau éducation sans frontières », *Sociologie*, vol. 3, n° 1, 2010, p. 303-318.
- MATHIEU L., « S'engager dans un parti et/ou dans un mouvement social : tensions et reconversions militantes », S. LUCK & S. DECHEZELLES (dir.), *Voix de la rue ou voie des urnes, op. cit.*, p. 149-162.
- MATHIEU L., *Comment lutter? Sociologie et mouvements sociaux*, Paris, textuel, 2004.
- MATHIEU L., *L'Espace des mouvements sociaux*, Bellecombe-en-Bauges, Les Éditions du Croquant, 2012.
- MATHIEU L., *La Démocratie protestataire*, Paris, Les Presses de Sciences Po, 2011.
- MCADAM D., *Freedom Summer*, Oxford, Oxford University Press, 1988.
- MCADAM D., *Political Process and the development of Black Insurgency (1930-1970)*, The University of Chicago Press, Chicago, 1999 (1982).
- MCADAM D., TARROW S. & TILLY C., *Dynamics of contention*, Cambridge, Cambridge University Press, 2001.
- MCCARTHY J. D. & ZALD M., « Ressource mobilization and social movements: a partial theory », *American Journal of Sociology*, vol. 82, n° 6, mai 1977, p. 1212-1241.
- MOUCHARD D., « Les mobilisations de "sans" dans la France contemporaine : l'émergence d'un "radicalisme" autolimité? », *Revue française de Science politique*, vol. 52, n° 4, août 2002, p. 425-447.

- NEVEU É., *Sociologie des mouvements sociaux*, Paris, La Découverte, coll. « Repères », 2011, 5^e édition.
- OBERSCHALL A., *Social conflict and social movements*, Englewood Cliffs (NJ), Prentice Hall, 1973.
- PÉCHU C., « Quand les “exclus” passent à l’action. La mobilisation des mal-logés », *Politix*, n° 34, 1996, p. 123-124.
- PÉCHU C., *Droit Au Logement. Genèse et sociologie d’une mobilisation*, Paris, Dalloz, coll. « Nouvelle Bibliothèque de Thèses », 2006.
- POLLETTA F. & JASPER J. M., « Collective identity and social movements », *Annual Review of Sociology*, vol. 27, 2001, p. 283-305.
- SCOTT J. C., « Afterword to “Moral economies, state spaces, and categorical violence” », *American Anthropologist*, 107-3, 2005, p. 395-402.
- SCOTT J. C., *The moral economy of the peasant. Rebellion and subsistence in Southeast Asia*, Londres, Yale University Press, 1976.
- SIMÉANT J. & TRAÏNI C., « Pourquoi et comment sensibiliser à la cause », C. TRAÏNI (dir.), *Émotions... Mobilisation!*, Paris, Les Presses de sciences po, 2009, p. 11-34.
- SIMÉANT J. & POMMEROLLE M.-E., « Voix africaines au Forum social mondial de Nairobi. Les chemins transnationaux des militantismes africains », *Cultures & Conflits*, n° 70, février 2008, p. 129-149.
- SIMÉANT J., « “Économie morale” et protestation – détours africains », *Genèses*, n° 81, décembre 2010, p. 136-151.
- SIMÉANT J., « Entrer, rester en humanitaire : des fondateurs de MSF aux membres actuels des ONG médicales françaises », *Revue française de science politique*, vol. 51, n° 1-2, février-avril 2001, p. 47-72.
- SOMMIER I. & LEFRANC S., « Conclusion. Les émotions et la sociologie des mouvements sociaux », TRAÏNI C. (dir.), *Émotions... Mobilisations!*, Paris, Presses de Sciences po, 2009, p. 273-293.
- SOMMIER I., *Les nouveaux mouvements contestataires à l’heure de la mondialisation*, Paris, Flammarion, coll. « Champs », 2003, 2^e édition (revue et augmentée).
- TARROW S., « Cosmopolites enracinés et militants transnationaux », *Lien social et Politiques*, n° 58, automne 2007, p. 87-102.
- THOMPSON E. P., « L’économie morale de la foule dans l’Angleterre du XVIII^e siècle », IKNI G.-R. & GAUTHIER F. (dir.), *La guerre du blé au XVIII^e siècle. La critique populaire contre le libéralisme économique*, Montreuil, Éditions de la Passion, 1990, p. 31-92, traduction de « The moral economy of the English crowd in the eighteenth century », *Past & Present*, 50, 1971, p. 76-136.
- TILLY C. & TARROW S., *Politique(s) du conflit. De la grève à la révolution*, Paris, Les Presses de sciences po, 2008.

Références sur les caractéristiques historiques, sociales et politiques de l'Afrique du Sud

Sur l'histoire de l'Afrique du Sud

- ENWEZOR O. & BESTER R. (dir.), *Rise and Fall of Apartheid. Photography and the Bureaucracy of Everyday Life*, New York, International Center of Photography & DelMonico Books Prestel, 2013.
- FAUVELLE-AYMAR F.-X., *Histoire de l'Afrique du Sud*, Paris, Le Seuil, coll. « L'univers historique », 2006.
- KARIS T. & CARTER G. M. (dir.), *From protest to challenge. A documentary history of African politics in South Africa. 1882-1964*, Stanford, Stanford University Press, 1972.
- LODGE T. & NASSON B. (dir.), *All, here and now: Black politics in South Africa in the 1980s*, Londres, Hurst & Compagny, 1991.
- MANDELA N., (1994), *A long walk to freedom*, New York, Little Brown & Co, 1995 ; trad. fr. J. GUILLOINEAU, *Un long chemin vers la liberté*, Paris, Fayard, 1995.
- McKINLEY D., *The ANC and the Liberation Struggle. A Critical Political Biography*, Londres, Pluto Press, 1997.

Sur les questions sociales et urbaines

- ALEXANDER P., CERUTI C., MOTSEKE K., PHADI M. & WALE K., *Class in Soweto*, Durban, University of KwaZulu-Natal Press, 2013.
- ALIBER M., « Chronic poverty in South Africa: Incidence, causes and policies », *World Development*, vol. 31, n° 3, 2003, p. 473-490.
- BARCIESI F., *Precarious Liberation. Workers, the State, and contested social citizenship in postapartheid South Africa*, New York & Durban, Suny Press & UKZN Press, 2011.
- BOND P., « Johannesburg. De l'or et des gangsters », M. DAVIS & D. B. MONK (dir.), *Paradis infernaux. Les villes hallucinées du néo-capitalisme*, Paris, Les prairies ordinaires, 2008, p. 167-184.
- BOND P., *Cities of gold, Townships of coal. Essays on South Africa's New Urban Crisis*, Trenton (NJ), Africa World Press, 2000.
- BOND P. & DUGARD J., « The Case of Johannesburg Water: what really happened at the pre-paid parish pump », *Law, Democracy and Development*, vol. 12, n° 1, 2008, p. 1-28.
- CLING J.-P., *L'Économie sud-africaine au sortir de l'apartheid*, Paris, Karthala, 2000.
- DUBRESSON A. & JAGLIN S., *Le Cap après l'apartheid. Gouvernance métropolitaine et changement urbain*, Paris, Karthala, 2008.
- DUGARD J., « Power to the people? A right-based analysis of South Africa's electricity services », D. McDONALD (dir.), *Electric Capitalism: Recolonising Africa on the power grid*, Cape Town, HSRC Press, 2009, p. 264-287.
- FIIL-FLYNN M. (avec le Soweto Electricity Crisis Committee), *The Electricity Crisis in Soweto*, Johannesburg, Municipal Services Project, Occasional Papers Series, n° 4, août 2001.

- FREUND B., « La ville sud-africaine est-elle encore “post-apartheid”? Éléments de réflexion à partir du cas de Durban », *Revue Tiers Monde*, n° 196, octobre-décembre 2008, p. 741-758.
- HARBER A., *Diepsloot*, Johannesburg & Cape Town, Jonathan Ball Publishers, 2011.
- HORTON C., « Dix ans déjà depuis la fin de l'apartheid. Un marché de l'emploi entre les fractures du passé et les défis du futur », *Afrique contemporaine*, n° 210, été 2004, p. 35-56.
- HUCHZERMAYER M., « Housing rights in South Africa: Invasions, evictions, the media, and the courts in the cases of Grootboom, Alexandra, and Bredell », *Urban Forum*, vol. 14, n° 1, janvier-mars 2003, p. 80-107.
- LEMKE S., JANSEN VAN RENSBURG F., VORSTER H. & ZICHE J., « Food security, social and gender relations in black south african households: ways of coping and survival », D. LEBEAU & R. GORDON (dir.), *Challenges for anthropology in the “African Renaissance”: A southern african contribution*, Windhoek, University of Namibia Press, 2002, p. 150-162.
- MARAIS H., *South Africa: Limits to change. The political economy of transformation*, Londres, New York & Cape Town, Zed Books & UCT Press, 1998.
- NAIDOO P. & VERIAYA A., « People before profits? A review of development and social change », *Development Update*, vol. 4, n° 4, 2004.
- PAPE J. & McDONALD D. (dir.), *Cost recovery and the crisis of service delivery in South Africa*, Londres & New York, Zed Books, 2002.
- PLANCQ-TOURNADRE M., « Services d'eau et d'électricité au Cap, ou comment la sortie de l'apartheid fabrique des “débranchés” », *Flux*, avril-septembre 2004, p. 13-26.
- PLANCQ-TOURNADRE M., « Du droit au logement à la précarisation immobilière? Le cas du Cap en Afrique du Sud », *Autrement*, n° 39, septembre 2006, p. 111-127.
- PLANCQ-TOURNADRE M., « Gestion durable de l'eau au Cap (Afrique du Sud)- Retour sur la difficile conciliation des durabilités environnementale, financière et sociale (2001-2004) », *Cybergeo: European Journal of Geography*, document 348, mis en ligne le 20 septembre 2006, URL: <<http://cybergeo.revues.org/2587>>; DOI: 10.4000/cybergeo.2587>.
- PONS-VIGNON N. & ANSEEUW W., « Le Paradoxe sud-africain: les conditions de travail depuis la fin de l'apartheid », *Politique africaine*, n° 106, juin 2007, p. 149-164.
- TERREBLANCHE S., « La démocratie post-apartheid: un nouveau système élitiste? », *Afrique contemporaine*, n° 210, été 2004, p. 25-34.
- ZUERN E., « La pauvreté en débat. Marginalité et démocratie constitutionnelle en Afrique du Sud », *Politique africaine*, n° 103, octobre 2006, p. 27-45.

Sur le système politique

- BARICHEVY K., PIPER L. & PARKER B., « Assessing “participatory governance” in local government: A case study of two South African cities », *Politeia*, vol. 24, n° 3, 2005, p. 370-391.
- BÉNIT-GBAFFOU C., « Démocratisation et participation locale à Johannesburg: la voix et les voies de la société civile face à des institutions participatives dysfonctionnelles », *Revue Tiers Monde*, n° 196, octobre-décembre 2008, p. 759-778.

BIBLIOGRAPHIE

- BOND P., *Elite transition. From apartheid to neoliberalism in South Africa*, Londres & Pietermaritzburg, Pluto Press & University of Natal Press, 2000.
- CALLAND R., *Anatomy of South Africa. Who Holds the Power?*, Cape Town, Zebra Press, 2006.
- CROUZEL I., « Le vote et la négociation. La démocratisation du régime sud-africain », *Hérodote*, n° 82/83, 3^e et 4^e trimestres 1996, p. 17-29.
- DARRACQ V., « Dans le parti, dans le quartier : les branches locales de l'African National Congress (ANC) », *Revue Tiers Monde*, n° 196, octobre-décembre 2008, p. 779-796.
- GUMEDE W., *Thabo Mbeki and the battle for the soul of the ANC*, Cape Town, Zebra Press, 2007.
- LODGE T., *Black Politics in South Africa since 1945*, Londres et New York, Longman, 1983.
- LODGE T., « Policy Process within the African National Congress and the tripartite alliance », *Politikon*, vol. 26, n° 1, 1999, p. 5-32.
- LODGE T., « South Africa politics and collective action, 1994-2000 », B. KLANDERMANS, M. ROEFS & J. OLIVIER (dir.), *The State of the people: Citizens, civil society and governance in South Africa, 1994-2000*, Pretoria, Human Science Research Council, 2001.
- LODGE T., *Politics in South Africa (From Mandela to Mbeki)*, Cape Town et Oxford, David Philip/James Currey, 2002.
- MATTES R. B., « South Africa: Democracy without the people? », *Journal of Democracy*, vol. 13, n° 1, 2002, p. 22-36.
- McKINLEY D., « Cosatu and the tripartite alliance since 1994 », communication au RAU Sociology, octobre 2002.
- McKINLEY D., « The Crisis of the Left in Contemporary South Africa », *Mediations*, vol. 24, n° 1, Fall 2008, p. 69-90.
- PHILIPPE X., « La démocratie constitutionnelle sud-africaine. Un modèle? », *Pouvoirs*, n° 129, 2009, p. 157-168.
- SAUL J., « Cry for the beloved country: The post-apartheid denouement », S. JACOB & R. CALLAND (dir.), *Thabo Mbeki's World: The politics and ideology of the south african president*, Pietermaritzburg, University of Natal Press, 2002.
- SÉVERIN M. & AYCARD P., « Qui gouverne la "nouvelle" Afrique du Sud? Élités, réseaux et méthodes de pouvoir (1985-2003) », P. GUILLAUME, N. PÉJOUT & A. WA KABWE-SEGATTI (dir.), *L'Afrique du Sud dix ans après. Transition accomplie*, Paris, IFAS-Karthala, 2004.
- ZUERN E., « Continuity in contradiction? The prospects for a National Civic Movement in a democratic State: SANCO in post-apartheid South Africa », *Case study for the Centre for Civil Society (UKZN)*, 2004.

Sur le syndicalisme

- BARCHIESI F., « Privatization and the historical trajectory of "social movement unionism": A case study of municipal workers in Johannesburg, SA », *International Labor and Working Class History*, n° 71, printemps 2007, p. 50-69.
- BUHLUNGU S. (dir.), *Trade Unions and Democracy. COSATU workers' political attitudes in South Africa*, Cape Town, HSRC Press, 2006.

- BUHLUNGU S., « Gaining influence but losing power? COSATU members and the democratic transformation of South Africa », *Social Movement Studies*, vol. 7, n° 1, 2008, p. 31-42.
- DENGA S., *Building effective Unions service delivery. The Result of a Survey of four unions*, Johannesburg, National Labour and Economic Development Institute Report, 2003.
- HOLDT K. VON., « Social Movement Unionism: the Case of South Africa », *Work, Employment and Society*, vol. 16, n° 2, 2002, p. 283-304.
- SOUTHALL R. & WEBSTER E., « Unions and parties in South Africa: COSATU and the ANC in the wake of Polokwane », B. BECKMAN, S. BUHLUNGU & L. SACHIKONYE (dir.), *Trade Unions and Party Politics. Labour movements in Africa*, Cape Town, HSRC Press, 2010, p. 131-166.
- TØRRES L., « Labour and Politics in South Africa », P. JONES & K. STOKKES, *Democratising Development. The Politics of socio-economic Rights in South Africa*, Leiden, Martinus Nijhoff Publishers, 2005.

Références sur la protestation sociale en Afrique du Sud

- ALEXANDER P., « New Social Movements and Leadership: Trevor Ngwane and the Soweto Electricity Crisis Committee », communication à la 10^e *International Conference on Alternative Futures and Popular Protest*, Manchester Metropolitan University, Manchester, United Kingdom.
- ALEXANDER P., « Rebellion of the Poor: South Africa's service delivery protests – a preliminary analysis », *Review of African Political Economy*, vol. 37, n° 123, mars 2010, p. 25-40.
- ANTI-PRIVATISATION FORUM & COALITION AGAINST WATER PRIVATIZATION, « Lessons from The War Against Prepaid Water Meters: The Struggle Against Silent Disconnections Continues », 2006.
- BALLARD R., HABIB A. & VALODIA I. (dir.), *Voices of protest. Social movements in post-apartheid South Africa*, Durban, UKZN Press, 2006.
- BALLARD R., HABIB A., VALODIA I. & ZUERN E., « Globalisation, marginalization and contemporary social movements in South Africa », *African Affairs*, n° 104, 2005, p. 615-634.
- BEINART W. & DAWSON M. D. (dir.), *Popular politics and resistance movements in South Africa*, Johannesburg, Wits University Press, 2010.
- BRYANT J., « Towards delivery and dignity. Community struggle from Kennedy Road », *Journal of Asian and African Studies*, vol. 43, n° 1, février 2008, p. 41-61.
- BUHLUNGU S., *The Anti-Privatisation Forum: A Profile of a Post-Apartheid Social Movement*, Durban, Case study for the University of KwaZulu-Natal/Centre for Civil Society project « Globalisation, Marginalisation and New Social Movements in post-Apartheid South Africa », 2004.
- BUNDY C., « Street Sociology and Pavement Politics: Aspects of Youth and Student Resistance in Cape Town, 1985 », *Journal of Southern African Studies*, vol. 13, n° 3, avril 1987, p. 303-330.
- BUNDY C., « Survival and Resistance: Townships Organisations and Non-violent direct Action in Twentieth Century » G. ADLER & J. STEINBERG (dir.), *From Comrades to*

BIBLIOGRAPHIE

- Citizens. The South African Civics Movement and the Transition to Democracy*, Londres, MacMillan & Albert Einstein Institute, 2000.
- DESAI A. & PITHOUSE R., « “But we were thousands”: Dispossession, resistance and repression in Mandela Park », *Journal of Asian and African Studies*, vol. 39, n° 4, 2004, p. 239-269.
- DESAI A., *We are the Poors. Community struggles in Post-Apartheid South Africa*, New York, Monthly Review Press, 2002.
- DUGARD J., « Civic action and legal mobilisation: the Phiri water meters case », J. HANDMAKER & R. BERKHOUT (dir.), *Mobilising Social Justice in South Africa: Perspectives from Researchers and Practitioners*, La Hague, ISS and Hivos, 2010.
- GIBSON N. C., *Fanonian Practices in South Africa*, New-York & Scottsville, Palgrave Macmillan/University of KwaZulu-Natal Press, 2011.
- HEUSDEN P. VAN. & POINTER R., *Subjectivity, politics and neo-liberalism in post-apartheid Cape Town*, Durban, Centre for Civil Society research report n° 36, 2006.
- HOLDT K. VON., « Insurgent citizenship and collective violence: analysis of case studies », *The smoke that calls. Insurgent citizenship and the struggle for a place in the new South Africa*, Johannesburg, CSVR & SWOP, juillet 2011.
- LUCKHARDT K. & WALL B., *Organise... or Starve! The history of the South African Congress of Trade Unions*, Londres, Lawrence & Whishart, 1980.
- LUMSDEN F. & LOFTUS A., « Inanda's struggle for water through pipes and tunnels: exploring State-Civil Society relations in post-apartheid informal settlement », *CCS Research Report*, n° 6, 2003, p. 19
- MCINNESS P., *Making the Kettle Boil: Rights Talk and Political Mobilisation Around Electricity and Water Services in Soweto*, Master, University of the Witwatersrand, 2006.
- MCINNES P., « Rights, recognition and community mobilisation to gain access to basic municipal services in Soweto », communication lors de la Conférence « Social inequality Today », Macquarie University, 12 novembre 2003.
- McKINLEY D. & VERIAVA A., *Arresting Dissents: State Repression and Post-Apartheid Social Movements. Research report*, Johannesburg & Cape Town, Center for the Study of Violence and Reconciliation, 2005.
- McKINLEY D., « The political economy of the rise of social movements in South Africa », *Links*, n° 25, 2004.
- MIRAFTAB F. & WILLS S., « Insurgency and spaces of active citizenship. The story of the Western Cape Anti-Eviction Campaign in South Africa », *Journal of Planning Education and Research*, 25, 2005, p. 200-217.
- MIRAFTAB F., « Insurgent planning: situating radical planning in the global South », *Planning Theory*, vol. 8, n° 1, 2009, p. 32-50.
- MOSOETSA S., « Compromised communities and re-emerging civic engagement in Mpumalanga township, Durban, KwaZulu Natal », *Journal of Southern African Studies*, vol. 31, n° 4, décembre 2005, p. 868-869.
- NAIDOO P. & VERIAVA A., « From local to global (and back again?): Anti-commodification struggles of the Soweto Electricity Crisis Committee », D. McDONALD (dir.), *Electric capitalism. Recolonising Africa on the power grid*, Cape Town, HSRC, 2009, p. 321-337.

- NDUNG'U S. K. (ed.), *The right to dissent. Freedom of expression, assembly and démonstration in South Africa*, Johannesburg, Freedom of Expression Institute, 2003.
- NGWANE T., « Build a movement towards a mass workers party in South Africa », 2008, <<http://massworkersparty.blogspot.fr/2008/01/build-movement-towards-mass-workers.html>>.
- NAIDOO P. & VERIAVA A., *Re-membering Movements: Trade-Unions and New Social Movements in Neoliberal South Africa*, Durban, Centre for Civil Society Research, Report n° 28, 2004.
- PITHOUSE R., « Struggle is a School: the Rise of a Shack Dwellers' Movement in Durban, South Africa », *Monthly Review*, février 2006.
- SEEKINGS J. & NATTRASS N., *Class, race and inequality in South Africa*, New Haven, Yale University Press, 2006.
- SEEKINGS J., « Civic organisations in south african townships », *South African Review*, 6, 1992.
- SINWELL L. *et alii*, *Service delivery protests. Findings form quick reponse research on four "hot-spots" – Piet retlief, Balfour, Thokoza, Diepsloot*, Johannesburg, University of Johannesburg, septembre 2009.
- SINWELL L., « Participatory spaces and the Alexandra Vukuzenzele Crisis Committee (AVCC): reshaping government plans », *Social Dynamics*, vol. 35, n° 2, septembre 2009, p. 436-449.
- SINWELL L., « The Alexandra Development Forum: The tyranny of invited participatory spaces? », *Transformation: Critical perspectives on Southern Africa*, n° 74, 2010, p. 23-46.
- SIWISA B., « Crowd renting or struggling from below? The Concerned Citizens' Forum in Mpumalanga Township, Durban, 1999-2005 », *Journal of Southern African Studies*, vol. 34, n° 4, décembre 2008, p. 919-936.
- The right to protest. A handbook for protestors and police*, Johannesburg, The Freedom of Expression Institute.
- XALI M., « "They are killing us alive". A case study of the impact of cost recovery on service provision in Makhaza Section, Khayelitsha », dans M. McDONALD & J. PAPE, *Cost recovery and the crisis of service delivery in South Africa*, Londres & New York, Zed Books, 2002.
- XALI M., *Seeking Trade Union and Community Organisation Linkages in the Cape Town Metropolitan Area: Possibilities for New Trade Unionism and New Social Movements*, Durban, Centre for Civil Society Research Report n° 37, 2004.
- ZIKODE S., « We are the Third Force », octobre 2006, <<http://www.abahlali.org/node/17>>.
- ZUERN E., *The politics of necessity. Community organizing and democracy in South Africa*, Madison, The University of Wisconsin Press, 2011.

Index

A

Aggett, Neil 57
Agrikoliansky, Éric 63, 136, 168, 253,
254
Alexander, Peter 10, 43, 66, 185, 212,
213, 257, 260
Ali, Tariq 183
Amin, Samir 239
Aminzade, Ron 22, 80, 253
Appolis, John 91, 93, 105, 141, 207,
232, 246

B

Badiou, Alain 178
Ballard, Richard 54, 118, 124, 135, 158,
170, 260
Banner, Philip 53
Barchiesi, Franco 16, 33, 72, 221, 257,
259
Bello, Walden 183
Bénit-Gbaffou, Claire 46, 48, 211, 258
Bester, Rory 28, 257
Biko, Steve 56, 57, 85, 92, 110, 111,
146, 177
Bleil, Susana 11
Boesak, Allan 48
Bond, Patrick 10, 14, 15, 33, 49, 51,
54, 55, 95, 139, 185, 229, 232,
242, 257, 259
Brink, André 56
Brutus, Dennis 185, 193, 231
Buhlungu, Sakhela 158, 160, 193, 219,
259, 260

Bundy, Colin 40, 53, 111, 260

C

Cassiem, Ashraf 78, 133, 134, 135, 182,
198
Cefaï, Daniel 101
Certeau, Michel de 135
Chatterjee, Partha 68, 69, 123, 124, 253
Chavez, Hugo 180
Chomsky, Noam 189, 231
Cling Jean-Pierre 14, 16, 257
Collovald, Annie 100, 254
Combes, Hélène 61, 107, 128, 242,
250, 254
Cronin, Jeremy 232

D

Darracq, Vincent 47, 97, 201, 203, 259
Davis, Mike 49, 180, 231, 257
Dawson, Michelle 20, 149, 209, 210,
211, 260
Deleuze, Gilles 178
Desai, Ashwin 55, 79, 105, 126, 183,
194, 199, 208, 232, 261
Desmond, Cosmas 31, 34, 48, 193
Dobry, Michel 22, 45, 254
Dubresson, Alain 96
Dugard, Jackie 10, 17, 132, 137, 138,
139, 140, 257, 261

E

Enwezor, Okwui 28, 257

F

Fanon, Frantz 111, 179
 Fassin, Didier 143, 145, 254
 Fig, David 232
 Fillieule, Olivier 61, 63, 75, 104, 128,
 136, 179, 253, 254, 255
 Fletcher, Bill 231
 Foucault, Michel 175, 178
 Fraser, Nancy 150, 152, 253

G

Gandhi, Mohandas 29
 Geay, Bertrand 195, 254
 Gelb, Stephen 15, 53
 Gervais-Lambony, Philippe 32, 50
 Gibson, Neil 111, 179, 261
 Goldstone, Jack 22, 80, 155, 251, 254
 Goodwin, Jeff 78, 254
 Gordimer, Nadine 56
 Gottraux, Philippe 57, 227, 254
 Gould, Roger V. 45, 255
 Grootboom, Irene 132, 141, 258
 Gross, Neil 100, 101
 Gumede, William 13, 15, 34, 159, 203,
 259

H

Harber, Anton 41, 42, 43, 86, 258
 Hardt, Michael 183
 Harvey, David 153, 178, 253
 Heusden, Peter van, 40, 41, 84, 261
 Hibou Béatrice 88, 115, 170
 Hirschman, Albert O. 58, 91
 Hoffmeester, Mike 87
 Honneth, Axel 22, 69, 76, 148, 150,
 151, 253
 Horn, Pat 232

I

Ion, Jacques 104, 129, 255

J

Jaglin, Sylvie 96
 Jara, Mazibuko 229, 232, 234

Jasper, James 68, 76, 78, 254, 255, 256

K

Kevel, Joe 239
 Klandermands, Bert 13, 16, 18, 40, 259
 Klein, Naomi 51, 55, 133, 180, 183
 Kota, Ayanda 66, 68, 75, 86, 92, 165,
 181, 246

L

Lagroye, Jacques 116
 Lazzeri Christian 152, 255
 Lefebvre, Henri 153
 Lefranc, Sandrine 77, 256
 Legassick, Martin 103, 105, 109, 207,
 234, 235
 Lodge, Tom 13, 15, 16, 31, 36, 91, 111,
 159, 202, 257, 259
 Löwy, Michael 231

M

Madisha, Willie 214, 232
 Malema Julius 147, 252
 Mandela, Nelson 14, 15, 17, 20, 28, 29,
 30, 33, 34, 36, 51, 52, 66, 68,
 89, 90, 106, 126, 128, 143, 145,
 147, 162, 163, 166, 182, 199,
 204, 215, 223, 251, 257, 259,
 261
 Mantashe, Gwede 162
 Manuel, Trevor 71, 193, 203
 Marais, Hein 15, 51, 232, 258
 Mariot, Nicolas 46
 Masondo, Amos 200, 211
 Mathieu, Lilian 19, 30, 45, 73, 81, 114,
 141, 142, 208, 247, 250, 254,
 255
 Mbeki, Thabo 10, 13, 15, 20, 28, 34,
 36, 58, 72, 75, 90, 126, 159,
 162, 163, 165, 168, 191, 192,
 193, 202, 203, 205, 206, 209,
 212, 214, 215, 224, 228, 232,
 259

INDEX

Mbhekeseeni, Mavuso 166
McAdam, Doug 22, 39, 44, 61, 66, 80,
98, 99, 126, 195, 253, 254, 255
McCarthy, John D. 99, 100, 255
McDonald, David 12, 16, 17, 34, 35,
132, 246, 257, 258, 261, 262
McInnes, Peter 107, 141, 261
McKinley, Dale 12, 13, 18, 40, 52, 56,
61, 91, 105, 106, 108, 109, 122,
125, 126, 190, 191, 192, 199,
204, 215, 218, 225, 232, 233,
239, 257, 259, 261
Meer, Fatima 55, 106, 193, 232
Merklen, denis 11
Motlanthe, Kgalema 163
Mouchard, Daniel 11, 115, 198, 255

N

Naidoo, Prishani 11, 14, 76, 80, 132,
240, 246, 258, 261, 262
Natrass, Nicoli 12, 13, 74, 219, 262
Negri, Toni 178, 183
Neveu, Érik 74, 100, 113, 256
Ngwane, Trevor 43, 47, 76, 84, 91, 93,
107, 116, 130, 131, 182, 183,
184, 185, 193, 195, 205, 232,
237, 241, 242, 260, 262
Nieftagodien, Noor 235, 238
Ntanyana, Max 199

O

Oberschall, Anthony 42

P

Padayachee, Vishnu 51
Pape, John 12, 16, 17, 34, 35, 258, 262
Passy, Florence 63
Péchu, Cécile 11, 100, 115, 256
Philip, Rubin 36, 53, 166, 259
Pierru, Emmanuel 11, 100, 102
Pieterse, Hector 196, 197
Pillay, David 53

Pithouse, Richard 37, 55, 86, 89, 106,
126, 175, 199, 261, 262
Plancq-Tournadre, Marie 46, 115, 116,
145, 258
Pointer, Rebecca 40, 41, 84, 261
Polletta, Francesca 68, 78, 254, 256
Poni, Mzonke 86, 112, 127, 149, 152
Pudal, Bernard 63, 104, 254

R

Radebe, Jeff 162, 204
Ramaphosa, Cyril 127, 163, 193
Reynaud, Emmanuele 99
Rose, John 181
Roy, Arundhati 239

S

Saadawi, Nawal el 231
Satgar, Wishwas 233, 234, 236, 237
Schwartz, Olivier 68
Scott, John 142, 256
Seekings, Jeremy 12, 13, 33, 36, 49, 74,
157, 158, 219, 262
Sexwale, Tokyo 146, 163, 193
Shabangu, Susan 204
Siméant, Johanna 11, 22, 83, 117, 143,
182, 197, 256
Sinwell, Luke 47, 59, 122, 123, 262
Sisulu, Walter 29
Slovo, Joe 33, 48
Sobukwe, Robert 30
Sommier, Isabelle 63, 77, 113, 136,
171, 253, 254, 256
Stedile, Joao 183, 239

T

Tambo, Oliver 14, 29, 48, 120, 223
Tarrow, Sidney 68, 98, 126, 182, 195,
255, 256
Tatane, Andries 237, 238
Terreblanche, Sampie 11, 13, 20, 258
Thompson, Edward P. 142, 143, 148,
256

Trengrove, Wim 139
 Turner, Richard 57, 184
 Tutu, Desmond 31, 34, 48

V

Vavi, Zwelinzima 214, 217, 230
 Veravia, Ahmed 125
 Veriava, Ahmed 11, 12, 13, 14, 40, 61,
 64, 76, 106, 126, 133, 140, 191,
 192, 199, 246, 258, 261, 262

W

Wainwright, Hilary 231, 239
 Walt, Lucien van der 53, 81
 Webster, David 57, 158, 217, 260

Z

Zald, Mayer 99, 255
 Zikode, S'bu 38, 66, 86, 89, 110, 149,
 164, 168, 171, 175, 179, 181,
 182, 183, 192, 209, 210, 212,
 262
 Žižek, Slavoj 178
 Zuern, Elke 26, 36, 138, 158, 191, 205,
 258, 259, 260, 262
 Zuma, Jacob 18, 20, 58, 59, 87, 147,
 163, 168, 169, 186, 193, 202,
 213, 214, 215, 224, 230, 232,
 234, 243, 247

TABLE DES MATIÈRES

Sigles et abréviations.....	7
Introduction	9
1. Le retour du « temps des manifestations » ?	25
Un monde à part	28
Un monde soudain sans raison sociale?.....	32
Renaissance du « mouvement social »?.....	36
Les sentinelles de la « communauté »	39
De la proximité.....	44
La communauté en mouvement	47
Un « mouvement social » fantasmé par ses soutiens intellectuels?.....	50
<i>Le monde intellectuel et le pouvoir politique après 1994.....</i>	<i>51</i>
<i>Les compagnons de route de la « nouvelle » contestation sociale</i>	<i>54</i>
<i>Les vertus de la « nouveauté »</i>	<i>55</i>
Démobilisation(s)	57
<i>Évolutions croisées des incitations à se mobiliser et de l'offre politique</i>	<i>57</i>
<i>Réprimer pour mieux démobiliser?</i>	<i>60</i>
<i>Militantisme et autres sphères de l'existence.....</i>	<i>63</i>
2. « Des gens ordinaires »	65
For the people, by the people.....	65
Eux et nous.....	68
Dans les rangs de la protestation	71
La vie dans l'organisation.....	74
La place des émotions dans la protestation.....	77
Des engagements multiples et parfois anciens	82
<i>Le souvenir de la Lutte.....</i>	<i>82</i>
<i>Engagements syndicaux et partisans</i>	<i>83</i>
<i>L'engagement dans la communauté</i>	<i>85</i>
Cohérences des parcours militants?.....	87
Du parti au mouvement social?	89
La mince frontière entre les types de militantisme.....	95
Les camarades de l'extérieur	99
<i>Pourquoi s'engagent-ils?</i>	<i>99</i>
<i>Qui sont-ils?</i>	<i>102</i>

<i>Des personnes-ressources</i>	105
<i>Un engagement immanquablement suspect?</i>	107
3. « Nos droits sont à vendre »	113
Un « radicalisme » tempéré?	113
Politiser la quotidienneté	115
Les pratiques et leurs effets.....	120
Un illégalisme ajustable.....	124
Un illégalisme légitime?.....	128
Le trouble visage du droit	132
La cause, le spécialiste et le juge	136
La contestation (enfin) saisie par le droit?	140
Des attentes contrariées?.....	141
« <i>Mais Mandela nous avait acheté ces maisons!</i> »	143
<i>Deux façons de signifier la trahison des élites</i>	146
« <i>Ils ne nous voient pas!</i> »	148
« <i>Nous sommes les citoyens. C'est notre ville!</i> »	151
4. « Nous, ce n'est pas pareil! »	155
Naissance de la « société civile »	157
<i>Une nouvelle carte du monde social</i>	157
<i>La reconversion contrainte des protestataires</i>	158
Mouvement social et partis politique : une « claire distinction » ?.....	160
Les frontières poreuses de la politique	162
La communauté au cœur des luttes.....	164
<i>Des organisations en quête d'enracinement</i>	165
« <i>Je n'ai jamais vu Zuma reconnecter</i> »	168
<i>Les batailles de l'immédiat</i>	170
<i>Au(x) service(s) de la communauté</i>	172
Sur tous les fronts	173
<i>Lier les combats</i>	173
<i>Du particulier au général</i>	178
« Notre combat est sans frontières »	180
5. Les mouvements sociaux contre l'ANC?	189
Disqualifier l'adversaire.....	191
Revendiquer l'héritage de la Lutte contre l'apartheid.....	194
« Nous, la communauté »	201
Se disputer la rue	205
Les deux corps de l'ANC	209
Rivalités et collaborations dans la « société civile ».....	214
Syndiqués et protestataires, deux mondes différents?	218
Jeu d'échelles	220
Du « mouvement social » vers « la gauche ».....	223

6. Un espace politique « intermédiaire » ?	227
L'émergence de l'espace politique intermédiaire	228
La gauche en revue	231
La gauche en mouvement(s)	233
<i>Un entre soi socio-politique</i>	234
<i>Construire la convergence des luttes</i>	236
<i>De la Conférence for a Democratic Left au Democratic Left Front</i>	238
Le mouvement social dans le jeu politique	239
<i>Créer un parti de masse</i>	240
<i>... Au nom des valeurs du mouvement social</i>	242
<i>La protestation égarée?</i>	245
Conclusion	249
Bibliographie	253
Index	263

